

JOURNAL ASIATIQUE.



TROISIÈME SÉRIE. .

TOME IX.

2017-18

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BORÉ, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, A. JAUBERT, STAN. JULIEN, MAC GUCKIN DE SLANE,
J. J. MARCEL, J. MOHL, S. MUNK, G. PAUTHIER,
QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, STAHL,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME IX.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI
A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XL.

68950
2/4/0

PJ
4
J5
séz.3
t.9-10





JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1840.

CHARTRE DES TURCS.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le grand acte dont Constantinople vient d'être le témoin, le 3 novembre dernier, à Gulkhanè¹, est de tous les pas faits vers la réforme, celui qui est le plus heureux pour l'humanité, et le plus honorable pour le haut génie qui l'a conçu. Jusqu'à présent les réformes dans l'empire ottoman s'étaient bornées au costume, à la manœuvre et à l'organisation des troupes; mais ces améliorations n'étaient que le prélude de celle qui vient de s'opérer aujourd'hui, et qui fera briller d'une véritable gloire, jusqu'à la fin des siècles, le nom du sultan qui l'a exécutée.

¹ كل خانه *Gul-khanè* (mot à mot: *la maison des roses*), est le lieu où la lecture solennelle du *Khatti-chéryf* a été faite par S. Exc. Rechid-Pacha. Gulkhanè est la troisième cour du sérail. On y tenait autrefois le divan, et c'est là que l'empereur reçoit, à la fête du Baïram, les hommages des grands de sa cour.

Le nom de Gulkhanè est donné à ce lieu parce qu'il y a là un office immense, uniquement destiné à la préparation des sucreries, et principalement à celle de la conserve de roses.

Certes, la chrétienté doit se réjouir de ne plus voir ses frères de Constantinople oser à peine avouer leur culte et leurs croyances, être marqués du stigmate de l'ignominie, et racheter pour ainsi dire leur vie par la honte d'un tribut permanent. Un changement comme celui qui vient d'avoir lieu était difficile à opérer : il a fallu toute la sagesse de Sultan-Mahmoud pour en préparer les voies, et amener pas à pas, jusqu'à ce point, une révolution si grande dans les idées musulmanes.

Cependant, dans les siècles passés, l'empire ottoman a possédé des hommes expérimentés, qui, à différentes époques, le dotèrent de lois sages, dont l'établissement fut la cause de sa prospérité pendant de longues années ; mais cet empire devait se soumettre à la loi commune, c'est-à-dire que, toute sa puissance consistant dans les armes, l'autorité militaire dut y dominer l'autorité judiciaire. Les janissaires, qui devinrent, sinon les auteurs, au moins une des principales causes de la splendeur ottomane, furent aussi celle de sa destruction par leur nombre incessamment augmenté, leur puissance, et leur insolence envers la religion et le souverain.

Les premiers chefs de la dynastie ottomane n'avaient pas d'armée permanente ; lorsqu'une expédition militaire était décidée, ils étaient obligés de convoquer, quelque temps à l'avance, des cavaliers turcomans nommés *اكتجى* *akindjy*, ou *aqindjy* (coureurs), seules troupes alors en usage. Un tel mode de recrutement nécessitait naturellement beaucoup de lenteurs, et mettait le souverain à la merci du caprice de ces recrues. Pour y remédier Sultan-Orkhan créa d'abord une milice organisée de *pyadèh* *پیاده* (fantassins), qui recevaient une solde d'un *aktchèh* *اكتجه* (aspre) par jour, somme considérable pour le temps. Mais l'insubordination et les prétentions orgueilleuses de cette milice s'élevèrent à un tel point, que leur licenciement devint indispensable. Ce fut alors que Sultan-Orkhan, suivant quelques historiens, ou, suivant d'autres, son successeur, Sultan-Mourad I^{er}, institua une

milice nouvelle, composée entièrement de jeunes chrétiens, enfants de tribut ou prisonniers de guerre, que l'on instruisait dans la religion musulmane. Les janissaires *يکيچري* *yeny-tchèry* (nouvelle troupe), dépassèrent en peu de temps les espérances de leur instituteur : ils apprirent, sous des maîtres habiles, à vaincre et à obéir; ils établirent sur des bases formidables, par leur courage et leur bravoure, la puissance de leur maître, et lorsqu'ils eurent renversé à Constantinople l'ombre du colosse romain, ils vinrent plus d'une fois faire trembler la chrétienté jusque sous les murs de Vienne, après l'avoir refoulée continuellement vers l'Occident. Mais à ces prodiges de valeur venaient se joindre des séditions incessantes; habitués à regarder leur prince comme leur égal, puisque le Grand-Seigneur recevait sa solde comme un simple janissaire, ils lui imposaient leur volonté, manifestaient hautement leur mécontentement, et si, dans les actes par lesquels le Sultan voulait montrer une apparence d'autorité, se trouvait une disposition qui leur déplût, ils se révoltaient, brisaient ou renversaient *leur marmite*¹, incen-

¹ Les grades des chefs des janissaires étaient désignés par des noms dérivant des emplois de la cuisine. Le sultan étant regardé comme le père nourricier de ses sujets, ceux qu'il préposait à veiller à leurs besoins étaient décorés de titres culinaires. Ainsi, l'officier le plus élevé en grade fut appelé *چوربده باشی* *tchorbâdjy-bâchy* (premier distributeur de soupe); après lui venaient le *اشجی باشی* *âchdjy-bâchy* (premier cuisinier), et le *سقا باشی* *saqqâ-bâchy* (premier porteur d'eau. Les divers régiments même des janissaires étaient désignés par le nom de *اوجق* *ôdjâg* (fourneau de cuisine). Par une conséquence rationnelle, la marmite (*قزن* *qazan*) qui servait à la distribution de la nourriture fournie par le souverain était, pour les janissaires, l'objet d'une vénération particulière. C'était autour de cette *marmite* qu'ils tenaient leurs conseils, et sa perte était pour eux la plus grande humiliation qu'ils pussent éprouver. Lorsqu'ils se révoltaient contre les ordres du souverain, ils retournaient leur marmite sens dessus dessous, ou la brisaient devant le palais. (Voyez *Turquie*, par M. Jouannin, p. 26.)

diaient quelques quartiers de Constantinople, et venaient jusque sous les murs du palais dicter des lois à leur maître.

Les pachas, janissaires eux-mêmes, finirent par se placer dans une position presque indépendante de leur souverain; ils gouvernaient leurs provinces en despotes, et pressuraient leurs sujets, pour être pressurés eux-mêmes à leur tour par le sultan, lorsque les plaintes des opprimés parvenaient jusqu'à son trône, ou bien lorsqu'il jugeait ces pachas assez gorgés d'or pour s'emparer de leurs dépouilles. Les peuples, cependant, n'étaient pas mieux traités à l'arrivée d'un autre gouverneur, et le commerce, l'agriculture, tout restait dans l'anéantissement.

Au milieu de ces exactions si universellement répandues, les chrétiens n'étaient pas ceux qui souffraient le moins, quoique déjà, à plusieurs époques, on eût tenté d'améliorer leur position. « Kupruli-Mustafa-Pacha, entre autres, fut « aussi juste envers les sujets chrétiens qu'il l'était envers les « musulmans, et par son *nizami-djedyd* نظام جديد (nou-
« veau règlement) ¹, il voulut délivrer les premiers du joug « avilissant qui pesait sur eux ². » Mais ce grand acte de tolé-
rance et d'équité était réservé à Sultan-Mahmoud ³, qui, ayant
nourri son fils dans ses principes réformateurs, a légué à ses
peuples un continuateur de ses grandes vues régénératrices.

D'après les nouvelles institutions proclamées dans le *Khatti-chéryf* ⁴ par le jeune monarque, à peine assis sur le trône, non-

¹ Vers 1691 de l'ère chrétienne, sous le règne de Sultan-Ahmed-Khan II, fils de Sultan-Ibrahim-Khan.

² Voyez l'Univers Pittoresque; *Turquie*, par M. Jouannin, p. 304.

³ Il y a à peine quelques mois, Sultan-Mahmoud publia un firman dans lequel la liberté du culte était garantie, et qui mettait les chrétiens à l'abri de la juridiction musulmane, en les plaçant exclusivement sous celle de leurs patriarches; mais par ce *Khatti-chéryf*, ce n'est pas seulement la sécurité des chrétiens qui est assurée, c'est celle de tous les sujets de l'empire ottoman.

⁴ Personne n'ignore que le *Khatti-chéryf* est l'expression la plus auguste et la plus vénérée de la volonté souveraine du prince. Deux

seulement une protection égale est assurée à tous les sujets de l'empire, quel que soit leur culte, mais encore la tyrannie des gouverneurs de province reçoit un frein salutaire; les opprimés cessent d'être livrés à la merci de l'arbitraire; une sage comptabilité empêche toute spoliation cupide et illégale, et fait refluer au trésor de l'empire l'or des tributs, jusqu'alors destiné à gonfler les trésors particuliers; la justice du trône surveille et punit les injustices particulières; l'égalité devant la loi est établie pour tous; les abus de l'administration, sévèrement interdits, deviennent presque impossibles; les travaux de l'industrie et du commerce sont encouragés, protégés, et ne serviront plus de prétexte aux avanies les plus oppressives.

Une ère nouvelle vient donc de commencer pour la Turquie; l'empire des lois et de la justice vient de s'établir par le concours de ministres habiles; espérons que leur vie sera assez longue pour consolider les monuments qu'ils viennent d'élever à la postérité.

autres dénominations sont aussi employées pour exprimer les lois ou décrets des autorités gouvernementales : celles de *fetva*, dont nos écrivains ont fait, en l'altérant, *setfa*, et celle de *firman*, plus vulgairement connue; mais il y a entre elles cette différence :

Le *fetva* فتوا est une décision religieuse ou juridique, émanée, soit du mufti, soit du *qady-l-qodat* ou *qady-l-a'sker*, c'est-à-dire du chef de la religion ou du ministre de la loi.

Le *firman* فرمان est une décision politique et administrative émanée du divan suprême, c'est-à-dire du corps gouvernemental.

Le *khatti-chéryf* خط شريف au contraire, acte de la volonté personnelle du sultan, émane de sa personne auguste elle-même, est ordinairement souscrit par sa propre main, et porte sa signature impériale, accompagnée d'une formule exécutoire autographe, composée des mots : *moudjibin-djeh à mel olounmaq babindèh* : *موجبیکه عمل اولماق بابنده*, ou seulement du mot *oloun-soun* اولنسون. C'est ce qu'indique la dénomination elle-même du décret ou de l'ordonnance, *khatti-chéryf* (écriture noble ou auguste).

خط شریف

ذات شوکتسمات حضرت خلافتپناھینک
 متخلق اولدقلری اخلاق حسنہ مرحمت
 ومعدلت سنیہ ملکداری واهالی پروری
 اقتضاسندن ناشی بودفعہ محضا تأیید دین
 ودولت و احیای ارکان ملک وملت نیت
 خیریه و ارادہ خالصہ سیلہ مجدد ا وضع
 وتأسيس قوانین شرعیہ ضمنندہ متعلق
 اولان ارادہ علیہ متمنہ لرینی حاوی عدالت
 افزای سنوح و صدور بیوریلان خط ہمایون
 شوکت مقرون شاھانہ لرینک صورتیدر

جملہ یہ معلوم اولدیغی اوزره دولت علیہ منک بدایت
 ظهورندنبرو احکام جلیلہ قرآنیہ وقوانین شرعیہ یہ
 کمالیہ رعایت اولندیغندن سلطنت سنیہ منک قوت

KHATTI-CHÉRYF.

Ceci est la copie du RESCRIPT AUGUSTE ET IMPÉRIAL (auquel est attachée la puissance), qui a été manifesté et proclamé comme un accroissement de justice.

Emanation de la volonté auguste renfermant le bonheur, relative au renouvellement de la disposition et des bases des *Canons sacrés*¹, purement dans l'intention sincère et le but bienveillant de raffermir la religion et le gouvernement, et de rétablir les usages du royaume et de la nation, conformément aux bonnes intentions de clémence et de justice auguste, impériale et bienfaisante, qui sont les qualités innées de SA MAJESTÉ, l'asile du khalifat, qui possède les insignes de la puissance souveraine.

Ainsi qu'il est connu de tous, la puissance et la force de notre gouvernement, ainsi que la tranquillité et la prospérité de nos sujets, étaient parvenus au plus haut degré, à raison de ce que, depuis le commencement de l'apparition de notre monarchie

¹ Voyez ci-après la note placée au bas de la page 13.

و مکنت و بالجملة تبعه سنک^۱ رفاہ و معموریتی رتبہ غایتہ
 واصل اولمشیکن یوز الی سنہ وارد رکہ غوائل متعاقبہ
 و اسباب متنوعہ بہ مبنی نہ شرع شریفہ و نہ قوانین
 منیفہ بہ انقیاد و امتثال اولخامق حسبیله اولکی قوت
 و معموریت بالعکس ضعف و فقرہ مبدل اولمش و حالبو
 کہ قوانین شرعیہ تحتندہ اداره اولخیاں ممالک پایدار
 اولہ میہ جئی و اختاتدن بولمش اولوب

جلوس ۵۱۰۰۰۰۰ روز فیروززندہبرو افکار خیریت اثار
 ملوکانہ مزدجی مجرد اعمار ممالک و انحا و ترفیہ اہالی و فقرا
 قضیہ نافعہ سنہ منکسر

و ممالک دولت علیہ مرک موقع جغرافیسنہ و اراضی
 منبتہ سنہ و خلقک قابلیت و استعداد لرینہ نظرًا اسباب
 لازمہ سنہ تشبث اولندیجی حالده بش اون سنہ ظرفندہ
 بتوفیقہ تعالی صور مطلوبہ حاصل اولہ جئی ظاہر اولمغلہ
 عون و عنایت حضرت باریہ اعتماد و امداد روحانیت
 جناب پیغمبریہ توسل و استناد برلہ بوندن بویله

^۱ Le mot que nous traduisons ici par *sujets*, est *تَبَعَة* *taba'ah*. Ce mot n'existe pas dans les dictionnaires ; il est le pluriel de *تابع* *tabi'*. On l'a employé ici pour qualifier tous les sujets de l'empire musulman ; ce qui efface complètement la distinction qui existait jusqu'à présent entre les musulmans *المسلمین* *él-muslemyn*, et les *رعایا* *rayas* (peuples conquis et infidèles).

auguste, on avait observé avec une entière soumission les décrets sublimes du Koran et les Canons légaux. Il y a 150 ans que, d'après des malheurs successifs et des causes diverses, et comme on ne se conformait et ne s'attachait plus ni à la Loi sacrée, ni aux Canons augustes¹, la puissance et la prospérité primitives se changèrent en faiblesse et en pauvreté : cela est une preuve évidente que la stabilité d'un état ne peut se maintenir lorsqu'il n'est point administré d'après les lois.

Depuis le jour fortuné de notre avènement auguste, nos pensées impériales (qui répandent les traces du bonheur) se sont portées exclusivement vers les moyens de faire prospérer les contrées et les provinces, et d'amener la tranquillité des peuples, ainsi que l'amélioration de la position des pauvres.

En considérant la situation géographique des lieux de notre empire, la fertilité des terres, la capacité et l'intelligence des peuples, il est évident que, dans le cas où l'on emploierait les moyens nécessaires, l'on obtiendra, dans l'espace de cinq ou dix ans, avec le secours du Dieu très-haut, les résultats que l'on cherche à atteindre.

Or donc, après nous être confié dans le secours et la bienveillance du Dieu très-Haut, après avoir imploré la médiation de notre grand Prophète, et

¹ Mouradgea d'Ohsson nomme *شرع* *cher* la législation religieuse, et *قانون* *qanoun*, la législation civile et politique.

دولت علیه ومالك بحروسه مرك حسن اداره سی ضمننده
بعض قوانین جدیده وضع وتأسيسی لازم ومهم

کوریننـرک

اشبو قوانین مقتضیه نك مواد اساسیه سی دئی امنیت
جان ومحفوظیت عرض وناموس ومال وتعیین ویرکو
وعساکر مقتضیه نك صورت جلب ومدت استخدای
قضیه لرندن عبارت اولوب

شویله که دنیاده جاندن وعرض وناموس دن اعز
برشی اولدیغندن بر آدم انلری تهلکه ده کوردجه
خلقت ذاتیه وجبلت فطریه سنده خیانتیه میل اولسه
بیله محافظه جان وناموسیچون البته بعض صورتلره
نشبته ایده جکی ، وبودئی دولت ومملکنه مضر اوله
کلدیکی مسلم اولدیغی مثللو

بالعکس جان وناموسندن امین اولدیغی حالده دئی
صدق واستقامتدن آیرلیه جئی وایشی وکوتی هان
دولت وملتنه حسن خدمتدن عبارت اوله جئی دئی
بدیهی وظاهردر

وامنیت مال قضیه سنك فقدانی حالنده ایسه
هرکس نه دولت ونه ملتنه اصنه میوب ونه اعمارملکه
باقه میوب دائمًا اندیشه واضطرابدن خالی اوله مدیغی

mis notre appui dans son assistance spirituelle; nous avons regardé comme nécessaire et indispensable d'instituer et d'établir quelques *règlements nouveaux*, dans le but de donner une bonne administration à nos provinces et à notre gouvernement auguste.

En conséquence les bases fondamentales de ces règlements importants sont relatives à la sécurité de la vie, à la conservation de l'honneur, de la réputation et de la propriété, enfin à l'établissement de l'impôt. Pour ce qui regarde les troupes, ces règlements ont rapport au mode de recrutement et au temps de la durée de leur service.

En effet, comme il n'y a rien dans le monde de plus précieux que la vie, l'honneur et la réputation, lorsqu'un homme se verra sur le point de les perdre, il s'attachera certainement à quelque mauvais parti pour conserver sa vie et son honneur, quand même il n'aurait pas eu, dans ses inclinations naturelles et dans ses goûts innés, de penchant qui le portât au mal; et par cette raison il deviendra certainement nuisible au gouvernement et à l'empire.

Tandis qu'au contraire dans le cas où il serait en sûreté pour sa vie et son honneur, il ne s'écartera pas de la droiture et de la loyauté, et il est clair et évident que toutes ses actions seront une suite de bons services envers le gouvernement et la nation.

Dans le cas où cet homme serait privé de toute sécurité pour ses biens, il ne s'intéressera ni au

مثلاً عکسی تقدیرنده یعنی اموال و املاکندن امنیت
کامله سی اولدیغی حالده دخی همان کندو ایشیله
و توسیع دائره تعیشیله اوغراشوب و کندوسنده کون
بکون دولت و ملت غیرتی و وطن محبتی ارتوب اکا
کوره حسن حرکتیه چالیشه جغی شپهسدن
ازاده در

و تعیین ویرکوماده سی دخی چونکه بر دولت محافظه
ممالکی ایچون البته عسکر و لشکره و سائر مصاران
مقتضیه محتاج اوله رق بو ایسه آنچه ایله اداره
اولنه جغنه و آنچه دخی تبعه نک ویرکوسیله حاصل
اوله جغنه بقاء بونک دخی بر حسن صورتنه باقلمق اهمر
اولوب

اگرچه مقدملرده واردات ظن اولمش اولان ید واحد
بلیه سندن له الحمد ممالک محروسه مز اهالیسی بوندن
اولجه قورتلمش ایسده آلات تخریبیه دن اولوب هیچ
بر وقتده نمره نافع سی کوریه میان التزامات¹ اصول

¹ التزام *iltizâm*. Ce mot, nom d'action de la huitième forme du verbe *لزم*, n'a pas, dans les dictionnaires, le sens qu'il a ici. Il signifie, suivant M. Bianchi, *concessions intéressées ou vénales, accordées par l'autorité; affermage*. M. de Sacy, dans sa *Chrest. ar.* t. III, p. 369, traduit ce mot par *ferme*, et le mot *ملتزم* par *fermier*; il ajoute: « La dénomination de *multezim* équivaut à celle de *proprié-*

gouvernement, ni à la nation, et ne s'occupera point à faire prospérer l'état, parce qu'il ne pourra être exempt de troubles et d'inquiétudes continuelles. Mais, au contraire, s'il a une sécurité parfaite pour sa fortune et ses propriétés, s'occupant alors seulement de gérer ses affaires et d'élargir le cercle de son revenu, il est hors de doute qu'il se livrera à des entreprises louables, et que, d'après cela, le zèle pour le gouvernement et la nation, ainsi que l'amour de la patrie, s'augmenteront en lui de jour en jour.

Quant à ce qui regarde les impôts, puisqu'il est absolument nécessaire, pour la conservation des états d'un empire, d'avoir des troupes, des armées, et de faire toutes les dépenses nécessaires; comme ces choses s'effectuent au moyen de l'argent, et que cet argent lui-même provient des impôts établis sur les sujets, il devient très-important de s'occuper de régler convenablement leur mode de perception.

Bien que, depuis peu de temps, les habitants de nos provinces, bien gardées, aient été délivrés (grâces en soient rendues à Dieu!) du fléau du monopole, qui était regardé autrefois comme une source de revenus annuels¹; cependant le principe nui-

taire, en Égypte; mais c'est par une suite d'abus et d'usurpations consacrés par une sorte de prescription.

Ces *iltizâm* ou affermages de certaines portions du revenu public ressemblent beaucoup aux anciennes fermes générales, qui, moyennant une somme convenue, percevaient à leur profit la plus grande partie des contributions du pays.

¹ Le mot *واردات* *vâridât*, est l'opposé de *خارجات* *khâridjât* (dépenses annuelles).

مضره سی الیوم جاری اوله رق بو ایسه بر مملکتک^۱ مصالح
سیاسیه و امور مالیه سنی بر آدمک ید اختیارینه و بلکه
ینجه جبر و قهرینه تسلیم دیمک اوله رق اولدیج آکر ذاتا بر
ایوجه ادمر دکل ایسه همان کندو چیقارینه باتوب
جمع حرکات و سکناتی غدر و ظلمدن عبارت اولمسیله
بعد ازین اهالی مالکدن هر فردک املاک و قدرتنه
کوره بر ویرکوی مناسب تعیین اوله رق کیمسه دن
زیاده شی الفه مامسی^۲

و دولت علیه مرک برا و بحرا مصارف عسکریه و سائره سی
دی قوانین ایجابیه ایله تحدید و تبیین اولنوب اکا کوره
اجرا اولمسی لازمه دندر

و عسکر ماده سی دی بر منوال محرم مواد مهمه دن
اوله رق اکر چه محافظه وطن ایچون عسکر ویرمک
اهالینک فریضه ذمتی ایسه ده شمذیه قدر جاری اولدیغی

^۱ *memlekét* (principauté). Ce mot, d'après M. Quatremère, désigne une grande province, gouvernée par un prince indépendant, ou par un vice-roi, qui, en l'absence du sultan, exerce toutes les fonctions inhérentes à la souveraineté. (Voyez la note des pages 98 et 99 de l'Histoire des Mamlouks, 2^e partie.)

^۲ On trouve dans le *Canon de Soleïman*, représenté à *Mourad IV* (p. 12), les mêmes règlements au sujet de l'établissement de l'impôt, pour qu'il soit réparti d'une manière égale et proportionnée sur tous les sujets.

Depuis l'établissement de la religion musulmane, les sujet

sible des *iltizâm* est encore aujourd'hui en vigueur, et en aucun temps on n'a vu le fruit de leur utilité, car ce sont des éléments de destruction. En effet, c'est pour ainsi dire livrer à l'arbitraire et à la main de la violence et de la brutalité d'un homme les affaires administratives et financières d'une province, quand même il ne serait pas un homme essentiellement loyal, et que, s'occupant seulement de son avantage, toute sa conduite et tous ses actes ne seraient composés que de tyrannie et d'exactions.

Il devient donc nécessaire pour l'avenir d'établir un impôt convenable, en rapport à la richesse et aux propriétés de chaque individu de nos états, bien gardés, et de ne rien demander en sus.

Il convient aussi que les dépenses pour nos armées de terre et de mer, et pour toute autre matière, soient effectuées d'après les lois spéciales qui auront été établies et déterminées.

Bien que les affaires relatives aux armées soient des plus importantes, ainsi qu'on l'a dit plus haut, et que, pour conserver le sol sacré de la patrie, donner des soldats soit une dette obligatoire pour les sujets, on ne s'occupait pas, suivant la manière employée jusqu'à présent, du nombre de personnes asservis non musulmans, nommés du nom générique de *rayas* رعایا, étaient soumis au paiement de la capitation, nommée *djezyéh* جزیه et *kharaïdj* خراج. Cet impôt ne pouvait se percevoir sur les musulmans. Quant à ceux-ci, ils étaient seulement astreints aux diverses dîmes établies par leur religion.

وجہلہ بر مملکتک عدد نفوس موجودہ استہ باقیہ رق
 کچندن رتبہ تچلندن زیادہ و کچندن نقصان عسکر
 استنہک ہم نظام سرلخی و ہم زراعت و تجارت مواد نافعہ سنک
 اخلاقی موجب اولدیغی مثللو

عسکرلکہ کلنلرک الی نہایۃ العمر استخدا ملری دخی
 فتوری و قطع تناسلی مستلزم اولمقدہ اولسیلہ هر
 مکلندن لزومی تقدیرندہ طلب اولنہ جق نقرات عسکرہ
 ایچون بعض اصول حسنه و درت و یاخوہ بش سنہ مدت
 استخدا مضمنندہ دخی بر طریق مناوبہ وضع و تأسیس
 اولمسی ایجاب خالدندر

و الحاصل بو قوانین نظامیہ حاصل اولدیغہ تحصیل
 قوت و معموریت و آسایش و استراحت ممکن اولمیوب
 جملہ سنک اساسی دخی مواد مشروحہ دن عبارت
 اولدیغندن

فیما بعد اصحاب جنکہ نک^۱ دعوالری قوانین شرعیہ

^۱ Le commerce et l'agriculture sont au nombre des choses approuvées et encouragées par le Prophète, car il dit : **التاجر الصدوق مع الکرام البررة** «rang des âmes les plus élevées par la piété.» Et dans un autre endroit : **الزرعي تاجر ربه** «L'agriculteur est récompensé par son Dieu.» (Mouradgèa d'Ohsson, tom. IV, 1^{re} partie, p. 197.)

^۲ Le mot **جنکہ** *djunhah*, traduit ici par *délit*, ne se trouve pas

existant dans chaque province; on pourrait même dire que ce qui fut la cause, soit du désordre de l'empire, soit des atteintes portées aux affaires importantes du commerce et de l'agriculture, était le mode de recrutement des troupes, par lequel on prenait tantôt plus, tantôt moins de personnes que cette province ne pouvait en fournir.

Comme pour ceux qui venaient à l'armée, l'obligation de servir jusqu'à la fin de leur vie était une cause nécessaire de dégoût et d'empêchement à la multiplication de l'espèce humaine¹, il devient nécessaire de poser et d'établir quelques règlements convenables aux soldats, qui seront demandés de chaque province, conformément au besoin, dans le but de fixer le temps du service à quatre ou cinq ans, à tour de rôle.

En résumé, tant qu'on n'aura pas acquis ces règlements organisateurs, on ne pourra obtenir ni force, ni prospérité, ni repos, ni bonheur, parce que le fondement de toutes ces choses est basé sur les articles qui ont été énoncés.

Or donc, à l'avenir, les procès des prévenus seront examinés avec soin, publiquement, et sui-

ainsi écrit dans les dictionnaires; c'est probablement le mot **گناه** *gūnah* persan, qui signifie *péché, faute, crime*. On trouve des exemples de permutation de lettres du même genre dans les mots **جلاب** pour **كل آب** *eau de rose*; **جسروك** pour **كسرك** *douane*, etc.

¹ La plupart des janissaires vivaient dans le célibat; on ne les empêchait pas cependant de se marier; mais ceux qui se mariaient

اقتضاسا که علنا بر وجه تدقیق کوزیلوب حکم
 اولیہدچہ ہیچ کیسه حقنדה خنی وجلی اعدام وتسمم
 معامله سی اجراسی جائز اولمامق
 وھیچ کیسه طرفدن دیکرینک عرض وناموسنه
 تسلط وقوعبولمامق

وهرکس اموال و املاکنه کمال سر بستیتله مالک
 ومتصرف اولارق اکا بر طرفدن مداخله اولمامق
 وقرضا برینک تمهت وقباحتی وقوعنده انک ورثه سی
 اول تمهت وقباحتن بری الذمه اوله جقلرندن انک
 مالنی مصادره ایله ورثه سی حقوق اوثیدلرندن محروم
 قلمناماق

وتبعه سلطنت سنیه مزدن اولان اهل اسلام وملد
 سائره بو مساعدات شاهانه مزه بلا استثناء مظهر
 اولوق اوزره جان وعرض وناموس و مال ماده لرندن حکم
 شرعی اقتضاسا که کافه ممالک محروسه مز اها لیسنه طرف
 شاهانه مزدن امنیت کامله ویرلمش

ne devaient plus prétendre à être élevés à aucune charge, parce
 qu'on pensait que l'attachement pour leur famille ne leur permet-
 trait pas de s'appliquer avec le même zèle à la guerre et au service
 du Grand-Seigneur. (Charte turque, par M. Grassi, t. I, p. 63.)

¹ Le mot *سر بستیت* *ser-bestyyet* est un des mots que les Turcs
 ont introduit nouvellement dans leur langue, quoique le primitif
 y existât déjà. Il dérive de *سر بست* *ser-best*, adjectif composé per-

vant les préceptes sacrés. Tant que le jugement n'aura pas été prononcé, il ne sera permis d'employer aucun moyen pour faire périr ou empoisonner, d'une manière cachée ou ostensible, quelque personne que ce soit.

Il ne sera dirigé d'attaque de la part de personne contre l'honneur et la réputation d'un autre.

Chaque individu sera possesseur et disposera de ses biens et de ses propriétés avec une entière liberté; on ne s'y interposera en aucune façon.

Dans le cas, par exemple, où une personne serait coupable d'une faute ou d'un crime, ses héritiers, étant innocents de ce délit, ne seront pas privés de leurs droits d'héritage par la confiscation¹.

Comme les musulmans et les autres peuples qui sont sujets de ma Sublime-Porte sont l'objet, *sans exception*, de ces concessions impériales, une sécurité parfaite pour la vie, l'honneur, la réputation et la propriété a été accordée par notre volonté impériale à tous les habitants, de nos états, bien gardés, conformément à la loi sacrée.

san, qui signifie *libre*, auquel on a ajouté le *س* pour en faire un nom abstrait; puis les Turcs l'ont, pour ainsi dire, arabisé, en ajoutant un *techedyd* sur le *ye*, et le faisant suivre d'un *hé*.

¹ La confiscation des biens de tous les officiers disgrâciés ou mis à mort était un des revenus du *خزانه* *khaznè* (trésor particulier) du sultan, ainsi que le droit qu'avait ce prince d'hériter des officiers du sérail, et de ceux de la Porte ou de l'empire, à l'exclusion de leurs enfants et de leurs parents; il n'y avait que le corps des ulémas qui fût exempt de cette loi de spoliation. (Tableau de l'empire ottoman, par W. Eton, t. I, p. 63.)

و دیگر خصوصاً دخی اتفاق آرا ایله قرار ویرلمسی لازم کلمش اولمغله مجلس احکام العدلیه اعضاسی دهاس¹ لزومی مرتبه تکثیر اولنه رق و وکلا و رجال دولت علیه مز دخی بعض تعیین اولنه جق ایامده اوراده اجتماع ایدرک و جمهاسی افکار و مطالعتنی هیچ چکمیوب سر بستجه سویلیه رک اشبو امنیت جان و مال و تعیین ویرکو خصوصلرینه دائر قوانین مقتضیه بر طرفدن قرارلشدیریلوب و تنظیمات عسکریه مادهسی دخی باب سر عسکری دار شوراسنده² سویله شیلوب

هر بر قانون قرار کیر اولدقجه الی ما شاء اه تعالی دستور العمل طوئلق اوزره بالاسی خط هایومز ایله تصدیق و توشیح اولمق ایچون طرف هایومزه عرض اولنسون و اشبو قوانین شرعیه مجرد دین و دولت و ملک و ملتی احیا ایچون وضع اولنه جق اولدیغندن جانب هایومزدن خلافنه حرکت و قوعبولیه جغنه عهد و میثاق اولنسون

خرقه شریفه اوطه سنده جمیع علما و وکلا حاضر

¹ دخی dahá est ici mis pour دهاس.

² Le mot شورأ chourá (conseil militaire), écrit de cette manière, n'est pas dans le dictionnaire de Meninski; mais on le retrouve dans celui de Castell, écrit سُورَى consulendi actus, ou bien سُورَى

Pour les autres points, comme il est devenu nécessaire de les établir par le concours des conseils, les membres de l'assemblée des décisions juridiques (Conseil de justice), qui seront portés au nombre requis par le besoin, ainsi que les ministres et les grands de l'état, se rassembleront au Conseil, dans certains jours qui seront indiqués, et parleront en toute liberté, en ne retenant aucune de leurs réflexions ni aucun de leurs avis. Ils s'efforceront, d'un commun accord, à établir les règlements importants concernant la sécurité de la vie, de la propriété, et la fixation de l'impôt; les affaires relatives à l'organisation de l'armée seront débattues au Conseil militaire, séant au palais du *sérasker*.

Lorsqu'une ordonnance aura été arrêtée, on la présentera à notre Trône Impérial, afin que la tête de cet acte soit sanctionnée et revêtue de notre visa impérial, pour qu'il soit regardé comme un ordre auquel on devra se conformer à jamais, suivant la volonté Dieu.

Comme ces règlements sacrés n'ont été établis que dans l'unique but de faire revivre la religion, le gouvernement, la nation et l'empire, un pacte et un engagement seront contractés par nous, afin qu'aucune atteinte n'y soit portée par notre pouvoir impérial.

En conséquence, un serment sera prononcé par

consilium. On le trouve aussi écrit شوری dans le Dictionnaire turc de M. Bianchi.

اولدقلرى حالده قسم بالله¹ دى اولندرق علما ووكلا دى
تحليف اولنه جغندن

اكا كوره علما ووزرادن والحاصل هر كيم اولور ايسه
اولسون قوانين شرعيه محالف حركت ايدنلرك قباح
تابته لرينه كوره تادييات لايقه لرينك هيچ رتبه يه
وخاطر وكوكله باقلميه رق اجراسى ضمننده مخصوصا
جرا قانوننامه سى دى تنظيم ايتدزلسون

وجمله مأمورينك للحالة هذه مقدار واى معاشلرى
اولدزق شايد هنوز اولميانلرى وار ايسه انلردى تنظيم
اولنه جغندن شرعا منفور اولوب خرابيت ملكك سبب
اعظمى اولان رشوت² ماده³ كريبه سنك فيما بعد عدم

¹ Les musulmans sont dans l'usage habituel de prendre Dieu à témoin de ce qu'ils avancent. Ils emploient alors la formule **والله** ou **allah** qui est une sorte de serment. Lorsqu'ils affirment une chose, ils ajoutent le mot **بالله** *billah* et souvent celui de **تالله** *tillah*, pour donner à leur assertion un dernier degré d'affirmation. (Mouradgea d'Ohsson, IV, 2^e p., pag. 466; Dictionn. franç.-ar. de M. Marcel.)

Ce qui donne au présent *Khatti-chéryf* le caractère d'une charte, est le serment par lequel le Grand-Seigneur s'engage à maintenir les garanties qu'il donne à ses sujets.

Le manteau du Prophète dont il est question dans ce même paragraphe, se nomme **برده** *bordah*. C'est aussi le nom d'un poème composé par Cherif-eddyn el-Boussyry en l'honneur de Mahomet, par lequel il prétendait avoir été guéri en songe de la cécité. (Contes du cheykh El-Mohdy, III, 35g; voyez aussi d'Herbelot.)

² **رشوت** *richvét*. Ce mot signifie les présents qui servent à corrompre les juges, et qu'on leur donne en sus des droits qu'ils prélèvent légalement. M. Marcel n'apprend que le mot **رشوة** *richouét*

Nous, en prenant Dieu même à témoin, lorsque tous les ulémas et les ministres d'état seront réunis dans la salle qui renferme le manteau glorieux du Prophète. Puis, ensuite, on fera prêter aussi serment aux ulémas et aux ministres d'état.

Conformément à cela, un Code pénal sera rédigé, dans le but spécial de faire exécuter (sans avoir aucun égard pour le rang, la considération et le crédit) les châtimens mérités par le délit constaté de ceux qui commettraient des actes contraires aux lois sacrées, quand même ils seraient ulémas, vizirs, et en somme quelque personne que ce soit.

Les traitements de tous les administrateurs sont, en ce moment, d'une quotité suffisante; si par hasard il y avait encore maintenant des fonctionnaires qui ne fussent pas rétribués d'une manière convenable, ils seront régularisés; puis on s'occupera à établir fermement, au moyen d'une loi sévère, l'abolisse-

s'emploie aussi au Kaire pour indiquer le présent que l'on fait à tout administrateur, vizir ou autre, dans le but d'en obtenir une place. Ce mot est pour les supérieurs ce que le *بخشيش*, *bakhchych* (pourboire) est pour les inférieurs.

Dans le *Canon de Suleïman*, représenté à Murad IV, le vizir, s'adressant à l'empereur, lui tient un langage en tout semblable au paragraphe ci-dessus, lorsqu'il dit, page 25 : « Les kadis ont leur temps d'exercice et de non-activité. Lorsqu'il y a cinq ou six concurrents à la poursuite d'un *kadilik*, on les examine, et selon les canons, on devrait donner la préférence au plus savant; mais très-souvent les *kadileskiers* la donnent à la sollicitation ou à l'intérêt, sans avoir aucun égard au mérite, congédiant celui qui ne donne point de présents, et le remettant à une autre vacance (ce qui est très-préférable), lorsque V. M. en sera avertie. »

Plus loin, on lit (p. 202), au sujet de la complaisance des grands

وقوعی ماده سنک دخی بر قانون قوی ایله تأکیدینه
باقلسون

وکیفیات مشروحه اصول عتیقه بی بتون بتون تغییر
و تجدید دیمک اولاجغندن اشبو اراده شاهانه منر در
سعادت و بالجله ممالک محروسه منر اهالیسنه اعلان
و اشاعه اولنه جغی مثللو دول متحابه دخی بو اصولک ان
شاء الا تعالی لا الابد بقاسنه شاهد اولمق اوزره در
سعادت مزده مقیم بالجله سفرایه دخی رسما بیلدرلسون

هان رمز تعالی حضرتلری جمله مزی موفق بیورسون
و بو قوانین مؤسسه نک خلافنه حرکت ایدنر الله
تعالی حضرتلرینک لعنتنه مظهر اولسونلر والی الابد
فلاح بولسونلر آمین

dignitaires : « Les *kadileskiers*, de crainte d'être disgraciés injuste-
« ment, ceux qui sont possédés d'ambition et d'avarice, entraînés par
« le génie du temps, vendent les *kadiliks* à des personnes indignes.
« De plus, la vénalité s'était introduite parmi les *mulazims*, qui ne
« montent plus par degrés; de simples *kiatips*, des *voïvodes*, des *sou-*
« *bachis* et autres personnes du commun, se font *mulazim* (professeur
« dans le droit, aspirant au *hadilik*) pour de l'argent; et en peu de
« temps deviennent *muderris* et *hadis*, tellement que ces abus ont
« donné lieu à l'ignorance qui règne aujourd'hui, sans qu'on distingue
« les bons des mauvais sujets. De là viennent les injustices et les con-
« cussions. »

¹ Aussitôt l'apparition de cet acte si important, les journaux

sement complet à l'avenir de l'usage honteux du *richvet*, qui est la cause principale de la destruction de l'empire, et qui est repoussé par la loi.

Comme les dispositions qui viennent d'être expliquées sont, pour ainsi dire, un rétablissement et un renouvellement total des anciens usages, notre volonté impériale sera proclamée et notifiée aux habitants de Constantinople, ainsi qu'à ceux de tous nos états, bien gardés; on en donnera aussi connaissance, d'une manière officielle, à tous les ambassadeurs qui résident à notre Cour de félicité, afin que les puissances amies servent de témoins pour la durée de ces institutions, jusqu'à la fin des siècles, s'il plaît au Dieu très-Haut.

Que le Dieu Suprême daigne nous être favorable à tous!

Que ceux qui agiront contrairement à ces Canons fondamentaux, soient l'objet de la malédiction de Dieu, et qu'ils ne jouissent d'aucun bonheur jusque dans l'éternité! Amen!

français se sont empressés de le faire connaître au public, les uns par des extraits, les autres par la reproduction de la traduction, insérée dans le journal de Smyrne. La haute importance de cette pièce fondamentale pour le droit politique de l'empire ottoman nous a fait penser que nos lecteurs verraient avec plaisir la publication du contexte authentique lui-même, accompagné d'une nouvelle version, faite le plus littéralement possible sur l'original.

Pour garantir l'exactitude de notre travail, il nous suffira de dire que nous nous sommes fait un devoir de le soumettre à l'examen de M. Bianchi, qui a bien voulu en faire la révision avec son obligation ordinaire.

BELIN.

RELATION

D'un voyage en Chine, par M. l'abbé RICHENET.

(Suite et fin.)

Le 8 un mandarin bon homme et chargé de nous accompagner vient nous faire visite. Comme il y a très-peu d'eau dans la rivière, il faut de petites barques; mais, de crainte que nous ne soyons gênés par nos effets, on nous en donne une troisième pour en porter une partie. Ces barques sont longues, mais fort basses; il y au milieu un endroit de six ou sept pieds dans lequel on peut se tenir debout, mais qui n'a pour plancher que des bambous mal unis. Devant et derrière cette place sont nos malles, et par-dessus un plancher pour coucher et s'asseoir. Point de chaises, point de tables; mon bureau, placé sur ce plancher, est ma seule table pour manger et pour écrire; et pour m'en servir il faut me tenir debout dans l'endroit creux qui est à côté. Pour porte et pour fenêtre, c'est une partie de la couverture qu'on avance ou qu'on retire; s'il pleuvait on ne pourrait pas l'ouvrir, et l'on ne verrait presque pas clair. Au reste, une demi-heure après que nous avons été partis, nous avons commencé à éprouver combien il était nécessaire de ne pas avoir de plus grands bateaux. Nous avons rencontré des bancs de cailloux

qui laissaient un passage si étroit et si peu profond, que nous avons eu de la peine à nous en tirer; et depuis nous avons touché fréquemment le fond, ce qui occasionne un cahotement tout au plus agréable. Néanmoins, comme nous descendons la rivière, nous allons passablement vite, quoique nous n'ayons que deux bateliers pour chaque barque, tandis qu'il y en avait sept ou huit dans la dernière que j'ai quittée. Les rivages sont formés quelquefois par des montagnes, et quelquefois des terres cultivées. Le peu de villages et le peu de population que l'on y voit indique assez que ces terres ne sont pas bonnes.

Le 9 nous passons par Koan-ding-fou.

Le 10 au matin, nous nous arrêtons à Yu-kao, port de Yuen-chang-hien, qui en est à une demi-lieue. On nous donne d'autres barques plus grandes, parce que la rivière devient plus navigable; sans être ni fort grandes, ni brillantes, elles sont suffisamment commodes, et deux nous suffisent. Nous ne partons que le 11. Hautes roches sur le bord de la rivière; plusieurs jolies maisons bâties dans des espaces que laissent ces roches, espaces si petits que les maisons touchent les deux roches; puis petites plaines; ensuite roches, dont une carrée comme un château fort, une autre élevée en forme de pyramide: les plaines bien cultivées, les roches couvertes en grande partie de broussailles et petits arbres; une cinquantaine d'arpents couverts de joncs. Cette variété, ces roches surtout forment un aspect pittoresque et agréable. A deux heures et demie

nous arrivons à Ye-yan-hien, ayant fait six lieues. Nous nous arrêtons pour prendre l'étape, et nous partons.

Le 12 nous couchons près de Koue-ki-hien. Ce jour et le 13, quelques gros rocs, quelque terrain inculte, quelque autre meilleur, quelques maisons, mais point de villages.

Le 14 nous passons à Ngan-gin-hien, qui paraît peu de chose, ainsi que les autres villes des jours précédents. Le 15 nous passons près de Hiu-kan-hien; on nous y donne l'étape pour jusqu'à Nantching, parce qu'il n'y a plus de ville jusque-là. Belle campagne bien cultivée et boisée; néanmoins peu de villages : quelques marécages ou espèces d'étangs annoncent que l'on n'est pas loin du lac.

Le 16 pluie. Nous nous arrêtons pendant deux heures près d'un beau village, pour la laisser passer. Grandes prairies où l'on coupe maintenant le foin, et on le transporte dans des barques. Ce sont les premières prairies que je vois en Chine. A onze heures nous entrons dans le lac Po-yan, ou plutôt nous le voyons à un mille de distance de la rivière ou du canal que nous suivons. Le terrain près du canal est couvert, en grande partie, d'un petit jonc que l'on fauche actuellement; dans quelques endroits c'est du foin ou regain; ailleurs c'est du padi (riz d'une inférieure qualité), blé noir, etc. A quatre heures et demie nous arrivons à un joli village où nous nous arrêtons pour la nuit.

Le 17, la pluie avec un fort vent, qui a com-

mencé au milieu de la nuit et duré tout le jour, nous empêche de quitter notre mouillage.

Le 18, la pluie ayant cessé le matin, nous partons à six heures. Grande difficulté d'avancer à cause du vent fort et tout à fait contraire; thermomètre, 54°. A midi nous nous arrêtons près d'un joli petit village en attendant que le vent change ou s'affaiblisse, et nous y restons tout le jour. On joue la comédie tout près de nous. On y accourt en affluence des villages voisins : elle cesse à cinq heures et recommence à six heures et demie. Cette campagne est belle : on peut juger de sa richesse par le grand nombre de jolis villages bien bâtis, bien boisés, dont elle est couverte; ils sont petits, mais si rapprochés, que l'on pourrait presque jouer à la raquette de l'un à l'autre.

Le 19 nous partons à six heures, avec un vent fort et froid; thermomètre, 46°. A dix heures du matin nous arrivons à Nan-tching-fou, capitale du Kiang-sy, et nous n'en partons que le lendemain à quatre heures et demie de l'après-midi.

Le 22, à sept heures du matin, nous arrivons à Fou-tching-hien. Le mandarin étant absent, les commis refusent de donner l'étape et de payer les bateliers.

Le 23, à trois heures huit minutes, nous arrivons près de Ling-kiang-fou. Le 25 nous passons Sin-gan-hien; le 26, Hia-kiang-hien; le 27, Ki-chouihien, et nous couchons à Kin-gan-fou.

Le 28, en partant de Kin-gan-fou, je m'aper-

çois que mon domestique n'est pas rentré dans la barque. J'en avertis les bateliers : ils s'arrêtent vers les dernières maisons du faubourg. J'envoie un batelier en ville pour le chercher : il revient sans l'avoir trouvé ; j'en envoie un autre qui ne réussit pas mieux , et nous partons. Deux heures après, le domestique nous joint, ayant pris un petit bateau pour courir après nous. Il a donné la preuve que tout Chinois ne vole pas toutes les fois qu'il le peut. Il était occupé au moment du départ à changer en piastres de l'argent en pains, que je lui avais confié pour cela. Ses gages étaient payés en partie d'avance. Il aurait pu impunément nous laisser courir, et s'en venir tranquillement, en bourgeois, avec la somme assez considérable qu'il avait en main. A sept heures je m'arrête près de notre mandarin, qui était arrêté depuis quelque temps. Notre autre mandarin et M. Dumazel étaient allés plus loin. Comme le vent est fort, il est difficile de rester ensemble. Pendant la nuit la force du vent cesse.

Le 29 nous partons à six heures : beau temps, bon vent frais. A midi nous arrivons vis-à-vis Tai-ho-hien, qui est à une demi-lieue. Je fais une agréable promenade de trois heures sur le gazon, puis à travers la campagne, qui est charmante par le mélange de champs de légumes, les uns plus, les autres moins élevés, au milieu d'un grand nombre de tombeaux, dont quelques-uns de pierres et ornés, et le plus grand nombre de simples monticules de gazon. Des champs de cannes à sucre, des

arbrisseaux en forme de haies, le long des sentiers, plusieurs arbres superbes, quelques jolis villages, quelques maisons isolées, dans cette jolie campagne de jardins en vue de la ville. Nous ne partons que le lendemain. Rivages pittoresques.

Le 1^{er} décembre, à onze heures, nous arrivons à Ouang-gan-hien. A midi arrive à côté de nous un nouveau *Tsian-kiun* (général des troupes) de Canton, avec cinq barques. Les mandarins du lieu viennent le visiter avec l'appareil ordinaire. Musique, décharge de canons; grande foule de spectateurs. Ce *Tsian-kiun*, pour aller plus vite et pour éviter les huit bancs de sable que nous avons à passer, quitte ses barques et va par terre. Ses barques le suivent. Ayant reçu l'étape, nous partons, et nous nous arrêtons de nouveau à six heures; vent fort et violent toute la nuit.

Le 2 nous partons à sept heures; beau temps; thermomètre, 44°. Écueils; hautes montagnes sur le rivage. Ma barque ayant heurté contre un rocher prend eau, et quelques-unes de mes malles sont mouillées. Nous nous arrêtons à cinq heures et demie; temps tranquille et moins froid.

Le 3 continuation de beau temps. Rivière pleine de rocs, courant rapide, difficile à surmonter. Au milieu du jour les barques du *Tsian-kiun* de Canton nous joignent près d'un village où nous nous arrêtons pendant trois heures.

Le 4 temps et chemin comme hier. Nous voyons des pêcheurs avec des pélicans, sur de simples pe-

tits radeaux. A trois heures, thermomètre, 61°. A quatre heures et demie nous arrivons à Kan-tcho-fou.

Les 6, 7, 8 et 9 nos barques vont si lentement, à cause du défaut d'eau, que je fais de longues excursions dans la campagne, quelquefois à une grande distance de la rivière. Le terrain est presque tout glaiseux. Environ une moitié est de champs de cannes à sucre que l'on coupe maintenant. Je me suis arrêté à quelques maisons où on les presse. Ces pressoirs consistent en deux cylindres de pierre placés perpendiculairement, et qu'un, quelquefois deux buffles font tourner : on fait passer les cannes entre ces deux cylindres; le suc tombe dans une rigole qui est sous terre, et le conduit à dix ou douze pieds de distance dans les chaudières, qui sont dans une grande fosse où l'on fait bouillir ce suc. C'est comme une mélasse claire.

J'ai passé par plusieurs plantations alignées de petits pins. Le terrain, de terre glaise, forme des allées et un chemin durs et unis comme une aire à battre, ou plutôt comme une seule pièce de roc. On voit quelques arbres à suif. On rencontre peu de villages, mais beaucoup de hameaux et grosses fermes isolées. Les femmes, dans ce quartier, paraissent n'être pas renfermées comme ailleurs. On en rencontre un grand nombre qui vont et viennent; on n'en voit aucune qui ait de petits pieds, suivant la coutume chinoise. La campagne est entrecoupée de plusieurs collines, à peu de distance et quelquefois

près de la rivière. Le 7 nous passons par Nan-kan-hien. Le 9 je traverse une campagne dont les champs sont en amphithéâtre, mais une heure après les montagnes viennent sur le bord de la rivière. La difficulté, le danger de grimper ces rocs escarpés, la crainte de perdre la rivière et nos barques en prenant des chemins moins difficiles, mais détournés, me déterminent à rejoindre les bateaux et à rentrer dans ma solitude. A la nuit nous mouillons près de Nan-gan-fou.

Le 10 au matin nous avançons jusqu'à la hauteur de l'auberge, où l'on nous conduit en chaises à porteurs, quoique nous n'en soyons qu'à quelques minutes. C'est la même où nous avons logé en allant. Les gens de cette auberge sont de bonnes gens, mais extrêmement importuns, surtout le chef et son neveu, jeune homme d'environ vingt ans, qui est bachelier. Ils voudraient être toujours avec nous, tout voir, tout examiner.

Le 11, à sept heures et demie, après un bon déjeuner ordonné par le gouverneur de la ville, ainsi que le dîner et le souper de la veille, nous entrons en chaises à porteurs pour passer la montagne de Méline. Nous avons cent-dix hommes, tant portefaix que porteurs de chaises. Le montant de leur salaire, dit notre mandarin, va à plus de 30,000 sapecs, c'est-à-dire environ 230 francs. Le bagage du Tsian-kiung que nous rencontrâmes il y a quelques jours partit hier de Nan-gan. Il fallut, nous a-t-on dit, sept cents hommes pour le porter à Nan-hiung. La

procession prodigieuse d'allants et venants, surtout de portefaix, rend la route un peu lente et moins agréable. Le chemin est le plus souvent si étroit, qu'il faut aller à la file. Un seul qui s'arrête retarde toute la procession. Il serait difficile de dire combien de milliers de portefaix nous avons rencontrés. A midi un quart nous nous arrêtons dans le plus gros village de la route. Le dîner était prêt; on était allé auparavant pour le faire préparer. Après trois quarts d'heure nous nous remettons en route. Le chemin devient plus large et plus facile. Je crois que l'on rencontre au moins cent villages sur la route de cette journée. Deux des porteurs de ma chaise étaient si petits et avaient l'air si faibles, que ce fut pour moi une raison (outre celle de prendre de l'exercice et de mieux voir) de marcher plus de deux heures, afin de les soulager. Malgré cette apparence de faiblesse, ils firent la route sans prendre d'autre repos que celui du temps du dîner, et (excepté sur la montagne où ils ne pouvaient passer par-devant la file non interrompue de coulis) ils allaient si vite que j'avais peine à les suivre. A cinq heures nous arrivons à l'entrée de Naniung-fou, et un peu avant six heures, à notre auberge sur le port, la même où nous avons logé en allant.

Le 12 on nous procure des barques. J'observe que celle que l'on me destine a une couverture si mauvaise, que l'on y serait exposé au vent et à la pluie : on m'en donne une autre; elle est neuve et

grande, mais incommode, parce qu'elle est si basse qu'on ne peut y marcher sans se baisser, et ses portes joignent fort mal. Il est difficile de se garantir du froid. Nous ne partons qu'à six heures du soir, et nous nous arrêtons bientôt après. Il y a si peu d'eau, qu'il faut presque continuellement soulever les barques.

Le 13, eau également basse. Forte gelée blanche. A huit heures, thermomètre, 40° . Le soleil commence à paraître. A trois heures, thermomètre, 68° . Je m'arrête à huit heures et demie du soir, sans avoir atteint ni vu de tout le jour les barques de M. Dumazel et du mandarin. Comme elles sont plus petites que la mienne, elles marchent mieux, c'est-à-dire se traînent plus aisément sur ce sable couvert de deux ou trois pouces d'eau.

Le 14, gelée blanche. A huit heures, thermomètre, 44° , et à trois heures, 71° ; beau.

Le 15, temps obscur. A huit heures, thermomètre, 60° , et à trois heures, 63° . Rochers immenses, de plusieurs centaines de pieds de haut, et ressemblant à une forteresse. A quatre heures, brume. Je m'arrête à sept heures sans avoir atteint M. Dumazel et le mandarin.

Le 16 je pars avant six heures, et arrive au port de Cho-tcheu à sept heures et demie. Il a fait une petite pluie toute la nuit, et elle continue. Il est question de changer de barques. On nous en amène qui sont petites et fort mauvaises. Je refuse celle qui m'est destinée; on m'en amène une autre qui

ne vaut pas mieux, et l'on me dit qu'il n'y en a pas d'autre. Je la refuse encore. Un orage commence et dure jusqu'au milieu de la nuit. Le lendemain matin on m'amène une barque qui est propre, comode et suffisamment grande. Celles de notre mandarin et de M. Dumazel sont pitoyables. Il est aisé de nous apercevoir que nous sommes dans la province de Canton. Les égards envers nous ne sont plus les mêmes et notre mandarin timide n'ose rien dire; car je n'ose attribuer son silence et son inactivité à aucune connivence avec les commis des tribunaux. Quoi qu'il en soit, le 17, après avoir reçu une mince étape, moindre pour M. Dumazel et pour moi que pour notre mandarin seul, nous partons à neuf heures et demie. Aussitôt que nous avons quitté la ville, nous voyons la rivière qui conduit au Hou-kouan. Montagnes; hauts rochers; beau temps; pêches avec des pélicans et de petits radeaux de bambous. Nous nous arrêtons à six heures et demie.

Le 18 nous partons à six heures et demie. Bon vent frais. Aujourd'hui ainsi qu'hier les rochers sur le rivage sont si fréquents qu'on ne peut guère s'y promener; il faudrait bientôt et trop souvent rentrer dans les barques. Dans les endroits cultivés, nous voyons des champs de petites cannes à sucre. A dix heures nous passons le mio qui est dans un trou de rochers, et que nous avons visité en allant. Point de soleil tout le jour, brume sur le soir. Nous nous arrêtons à six heures et demie; peu après

vent violent ou petit orage, qui dure la plus grande partie de la nuit.

Le 19, après midi, le rivage devenant praticable, je fais une promenade. Ma barque ayant le vent en poupe, je ne puis la suivre que des yeux. La vitesse avec laquelle je suis obligé de marcher m'empêche d'examiner la campagne. Au reste j'y perds fort peu; on n'y voit à présent que des cannes à sucre, des raves et quelques autres légumes, outre un peu de blé nouvellement ensemencé. Cette campagne n'est pas à beaucoup près brillante; elle n'est éloignée que de quelques portées de fusil d'horribles montagnes : sur quelques-unes il y a beaucoup de gros arbres; le long des champs il y a pour défense une grosse forte plante de trois ou quatre pieds de haut, en forme de chandelier à sept ou neuf branches, et qui a des pointes partout. Ce que nous avons parcouru de la province de Canton me donne lieu de croire que c'est la plus montagneuse, la moins riante et la moins belle de toutes celles que nous avons vues. Je n'en excepte pas même le Tche-kiang, dont une partie est pire que le Canton, mais dont la partie nord est beaucoup plus belle. Quant à la fertilité ou utilité, la province de Canton produisant beaucoup plus de riz, est, je pense, préférable. On fait dans le Canton beaucoup de sucre blanc et de sucre candi, mais les cannes que j'ai vues dans le Kiang-sy ne peuvent produire, me dit-on, que de la mélasse.

À quatre heures et demie nous arrivons à Tsin-

yuen-hien. J'y suis arrivé à pied, traversant un très-long faubourg. J'ai eu soin de tenir mon mouchoir de manière à cacher ma barbe et ma figure autant que je le pouvais. Je me félicitais pendant quelques minutes de ne point entendre les expressions *fan-kouei*, quoique je fusse dans la province de Canton; mais bientôt j'ai cessé de m'applaudir, entendant cinq à six fois l'inévitable apostrophe. Elle n'a été cette fois cependant prononcée qu'à voix médiocre, et il n'y a eu que cinq à six jeunes gens qui couraient en avant, puis s'arrêtaient pour mieux me voir.

Le 20, montagnes couvertes d'une petite herbe, et paraissant d'un vert bleuâtre. Quelques langues bien étroites de terres cultivées; collines sur lesquelles quelques petits carrés de quelques toises cultivés par-ci par-là. Fours à briques. A neuf heures beau village et une plaine de quelques milles. A deux heures nous arrivons à San-chouien ou plutôt au corps de garde qui en est éloigné d'un quart de lieue. La ville n'est ni grande, ni belle; la campagne est fort indifférente; je n'y ai aperçu que les restes d'un pauvre riz ou padi, indice de la pauvreté du terrain. Le domestique du mandarin va en ville et revient avec la nouvelle qu'il n'y a point d'étape à nous donner.

Le 21 nous trouvons la campagne plus belle. L'on ne voit plus de montagnes, mais seulement quelques collines. A mesure que nous avançons, les rivages sont mieux peuplés, les villages mieux bâtis. Le terrain est bas, presque au niveau de la

rivière : il paraît très-fertile; mais, étant en grande partie couvert d'eau, il a l'air de marécages. Il y a si peu d'eau dans la rivière que nous ne pouvons avancer, et nous sommes obligés d'attendre la marée : elle monte à treize lieues au-dessus de Canton. A neuf heures du soir nous passons Fou-chen, et une demi-heure après nous nous arrêtons pour la nuit.

Le 22 nous partons à six heures, et nous arrivons, à dix heures et demie, près des factoreries européennes de Canton. Nous prévoyons que, conformément aux ordres de l'empereur, l'on ne nous permettrait certainement pas de rester dans cette place. Nous ne nous soucions pas de nous y arrêter pour peu de temps, parce qu'un tel séjour serait inutile, nous occasionnerait des dépenses, et pourrait nous exposer à quelque désagrément. Les mandarins nous ayant sous les yeux, tenteraient peut-être de nous faire embarquer pour l'Europe, ce que nous avons à cœur d'éviter, désirant rester le plus près possible, jusqu'à ce que nous ayons reçu des nouvelles des instructions de Pékin. Pour ces raisons nous ne quittons point nos barques, nous tâchons de sonder quelles sont les dispositions du gouvernement à notre égard : et avant que d'avoir quelque renseignement à ce sujet, nous croyons ne devoir faire aucune démarche pour obtenir notre but, qui est de ne pas nous éloigner. Quoique à certains égards nous désirerions rester à Canton, nous nous gardons bien de le témoigner. Nous restons

ainsi plusieurs jours sans rien apprendre de l'intention des mandarins. On nous dit ne pouvoir les trouver, pour leur parler de notre affaire. Enfin le chef des marchands nous demande si nous voulons aller demeurer dans telle maison (celle d'un Européen). Je lui réponds que nous n'avons rien de particulier avec cet Européen, et que nous n'avons rien à lui demander; que si les mandarins nous indiquent cette maison ou toute autre, et assurent de nous y procurer tout ce qui nous est nécessaire, suivant la promesse qu'on nous a faite à Te-tcheu, qu'ici comme dans la route on nous fournirait tout ce dont nous aurions besoin, nous étions prêts à y aller. Mais comme je sais que toutes les dépenses que les mandarins ordonneront de faire à notre occasion seront inmanquablement payées par les Hanistes et surtout par le chef, je profite de l'occasion pour tâcher de mettre ce chef dans notre sens et l'amener à appuyer notre plan, en le prenant par son propre intérêt. Je lui représente que si nous descendons à Canton ce seront de grandes dépenses pour le gouvernement (je feins de ne pas soupçonner qu'elles tomberont sur lui); qu'outre les frais de la maison et de notre subsistance pendant le temps que nous y resterons, les frais de notre passage en Europe seront considérables; qu'il ne suffira pas de payer le capitaine qui nous transportera; que, comme il ne pourra nous conduire qu'en Angleterre, nous aurons besoin d'argent pour aller de là dans notre patrie; qu'on nous a promis, en nous faisant retourner sur

nos pas, de défrayer entièrement notre retour; qu'il faudrait bien pour cela 4 ou 5,000 piastres (je mettais la chose à haut taux, parce que je me proposais, en cas que les mandarins voulussent nous faire embarquer pour l'Europe, d'engager le chef de la compagnie anglaise à prévenir les capitaines, et leur recommander de demander un prix exorbitant pour notre passage, afin de déconcerter les mandarins, et les disposer à nous laisser tranquilles); que nous serions fâchés d'être ainsi à charge au gouvernement, mais que nous voyons un moyen de l'éviter; qu'on peut nous envoyer à Macao, en nous donnant seulement ce qui est nécessaire pour nos premiers frais, habillements européens, etc. que là nous avons des amis, et nous trouverons moyen de nous arranger. Cette proposition, ainsi que je l'espérais, est fortement goûtée. Il dit qu'il va la communiquer aux mandarins. Le lendemain, 28 décembre, il vient nous dire qu'elle est acceptée; mais qu'il faut faire un écrit pour attester que c'est nous qui faisons cette demande. Il nous présente cette pétition toute faite, et nous engage à la signer, en nous promettant 300 piastres pour aller à Macao. Le lendemain matin, 29 décembre, le mandarin qui nous avait accompagnés dans tout le voyage vient nous rejoindre, et nous annoncer qu'il a ordre de nous accompagner encore, que nous pouvons partir dès aujourd'hui. Des barques fournies par le gouvernement arrivent: on y transporte nos effets, et nous sommes prêts à partir le 30 au matin.

Mais les bateliers ont quelques arrangements à faire pour eux; nous ne partons que le 31 à trois heures après midi.

Peu après que nous fûmes arrivés à Canton, quelques Européens vinrent nous voir dans nos bateaux. Je fis visite à quelques-uns le soir; je ne voulais pas le faire ouvertement, pour les raisons que j'ai insinuées; mais lorsque notre affaire fut arrangée avec les mandarins, j'allai sans précaution dans plusieurs factoreries. Le 22 décembre et quelques jours après il y a eu à Canton de la glace de l'épaisseur d'un liard. Le thermomètre dans ma barque n'a cependant pas été plus bas que 40°. Le plus bas que j'aie appris qu'il ait été dans les factoreries est 38°, échelle de Fahrenheit.

La première demi-lieue du rivage de la rivière qui conduit à Macao est assez jolie. Ses collines couvertes de tombeaux, les arbres, la verdure, quelques maisons et forteresses agréablement situées, forment un assez joli coup d'œil; mais après, c'est un terrain si bas, qu'il paraît tout marécageux. Il ressemble beaucoup à celui du lac Po-yan; ici, comme sur les rivages du lac Po-yan, point de chemins; la différence est qu'ici le terrain s'ensemence de riz, et dans le lac de Po-yan il y a peu de terres cultivées, ce n'est presque que du jonc. Il y a une grande différence entre les jachères de riz que nous voyons ici, et celles que nous avons vues dans les autres provinces. Là les champs sont arrangés par petits compartiments de différentes

formés, tous séparés par de petites élévations de verdure qui servent à retenir les eaux que l'on y introduit. Ici l'on ne voit point de telles séparations, mais comme un seul vaste champ, ce qui donne un coup d'œil désagréable. Malgré cela cette campagne est bien supérieure à l'autre partie que nous avons traversée de la province de Canton. L'on voit ici beaucoup de villages : ils ne sont pas grands, mais les maisons sont plus hautes et mieux bâties que dans les autres provinces que nous avons vues.

Après avoir fait quatre lieues nous nous arrêtons près du corps de garde de *Cho-pe*, pour y passer la nuit. Vers les onze heures, les voleurs bordent une barque de marchands assez près de nous. On entend le bruit, les cris des assaillis, etc. Notre mandarin et nos gens prennent l'alarme (pour moi je ne sais de quoi il est question que lorsque le danger est passé). Les soldats du corps de garde y courent : ils ne sont que cinq, mais il tirent du canon; les voleurs fuient. Ils étaient trente, dit-on, et peut-être plus. Cette alerte détermine notre mandarin à se détourner un peu, afin de passer à *Chou-te-kien*, et d'y demander un convoi pour nous protéger.

Nous partons au point du jour, le 1^{er} janvier 1806. La rivière fait tant de coudes, tant de détours, que nous n'arrivons à *Chou-te* qu'à une heure. Notre mandarin va aussitôt au tribunal; on lui accorde sa pétition, mais il faut attendre au lendemain matin. Pour empêcher l'approche des pirates, il y a près

de Chou-te et en plusieurs autres endroits plus loin, des espèces de barrières formées de plusieurs rangs de pieux de huit ou dix pieds de haut, qui coupent la rivière, et ne laissent d'espace que pour passer un bateau à la fois. Il y a deux rangs l'un près de l'autre, puis à vingt ou trente toises, deux autres rangs pareils, et ainsi quatre ou cinq doubles rangs. Dans un endroit il y a, en outre, de grosses cordes tendues entre chaque pieu, excepté entre ceux du milieu.

Le 2, nous partons à cinq heures trois quarts. A huit heures nous entrons dans une petite rivière qui passe à travers le village Aouei-tcho, et où nous trouvons beaucoup de bateaux armés. C'est un d'eux qui a ordre du gouverneur de Chou-te de nous accompagner. Il est plus petit que les nôtres, et n'est point couvert; il a environ vingt-cinq hommes. Leurs piques sont à l'extrémité du bateau, et tous (excepté deux, qui sont sans doute les officiers), rament pour le conduire. Il y a une flamme neuve et un pavillon dont les lettres annoncent sa destination ou commission. Quelque temps après, un autre semblable, mais plus petit encore, et armé seulement de quinze hommes, vient le joindre. Nous passons un pont-levis de bambous. A neuf heures, grande plaine qui s'étend, d'un côté, aussi loin que l'horizon, et de l'autre, à plusieurs milles. Belle campagne bien boisée; beaucoup de villages bien bâtis à peu de distance. A dix heures et demie nous arrivons à une grande rivière. A onze heures

et demie nous la quittons pour entrer dans une petite. Nous voyons beaucoup de cultivateurs occupés, dans les champs, à couper la terre en gros quartiers lozanges, et les apporter sur des traîneaux au bord de la rivière. Je soupçonne que c'est pour remplacer cette terre par une meilleure, afin d'y planter des mûriers, tels que nous en voyons fréquemment de petites plantations. Tous ces mûriers ne sont que des arbrisseaux comme des framboisiers, tandis que ceux du Tche-kiang sont de véritables arbres.

Aujourd'hui, ainsi qu'hier, nous avons passé près de plusieurs endroits où l'on fait de la chaux avec de grosses écailles d'huîtres qui paraissent avoir huit ou dix pouces de long.

Près du village Siao-wen-pou, nous avons rencontré plusieurs canots de pêcheurs d'environ quinze pieds de long et d'un pied et demi de large seulement, excepté à la poupe qui a environ un demi-pied de plus de largeur; et là est un endroit couvert où le pêcheur fait son habitation. Les bords du canot sont presque à fleur d'eau; il est peint en blanc, ainsi que deux planches que l'on place dessus des deux côtés, de manière à couvrir les deux tiers de sa largeur. Le poisson, trompé par cette couleur, saute de lui-même dans le canot.

A sept heures du soir nous passons par un village bâti sur pilotis, et à huit heures nous arrivons à Hiang-chan-hien. C'est l'extrémité septentrionale ou nord-ouest de l'île, à laquelle la presqu'île de

Macao est jointe. Le lendemain matin, 3 janvier, notre mandarin conducteur va au tribunal. On met en délibération si nous irons à Macao par eau ou par terre. Les mandarins craignent de nous envoyer par eau, à cause des pirates qui croisent fréquemment par ces parages. Par terre il faudrait plus de cent coulis pour porter nos effets; d'ailleurs la disposition soupçonneuse des Chinois les rend extrêmement scrupuleux à ne laisser aucun Européen passer par cette île. Jamais les Européens allant ou venant de Canton à Macao n'y entrent. Cette raison, bien plus que la crainte des pirates, me fait plus fortement désirer de la parcourir. Je n'ose le demander directement, crainte de donner des soupçons et de manquer plus sûrement mon but.

On décide que nous irons par eau. Il faut des barques un peu fortes à cause du passage de l'embouchure du fleuve. On nous en amène une qui paraît grande et forte, mais la couverture est si basse que l'on ne peut pas s'y tenir debout. D'ailleurs il n'y en a qu'une : elle pourrait bien contenir nos effets, mais il ne resterait plus de place tant soit peu décente pour nous. Je déclare aussitôt que nous ne pouvons aller dans une pareille barque, que nous attendrons plutôt jusqu'à ce que l'on ait pu en faire venir une autre d'ailleurs. La circonstance me paraît favorable pour demander et obtenir ce que je désire. Je fais observer que puisque l'on ne peut trouver assez de coulis pour porter nos effets, et qu'il n'y a pas de barque convenable pour

nous conduire, on peut prendre un parti moyen, qui est de faire aller nos effets par eau, et de nous transporter par terre, avec seulement les petites choses nécessaires pour le voyage. La proposition est acceptée.

Le 4 on nous amène des chaises à porteurs. Nous laissons nos effets sous la sauve-garde du tribunal, qui promet de les envoyer en bateau, et nous partons à midi. Les chaises qu'on nous donne sont plus que modestes, faites de simples bambous, et si petites qu'il y a à peine assez de place pour se tenir. Point de choix entre celles qui sont pour nous et celles qui sont pour nos domestiques. Hors de la province de Canton on n'eût pas osé nous les présenter; mais ici on est accoutumé à voir les Européens, on nous traite plus lestement. J'ai cru inutile de témoigner aucun mécontentement. Comme nous avons obtenu notre point principal, il convient de passer sur ce petit défaut. Notre mandarin de Canton nous a fait ses adieux, et s'en est retourné. Aucun mandarin de Yan-chan, mais seulement un *pan-chai* (commis du tribunal) vient nous accompagner. Nous nous mettons fort peu en peine de cette différence, ou plutôt nous en sommes fort contents.

Nous traversons le faubourg et nous longeons une partie des murs de la ville, mais sans y entrer. En quittant les maisons nous voyons pendant quelques moments un peu de terrain cultivé passable. Bientôt après ce ne sont que des montagnes arides,

avec tant soit peu de terre assez mauvaise, cultivée dans les vallées. Le chemin est, en grande partie, le long des penchans des montagnes, et ce ne sont quelquefois que des sentiers sur le bord de précipices très-profonds. A trois lieues les vallées cultivées deviennent un peu plus larges; à cinq lieues l'on trouve une petite plaine. A six heures nous nous arrêtons dans un petit village assez joli, et nous logeons dans un miao. On nous dit qu'il n'y a point d'auberge passable dans ce village, que c'est dans ce miao que les mandarins qui passent ont coutume de loger. Le pan-chai nous traite, mais on dit que l'on ne trouve rien à acheter. On nous sert un plat de poule bouillie et un petit plat d'œufs. Comme c'est un samedi, ce dernier fait tout notre souper, qui est en même temps notre dîner, à l'exception de quelques fruits que nous avons achetés sur le chemin, et que nous avons mangés en nous promenant.

Nous avons rencontré dans la route plusieurs villages, mais assez petits, et quelques corps de garde. Nous avons fait six lieues, suivant quelques-uns, ou sept, suivant d'autres, et il nous en reste autant à faire, dit-on, pour arriver à Macao.

Le 5 janvier on nous donne des *tien-sin* (petits gâteaux) et des œufs durs pour déjeuner, et nous partons un peu avant sept heures. Le chemin est dans des vallées tortueuses inégales et tout à côté des montagnes. A dix heures nous voyons la mer, et un instant après nous passons par un petit endroit

que les Portugais appellent *Casa-branca*; c'est où demeure le mandarin qui est spécialement chargé des Européens de Macao. A onze heures et demie nous passons le corps de garde, puis le petit mur (fait d'écaillés d'huîtres) qui coupe l'isthme et fait le *ne plus ultra* pour les Européens de Macao. A midi nous arrivons à la ville. Notre pan-chai nous conduit dans sa petite chambre (comme il vient souvent à Macao, il y tient cette chambre meublée pour se loger), puis fait appeler l'interprète de la ville, et lui remet l'écrit par lequel le mandarin de Hiang-chan annonce au sénat de Macao les ordres que nous avons eus de retourner, et demande qu'on lui fasse savoir quand nous nous embarquerons pour l'Europe. Nous allons avec le pan-chai et l'interprète chez le procureur du sénat, auquel on remet ledit écrit. Là M. Letondal, procureur de messieurs des Missions étrangères, vient nous trouver, et nous conduit chez lui. Nous allons ensuite au collège où monseigneur le coadjuteur de Pékin, M. Leite, supérieur du collège, et nos autres confrères, nous accueillent avec la plus grande cordialité.

MÉMOIRE

Sur la série des médailles indiennes connues sous la dénomination d'*indo-scythique*, par feu M. JACQUET.

Dans l'ensemble des diverses études dont une antique civilisation peut devenir l'objet, celle des monuments qu'elle a laissés comme pour lui servir de témoignage, l'archéologie, vient toujours la dernière, et ce n'est certainement pas dans l'ordre de son importance, mais bien plutôt suivant les conditions de son utilité, qui ne se découvre que par les progrès des autres études, lorsqu'on commence à comprendre leur insuffisance et qu'on cherche les moyens d'y suppléer. Le témoignage que les monuments peuvent rendre à l'histoire d'une civilisation n'est pas celui qu'on consulte le premier, parce que, s'il est le plus sincère et le plus authentique, il n'est pas le plus facile à interpréter, et qu'on est d'abord aussi embarrassé de lui trouver un sens, qu'on peut l'être plus tard de choisir entre tous ceux auxquels il paraît se prêter : ce n'est pas d'ailleurs la seule difficulté qui en retarde l'usage; isolés, les monuments resteraient sans signification et sans utilité, mais les déplacer, les réunir, les rapprocher dans des collections, c'est, pour ne point parler du temps qui donne seul les occasions, l'œuvre de pénibles efforts et le résultat de dispendieuses explorations; aussi n'entre-

prend-on une pareille recherche que lorsque l'intérêt de l'étude qu'elle doit servir est déjà pressenti, et au moins préparé par celui des autres études, littéraires et historiques, dont elle est destinée à devenir le complément. L'archéologie a en effet le mérite de donner une forme certaine aux images que l'esprit a conçues de l'antiquité, aux idées qu'il a rapportées de la lecture de ses textes, de réparer quelques-unes des lacunes qu'ils offrent, de fournir à leur interprétation des moyens de critique inespérés, de développer de la comparaison des monuments de l'antiquité figurée certaines traditions religieuses et héroïques dont l'antiquité écrite n'avait pas révélé le mystère ou conservé le souvenir, d'introduire par le témoignage, d'ailleurs si difficile à apprécier de la forme matérielle de ces monuments, des distinctions d'âge et des époques relatives dans la succession de ces diverses traditions, et enfin de reporter souvent même notre étude jusqu'à des temps dont il ne nous reste point de monuments historiques écrits, et sur lesquels on ne pouvait recueillir de ceux des siècles suivants que de vagues et incomplètes légendes. Tels sont les services qu'a rendus à l'antiquité classique l'archéologie moderne, étude des monuments, qui ne se contente plus de les décrire matériellement, mais qui en interprète toutes les intentions; étude dont les progrès ont été rapides parce qu'elle est née pour ainsi dire de la force même des autres études d'érudition, et lorsqu'il paraissait déjà presque impossible de don-

ner aux textes plus de correction et de valeur qu'ils n'en avaient acquis par le travail de la critique pendant près de trois siècles. Mais comme tout est lié dans la science de l'antiquité, non-seulement par les rapports qui commencent à se découvrir dans le lointain des âges passés entre les traditions et les doctrines de tant de peuples, mais encore par l'analogie des moyens d'étude qu'on peut appliquer à leur recherche, la perfection qu'ont acquise ces moyens depuis un demi-siècle a profité à une nouvelle érudition pour laquelle ils n'avaient pas été préparés; l'antiquité orientale s'est éclairée des lumières qui ont été répandues sur l'antiquité hellénique; et comme la critique s'est appliquée, avant qu'on eût pu l'espérer, à l'étude de ses textes, l'étude de ses monuments a aussi devancé le temps qui semblait lui être fixé, suscitée par les exemples de l'archéologie classique, par le sentiment de l'utilité dont avait été cette étude pour une connaissance plus intime des anciens mythes de la Grèce; par la découverte des rapports qu'elle avait récemment signalés dans le simple rapprochement des monuments entre ces mythes et quelques-uns de ceux qui, sous différentes formes, ont été communs à tous les peuples de l'Asie antérieure, et enfin, par les heureuses circonstances qui, ouvrant l'Asie centrale à toutes les recherches de la science européenne, ont depuis moins de dix années livré à notre admiration et à notre étude un nombre si considérable de monuments orientaux, et particu-

lièrement de ceux dont l'existence n'était pas même encore soupçonnée, que les richesses acquises, quelque merveilleuses qu'elles paraissent, ne sont déjà plus que les encouragements de nos espérances.

C'est dans ces dernières et récentes découvertes que j'ai pu rappeler par une simple allusion, parce qu'elles occupent l'attention de tous les savants, que se sont produits plus évidemment que partout ailleurs ces rapports entre l'antiquité hellénique et l'antiquité orientale que j'indiquais comme un important complément de l'étude de la première, et comme une utile introduction à celle de la seconde. Je ne désigne pas ainsi ces analogies d'un ordre général qu'un esprit juste, pénétrant, d'une puissante conception, et qui dispose des ressources d'une érudition étendue, peut pressentir, ou bien même reconnaître avec conviction et faire admettre avec autorité entre certaines traditions héroïques ou certains mythes rapprochés des contrées les plus éloignées après avoir expliqué par les témoignages de l'antiquité les transformations successives qu'ils ont subies en traversant tant de siècles et tant de contrées ; car je sais que d'autres esprits moins ouverts aux rapprochements, et mieux disposés par leurs habitudes ou par leurs préventions à apprécier les différences de détail que les grands traits de ressemblance, peuvent contester ces analogies avec un égal succès, parce que l'évidence matérielle est la seule qu'on ne puisse nier. Les rapports que je signale,

et qui me paraissent dignes de toute l'attention des archéologues, m'apparaissent dans l'influence de la civilisation grecque sur la civilisation des nations ariennes au temps de la domination des Grecs et des Scythes dans la Bactriane et dans l'Inde, influence qu'il est impossible de méconnaître, et dont les preuves se conservent dans les monuments mêmes de cette époque; ils m'apparaissent surtout dans cette application de l'art grec à l'expression des croyances bactriennes ou indiennes, qui suppose dans les Grecs une connaissance au moins superficielle des traditions religieuses de la haute Asie, et dans les peuples de cette contrée une intelligence suffisante des mythes grecs et de leurs représentations pour en avoir emprunté quelques symboles, et en avoir fait une judicieuse attribution à quelques-unes de leurs divinités.

Deux civilisations sorties d'une commune origine, qui s'étaient développées à de grandes distances, sous l'influence de rapports et de contacts différents, avec le secours d'idées nouvellement acquises, et dès lors avec des conditions inégales de progrès et en suivant des directions opposées, mais qui avaient toutes deux conservé quelques-unes de ces antiques traditions héroïques et religieuses que les peuples perpétuent avec respect, qu'ils gardent précieusement comme une espèce d'héritage, et qu'ils ne perdent ordinairement qu'avec le caractère même de leur nationalité, ne pouvaient, au moment donné pour leur rencontre, rester tellement distinctes, ni

si étrangères l'une à l'autre, que, dans le rapprochement violent auquel les avait entraînées la conquête d'Alexandre, elles ne fussent souvent appelées, par la nécessité de commander et par celle d'obéir, à se mêler sans se confondre, à s'observer mutuellement avec curiosité, bientôt avec intérêt, à faire, sans doute avec des principes très-différents, une étude réciproque de leurs mœurs et de leurs croyances religieuses.

Je ne doute pas que, dans le cours de cette étude, quelque peu régulière qu'elle fût, elles ne dussent reconnaître la ressemblance de plusieurs de leurs anciennes traditions, ressemblance qui se produisait d'elle-même à l'étonnement des uns et à la satisfaction des autres déjà préparés à accueillir de semblables rapprochements : je ne doute même pas qu'une si importante révélation n'ait dû susciter quelques esprits à rechercher, comme on pouvait le faire à une pareille distance, quelles avaient été dans l'origine les traditions communes aux deux civilisations; à reconnaître et à déterminer avec le plus de précision possible ce qui s'en était conservé; à renouveler celles de ces traditions qui étaient le plus effacées en réparant habilement leurs nombreuses lacunes avec le secours de versions plus récentes des mêmes traditions; à restituer enfin l'ensemble de ces anciens rapports, comme on restitue toutes les ruines, c'est-à-dire avec des matériaux étrangers et sur des données en partie conjecturales. Mais, indépendamment de cette étude qui était ré-

servée à quelques esprits distingués, il devait se faire dans ce rapprochement, qui devenait chaque jour plus intime, un échange d'opinions, de connaissances, de croyances même, qui ne pouvait pas toujours rester une simple spéculation, qui devait par la force même des événements et presque sans le concours de l'autorité, se réaliser dans les mœurs, de telle manière que le peuple le plus puissant par les armes et par la civilisation fit recevoir et adopter publiquement son culte avec les images et les symboles qui lui étaient propres, empruntant seulement, par curiosité ou par condescendance, quelques vieilles traditions à une antiquité qui en avait conservé le souvenir plus fidèlement que la sienne, et que le peuple qui avait fait l'épreuve de l'infériorité de sa puissance et de son état social, modifiant la forme extérieure de quelques-unes de ses croyances, demandât à l'autre civilisation le secours et le prestige des arts qu'elle avait apportés, pour la représentation de ses divinités et de ses personnages héroïques, quelquefois encore les éléments de l'écriture, peut-être même ceux de la littérature étrangère, pour l'expression de ses mythes nationaux ¹.

¹ Les Indiens, si peu soucieux de leur histoire politique, paraissent néanmoins avoir conservé un souvenir vague de la civilisation mixte qui se forma à cette époque dans l'Inde occidentale des concessions réciproques des deux peuples. On lit dans le *Viehnupurana* (liv. IV, chap. XXIV) que le fondateur d'une de ces dynasties dont la chronologie n'est sans doute si difficile à fixer que parce que les *Paurânika* les ont étendues dans le temps au lieu de les distribuer dans l'espace, que le roi Vindhyakṭi, originaire de la

C'était là une grande conciliation qui se faisait à l'avantage des deux peuples, qui paraissait profiter plus aux habitants de la Bactriane et de l'Inde, mais qui, dans l'ordre politique, était d'une bien plus haute utilité pour la domination des Grecs déjà s'attachant au sol et s'associant aux mœurs, et qui, dans l'ordre intellectuel, n'était pas non plus sans importance, parce que, dans la recherche de ce qu'ils pouvaient s'appliquer des antiques traditions de la civilisation arienne, les Grecs devaient recueillir sur celles de leur propre antiquité d'utiles enseignements, dont quelques-uns sans doute ont passé dans leurs livres, et ne sont peut-être pas entièrement perdus aujourd'hui même pour la science. Si nous possédions l'ensemble de ces études, la tâche de l'archéologie serait ici facile; elle exposerait un système, au lieu de présenter des conjectures; elle trouverait dans un grand développement de faits le sujet d'une critique aussi variée qu'étendue, au lieu de s'arrêter à la discussion de quelques notions moins incertaines encore qu'incomplètes; elle pour-

rait, dans une richesse si abondante et si mêlée, région aujourd'hui inconnue de *Kilakila*, adopta les mœurs des *Yavana*; or les *Yavana*, à une époque inférieure à l'expédition d'Alexandre, mais de beaucoup supérieure à la première invasion des Indes par les Arabes, ne peuvent représenter un autre peuple que les Grecs. On doit regretter que des témoignages aussi précieux soient à ce point compromis par les extravagances d'une chronologie systématique qu'on ne puisse en affirmer absolument l'authenticité, et qu'il soit au moins difficile d'en faire quelque usage dans une étude comparative des documents d'ailleurs si rares de l'histoire ancienne de l'Inde.

séparer par un choix facile les éléments antiques de ceux qu'y ont sans doute ajoutés les âges suivants, au lieu d'être réduite à rassembler tous les fragments qu'elle recueille dans un nouveau syncrétisme qui ne manque pas de vérité, mais qui n'est pas non plus sans confusion. Tels ne sont pas nos avantages; l'étude que les Grecs faisaient sur une inépuisable variété de documents, en présence des traditions originales, avec le secours d'une interprétation qui ne lui manquait jamais, nous la recommençons aujourd'hui, à plus de vingt siècles de distance, sans secours étrangers, avec quelques débris de la restauration qu'ils avaient exécutée, ne songeant encore qu'à amasser et à décrire, réservant l'ordre et la méthode pour le temps où ils pourront s'appliquer; mais assurés du moins que rien ne saurait être dans cette étude qui n'ait été autrefois dans celle des Grecs; car les monuments qui, dans notre recherche, par un renversement des conditions ordinaires de la critique, sont destinés à expliquer et à élucider les textes épars et peu nombreux qui sont parvenus jusqu'à nous, sont le produit et le témoignage irrécusable de cette première étude qui s'appliquait dans ses résultats, en même temps qu'elle se développait dans son principe, et qui s'est réalisée, on doit le présumer, dans divers ordres de monuments, bien qu'elle ne se soit encore retrouvée que dans un seul.

Les médailles, ces monuments peut-être les plus précieux de tous, puisqu'ils datent souvent les autres

monuments et quelquefois même leurs ruines, sont les seuls encore qu'ait pu recueillir la science dans une exploration aussi zélée qu'intelligente, mais dont les premiers efforts n'ont pu jusqu'à ce moment qu'effleurer un sol riche de tant de ruines, qu'il faudrait profondément fouiller pour y découvrir des restes de l'antiquité, sinon d'une plus grande importance, au moins plus considérables par leurs proportions. Car je ne doute pas que ce sol sur lequel ont passé tant de civilisations diverses, et qui en garde encore les débris comme pour les réserver à la généreuse curiosité de notre âge, ne rende un jour à notre étude, dans des inscriptions sur lesquelles doivent être réunies les langues des deux peuples, les titres les plus authentiques de l'histoire de la Bactriane et de l'Inde occidentale, et dans des marbres, les uns mutilés, les autres mieux protégés par les ruines mêmes qui les ont recouverts, les productions d'un art qui, sans avoir la grandeur ni l'originalité de l'art purement grec, doit néanmoins avoir retenu quelque chose de la beauté de son type primitif.

Jusqu'à ce que cette attente, suscitée par le zèle de la science, soit remplie par les persévérantes recherches des voyageurs, les médailles restent pour nous l'objet d'une importante étude dans laquelle des découvertes, qui se multiplient chaque jour, viennent successivement éclaircir ou étendre nos doutes et promettre encore de longs travaux à notre activité. Bien que mon intention soit de traiter éga-

lement de toutes les séries qui forment l'ensemble des médailles recueillies depuis quelques années dans la Bactriane et dans l'Inde, et que chacune présente un genre nouveau d'intérêt qui, en la distinguant des autres, la signale plus particulièrement à l'attention, j'ai dû réserver spécialement la miènné aux monuments qui présentaient, en preuve de mon opinion sur l'alliance des deux civilisations, des légendes orientales autour de types grecs, ou des légendes en caractères grecs à côté de types orientaux. J'ai consacré à l'examen des premiers, et particulièrement de leurs légendes, une étude suivie dont les résultats plus étendus peut-être qu'importants ont été réunis dans un mémoire particulier et seraient depuis longtemps publiés, si je n'avais désiré les compléter par quelques faits nouveaux qui se sont produits dans les plus récentes découvertes. C'est l'autre série de médailles que je me propose d'examiner et de décrire dans cette notice : l'intérêt historique, il faut l'avouer, n'en est pas le même que celui de la série précédente, mais elle sollicite une haute curiosité par les nombreuses difficultés que présente l'interprétation de ses types et de ses légendes, et par les importantes questions que cette interprétation peut susciter ou faire avancer vers une solution ; l'attention devra plus d'une fois se reporter des types qui mériteraient de l'occuper tout entière sur des discussions philologiques, qui se lient d'ailleurs trop intimement à l'explication de ces types, et qui offrent, j'ose le

croire, quelques aperçus trop importants s'ils sont trouvés justes, pour ne pas être reçus avec faveur. Pour moi, je n'attends pas de cette étude si complexe un plus important résultat que celui qui, en fixant l'âge relatif de ces monuments, leur assignera une place certaine dans la suite des médailles si nombreuses et si diverses qui sortent chaque jour des ruines de la Bactriane et de l'Inde; cette série, qui, à en juger par les singuliers contrastes de perfection et de barbarie qu'elle présente sous le rapport de l'art, doit s'étendre à plusieurs siècles où ne se rencontrent d'ailleurs ni une seule date, ni un seul nom de roi, à l'exception de celui de *Kanerkès*, n'en est pas moins destinée à marquer, avec toute l'exactitude que réclame jusqu'à présent l'intérêt de nos recherches, une époque à laquelle viendront pour ainsi dire mesurer leur âge tous les autres monuments qui se découvriront dans la suite et dont les types s'éloigneront de plus en plus de l'art grec ou de son imitation; les variations de l'art, si faciles à suivre dans un continuel progrès de décadence, marqueront à leur tour dans l'étendue de cette série, et pour l'utilité de la comparaison, des degrés proportionnels d'altération qui deviendront des limites de temps vagues d'abord, mais auxquelles les découvertes et les études qui se succèdent sans cesse donneront un jour une précision aujourd'hui inespérée. Je ne me dissimule pas combien dans de si grandes difficultés et au milieu des incertitudes répandues sur tout le sujet, j'ai dû laisser d'imper-

fections et de lacunes; j'aurais pu espérer en faire disparaître quelques-unes, en attendant quelques mois encore l'arrivée ou la publication de nouveaux monuments entre lesquels il pouvait s'en trouver d'un intérêt considérable, dont les types ou les légendes, jusqu'alors inédits, confirmassent des vérités seulement pressenties ou rendissent évidentes des erreurs inaperçues; mais je n'ai pas voulu différer plus longtemps de satisfaire à l'appel obligeant d'un savant archéologue dont je n'ose dire cependant que je continue ici l'intéressante notice, moins encore à cause du temps que j'ai laissé s'écouler depuis sa publication, que parce que j'ai le sentiment de tout ce qui me manque pour imiter un si heureux emploi de l'érudition et de la critique.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

NOTICE

Sur Ibn-Nobata, le plus grand prédicateur des Arabes.

Abou Yahya¹ Abd ar-Rahîm bin Mohammed bin Ismaïl bin Nobata *نباتة* al-Hodaki *الحدّاق*², célèbre prédicateur, naquit à Mayafarekein, ville de Mésopotamie, l'an 335 de l'hégire (946 de J. C.).

¹ Voyez mon édition d'Ibn Khallikan, p. 396 du texte arabe.

² Hodak était une branche de la grande tribu de Kodaa.

Après avoir étudié à fond la littérature arabe, il se rendit à Alep, où Seif ad-Dewlet, prince de la famille de Hamdan, tenait le siège de son gouvernement. Déjà, depuis quelque temps, la puissance temporelle des khalifes avait reçu de rudes atteintes de la part des gouverneurs des provinces : plusieurs de ces fonctionnaires, qui s'étaient trouvés investis d'une autorité presque illimitée, avaient réussi à se rendre indépendants de la cour de Bagdad, et à transmettre leurs pouvoirs à leurs descendants : la famille d'Ahmed bin Touloun¹⁾ avait déjà régné sur l'Égypte et la Syrie pendant cinq générations successives, et bien que la domination des Abbasides eût été rétablie dans ces pays, elle céda de nouveau et fut remplacée par celle d'Ikhschîd et de sa famille. Vers la même époque, Seif ad-Dewlet, s'étant emparé de la plus grande partie de la Syrie, s'établit à Alep, d'où il faisait une guerre presque continuelle aux Grecs devenus encore une fois maîtres de l'Asie mineure. De retour de ses expéditions, il cherchait à se délasser dans la société des poètes et des littérateurs qu'il avait attirés à sa cour par ses libéralités. Les poètes Abou-Feras, an-Nami, al-Babegha, al-Wawa, al-Motenebbiq, et al-Farabi le philosophe, formèrent une brillante pleiade qui jeta un vif éclat sur le règne de Seif ad-Dewlet, et ce fut de la chaire d'Alep qu'Ibn-Nobata, le Bossuet des Arabes, prononça ces discours qui lui ont valu la réputation de

¹⁾ Ce nom est aussi prononcé *Touloun* ou *Tailoun*. C'est de cette dernière manière qu'Abou'lféda l'écrivit dans sa géographie.

premier prédicateur de l'islamisme. Étant revenu plus tard dans sa ville natale, il continua ses exhortations et ses enseignements, et ce fut là qu'il fit ce *sermon de la vision*, qu'on a toujours regardé comme un chef-d'œuvre. Des historiens racontent¹ qu'Ibn-Nobata, après l'avoir composé, vit en songe le prophète Mohammed, qui se tenait debout au milieu des tombeaux, et qui les lui montrait de la main en disant : « O prédicateur ! qu'en dis-tu ? » Ibn-Nobata répéta aussitôt son discours, et Mohammed l'entendit avec tant de plaisir qu'il l'embrassa sur la bouche qui avait dit de si belles choses. Ibn-Nobata se réveilla dans le ravissement ; il parut à ses amis la figure entourée d'une auréole de lumière ; pendant dix-huit jours il resta sans boire ni manger, en se vantant de l'honneur qu'il avait reçu : « Mohammed, dit-il, m'a appelé prédicateur ! » A la suite de cette vive exaltation d'esprit il succomba, et fut enterré à Mayafarekein, l'an 374 (984 de J. C.). Avant que de donner le texte et la traduction du *sermon de la vision*, il sera bon de faire une observation sur la superstition générale des musulmans, au sujet des visions et des songes. Selon eux, tout songe dans lequel paraît un prophète ou autre saint personnage, doit être regardé comme véridique et mérite une foi complète. Plusieurs traditions de Mohammed autorisent cette croyance ; ainsi il a dit² :

¹ Man. arabe, ancien fonds, n° 451, fol. 56.

² Voyez *Mesabih* ; man. arabe, fonds Ducaurroy, n° 5, fol. 203 v. et Ibn-Sirin ; man. arabe, ancien fonds, n° 1210, fol. 2 r.

« Celui qui m'a vu en songe m'a vu en réalité,
 « parce que Satan ne peut pas prendre ma figure.
 « Les songes saints الرويا الصالحة proviennent de
 « la grâce de Dieu, et les mauvais songes viennent
 « de Satan. Celui qui ne croit pas à un songe saint,
 « ne croit pas en Dieu. Les songes saints sont le
 « seul genre de prophétie qui restera après moi. »

Tous les musulmans croient donc aux rêves;
 c'est pour eux un principe de religion; ainsi on
 ne doit pas être étonné de voir certains auteurs
 arabes citer sérieusement des songes pour des faits,
 et résoudre des doutes historiques au moyen de vi-
 sions : c'est une branche de littérature qui n'existe
 pas, comme on sait, en Europe.

هذا كذا ما ايقنه في هذو حوققا سبحا ربه بانه

في اربع منا صلبه ربه سبحا ربه بانه

في اربع منا صلبه ربه سبحا ربه بانه

Texte arabe

خطبة في ذكر الموت وصفته وفي خطبة

المنام

المجد لله الذي علا في ارتفاع مجده عن اعراض الهم
 وخلا باتساع رفته من اعتراض التهم
 اولياته بينابيع الحكم
 لقمه اجمده على صنوف النعم جدا تضيق باحصائه
 حروف الكلم واشهد ان لا اله الا الله وحده لا شريك

له شهادة تشفى القلوب من السموم ۞ وتكفي المهروب
 من النقم ۞ واشهد ان محمدا صلي الله عليه وسلم نقله
 في اطهر صلب ورحم ۞ واختصه باجمد الاخلاق والسيم ۞
 وارسله الى العرب والحجم ۞ وجعل امته خير الامم ۞
 فشفى الاسماع من الضمم ۞ ووفى بالعهود والزمم ۞ ونفى
 بنوره حنذاس الظلم ۞ صلى الله عليه وسلم ۞ وعلي
 آله اهل العصد والكرم ۞ ايها الناس ما اسلس قياد
 من كان الموت حريمه ۞ وابعد سداد من كان هواه
 اميره ۞ واسرع فطام من كانت الدنيا ظنره ۞ وامنع
 جناب من اصحب التقوى ظهيره ۞ فاتقوا الله عباد الله
 حق تقواه ۞ وراقبوه مراقبة من يعلم انه يراه ۞
 وتأهبوا لوثبات المنون ۞ فانها كامنة في الحركات والسكون
 بينما يرى الناس مسرورا بشياهم ۞ مغرورا باعجابهم ۞
 مغمورا بسعة اكتسابهم ۞ مستورا عنه ما خلق له بما
 يغرى به ۞ اذ اسعرت فيه الاسقام شهابها ۞ وكدرت له
 الايام شرابها ۞ وحومت عليه المنيعة عقابها ۞ واعلقت
 به ظفرها ونابها ۞ فسرت فيه اوجاعه ۞ وتنكرت
 عليه طباعه ۞ واظلا رحيله ووداعه ۞ وقد عنه
 منعه ودفاعه ۞ فاصح ذا بصير حائر ۞ وقلب طائر ۞
 ونفس غائر ۞ في قطب الهلاك دائر ۞ قد ايقن

بمفارقته اهله ووطنه ۞ واذعن بانتزاع روحه من
 بدنه ۞ حتى اذا تحقق منه اليأس ۞ وحلّ به المحذور
 والبأس ۞ فاقوما الى حاضر عواده ۞ موصيًّا لهم
 باصغر اولاده ۞ والنفس بالسياق يُجذب ۞ والموت
 بالفؤاق يقرب ۞ والعيون لهول مصرعه تسكب ۞ وللحامة
 عليه تُعدّد وتندب ۞ حتى تجلّى له ملك الموت صلى
 الله عليه من حجبته ۞ ففضى فيه قضاء أمره ۞ فعافه
 الجليس ۞ واوحش منه الانيس ۞ وزود من ماله
 كفنًا ۞ وحصل في القبر بعمله مرتبنا ۞ وحيدا
 على كثرة الجيران ۞ بعيدا على قرب المكان ۞ مقيما
 بين قوم كانوا فزالوا ۞ وجرت عليهم الحادثات فخالوا ۞
 لا يخبروان بما اليه آلوا ۞ ولو قدروا على المقال لقالوا ۞
 قد شربوا من الموت كاسًا مرّة ۞ ولم يفقدوا من
 اعمالهم ذرّة ۞ وآلّ عليهم الدهر الية برة ۞ ان لا
 يجعل لهم الى دار الدنيا كرتة ۞ كانهم لم يكونوا للعيون
 قرة ۞ ولم يعدّوا في الاحياء مرّة ۞ اسقطهم والله
 الذى انطقهم ۞ وابادهم الذى خلقهم ۞ وسيجدهم
 كما اخلقهم ۞ ويجمعهم كما فرقهم ۞ يوم يعيد الله
 العالمين خلقًا حديدًا ۞ ويجعل الظالمين لنار جهنم
 وقودًا ۞ يوم تكونون شهداء على الناس ويكون الرسول

عليكم شهيدا ۞ يوم تجد كل نفس ما عملت من خير محضراً وما عملت من سوء تودّ لو أن بينها وبينه أمداً بعيداً ۞ جعلنا الله واياكم من قدر قدره ۞ فقبل امره ۞ وادام في الخلوات ذكره ۞ وجعل تقوى عالم الخفيات ذخراً ۞ واستغفر الله الاعظم لي ولكم ولجميع المسلمين ۞

Traduction.

SERMON SUR LA MORT, INTITULÉ SERMON DE LA VISION.

Louange soit à Dieu qui s'élève, dans la hauteur de sa gloire, au-dessus de la conception (de l'homme), et qui est hors d'atteinte de (tout) soupçon par la grandeur de sa libéralité; (qu'il soit loué cet être) qui a purifié les cœurs de ses saints aux sources de la sagesse, et qui les a dirigés par la lumière de son élection¹ dans le sentier le plus étroit (le sentier du salut)! Je le loue de ses nombreux bienfaits, avec un sentiment que les lettres des mots de notre langage (dans toutes leurs combinaisons) ne sauraient exprimer; je témoigne qu'il n'y a pas d'autre dieu que lui seul, et qu'il n'a pas d'associé (à son pouvoir); témoignage qui guérit les cœurs de la maladie (du doute²), et qui empêche ce Dieu redou-

¹ On voit que l'auteur admet, comme tout musulman orthodoxe, la doctrine de la prédestination.

² Le Koran parle souvent de la maladie des cœurs; selon les

table d'exercer ses vengeances. Je témoigne qu'il a placé ¹ Mahomet le béni, dans le sein et les flancs les plus purs; qu'il l'a distingué par les qualités et les marques ² les plus belles; qu'il l'a envoyé aux Arabes et aux étrangers, et qu'il a fait du peuple de son Prophète la meilleure des nations: c'est ainsi qu'il a guéri les oreilles qui avaient été sourdes; qu'il a rempli les engagements et les pactes par lui contractés ³, et qu'il a dissipé les profondes ténèbres (de l'infidélité) par la lumière de son envoyé. Que Dieu verse ses bénédictions sur lui et sur sa famille pleine de mérite et de noblesse!

O hommes! avec quelle docilité on se laisse conduire quand la mort tient la bride ⁴! Combien il s'éloigne de la bonne voie, celui qui a pour maître ses passions! Comme on se sèvre promptement quand on a le monde pour nourrice! Quelle sûreté est celle de l'homme qui a pris la crainte de Dieu

commentateurs, cette maladie est le doute, lequel conduit à l'infidélité, qui est la mort de l'âme.

¹ Le texte arabe dit: *il a transporté*; ceci indique la préexistence des âmes, doctrine enseignée dans le Koran et le Sunna.

² Ces marques étaient la lumière prophétique ou auréole qui entourait, selon les musulmans, la figure du Prophète, et le sceau de la prophétie qui se trouvait imprimé sur son corps entre les deux épaules.

³ Les musulmans disent que Mahomet est le paraclet annoncé par Jésus-Christ de la part de Dieu.

⁴ Selon le commentateur, le mot جرير signifie non-seulement la bride, mais aussi celui qui la tient; le sens du passage est donc: « que celui que la mort entraîne se laisse emmener sans résistance »

أى من كان الموت يجذبه انقاد له.

pour compagne et protectrice? Craignez donc Dieu comme vous le devez; ô serviteurs de Dieu! craignez-le comme le craint celui qui sait que Dieu le voit! Préparez-vous aux assauts de la mort, car elle se cache en tous lieux¹!

On voit l'homme joyeux de sa jeunesse; l'amour de soi-même l'égaré; la contemplation de vastes richesses qu'il a acquises l'absorbe, et les choses qu'il recherche avec ardeur lui cachent le but pour lequel il a été créé. — Mais voici les maux qui allument en lui leurs feux; pour lui, le temps rend trouble le breuvage de la vie; autour de lui la mort fait voltiger son ministre ailé², qui va le saisir de son bec et de ses griffes; des douleurs mortelles parcourent son corps; sa constitution s'altère, et il ne la reconnaît plus; le moment du départ et des adieux arrive, (moment) qui se laisse bien peu retarder ou reculer. Le lendemain le trouve les yeux égarés, le cœur tremblant; il pousse de profonds soupirs et il tourne dans le tourbillon du trépas. Il sent qu'il lui faut quitter famille et demeure, et se résigner au destin qui arrache la vie à son corps; il voit qu'il n'y a plus d'espoir, maintenant que la terreur et les souffrances se sont établies dans son cœur. Il fait signe à l'ami, qui est venu le visiter, pour lui recommander ses

¹ Littéralement: *dans la motion et dans le repos*; c'est-à-dire dans chaque chose animée ou inanimée.

² Le texte dit: *son aigle*; c'est évidemment une métaphore; mais il ne faut pas croire que le prédicateur ait voulu désigner par ce mot l'ange de la mort; car celui-ci, selon le Koran, ne reçoit ses ordres que de Dieu.

enfants encore jeunes; son âme cède à la force qui l'entraîne¹; le râle de l'agonie annonce l'approche de la mort. Pendant que les yeux (des assistants) fondent en larmes devant les terreurs de ce lit de douleur, et que sa famille retrace ses vertus et déplore sa perte imminente, l'ange de la mort se dévoile aux yeux du mourant et exécute l'ordre dont il a été chargé. L'aspect de cet homme répugne maintenant à ses compagnons et repousse ses amis; de toutes ses richesses, un linceul seul lui reste pour faire son voyage, et lui se trouve consigné dans la tombe pour répondre des œuvres de sa vie.— Seul, malgré de nombreux voisins, loin (du monde), bien qu'il en soit proche, il doit rester là, entre des gens qui ont vécu et qui ne sont plus, qui ont subi les vicissitudes (de l'existence), et qui ont plié (sous leur poids). Ils ne disent pas ce qui leur est arrivé, et s'ils pouvaient parler, ils le diraient. Ils ont bu la coupe amère de la mort après avoir accompli leur destinée², et le temps a fait un serment solennel de ne leur jamais accorder le retour au monde. (Ils sont là), comme si jamais leur présence eût réjoui les yeux (de leurs amis), comme s'ils n'avaient jamais été comptés au nombre des vivants.— Certes, celui qui leur avait accordé la parole les en a privés;

¹ On lit dans le commentaire: السيق سوق الروح من أرحاء البدن

² Tel paraît être le sens du texte arabe; le commentateur ne s'est pas arrêté sur ce passage, qui signifie à la lettre: *il ne leur a pas manqué un atome de leurs ouvrages*, ce qui peut signifier qu'ils ont entièrement accompli les œuvres qu'ils étaient prédestinés à faire.

celui qui les avait créés leur a donné le trépas ; mais il les renouvellera de même qu'il les a usés ; comme il les a dispersés, ainsi il les rassemblera au jour où Dieu rétablira le monde par une nouvelle création, et donnera les méchants pour aliment au feu de l'enfer ; en ce jour où *vous serez témoins contre les autres hommes, et le Prophète témoin contre vous*¹ ; au jour où chaque âme se trouvera en présence des bonnes et mauvaises actions qu'elle-même aura faites, et qu'elle voudra mettre entre elle et ces dernières un espace immense². Que Dieu nous mette, ainsi que vous, au nombre de ceux dont il a apprécié le mérite³ et agréé les œuvres ; de ceux dont il fait durer la mémoire⁴, et à qui il a donné un trésor précieux : la crainte de celui qui sait tout ce qui est caché ! Je prie Dieu tout-puissant d'accorder son pardon à moi, à vous et à tous les musulmans⁵.

¹ Koran, sur. II, vers 137.

² Ibid. sur. III, vers. 28.

³ On lit dans le Koran, sur. VI, vers. 91 **وما قدروا الله حقاً** **قدره**, ce qui ne laisse subsister aucun doute sur le sens de cette expression.

⁴ Il y a ici dans le texte arabe le mot **الخلوات**, qui ne se trouve ni dans les lexiques ni dans le Koran ; il se peut que le copiste s'y soit trompé, mais je n'ose y faire aucune correction ; il faudrait savoir la juste valeur de ce mot, pour fixer le sens de ce passage.

⁵ Le texte arabe de ce sermon a été tiré du manuscrit de la Bibl. du roi, ancien fonds, n° 451. Voyez fol. 55 et suiv. Ce manuscrit, qui date du VII^e siècle de l'hégire, est très-correct et bien écrit ; on remarque seulement, vers le commencement, quelques passages qui sont presque illisibles, des mots ayant été effacés par la vétusté. Il renferme le recueil complet des *khotba* d'Ibn-Nobata ; ils ont pour

sujets les grandes fêtes musulmanes, la mort et la résurrection, le jour du jugement dernier, etc. Il y en a plusieurs dans lesquels le prédicateur excite son auditoire à la guerre sainte contre les infidèles; quelques-uns aussi ont été prononcés pour célébrer les victoires de Seif ad-Dawlet, et alors une courte introduction en expose le sujet, en fournissant quelquefois la date de l'événement auquel ils se rapportent. Vers la fin du volume, qui renferme 223 feuillets, petit in-4°, on trouve les khotbas d'Abou-Thahir, fils d'Ibn-Nobata. Tous ces discours sont, pour la plupart, assez courts, et bien qu'ils soient écrits en prose rimée, et avec une certaine recherche, le style en est assez clair; ils ne paraissent pas indignes de la haute réputation dont ils ont joui chez les musulmans.

Le manuscrit arabe de la même bibliothèque, ancien fonds, n° 450, renferme une espèce de commentaire pour servir d'explication des mots et des passages difficiles du recueil des sermons d'Ibn-Nobata; mais c'est un travail qui laisse beaucoup à désirer, et le manuscrit, quoique bien écrit, est déparé par des fautes de copistes. Le nom de l'auteur n'y paraît pas.

M. G. DE S.



NOUVELLES ET MÉLANGES.
NÉCROLOGIE.

M. Auguste-Louis-Armand LOISELEUR DES LONGCHAMPS, membre du conseil de la Société asiatique, et employé au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, est mort, après une courte maladie, le 10 janvier 1840. Plusieurs des membres de la Société et des personnes attachées à la Bibliothèque ont assisté à ses funérailles; M. Reinaud a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

« Au moment de dire un dernier adieu à celui dont nous
 « pleurons la perte, qu'il me soit permis de prononcer quel-
 « ques mots sur les qualités qui nous le faisaient chérir.
 « Loiseleur des Longchamps, né le 14 août 1805, à Paris,
 « au sein d'une famille honorable, se livra de bonne heure
 « à l'étude de la langue sanscrite, sous feu M. de Chezy. En
 « 1832, il fut admis comme employé au département des
 « manuscrits de la Bibliothèque royale, et consacra tous
 « les instants que lui laissaient ses fonctions et les soins
 « d'une santé délicate, à la composition d'ouvrages qui lui
 « avaient procuré une place distinguée parmi les indianistes
 « en Europe. Il n'est pas besoin de vous rappeler ces ou-
 « vrages. L'édition du texte sanscrit du Code de Manou, ac-
 « compagnée d'une traduction française et de notes, l'édition
 « annotée de la traduction des Mille et une Nuits, par Gal-
 « land, et des Mille et un Jours, par Pétis de Lacroix, et l'Essai
 « sur les fables indiennes et leur introduction en Europe, jouis-

« sent de l'estime qui leur était due. Loiseleur des Long-champs venait de livrer au public la première partie de son édition du dictionnaire sanscrit intitulé *Amarakocha*, accompagnée d'une traduction française, lorsqu'il fut saisi par la maladie qui devait le conduire au tombeau. En lui se trouvaient réunis le goût et le savoir, l'amour des études sérieuses et l'aménité. A ces précieuses qualités se joignaient un caractère droit et ferme et beaucoup de modestie. Quelle source de regrets pour nous qui avons été à même de l'apprécier ! Quels regrets surtout pour un père et une mère dont il était le fils unique, et qui avaient concentré en lui toutes leurs affections ! Ce sont des douleurs contre lesquelles la philosophie humaine est insuffisante, et qui ne trouvent leur consolation que dans la pensée toujours présente de la vie à venir¹. »

BIBLIOGRAPHIE.

Société FOI ET LUMIÈRES, de Nancy. — *Règlement constitutif, suivi du discours d'ouverture, et précédé de considérations sur les rapports actuels de la science et de la foi*, br. in-8°. Prix : 1 fr. 50 c. et par la poste, 1 fr. 90 c. Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, n° 69.

Il n'y a encore d'académie catholique que dans deux villes au monde : Rome et Nancy. Cette brochure fait connaître les vues de la société de Nancy. Nous les trouvons exposées dans

¹ Le manuscrit de la seconde et dernière partie de l'*Amarakocha* est prêt et ne tardera pas à être mis sous presse. Dans cette partie les mots seront reproduits dans l'ordre alphabétique, avec les renvois au texte.

son règlement et développées dans des considérations préliminaires sur les rapports de la science et de la foi, et dans le beau discours d'ouverture du président M. G. de Dumast, un des membres fondateurs de notre Société asiatique, qui, pour me servir de l'heureuse expression d'un de nos anciens confrères, joint les connaissances du savant et de l'érudit aux talents de l'orateur et du poète. De l'Orient nous vient, avec la lumière intellectuelle, la lumière spirituelle, *ex Oriente lux*. Il ne nous est pas interdit à nous, qui faisons nos efforts pour propager la première, de nous occuper aussi de la seconde. La brochure de M. de Dumast nous la fait connaître sous un nouvel aspect, et nous y trouvons des réponses satisfaisantes aux objections nouvelles de la science humaine contre la science divine.

G. T.





JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1840.

RECHERCHES

Sur la hauteur de quelques points remarquables
du territoire chinois, par M. Éd. BIOT.

Les compilations de géographie chinoise que possède la Bibliothèque royale ne présentent comme cartes que des esquisses approximatives et plus ou moins grossières des diverses provinces et districts. La topographie géométrique de la Chine n'a été établie qu'au XVIII^e siècle par les opérations des missionnaires, et toute recherche de géographie chinoise doit nécessairement être basée sur leurs cartes, seul cadre exact que nous possédions. Cependant les ouvrages chinois sont très-utiles à consulter pour les détails topographiques, et ils ont ainsi fourni à M. Klaproth les matériaux de plusieurs de ses plus curieux mémoires. Je me suis proposé de continuer ce genre d'études, relativement à la Chine proprement dite, en m'occupant de la rédaction d'un

vocabulaire complet des noms anciens et modernes des diverses villes et provinces chinoises, travail fort long, et aujourd'hui à peu près terminé.

Le premier point sur lequel j'ai dirigé mon attention est la hauteur des diverses chaînes de montagnes à l'intérieur de la Chine. Les missionnaires ne nous ont transmis aucun document à cet égard, et on ne peut employer qu'avec beaucoup de défiance les nombres donnés par les Chinois pour certaines montagnes, parce qu'ils sont ordinairement d'une exagération manifeste, et ne sont fondés sur aucune opération régulière; mais on peut au moins relever dans les textes celles de ces montagnes qui sont couvertes de neiges perpétuelles, et cette indication donne une limite inférieure de leur élévation. Avant moi M. Klaproth s'est occupé de cette étude, et il a consigné ses principaux résultats dans ses belles cartes de l'Asie centrale. J'ai ajouté quelques faits à son travail, et j'ai examiné spécialement les documents fournis par les textes sur les principaux seuils ou points de partage traversés en diverses parties de la Chine par des lignes de navigation ou par des routes de commerce. J'ai réuni ainsi quelques détails qui pourront peut-être offrir quelque intérêt aux personnes qui s'occupent de géographie générale.

M. Klaproth, dans son mémoire descriptif du grand canal impérial, d'après les ouvrages chinois, expose la manière dont les eaux d'alimentation se trouvent divisées au point de partage ou seuil que ce canal franchit auprès de Thsy-ning, ville de la province

de Chan-tong. Ce point de partage est très-bien déterminé par les détails que M. Klaproth a reproduits et par son nom chinois de *fen-choui*, division des eaux. M. Klaproth ajoute que les Chinois, pour établir leur canal, ont mesuré exactement les pentes de chaque côté du seuil; qu'ils ont trouvé, du côté du fleuve Jaune, 116 *tchang* ou toises chinoises de 10 pieds, jusqu'à Kôu-teou (district de Peï-tcheou); et du côté de l'Eu-ho, 90 *tchang* jusqu'à Lin-ting du Pe-tche-ly; ce qui donnerait, en mesures européennes, d'une part 355 mètres, et de l'autre 275, en portant le pied chinois à sa moindre valeur, 0,306 mètre; or une telle élévation du point de partage au-dessus des extrémités du canal serait tout à fait extraordinaire, et plus considérable que celle d'aucun canal de France ou d'Angleterre.

M. Klaproth n'a pas cité le texte qu'il a traduit, et comme les chiffres précédents sont contraires aux récits des voyageurs européens qui ont suivi le canal impérial et représentent sa ligne comme peu accidentée, j'ai fait quelques recherches à cet égard. J'ai fini par trouver, dans l'ouvrage intitulé *Khun-chou-pi-khao*, ou Extraits de divers ouvrages (Fourmont, 355), le passage dont s'est servi M. Klaproth, et j'ai reconnu qu'il avait commis une erreur en écrivant *tchang* au lieu de *tchy*, pied, qui est dans le texte de l'édition de la Bibliothèque royale. Ainsi, d'après ce texte, la hauteur du point de partage est simplement de 116 *tchy* ou pieds chinois, soit 35,50 mètres, en allant vers le fleuve Jaune; et de 90 *tchy*, soit

27,50 mètres, en allant vers Lin-tsing. Comme les nombres donnés par M. Klaproth pourraient être reproduits dans des géographies générales, d'après sa réputation méritée en fait de géographie asiatique, je crois devoir rapporter ici le texte même du Khun-chou-pi-khao; il y est dit kiv. II, pag. 75 :

« La rivière Wen se rend dans le lac Nan-wang, « et divise ses eaux au temple du Loung-wang (Seigneur dragon). Par cette division, quatre dixièmes « de son volume d'eau coulent au midi, de manière « à rejoindre Pey, du pays de Siu; six dixièmes cou- « lent au nord, de manière à rejoindre Lin-thsing. « La terre a été endiguée, baissée, élevée. On a dis- « posé des écluses (*tcha*), qui sont tantôt ouvertes, « tantôt fermées, pour retenir et ménager convena- « blement l'eau. Depuis la division des eaux (point de « partage, *fen-choui*) jusqu'à Lin-thsing, la pente totale « est de 90 *tchy*. On a fait dix-sept écluses, et les eaux se « rendent à la rencontre du Tchang-ho. Au midi jus- « qu'à Kou-teou (district de Pey-tchou), la pente totale « est de 116 *tchy*. On a fait vingt-et-une écluses, et les « eaux se rendent dans le Hoang-ho et dans le Hoay. »

La faible hauteur du point de partage se peut vérifier par le nombre des écluses qui est indiqué ici. Ces écluses étant formées de madriers superposés, que l'on enlève pour le passage des bateaux, elles ne peuvent avoir que quelques pieds de haut. En effet, en divisant 90 par 17, et 116 par 21, on trouve que chaque écluse du canal a une hauteur moyenne de 5,33 pieds, au lieu du nombre fabuleux de 53,3

pieds que donnerait l'erreur échappée à M. Klaproth. En outre j'ai consulté une série d'observations barométriques faites, jour par jour, par M. Abel, l'un des savants attachés à l'ambassade anglaise de 1817, et rapportées par lui à la fin de son ouvrage. Les observations, correspondantes aux jours où M. Abel naviguait sur le grand canal, ne présentent que des variations très-faibles dans la hauteur du baromètre, ce qui montre que la ligne suivie par le canal est très-peu accidentée. Ici, comme dans toute série faite en passant dans des lieux de hauteur absolue peu différente, l'influence des circonstances atmosphériques est trop sensible pour donner lieu à un calcul rigoureux de hauteur; et ainsi le jour où le baromètre s'est trouvé le plus bas n'est pas celui où M. Abel passait devant le temple du Loung-wang et par le point de partage. Quoi qu'il en soit, en prenant les nombres les plus éloignés de la série faite pendant la traversée du canal, le calcul donne une différence absolue de niveau de 54 mètres environ; nombre qui n'excède que d'une quinzaine de mètres le nombre chinois le plus élevé. Au surplus on peut douter de l'exactitude rigoureuse des nombres du Khun-chou-pi-khao, en considérant l'imperfection extrême des procédés de nivellement que les Chinois emploient, procédés qui se lisent dans le Souan-fatong-tsong (kiv. v, p. 5¹). Mais on peut les adopter en attendant mieux, et, d'après les considérations

¹ Voyez la table analysée que j'ai donnée de cet ouvrage chinois dans le cahier de mars 1839.

que je viens de présenter, on voit que leur erreur, dans ce cas particulier, ne peut être que de quelques mètres.

Je dois faire remarquer encore que la position de ce point de partage est indiquée, non-seulement par la division des eaux de la rivière Wen, mais encore par la direction de la rivière Wei, qui, sur les cartes mêmes des Chinois, coule en sens contraire du grand bras de la rivière Wen, et rejoint la rivière Ta-thsing-ho, ancienne rivière de Tsy: de sorte que les deux cours de ces deux rivières Wen et Wei sont disposés conformément aux principes de géométrie descriptive établis pour les points de partage par MM. Dupuis de Torcy et Brisson¹, et vérifiés sur les principaux canaux d'Europe et d'Amérique. La rivière Wen se jette dans celle de Sse, qui rejoint le fleuve Jaune à peu de distance de son embouchure actuelle, et celle de Wei paraît être l'ancienne rivière de Thsou, du Yen-tchéou, chapitre Yu-kong du Chou-king. Telle est l'opinion d'un auteur chinois très-savant qui a fait un commentaire spécial sur le chapitre Yu-kong, sous le titre de *Yu-kong-tchi*, et l'a accompagné de cartes représentatives de chaque province. La disposition de ces cours d'eaux me paraît expliquer assez bien le passage du chapitre Yu-kong, article du Yang-tchéou, où il est dit que du Kiang on va, par la mer, dans le Hoai, du Hoai dans le Sse, et du Sse dans le Hoang-

¹ Essai sur l'art de projeter les canaux à point de partage. *Journ. de l'École polytechnique*, 14^e cahier.

ho, c'est-à-dire dans l'ancien bras principal qui se jetait dans le golfe de Pe-tche-ly. Une navigation plus ou moins pénible, mais sans *portage* par terre, a pu exister autrefois par cette voie. Elle devait seulement être interrompue par les sécheresses. « Ainsi, « dit l'auteur du Khun-chou-pi-khao au passage cité, « dans les anciens temps on voit des transports de « blé ou vivres du pays de Thsin dans celui de Tsin, « du pays de Yong dans celui de Kiang, du Kiang au « Hoai. Mais ces communications ne se faisaient pas « d'une manière régulière. . . . ; » et, plus loin, il remarque que, dans les premiers temps des Thang; la grandeur diverse des bateaux employés sur les différentes rivières nécessitait des transbordements très-incommodes.

Les cartes descriptives du grand canal que l'on voit dans les ouvrages chinois représentent en certains points des écluses très-rapprochées, et ceci prouve que les Chinois ont reconnu depuis longtemps l'utilité des écluses à sas, pour l'économie de l'eau. Ceci a déjà été remarqué par les Anglais qui ont navigué sur le canal impérial; mais on ne peut dire si les Chinois ont eu cette notion avant les Italiens, qui ont établi les premières écluses en Europe. D'après le Thoung-khien-khang-mou, le canal fut d'abord établi par les Mongols avec trente écluses, au lieu de quarante et une notées dans le Khun-chou-pi-khao.

Puisque le point de partage du grand canal est très-peu élevé, la grande plaine qui part des environs de Pékin s'étend sans interruption jusqu'aux mon-

tagnes du Fo-kien. Elle est bornée à l'ouest par les monts Tai-Hing, jusqu'à Hoai-khing-fou, et ensuite par les montagnes assez basses¹ qui séparent le Hoai du Kiang; à l'est, par la mer et les montagnes du Chan-tong, dites Thay-chan, Mong-chan, Yu-chan, et qui forment une sorte de plateau isolé. Toute cette plaine a été fréquemment bouleversée par des tremblements de terre. Hoai-khing-fou est placé comme à son sommet occidental. C'est de ce point que partent le Wey-ho, le Tchang-ho, qui se rendent au nord, et les affluents du Hoai qui coulent vers le sud. Entre deux est le lit actuel du fleuve Jaune; les cours d'eau précédents en sont comme dérivés par infiltration dans ce terrain d'alluvion. Le Wey coule même parallèlement à l'ancien lit suivi par le fleuve Jaune jusqu'à la fin du XII^e siècle.

Dans le midi de la Chine il existe, depuis Kouang-tcheou-fou (Canton) jusqu'au lac Thoung-tse-hou et au Kiang, une ligne de navigation naturelle qui passe par Kouey-lin, capitale du Kouang-sy, et franchit la chaîne des monts dits Kouei-ling ou monts des Canneliers. J'ai étudié le point de partage de cette ligne, et je vais rapporter les renseignements que j'ai trouvés à ce sujet dans le Kouang-yu-ky et dans la grande géographie des Thsing, principalement à l'article de Kouey-lin-fou.

En partant de Canton la navigation remonte vers l'ouest le Ta-kiang jusqu'à Ou-tcheou-fou où ce fleuve reçoit le Kouey-kiang, rivière qui descend de

¹ Voyez un Voyage du P. Bouvet. Du Halde, tome I^{er}.

la ville même de Kouey-lin. Cette seconde rivière porte d'abord le nom de Ly-kiang. — Dans l'énumération des montagnes et rivières du département de Kouey-lin, le Kouang-yu-ky dit, à l'article Ly-kiang : « Il coule au-dessous du chef-lieu, et s'appelle « aussi Kouey-kiang. Ses bords sont très-escarpés et « sa vallée profonde. Quand les Han soumirent les « Nan-yue, l'histoire dit que des bateaux et une ar- « mée sortirent de Yun-ling (ancien nom de Kouan- « yang, ville située à l'ouest de Kouey-lin), et des- « cendirent le Ly-chouy. C'est cette même rivière. »

Sur cette même ligne, de l'autre côté des monts Ling, la rivière qui coule au nord vers le lac Thoung-tse-hou s'appelle d'abord Siang-chouy, et plus loin Siang-kiang. — A l'article du Siang-chouy, même description du département de Kouey-lin, le Kouang-yu-ki dit : « Cette rivière est dans le district de Tsuen « (par 25° 50' de latitude). Ses eaux se divisent au « bas d'une montagne (*fen-chouy-ling-hia*). Auparavant « le Siang et le Ly coulent à l'est en venant du mont « Hay-yang jusqu'à ce point, où ils se séparent au midi « et au nord. Le Siang va au nord et le Ly va au midi. » Ce passage est assez précis pour que l'on puisse fixer la position du point de partage à quelques lieues en amont de la ville de Tsuen. D'après le Kouang-yu-ky, même chapitre, le mont Hay-yang est sur la limite des deux arrondissements, d'Hing-ngan et de Lin-tchuen, tous deux dépendants du département de Kouey-lin.

On lit encore dans le même recueil deux articles

qui se rapportent à des travaux de canalisation autour de ce point de partage, et qui font partie de la description du département de Kouey-lin. A l'article *Ling-yen-chan*, mont du souterrain de l'Esprit céleste, il est dit : « Ce mont est dans le district de « *Ling-tchuen*. Au-dessous de la montagne est un ca-
« nal : du midi au nord on l'a ouvert et on y a intro-
« duit l'eau ; on peut y passer les bateaux et y ramer. »
A l'article *Ling-ku*, canal de l'Esprit céleste, on lit :
« Ce canal se trouve dans l'arrondissement de Hing-
« ngan ; sa source est à la rivière *Ly*. *Thsin-chy-*
« *Hoang-ty*, voulant soumettre les cinq montagnes du
« midi (*Ou-ling*) ; ordonna à *Sse-lo* de creuser sur ce
« point un canal pour faire passer les bateaux. Sous
« les Han ce passage fut fréquenté et devint tête
« de route pour les envois de chevaux, de troupes et
« de vivres dans le midi. »

Sur la carte du Kouang-sy, jointe à l'ouvrage de Duhalde, le Kouey-kiang est encore relié au Siang et à une autre rivière du Nord par deux autres lignes qui franchissent deux seuils voisins de celui que je viens d'examiner. L'une de ces lignes ou cours d'eau s'étend de Phing-lo, du Kouang-sy, à Tao-tcheou, du Hou-kouang ; l'autre part de Lieou-tcheou, du Kouang-sy, passe près de Young-ning, ville dépendante de Kouey-lin, et aboutit à la rivière qui passe à Tsing, du Hou-kouang. Une troisième ligne, partant de cette dernière rivière, rejoint encore le Kouey-kiang au-dessous de Kouey-lin.

Les recherches que j'ai faites dans le Kouang-

yu-ky et la grande géographie des Thsing ne m'ont pas confirmé parfaitement l'existence de la première de ces lignes de jonction. Dans ces ouvrages la rivière de Phing-lo est appelée Ky, torrent, et celle de Tao-tcheou reçoit le même nom. Dans l'atlas de Martini, carte du Hou-kouang, le Siao-chouy, rivière de Tao-tcheou, prend sa source au sud-est de Ning-youen; une autre rivière, dite Tsin, part aussi d'un point situé à l'ouest de Kiang-hoa pour se jeter dans le Siao. Dans la carte du Kouang-sy, même atlas, la rivière Phing-lo-chouy, au lieu de se joindre au Siao comme dans la carte de Duhalde, se termine au nord dans des montagnes où elle prend sa source; une autre petite rivière part de ces mêmes montagnes pour se jeter au nord-ouest dans la rivière de Kouey-lin. Enfin les esquisses qui sont jointes comme cartes au Kouang-yu-ky ne représentent même pas le torrent de Phing-lo.

La ligne de jonction ou de communication de la rivière de Lieou-tcheou à celle de Tsing, et celle qui se dirige par Y-ning sur Kouey-lin, ne sont pas mentionnées dans les textes, mais elles sont reproduites dans les cartes de l'*Atlas Sinensis*, et on peut même dire que leur existence est confirmée par les cartes chinoises du Hou-kouang et du Kouang-sy dans le Kouang-yu-ky: car les deux rivières du nord et du sud sont assez prolongées sur chaque carte pour qu'on en infère leur réunion. Le point de partage paraît être sur la limite du Kouang-sy et du Hou-kouang, au midi de Thoung-tao, ville dont le nom

(chemin de passage) indique un passage fréquenté.

Au surplus, sur ce point des monts Ling, une seule ligne dont je viens de parler est bien notoirement ouverte à la navigation. C'est celle qui passe par Kouey-lin; et si on relit dans les textes la description des cours du Ly et du Siang, d'abord parallèles, et s'infléchissant ensuite l'un au sud, l'autre au nord, on y reconnaît précisément la seconde disposition topographique signalée par MM. Dupuis de Torcy et Brisson¹, comme indiquant une dépression du seuil. On peut même estimer approximativement la hauteur de ce seuil en calculant, du côté du midi, la pente des deux rivières que parcourt la navigation jusqu'à la mer. La première, le Ta-kiang, est remontée jusqu'à Ou-tcheou, à 100 lieues environ de la mer, et, d'après toutes les données sur la configuration plate de cette partie de la Chine, on ne peut lui supposer plus de $\frac{1}{5}$ de millimètre par mètre, ou un $1 \frac{1}{5}$ mètre par lieue : ce qui donnerait 133 mètres pour la hauteur de Ou-tcheou au-dessus de la mer. De là au point de partage il y a près de 50 lieues, et si l'on suppose au Kouey ou *Ly-kiang* une pente d'un millimètre par mètre, ou 4 mètres par lieue, ce qui est un maximum pour les rivières navigables sans écluses, le point de partage sera élevé de 200 mètres au-dessus de Ou-tcheou, ou de 333 mètres au-dessus de la mer. Il me paraît très-probable que cette évaluation ne doit pas différer sensiblement de la vérité.

¹ Voyez leur mémoire cité plus haut.

La chaîne des monts Ling, qui sépare les provinces méridionales de la Chine de celles du centre, est formée, comme me l'a montré M. Élie de Beaumont, d'une série de chaînes parallèlement dirigées du sud-ouest au nord-est et reliées entre elles par des contre-forts assez courts. Sous cette forme elle s'étend des environs de Kouey-lin jusqu'aux frontières du Fo-kien, où elle se rattache à une grande arête dorsale qui se dirige exactement du sud-ouest au nord-est, et va finir auprès de Ning-po, du Tche-kiang. Dans toute cette étendue, le seuil n'est franchi par aucun cours d'eau naturel ou artificiel; seulement il devient très-étroit aux environs de Nan-ngan-fou, du Kiang-sy, et de Nan-hiong-fou, du Kouang-tcheou, entre le Tchang-choui, qui rejoint la vallée du Kan-kiang, affluent du grand Kiang au lac Po-yang, et le Tching-kiang, qui aboutit à Canton sous le nom de Pe-kiang, fleuve du nord. La disposition de ces deux cours d'eau, coulant en sens opposés, indique encore ici un seuil assez bas, et c'est en effet par ce col, nommé Mey-ling, mont des Pruniers, que passe la route ordinaire du commerce de Canton jusqu'au grand Kiang. Les marchandises remontent en bateau la rivière de Canton ou Pe-kiang jusqu'à Nan-hiong, où elles sont déchargées et transportées, par des hommes et des chevaux, par-dessus la montagne jusqu'à Nan-ngan; là elles sont embarquées de nouveau et descendent le Kan-kiang jusqu'au lac Po-yang et au grand Kiang. Ce col fut un des premiers points occupés par les Chinois

lorsqu'ils conquièrent les pays méridionaux. Le Kouang-yu-ki dit dans la description du département de Nan-ngan-fou, kiv. xiii, article Ta-yu-ling : « C'est « l'une des cinq montagnes appelées *Ling*. Lorsque « Han-wou-ty soumit définitivement les Nan-yue, il « fit établir sur ce point une colonie militaire et un « magasin. De là vient le nom de Ta-yu (grand grenier). Au commencement ceux qui passaient par « ce col avaient beaucoup de peine. — Plus tard on « ouvrit le passage et on tailla le roc; on commença « à pouvoir y passer avec des chariots et des chevaux. — Au sommet il y a beaucoup de pruniers « (*mey*). — De là vient le nom de *Mey-ling*. »

Ce travail a été exécuté sous les Thang, et l'on voit en effet, dans l'appendice sur les esclaves, au kiv. x du Wen-hian-thoung-khao, qu'à cette époque beaucoup d'esclaves de l'état ou condamnés furent employés à ouvrir les passages des montagnes du midi. La distance totale entre Nan-hiong et Nan-ngan n'est que d'une huitaine de lieues; et l'interruption de la navigation pourrait donc être supprimée par un canal en partie souterrain : mais une telle entreprise serait trop hardie pour les Chinois.

Les voyageurs anglais ont estimé la hauteur du seuil franchi par la route à 3000 pieds anglais, environ 900 mètres. Je ne puis dire que cette estimation résulte d'une hauteur barométrique. La série d'Abel se termine au lac Po-yang, et je ne crois pas qu'aucune autre série d'observations barométriques ait été exécutée par les savants attachés aux

diverses ambassades européennes qui ont traversé la Chine.

En examinant les cartes du Kouang-sy et de l'Yunnan dans Duhalde, on voit la chaîne qui sépare les provinces centrales et méridionales de la Chine, se prolonger vers l'ouest avec des sinuosités assez considérables. Elle se rétrécit fortement aux environs de Kouang-chun, ville du troisième ordre, par 26° de latitude et 104° de longitude orientale, où l'on remarque deux cours d'eau, coulant d'abord l'un vers l'autre et s'infléchissant ensuite, l'un au nord, l'autre au sud. Plus loin l'arête redescend au sud devant le grand coude du Kin-cha-kiang, et présente un nouvel étranglement entre le lac de Yun-nan-fou, dont les eaux coulent vers le nord au Kin-cha-kiang, et le lac Min-hou, dont les eaux se déversent au midi dans le Pa-ta-ho, rivière qui passe à Outehou et se rend à Canton. Enfin, à l'est du grand lac de Ta-ly-fou, les cartes de Duhalde marquent une ligne de jonction entre le Kin-cha-kiang et le fleuve Ho-ty qui se rend en Cochinchine. Cette ligne passe par Yun-nan-hien, et porte le nom de Pao-kiang. Le Kouang-yu-ky ne dit rien à cet égard. Mais, dans la grande géographie des Tsing, la carte du Yun-nan, moins défectueuse que celle des autres provinces, indique une jonction par Yun-nan-hien entre le Kin-cha-kiang et la rivière du Tong-king. Dans la description des montagnes et rivières du département de Ta-ly-fou, le texte ne parle pas en termes exprès de cette communication. — A l'article

du Pao-kiang, il est dit que cette rivière prend sa source au mont Pao-tsuen, entre dans le lac Tsing-loung, à l'est de Yun-nan-hien, côtoie Tie-sy-ying, et se jette dans le Kin-cha-kiang. — Un lac Tsing-hou est indiqué aussi par le texte, au sud-ouest de Yun-nan-hien, comme étant d'une profondeur incomparable. — Un autre lac, nommé Ye-kien-hou, est également cité comme étant proche de la ville de Yun-nan-hien. Il est remarquable qu'aucun de ces trois lacs ne se trouve reproduit sur la carte des missionnaires. L'un d'eux, celui de l'ouest, existe sur la carte particulière du district de Ta-ly-fou, dans la grande géographie des Tsing. — On pourrait présumer que les localités ont changé par l'effet d'un de ces tremblements de terre si fréquents et si désastreux en Chine, et que la réunion des lacs a donné lieu à la jonction du Pao-kiang avec la rivière de Tong-king.

Le Kouang-yu-ki et la grande géographie citent, dans la description de diverses provinces, des *fen-chouy-ling* ou monts-partages des eaux, et ces dénominations indiquent la séparation en ces points des affluents de diverses grandes rivières. — Ainsi, à l'ouest du Chen-sy, près de Ti-tao, une chaîne dite *fen-chouy-ling* sépare les affluents du fleuve Jaune et ceux de la grande rivière Wei. — Sur la limite sud du Ho-Nan, une chaîne de même nom divise les affluents du fleuve Jaune et ceux de la rivière Hoai. — Sur la frontière méridionale du Kouang-sy, une grande chaîne du même nom sépare les

cours d'eau qui se rendent dans la mer méridionale de ceux qui rejoignent la grande rivière Yu-kiang, coulant à l'est vers Ou-tcheou-fou et Canton. — Sur la limite occidentale du Fo-kien, auprès de Tsong-ngan, la rivière Teng, affluent du grand Kiang, et la rivière Youen, qui se rend à la mer orientale, sont séparées par un mont *fen-chouy*. Au sommet se trouve une inscription gravée sur un roc. Les textes ne présentent, du reste, aucun détail particulier qui puisse faire présumer la hauteur de ces montagnes.

M. Klaproth a marqué sur les troisième et quatrième feuilles de ses belles cartes de l'Asie centrale plusieurs montagnes neigées; *Siae-chan*, lesquelles se trouvent indiquées sous ce nom, par la grande géographie chinoise, dans les provinces de Chen-sy, de Sse-tchuen et de Yun-nan. Le texte dit que ces montagnes sont perpétuellement couvertes de neige, et que de là leur vient le nom de *neigées*. La limite des neiges perpétuelles vers cette latitude, s'arrêtant à 1900 toises, on a ainsi une limite inférieure de hauteur. D'autres montagnes, désignées par le nom de *Pe-chan*, montagnes blanches, se voient aussi dans les descriptions des diverses provinces. Ce nom est vague, et peut être donné à des montagnes calcaires aussi bien qu'à des montagnes neigées; mais certains *Pe-chan* sont indiqués par le texte comme ayant continuellement de la neige sur leur sommet, et l'on peut donc ainsi estimer leur moindre hauteur. Voici, sur ce sujet intéressant, quelques faits que j'ai ren-

contrés dans mes recherches, et qui me paraissent devoir être joints au travail de M. Klaproth.

La chaîne dite *Ta-pe-chan*, grande montagne blanche, auprès de *Mey-hien*, département de *Fong-tsiang-fou* du *Chen-sy*, est indiquée, dans le texte du *Kouang-yu-ky*, comme devant son nom à la neige qui la couvre toute l'année. Elle forme un véritable prolongement vers l'est de la grande chaîne des *Nan-chan*, qui vient de l'*Hindou-kho*. Une fraction de cette grande chaîne est citée sous le nom de *Siue-chan*, près de *Hoei-ning*, du *Chen-sy*, par 36° de latitude. Suivant le texte, pendant le printemps et l'été, la neige accumulée n'y fond pas. Dans le même département de *Kong-tchang-fou*, la chaîne *Ta-pe-chan*, près de *Wen-hien*, conserve toujours (*tchang* B. 2439) de la neige pendant l'été. Dans le département de *Ping-leang-fou*, sur la chaîne *Loung-chan*, près de *Hoa-tching*, il y a beaucoup de neige accumulée pendant le printemps et l'été.

Bien plus au midi, un mont *Siue-fong*, pic neigeé, est cité par le *Kouang-yu-ky* au nord de *Fou-tcheou-fou*, capitale du *Fo-kien*, lat. $26^{\circ} 2'$. Le texte dit que pendant l'été il reste au sommet un amas de neige. La hauteur de la montagne, évaluée à 40 *ly* ou 4 lieues, est aussi exagérée que celle de plusieurs autres montagnes chinoises. Ainsi un pic non neigeé, près de *Kouey-lin-fou*, est cité comme s'élevant à une hauteur de plus de 50 *ly* ou 5 lieues, tandis que les plus hautes montagnes du globe, celles de l'Hi-

malaya, n'atteignent pas une hauteur de 8000 mètres ou 2 lieues au-dessus du niveau de la mer. Peut-être le nombre de ly doit-il s'appliquer à la distance longitudinale que l'on parcourt en montant au sommet, bien qu'il soit précédé du caractère *kao* B. 12, 656, élevé, ou bien il est déduit du nombre d'heures de marche nécessaires pour atteindre le sommet. C'est ainsi que les habitants de Chamouny soutiennent que le Mont-Blanc a 18 lieues de haut, parce qu'il faut 18 heures pour atteindre sa cime. Au surplus, comme Fou-tcheou est sur le bord de la mer, on pourra facilement obtenir par les marins des renseignements sur la hauteur approximative du Siue-fong qui l'avoisine.

Le nom de *Siue*, neige, a lui-même besoin d'être expliqué par le texte, pour s'appliquer à des montagnes à neiges perpétuelles. Ainsi dans le Hou-kouang, auprès de Ngan-lo-fou, se trouve une montagne dite *Pe-siue-chan*, montagne à neige blanche, et dont le nom indique simplement, d'après le texte de la grande géographie, qu'au printemps elle est couverte de neige. La végétation des pins monte jusqu'au sommet. — Auprès de Kho-lan du Chan-sy, auprès de Yen-tchéou-fou, du Chan-tong, le Kouang-yu-ky note des monts neigés, *Siue-chan*. Celui de Kholan est nommé sans explication; celui de Yen-tchéou offre un miao à son sommet, ce qui donne une limite de sa hauteur. — Au midi de Han-tchong-fou, du Chen-sy, la chaîne de Han, *Han-chan*, que traverse le fleuve de Han, paraît fort élevée. Le

texte dit que le sommet a beaucoup de neige au printemps et en été.

Je terminerai ce petit mémoire en rappelant un fait noté par Martini dans son *Atlas Sinensis*, et qui montre le peu d'inclinaison de la plaine centrale chinoise. Martini dit que les marées des pleines et nouvelles lunes se font sentir sur le Kiang jusqu'à Kieou-kiang, au-dessus du lac Po-yang, et que l'on prend devant cette ville beaucoup de poissons de mer. Or Kieou-kiang est environ à 140 lieues de la mer, et la hauteur des hautes marées dans le golfe du Pe-tche-ly est estimée à 10 pieds par les voyageurs anglais (Voyage de Barrow). En adoptant un chiffre supérieur, 14 ou 15 pieds, pour la hauteur des fortes marées dans la mer comprise entre la Chine et la Corée, la pente du Kiang, dans la partie inférieure de son cours, serait environ de 1 pied par 10 lieues ou de 3 centimètres par lieue. Elle est donc comme insensible. Dans le golfe du Pe-tche-ly, le flot dépasse Tien-tsing et remonte, suivant Barrow, jusqu'à trente lieues dans les terres. La pente du Pei-ho doit donc être à peu près celle de la Seine, du Havre à Rouen. La pente du fleuve Jaune doit être plus considérable d'après la rapidité de son cours.

LE LIVRE DU COURANT ÉTENDU,

Traitant de tout ce qui a rapport à l'heureux Nil, traduit de l'arabe en français par M. l'abbé BARGÈS, membre de la Société asiatique de Paris, etc.

SECTION II.

Du temps pendant lequel le Nil opère sa crue et son décroissement; des diverses opinions des savants sur la cause matérielle de cette crue et du débordement dont elle est suivie; de ce que deviennent les eaux du fleuve après leur retraite.

I. Le temps que le Nil met à croître et à décroître est constamment de trois mois huit jours; ces mois sont Abyb, Mesri et Taut; les huit jours de surplus appartiennent au mois de Babih². Massoudi, dans

¹ Voir un premier extrait de ce livre dans le Journal asiatique, n^o série, tome III, cahier de février 1837.

² Les noms de ces mois appartiennent à l'ancienne année civile des Égyptiens. Voici les noms de ces mois et leurs rapports avec les mois romains, depuis que l'année des Coptes ou Égyptiens est devenue fixe :

<i>Toth</i> ou <i>Toyth</i> de 30 jours, commence le 29 ou 30 d'août;	
<i>Paophi</i> ou <i>Phaophi</i> , id.	28 ou 29 de septembre;
<i>Athor</i> ou <i>Athyr</i> , id.	28 ou 29 d'octobre;
<i>Khoiak</i> , id.	27 ou 28 de novembre;
<i>Toby</i> ou <i>Tybi</i> , id.	27 ou 28 de décembre;
<i>Mekhir</i> , id.	26 ou 27 de janvier;
<i>Phamenóth</i> , id.	25 ou 26 de février;
<i>Pharmouthi</i> , id.	27 de mars;

ses Prairies dorées, remarque en effet que le Nil commence à s'enfler vers la fin du mois de Baounih; qu'il continue à croître durant ceux d'Abib et de Mesri, et que cela dure encore tout le mois de Taut. Son observation a été citée par Chehab-ben-Amad, dans la partie de son ouvrage que nous avons déjà mentionnée dans la première section de cette histoire¹.

La crue et le décroissement des eaux du Nil ne s'opèrent point brusquement, mais peu à peu, et d'une manière tout à fait régulière; le témoignage de Massoudi là-dessus est clair et précis: « Il n'est pas, dit-il, sur la terre, de fleuve qui, comme le Nil, croisse et décroisse avec une constante régularité. » L'on pourrait donc, avec raison, comparer

Paschons ou *Pakhon*, de 30 jours, commencé le 26 d'avril;
Paoni ou *Payni*, id. 26 de mai;
Epip ou *Epiphi*, id. 25 de juin;
Mesori, id. 25 de juillet.

Complémentaires : cinq jours. — 24, 25, 26, 27, 28 d'août pour les années communes, et pour les années qui précèdent la bissextile, 6 jours, i. e. 24, 25, 26, 27, 28, 29 d'août.

Les Arabes, devenus maîtres de l'Égypte, jugèrent convenable d'adopter le calendrier de ce pays pour régler les travaux de l'agriculture; ce calendrier était d'autant plus commode pour cet objet, qu'il faisait toujours répondre les mêmes mois aux mêmes saisons, au lieu que dans le calendrier musulman l'année commence tantôt dans une saison, tantôt dans une autre.

En passant dans la langue arabe, les noms des mois égyptiens ont subi une altération assez sensible; il est néanmoins facile de les reconnaître dans le tableau que nous venons d'en donner.

¹ Il résulte de ces observations que le Nil commence à croître vers le solstice d'été, et qu'au 5 ou 6 d'octobre, il est entièrement rentré dans son lit.

le mouvement périodique des eaux de ce fleuve à la course toujours uniforme que la lune, dans son nouveau croissant, ne cesse de recommencer; c'est ce qui a été fait par un poète arabe dans les vers suivants :

Quelle merveille se manifeste dans l'état du fleuve qui féconde la terre de Misraïm! En avez-vous jamais entendu raconter de pareille? Rival de l'astre de la nuit, il varie le mouvement de ses bienfaisantes ondes; comme lui, il a son croissant, comme lui, il éprouve un déclin.

Un autre poète, Nasr-eddin-ben-an-Naquib, a dit aussi en parlant du Nil :

Oui, ce fleuve a reçu la raison et le discernement en partage: si vous en demandez des preuves, il vous en donnera d'éclatantes; ne vient-il pas visiter les mortels quand il les sent dans le besoin, et ne se retire-t-il pas du milieu d'eux quand leurs champs enrichis et fécondés peuvent se passer de sa présence?

L'époque à laquelle le Nil parvient à son plus haut degré d'accroissement arrive toujours au mois de Mesri.

Les Égyptiens sont pleinement convaincus que, lorsque le 12 dudit mois les eaux atteignent douze coudées et douze doigts de la douzième coudée du Mékias, la crue du fleuve est complète; lors donc que cela arrive, on l'annonce solennellement au peuple et l'on fait partout des réjouissances¹. A par-

¹ Suivant l'ingénieur Le Père, qui a examiné lui-même le Mékias de Raoudah dont il s'agit ici, et qui l'a mesuré après avoir fait opérer

tir de là, les eaux vont toujours croissant; il arrive néanmoins quelquefois qu'elles cessent de monter ou même qu'elles baissent pendant un certain temps; mais elles ne tardent pas à remonter, et cela continue jusqu'au 8 du mois de Babih, époque où elles commencent à diminuer, mais d'une manière presque insensible et graduelle. Durant le reste de ce mois, les terres achèvent de s'abreuver; mais dans le mois suivant, qui est celui de Hathôr, le laboureur se hâte de préparer son champ, et il y dépose la précieuse

le curement du puits dans lequel il se trouve, cette colonne a une hauteur de 16 coudées, dont la valeur moyenne est de 0,540 mill. Il a remarqué que, hors le temps de la crue, le Nil ne descend jamais au-dessous de la 3^e coudée, et que, pour atteindre le terme de l'abondance, il doit monter de 24 doigts au-dessus de la 16^e coudée; il s'ensuit qu'une bonne crue est de 13 coudées $\frac{3}{4}$ ou de 23 pieds.

Les auteurs arabes ne paraissent pas d'accord entre eux sur la hauteur de cette colonne; suivant Abd-ar-Rachid el-Bakouyé, célèbre géographe, cette hauteur est de 24 coudées; chaque coudée est divisée en 24 doigts et chaque doigt en 6 lignes. Cet auteur veut sans doute parler de l'échelle fictive dont les crieurs publics se servent au Caire pour proclamer les crues du Nil; cette échelle a effectivement 24 coudées de 0,361 chacune, et par conséquent moindre que les autres qui, d'après Le Père, sont de 0,540, et suivant M. Jomard, de 0,539. (Voyez *Exposition du système métrique des anciens Égyptiens*, ch. ix, pag. 234.)

Zin-eddin de Rosette, auteur compilé par Ahmed, fils de Mohammed al-Menoufi, nous apprend que la colonne du Mékias est seulement haute de 19 coudées, et que ces coudées se divisent en 28 doigts jusqu'à la 12^e, et en 24 jusqu'à la 19^e. Alkhoday, cité par Kalkasendi, nous assure la même chose. (Voyez le tom. II du Voyage de Shaw, pag. 154.) « De nos jours, dit M. Jomard (*loco præcitato*), les dernières coudées de la colonne nilométrique, qui servent aux criées, se divisent aussi en 24 parties; mais elles sont moindres que celles qui étaient autrefois en usage. »

semence qui doit plus tard remplir ses greniers. Les semailles durent encore tout le mois de Koyhak; passé ce mois on ne sème plus nulle part, excepté dans le Fayyoun où l'on sème alors le sésame, les fèves et autres légumes de ce genre.

II. Les sentiments des auteurs sur la cause de la crue du Nil et sur l'origine des eaux qui alimentent cette crue ne sont pas les mêmes; l'on en compte plusieurs: le premier que nous transcrivons ici a été adopté par Ibn al-Hekm dans son histoire; il est appuyé sur la réponse suivante qui le fera connaître, et que fit un jour Caab al-Ahbar à Moawiah, qui lui avait demandé s'il n'était nulle part fait mention du Nil dans le livre de Dieu: «J'en atteste, dit Caab, le bras tout-puissant qui sépara jadis les flots de la mer Rouge devant la verge de Moïse; il est parlé de ce fleuve dans le livre sacré et j'y trouve que, chaque année, le Dieu béni et très-haut se montre à lui deux fois, l'une, à l'époque de son débordement, pour lui dire: Nil, franchis tes digues; c'est le Puissant, c'est le Glorieux qui te le commande; l'ordre auquel le fleuve se soumet aussitôt en grossissant le volume de ses ondes; suivant la mesure qui lui a été prescrite; et l'autre, quand le moment du décroissement du fleuve étant arrivé, il vient lui faire entendre ces paroles: Voici l'ordre du

¹ Le mot *المغالي*, que je traduis par *fèves*, ne se trouve dans aucun dictionnaire avec ce sens; c'est peut-être une faute du copiste, qui aurait dû écrire *الباقلي*, *fèves égyptiennes*.

« Puissant, de celui dont la gloire est souveraine :
 « tu rentreras dans tes anciennes limites, fier d'avoir
 « rempli ses éternels desseins. »

Deuxième sentiment. Watwat le libraire, dans son livre intitulé : *les Voies de la pensée*, a dit : « De tous les fleuves du globe terrestre, le Nil seul s'enfle et déborde dans le même temps que les autres baissent et décroissent. Parmi les auteurs qui ont traité des singularités de ce fleuve, quelques-uns ont avancé qu'il est redevable de sa crue périodique aux autres fleuves qui viennent régulièrement toutes les années le grossir de leurs eaux, par l'ordre de l'Éternel (puisse-t-il en cela manifester dans tous les temps sa force et sa puissance infinies!). Ils citent à l'appui de leur assertion des paroles consacrées par la tradition, et qui montrent que telle était l'opinion d'Amrou, fils d'al-Ass. En effet, disent-ils, dans la lettre dans laquelle ce général rend compte à Omar, fils de Khattab (que Dieu soit satisfait de ces deux grands hommes!), de l'état dans lequel il avait trouvé l'Égypte, il lui écrivit, en parlant du Nil : Ce fleuve grossit ou baisse à des époques déterminées par la marche du soleil et de la lune, et il y a un temps de l'année où les sources et les fontaines de la terre viennent lui prêter le secours de leurs eaux ; c'est une tâche qu'elles sont forcées de remplir ; c'est un tribut que le Créateur leur a imposé et dont elles ne sauraient s'affranchir. »

Kortoubi dans son commentaire, et Ibn-al-Hekm

dans son histoire, invoquant, à l'appui de cette opinion, le témoignage du même Amrou, fils d'Al-Ass, rapportent qu'il a dit: « Le Nil d'Égypte est le
 « souverain de tous les fleuves du monde; son
 « empire est universel: depuis les régions les plus
 « orientales jusqu'aux extrémités de l'occident, il
 « compte des sujets qui sont contraints de reconnaître ses lois. Lors donc que le Très-Haut veut répandre sur des terres arides les eaux fécondantes
 « du Nil il commande à tous les fleuves du monde
 « d'aller le grossir et de joindre leurs forces aux
 « siennes et il lui amène les eaux de toutes les
 « sources; mais dès que le Nil a atteint l'exhaussement marqué par les décrets éternels, ces mêmes
 « fleuves reçoivent l'ordre de leur Créateur, béni
 « soit-il! de retourner dans les lieux qui leur donnent
 « naissance. »

Cette tradition se trouve rapportée dans les mêmes termes dans le commentaire de Mahdawiyi, et c'est de là que l'auteur du Saccardan, qui la mentionne aussi, l'a tirée mot à mot. Dans ses Prairies dorées Massoudi a dit: « Au rapport des Arabes, lorsque le
 « Nil vient à grossir, les fleuves, les fontaines et les
 « sources baissent; et lorsqu'il baisse et qu'il rentre
 « dans son lit, tous les autres courants d'eau grossissent. Ce phénomène indique que le Nil doit sa
 « crue à l'abaissement des autres fleuves et son abaissement à leur crue. »

Une observation grammaticale que je ne dois pas omettre ici, c'est que le mot *ghaid* (abaissement) est

formé des lettres *ghāin*, *yé* et *dhad*; le verbe qui en dérive fait au prétérit *ghāda*, à l'aoriste *yéghīdou* et à l'infinitif *ghāidan*; il signifie, en parlant de l'eau, *baisser*, s'enfoncer dans la terre; la septième forme *inghāda* a la même signification; la voix objective de la première forme est *ghīda*: voilà ce que les grammairiens nous apprennent sur ce mot.

Si nous en croyons Ibn-Amad, dans la partie de son ouvrage que nous avons déjà citée dans la première section de ce chapitre, Al-Kendi rapporte comme tradition que le Nil n'a rien qui le distingue des autres fleuves et rivières, mais que, lorsqu'il commencé à s'enfler, tous les autres baissent pour aller le grossir.

Troisième sentiment. Suivant Al-Hendi, la crue du Nil est formée par les eaux de pluie: «Ce qui le prouve, dit-il, c'est qu'à l'époque de cette crue les ondées ne cessent presque pas, les pluies sont très-abondantes et l'atmosphère est constamment chargée de nuages».

Dans la vie de Schafèi (que Dieu soit satisfait de lui et de ceux qui adoptent ses opinions!) par Abou'l-Kassem Abd-al-Mohcin Ibn-Othman Ibn-Ghānem al-Moqdessi, ce biographe s'exprime en ces termes:

«Voici, dit-il, ce qui a été avancé par l'imam Schafèi ou plutôt par Rebiâ: l'on trouve sur les bords

¹ Cet auteur veut sans doute parler des pluies tropiques qui tombent en Abyssinie; car il ne pouvait pas ignorer que de son temps il pleuvait rarement en Égypte.

« du Nil des balisiers et des cannes ; cela indique que ce fleuve vient du pays de Hend. » La manière dubitative dont s'exprime Abou-Kassem dans ce passage montre qu'il est également permis d'attribuer ces paroles à l'imam Schafèi, ce qui n'a rien d'in vraisemblable, ou à Rebiâ, ce qui, à mon avis, est encore plus probable. Au reste cette tradition a déjà été rapportée dans la première section de ce chapitre.

L'erreur de cet écrivain est peut-être fondée sur ce que les anciens donnaient le nom d'*Inde* à toute la partie méridionale de l'Afrique. Virgile a dit en parlant du Nil :

« Et viridem Ægyptum nigra secundat arena,

« Et diversa ruens septem discurrit in ora

« Usque coloratis amnis deexus ab Indis.

Georg. liv. IV, vers 291 et suiv.

Le savant P. de la Rue, commentant ces vers dans notre sens, se moque d'un certain auteur (Nicolas Abram) qui, faisant venir le Nil des Indes, où il coule d'après lui sous le nom de *Ganges*, lui creuse, pour ce long passage, des canaux souterrains que personne n'a jamais vus. Ceux qui ont lu Arrien n'accorderont pas même le mérite de l'invention à Nicolas Abram. Avant lui Alexandre le Grand avait eu cette singulière idée, et ce qui est remarquable, c'est qu'il la fondait sur des conjectures qui ne sont pas moins frivoles que celles qui ont paru victorieuses au docteur Schafèi ou à Rebiâ : « Comme Alexandre, dit Arrien, avait remarqué que de tous les fleuves l'Indus est le seul où l'on trouve des crocodiles ainsi qu'aux bords du Nil, et vu des sèves semblables à celles de l'Égypte sur le bord de l'Acesinès qui se décharge dans l'Indus, il s'imagina qu'il avait trouvé les sources du Nil. Il supposait que ce fleuve, prenant sa source dans les Indes, traversait des déserts immenses, y perdait son nom, et qu'arrivé enfin aux plaines cultivées de l'Éthiopie et de l'Égypte, il recevait celui de Nil ou, selon Homère, d'Ægyptus, et se jetait dans la Méditerranée. » (Voyez Arrien, *Histoire des expéditions d'Alexandre*, traduction de P. Chaussard, liv. VI, ch. 1, p. 212 et 213.)

Quatrième sentiment. Suivant les auteurs grecs, les eaux du Nil n'ont jamais ni crû, ni baissé; mais c'est le vent du nord qui, soufflant avec continuité et violence, est la cause véritable de leur débordement : « Lorsque l'aquilon, disent-ils, souffle avec violence, la mer, venant à s'enfler, repousse les eaux du fleuve dans leur cours, et les fait déborder dans les terres; au contraire, lorsque c'est le vent du midi qui règne, la mer devient calme et tranquille, et les eaux du Nil, qu'elle avait refoulées, ne rencontrant plus d'obstacle, reprennent leur cours ordinaire ¹. »

Mais c'est là un sentiment dont la fausseté est évidente et qui mérite d'être rejeté; il contredit d'une manière formelle les paroles du docteur Caab al-Ahbar, celles d'Amrou, fils d'al-Ass, et d'autres illustres personnages qui étaient très-versés dans la science des traditions, dans l'étude de l'histoire, et dont nous avons déjà invoqué et nous invoquerons encore le témoignage lorsque nous exposerons les opinions qu'il nous reste à mentionner. Au reste il peut se faire que ce sentiment soit propre à quelques Grecs, et que le plus grand nombre de leurs savants admettent aussi les diverses opinions que nous venons de citer, et celles que nous exposerons plus bas, sur la manière dont s'opèrent la crue et l'abaissement des eaux du Nil, et qu'ils soient là-

¹ Ce sentiment, qui reconnaît pour auteur le célèbre Thalès de Milet, ne vaut guère mieux que les deux premiers cités par notre compilateur.

dessus partagés d'avis comme nos auteurs. Quoi qu'il en soit, l'opinion précitée ne saurait être admise par les compilateurs éclairés, ni par ceux qui font usage d'une saine critique.

Cinquième sentiment. Si nous en croyons les Coptes, la crue du Nil est produite par des sources situées sur les bords de ce fleuve, et que peuvent reconnaître les voyageurs qui le remontent jusqu'aux endroits les plus reculés ¹.

Sixième sentiment. L'on a assigné pour cause à cette même crue la fonte des neiges, qui a lieu à l'époque des chaleurs de l'été; la crue est plus ou moins forte suivant la quantité de neige qui fond : un fait qu'apporte en sa faveur l'auteur de ce sentiment, c'est que, lorsque les chaleurs sont plus fortes, la crue est aussi plus abondante : « Or, dit-il, cela ne saurait être occasionné que par l'action du soleil sur les neiges qu'il fond ². »

¹ Ce sentiment ne paraît pas nouveau chez les Coptes; le savant égyptien qui s'entretient avec Socrate dans le *Timée* de Platon remarque que les inondations du Nil ne sont pas causées par les pluies comme autrefois le déluge de Deucalion, mais par les eaux qui sortent du sein de la terre, et que c'est à cela que l'on doit attribuer la conservation des anciens monuments en Égypte. Voyez le texte dans *Ἄπαντα Πλάτωνος κτλ.* (Basileæ, apud Henricum Petri, 1556.) *Τίμαιος*, pag. 475.

² Anaxagore a été le premier qui ait cru que le débordement du Nil était causé par la fonte des neiges. (Voyez Diodore de Sicile, l. XXXVIII.) Euripide, disciple de ce philosophe, a consigné cette opinion dans sa tragédie d'Archélaus :

Δαναός ὁ πεντηκόντα θυγατέρων πατήρ,
Νείλου λιπῶν κάλλιστον ἐκ γαίας ὕδωρ,

Chehab Ibn-Amad fait valoir la même raison à l'appui du sentiment que nous citons; je m'étonne que ces deux auteurs l'aient donnée avec tant de confiance. Ils ont sans doute voulu dire que la fonte des neiges qui a lieu pendant les fortes chaleurs de l'été, et qui continue jusqu'au moment de la crue, est la cause matérielle de cette crue; que celle-ci est plus ou moins abondante suivant la quantité de neiges qui ont déjà fondu, et, qu'à l'époque où elle doit avoir lieu les eaux provenant de cette fonte se rendent dans le Nil; suivant le volume que le Très-Haut a réglé dans ses desseins immuables; et non, comme il semble le faire entendre, que la fonte des neiges s'opère durant la crue même du fleuve, et que cette crue est plus ou moins abondante, suivant le degré d'action que le soleil exerce sur les neiges; à cette époque. Deux faits m'autorisent à penser de la sorte; le premier est que la crue est peu sensible et quelquefois nulle, à l'époque de l'année où les jours sont très-chauds, le second, que le temps de la plus haute crue concorde avec celui des nouvelles dattes, temps où les grandes chaleurs sont passées.

Peut-être ces deux auteurs ont-ils fondé leur sen-

Ὅς ἐκ μελαμβρότιο πληρούται ρόας
 Αἰθιοπίδος γῆς ἐνικ' ἀν τακῆ χιῶν,
 Τεθρίπτου ὄντος ἡλίου κατ' αἰθέρα.

Danaüs, père de cinquante filles, abandonna l'excellente eau du Nil qui, coulant de la noire Éthiopie, s'enfle lorsque la neige vient à fondre sous le char rapide du soleil qui traverse l'éther.

timent sur celui d'Abou Aly ibn-Sina dont nous citerons le témoignage dans la section suivante, en traitant des singularités surprenantes du Nil; quoi qu'il en soit, ce que nous venons de dire prouve suffisamment qu'il n'est pas admissible.

Septième sentiment. Abou Mohammed abd-Allah, fils d'Ahmed al-Osswani, dit dans son Histoire de la Nubie : « A partir de là, c'est-à-dire du pays d'Ol-
« wah, le Nil se divise en sept branches, et il vient
« du côté de l'est un fleuve dont les eaux sont trou-
« bles. Durant l'été il baisse tellement qu'il finit par
« être à sec, et que son lit n'offre plus de courant;
« mais lorsque le soleil entre dans le signe du bélier,
« et que l'époque de la crue du Nil approche, des
« sources jaillissent du lit du fleuve; les gouffres
« qu'il renferme, se remplissent; les eaux des pluies
« et celles des divers courants qui arrosent les con-
« trées voisines viennent le grossir, et telle est l'ori-
« gine de la crue du Nil. L'on dit aussi que, dans le
« fleuve dont nous parlons, il y a une source extraor-
« dinaire qui vient d'une montagne ¹. »

¹ On voit par ce qui suit qu'Abou Mohamed al-Oswani a consigné dans son histoire la véritable cause du débordement du Nil. Parmi les Grecs, Homère paraît en avoir eu le premier connaissance; il dit en parlant du Nil :

Ἄψ δ'εἰς Αἰγύπτιοι διῆπετός ποταμοῖο.

Odys. vers 581.

Rursus ad Ægypti cœlo delapsa fluenta.

Selon Apollonius (*Lexicon Homericum*, edente Villoison, in-4°, verbo διῆπετός), le mot διῆπετός signifie *grossi par les pluies*. Après

Cet auteur se trompe quand il prétend que son opinion est généralement admise par les savants; pour le montrer, il suffirait de citer les noms de ceux qui ont embrassé le second ou le cinquième sentiment; j'ignore comment il a pu avancer une assertion si évidemment fausse.

Le même historien ajoute : « Ce que l'on doit
« mettre au nombre des phénomènes remarquables
« que le Nil offre à nos méditations, c'est que la crue
« de ce fleuve a lieu aussi dans les divers affluents qui
« l'alimentent; qu'elle arrive simultanément dans les
« lieux et les contrées qu'il arrose, comme le Caire,
« les provinces voisines de cette ville, le Saïd, le
« territoire d'Osswan, la Nubie, Olwah et les autres
« régions qui s'étendent au delà, vers le sud; qu'elle
« va toujours en montant d'une manière très-sen-
« sible, à partir de la fête de la Croix jusqu'au 17
« du mois de Taut, et qu'à dater de cette époque,

Agatharcèdes de Gnide et plusieurs autres philosophes, Strabon dit formellement que la crue du Nil est causée par les pluies abondantes qui tombent dans l'Éthiopie durant l'été. Voici ses paroles : *Οἱ μὲν ἐν ἀρχαῖοι στοχασμῶ τὸ πλεόν, οἱ δ' ὕστερον αὐτοπλῆι γεννηθέντες ἤσθοντο ὑπὸ ὀμβρῶν Ξερινῶν πληρέμενον τὸν Νεῖλον, τῆς Αἰθιοπίας τῆς ἀνω κλυζομένης, καὶ μάλιστα ἐν τοῖς ἐσχάτοις ὄρεσι πανσαμένων δὲ τῶν ὀμβρῶν, παυομένην κατ' ὀλίγον τὴν πλημμυρίδα.*

« Un fait dont les anciens avaient à peine osé conjecturer l'exis-
« tence, mais qui jouit aujourd'hui d'une pleine certitude, attendu
« qu'il a été constaté par le récit des voyageurs, c'est que la crue du
« Nil a lieu à une époque de l'été où les pluies sont très-fortes dans
« la haute Éthiopie, surtout dans les montagnes situées aux extré-
« mités de cette région, et que l'inondation ne commence à dispa-
« raitre dans l'Égypte, que lorsque les pluies ont fini dans ces contrées
« lointaines. »

« les eaux baissent dans toute l'étendue du fleuve,
 « de la même manière qu'elles étaient montées,
 « c'est-à-dire simultanément. Louanges infinies soient
 « rendues à celui qui seul connaît parfaitement la
 « cause mystérieuse de ce phénomène ! »

« Ce témoignage est encore contraire à ce que la
 plupart des auteurs que j'ai consultés nous ap-
 prennent; car, suivant eux, il arrive quelquefois
 que l'exhaussement des eaux a lieu à Osswan,
 tandis qu'il est nul à Kous, où il ne paraît que plus
 tard.

« Quant aux causes auxquelles est due l'abondance
 « ou l'insuffisance des crues, continue l'auteur que
 « nous citons, les peuples du sud savent que, lorsque
 « chez eux les pluies sont fréquentes et non inter-
 « rompues, les terres de l'Égypte seront suffisam-
 « ment abreuvées, mais que l'on doit s'y attendre à
 « une année de sécheresse, si ces mêmes pluies
 « viennent à manquer dans leurs contrées méridio-
 « nales. »

Schehab ibn-Amad, dans la partie de son ouvrage
 qui a été mentionnée dans notre première section,
 dit : « Une personne qui a séjourné dans le Habesch,
 « m'a appris ce qui suit : A l'époque de la crue
 « du Nil, le ciel ne cesse d'être nuageux, et la pluie
 « ne discontinue ni jour, ni nuit, vers les endroits
 « voisins des sources du fleuve; il y a pourtant des
 « années où ces pluies sont très-abondantes, tandis
 « que dans d'autres elles manquent presque totale-
 « ment : aussi les habitants de ces contrées savent

« ils d'avance si en Égypte l'inondation sera forte ou
« trop faible. »

L'auteur que je compile dit, dans la seconde partie de son ouvrage : « Voulez-vous connaître le
« Nil, c'est-à-dire quel sera l'état de sa crue dans une
« année quelconque ? ayez soin, quand le soleil en-
« trera dans le bélier, de faire sur la lune les obser-
« vations suivantes : si ce satellite parcourt alors le
« bélier ou le lion, ou le sagittaire, vous pouvez vous
« attendre à un débordement insuffisant et presque
« nul, attendu que l'influence de ces signes est ignée.
« La crue sera moyenne si la lune passe par le
« taureau, ou par la vierge, ou par le capricorne,
« car ces signes exercent une influence terrestre; si
« c'est le cancer, ou le scorpion, ou les poissons, qui
« sont visités par l'astre de la nuit, un débordement
« effroyable vous est annoncé, et vous devez craindre
« pour le pays qu'il ne soit entièrement submergé
« par la quantité d'eau que le fleuve y apportera,
« parce que ces signes ont une influence aqueuse;
« si la lune décrit les gémeaux ou la balance, ou le
« verseau, signes dont l'influence est aérienne, la
« crue la plus heureuse vous est promise. » Tels sont
les termes de cet auteur.

Remarquez que, si je cite ici son sentiment sur la crue du Nil, ce n'est pas que je l'aie lu dans la partie de son ouvrage que je compile actuellement, mais bien dans une autre que j'ai déjà abrégée. Du reste, j'ignore sur quelle autorité il le fonde; l'on doit regarder ici les paroles de cet auteur comme l'une de

ces mille assertions que l'on met en avant pour expliquer, d'une manière quelconque, des mystères dont Dieu seul possède la clef. La religion, d'ailleurs, n'autorise nulle part ces calculs astrologiques opérés dans l'intention de connaître la crue future du Nil, et les faits sont venus maintes fois démentir ce que notre auteur a bien voulu nous donner comme une règle infallible; entre autres nous citerons le suivant qui est très-authentique : dans la 906^e année de l'hégire, le soleil entra dans le signe du bélier le 11 du mois de Schaaban; la lune décrivait alors le sagittaire, l'un des trois signes dont l'influence, à ce que prétend notre auteur, est ignée; or, à la fin du mois de Taut, la crue était montée, cette année-là, à vingt coudées et un doigt. Toutefois, quand elle eut atteint dix-neuf coudées et quinze doigts, elle baissa de huit doigts, puis elle monta d'autant, plus de deux doigts; et ce fut alors que le crieur public cessa de l'annoncer. En tenant compte des huit doigts que le fleuve atteignit de nouveau en remontant, l'on trouve que la crue s'éleva à la hauteur qui a été marquée ci-dessus. Louanges soient donc rendues à celui qui seul connaît parfaitement les causes secrètes des opérations de la nature!

Au nombre des choses merveilleuses qui peuvent aller de pair avec celles que nous venons de citer, l'on doit mettre le fait suivant que l'auteur du Succardan a pris la peine de nous décrire.

« Il y avait autrefois, dit cet écrivain, un prêtre
« connu sous le nom de *Silam*; il avait fait faire un

« bassin de cuivre, sur le bord duquel deux aigles
 « étaient fixés, l'un mâle, l'autre femelle; dans le
 « fond du bassin était contenue une certaine quan-
 « tité d'eau. Quand le commencement du mois qui
 « voit grossir le Nil était arrivé, les prêtres, réunis
 « autour du bassin, se mettaient à prononcer cer-
 « taines paroles qui avaient la vertu de faire chanter
 « l'un des deux oiseaux; si c'était le mâle qui faisait
 « entendre sa voix, la crue du fleuve devait être
 « on ne peut plus heureuse; mais l'on était me-
 « nacé d'une année de sécheresse, si par malheur
 « c'était la femelle. Telle était la persuasion de ces
 « prêtres. »

Il faut avouer que c'est là vraiment du merveil-
 leux. S'il plaît à Dieu nous reviendrons au prêtre
 Silam dans la cinquième section de ce chapitre; que
 le lecteur en soit averti.

Dans un autre endroit, le même auteur écrit que
 l'on n'est point d'accord sur la cause de la crue et
 de l'abaissement des eaux du Nil, et que, selon
 quelques-uns, cette cause est tout à fait inconnue
 aux mortels.

Quant à ce que deviennent les eaux après leur
 retraite, voici ce qu'on lit dans la partie de l'ouvrage
 de Schéhab ibn-Amad que nous avons citée dans
 notre première section : « Si l'on en croit les savants,
 « dit cet auteur, lorsque le Nil s'est jeté dans la Mé-
 « diterranée, il coule encore jusqu'à certains en-
 « droits; puis, passant à l'état de vapeurs, il s'élève
 « dans les airs; réunies au-dessus des flots, ces va-

«peurs attendent que les nuages et les vents les
 «transportent ailleurs, dans les localités où Dieu a
 «jugé à propos de faire pleuvoir; c'est pour cela,
 «ajoutent-ils, que les pluies sont plus fréquentes
 «dans les contrées maritimes, et que l'on voit tou-
 «jours quantité de nuages à Damiette, et dans d'au-
 «tres lieux situés le long de la mer; or ces eaux,
 «réduites en pluies, se rendent de nouveau à la
 «mer par la voie des fleuves et des autres courants,
 «et elles se transforment encore en pluies de la ma-
 «nière qui vient d'être dite. C'est dans ce sens que
 «Zamakhscharia expliqué ces paroles du Très-Haut :
 «*et le ciel qui reçoit l'élément qui retourne. Par le ciel,*
 «dit-il, il faut entendre les nues, et par *l'élément qui*
 «*retourne*, la pluie; celle-ci est ainsi appelée, ajoute-
 «t-il, parce que c'est une opinion reçue parmi les
 «Arabes, que les nues tirent de la mer l'eau qu'elles
 «transforment en pluie; que cette eau retourne en-
 «suite à la mer, qu'elle revient après sur la terre,
 «quand elle a été puisée de nouveau dans la mer
 «par les nues, et que cela n'a point de fin.»

Suivant Wahédy, l'eau est appelée *l'élément qui retourne*, parce qu'elle ne fait jamais que monter dans l'atmosphère et descendre ensuite sur la terre.
 «Au reste, dit-il, les savants s'accordent à dire que
 «les substances animales, et tout ce qui, sur la terre,
 «tient de la nature du bois, ou de la pierre, ou du
 «cuivre, ou du plomb, se réduit en atomes pour
 «reparaître après sous une forme nouvelle, et que ce
 «mouvement perpétuel et ces transformations de la

« matière auront lieu jusqu'au jour solennel de la
« résurrection. Ils soutiennent aussi que les astres
« sont des globes qui tournent. »

Sur ces paroles du Très-Haut : « Nous envoyons
« les vents qui portent la fécondité; nous faisons
« couler l'eau des nuages pour vous désaltérer ¹, »
les commentateurs disent que les vents dont il est
ici question fécondent réellement les nuages, en
leur apportant un élément qu'ils n'ont pas.

Suivant les lexicographes on appelle *vents fécon-*
*dants*² ceux qui apportent aux nuages les exhalaisons
de la terre dont l'agglomération nécessite la pluie.
Mais sur ce point il est permis de croire, soit avec
ces derniers auteurs, que le vent, enlevant de dessus
la surface de la mer les vapeurs qu'il amasse en-
suite dans l'atmosphère, en féconde les nuages, et
dire à l'appui de cette opinion que l'on trouve d'or-
dinaire à l'eau pluviale un goût salé, qualité qui ne
saurait lui venir que de la mer d'où l'on tire en
effet le sel, et que, dans les temps froids, l'on voit
des vapeurs couvrir d'abord la surface de la mer,
s'élever ensuite dans l'atmosphère, s'amasser au
point qu'on les prendrait à vue d'œil pour de grands
nuages, et être enfin enlevées par les vents; soit avec
d'autres, qu'une partie des nuages que nous voyons
sont destinés à se résoudre en pluies, et que la
main du Créateur les conduit là où il lui plaît de

¹ *Coran*, surate xv, pag. 218, édition stéréotype de Maurice
Redslop, 1837.

² L'arabe dit : كما تلحج البقرة بالثور.

faire pleuvoir; soit enfin, que la pluie vient du ciel de la même manière que la grêle qui, selon les paroles du Très-Haut, *se détache de montagnes célestes qui en sont toutes formées* ¹.

Ici finit ce que je m'étais proposé de traiter dans cette section; j'y ai fait entrer, autant qu'il m'a été possible, les propres termes d'Ibn-Amad que j'abrège; au surplus, Dieu est le plus savant.

من كتاب الفيض المديد في اخبار النيل
السعيد

الفصل الثاني

في اوان زيادته ، ونقصانه ، واختلاف الناس في مادة
جريانه ، وقوة سلطانه ، عند زحفه ، على
اوطانه ، وفيه ذكر مكانه ، الذي يذهب
اليه في جريانه ، عند انتهاء اوانه ،

اعلم ان مدة زيادة النيل ثلاثة اشهر وثمانية ايام وهي
أبيب ومسرى وتوت وثمانية ايام من بابه لا يختل هذا

¹ Cette singulière idée nous décèle le véritable état des connaissances physiques chez les Arabes, du temps de Mahomet.

أبداً قلتُ عبارة المسعودى فى مروج الذهب يبتدى نيل
 مصر بالتنفس والزيادة بقية بؤته وايبب ومسرى واذا
 كان الماء زائداً زاد شهرتوت كله نقل ذلك عنه الشهاب
 بن عماد فى جزئه المتقدم ذكره فى الفصل الاول والله اعلم
 وزيادته بتدرج وترتيب وكذلك نقصانه قلت وبذلك
 صرح المسعودى حيث قال وليس فى الدنيا نهر يزيد
 بترتيب وينقص بترتيب غير النيل والله اعلم وهو فى
 الزيادة والنقصان مثل الهلال وقد اشار الى ذلك بعضهم
 فقال

واها لهذا النيل اى عجيبة
 فيه بمثل حديثها لا يسوع
 متنقل مثل الهلال فدهرة
 أبداً يزيد كما يزيد ويرجع
 وقال نصر الدين بن النقب
 كان النيل ذوا عقداً وللب
 لما يبدو لعين الناس منه
 فيأتى حين حاجتهم اليه
 ويذهب حين يستغنون عنه

واما عرسه وعنوانه فى شهر مسرى وقد استقر عند
 اهل مصر انه اذا بلغ ثانى عشر مسرى اثنى عشر اصبعاً

من اثني عشر ذراعاً كان نيداً علياً واستبشروا به
ولا يزال في هذه المدة ياخذ في الزيادة وربما توقف
او نقص ثم يعود في الزيادة لا ثمان تمضي من بابه فعند
ذلك ياخذ في النقص على التدرج وببابه يتكامل الري
وبهاتور بيتداء في الحرت والزرع البدرى ويزرع في كيهك
بعده ايضاً من اوله الى اخره ولا يزرع بعد كيهك
شيء الا في ارض الغيوم فينرعون فيها السمسم والمقالي
ونحو ذلك واختلف الناس في سبب زيادته واصل مادته
على اقوال احدها روى ابن الحكم في تاريخه بسندة ان
معاوية قال لكعب الاحبار اسئلك بالله هل تجد لهذا
النيل في كتاب الله عز وجل خبراً فقال والذي فلق
البحر لموسى اني لاجد في كتاب الله ان الله تبارك وتعالى يوجي
اليه في كل عام مرتين مرة عند جريه يقول ان الله عز
وجل يامر ان تجرى فيجرى ما كتب له ثم يوجي اليه
بعد ذلك فيقول يا نيل ان الله عز وجل يقول لك
عد جيداً الثاني قال الوطواط اللتي في كتابه مناج الفكم
وليس في الارض نهر يزيد حين تنقص الانهار وتغيض
غيره وقد حكى بعض من ذكر فضائله ان الانهار تمدد
بمايها وذلك عن امر الله عز وجل لها بذلك في كل سنة
وروى في ذلك خبراً مسنداً ويؤيد هذا قول عمرو بن

العاص في كتابه لا عمر بن الخطاب رضى الله عنهما حين وصف له مصر فقال عند ذكر النيل انه يجرى بالزيادة والنقصان كجارى الشمس والقمر له اوان تظهر اليه فيه عيون الارض ومغايبيها مسخرة له بذلك وامورة به وروى القرطبي في تفسيره وابن الحكم في تاريخه بسنده عن عمرو بن العاص رضى الله عنه انه قال نيل مصر سيد الانهار يعنى انهار الد نيا سخر الله تعالى له كل نهر بين المشرق والمغرب وذلك الله تعالى له الانهار فاذا اراد الله تعالى ان يجرى نيل مصر امر كل نهر ان يمده فامدته الانهار بمايها ونجر الله تعالى له عيونًا فاذا انتهى الى ما اراد الله تعالى اوجى الله تبارك وتعالى لا كل نهر ان يرجع الى عنصره قلت وكذا حكى هذه الرواية ايضا المهدي في تفسيره كما نقله عنه صاحب السكران مقتصرًا عليه والله اعلم وقال المسعودي في كتاب مروج الذهب قالت العرب ان النيل يجرى اذا زاد غاضت له الانهار والعيون والابار واذا غاض ورجع زادت فزيادته عن غيضاها وغيضه من زيادتها قلت الغيض بالغين المعجمة والضاد المعجمة بينهما مثناة تحت تقول غاض الماء يغيض غيضا اى نقص وغار في الارض وانغاض مثله وغيض الماء فعل به ذلك ذكره اهل اللغة قال الكندي وروى ان الله تعالى

خلق نيل مصر معادلاً لجميع انهار الدنيا ومياهاها فحين
يبتدى في الزيادة تنقص كلها لمادته نقله عنه ابن عماد
في جزية المتقدم ذكره في الفصل الاول والله اعلم الثالث
قال الهمدني زيادته بالسيول ونحن نعرف ذلك بتوالي
الانواء وكثرة الامطار وركوب السحاب قلت وفي كلام
الشافعي رضي الله تعالى عنه وارضاه لابي القاسم عبد
المحسن ابن عثمان بن غانم المقدسي ما نصه قال يعنى
الربيع وسميته يعنى الامام الشافعي يقول يوجد في النيل
التيزان والقنا وهذا دليل انه يمر بارض الهند انتهى
بحروفه وقوله وهذا دليل الخ يحتمل ان يكون من كلام
الامام الشافعي فيكون صريحاً في ذلك ويحتمل ان يكون
من كلام الربيع وهو الاقرب وقد تقدم في الفصل الاول
الوعد بهذه الرواية والله اعلم الرابع قالت الروم انه لم
يزد قط ولم ينقص واما زيادته بالشمال اذا اتصلت
وكثرت وذلك ان الشمال اذا هبت عاصفة يهيج البحر
فتدفع اليه ما فيه منه فيفيض على وجه الارض فاذا هبت
للجنوب سكن هيجانه واطمان ورجع منه ما زاد قلت
هذا قول باطل مردود بما تقدم من كلام كعب الاحبار
وكلام عمرو بن العاص وكلام غيرها من ائمة النقل
والتاريخ السابق ذكره قريباً والاقى ذكره في بقية

الاقوال الاتية ولعله خارق لاجتماعهم على انه ينزىد
وينقص على الكيفية المختلف فيها بينهم المذكورة في
الاقوال السابقة و الاتية وللحاصل ان هذا القول مردود
بالنقل والحس والله اعلم لخامس قالت القبط زيادته من
عيون على شاطئه يراها من سافر ولحق باعاليه السادس
قال قوم ان زيادته من ثلوج يذيبها حرّ الشمس ايام
الصيف وعلى مددها تكون كثيرة وقليلة ويؤيد هذا
القول انه اذا اشتد الحرّ قويت زيادته فيكون هذا قوة
تأثير حرارة الشمس في ثلج واذابته قلت هذا الذى
ذكرة من التأييد ذكره ايضا الشهاب بن عماد في جزية
المنتقدم ذكره في الفصل الاول وهو عجيب منهما فان مراد
الغاييلين ان الثلج يذوب ايام الصيف من شدة الحرّ ثم
يكون ذائبا حتى ياتي اوان الزيادة فيكون هو مادة الزيادة
في تلك فان كان كثيرا فكثيرا وان كان قليلا فقليل ثم
يُجرى الله تعالى منه كل يوم على حسب ما قدرة في
ارادته القديمة سبحانه وليس مرادهم ان الشمس تذيب
كل يوم قدر الزيادة من ذلك الثلج فتكون الزيادة
بحسب قوة حرارة الشمس وعدمها كما فهماه لامرئين
احدهما اتفاق قلة الزيادة في اليوم الشديد للحرّ بل
يتفق عدمها فيه ثانيهما موافقة اوان الزيادة لزمى رطب

لا حرّ فيه وقد يتفق كثرتها فيه ولعلمها اعتماداً في ذلك على كلام أبي علي بن سينا الّتي ذكره في الفصل الثالث في الكلام على خصوصياته وهو مردود بما تقدم والله اعلم السابع قال أبو محمد عبد الله بن أحمد الاسواني في كتابه اخبار النوبة والنيل يتشعب من هذه الناحية يعنى بلاد علوة على سبعة انهار منه نهرياتي من ناحية المشرق كدر الماء يجفّ في الصيف حتى يسكن بطنه فاذا كان وقت زيادة النيل عند نزول الشمس برج الحمل نبع منه الماء وزادت البرك التي فيه واقبل المطر والسيول في ساير البلد فتقع الزيادة في النيل وقيل ان في هذا النهر عيناً عظيمة تأتي من جبل ثم قال واما الزيادة فقد اجمعوا على انها من الامطار مع مادة تأتي من ذاتها قال والدليل على ذلك النهر الذي يجفّ ويسكن بطنه ثم ينبع وقت الزيادة قلت دعوى أبي محمد الاسواني في ذلك الاجماع مردودة بالقول الثاني والخامس السابق ذكرها وكيف يستقيم دعوى الاجماع فيما الخلف فيه مشعور والله اعلم قال ومن عجائبه ان زيادته في انهار مجتمعة وسائر النواحي والبلدان في مصر وما يليها والصعيد واسوان وبلاد النوبة وعلوة وما وراء ذلك في زمان ووقت واحد وتتدافع الزيادة لا نهاية مشهورة من عيد الصليب الى اليوم

السابع عشر من توت ثم ينقص جميعه ايضاً في وقت واحد فسبحان من لا يعلم حقيقته غيره واكثر ما وقفت عليه من هذه الزيادة انه ربما وجدت مثلاً باسوان ولا توجد بقوص ثم تأتي بعد فاما الرى والظماء فاذا كثرت الامطار عندهم واتصلت السيول علموا انها سنة رى واذا قصرت الامطار علموا انها سنة ظماء قلت وقال الشهاب بن عماد في جزية المتقدم ذكره في الفصل الاول ما نصه وحكى لى بعض من اقام بالحبشة ان الغمام والمطر يستمر عندهم في ايام زيادة النيل ليلاً ونهاراً في اعلا النيل وان في بعض السنين يكثر المطر جداً وفي بعضها يقل قيعرفون كثرة النيل بمصر وقتله بسبب ذلك انتهى وقال صاحب الاصل في الجزء الثاني منه ما نصه اذا اردت تعرف النيل يعنى زيادته وقتله في اى سنة شئت فتعتبر ذلك بالقمر عند نزول الشمس برج الحمل فان كان القمر في برج الحمل او الاسد او القوس فهولاء بروج ناريتها فيبدل على قلة الماء ونقصانه وان كان القمر في برج الثور او السنبلة او الجدى فهولاء بروج ترابية فيكون النيل متوسطاً وان كان القمر في برج السرطان او العقرب او الحوت فهولاء بروج مائية يكون النيل كثير الرى ويخشى على الارض تستبحر من كثرة الماء وان كان القمر في برج

الجوزا او الميزان او الدالى فهو لاء بزواج اقوابية فيكون
النيل كثير المنافع هذا اخر كلامه بحروفه واما ادخلته
في الريادة لذكره له في غير الجزء الذى اختصرت منه
فاعلمه والا اعلم له اصلا يعتمد عليه بل هو من الخوض في
الغيبات الذى لا يعلمه الا الله سبحانه اذ حساب الافلاك
في ذلك غير معتمد شرعا وقد ينعكس الامر فيها قاله كما
شاهد في كثير من السنين منها سنة است وتسعمائة
نقلت الشمس فيها برج الحمل الحادى عشرى شعبان منها
والقمر حينئذ في برج القوس وهو احد البروج الثلاثة
النارية وانتهت زيادته في اواخر شهر توت الى اصبع من
احد وعشرين ذراعا فتفتى اضع لما بلغ خمسة عشر
اصبعا من عشرين ذراعا نقص ثمانية اصابع ثم زادها
وزاد بعدها اصبعين وانتهت المناذاة حينئذ بالثمانية
المعادة مضافة لا للحساب وباعتبار ذلك بلغ ما ذكرناه
فاعلم ذلك فسبحان عالم الخفيات ومن العجائب التي تخبط
في سلك ما تحن فيه ما ذكره صاحب السكردان ان صيلم
الكاهن عمل بركة من نحاس عليها عقابان ذكر وانثى
وفيهما قليل من الماء فاذا كان اول شهر يزيد فيه النيل
اجتمعت الكهنة وتكلموا بكلام فيصفر احد العقابين فان
كان الذكر كان الماء عاليا وان كان الانثى كان ناقصا

فيعتقدون لذلك انتهى وهو من العجائب وسياق لهذا
 الكاهن ذكر ايضا في الفصل الخامس انشاء الله تعالى
 فاعلمه وقال صاحب السكردان ايضا واختلفوا في سبب
 زيادته ونقصانه فقال قوم لا يعلم ذلك الا الله تعالى انتهى
 واما مكانه الذي يذهب اليه في جريانه عند انتهاء
 اوانه فقد ذكره الشهاب بن عماد في جزيه المتقدم
 ذكره في الفصل الاول فقال قالت الحكماء ان النيل اذا صب
 في البحر الملح انتهى فيه الى مواضع ثم يرتفع بخاراً ويجمع
 في البحر فتكمله الغمام والريح الى الاماكن التي يريد
 الله تعالى المطر فيها من سائر البلاد ولهذا تجد الاماكن
 القريبة من البحر اكثر مطراً من غيرها ويشاهد الغمام
 قريباً من بحر الملح عند دمياط وغيرها ممن جاور
 البحر قالوا واذا وقع المطر في البلاد اتصل بالبحر من
 عيون وغيرها حتى ينتهي لا البحر ايضا ثم يصير
 مطراً كما سبق وهذا قد اشار اليه الرمخسري في قوله تعالى
 والسماء ذات الرجوع والمراد بالسماء الغمام وبالرجوع المطر
 قال سمي رجعا على عادة العرب في معتقدهم ان الغمام
 يحمل ماء المطر من البحر ثم يرجع اليها فهو رجوع الى
 الارض بعدما اخذ منها مرة بعد مرة وذكر الواحدى
 انها سميت رجعا لانها ترجع الى الارض مرة بعد اخرى

وما ذكر الحكماء وجمعوا بان كل ما على الارض من خشب
وحجر ونحاس وورصاص وحيوان يصير ترابًا ثم يعود
خلقًا جديدًا وهكذا لا يوم القيامة قالوا والفلك
دوار وذكر المفسرون في قوله تعالى وارسلنا الرياح لوائح
فانزلنا من السماء ماء فاسقيناموه ان الله تعالى يرسل
الرياح فتلتح السحاب بالماء كما تلتح البقرة بالثور قال
الغويون واللوائح من الرياح التي تجل الندى ثم تجبه في
السحاب فاذا اجتمع في السحاب صار مطرًا قال ويجوز ان
يكون الريح يجمل البخار الذي يجتمع في الجو من البحر
الملح الى الغمام فتلتحها به ويدل لذلك انك تجد ماء
المطر في الغالب فيه ملوحة وانما ملح بجاذبة البحر على
ما سبق وقد شاهدت البخار في زمان من البرد يعلو من
البحر الى الجو ويتراكم حتى يصير في مرآى العين كالسحاب
فتجربى به الريح فيجوز ان يكون بعض ما يشاهد من
السحاب مطر كلّه وان الله تعالى يسوقه الى حيث يشاء
ويجوز ان يكون المطر ينزل من السماء كما ينزل منها البرد
قال الله تعالى وينزل من السماء من جبال فيها من برد
انتهى المقصود من كلام ابن عماد بحروفه والله اعلم ﴿٥﴾

تم الفصل الثاني

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Rapport sur les dictionnaires cochinchinois de M. Taberd, imprimés à Sirampour, et offerts par l'auteur à la Société asiatique de Paris ¹.

Les dictionnaires cochinchinois offerts à la Société par M. Taberd, évêque d'Isauropolis, vicaire apostolique de la Cochinchine, du Camboge et du Ciampa, forment deux volumes in-4°, et ont pour titre, le premier, *Dictionarium anamitico-latinum*, et le second, *Dictionarium latino-anamiticum*; ces deux volumes ont été imprimés à Sirampour, par les soins désintéressés de M. Marshman.

Le *Dictionarium anamitico-latinum* est, pour une faible part à la vérité, l'œuvre posthume d'un homme qui avait acquis une connaissance très-approfondie des idiomes anamitiques, et dont la mémoire sera toujours chère aux amis de la religion et des lettres, du vénérable M. Pigneaux, évêque d'Adran et vicaire apostolique de la Cochinchine. Un événement malheureux ajourna pour longtemps la publication du grand ouvrage de M. Pigneaux. En 1778, le ma-

¹ Chez Benjamin Duprat, libraire de la Société asiatique de Londres, rue du Cloître-Saint-Benoit, n° 7.

nuscrit autographe de l'auteur disparut dans l'incendie du collège fondé en Cochinchine par des missionnaires français. M. Taberd, qui remplaça M. Pigneaux dans ses fonctions apostoliques, recueillit, avec un zèle qui l'honore, les débris du travail de son prédécesseur, composa un nouveau dictionnaire et le publia, après y avoir ajouté une dissertation sur les procédés grammaticaux de la langue, un petit traité de la prosodie, une Flore cochinchinoise et deux *index* de caractères. Le *Dictionarium latino-anamiticum* tout entier, avec l'appendice, est dû à la laborieuse activité de M. Taberd.

J'examinerai successivement ces deux ouvrages.

L'idiome, ou si l'on veut, le dialecte anamitique est dérivé de la langue chinoise vulgaire. Une notice historique sur la Cochinchine, extraite des livres chinois par le P. Gaubil et insérée dans le XII^e vol. de l'Histoire générale de la Chine, fixe l'époque à laquelle des Chinois expatriés, au nombre de plus de cinq cent mille, vinrent s'établir, par ordre de l'empereur Tsin-chi-hoang-ti, dans le Tong-king et la Cochinchine, qui avait alors le nom de Lin-y. La colonie, dit l'auteur de la notice, fut fondée l'an 214 avant notre ère. On ne s'étonnera pas, malgré cela, que les habitants de ce pays, qui a souvent secoué le joug de la domination chinoise, conservent encore quelque chose du jargon de leurs ancêtres, un accent particulier héréditaire et des nuances d'articulation qui leur sont propres, comme les habitants des provinces de Canton et du Fo-kien.

incorporées dans le même temps à l'empire chinois. Presque tous les mots de la langue primitivement introduite ont éprouvé des altérations euphoniques plus ou moins graves; ce phénomène n'a rien non plus qui doive nous surprendre, puisqu'à la Chine la prononciation populaire des mots varie d'une province à l'autre, et qu'il y existe, comme en Europe, près des tribunaux ou cours de justice, des interprètes officiels, appelés 傳 供 *Tchhouen-kong*, habiles dans la connaissance des idiomes provinciaux et chargés de traduire fidèlement les questions du juge, les réponses ou les discours des accusés et des témoins, dans les cas où le juge, les accusés et les témoins n'entendent pas ou ne parlent pas le même dialecte provincial. Mais ce qui distingue particulièrement le dialecte anamitique de tous ces idiomes locaux, c'est que dans le premier beaucoup de mots chinois ont disparu tout à fait du vocabulaire anamitique, et que d'autres, qui appartiennent ou appartaient, suivant toutes les probabilités, aux idiomes des contrées voisines de la Cochinchine, s'y sont introduits successivement. Ces mots nouveaux sont presque tous de la classe de ceux qui expriment des idées secondaires ou bien des termes propres aux arts mécaniques, au commerce, aux métiers. On en trouve aussi une grande quantité dans le *Hortus floridus Cocincinæ* de M. Taberd. Quant à ces termes primitifs qui prouvent la descendance d'une même souche, la communauté d'origine, et dont l'existence,

comme l'a dit M. Abel-Rémusat dans ses Recherches sur les langues tartares, est inséparable de celle de l'homme en société, on pourra se convaincre, par le petit vocabulaire suivant, que les Chinois et les Cochinchinois prononcent à peu près et écrivent les mêmes mots de la même manière.

		Prononciation chinoise.	Prononciation cochinchinoise.
Ciel.	天	<i>Thien.</i>	<i>Thiên.</i>
Terre.	地	<i>Ti.</i>	<i>Dia.</i>
Homme.	人	<i>Jin.</i>	<i>Nho'n.</i>
Soleil.	日	<i>Ji.</i>	<i>Nhu't.</i>
Lune.	月	<i>Youei.</i>	<i>Nguyét.</i>
Étoiles.	星	<i>Sing.</i>	<i>Tinh.</i>
Prince.	君	<i>Kiun.</i>	<i>Quán.</i>
Sujet.	臣	<i>Tchhín.</i>	<i>Thán.</i>
Père.	父	<i>Fou.</i>	<i>Phu.</i>
Fils.	子	<i>Tseù.</i>	<i>Tu'.</i>
Mari.	夫	<i>Fou.</i>	<i>Phu.</i>
Femme.	婦	<i>Fou.</i>	<i>Phu.</i>

		Prononciation chinoise.	Prononciation cochinchinoise.
Eau.	水	<i>Chouï.</i>	<i>Thuy.</i>
Feu.	火	<i>Hò.</i>	<i>Hoa.</i>
Bois.	木	<i>Mou.</i>	<i>Moc.</i>
Métal.	金	<i>Kín.</i>	<i>Kim.</i>
Terre.	土	<i>Thou.</i>	<i>Tho.</i>

Le dialecte anamitique, comme tous les dialectes dérivés de la langue chinoise, est monosyllabique; mais il y a plus de douceur et moins d'aspirations gutturales dans l'idiome des Cochinchinois; ces derniers ont apporté d'ailleurs plus de variété dans les sons qui leur servent à exprimer leurs idées. M. Taberd y distingue, au moyen des accents, douze voyelles simples, trente et une diphtongues, vingt et une triphthongues, vingt-six consonnes initiales et huit consonnes finales. On concevra très-bien que ce n'est pas uniquement avec des lettres latines que M. Taberd a pu écrire les mots anamitiques et tracer les règles de la prononciation cochinchinoise. Force lui a été de recourir à des accents particuliers, à des signes de convention pour indiquer, avec autant d'exactitude et de fidélité que ces lettres européennes, ces accents et ces signes le permettent, des sons mixtes et des nuances d'articulations qui nous sont inconnus. Dans son système orthographique, une virgule placée à droite de la voyelle *o* indique que cette

voyelle est brève et a un son difficile à imiter, mais analogue à celui de *eu* dans le mot français *eux*; la même virgule placée à droite de la voyelle *u* annonce que cette voyelle a un son guttural. La prononciation du *d*, du *g* devant l'*h*; de l'*h*, du *j*, du *k* devant l'*e*, l'*h*, l'*i*; du *ng*, du *tr*, ne peut s'acquérir que par un séjour plus ou moins long au milieu des naturels. Il faut remarquer que les consonnes initiales, simples ou doubles, comme *b*, *bl*, *d*, *δ*, *ml*, *r*, *tr*, *x*, et que les consonnes finales, comme *c*, *ch*, *nh*, *p*, *t*, manquent dans la langue chinoise : d'où il suit que les Anamites, en lisant et en écrivant, ne doivent pas défigurer, autant que les Chinois, la plupart des termes étrangers, et qu'il est plus facile, dans l'idiome cochinchinois, de ramener les noms propres à l'orthographe européenne.

M. Abel-Rémusat supposait que les dialectes des provinces du Kouang-tong et du Fo-kien pourraient donner lieu plus tard à des rapprochements curieux avec les langues du Thibet, d'An-nam et des petits royaumes situés au sud-ouest de la Chine. M. Abel-Rémusat avait raison de présenter cette conjecture; son opinion était fondée sur les rapports qui existent entre les tribus anamitiques et les habitants de la province de Kouang-tong, province d'où dépendaient originairement le Tong-king et la Cochinchine. Mais on peut se tromper dans les conjectures les plus vraisemblables, et M. Taberd, ou plutôt son ouvrage, car notre estimable auteur n'a pas voulu se jeter dans une digression étrangère à l'objet de

ses travaux, démontre que le dialecte cochinchinois n'a pas la moindre analogie avec les dialectes du Fo-kien et de Canton. Je choisis pour exemples les noms de nombre qui suivent :

	Chinois.	Cochinchinois.	Canton.	Fo-kien.
Un.	<i>I.</i>	<i>Môt.</i>	<i>Yut.</i>	<i>Tchit.</i>
Deux.	<i>Eulh.</i>	<i>Hài.</i>	<i>Ni.</i>	<i>No.</i>
Trois.	<i>Sân.</i>	<i>Ba.</i>	<i>Sam.</i>	<i>Sa.</i>
Quatre.	<i>Sssé.</i>	<i>Bôn'.</i>	<i>Si.</i>	<i>Sy.</i>
Cinq.	<i>Où.</i>	<i>Nam.</i>	<i>Ong.</i>	<i>Ngou.</i>
Six.	<i>Loǔ.</i>	<i>Sau.</i>	<i>Lok.</i>	<i>Lag.</i>
Sept.	<i>Thsǐ.</i>	<i>Bay.</i>	<i>Thout.</i>	<i>Tchhit.</i>
Huit.	<i>Pǎ.</i>	<i>Tam.</i>	<i>Pat.</i>	<i>Pé.</i>
Neuf.	<i>Kieoù.</i>	<i>Chin.</i>	<i>Kaou.</i>	<i>Kao.</i>
Dix.	<i>Chǐ.</i>	<i>Mǎ'ôi.</i>	<i>Sep.</i>	<i>Tchap.</i>

La ressemblance n'existe pas plus entre les mots qui désignent dans le dialecte anamitique et les dialectes du Fo-kien ou de Canton les premiers principes, les éléments, les vertus ou les vices. Assurément si les tribus qui habitaient le sol du Tong-king et de la Cochinchine, dans le temps où la colonie fut fondée, eussent été pourvues d'un système de signes, d'un langage moins imparfait, on pourrait supposer que ce langage de la population aborigène et celui des colons se mêlèrent à la longue, et que de ce mélange naquit l'idiome actuellement usité, sauf quelques différences de prononciation, dans tout l'empire d'An-nam. Mais ces tribus n'étaient pas tout à fait sorties de l'état nomade et savaient à

peine articuler quelques sons, s'il faut en croire le témoignage des écrivains chinois; et, pour mon compte, je serais tenté d'y croire : car l'identité dans les deux langues de mots qui expriment les notions les plus vulgaires de la sociabilité, semble indiquer que ces notions étaient nouvelles pour les tribus anamitiques quand elles furent soumises au joug de la langue et des institutions de la Chine. La conjecture la plus probable est donc que l'idiome anamitique se compose en partie de termes empruntés et corrompus du chinois, et en partie aussi de termes appartenant aux idiomes que parlaient les peuples étrangers, avec lesquels les Anamites ont pu avoir des rapports commerciaux ou des relations d'un autre genre.

Les Cochinchinois se servent, pour écrire, de caractères idéographiques que l'on prendrait au premier coup-d'œil pour des caractères chinois, mais qui en diffèrent à tel point, que les Chinois et les Cochinchinois ne s'entendent guère mieux en écrivant qu'en parlant. Ce n'est pas que la forme extérieure des traits dont se composent les caractères dans l'écriture chinoise et l'écriture cochinchinoise ait éprouvé la plus légère altération : la différence des deux écritures vient uniquement de ce que les caractères anamitiques présentent des combinaisons particulières d'images ou des associations qui n'existent pas dans l'écriture chinoise. « Il arrive souvent, dit M. Taberd, que des caractères venus de la Chine n'ont conservé ni la prononciation

« chinoise, ni le sens qu'on y attache dans le céleste
 « empire. Il en est qui ont la même signification,
 « mais qui se prononcent autrement, comme le ca-
 « ractère 人 *homme*, que les Chinois prononcent *jin*
 « ou *jen*, et les Cochinchinois *nhó'n*. Il en est d'autres
 « qui ont la même prononciation et qui ne repré-
 « sentent pas les mêmes idées, comme le caractère
 « 叱, que les Chinois et les Cochinchinois pronon-
 « cent *tchha*, et qui signifie dans la langue des pre-
 « miers, *s'irriter, se mettre en colère*, et dans l'idiome
 « des seconds, *père*. »

Il est encore des caractères qui ont la même prononciation et le même sens dans les deux idiomes et qui, d'après un procédé originaire de la Chine, mais singulièrement perfectionné par les Cochinchinois, changent de sens en changeant de prononciation. Par exemple, le caractère 明 que les Anamites prononcent *minh* et les Chinois *ming* signifie *clair, clarté*, dans les deux langues; mais les Anamites se servent aussi de ce caractère pour indiquer le son *máng* ou *mù'ng*, en français, *féliciter*; d'où il suit qu'on ne peut connaître exactement le sens et la prononciation de ce caractère que par le sens général et la contexture de la phrase où il se trouve, par ce qui précède et ce qui suit. Si les Anamites écrivent 明鏡 *minh-kính* (miroir brillant), le mot *kính*, placé après le mot *minh*, indique suffisamment que le premier de ces caractères doit conserver avec

la prononciation chinoise le sens primitif; mais si les Anamites écrivent dans une lettre 敬明, l'usage alors et la coutume veulent qu'on prononce ces deux mots *kính-mù'ng* (civilités respectueuses), et non *kính-minh*. Du reste, les caractères cochinchinois proprement dits ne sont, en définitive, suivant M. Taberd, que des caractères mixtes, de la classe de ceux que les Chinois appellent 形聲 *híng-chíng*, ou figurant le son. Ces caractères se composent de deux parties, dont l'une, qui est ordinairement un radical chinois, détermine le sens, et l'autre, qui est un groupe phonétique, indique le son. Ainsi, pour écrire le mot anamitique *miéng*, *bouche*, on se sert du radical chinois 口 *keou* (bouche), à la droite duquel on place le groupe 皿 *minh* pour indiquer la prononciation. Généralement il règne une grande confusion dans l'usage que font les Anamites des caractères chinois. Il n'est pas rare qu'un caractère se prononce de quatre, et même de cinq manières différentes, suivant l'idée qu'il exprime, ou le signe graphique auquel il est joint, en sorte que tous les mots de la langue cochinchinoise ont, au moyen de ce procédé, des équivalents dans la langue écrite, avantage dont ne jouissent pas les dialectes des provinces du Kouang-tong et du Fokien; mais M. Taberd a bien raison de dire, *inde opus, inde labor*. Comment venir à bout de ces difficultés quand on ne sait pas la langue orale, ou

même lorsque, sachant cette langue, on n'a pas encore acquis la véritable prononciation et saisi l'accent des naturels? C'est un fait devenu évident pour moi, depuis que j'ai en ma possession les dictionnaires de M. Taberd, que l'étude de la langue cochinchinoise, étude fort curieuse d'ailleurs, ne peut être entreprise avec succès que dans le pays même. Ces observations ne sauraient diminuer en rien la reconnaissance que l'on doit à M. Pigneaux et surtout à M. Taberd; je n'insiste sur ce fait que pour épargner des mécomptes pénibles à ceux qui seraient tentés d'étudier la langue cochinchinoise à Paris, sans l'assistance d'un maître habile.

M. Taberd nous révèle encore l'existence de deux langues dans la Cochinchine, d'une langue savante et d'une langue vulgaire. On sait que ce phénomène existe à la Chine depuis un temps immémorial; les Chinois ont une langue savante, idiome de convention, il est vrai, et qui n'a jamais été parlé; puis une langue vulgaire, admirable sous beaucoup de rapports, et dont, malgré ses beautés, les pédagogues de la Chine ne parlent jamais qu'avec un orgueilleux dédain, tant on a de peine à se défaire d'une vieille habitude. Ce qu'il y a de plus curieux dans le fait révélé par M. Taberd, c'est que la langue des Chinois est la langue savante des Cochinchinois. Dans tous l'empire d'An-nam, les jeunes gens qui ne veulent pas exercer les professions de la vie commune, qui se livrent aux études classiques ou qui s'y préparent, étudient avec ardeur la

langue et les livres de la Chine. C'est dans cette langue que sont rédigés et libellés les documents relatifs à la politique et à l'administration, les édits, les décrets, les jugements des tribunaux et tous les actes de la procédure civile ou criminelle. Il n'y a pas longtemps que la Cochinchine a reconquis son indépendance; si l'on réfléchit, d'une part, aux idées que le cabinet de Péking se forme du droit de la nature et des gens, aux singulières maximes qui règlent les rapports diplomatiques des Chinois avec les pays tributaires et les nations du dehors; si l'on songe, d'autre part, qu'un placet, si humble qu'il fût, mais écrit en langue anamitique, ne pouvait être mis sous les yeux de celui qui représentait l'empereur de la Chine, sans que le suppliant encourût des châtimens sévères, on ne verra dans cette coutume, toujours subsistante chez les Anamites, qu'un reste de l'ancien vasselage des vice-rois de la Cochinchine et du Tong-king.

Le *Grammaticæ compendium* est un travail qui fait honneur à la sagacité de M. Taberd. Quand on compose un traité grammatical on peut, comme l'a fait M. Abel-Rémusat, s'attacher plus à l'analogie des mots avec les choses qu'à l'analogie des mots entré eux; on peut encore, comme Morrison, par une méthode d'analyse moins philosophique, mais qui conduit à de bons résultats, rechercher dans la langue dont on veut exposer les principes les équivalents des formes grammaticales européennes, et indiquer le rôle que joue chaque mot dans la

phrase. C'est un travail analogue à celui de Morrison, que M. Taberd a exécuté sur la langue cochinchinoise. On y trouve, réunis en trente-huit pages, tous les préceptes qu'on peut désirer sur cette matière. Ceux qui liront le *Grammaticæ compendium* de M. Taberd ne tarderont pas à reconnaître que l'idiome anamitique a été formé primitivement sur le type du chinois vulgaire ou de la langue commune, dont la phraséologie diffère tant de celle du Kou-wen, qui n'a presque pas de formes grammaticales. C'est là un fait de la plus grande importance. Les formes grammaticales d'une langue ne sont pas au nombre des modifications que le temps amène toujours. Pour mon compte je ne concevrais pas comment et sous quelle influence des procédés d'expressions aussi savants et aussi ingénieux que le sont en général les procédés grammaticaux, auraient pu s'introduire chez les Tonquinois et les Cochinchinois. La structure particulière de l'idiome anamitique annonce que cet idiome est dérivé du chinois vulgaire et si l'on peut fixer véritablement, par des recherches ultérieures et des documents tirés du Pien-y-tien (Histoire des peuples étrangers), à l'an 214 avant J. C. l'époque de la colonisation du Tong-king et de la Cochinchine, on sera induit à conclure que la langue chinoise moderne était déjà parlée sous la dynastie des Thsin.

Bien que les grammairiens chinois, comme presque tous ceux de l'antiquité, n'admettent que trois espèces de mots, le nom, le verbe et la par-

ticule, M. Taberd a retrouvé les neuf parties du discours dans l'idiome anamitique. Il a soumis à l'analyse la plus minutieuse les particules cochinchinoises, véritables *connectifs*, pour me servir d'une expression de Harris, qui jouent un si grand rôle dans une langue où les mots ne s'unissent pas d'eux-mêmes et sont strictement monosyllabiques. M. Taberd a cité beaucoup d'exemples. Les a-t-il recueillis dans ses lectures ou de la bouche des naturels? Y a-t-il des écrivains anamitiques qui fassent autorité? Les Cochinchinois ont-ils une littérature? Voilà ce que j'aurais désiré apprendre de M. Taberd, et comme il n'a pas jugé à propos d'aborder ces questions, je suis obligé de m'en tenir aux relations des anciens missionnaires, qui ne parlent que des Annales tonquinoises, du Code du royaume, et de quelques versions anamitiques des livres de Confucius.

Le corps du *Dictionarium anamitico-latinum* n'a pas moins de six cent vingt pages in-4°, et renferme un nombre très-considérable de caractères rangés alphabétiquement. L'auteur a parfaitement compris que dans la plupart des cas, les monosyllabes de la langue anamitique ne sont pas significatifs par eux-mêmes, mais par relation. Il a donc formé de tous les caractères autant d'articles particuliers, et rangé sous chaque article ceux des caractères de la langue cochinchinoise avec lesquels peut s'unir le caractère principal qui fait le sujet de l'article. Il n'y a pas dans tout le *Dictionarium anamitico-latinum* un seul mot qui n'ait son article, c'est-à-dire qui ne se trouve

en composition avec d'autres mots, et il y a beaucoup d'articles qui occupent seuls deux colonnes du dictionnaire. Ce beau travail satisfait à tous les besoins; le *Dictionarium anamitico-latinum* de M. Taberd est incontestablement au-dessus du *Dictionarium anamiticum* du P. Alexandre de Rhodes, qui est d'ailleurs devenu fort rare.

On trouve à la suite du dictionnaire un *Hortus floridus Cocincinae*, travail entrepris sous la direction du docteur Voigt, qui a fait pour M. Taberd ce que M. Reeves avait fait à Canton pour Morrison. Malheureusement je suis hors d'état d'apprécier le mérite de ce travail, encore plus de reconnaître si les auteurs sont parvenus à établir des synonymies exactes. Enfin deux index terminent le *Dictionarium anamitico-latinum*; le premier est une table des caractères expliqués dans le vocabulaire alphabétique et arrangés suivant l'ordre des radicaux, table qui forme un complément si utile au *Dictionarium anamitico-latinum*, que, sans cette table, les commençants n'auraient jamais pu faire usage du livre de M. Taberd. L'auteur a distingué par un astérisque les caractères cochinchinois des caractères chinois; le second est une table des caractères qui ont conservé la prononciation chinoise; l'auteur a marqué pareillement d'un astérisque ceux des caractères qui changent de prononciation, suivant les idées qu'ils expriment.

J'arrive maintenant à la seconde partie du travail de M. Taberd.

Je dirai peu de choses du *Dictionarium latino-ana-*

miticum, non que ce dictionnaire se recommande moins à l'attention des savants que le dictionnaire cochinchinois-latin; ce travail fait encore plus d'honneur à M. Taberd, et prouve jusqu'à l'évidence que le respectable prélat sait écrire le cochinchinois comme un naturel. Il fallait, on l'avouera, une connaissance bien approfondie de l'idiome anamitique pour trouver dans cet idiome des équivalents à presque tous les mots de la langue latine. Le *Dictionarium latino-anamiticum* occupe sept cent huit pages in-4°; mais enfin c'est un dictionnaire inverse du premier, et les particularités curieuses qu'il offre de la grammaire et de la phraséologie cochinchinoises se rencontrent dans le *Dictionarium anamiticò-latinum* et ont déjà été signalées par votre rapporteur. Dans un court avertissement placé à la tête du dictionnaire cochinchinois-latin, M. Taberd présente un résumé très-succinct de l'histoire du Tongking et de la Cochinchine depuis le xvi^e siècle, c'est-à-dire depuis l'indépendance de ces provinces. Je pense que M. Taberd a puisé tous ces renseignements dans le tome VI des Nouvelles lettres édifiantes publiées par Leclère. Je ne m'arrêterai donc pas à des détails, qui ne sont pas absolument neufs pour des Européens, mais je recommanderai à l'attention des voyageurs et des commerçants l'appendice qui termine le deuxième volume. Il y a dans cet appendice, avec une magnifique carte de l'empire d'An-nam que nous devons aux soins de M. Taberd, et qui mériterait d'être reproduite dans le Journal

de la Société, un vocabulaire polyglotte des mots les plus communs et des dialogues familiers en anglais, en français, en latin et en cochinchinois.

On y trouve encore une histoire écrite, dans ces quatre langues, du martyre d'une jeune femme convertie au christianisme. Cette histoire offre une lecture attachante, mais qui afflige l'âme. Du reste, que M. Taberd en soit convaincu, on ne se lassera jamais d'admirer le zèle, le courage à toute épreuve et la noble persévérance des missionnaires français dans le Tong-king et la Cochinchine. Les annales de la propagation de la foi nous apprennent que ces contrées renferment aujourd'hui plus de trois cent mille chrétiens. Si la persécution cesse ou si la ferveur du prosélytisme anime les nouveaux convertis, les Anamites trouveront dans la doctrine des catholiques une synthèse supérieure, qui s'applique parfaitement à l'intelligence, et l'on sait que ce qui manque à la pensée chinoise en général, c'est l'ordre et la synthèse. Peut-être ceux qui viendront après nous verront-ils se réaliser la prédiction de de Maître, qui savait jusqu'à quel point les institutions religieuses des peuples, quand elles sont mauvaises, arrêtent, limitent ou circonscrivent les progrès de l'esprit humain, et qui ne craignait pas d'affirmer que *si l'Asie venait à recouvrer quelques-unes de ses anciennes prérogatives, elle nous passerait en un clin d'œil* ¹.

Quoi qu'il arrive, Messieurs, on ne peut refuser

¹ Examen de la philosophie de Bacon, tom. II, pag. 269.

beaucoup d'intérêt, plus d'estime encore à ces travaux de philologie, maintenant inséparables des grands travaux apostoliques, et je crois que l'auteur des ouvrages dont je viens de vous rendre compte, indépendamment des titres qu'il avait depuis longtemps à la vénération de tous les catholiques, s'est encore acquis des droits à la reconnaissance des savants.

BAZIN aîné.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 décembre 1839.

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par Victor JACQUEMONT, in-4°, 23^e livraison.

Par l'auteur. *Dissertation sur les TING-LING dont parlent les Chinois, ou sur la véritable nation à laquelle on donnait le nom de CENTAURES dans l'antiquité*. Brochure in-8°, avec figures, par M. de PARAVEY. Paris, 1839.

Par l'auteur. *Sketch of a hieroglyphical Dictionary*, by Samuel BIRCH. Londres, 1838, in-4°.

Par l'auteur. *A Letter to major general John Briggs on the discovery of part of the second volume, of the Jami-al-tawarikh of Rachid al-din*, by W. MORLEY. Londres, 1839.

Par l'auteur. Prospectus du *Dictionnaire arabe-français des dialectes vulgaires africains*, par M. Marcel. Article extrait du *Journal asiatique*, par M. BELIN.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Bulletins de la Société de géographie*. Numéros d'octobre et de septembre.

Plusieurs numéros du *Moniteur ottoman*, du *Journal de Smyrne*, de l'*Écho de l'Orient* et du *Journal de Candie*.

Séance du 10 janvier 1839.

Par l'auteur. *De l'esprit philosophique*. Discours prononcé le 25 novembre 1839, à l'ouverture du cours de philosophie

de la faculté des lettres de Montpellier, par M. l'abbé Flottes, in-8°, 1839, 24 pages.

Par l'auteur. *Archéologie égyptienne ou recherches sur l'expression des signes hiéroglyphes et sur les éléments de la langue sacrée des Égyptiens*, par J. A. DE GOULIANOF, membre de l'Académie russe. Leipsick, 1839, in-8°, 3 vol.

Par la Société asiatique du Bengale. *Second part of the twentieth volume of Asiatic researches, or Transactions of the Society instituted in Bengal for inquiring into the history, the antiquities, the arts and sciences, and literature of Asia*. Calcutta, 1839, in-4°.

Par les éditeurs. *Bulletin de la Société de géographie*. 2° Série, tom. XII. Novembre, n° 71, 1839.

LETTRE DE M. TH. PAVIE À M. GARCIN DE TASSY.

Bombay, 27 novembre 1839.

Monsieur,

L'hindoustani n'est point un mythe, ni une chimère. Il existe, et vous ne l'avez pas inventé. Dès en embarquant à Suez, à bord du *steamer*, j'eus la satisfaction d'entendre les domestiques hindous parler la langue que vous nous avez apprise avec tant de zèle et de complaisance. Les règles posées dans la grammaire se retrouvaient dans la bouche de ces *Khidmatgar*. Ainsi, quand l'eau douce était trop rare pour la prodiguer, ils répondaient : *Mithá pânt ho chukâ, kal Sâhib na miléga*¹; la loi des verbes intensitifs étant donc suivié. Ce que vous dites aussi dans votre grammaire de l'extension de la langue hindoustani, s'est confirmé sous mes yeux; un pauvre

¹ مٹھا پانی ہو چکا کل صاحب نہ ملیگا
« L'eau douce est finie; demain, Monsieur, il n'y en aura plus. »

arabe d'Aden, qui venait vendre des coquilles à bord, me comprit quand je lui dis : *Kitné ek roupai ké wáste*¹, et levant les doigts, il me dit *das*².

Mais, monsieur, ce qui est plus intéressant pour vous, c'est que le docteur Bird, secrétaire de la Société asiatique, m'a promis de trouver une bonne partie des livres que vous m'avez chargé de demander. J'ignore le temps que je dois rester à Bombay, cela dépend d'une réponse à la lettre que j'ai écrite hier au major Jervis, actuellement à Pounah; mais contre mon attente, je trouve ici beaucoup plus de livres que je n'avais pensé, surtout en sanscrit. Une chose étrange, c'est que le nom des rues est écrit en caractères nagari. La bibliothèque est assez riche; en feuilletant le catalogue et les manuscrits, j'ai rencontré tout de suite le *Daça lumara*, dont je vais demander une copie immédiatement. J'oserai vous prier d'annoncer cette nouvelle à M. Langlois. Dès aujourd'hui je vais m'occuper de faire une note détaillée des manuscrits de la bibliothèque qui sont inscrits dans le catalogue sans aucune observation. Une collection nombreuse de livres *jāina* est sans doute ce qu'il y a de plus important; et comme le paquebot part demain, c'est par le prochain ou par toute autre occasion que j'enverrai cette note à M. Burnouf; je serais si content de découvrir quelque chose qui pût lui être agréable! Les manuscrits *jāina*, accompagnés d'un petit commentaire interlinéaire, sont en gudjaratî et d'une écriture toute semblable à la copie du Tchand que j'avais eue sous les yeux.

Contre mon attente encore j'ai trouvé ici beaucoup de catholiques portugais; et c'est une grande consolation en pays étranger, musulman, parsi, idolâtre et protestant, de pouvoir assister à la messe. Au reste, grâce à la tolérance et au *libéralisme* du pacha, les couvents du Caire sont assez florissants, et on y entend l'humble cloche sonner l'*Angelus*

¹ کتنی ایک روپی کی واسطی «Combien pour une roupie?»

² (c'est-à-dire 2 francs 50 centimes).

³ دس «Dix.»

à l'heure même où les muezzins crient en haut des mosquées leur *Allah akbar*. Le Caire m'a aussi offert bien de belles choses; ruines ou architecture du moyen âge. Mais la plus élégante ville est Moka, plus légère et plus gracieuse que les villes égyptiennes un peu lourdes, en exceptant toutefois les monuments qui datent des sultans mamlouks. Je ne connais rien de plus remarquable que la mosquée et la tombe du sultan, dont le nom, écrit sur le mur, porte : *El-Faquir Haçan Barcoc*¹. Des inscriptions, à demi coufiques, s'enlacent et s'enroulent le long des murailles et tout autour du monument... J'ai rencontré fréquemment au Caire la légende *bismallah*, etc. écrite en rond sur les portails, en pur et beau coufique.....

Je ne suis arrivé à Bombay que samedi 23, m'étant arrêté un mois en Égypte. M. Fontanier m'a accueilli avec la plus aimable cordialité. C'est un homme profondément instruit dans tout ce qui touche à l'Orient; mais il a habité trop longtemps ces pays pour n'en être pas ennuyé et même dégoûté. Du reste il connaît tout aussi bien les orientalistes de Paris que s'il n'avait jamais quitté cette ville; il est au fait de tout, et a tout lu. La lettre que M. Toulousan avait eu l'obligeance de me donner pour lui a donné plus de poids à celle dont j'étais déjà porteur.....

Mais, monsieur, ce n'est pas maintenant que je suis dans l'Inde que je dois oublier vos bontés..... Tout ce que j'entends, tout ce que je vois, n'est-ce pas vous qui me l'avez appris ? Car il faut, avant de passer jusqu'à l'Inde sanscrite, briser l'écorce hindoustani, qui enserme complètement la surface.

Les nouvelles sont mauvaises pour M. Julien : la guerre est décidée contre la Chine, et l'escadre anglaise, mouillée à Bombay, doit, dit-on, faire voile contre Canton. Tout cela nuira beaucoup aux relations si utiles qui existaient entre les missionnaires et le professeur..... La bibliothèque de Bombay

¹ الغفير حسن برفوق

possède au plus 12 volumes chinois. Le *Pé-mei-jin* et le *She-wish-low* (titre que je ne comprends pas), sont les seuls ouvrages avec les classiques et les *Marshman*.

Mon itinéraire n'étant pas encore fixé, je ne puis savoir quels lieux je visiterai; mais soyez sûr, monsieur, que partout je m'occuperai de recueillir pour vous des lettres et des chants populaires..... Malheureusement, si l'hindoustani est facile à lire, à écrire, et même à parler, il est difficile à entendre, les natifs ne veulent ni ouvrir ni fermer la bouche, de sorte que les sons sortent avec tant de monotonie, qu'il est rare qu'on n'en perde pas la moitié. Enfin l'habitude et la pratique feront beaucoup; le principal est de bien connaître les règles.

.....

LETTRE À M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE PARIS.

Paris, 12 décembre 1839.

Monsieur,

Personne plus que moi n'applaudit à tous les travaux sérieux et consciencieux qui se font sur les livres anciens et très-importants que nous possédons sur la Chine; mais il me sera permis, par des faits positifs, de réclamer la part que l'on voudrait m'ôter dans ces travaux.

Le 2 mars 1835, et d'après le conseil de M. Arago, j'ai lu à l'Académie des sciences une note sur les satellites de Jupiter, retrouvés, non-seulement dans les livres du Japon, mais encore dans le *Jupiter-Ammon* du Panthéon égyptien de M. Champollion le jeune.

Cette note a été reproduite avec les figures japonaises et égyptiennes, et les textes orientaux, dans l'*Écho du Monde savant*; et le t. XV, p. 394, 2^e série, du *Journal asiatique* de

Paris, mentionne le don que j'en ai fait à la Société, dans la séance du 6 avril 1835.

J'ai donc lieu d'être surpris que M. Biot fils, dans son utile et intéressant mémoire sur les noms des minéraux reçus de la Chine¹, attribue la première publication de l'article relatif à Jupiter, dans l'Encyclopédie japonaise, à M. Libri, dont l'Histoire des mathématiques en Italie s'imprimait seulement alors, et n'a paru que longtemps après.

Sous-inspecteur de l'École polytechnique, dès 1818 et 1820, j'y puisais, dans l'Encyclopédie japonaise, mes travaux sur les constellations de la Chine, constellations servant à expliquer celles de l'Égypte.

Publié en 1821, le rapport de MM. Cuvier, Ampère et Delambre, en fait foi, et je ne sache pas qu'alors M. Libri ait songé à s'occuper des livres de la Chine ou du Japon.

A l'une des leçons lumineuses et claires que donnait M. Arago à l'École polytechnique, je montrai la figure de l'Encyclopédie japonaise où se voit Jupiter, avec deux de ses satellites; M. Arago me dit que M. Rémusat lui avait déjà parlé de cette figure, et qu'il présumait qu'on avait aperçu ces satellites à la vue simple, parce qu'on citait, en Allemagne, des personnes qui assuraient les voir sans aucune lunette.

Cette réponse m'empêcha d'en parler alors dans ce que je publiai sur l'astronomie chinoise et japonaise; car je savais que certains peuples de la race mongole ont la vue d'une portée infiniment longue.

Mais en 1835 retrouvant, non plus deux, mais quatre satellites autour de la tête du Jupiter égyptien, ce nouveau rapport de l'Égypte et du Japon me frappa, et je demandai à M. Arago si je devais en faire l'objet d'une note à l'Académie, ce qu'il approuva.

Que M. Libri examinant ensuite, et longtemps après moi,

¹ Journal asiatique, 3^e série, tom. VII, septembre 1829, p. 210 et 211.

l'Encyclopédie japonaise, ait été frappé, comme M. Rémusat, comme moi, comme M. Klaproth, d'y voir figurer auprès de Jupiter deux satellites, je le conçois parfaitement; qu'il ait fait calquer cette planche et l'ait imprimée, je l'admets encore, puisqu'il a été la chercher, et l'a présentée tout humide dans la séance du 2 mars; mais qu'il ait prétendu que c'était par lui que j'avais eu connaissance de ce fait, voici ce qui ne peut se comprendre, puisque dès 1819, je le répète, j'avais eu l'Encyclopédie japonaise pendant longtemps entre les mains, et qu'à Londres encore, en 1830 et 1831, j'y ai calqué tous les peuples étrangers à la Chine, et dont je fournis une des figures, celle des Centaures, en ce moment.

J'ignorais même, à cette époque, que M. Libri eût un ouvrage sous presse; et d'ailleurs je disais précisément le contraire de ses assertions dans cet ouvrage, car j'attribuais à la connaissance ancienne des télescopes chez les Égyptiens, et chez les Japonais, la figure de ces satellites donnés par les monuments de ces peuples à la planète ou au dieu Jupiter; je faisais observer, et M. Arago, en effet, le répéta devant toute l'Académie, que Galilée avait, par le télescope, connu immédiatement l'existence des quatre satellites de Jupiter, et que si les Japonais avaient puisé dans les écrits des anciens jésuites astronomes de Péking, ils auraient attribué aussi à Jupiter quatre satellites ou aides de camps, et non pas seulement deux, comme le dit la note qui accompagne la figure dans l'Encyclopédie japonaise.

D'autres notes ont été ensuite remises par moi à l'Académie, et publiées dans l'Écho, sur l'anneau de Saturne, et sur l'existence antique des télescopes et des lunettes en Chine et en Égypte, en Assyrie; mais j'ignorais alors, et c'est M. Libri qui a eu le mérite de la citer de nouveau dans son ouvrage, l'existence de la lunette célèbre qui fut placée à Raguse, et qui, provenant peut-être du phare d'Alexandrie, permettait d'apercevoir les vaisseaux à plusieurs lieues de distance, en pleine mer.

Cette lettre, publiée par M. Libri, confirme donc mes idées

sur la connaissance qu'ont eue les Égyptiens (et par eux les Japonais) des satellites de Jupiter, et peut-être même de l'anneau de Saturne, planète nommée *Sew* en égyptien, et qui, suivant des textes antiques copiés à Gournah, et cités par M. Rosellini, *répand l'incendie dans l'ardeur de son ciel rayonnant.*

Ces idées sont entièrement opposées à celles de MM. Ed. Biot et Libri; je suppose qu'on ne voudra pas les étouffer, et je demande que cette lettre soit insérée dans le Journal asiatique.

Chevalier DE PARAVEY.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE M. LE CHEVALIER DE PARAVEY

ACTUELLEMENT SOUS PRESSE.

Illustrations de l'astronomie hiéroglyphique et des planisphères et zodiaques retrouvés en Égypte, en Chaldée, dans l'Inde et au Japon, ou *Réfutation des mémoires astronomiques de Dupuis, de Volney, de Fourier et de M. Biot*; ouvrage enrichi de caractères orientaux, accompagné de planches nombreuses offrant les principaux zodiaques et planisphères comparés entre eux, et qui forme une suite nécessaire au grand ouvrage sur l'Égypte. 30 fr.

Ce volume se compose des mémoires suivants, sur lesquels s'est appuyé M. le baron Cuvier dans son *Discours sur les révolutions de la surface de la terre* :

1° *Aperçu des Mémoires que nous avons lus, en 1820, à l'Académie des sciences*, précédé d'un extrait rapide des auteurs qui ont traité de l'antiquité des zodiaques égyptiens.

2° *Rapport* de M. Delambre sur nos mémoires, précédé d'un avant-propos.

3° *Jugements* divers portés sur l'aperçu de nos mémoires et sur le rapport de M. Delambre, auquel ils ont donné lieu.

4° *Nouvelles considérations* sur le planisphère de Dendérah, transporté enfin à Paris; sur la projection qui y est suivie et sur les noms romains que l'on y trouve aussi bien qu'à Esné; considérations précédées de deux articles insérés par nous dans les journaux, et relatifs à ce monument.

5° *Réfutation* des anciens et des nouveaux mémoires de M. Biot sur les zodiaques et monuments astronomiques de l'Égypte; suivie d'un appendice, qui aussi a été détaché et publié séparément, et qui complète cette réfutation.

6° *Preuves directes*, nouvelles et nombreuses, que l'antique astronomie hiéroglyphique était la même pour tous les anciens peuples du monde, et spécialement pour les Chaldéens, les Égyptiens et les peuples qui ont civilisé l'Inde, le Japon et la Chine.

7° *Tableau général* et comparatif des vingt-huit constellations lunaires, et des douze mois de tous les anciens peuples.

8° *Lettres* adressées à l'Académie des sciences sur la connaissance qu'ont pu avoir les anciens de l'anneau de Saturne, des satellites de Jupiter et même de ceux de Saturne, des télescopes et des planétaires, et des paratonnerres.

Des hiéroglyphes égyptiens comparés à ceux des anciens Chinois, ou Essai sur les trois chapitres d'Horapollon relatifs au Cynocéphale, chapitres retrouvés dans les dictionnaires toniques de la Chine; essai suivi de notes traitant de l'écriture hiéroglyphique en général, et des peuples qui l'ont inventée.

De la sphère et des constellations de l'antique astronomie hiéroglyphique, ou preuves directes, nouvelles et nombreuses,

que cette astronomie primitive était la même pour tous les anciens peuples, et spécialement pour les Chaldéens, les Égyptiens, et pour les peuples sémitiques qui ont civilisé l'Inde, la Chine et le Japon. Mémoire formant la seconde partie de notre Réfutation des anciens et des nouveaux écrits de M. Biot; terminé par un grand tableau synoptique des systèmes astronomiques conservés, 1° en Chine et chez les Mongols; 2° dans les Indes; 3° chez les Parses modernes; 4° en Arabie et chez les Turcs mahométans; 5° chez les Égyptiens anciens. Prix : 6 fr.

Documents hiéroglyphiques, emportés d'Assyrie et conservés en Chine et en Amérique, sur le déluge de Noé, les dix générations avant le déluge, l'existence d'un premier homme, etc. ouvrage orné de planches et de trois tableaux à caractères orientaux, et terminé par des notes sur les quinze chefs de peuples après le déluge, cités dans la Bible; dans le Zend-Avesta, dans le Ly-tay-ky-sse chinois, et chez les Aztèques du Mexique. Prix : 6 fr.

PUBLICATIONS DIVERSES.

The History of Christianity in India from the commencement of the Christian era, by J. HOUGH. 2 vol. in-8°. (Prix : 24 sh.)

Journal of an expedition from Singapore to Japan, with a visit to Loo-choo, by PARKER. Londres, 1839; in-8°. (Prix : 2 sh. 6 p.)

Practical Philosophy of the Muhammedan people, being a translation from the Persian of the Akhlak'i-Jalaly, by THOMPSON.
Londres, 1839; in-8° (prix: 15 sh.). Publié par la Société de traductions.

Catalogue of the Syriac Manuscripts in the British Museum.
Londres, 1839; in-fol. (prix: 12 sh.).

Ce catalogue est l'ouvrage de feu M. Rosen, si nous sommes bien informés.

Correspondance de M. E. BORÉ; Rapports à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et Notice sur l'état actuel des Chaldéens, 2 vol. in-8°. (Paraîtra incessamment.)

M. Poley, dans une lettre en date du 6 février, où il adresse à M. Burnouf le résultat de la collation d'un manuscrit que M. Burnouf lui avait demandé, lui annonce que M. Wilson vient de faire paraître sa traduction du Vichnou-pourâna, ouvrage considérable dans lequel le savant auteur du dictionnaire sanskrit a consigné le résultat de ses vastes lectures.





JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1840.

EXAMEN MÉTHODIQUE

Des faits qui concernent le *Thien-tchu* ou l'Inde, traduit
du chinois par M. PAUTHIER.

(Suite et fin.)

VIII. — NATUREL DES INDIENS.

Quoique le naturel des Indiens soit ennemi de l'action, qu'ils soient timorés, leur volonté est cependant fortement attachée aux principes de sincérité, et de droiture. Ils ne se livrent pas à la poursuite des richesses par des moyens illicites; quand ils en acquièrent, c'est par des moyens conformes à la justice. Ils ont de la déférence et de la soumission plus qu'il ne leur conviendrait d'en avoir. Ils

craignent beaucoup les châtimens d'une transmigration enveloppée de ténèbres; ils font assez peu de cas des occupations mondaines de la vie, qu'ils regardent comme de fausses et insidieuses déceptions. Ils ne font point de déclarations publiques en prenant les dieux à témoins; et cependant ils gardent religieusement leur foi promise. Leurs principes politiques et d'éducation sont fixés et déterminés dès une haute antiquité. Leurs usages et coutumes sont comme la concorde et l'harmonie elles-mêmes.

IX. — DES DÉLITS ET DES CRIMES; DES PUNITIONS ET CHÂTIMENTS DIVERS. — ÉPREUVES JUDICIAIRES.

Les actions perverses commises dans le but de nuire à la société, par un nombre quelconque de personnes, sont jugées par les magistrats du royaume aux époques où la lune est dans son plein¹. Si des complots sont tramés contre le prince, on en recherche avec soin les traces, et si ces complots se produisent au grand jour, alors les conspirateurs sont communément renfermés dans une prison sûre, sans supporter la peine de mort; ils y passent leur vie, mais la mort ne leur arrive pas à un âge avancé. Les hommes qui violent les lois, qui transgressent les rites de la justice, dont la perversité les fait agir contrairement à la droiture et au respect qu'ils doivent à leurs parents, alors on leur coupe le nez,

¹ 時虧 *Chi-ki*.

les oreilles, les mains, les pieds, ou bien on les expulse au delà des frontières du royaume (on les condamne à la déportation), ou bien encore on les envoie dans des contrées désertes et malsaines. Les autres fautes ou transgressions des lois se rachètent par des amendes, que les coupables sont obligés de payer. La raison de cette coutume est que la détention dans une prison, la séquestration n'ajouteraient rien, selon eux, au châtement. Dans les interrogatoires que l'on fait subir aux prévenus, et pour trouver des preuves à leur charge, on emploie une pièce de bois plate, unie et creuse dans le milieu. S'il y a opposition de la part des prévenus et que leur honte se manifeste à un haut degré¹, ils se reconnaissent coupables, et ils ne désirent pas que l'on pousse plus loin les investigations sur leurs intentions et les circonstances qui ont accompagné le crime, en pratiquant sur leurs personnes les épreuves prescrites. Ces épreuves se divisent en quatre espèces²: ce sont celles de l'eau, du feu, de la pesée et du poison. Si on emploie l'épreuve par l'eau, dans ce cas, l'homme accusé d'un crime doit, avec une pierre destinée à cet usage³, aller immédiatement

¹ Conférez *Manou*, liv. VIII, sl. 25-26.

² Le texte chinois porte *trois*, par erreur sans doute, puisqu'il y en a *quatre* d'énumérées.

案者凡有三條水火稱毒

Gan tche fan yeou san tiao : chouï, ho, tching, thou.

³ 與石盛 *lu chi ching*.

se plonger dans le fond d'une eau courante, et y rester jusqu'à ce que la vérité ou la fausseté de l'accusation soit reconnue. Si l'homme reste au fond de l'eau et que la pierre surnage, alors il y a culpabilité démontrée; si au contraire l'accusé surnage, tandis que la pierre descend au fond de l'eau, alors la culpabilité n'est pas démontrée.

Quant à l'épreuve par le feu¹, elle se fait avec une barre d'acier rougi au feu. L'homme accusé d'un crime doit marcher dessus à plusieurs reprises; cela fait, il prend l'acier rougi entre ses mains pour les éprouver. En outre on lui ordonne de le lécher avec sa langue. S'il est innocent, alors aucune des parties de son corps mises à l'épreuve n'est atteinte et brûlée; si, au contraire, il est coupable, elles se trouvent fortement atteintes.

L'accusé ayant été jugé trop faible pour supporter la chaleur ardente (de l'acier rougi) prend en mains des fleurs non encore écloses et les disperse sur l'acier ardent; s'il est innocent, alors les fleurs

¹ « Dans les Indes, lorsqu'un homme en accuse un autre de quelque crime qui mérite la mort, c'est la coutume de demander à l'accusé s'il soutiendra bien l'épreuve du feu. S'il répond que oui, alors on fait chauffer un morceau de fer jusqu'à ce qu'il soit tout rouge. On lui dit ensuite d'étendre sa main, et on met dessus sept feuilles d'un certain arbre qu'ils ont dans les Indes, et le fer rouge par-dessus les feuilles. Il marche ensuite de côté et d'autre pendant quelque temps, et après cela il jette le fer. Aussitôt on lui met la main dans une poche de cuir, qui est en même temps cachetée avec le sceau du prince; au bout de trois jours, s'il vient pour paraître en disant qu'il n'a souffert aucune brûlure, on lui ordonne de tirer sa main; s'il n'y paraît aucune impression du feu, il est déclaré innocent. » (Anciennes relations des Indes et de la Chine.)

s'épanouissent ; s'il est coupable , alors les fleurs brûlent et se dessèchent¹.

Dans l'épreuve par la pesée, le prévenu est mis en équilibre dans une balance avec une pierre, pour savoir, par cette expérience, lequel de l'accusé ou de la pierre est le plus pesant ou le plus léger. Si le prévenu est innocent, alors celui-ci descend et la pierre s'élève ; s'il est coupable, alors la pierre est plus pesante et le prévenu plus léger.

Dans l'épreuve par le poison on se sert d'un mouton à laine blanche et noire, que l'on divise par le milieu ; la cuisse droite est donnée à l'accusé, qui doit manger immédiatement cette portion, dans laquelle on a fait entrer plusieurs sortes de poisons. Si l'accusé est réellement coupable, alors le poison se manifeste et il meurt ; s'il est innocent, alors le poison n'agit pas et il se dissipe. Les règles de ces quatre² sortes d'épreuves judiciaires défendent tout autre moyen que ceux qui sont prescrits.

X. — DES RÈGLES DE LA POLITESSE ET DE L'URBANITÉ.

— FORMULES DE SALUTATIONS.

Nous arrivons maintenant aux règles prescrites pour témoigner le respect ; ces règles sont de neuf sortes³. La première consiste à exprimer des pa-

¹ Conf. *Manou*, liv. VIII, sl. 114-115.

² Le texte porte ici quatre : 四條 *sse liao*.

³ On n'en compte ordinairement que cinq. Les Indiens, dit

roles de déférence et à faire des questions qui témoignent des sentiments dont on est pénétré; la seconde consiste à incliner la tête en signe de respect; la troisième consiste à élever les mains jointes jusqu'à la hauteur de son front et à s'incliner ensuite¹; la quatrième consiste à joindre les paumes des mains et à les porter en avant horizontalement; la cinquième consiste à s'incliner sur ses genoux; la sixième consiste à s'agenouiller en faisant une profonde révérence; la septième consiste à avoir les mains et les genoux abaissés jusqu'à terre; la

« l'abbé Dubois, ont plusieurs manières de saluer; dans quelques contrées, le salut se fait en portant la main droite sur le cœur; dans d'autres, en l'étendant simplement vers la personne connue qu'on voit passer... Lorsque la personne que l'on salue est d'un rang élevé, on touche quelquefois la terre avec les deux mains et on les porte ensuite au front, ou bien on s'approche d'elle et on lui touche trois fois les pieds.

« Les Indiens qui n'appartiennent point à la caste des Brahmes saluent ceux-ci en leur faisant le *namaskâra*, qui consiste à joindre les mains et à les porter ensuite au front ou au-dessus de la tête. Cette espèce de salut suppose une grande supériorité dans celui à qui il s'adresse... On se borne quelquefois, en saluant un Brahme, à élever les mains jointes jusqu'à la poitrine.

« Une autre manière de saluer fort respectueuse consiste à étendre les deux mains vers les deux pieds de celui qu'on veut honorer, ou même de les saisir en se jetant à ses genoux...

« Cependant, de tous les saluts, le plus solennel et le plus respectueux, c'est le *sachtanga*, ou prostration des six membres, qui consiste à se coucher, le visage contre terre et les bras étendus au delà de la tête. Dans cette posture, les pieds, les genoux, le ventre, l'estomac, le front et les bras doivent toucher la terre. On se prosterne ainsi devant les grands personnages, les rois, les *gourous* et autres magistrats revêtus de quelque haute dignité. » (Mœurs, Institutions et coutumes des peuples de l'Inde, par l'abbé Dubois.)

¹ C'est le नमस्कार *namaskâra*.

huitième consiste à avoir les cinq roues inclinées ensemble¹; la neuvième consiste à avoir les cinq membres prosternés à terre². Voilà les neuf façons de témoigner le respect. La plus haute, la plus démonstrative est celle qui consiste à saluer, les genoux en terre, en faisant l'éloge des vertus de la personne à laquelle on témoigne ainsi son respect; on l'appelle *témoignage de respect accompli*³. Lorsqu'on se trouve éloigné de la personne que l'on veut saluer, alors on incline la tête vers la terre en saluant avec la main; lorsqu'on se trouve à proximité, alors on embrasse les genoux, que l'on baise, et on presse les talons. Tout Indien à qui il arrive de solliciter un emploi et de recevoir une mission, doit se prosterner aux pieds de son supérieur, en lui relevant un peu son vêtement en signe de respect. Le sage qui reçoit cette marque de déférence doit faire à celui qui la lui donne des compliments de congratulations. Quelques-uns lui posent les mains sur le sommet de la tête, d'autres lui frappent légèrement de la main sur le dos, en lui parlant affectueusement, et en lui donnant de salutaires instructions pour se conduire convenablement dans toutes les circonstances de la vie, lorsqu'il sera

¹ 八五輪俱屈 *pa ou lun kiu kiu*. Nous ignorons ce que c'est que les cinq roues.

² C'est le पञ्चपाद *pantchânga*, salut consistant dans le prosternement des cinq membres, à savoir: le front, les deux joues et les deux mains.

盡敬 *Thsin-king*

sorti de sa famille. Les *Cha-men* (ou religieux bouddhistes) qui ont reçu de pareilles marques de respect, ne font qu'y ajouter des vœux de bonheur et de bien-être; et sans s'arrêter à faire toutes ces génuflexions, ces actes de politesse, ceux qui prennent ainsi congé de leurs supérieurs se rendent où leur devoir religieux les appelle; un grand nombre d'entre eux ayant des tournées à faire dans l'intérêt de leur ordre. Il en est qui ne font qu'une tournée, d'autres répètent trois fois la même tournée. Si au premier stage ¹ leur cœur défaille, ou s'ils demandent à n'en faire qu'un certain nombre, alors on les laisse faire ce qu'ils désirent.

XI.—DES MALADIES ET DE LA MORT; DES DIVERSES ESPÈCES DE FUNÉRAILLES.

Toute personne qui tombe malade se prive de nourriture pendant sept jours, dans l'intervalle desquels il en est un grand nombre qui entrent en convalescence et guérissent; mais ils doivent, s'ils ne se trouvent pas mieux après ce laps de temps, envoyer un exprès dans le pays pour chercher un ingrédient, espèce de gâteau, dont la nature et l'espèce se nomment *tchoung* ², différent des médica-

¹ 宿 *sou*. C'est un endroit où les pèlerins font halte et passent la nuit; on le nomme ordinairement *caravansérail*. Les caravansérails se trouvent à une distance l'un de l'autre d'environ trois lieues.

² 名種 *ming tchoung*. Tchoung, en chinois, signifie *semence*, *classe*, *espèce*. — Discipuli bonziorum (*Dict. annam.*)

ments préparés par les gens de l'art, et sur lequel cependant ils comptent beaucoup; mais le résultat est souvent bien différent de celui qu'ils espéraient.

Quand leur fin arrive, alors commencent les cérémonies des funérailles et du deuil, qu'ils surnomment *état de pleurs mutuels et silencieux*¹. On déchire ses vêtements, on s'arrache les cheveux, on se presse le front, on se frappe la poitrine; on assiste à la cérémonie sans rien entendre. Le temps de ces démonstrations est indéterminé; on les observe jusqu'à ce que les funérailles soient achevées. Le cérémonial pour les funérailles est de trois sortes: la première sorte se nomme *funérailles ou enterrement par le feu*². On entasse du bois pour cet usage, et on y met le feu en différents endroits.

La seconde espèce de funérailles se nomme *funérailles par l'eau*³. On plonge le corps du défunt dans une eau profonde, et on le laisse aller à son courant, qui le transporte au loin et l'engloutit.

La troisième espèce s'appelle *funérailles des lieux inféquentés*⁴. On abandonne le corps du défunt dans une forêt, où il est dévoré par les bêtes sauvages.

Quand le roi du royaume vient à mourir⁵, on

¹ 相泣 *Siang-kie.*

² 火葬 *Ho-tsang.*

³ 水葬 *Chouï-tsang.*

⁴ 野葬 *Yai-tsang.*

⁵ 殂落 *tsou-lo*, littéralement *ascendit et descendit*. Ce sont les

commence d'abord par établir à sa place le prince qui doit lui succéder, afin qu'il préside, comme chef de l'état, aux cérémonies des funérailles du roi défunt, et qu'il fixe, en les tranquillisant, le sort des supérieurs et des inférieurs. Il établit les qualités du défunt en proclamant tout haut ses vertus, sans lui donner des titres honorifiques posthumes (comme on en donne en Chine aux souverains décédés). Le chef de famille qui a présidé aux funérailles ne prend aucune espèce de nourriture. Lorsque ces cérémonies sont terminées, il est d'un usage constant de ne pas renvoyer ceux qui ont accompagné le mort dans ses funérailles, et qui, par cela même, sont

termes dont se sert le Chou-king (chap. *Chun-tien*), pour exprimer la mort de *Yao*. Ils sont très-remarquables dans cet ancien et admirable livre, parce qu'ils caractérisent parfaitement la croyance des anciens Chinois concernant la nature de l'homme et les deux principes dont il est formé. « Ces deux caractères 殂落 *tsou-lo*, dit « Tsaï-chin, élève du célèbre Tchou-hi, et l'un des commentateurs « du Chou-king, signifient mourir; par la mort, l'esprit immatériel, ou « le principe intelligent de la vie 魂氣 *hoan-khi*. retourne au « ciel; c'est pourquoi on l'exprime par 殂 *tsou*. « ascendit; » le « principe matériel 體魄 *thi-pê*, retourne à la terre; c'est pour- « quoi on l'exprime par 落 *lo*, « descendit. » Il faut cependant observer que cette expression composée, employée par les anciens et les modernes Chinois, pour désigner l'acte de mourir, n'est appliquée par eux qu'aux rois ou empereurs, et non pas aux simples individus, comme si, à leurs yeux, les premiers étaient d'une nature supérieure, d'une autre nature. En effet, ils les regardent comme tenant leur mission du ciel; comme ses préposés, ses envoyés, qui, lorsqu'ils meurent, vont lui rendre son mandat.

considérés comme impurs, sans leur faire à tous prendre un bain hors de l'endroit où le mort a été enterré; après quoi ils rentrent chacun chez eux.

XII. — DU SUICIDE VOLONTAIRE DES VIEILLARDS.

Quand les Indiens arrivent à l'âge de soixante ans (âge où les devoirs de chefs de famille sont transmis à d'autres), ou à soixante et dix et quatre-vingts, et que la mort est attendue à chaque instant, le temps fixé de la vie paraissant écoulé, l'homme retombe en enfance et il s'affaisse sous le poids des infirmités. Arrivé sur le bord de la vie, à une époque où les terreurs sont portées à l'extrême, il se résigne à quitter le monde, à se séparer de sa poussière. Il est d'usage qu'il désire être rejeté du milieu des hommes; il fait peu de cas de la vie et de la mort qu'il regarde avec indifférence. Il fuit autant qu'il peut les voies du monde, même avec ses proches. C'est pourquoi il fait savoir à ses amis qu'il désire les réunir pour se réjouir avec eux dans un festin, à la suite duquel il monte sur une barque, se rend, accompagné par des instruments de musique, au milieu du fleuve *King-kia* (le Gange), et là s'abandonnant à son courant, il se noie dans ses flots. On dit alors qu'il a conquis le dixième ciel. Il en est qui, ne paraissant pas encore avoir épuisé toutes les humiliations, toutes les conditions méprisées de la vie, sortent de leurs familles, se font admettre dans la foule des religieux bouddhiques, sans titres hono-

rifiques, pour y déplorer hautement la perte d'un père ou d'une mère, en récitant à haute voix et avec mesure les louanges de celui qui leur a accordé un pareil bienfait, en éloignant de leur esprit tous les soucis du monde, jusqu'à ce qu'ils trouvent à la fin les véritables richesses, les biens réels dans une félicité obscure.

XIII. — DE L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

Quant à la direction de l'enseignement, il y a de grands établissements publics, où l'on s'efforce de donner de l'instruction à la jeunesse, et cependant, même dans les plus grands de ces établissements, on ne fait point usage de livres. Les habitants ne payent point de taxes ou d'impôts pour les écoles.

XIV. — DISTRIBUTION ET REVENUS DES DOMAINES ROYAUX.

Dans l'intérieur des champs ou propriétés territoriales qui appartiennent au roi¹, les grandes divisions sont au nombre de quatre. La première est destinée à subvenir aux besoins du royaume (ou de l'état), et à fournir les grains que l'on offre dans les sacrifices et autres cérémonies; la seconde est assignée en jouissance aux ministres et aux autres grands fonctionnaires de l'état pour les aider (à occuper dignement leur emploi); la troisième est donnée en jouissance aux hommes qui ont des lumières supé-

¹ 王田 Wang-tien.

rieures, qui sont doués d'une intelligence profonde, et qui, par leurs études et leur savoir, ont acquis des talents sublimes¹; la quatrième est destinée à procurer du bien-être à la foule de ceux qui ont reçu ces mêmes propriétés territoriales pour les faire valoir; manière d'agir bien différente de celle de ces hommes qui se livrent à toutes sortes d'exactions.

XV. — DES IMPÔTS ET CHARGES PUBLIQUES.

Les charges publiques, les impôts fonciers que les habitants sont obligés de payer sont très-légers; ils sont très-moderés dans les provinces. Chacun, dans les temps de paix et de tranquillité, est suffisamment pourvu dans ses besoins par la culture des terres.

XVI. — DE L'ENTRÉE DES TROUPES EN CAMPAGNE.

Lorsqu'on entreprend une campagne pour marcher contre les barbares, les palais, les chaumières, tous les lieux de stations sont employés à loger les troupes, s'ils sont reconnus propres à cet usage. On appelle aux armes les divers districts, ou bien on leur permet d'attendre l'issue de la campagne et

三賞聰叡碩學高才 *san chang thsoung jouï*

chih hio kao tsai. Cette classe est probablement celle des Brâhmanes qui, selon leurs lois, doivent être entretenus aux frais de l'état et des particuliers.

de rentrer dans l'intérieur pour aider les ministres et la foule des magistrats, ainsi que ceux qui les assistent dans l'accomplissement de leurs devoirs.

XVII. — PROPRIÉTÉS TERRITORIALES; PRODUITS DU SOL.

Chaque Indien a une portion de terre avec laquelle il pourvoit à sa nourriture et à son entretien¹. On donne des cités en apanages, on distribue des terres, à condition de partager les profits du sol, y compris même les fleurs, les herbes, les fruits et les arbres de toute nature. Les produits du sol sont très-variés; ils portent différents noms, tels que fruit *gan-mo-lo*²; fruit *gan-mi-lo*³; fruit *mo-tou-kia*⁴; fruit *po-ta-lo*⁵; fruit *kie-pi-tha*⁶; fruit *ho-mo-lo*⁷; fruit *tchin-tou-kia*⁸; fruit *ou-than-po-lo*⁹; fruit *meou-tche*¹⁰; fruit *na-li-ki-lo*¹¹; fruit *pouan-lo-so*¹²; fruits dont il serait

¹ 各有分地自食 *khe yeou fen thi tseu chi*. Ad verbum: *Unusquisque habet partitam terram (ad) seipsum nutriendum.*

² गम्भारी *gambhâri?* nom d'un arbre.

³ गम्भीर *gambhira?* le citron (Wilson).

⁴ मधक *madhouka?* nom d'un arbre.

⁵ पटल *patala?* nom d'un arbre.

⁶ किम्पाक *kimpâka?* plante cucurbitacée.

⁷ अमल *amala?* *phyllanthus emblica* (Wilson).

⁸ जम्बुक *djambouka?* pomme d'api.

⁹ उदुम्बर *oudoumbara?* figuier sauvage.

¹⁰ मुञ्ज *moundja?* espèce d'herbe. — *Saccharum moundja* (Roxb.).

¹¹ नालीक *nâlika?* sorte de plante.

¹² पलाश *palâs'a?* *butea frondosa*.

difficile de déterminer l'espèce et la nature, mais qui paraissent précieux et excellents dans leur genre. Les hommes de notre siècle en parlent avec beaucoup d'éloge.

Quant aux fruits *tsao* (espèce de *cannarium*), à la châtaigne, aux fruits *pi* et *chi*, l'Inde n'en a jamais entendu parler. La poire, la prune, la pêche, la prune acide, les raisins et autres fruits, viennent du royaume de Kachemire¹, où ils croissent en abondance². La grenade, les oranges, viennent d'autres royaumes³. Toutes les plantes et les arbres à fruits

¹ Il y a dans le texte 迦涇彌羅 *kia-ling-mi-lo*, au lieu de *kia-chi-mi-lo*, qui est la bonne leçon, comme la transcription exacte de ce nom ethnique dans le même texte, reproduit dans les Considérations générales sur les contrées occidentales de l'Asie (*Pian-i-tian*, liv. XLIII, fol. 39), ne permet pas d'en douter. Il serait bien à souhaiter, pour apporter une plus grande exactitude dans les traductions, que l'on eût toujours d'autres éditions du même texte à consulter, afin de servir de contrôle; on serait exposé à moins d'erreurs.

² « Tout y est parsemé (dans le Kachemire) de nos plantes et de nos fleurs d'Europe, et couvert de tous nos arbres, pommiers, poiriers, pruniers, abricotiers et noyers, chargés de leurs propres fruits, et de vignes et de raisins dans la saison. » (Bernier, *Lettre sur le Kachemire*.)

³ « Il y a véritablement (à Dehli) un marché de fruits qui a quelque apparence; on y voit l'été quantité de boutiques pleines de fruits secs qui viennent de Perse, de Balk, de Bokara et de Samarkande, comme amandes, pistaches, noisettes, raisins, pruneaux, abricots et autres; et dans l'hiver on y voit d'excellents raisins frais, noirs et blancs, qu'on apporte de ces mêmes pays, bien enveloppés dans du coton; des pommes et des poires de trois ou quatre espèces, et de ces admirables melons qui durent tout l'hiver. » (Bernier, *Dehli et Agra*.)

qui produisent ceux dont on vient de parler, sont cultivés dans les champs. Les agriculteurs les plantent et en recueillent les fruits avec soin. Ils commencent par bien nettoyer la terre des mauvaises herbes qui la couvrent, et ils sèment ou plantent ensuite quand la saison est propice. Chacun retire de son labeur du bien-être et de l'aisance. Ce que le sol produit le plus naturellement, c'est le riz, l'orge ou le blé barbu; les herbes fourragères croissent en grande abondance. Quant aux herbes potagères, on trouve dans l'Inde le gingembre, la moutarde, le melon, la pastèque ou melon d'eau, les oignons, les poireaux, et autres plantes potagères de la même espèce. Quoique les oignons et les poireaux soient rares, on en mange cependant jusqu'à satiété, mais dans un petit nombre de familles.

XVIII. — DES DIVERSES ESPECES D'ALIMENTS; DES BOISSONS
SPIRITUEUSES.

Il est une espèce d'aliment qu'il est ordonné de ne préparer qu'en dehors des faubourgs des villes, par la pression, jusqu'à ce que l'on ait extrait une matière sucrée, douce et onctueuse, très-agréable au goût, et que l'on mélange avec sa boisson. Le miel en pierre, l'huile ou le beurre clarifié, sont des substances onctueuses, qui servent habituellement à la préparation des aliments. Le poisson; le mouton, les daims et les cerfs sont préparés en aliments dans les saisons convenables; et forment des pro-

visions. Le bœuf, le mulet, l'éléphant, le cheval, le cochon, le chien, le renard, le loup, le lion, le singe, tous ces animaux à poils et à crinière, classés ensemble dans la même catégorie, sont sans saveur, ou n'en ont qu'une très-fade; ils sont insipides et nauséabonds. La lie du peuple, qui est regardée par les classes supérieures comme souillée et dégradée par toutes sortes de vices, qui habite en dehors des faubourgs, et paraît très-rarement au milieu de l'autre population, si elle boit des liqueurs fermentées, elle les distille pendant une nuit à la dérobée, et la saveur la plus succulente se perd et se dissipe. On distingue cependant le vin fait de grappes de raisins, et la liqueur produite par la canne à sucre, que boivent les *Cha-ti-li* (Kchatriyas); les *Fei-tche* (Vaisyas) boivent une liqueur composée de substances fermentées; les *Cha-men* (Samanéens bouddhiques), et les *Po-lo-men* (Brâhmanes), boivent du vin fait de grappes de raisins et du sirop de canne à sucre, mais ils ne boivent point de ce que l'on appelle des *liqueurs distillées pendant une nuit*¹. Les classes mêlées, les classes viles n'ont rien qui les distingue entre elles. Ceux qui ont de l'aisance se servent de vases et d'ustensiles de ménage formés d'une substance travaillée avec art; lorsque ces ustensiles de ménage sont endommagés, ils ne s'en laissent pas manquer, selon les circonstances. Quoique ce soient des vases de métal, sans pieds, dont

¹ 酒醴 *Tsieou-li.*

ils se servent, et qu'ils préparent leurs aliments dans des vases en terre cuite, ils ne connaissent pas ces nombreux vases en poteries (dont les Chinois font usage); ils se servent rarement de vases en cuivre rouge pour prendre leurs aliments. Ils goûtent de tous les mets avec les doigts de la main; ils prennent ou distribuent les aliments sans cuiller ou bâtonnets (dont se servent les Chinois), et ce n'est que, lorsqu'ils deviennent malades ou souffrants, qu'ils se servent de cuiller de cuivre.

XIX. — DES MÉTAUX, DES MONNAIES ET AUTRES OBJETS D'ÉCHANGE.

Si nous arrivons aux métaux : l'or, l'argent, la pierre de *yu* ou le jade, le jaspé, les perles de feu ou la nacre sont produits par le sol (de l'Inde); on en rencontre partout où l'on se trouve et en grande abondance; c'est comme si on y avait entassé les choses les plus précieuses, les plus extraordinaires, les plus variées et les plus rares; mais tous les noms m'échappent. Ces objets précieux et rares viennent des golfes de la mer; on s'en sert dans les relations commerciales pour se procurer des objets d'échange. Ces objets précieux sont employés dans le commerce au lieu de monnaies d'or ou d'argent dont ils ne font pas usage¹. Les perles, grandes et petites, se re-

¹ 其貨用交遷有無金錢銀錢 *khi ho*
young kiao tsian yeou wou kin tsian, yin tsian.

cueillent sur les rivages et les frontières du *Yin-tou* (Inde), dans des contrées particulières où des hommes sont envoyés exprès pour les chercher. Le plus souvent ces perles sont enfilées ensemble et par ordre dans un même fil. Généralement parlant, une administration politique différente, des mœurs également très-différentes (de celles des Chinois), appartiennent à ce royaume dont nous venons de nous entretenir.

Après ces *Considérations générales* sur l'Inde, le *Pian-i-tian* donne une notice de sept pages d'étendue, tirée du *Thoung-tien* de *Thou-chi*, sur la situation, les mœurs et habitudes de la même contrée, mais se rapportant à une époque beaucoup plus moderne, où l'Inde est nommée *Pang-ko-la* (Bengale), et occupée par les *Hoeï-hoeï* ou Musulmans; nous croyons inutile de l'ajouter ici après ce qui a été dit du Bengale dans la notice historique que nous avons entièrement traduite et publiée dans ce journal, et parce que l'Inde musulmane peut être mieux connue par les écrivains mohammédans que par les écrivains chinois. Il est dit toutefois dans cette notice « que dans la langue de l'occident (de l'Asie), les monnaies d'argent dont on se sert sur les places de commerce se nomment *thang-kia* ¹,

¹ Voyez le cahier de décembre 1839 du *Journal asiatique*, p. 437.

« pesant trois ¹ *tsien* ($\frac{3}{10}$ d'once chinoise), dont le dia-
 « mètre est de un *thsun* ($\frac{1}{10}$ du pied chinois), et deux
 « fractions ($\frac{2}{10}$); la face présente des caractères em-
 « preints ². » Il y est encore dit « que dans ce pays
 « tous les gens d'art, ou artisans, sont très-ingénieux
 « et très-habiles; qu'ils ne se servent pas de pinceaux
 « (comme les Chinois) pour écrire sur des planchettes
 « en bois, mais que c'est avec un stylet qu'ils tracent
 « leurs caractères sur des feuilles d'arbres, dont ils
 « font leurs livres. Les femmes se couvrent la tête
 « avec leurs vêtements, qui leur descendent jusque
 « sur les pieds. C'est une coutume chez eux que les
 « militaires, les laboureurs, les artisans et les mar-
 « chands fassent de leur état leur occupation héredi-
 « taire. Parmi eux les plus honorés sont les *Po-lo-*
 « *men* (Brâhmanes); ensuite viennent les *Nai-le*, qui
 « ont reçu leurs croyances et leurs institutions re-
 « ligieuses de *Fo-to* (Bouddha), auquel ils rendent
 « un culte ³. Maintenant tous les royaumes qui na-
 « viguent sur les mers suivent la doctrine véritable
 « du seigneur du ciel ⁴. »

Tels sont les renseignements de diverses natures
 que donne le *Pian-i-tian* sur le *Thien-tchu* ou l'Inde,
 prise dans son acception la plus générale. Les deux

¹ Le texte indiqué ci-contre porte *deux*.

² C'étaient évidemment les monnaies des souverains mongols.

³ 次日乃勒奉佛多設齋醮 *thseu youé* :
nai le, foug fo-to chi tchai tsiao.

⁴ 天主正教 *thien tchou tching kiao.*

textes que nous avons traduits forment soixante-six pages in 4° dans ce grand et important ouvrage dont le *Si-yu*, ou les Contrées occidentales de l'Asie occupent quarante-quatre livres, comprenant des notices plus ou moins étendues sur trois cent trente et un états qui ont existé simultanément et successivement dans ces contrées pendant seize siècles, c'est-à-dire depuis 126 ans avant notre ère, jusqu'à la fin de la dynastie des *Ming*, ou du xv^e siècle de notre ère. On comprendra facilement de quelle importance serait pour l'histoire, si imparfaitement connue de ces belles et historiques contrées, la traduction complète des quarante-quatre livres du *Pian-i-tian* qui y sont consacrés, surtout maintenant qu'elles sont ou vont devenir le théâtre de nouveaux et importants événements. Mais comme un pareil travail, à cause de son étendue beaucoup trop considérable, ne pourrait trouver place dans le Journal asiatique, nous nous bornerons à donner successivement la traduction complète, ou seulement l'analyse des notices historiques du *Pian-i-tian* qui pourront présenter un intérêt immédiat, telles que celles sur *Kao-fou*, ou Kaboul; sur les *Youë-chi*, ou Indo-Scythes (V. octobre, p. 263); sur les *An-si*, ou Parthes (p. 278); sur l'ancien royaume de *Ki-pin*, ou Kophène (p. 279); sur celui de *Mo-kia-to*, ou Magadha (novembre, p. 383); sur le *Ni-po-lo*, ou Népal (p. 399); sur *Ou-tcha* (p. 404); sur le royaume *Kia-che-mi-lo*, ou Kachemire, etc. Quant aux autres notices, nous nous bornerons à en offrir une courte

analyse, qui sera le dépouillement des dates principales et des principaux faits, si toutefois la traduction qui vient d'être offerte aux lecteurs du Journal asiatique peut la leur faire désirer.

G. PAUTHIER.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Notice sur l'ouvrage intitulé : *Études géographiques et historiques sur l'Arabie, accompagnées d'une carte de l'Asyr et d'une carte générale de l'Arabie, suivies de la Relation du voyage de Mohammed Aly dans le Fazoql, avec des observations sur l'état des affaires en Arabie et en Égypte*; par M. JOMARD, membre de l'Institut de France, etc. Paris, 1839, in-8°.

Tous les regards sont aujourd'hui fixés sur l'Égypte; il semble que les hautes destinées qu'on peut croire réservées au souverain de ce pays sont à la veille de s'accomplir, et M. Jomard, qui a donné tant de preuves de son zèle éclairé pour la régénération de notre ancienne conquête, ne pouvait choisir des circonstances plus favorables pour publier l'important ouvrage dont nous nous proposons de rendre compte à nos lecteurs, ouvrage rempli de documents précieux, qui contribueront, sans aucun doute, à faire connaître sous son véritable point de vue la question d'Orient.

Bien que le nouvel écrit de M. Jomard porte le

titre d'*Études géographiques et historiques sur l'Arabie*, Mohammed Aly apparaît toujours au premier plan ; c'est à lui que la pensée se reporte sans cesse, et si l'auteur n'expose pas dans leur ensemble tous les développements qu'il a réunis sur la situation générale de l'Égypte et les progrès de la réforme opérée dans ce pays au XIX^e siècle, du moins les aperçus qu'il présente suffisent assurément pour en donner une idée très-exacte. Il appartenait à l'un des membres les plus actifs de l'expédition de 1798, qui, après avoir dirigé la publication du grand ouvrage de l'Institut d'Égypte pendant plus de vingt ans, a présidé en France, avec un zèle admirable et un désintéressement bien rare, à l'instruction des jeunes Égyptiens confiés à ses soins ¹ ; il appartenait, dis-je, à un savant aussi distingué, placé de manière à pouvoir consulter les pièces authentiques, à correspondre avec les premiers personnages de l'état, à se trouver continuellement en contact avec les principaux acteurs du drame qui se déroule au delà de la Méditerranée, de rassembler les matériaux d'une œuvre de cette nature. Au milieu des événements qui se préparent, le public ne saurait manquer d'accueillir avec un vif empressement un livre écrit, il est vrai, par une personne engagée à la cause de Mohammed Aly, mais où respirent les sentiments les plus élevés et le patriotisme le plus

¹ Le Nouveau Journal asiatique a plusieurs fois rappelé au souvenir du public les succès remarquables de l'École égyptienne. Voyez particulièrement tom. II, pag. 96, année 1828.

pur. « Je ne puis, dit l'auteur dans son introduction¹, laisser passer l'occasion de toucher ici plusieurs points de la politique égyptienne, particulièrement en ce qui concerne les intérêts de la France et ceux de ses relations dans le Levant; la France, qui a soumis et possédé l'Égypte pendant plus de trois années, dont le nom y est populaire et prononcé avec admiration, n'a cessé depuis la paix d'y envoyer, pour ainsi dire comme députés, des ingénieurs, des généraux, des savants et des artistes, pour l'organisation du pays et l'exploitation du sol; elle a reçu et rendu en Égypte des services innombrables; elle a ouvert libéralement ses écoles aux jeunes Arabes que leur prince lui a confiés, et nulle puissance n'est plus intéressée à soutenir et à favoriser une contrée où la civilisation de l'Occident a pénétré sous ses auspices. L'importance acquise maintenant par l'Égypte dans la balance des affaires générales de l'Europe est tout à fait hors de doute; l'Inde anglaise y a tracé une route nouvelle pour ses communications avec la métropole; l'Amérique du nord, qui lui porte déjà ses productions, trouve en elle, à certains égards, une rivale pour son commerce; l'Autriche, comme la France, y entretient des rapports suivis; la Russie et la Prusse elle-même s'oc-

¹ Cette introduction sert aussi de préliminaires à l'Histoire de l'Égypte depuis l'année 1823, par M. Félix Mengin. On sait que M. Jomard a fait suivre la première partie de cette histoire, publiée en 1823, de notes intéressantes et d'un appendice qui renferme plusieurs mémoires sur le *Nedjd* et sur les *Wahabis*.

cupent de ses progrès; l'Italie, la Toscane surtout, y commercent très-activement, et il n'y a pas jusqu'à la Belgique qui ne veuille avoir une part aux avantages de ces relations; c'est qu'en effet, on l'a dit avec raison, il suffit en Égypte de *gratter la terre pour en tirer de l'or*. Mohammed Aly a su mettre à profit les enseignements de la science, et il a entièrement changé l'aspect du pays qu'il gouverne. L'activité infatigable de ce prince, son génie inculte, mais élevé; sa prudence consommée et sans faiblesse, en font un personnage à part, et le placent, non-seulement au-dessus de tous les princes de l'Orient, mais encore sur la ligne des hommes les plus remarquables du siècle. Il a formé une armée nationale là où il n'y en avait plus depuis vingt siècles, pas même le souvenir; il s'est créé une marine, et près des arsenaux et des fabriques de tout genre qu'il a fait élever, des écoles ont été organisées, des hopitaux ont été construits.

« Les services que Mohammed Aly est appelé à rendre sont incalculables: Maître de l'Égypte, de la Syrie et de la péninsule Arabique, il assurerait la protection des villes saintes, garantirait les caravanes des pèlerins de la Mecque, et livrerait à nos voyageurs le libre accès des contrées qui bornent ses états; bien plus, il nous ouvrirait le commerce de l'Afrique centrale, en obtenant qu'une partie des caravanes du Soudan, qui aujourd'hui se sont détournées de la route ordinaire, et qui se rendent au Darfour, à Sennar et en Nubie, reprenne la direc-

tion sur l'Algérie, direction qui ne sera point rétablie, tant qu'une paix douteuse nous liera avec Abd-el-Kader. Enfin une entreprise qui payerait avec usure les gouvernements de l'Europe de tous les sacrifices qu'ils pourraient faire, et comblerait les vœux de tout ce qu'il y a d'esprits éclairés, attachés au progrès des idées sociales et au développement des institutions modernes chez les nations extra-européennes, ce serait l'ouverture du canal des deux mers, avec la liberté du commerce et le passage libre pour tous les peuples occidentaux.»

Nous ne suivons pas M. Jomard dans les développements qu'il ajoute à ces importantes considérations; qu'il nous suffise de dire qu'elles se trouvent déjà en partie justifiées par les témoignages des Anglais eux-mêmes. Dans la circulaire ¹ qu'il vient d'adresser aux chambres de commerce de Calcutta, de Ceylan et de Canton, ainsi qu'à celles de Liverpool, de Glasgow, de Sheffield, etc. l'infatigable M. Thomas Waghorn, celui-là même qui a établi les communications avec l'Inde par l'Égypte, exprime hautement la crainte que cette dernière puissance ne soit privée de l'ascendant qui lui avait été cédé par le sultan Mahmoud sur la Syrie, l'Arabie et l'île de Candie; il serait, au reste, presque impossible aujourd'hui de restituer la Syrie à la Porte ottomane. Personne n'ignore que cette contrée n'a jamais été complètement soumise aux Osmanlis, et

¹ Cette circulaire, datée d'Alexandrie, 7 octobre 1839, a été insérée dans tous les journaux du 1^{er} novembre.


que l'administration des pachas turcs y a été de tout temps déplorable; Mohammed Aly, au contraire, sait y faire respecter son autorité. Il existe en Syrie, à ce qu'il paraît, un pouvoir civil aussi étendu que celui d'Ibrahim Pacha; un intendant général s'occupe avec sollicitude des affaires de chaque province, ainsi que le général Edhem Bey, ministre de l'instruction publique en Égypte, l'a affirmé lui-même à M. Jomard; et ce poste élevé est maintenant occupé par un chrétien, Hannâ Bahry Bey, qui passe pour un homme aussi loyal et aussi équitable que distingué par ses vues d'amélioration. Il ne faut pas oublier, d'un autre côté, que l'Égypte n'a pas d'autre barrière au nord-est que le mont Taurus; lui ôter cette frontière, serait la livrer à toutes les chances d'une invasion. La Syrie est véritablement le boulevard de l'Égypte.

Quant à l'Arabie, elle ne peut retrouver son unité que sous le gouvernement protecteur de Mohammed Aly; ses tribus errantes n'ont jamais été subjuguées; elles ont résisté aux Turks depuis quatre siècles, comme elles avaient résisté jadis à l'empire romain; jalouses de leur liberté, elles ne pourront jamais s'associer qu'à un pouvoir dont les agents parlent leur langue, qu'à des hommes ayant avec elles une origine commune, « et les habitants de la moderne Égypte ont eu les Arabes pour ancêtres; » cette opinion, mise en avant et soutenue avec autorité par M. Jomard, mérite un examen attentif, et l'on comprend aisément quelles conséquences

elle entraînerait, si elle était adoptée; ceux qui aujourd'hui, sur les bords du Nil, se livrent avec succès à la pratique de tous les arts, qui traduisent des livres de sciences, qui font ou suivent des cours d'histoire, de géographie, de mathématiques; qui élèvent des monuments, creusent des canaux; exploitent les mines, dirigent des établissements d'agriculture, etc. seraient de la même espèce que ces Arabes, qui, au XI^e siècle, donnaient des leçons de civilisation en Sicile, à Naples et en Espagne, tandis que les sciences et les lettres florissaient encore, par leurs soins, aux rives du Tigre, du Nil et de l'Euphrate. — Mais faudrait-il admettre que les Arabes, maîtres de l'Égypte, dix ans après la mort de Mahomet, eussent anéanti l'ancienne population qu'ils auraient remplacée par des colonies tirées de leurs déserts, c'est ce que l'histoire ne permet point de supposer, et ce n'est pas ainsi, d'ailleurs, que l'entend M. Jomard; dans sa pensée, l'Arabie a été de tout temps et elle est encore de nos jours l'aliment de la population égyptienne; la race primitive n'est pas éteinte; mais elle n'est représentée ni par les Coptes modernes, ni par les peuplades nubiennes ou éthiopiennes; elle existe encore intacte aux limites de l'Égypte supérieure et elle n'est autre que celle qui peuple l'Arabie orientale et méridionale. — Cette hypothèse, aussi ingénieuse que hardie, semble au premier abord devoir soulever de nombreuses objections; mais M. Jomard les prévoit et leur oppose, par une argumentation savante,

des faits et des documents qui tendent à justifier ses inductions. « Si l'on considère, dit-il, l'ensemble de la région tropicale, à l'ouest du golfe Persique, on est frappé de l'analogie qui existe entre les contrées composant ce vaste espace. Cette zone, à prendre du dixième au trentième parallèle nord, est presque homogène, et n'est interrompue que par la mer Rouge et par la vallée du Nil; ce sont, à deux exceptions près, ou des montagnes plus ou moins stériles, ou des déserts qui en occupent la surface. Dans cette immense zone, il n'y a que la vallée du Nil qui présente un grand territoire fertile, et elle a toujours été comme le point de mire et le rendez-vous des populations arabes; aucun obstacle naturel ne s'opposait à leur marche, et le mouvement de migration, qui a commencé à une époque immémoriale, a dû ne jamais se ralentir.

« Si, de plus, on étudie la physionomie ou le caractère physique des habitants, on reconnaîtra sans peine que les traits des cheykh, dans la plus grande partie des villages de la haute Égypte, ou des fellahs, à Esné, à Edfou, à Ombou, rappellent le type arabe. Si l'on cherche ce même type au Caire ou parmi les Égyptiens du pays inférieur, on trouve qu'il y est plus rare, mais non point absent tout à fait. Les plus anciennes familles des ulémas le portent visiblement, et ce caractère de physionomie est également identique avec celui qui distinguait les anciens habitants de l'Égypte, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'examen des momies de la Thébàide. A

l'aspect des hommes du territoire d'Esné ou des environs de Selséleh, on dirait que les figures des monuments de *Latopolis*, d'*Ombos* et d'*Apollinopolis magna*, se sont détachées des murailles et sont descendues dans les campagnes. Si, d'un autre côté, on considère les peintures de batailles qui couvrent les tombeaux des rois et autres hypogées, on voit que les Égyptiens y sont distingués, par une teinte rouge, de tous les autres peuples figurés dans ces compositions. Or le mot *Hémiar*, origine du nom des Homérites, qui habitent la partie méridionale de la péninsule Arabique, a le sens de *rouge* dans l'ancien dialecte arabe, comme *ahmar* , dans le dialecte actuel; « n'est-ce pas une preuve que l'Arabie méridionale a été plus spécialement que l'Hedjaz et les pays du centre, le berceau et la souche de la race égyptienne. » — A ces considérations, M. Jomard joint quelques remarques curieuses; ainsi plusieurs des jeunes Égyptiens qui, par les soins de l'illustre savant, ont reçu une éducation française, et qui ont déployé des qualités vraiment singulières, offrent des points de ressemblance frappants avec les figures dont nous avons parlé plus haut, et leurs portraits, conservés à Paris, en sont un témoignage irrécusable.

M. Jomard compare ensuite les Égyptiens modernes avec les Arabes, sous le rapport moral, et il retrouve chez eux les mêmes caractères : l'intelligence, la facilité, la mémoire, l'esprit ouvert, beaucoup d'imagination, et ce désir de connaître, qui tient à une curiosité native; ils ont un penchant

à l'observation, en même temps que de la sagacité, du goût pour les sciences physiques; ils affectionnent la géométrie dont ils ont besoin dans les arts de construction, surtout depuis le progrès des études, mais qui leur a toujours été familière; ils ont encore une dextérité et une adresse particulière à imiter les ouvrages des étrangers; enfin les autres qualités qu'ils réunissent à toutes celles que nous venons d'énumérer, telles que la patience, la fermeté, le courage, l'abnégation, feront sans doute de ces Égyptiens, que M. Jomard appelle *les Arabes d'Égypte*, le modèle et les instituteurs des autres peuples de l'Orient. « Je n'ai jamais vu, écrivait encore récemment un ingénieur français au service de Mohammed Aly, de peuple plus soumis, plus résigné, plus actif que le peuple arabe; avec de tels hommes et une tête intelligente, on peut arriver aux plus grandes choses; mais pour cela il faut absolument la paix et la stabilité du gouvernement : deux choses qui n'existent pas. »

M. Jomard ne se borne pas aux aperçus que nous venons d'exposer, pour prouver que les Arabes et les Égyptiens sont sortis d'une souche commune; il établit plusieurs rapprochements entre le degré de civilisation des deux peuples aux diverses périodes de leur histoire : monuments des arts, architecture, usages, religion, tout est passé en revue avec un soin extrême par l'habile écrivain; quant à la question du langage, elle ne peut encore être résolue; les recherches ne sont pas assez avancées sur ce point.

Toutefois M. Jomard paraît croire que le copte, tel que nous le connaissons, n'a pas été la langue primitive de l'Égypte, et nous devons entrer à ce sujet dans quelques détails.—Déjà plusieurs savants, tels que Vossius et le fameux P. Hardouin, ont contesté l'antiquité de la langue copte, qu'ils ont regardée comme un jargon composé de mots grecs, arabes, etc. et qui n'aurait rien ou presque rien de commun avec la langue des anciens Égyptiens. L'abbé Renaudot, Jablonski, l'abbé Barthélemy, et plus récemment le savant M. Quatremère, ont réfuté cette opinion, et les raisons qu'ils y opposent méritent une attention particulière.

On ne peut douter que sous les Ptolémées la langue égyptienne n'ait continué à être entendue et parlée comme auparavant; ce fait, attesté par l'inscription de Rosette, est d'ailleurs confirmé par un passage de Plutarque, ainsi que nous l'apprend M. Quatremère dans son excellente dissertation sur les manuscrits coptes, dissertation qui a trouvé place dans ses *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*¹. Si un grand nombre de mots grecs, ajoute l'illustre orientaliste, s'introduisit dans la langue copte, on ne peut en conclure que cette langue n'est qu'une corruption du grec; il serait tout aussi raisonnable de soutenir avec Kircher, que la langue grecque est dérivée de l'égyptienne, ou de prétendre que la langue persane

¹ M. Quatremère, *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*. Paris, 1808, in-8°; pag. 5 et suiv.

n'est qu'un dialecte de l'arabe; il n'est point d'ailleurs étonnant que les Égyptiens, soumis aux Ptolémées, puis aux Romains, aient emprunté à la langue de leurs maîtres beaucoup de termes nouveaux; la traduction des livres fondamentaux de la foi chrétienne dans l'idiome copte en augmenta considérablement le nombre; mais à quelle époque les Égyptiens renoncèrent-ils à leur ancien alphabet pour adopter celui que nous connaissons, c'est-à-dire l'alphabet grec, avec l'adjonction de quelques lettres égyptiennes? c'est un problème que les savants n'ont pu résoudre jusqu'au moment où M. Zoega, s'appuyant sur un passage d'Aristide, en conclut que les caractères grecs ne furent employés en Égypte que vers le III^e siècle de notre ère¹.

Suivant Athanase, évêque de Kous², la langue copte était divisée en trois dialectes, savoir: le dialecte copte de Misr, qui est le même que le saïdique; le bahirique, qui tire son nom de la province de Bahirah, et le baschmourique, en usage dans la contrée de Baschmour. De son temps il n'y avait

¹ M. Quatremère, *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*, pag. 19.

² *Ibid.* pag. 21 : تعلم ان اللغة القبطية مقسومة على ثلاثة : اقليم منها القبطى المصرى الذى هو الصعيدى ومنها القبطى البكيرى المعروف بالكيزة ومنها القبطى البشمورى المستعمل ببلاد البشمور كما تعلم وانما المستعمل الان القبطى البكيرى والقبطى الصعيدى الاصل فيهم لغة واحدة

plus d'usités que le bahirique et le saïdique; ces différents dialectes dérivait d'une même langue. Le bahirique ou memphitique est celui sur lequel nous avons le plus de renseignements, quoiqu'ils soient loin d'être complets; quant au saïdique, nous ne le connaissons que fort imparfaitement, attendu que les monuments écrits dans ce dialecte et recueillis en Europe sont en petit nombre; pour le baschmourique, on en avait à peine une idée avant les nouvelles recherches de M. Quatremère.— L'étude approfondie des seuls manuscrits qui nous soient parvenus a convaincu ce savant maître ¹, que la langue égyptienne est une langue mère, n'ayant de rapport avec aucune autre, et que cette langue, échappée à tant de révolutions et aux invasions des Perses, des Grecs, des Romains et des Arabes, s'est conservée jusqu'à nos jours dans les livres des coptes dont quelques-uns remontent à une assez haute antiquité. — M. Jomard, comme nous l'avons dit, ne croit pas qu'on puisse établir que la langue copte, dans son état actuel, est celle des anciens Égyptiens; il serait beaucoup plus porté à supposer qu'elle est sortie d'une souche commune à d'autres dialectes arabes et éthiopiens, et il espère que les recherches actives des voyageurs pourront jeter quelque jour sur cette question. Quant à la population copte moderne, elle lui paraît offrir une altération profonde du type égyptien ou arabe; et, comme depuis la conquête

¹ M. Quatremère, *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*, pag. 4, 5, 9, 16, 25 et suiv.

d'Amrou, cette nation est restée compacte, fidèle à son culte, et qu'elle s'est toujours perpétuée dans le pays sans perdre ni gagner beaucoup de force et d'influence, M. Jomard pense que, dès le VII^e siècle, elle était telle qu'on la voit maintenant, et qu'il faut chercher son origine dans des circonstances qui ont modifié la population égyptienne, lors de l'établissement du christianisme.

Quoi qu'il en soit, et s'il ne nous est pas encore tout à fait démontré que les Arabes aient, les premiers, peuplé l'Égypte, on ne peut mettre en doute qu'ils n'aient exercé, par leurs invasions successives et par leurs fréquentes migrations sur les bords du Nil, une influence remarquable sur le mouvement général de la population égyptienne; cette influence s'est manifestée principalement au VII^e et au XI^e siècle; elle se révèle encore aujourd'hui, et si du XIV^e au XIX^e siècle, les Arabes de l'Égypte sont restés comme ensevelis dans une espèce de torpeur, cette dégradation n'est considérée par M. Jomard que comme le fruit amer de la servitude et comme un accident passager; l'invasion d'un peuple civilisé devait être le signal du réveil de l'Égypte; c'était le choc électrique qui devait précéder sa transformation; le temps l'a opérée et développée dans ces quarante dernières années.

Nous avons fait connaître les vues nouvelles de M. Jomard sur les rapports nombreux qui existent entre l'Arabie et l'Égypte; ces deux pays, que tant de liens semblent unir, doivent avoir désormais une

destinée commune, et c'est à Mohammed Aly qu'est sans doute réservé l'honneur de reconstituer l'unité et la nationalité arabes. Déjà plusieurs expéditions ont été conduites avec succès au sein même de la péninsule et elles ont contribué à répandre quelques lumières sur l'état d'un pays que les voyageurs n'ont jamais exploré d'une manière complète. M. Jomard a recueilli avec soin tous les documents récemment mis au jour; il les a comparés avec les résultats obtenus antérieurement, et les recherches qu'il vient de publier sous le titre d'*Études historiques et géographiques sur l'Arabie* sont du plus haut intérêt; nous diviserons ces recherches en trois parties : dans la première nous comprendrons tout ce qui se rattache à l'histoire des anciens Arabes; nous donnerons dans la seconde le résumé des travaux de M. Jomard sur la géographie générale de l'Arabie, et la troisième sera consacrée aux détails curieux et tout à fait neufs que le savant académicien a rassemblés sur la province de l'Asyr, dont jusqu'à présent on connaissait à peine le nom. Nous arriverons ensuite à la relation des progrès que les Égyptiens ont faits en Arabie, et des obstacles que les Anglais leur opposent, et nous montrerons avec quelle habileté Mohammed Aly est parvenu à étendre sa domination dans un pays qui n'a jamais été subjugué.

I. C'est une question que de savoir si, avant que les Arabes fussent maîtres de l'Égypte, de la Syrie

et de l'Espagne, il y avait dans leur patrie originelle quelques livres de sciences; sous ce rapport, les monuments nous manquent; s'il en a existé, les vestiges ont disparu; aussi l'opinion la plus généralement répandue, est que les hommes qui ont cultivé les lettres à Bagdad et à Damas, au Caire et à Grenade, ont tiré tout des Grecs; on prétend qu'ils n'ont fait que traduire les mathématiciens, les historiens, les astronomes et les philosophes des écoles d'Athènes et d'Alexandrie, et l'on affirme qu'ils n'ont rien ajouté aux anciens; mais cette opinion trop exclusive, comme le fait sagement observer M. Jomard, ne saurait être adoptée dans le moment même où la plus grande impulsion est donnée aux études orientales: déjà même plus d'un démenti a été donné à cette assertion. Nous savons que, dans les arts mécaniques, les Arabes avaient été beaucoup plus loin que leurs devanciers¹, et M. le chevalier Am. Jaubert a démontré d'une manière incontestable, qu'ils faisaient usage de la boussole dès l'année 1242²; géomètres habiles; ils ont perfectionné les méthodes de calcul; substitué les sinus aux cordes; simplifié, par l'introduction des tangentes, l'expression des rapports circulaires, d'abord si longue et si embarrassée³.

¹ Voyez notre Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes, qui s'imprime dans le tome I^{er} du recueil des Mémoires des savants étrangers, publié par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

² M. Klaproth, Mémoire sur l'origine de la boussole.

³ Voyez nos Recherches nouvelles sur l'astronomie des Arabes.

En algèbre, leurs progrès n'ont pas été moins remarquables¹; enfin l'aptitude scientifique du génie arabe s'est aussi révélée dans leurs découvertes astronomiques, ainsi que nous l'avons établi nous-même²; mais comme on ne peut, sous aucun rapport, attribuer à la nature même du dogme mahométan les services que les Arabes ont rendus à la civilisation au VIII^e siècle de notre ère, et l'influence qu'ils ont exercée, même en Europe, sur le développement des esprits, il faut bien reconnaître qu'ils possèdent des qualités natives qui ont existé de tout temps et qui ont dû les porter de bonne heure à rechercher la culture des arts et des lettres.

On sait fort peu de choses, il est vrai, sur le degré de civilisation des anciens Arabes, mais aussi ne doit-on rejeter aucune des traditions qui s'y rapportent. M. Quatremère nous a conservé, dans ses mémoires sur les Nabatéens et dans ses notices sur le *Kitab-al-Agani*, des indications précieuses à ce sujet; on trouve aussi des renseignements assez

p. 6; notre Introduction au Traité d'astronomie d'Abou'l-Hhassan, p. 2 et suiv. et Chasles, *Aperçu historique des méthodes en géométrie*, pag. 494 et suiv.

¹ Voyez notre Notice sur les connues géométriques de Hassau ben-Haithem, pag. 2; le Mémoire que nous avons inséré dans le tom. XIII des Notices et Extraits des manuscrits, pag. 126, notre Introduction aux Tables astronomiques d'Oloug Beg, p. 66 et suiv. et Chasles, *Aperçu historique, etc.* pag. 499.

² Voyez nos Recherches sur la découverte de la variation ou troisième inégalité lunaire, et les Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, 14 et 28 mars 1836, 13 mai et 10 décembre 1838.

nombreux dans le grand travail de M. de Sacy sur *les anciens monuments de la littérature des Arabes*; on y lit que le roi *Tobba*¹ était profondément versé dans la connaissance des livres anciens, et M. Jomard conclut de ce passage, que la littérature ancienne ne se bornait pas, chez les Arabes, aux poésies traditionnelles transmises par le chant, d'âge en âge, ou à quelques monuments lapidaires; mais que l'on écrivait beaucoup; que l'on avait des manuscrits, et qu'on appréciait leur importance. Sans parler du brillant tableau qu'Eratosthènes et Agatharchides, Pline et Arrien, Strabon et Diodore de Sicile nous tracent de la civilisation de l'Arabie méridionale, plusieurs faits particuliers semblent attester que le reproche d'ignorance ne pouvait s'adresser à ses habitants. Une inscription du second siècle de l'ère chrétienne, publiée en 1773, fait mention d'un certain M. Ulpus Castoras, *écrivain* ou *copiste* pour la langue arabe, *librarius arabicus*; ne prouve-t-elle pas qu'il y avait au second siècle, et par conséquent bien avant, des livres arabes, et que les Romains avaient des hommes chargés de rédiger ou de copier des textes écrits en cette langue? Comment, ajouterons-nous, Néron aurait-il envoyé chercher des philosophes magiciens en Arabie, si les sciences y avaient été tout à fait inconnues. Isaac Vossius croit que les Arabes, jusqu'au temps de Mahomet, avaient toujours vécu dans une sorte de

¹ Le nom de *Tobba* paraît avoir été commun aux anciens rois de l'Yemen ou héméarites, comme celui de *Pharaon* en Égypte.

barbarie; Hottinger et Stanley soutiennent le contraire¹; ce qui est incontestable; c'est que la navigation des Arabes de l'Yemen dans les mers de l'Inde remonte à une époque si éloignée, qu'il serait impossible d'en assigner l'origine; que de temps immémorial ils faisaient usage d'instruments d'astronomie nautique, imparfaits à la vérité et même très-gros-siers, si on les compare à ceux des modernes, mais ingénieux et suffisants pour leurs opérations commerciales. Parmi ces instruments, les uns donnaient la latitude par la hauteur de la polaire et des étoiles circumpolaires; d'autres servaient à mesurer la hauteur du soleil; et tous avec l'approximation nécessaire pour guider les navigateurs dans leurs excursions².

“ D'un autre côté, les voyageurs modernes ont

¹ *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, tom. IX, pag. 51, art. de M. de Lanauze.

² Plus tard les astrolabes, dont le nom seul peut-être appartient aux Grecs, furent perfectionnés; ils étaient déjà d'une exécution très-soignée et très-bien divisés dès le III^e siècle de l'hégire, sous Moctafi billah et même avant, sous les premiers Abbassides (astrolabe de *Masallah*, décrit par Oronce Finée dans les suppléments de la *Margarita philosophica* de Reisch). On possède aujourd'hui dans les collections publiques des instruments de ces époques reculées, que les cosmographes européens des XV^e et XVI^e siècles n'ont fait que copier fidèlement et traduire de l'arabe; nous avons donné la description de quelques-uns de ces instruments dans notre Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes. Voyez aussi notre édition des Tables astronomiques d'Ouloug Beg, t. I^{er}, p. 47 et suiv. — M. Jomard se propose de publier un catalogue raisonné des Collections géographiques de la Bibliothèque royale, et dans cet intéressant travail seront compris les instruments d'astronomie qui font partie de son département, branche spéciale et toute nouvelle dont nous lui devons la formation.

rencontré dans l'Arabie méridionale des débris d'anciens monuments qui attestent une civilisation avancée; des hypogées remarquables, de vastes constructions en partie renversées, des ruines dispersées çà et là, une muraille en marbre d'un demi-mille de longueur; les traces d'un canal creusé dans une montagne entre l'Yemen et la mer, suffiraient certainement pour justifier les récits des écrivains grecs et latins, si nous n'avions pas à mentionner la merveilleuse digue de Mareb (Mariaba), ouvrage de Balkis, cette reine de Saba, qui parut à la cour de Salomon, et dont tous les auteurs arabes parlent avec admiration. Aboul-féda, Ebn el-Ouardi, Alfergan, Kazwini, font une même ville de Mareb *مارب* et de Saba *سبا*; M. Jomard la place à quatre journées de distance de Sana'a *صنعا*. Il y avait anciennement non loin de là de grands torrents qui coulaient entre deux montagnes et se perdaient dans les terres; selon le *Djihan numa*, l'entre-deux de ces montagnes était de deux lieues; on éleva une digue (السدة) de pierres et de bitume pour retenir les eaux de ces torrents; et on ne laissa à la digue que trois ouvertures qui se fermaient, et que les habitants ouvraient lorsqu'ils voulaient arroser leurs terres, de sorte que le pays fertilisé devint un des plus beaux du monde. Reiske, Niebuhr, Silvestre de Sacy sont entrés dans de grands détails à ce sujet, particulièrement d'après Meïdani, Masoudi, Nowairi, etc. et on peut voir la description que nous en donne Édrisi, dans la savante traduction de M. le

chevalier Jaubert (tome I^{er}, page 149); M. Jomard passe en revue les divers récits de ces auteurs et les commente judicieusement; il détermine la position du lieu où était construite la digue de Mareb, et fixe, d'après une opinion moyenne, à l'an 150 de J. C. l'époque de la rupture de cette digue et de l'inondation qui en fut la suite, et qui donna naissance à une ère nouvelle chez les Arabes.

Poursuivant la recherche des faits qui peuvent démontrer l'antique puissance du royaume de l'Yemen, M. Jomard rappelle l'opinion de Pococke sur les dynasties des rois de ce pays ou *Hemiarites*; puis il cite, en terminant, M. Fresnel et plusieurs autres voyageurs, dont les travaux récents ont déjà jeté quelque lumière sur la langue, la religion, l'histoire et les monuments anciens de l'Arabie méridionale; et les considérations qu'il y ajoute leur impriment une valeur nouvelle. Ces considérations comprennent de curieux détails sur les tribus de l'Arabie, et sur plusieurs villes importantes; ils trouveront place dans l'analyse des *Études géographiques* de M. Jomard, dont nous allons nous occuper.

II. La division de l'Arabie en trois parties paraît avoir été tracée par Ptolémée d'une façon toute arbitraire; les Arabes ne l'ont jamais adoptée ou même connue. Ce qu'il appelle *Ἀραβία εὐδαίμων*, l'Arabie heureuse, par opposition avec l'Arabie déserte, *Ἀραβία ἔρημος*, comprend de vastes espaces qui, de tout temps comme aujourd'hui, ont été ou déserts

ou stériles. Les géographes arabes ont donné le nom d'Yemen à une très-petite partie de l'Arabie heureuse des Latins. M. Jomard, dans l'excellente carte qu'il vient de dresser, conserve au nord du mont Sinâ l'*Arabie pétrée*; le nom d'*Arabie déserte* s'applique toujours au pays compris entre l'Arabie pétrée et la Syrie au nord, l'Euphrate et Bagdad à l'est, et la presqu'île arabique au sud. Cette presqu'île, ou Arabie proprement dite, est bornée par la mer des Indes au sud, par la mer Rouge à l'ouest, par le golfe Persique à l'est, et au nord par une ligne tirée de la mer Rouge au golfe Persique, ou du Ras Mohammed à l'embouchure de l'Euphrate. Ce pays immense, qui s'étend depuis le 12° de latitude jusqu'au 28°, et qui, dans sa plus grande largeur, prise sur le tropique du Cancer, n'a pas moins de 25° de longitude, est divisé par M. Jomard en huit parties distinctes, qui sont, en procédant de l'est à l'ouest, *El-Oman* عمان, près du détroit d'Ormuz; *Mahrah* مهرة et *El-Hadramaut* الحذرموت, sur la mer des Indes; *El-Haça* الاحسا ou الحسا (*Bahreyn* بحرين ou *Hedjer* هجر), le long du golfe Persique; *El-Ahqâf* الاحقان au nord d'*El-Hadramaut*; *El-Nedjd* النجد, avec la province d'*Iemamah* اليمامة ou de *A'roud* عروض au centre; enfin le long de la mer Rouge *El-Hedjaz* الحجاز, et plus au sud *El-Yemen* اليمن qui comprend l'*Asyr* عسير¹.

¹ Ces divisions se trouvent indiquées dans l'Édrisi; voyez la traduction de M. le chevalier Jaubert, tom. 1^{er}, pag. 130 et suiv. 147 et suiv.

Déjà, en 1823, M. Jomard a publié une notice géographique du pays de Nedjd ou Arabie centrale, avec une carte où sont très-exactement indiquées les diverses provinces et les villes principales de cette contrée; une partie de l'Hedjaz s'y trouve comprise. Dans la carte générale de l'Arabie que le savant académicien nous donne aujourd'hui, quelques positions ont été modifiées; c'est ainsi que les districts du Nedjd appelés *Ouády Chahrán* وادی شهران et *Ouády Soubey* وادی سبيع sont moins rapprochés de la Mecque; la latitude offre aussi une différence sensible; la Mecque seule est restée invariable; la ville de Tayef elle-même est placée un peu plus au nord-est. M. Jomard est arrivé à ces rectifications en étudiant avec soin de nouveaux documents qui lui sont parvenus sur la géographie de l'Arabie intérieure; car, on le croirait à peine, cette vaste étendue de pays, qui équivaut à peu près en superficie au double de la France, est demeurée jusqu'à ce jour presque entièrement inconnue aux Européens, et l'on sait seulement qu'elle a toujours conservé les mêmes caractères, les mêmes divisions. Il n'en est pas, en effet, de la géographie ancienne de l'Arabie comme de celle d'un grand nombre de contrées de l'*orbis vetus*, qui ont été subjuguées par les Grecs ou par les Romains; des villes grecques, des cités romaines, ne se sont point élevées à la place des villes indigènes, n'ont pas contribué à leur ruine, n'en ont pas effacé le nom et le souvenir; les incursions des Perses et celles des Éthiopiens, pas plus que

les marches des légions d'Auguste et les menaces d'Alexandre, n'ont rien changé à la face du pays, à ses mœurs, à sa civilisation. Ptolémée nous donne à la vérité de l'Arabie une nomenclature complète et très-étendue; mais on ne doit pas chercher la vraie position de tous les lieux compris dans la description de ce géographe; ce serait une tentative infructueuse; on est comme confondu en lisant dans cet auteur, pour la seule Arabie heureuse, l'énumération de cinquante-six peuples différents, cent soixante et dix villes, ports et bourgs, dont six métropoles et cinq villes royales, treize montagnes, quatre fleuves ou rivières, sans compter trente-trois îles et les promontoires et les golfes secondaires; aucun secours ne peut suffire à débrouiller cette sorte de chaos, et quant aux chiffres des positions géographiques, ils ne peuvent servir qu'à fausser toutes les recherches, un grand nombre étant vicié par les copistes au point de sembler jetés au hasard. D'Anville, Reichard et d'autres ont dû se borner à déterminer seulement quelques points isolés, et encore s'est-on souvent trompé, pour *Mariaba*, par exemple; *Maraba*, *Sabe*, etc. qui répondent assurément au même lieu de *Mareb*. Il n'y a que les noms auxquels les Romains se sont contentés d'ajouter une désinence latine, et qui sont aujourd'hui connus, qui peuvent offrir quelque certitude; ainsi les *Homeritæ*, les *Hadramitæ*, les *Maranitæ*, etc. ne sont autres que les tribus de l'*Hemyar*, de *Hadramaut*, de *Mahrah*, etc. il en est de même des villes d'*Iatrippa* (*Iathrib*),

d'Oboda (Obeida), d'Adane (Aden) !. M. Jomard, voulant réunir tous les éléments d'une bonne carte de l'Arabie, soumet à un examen critique les récits des anciens auteurs avant de se servir des documents nouveaux qu'il a rassemblés avec une si honorable persévérance; on sait que Strabon comptait, d'après Ératosthènes, parmi les cinq peuples principaux qui occupaient l'Arabie heureuse, les *Gabéens*, que Saumaise appelle *Gazéens*, et Casaubon *Gerhæens*. M. Gosselin avait trouvé cette dernière correction très-judicieuse; mais notre savant auteur établit avec raison qu'il faut lire des *Sabiéens*, ΕΑΒΑΙΟΙ, au lieu de ΓΑΒΑΙΟΙ. Puis, pour faciliter la comparaison des marches récentes des troupes égyptiennes avec celles d'Ælius Gallus, il nous montre le général romain partant de *Moilah* (Leuce Come), à l'extrémité nord-est de la mer Rouge, parvenant à Marsyaba (Mariaba ou Mareb), après six mois de fatigues et de privations de toute espèce, et commençant alors cette retraite désastreuse qui, pendant deux mois, menaça l'armée d'une ruine complète. M. Jomard regrette que nous n'ayons que des renseignements fort incertains sur le véritable itinéraire d'Ælius Gallus; il fait ressortir les contradictions dans lesquelles s'est jeté M. Gosselin,

¹ M. Jomard remarque que, d'après un rapprochement fait par M. Fresnel entre les tribus arabes qui nous sont connues et celles que la Bible mentionne, neuf à dix noms à peine offrent de l'analogie (voyez pag. 109). Parmi les tribus du nord, la Bible cite les *Leoummim*, aujourd'hui *Oumayyim*, qu'il est difficile de ne pas reconnaître dans Ἀλλουμαιῶται.

en comparant le passage de Strabon et les cartes modernes; il indique de quels secours peuvent être Diodore de Sicile et Pline pour la géographie de la péninsule arabique, et en rappelant que le dernier de ces auteurs place à *Caripeta* le terme de l'expédition d'Ælius Gallus, il fait observer que l'armée romaine a dû, pour gagner la mer, traverser la province d'Asyr. Comme la description de cette province, qui était restée entièrement inconnue jusque dans ces derniers temps, est la plus importante des rectifications que le savant académicien a su apporter à la carte générale de l'Arabie, nous allons lui consacrer un chapitre spécial.

III. A vingt-cinq lieues de la mer Rouge s'étend, du nord au sud, une vaste chaîne de montagnes, qui traverse dans toute leur longueur l'Hedjaz et l'Yemen; à la hauteur d'*El-Qonfodah* القنفذة, cette chaîne s'entrecoupe obliquement, et donne naissance à une vallée qui peut servir de passage dans l'intérieur de l'Arabie. Ce *Tehamah*¹ تهامة n'appartient ni à l'Yemen ni à l'Hedjaz, qui ont leur *Tehamah* particulier, mais à la province de l'Asyr العسير, restée jusqu'à ce jour à peu près ignorée, et dont on chercherait en vain la description dans les ouvrages de géographie comme dans les relations de voyages. Or l'Asyr est aujourd'hui

¹ *Tehamah* تهامة signifie pays plat, tendant vers la mer, par opposition à *nedjd* نجد, lieu élevé et montueux, reculé dans les terres.

le théâtre de la guerre que Mohammed Aly fait aux tribus de l'Arabie; ce sont ses dernières expéditions qui ont mis en lumière le nom de ce vaste territoire, qui ne comprend pas moins de dix mille lieues carrées; M. Jomard, aidé des notes de quelques voyageurs qui viennent de parcourir cette contrée, nous en donne une esquisse assez exacte pour que l'on puisse suivre la marche des armées, et saisir distinctement les positions relatives des lieux compris entre la Mecque مكة au nord, et Khamys Micheyt خميس مشيط au sud; la carte que le savant académicien a tracée de ces pays est extrêmement curieuse, et jette un jour tout nouveau sur la géographie de la péninsule arabique. Cette carte se rapporte à celle de Moresby pour la côte; à celle du Nedjd, que M. Jomard a publiée en 1823, pour les positions de la Mecque, d'Ouady Bycheh وادي بيشه, de Tokniah طكنيه, et de Tabalah تبالة; et, en dernier lieu, à celle de M. Jules Planat (1829) pour la position méridionale de Micheyt. Ainsi, prenant pour bases : 1° toute la côte de la mer Rouge depuis Djeddah جدّه, par 22° de latitude, jusqu'à Abou A'rych ابو عريش, par 17° de latitude; 2° une ligne oblique tirée d'Ouady Bycheh à Khamys Micheyt; 3° les positions de quelques villes principales, et les grandes chaînes de montagnes, il a été possible à l'auteur, au moyen des procédés usités, de distribuer dans ce cadre les accidens de terrain, les cours d'eau, les défilés de

montagnes, etc. et les routes des expéditions faites par les Égyptiens. Après avoir expliqué, par l'élevation des plateaux, les froids très-vifs que les troupes de Mohammed Aly ont été obligées plusieurs fois d'affronter¹, il nous montre ensuite les nombreux torrents se précipitant des montagnes de l'Asyr, et allant se réunir dans la vallée de Bycheh; si l'on rapporte cette ligne d'eau, qui se continue régulièrement dans une étendue d'environ soixante et quinze lieues, sur une carte de l'Arabie, on voit qu'elle se dirige sur l'*Yemameh* اليمامة, à l'est, vers l'endroit même où les auteurs arabes font passer leur rivière principale d'*Aftan* افتان (ou *Afnan* افنان, selon Édrisi, traduction de M. Jaubert, p. 154 et 155), qui se décharge dans le golfe Persique, près d'*El-Qatif* القطف (ou القاطيف selon Édrisi, traduction de M. Jaubert, pag. 363, 371, 372), après avoir arrosé la province d'El-Hâça. Si cette jonction avait lieu en effet, nous connaîtrions dès aujourd'hui la source de cette rivière d'Aftan, dont on ignorait complètement l'origine; et l'on saurait aussi quelle est l'issue de la rivière de Bycheh, qu'on croyait se perdre dans les sables.

Cette opinion, qui n'est qu'une simple conjecture, tire cependant un certain degré de probabi-

¹ M. Jomard a lui-même observé en Égypte de la glace superficielle dans le désert, à peu de distance de Syout, par le 27° degré de latitude. — Voyez le mémoire lu par M. Jomard à l'Académie des sciences le 18 avril 1825, sur la communication du Nil des Noirs (ou Niger) avec le Nil d'Égypte, contenant des remarques sur la hauteur et la température du lieu où a péri le D^r Oudney, etc.

lité d'une circonstance particulière; c'est que cette rivière de Bycheh reçoit trois affluents considérables : le torrent de Ranyeh, le torrent de Tabalah et le torrent de Thery. N'est-il pas possible que cette masse d'eaux, ainsi accrue dans son cours, surtout pendant la saison des pluies, continue sa marche au nord-est, au lieu d'aller se perdre en entier dans les sables? L'absence d'obstacles connus entre les diverses parties de ce courant, depuis l'Asyr jusqu'aux îles Bahreïn dans le golfe Persique, peut justifier à certains égards cette hypothèse.

M. Jomard s'occupe ensuite de la détermination des limites de l'Asyr, et il montre de quelles difficultés un tel sujet se trouve hérissé; on ne peut que tracer approximativement la ligne qui sépare l'Hedjaz du Nedjd, à plus forte raison celle qui sépare l'Hedjaz de l'Asyr; quant à la partie du nord de l'Yemen qui correspond à cette dernière province, elle n'est décrite nulle part, et s'il en est question dans l'*Asia* de Berghaus, et dans l'*Arabia und das Nil-Land* de MM. Ehrenberg et Ruppel (Gotha, 1835), elle y est seulement nommée ou indiquée d'une manière incomplète; le *Djihan numa*, la notice de M. Silvestre de Sacy sur l'ouvrage intitulé *Barq el-Yemani* (la Foudre de l'Yemen) ne sont pas plus explicites; on ne trouve rien dans la géographie d'Aboul-féda ou dans ses Annales musulmanes, ni dans l'extrait qui nous a été donné de Masoudi, ni dans Abdallatif, ni dans Ebn-Batouta. Ce serait en vain que l'on consulterait l'*Historia ante-*

islamitica, traduite par Fleischer; l'*Historia Iemanæ* de Johannsen, ou l'ouvrage tout récent de M. Rutgers¹, qui fait suite au *Barq el-Yemani*. Le dictionnaire géographique de Soyouty ne fait pas même mention de l'Asyr, et M. Reinaud ne l'a pas trouvé dans le dictionnaire des tribus arabes de Kalkasendi. Dans la traduction què M. le chevalier Jaubert nous a donnée d'Édrisi, il n'est point non plus question de cette province, et d'Herbelot, d'Anville, Niebuhr, Aly Bey, Seetzen, Burckhardt, etc. n'en parlent point. Malgré cette absence de matériaux, M. Jomard est parvenu à déterminer aussi exactement que possible les bornes de l'Asyr; cette province commence vers le nord au torrent de *Tabalah* تباله, et finit du côté du sud au *Khoulan* خولان; du nord-est au sud-ouest elle est limitée entre le torrent de *Bychek* et la mer. Les districts portent les noms des principales tribus, et sont appelés *Hamdân* حمدان, *Mohayl* محال, *Bell-akmar*, ou *Belhamr* بلحمر, *Tehmana* ou *Tehamah*, *Djanfour* الجنفور, *Redjal el-mâ* رجال المع, *Djera* جيرا, *Khamys Micheyt* خميس مشيط, *Kharef* خارف, *O'beydah* عبيده, et *Dar beny Seba* ou *Darb beny cha'bah* درب بنى شعبه. La population de ces districts est considérable et très-belligueuse.

M. Jomard donne ensuite, d'après le cheykh A'ous, individu de la suite d'Abou Noqtah, chef du pays d'Asyr, une nomenclature géographique qui comprend, non-seulement l'Asyr, mais la partie contiguë de l'Ye-

¹ *Historia Iemanæ sub Hasano-Pascha*, ouvrage publié en 1838 à Leyde.

men et l'Hedjaz; cette nomenclature écrite en arabe¹ et en français, et revue par le savant M. Reinaud, est divisée en six séries; la première contient les noms des provinces et arrondissements répartis ainsi qu'il suit :

Pour l'Hedjaz, onze²;

Pour l'Asyr, neuf³;

Pour le Téhamah de l'Hedjaz, neuf⁴;

Pour le Téhamah de l'Asyr, sept⁵;

Pour le Téhamah de l'Yemen, neuf⁶;

¹ M. Jomard a rendu un vrai service aux études géographiques en donnant dans ses écrits la nomenclature arabe aussi exacte que possible; déjà il avait adopté ce système dans sa Description géographique de l'Égypte, dans ses Remarques sur le cours du Sénégal, dans sa Description du Kaire, etc.

² تقيف ناصرة بنى سعد بنى مالك زهران غامد تحطان

شمران بلقرن بنى عمر بنى شهر

³ بلشمر بلحمر رفيدة بنى علكم بنى مغيد عسير ربيعة

شعب سهران عبدة

⁴ سعديّة وآدى فاطمة حسينية اشاخة ذوقه للحسبة

لومه وادى قنونه بنى بحير

⁵ حلى وادى محايد قنا رجال المع درب بنى شعبيه

وادى مور وادى الحشاش

⁶ وادى جيس هيبة زرايق وادى الزهرة وادى الحجة

وادى الميثة وادى دوغان خبت البقر ذوى محمد

ذوى حسين

Pour la partie contiguë à l'Yemen, dix-huit.

La seconde série contient les noms des tribus au nombre de soixante-quatre ²;

يَا مَرْ بَكِيدَ حَاشِدَ شَرِيفَ وَاذَعَةَ سَاكَانَ خَوْلَانَ ¹
 الْجَنْفُورَ خَيْسَ مَشِيْطَ وَاوَادِي شَهْرَانَ الْمُعْمَلَةَ بَنِي خَالِدِ
 وَاوَادِي الْخَضْرَاءِ بَيْشَةَ الثَّنِيَّةِ وَاوَادِي تَرْبَةَ عَتِيْبَةَ وَاوَادِي لِيَه

² Tribus QORAYCH. — Zahran: بنى سويف بلخزمر بنى عمر

كنايه برحرح شبرقه

بنى تعلية بنى ظبيان بنى كبير اهل ارهوه : Ghamed

بشهم سايد البكري سايد الشرق بنى عبد الله قذانه

نماص بنى بكر بنى زيد تنومه عقب : Beny-Chahr

بنى عيسى لب ابن سغرجرحه : Partie du Tehamah el-Hasbeh

معقص سماله مذباله مهديه عبادله عتيبه عتيجه الجالين

بنى زيد زبيده حلفه : Loumah

بلحان العوامر ابن المتصر شمراي : Vallée de Qanounah

بنى زين الكثير

العماره السلطان بلحارت : Beny-Boheyr

بنى زيد ربيعه زوانه زباله : Tehamah Beny-Chahr

قنوز الغزيري بتاع المين

دريب الريش بنى قوعه شجي : Partie du Tehamah Asyr

La troisième, les noms des villes et des villages au nombre de soixante-trois ¹;

La quatrième offre l'indication des sources et des torrents au nombre de seize ²;

روام ولداسلم بنى ظالمى بنى قطبه بنى زيدى بنى جونى

Partie contiguë à l'Yemen : ربعة اليمن زرائيق ذوى محمد

ذوى حـ

¹ Partie du Tehamah de la Mecque : جده قنبدہ ابو عريش

ليت قور حلى خسة شعيق جازان امر الخشب

عبيد رحمان حليفه بارق شعبي العوص عمقه جرف

Hedjaz : طايف قرى بنى عمر رعدان باشوة العلية مشنية

الحداده مستورة قرن المنسل خميس وادى الحجه بلجرشي

بنى شار قورة هادا صدرية مسقره اسنين ابن هريم

طبيب ربعة مرقان تهان سوده انفال سقا ريده مروه

حيفة بشهم مغموران مدينه الكورة الحسا جديده صفرا

يدر بسلا مظلا العرين

Yemen : الباحة قطبه الشواط شعنان منا مزدلفه

المدرک اده

² Hedjaz : بيشة سوده سيل تبلة والبرية سيل تروية

Tehamah : سيل طايف شاقه دوقه لومه قنونه يباه حلى

الحشاش الغديرين

La cinquième, celle des montagnes au nombre de soixante-sept ¹;

La sixième, celle des lieux à eau au nombre de dix-sept ², et de quelques lieux particuliers au nombre de trente-deux ³.

Yemen : مَرْبِةٌ ظَلَعٌ مُؤْرٌ سَنَحَانٌ

¹ El-A'qabat : جبل كرا ادم الصلبيه الحارده التخر عيده

حَفِيَّةٌ نَصَابٌ صفا قَرِينٌ ظَلَعٌ تَنْوَمَةٌ ساقين مجاده بلعريان

دبوس اغلس فراغ رجم ابو مسكين فومسقى بله

حائر الحار

Hedjaz : خربة السوس بوا الصلبيه بيده حفنه القبا

عريان حارق السقا طمك سحان حاسد شريف

عقبت صعيدة

Tehamah : خليص ادوم داد نور عرفات تور القلع

ابو قبيس عقان قطيف مينو يليس عراشه حسا ربوة حفنه

جرسه هيده شيه خاط الخيله مشيد قيسى حيله

قطاروام مخراع ريم مور شاقه قرن الوعد

بحرة وادي ازيمه بير البرود ديه وادي سيل

بير الباشا غزايل شرخيه وادي ورخ العقيق وادي ذرا

المعطان منظر بير البيدا برا حامر السعديه اجضرا

مجال مناظر القلع الكف عقبة الديك

³ Lieux omis : اجر ابو شينه تندحة

Ce tableau servira de point de départ pour la géographie d'une partie presque inconnue de la péninsule arabe et s'augmentera chaque jour des indications nouvelles fournies par les voyageurs; cette publication est donc utile à la science, et M. Jomard, pour compléter son travail et faciliter les vérifications, a fait suivre cette première nomenclature d'une table par ordre alphabétique des lieux dont il est question dans son ouvrage.

Tel est le résumé des études géographiques et historiques de M. Jomard sur l'Arabie, résumé bien incomplet sans doute, mais qui peut donner une idée des pénibles et laborieuses recherches auxquelles a dû se livrer le savant académicien.

Il nous reste à faire connaître les rapports établis par Mohammed Aly entre l'Égypte et l'Arabie, et à montrer par quel enchaînement d'événements re-

Entre Médine et la Mecque : بَدْر رَابِعِ الْخَرِيْبَةِ خَلِيْصٌ

Entre Suez et Médine : نَبْطُ الْخَوْرَا عَن تَرْمَهْرِ الْوَجْهَةِ

بَيْرُ السُّلْطَانِ مَوْيَلِحٌ مَغَايِرٌ شَعِيْبٌ قَلْعَةُ الْعَقِيْبَةِ بَلِي تَحْلَةُ
الْمَغْرَقِ عَجْرُوْدٌ

Lieux sur le chemin de l'Yemen : مَحَلَّةُ جَبَانَ ضَمْدٌ

قَرْنُ الْوَعْدِ الْمَكْرِي سَعْدِيَّةٌ سَعِيْدِيَّةٌ صَبِيَا

Déjà M. Tamisier a pu communiquer à M. Jomard les noms d'une partie des villages du district de Bycheh. — Voyez pag. 77 de l'ouvrage de M. Jomard.

marquables, ce prince est parvenu à fonder un commencement de domination dans un pays aussi jaloux de sa liberté. Disons d'abord quelle était sa situation politique à l'époque de la première invasion des Égyptiens, en 1810.

La Mecque et Médine venaient de tomber au pouvoir de So'oud, et ce chef redoutable paraissait devoir étendre son autorité sur toutes les tribus de la péninsule; l'origine de la puissance de sa famille remontait à l'année 1720. Mohammed ben So'oud, son aïeul, commandait alors, en qualité d'émir, dans la ville de *Derayeh* الدرایه, chef-lieu du pays de Nedjd; il accueillit auprès de lui Mohammed ben Abd-al-wahab, qui exposa sous ses auspices les principes de la réforme dont il s'était fait l'apôtre, et qui allaient remuer profondément l'Arabie¹. Mohammed ben So'oud avait calculé qu'à la faveur d'un changement de religion, il pourrait accroître son influence, et il ne s'était pas trompé. De tous côtés des sectateurs ardents venaient offrir leurs services au cheykh inspiré, et, en même temps qu'ils le proclamaient leur chef spirituel, ils reconnaissaient Mohammed ben So'oud comme leur chef politique. Les villages d'*El-Ayeyneh* العيينه, de *Horeymla* حريملا, d'*El-Ammaryeh* العماریه, et de *Manfouhah* منفوحه, embrassèrent la nouvelle doctrine, et Mohammed ben So'oud, se portant sur le pays de Nedjd, reçut la soumission des

¹ Voyez, sur les progrès de la secte des Wahabis, le travail inséré par M. Jomard dans l'histoire de l'Égypte de M. Mengin, 1823, et les ouvrages de MM. Rousseau (1809) et Corancez (1810).

provinces voisines. Il mourut en 1765, laissant un pouvoir affermi à son fils Abd-el-aziz, qui déjà s'était signalé dans plusieurs expéditions, et qui se rendit entièrement maître du Nedjd (de 1763 à 1803). Son fils So'oud commandait les détachements envoyés au loin, et, après avoir établi son autorité dans l'Hedjaz, il s'avança dans le pays d'Asyr; les Bény Chehr, Belgarn et Chomran, Ghâmed et Zahran reconnurent ses lois; il en fut de même de Tayef, de la Mecque, de Médine et de Djeddah; et tandis que, d'un côté, Bagdad même était menacée, la ville d'Abou Arych, dans l'Yemen, se soumettait à la suite d'une guerre longue et périlleuse (de 1803 à 1810). Parmi les contrées qui avaient embrassé la doctrine des Wahabis, et sur lesquelles So'oud avait imposé sa domination, on comptait le pays d'*El-Haçâ*, *Bassorah* *بصرة*, *Ras el-Kheymeh*, *Bahreyn* *بحرين*, *O'neyzeh* *عنيزة*, *Alassa*, *Boureydeh*, *El-Ryad* *الرياض*, la montagne de *Choumer* et *A'neyzeh*. Le chef militaire des Wahabis régnait jusque dans le Hauran, entre la Mecque et Damas, ainsi que dans le Nedjd et l'Yemen, jusqu'à Sana'a. C'est au milieu de ces circonstances que Mohammed Aly résolut de combattre cet ennemi puissant, et en 1811 une première expédition eut lieu sous le commandement de son second fils, Toussoun pacha; deux autres expéditions devaient être dirigées plus tard contre l'Arabie, l'une par Mohammed Aly lui-même, en 1813; l'autre par Ibrahim pacha son fils aîné, en 1816.

Toussoun pacha commença par s'emparer d'Ianbo et de Soueyq; puis, vainqueur près de Bedr, il se porta en avant de Safra; mais les Wahabis occupaient les défilés et le haut des montagnes, et profitant habilement des avantages de leur position, ils mirent l'armée égyptienne en pleine déroute. Toussoun pacha retiré à Ianbo reçut bientôt des renforts de son père, et reprenant l'offensive, il se rendit maître en 1812 de *Médine* et de *Djeddah* *جده*, de la *Mecque*, de *Bessel* *بسل*, et de *Tayef*. So'oud jusqu'alors n'avait pris que des mesures de défense; mais, au commencement de l'année 1813, il déploya une activité qui fit promptement changer les affaires de face. L'armée égyptienne fut complètement défaite devant Tarabeh; Médine fut assiégée par So'oud en personne, et la garnison d'*El-Henakych* *حناكية* passée au fil de l'épée; les Arabes de l'Yemen, secrètement excités par le chef des Wahabis, se répandirent jusque dans les environs de la Mecque et de Djeddah, et coupèrent toutes les communications; les Égyptiens se trouvaient dans une position presque désespérée lorsque Mohammed Aly résolut de se rendre lui-même en Arabie.

Le 28 août 1813 le vice-roi débarquait à Djeddah; maître de la Mecque, il se porte rapidement sur Tayef, pendant que So'oud reste à Derayeh, et se contente d'échelonner ses troupes entre *Bychek* *بيشه*, *Ranyeh* et *Tarabeh* *تربه*; un échec éprouvé près de cette dernière ville est bientôt réparé par la prise de *Qonfodah* *قنفده*; mais les Égyptiens ne sont

pas longtemps maîtres de cette place importante; assaillis par les Wahabis et les Arabes Bédouins, ils se trouvent réduits à une retraite désastreuse; la diversion tentée sur la province de Zahran, pour obliger les Arabes de l'Yemen à s'éloigner, n'obtient pas un plus heureux succès, et Tayef est bloqué de toutes parts par les Wahabis.

Sur ces entrefaites arriva la mort de So'oud; il laissait douze fils; mais aucun d'eux n'était capable de le remplacer. Mohammed Aly s'empressa de délivrer Tayef, et faisant occuper les défilés de Safrâ, il poursuivit la guerre avec vigueur; vainqueur des Wahabis, le 10 janvier 1815, près de Koulakh, il marcha rapidement sur Tarabeh, Bycheh et Ranyeh, pénétra dans l'Asyr et prit sans coup férir Qoufodah, d'où il revint par mer à Djeddah, profitant habilement de l'impression produite par les avantages qu'il venait de remporter, pour affermir l'obéissance des tribus soumises. En même temps Tousoun pacha marchait sur El-Rass dans le Nedjd, et dictait au pusillanime Abdallah, fils de So'oud, un traité de paix honteux pour le nouveau chef des Wahabis. Le 18 juin 1815 Mohammed Aly était de retour en Égypte, nourrissant le projet de renverser bientôt entièrement la puissance d'Abdallah; une occasion ne tarda pas à se présenter. Le fils de So'oud n'exécutait pas fidèlement les conditions du traité, et tandis que ses émissaires, au Caire et à Constantinople, protestaient de ses bonnes intentions devant le vice-roi et le sultan, il organisait de

nouvelles troupes, faisait secrètement des préparatifs de guerre, parcourant les provinces, visitant les villes fortifiées et ne négligeant rien pour réveiller l'enthousiasme religieux des Wahabis. Au mois de septembre 1816 Mohammed Aly résolut une troisième expédition dont le commandement fut confié à Ibrahim pacha. Ce prince, en moins de dix-huit mois, soumit la plus grande partie du Nedjd. Il s'empara d'abord d'Henakyeh et d'El-Maouyeh; puis, après avoir assiégé inutilement El-Rass, il occupa successivement El-Khabra, Aneyzeh, Boureydeh, Chakra, Dorama, et le 22 mars 1818, il campait sous les murs de Derayeh; Abdallah ne se rendit qu'au mois d'octobre suivant, et il reçut de son vainqueur un accueil favorable. Ce malheureux prince partit bientôt après pour Constantinople; le vice-roi avait demandé sa grâce; mais la politique du divan fut implacable, et le fils de So'oud, après avoir été promené pendant trois jours dans toute la ville, fut décapité sur la place de Sainte-Sophie.

Ibrahim pacha ne quitta l'Arabie qu'en 1820; les Wahabis paraissaient entièrement soumis, mais l'esprit remuant des peuplades belliqueuses de l'Arabie devait susciter plus tard au vice-roi de nouveaux embarras; les années 1827 et 1828 furent marquées par la révolte de la tribu de Harb; Ahmed Pacha, battu près du mont Arafat, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à pacifier le pays; en 1832 un soulèvement plus redoutable, suscité par Turkché Bilmès, menaçait l'autorité de Mohammed Aly; ce chef rebelle

se fit reconnaître par le sultan, et, pendant dix-huit mois, intercepta le commerce de l'Inde; mais enfin, forcé dans Moka, il prit la fuite et trouva un refuge à bord d'un navire anglais. Les troubles qui éclatèrent dans les années 1836 et 1837, ne furent pas comprimés par la prise de Derayeh, et par l'installation de l'un des fils d'Abdallah ben So'oud comme gouverneur de cette ville; une expédition dans l'Yemen amena, il est vrai, la soumission des districts de Beny Cher et de Tenouma, mais le Nedjd restait en armes, et les hostilités continuaient; obligé d'entretenir à grands frais des armées dans le sud de l'Hedjaz, Mohammed Aly devait chercher à mettre fin à des incursions sans cesse renouvelées; la prise de *Dalam* الدلم, (au mois de décembre 1838) par Khourchid pacha, sa marche sur El-Haçà et sur El-Qatif ont contribué à rétablir une apparente tranquillité parmi les tribus du nord de l'Arabie.

Nous avons analysé très-succinctement tout ce qui se rattache aux diverses entreprises de Mohammed Aly sur le Nedjd, l'Hedjaz et l'Asyr, dans l'ouvrage de M. Jomard; mais c'est là qu'il faut chercher l'intérêt des détails et le tableau animé des événements. La relation du cheykh Aous, traduite par M. Reinaud, les rapports de Khourchid Pacha, sont réunis et commentés par M. Jomard, et les excellentes cartes qu'il y a jointes ajoutent un nouveau prix à son livre, en permettant d'y suivre les progrès des armées égyptiennes. Nous devons faire ici remarquer, avec le savant académicien qui

nous sert de guide, que les Wahabis ne furent pas les seuls ennemis que Mohammed Aly rencontra en Arabie; une puissance qui s'était montrée jalouse des conquêtes de So'oud, l'Angleterre, n'aurait pu voir sans inquiétude le vice-roi d'Égypte étendre successivement son empire de la Méditerranée à la mer des Indes, touchant à l'Europe par Alexandrie; dominant l'Arabie du golfe Persique à la mer Rouge, maître du cours du Nil et des embouchures de l'Euphrate. — Le gouvernement anglais sait fort bien que l'Égypte et l'Arabie sont une des clefs de ses vastes possessions dans les Indes; il voudrait que toute la ligne qui joint Gibraltar et Malte à Bombay fût sous sa dépendance ou son influence directe, qu'il n'y eût pas un prince puissant et indépendant sur cette direction, avec une flotte, une armée de terre et de mer et des places fortes; il souhaiterait, en un mot, pouvoir présenter un vaste front à la Russie depuis Alexandrie jusqu'au delà des sources de l'Indus : aussi sa politique tend-elle constamment à rendre l'Angleterre maîtresse des deux routes de l'Inde, le golfe Persique et la mer Rouge. S'attachant à mettre à exécution les vastes projets que le génie du grand Albuquerque avait conçus et révélés à l'Europe, au commencement du xvi^e siècle, il s'est déjà emparé d'Aden, et quoique la ville seule lui soit soumise, il s'approprie d'avance plus de trente lieues de territoire, ainsi que nous l'apprennent les cartes récemment dressées; la possession d'Aden lui permet d'intercepter la navigation à l'entrée de la

mer Rouge, et ses agents à Moka, à Djeddah, à Suez, à Cosseir même et à Qeneh, pressent l'Égypte de toutes parts.¹

Plus à l'est, la conquête de l'île de *Kharek* خارك livre à l'Angleterre le golfe Persique et les embouchures de l'Euphrate; car « c'est aussi par l'Euphrate (ainsi que l'a remarqué un savant publiciste) qu'elle a cherché, dans ces derniers temps, à ouvrir une route vers les Indes. On se souvient du voyage d'exploration du colonel Chesney; il s'agissait d'introduire sur l'Euphrate la navigation des bateaux à vapeur. A l'aide de ces navires, l'Angleterre semble en ce moment commencer, pour ainsi dire, une nouvelle conquête de l'Asie; sa puissante marine lui a donné accès sur toutes les côtes; de l'île de *Kharek* elle menace l'Oman, et déjà son influence domine à *Mascat* مسقط, et s'étend jusqu'aux îles Bahreyn sur les côtes d'El-Haçâ. Non-seulement l'Euphrate et la Perse méridionale, mais encore l'Arabie sont l'objet de son active surveillance; et

¹ D'après les dernières nouvelles reçues du Kaire, l'un des neveux d'Ibrahim Pacha aurait remporté une victoire complète sur l'imam de la province de Iahsseb, dans l'Yemen. Cette conquête rendrait Mohammed Aly voisin des établissements anglais d'Aden, à l'entrée du golfe Arabique, et pourrait devenir une nouvelle cause de collision. On ajoute que la ville de Sana'a allait tomber au pouvoir du général égyptien; ce dernier fait ne serait qu'une prise de possession, car déjà, au mois d'avril dernier, l'imam de Sana'a, effrayé du voisinage des Anglais, s'était donné à Mohammed Aly, et avait abdiqué en sa faveur, en se contentant d'une dignité spirituelle et d'une pension. A cette époque, les caravanes entre Moka et Sana'a avaient été déclarées libres, ce pays devant être considéré comme partie intégrante du territoire de Mohammed Aly.

l'on se rappelle que, sur le bruit de la marche de Khourchid pacha sur El-Qatif et sur Bassora, après la prise de Dalam, le gouverneur de Bombay offrit des secours au pacha de Bagdad; ainsi les Anglais, qui gênent et contiennent le vice-roi d'Égypte du côté de la mer Rouge, sont prêts aussi à l'arrêter du côté du golfe Persique. Curieux spectacle que de voir le régénérateur de l'Égypte concevant toute la grandeur des destinées réservées à son empire, faisant effort pour atteindre aux mers qui servent de ceinture à ses états, parce qu'il sait que, de notre temps, plus on a de points de contact avec la mer, cette grande communication entre tous les peuples, plus on est puissant, et l'Angleterre, de son côté, faisant effort pour le refouler au sein du continent! »

On voit par ce qui précède, combien l'ouvrage de M. Jomard contient de faits intéressants et de considérations nouvelles; on a peine à comprendre comment le savant académicien a pu traiter des sujets si divers, et réunir tant de matériaux importants dans un volume de trois cents pages, et cependant nous n'avons pas encore rendu compte de l'appendice qui le termine, et où l'on trouve un mémoire rempli de recherches curieuses sur l'État de la propriété en Égypte; un mémoire sur la peste de 1835; et enfin la relation du Voyage de Mohammed Aly dans le Fazoqlo, voyage de treize cents lieues, entrepris il y a un an à peine, et qui fera époque dans la vie de cet homme extraordinaire. Les sables aurifères de Fazoqlo, dit M. Jomard, avaient été

signalés depuis longtemps au gouvernement égyptien; le vice-roi voulut juger par lui-même du parti qu'on en pourrait tirer, et, malgré son grand âge, sans écouter aucune représentation, il se mit en route, n'amenant avec lui qu'un petit nombre de personnes pour arriver plus rapidement. Il quitte le Caire le 15 octobre 1838, touche à Syène, et remonte à Dongolah en quatorze jours; arrivé là il s'éloigne du Nil, monte à cheval, et traverse en sept jours les déserts montagneux qui s'étendent au midi; le 23 novembre il est à *Khartoum* الخرطوم, au confluent du Nil blanc et du Nil bleu, et se voit obligé d'y attendre pendant vingt-cinq jours les barques de l'expédition; il part le 15 décembre, aborde le 20 à *Sennâr* سنار, le 26 à *Reseyrès* رسييرس; et quinze jours après il gagne à cheval la montagne de *Fyzouly* فيزولي ou de *Fazoqló*; six jours de fatigues nouvelles sont suivis de six jours de repos; enfin il atteint le 1^{er} février *Djebel Fazanqoro* فزانقور, par 10° de latitude; c'est le terme de sa course: il y séjourne onze jours. Puis il revient par *Barbar* بربر, monte un dromadaire, traverse *Ouady Hamad* وادي حمد et *Ouady Halfah* وادي الحلفة, s'embarque pour Syène, et rentre au Caire le 15 mars 1839, trente et un jours après son départ de *Fazanqoro*.

Ainsi, en cinq mois, le vice-roi avait parcouru d'immense contrées; il avait trouvé le temps de s'instruire du véritable état du pays, et de se concilier les populations; de porter son attention sur les affaires de l'Abyssinie et sur les caravanes du Darfour;

de s'occuper des questions de commerce comme des questions d'agriculture, qui intéressent directement l'Égypte. Les lettres rapportées par M. Jomard ne peuvent laisser aucune incertitude à cet égard; avec son infatigable activité, Mohammed Aly avait réalisé une entreprise réputée tout à fait impraticable; le *Courrier de l'Égypte*, journal arabe, du 21 avril 1839 en a donné tous les détails, et M. Jomard a joint à son travail une traduction abrégée de cette relation, due à l'obligeance de M. Reinaud. Assurément ce sera l'une des pages les plus intéressantes de la vie du pacha d'Égypte, qui, au milieu des obstacles de toute sorte que lui suscite la politique de l'Angleterre, ne néglige rien pour étendre la civilisation, la puissance et les richesses du pays qu'il gouverne.

Le livre de M. Jomard ne sera pas seulement considéré comme un ouvrage d'érudition, mais bien comme un véritable et important service rendu à la cause égyptienne, qui devient de plus en plus celle de la France; et il est à désirer, ainsi que l'exprime si bien notre savant académicien; que le gouvernement anglais, comprenant mieux ses intérêts, renonce à cet esprit d'hostilité qui le porte à voir d'un œil jaloux les progrès du pacha d'Égypte, et se fasse un allié solide et fidèle d'un souverain disposé à lui ouvrir ses ports, et à faciliter, par tous les moyens possibles, les communications de l'Europe occidentale avec l'empire des Indes.

SÉDILLOT.

 CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Die Celtischen Sprachen in ihren Verhältnisse, etc. Les Langues celtiques dans leurs rapports avec le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le germanique, le lithuanien et le slave, par Franz Bopp; mémoire lu à l'Académie des sciences de Berlin le 13 décembre 1838. — Berlin, F. Dümmler, 1839, in-4°, 88 pages.

Ce nouveau travail de Bopp est d'un haut intérêt pour l'histoire des langues indo-européennes. L'auteur y donne de nouvelles preuves de cette sagacité pénétrante, de cette finesse d'analyse, qui, appuyées sur de vastes connaissances philologiques, l'ont placé au premier rang parmi les linguistes. L'objet plus spécial de ce mémoire est l'étude de cette portion des idiomes celtiques qui, au premier coup-d'œil, semble les séparer de la famille sanscrite, et que Bopp cherche à y rattacher également. Il en vient même à conclure que dans cet ordre de faits se trouvent les affinités indo-européennes les plus remarquables et les plus caractéristiques. Si nous n'arrivons pas tout à fait au même résultat, si quelques-unes des conclusions du savant auteur nous semblent encore contestables, nous devons du moins reconnaître que ce travail est singulièrement riche en conjectures heureuses, en aperçus ingénieux,

ainsi qu'en rapprochements neufs et frappants d'évidence.

Dans un mémoire sur les pronoms des deux premières personnes, lu en 1823 à l'académie de Berlin, Bopp avait classé les langues celtiques parmi celles qui offrent bien quelques traces d'affinités indo-européennes, mais sans se lier à la famille sanscrite d'une manière aussi intime que les autres idiomes du nord et du midi de l'Europe. Maintenant il reconnaît pleinement que cette affinité est aussi complète, aussi étendue pour les langues celtiques que pour toute autre branche de cette grande famille. Cette thèse que j'ai développée dans mon mémoire : *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*¹, se trouve donc maintenant à l'abri de toute contestation, appuyée qu'elle est par l'autorité décisive de Bopp.

Le but de l'illustre linguiste en revenant sur ce sujet, a été moins de confirmer une thèse désormais évidente, que de traiter la question de son propre point de vue, soit en rectifiant quelques-uns de mes rapprochements qui lui ont paru douteux, soit surtout en cherchant à soulever le voile sous lequel se dérobe encore à nos yeux toute cette partie énigmatique des idiomes celtiques qui paraît étrangère à la famille indo-européenne. Je me propose de rendre compte principalement de cette dernière portion du travail de Bopp, qui concerne surtout

¹ Publié en 1837 à Paris, chez Benjamin Duprat, rue du Cloître Saint-Benoit, n° 7.

l'emploi de la permutation des consonnes initiales comme moyen de déclinaison dans les dialectes gaéliques. Je discuterai aussi quelques points relatifs, soit au système phonique, soit aux formes grammaticales, en m'empressant de signaler et de reconnaître les rectifications souvent heureuses que l'examen de mon mémoire a suggérées à l'auteur.

Je commence par une observation générale sur la méthode appliquée par Bopp à l'analyse du système vocal irlandais, particulièrement en ce qui concerne les diphtongues et les triphthongues. Cette méthode me paraît pécher quelquefois par un excès de subtile précision relativement à l'état si imparfait encore de la philologie irlandaise. Ce qui est une qualité précieuse lorsqu'il s'agit de l'examen de langues fixées depuis longtemps jusque dans leurs moindres détails, comme le sanscrit ou les idiomes classiques, devient un défaut lorsqu'il est question d'une langue dont les nombreuses variations graphiques n'ont point encore été étudiées systématiquement. Il semble voir appliquer à un grossier minerai les procédés délicats par lesquels on éprouve l'or raffiné. Ce n'est pas que l'orthographe irlandaise actuelle ne soit parfaitement fixée, et aussi régulière que celle de toute autre langue européenne, mais les révolutions successives qu'elle a subies avec les modifications de l'idiome même, sont encore enveloppées d'obscurité. Les grammairiens et les lexicographes irlandais nous offrent trop souvent pêle-mêle les formes d'époques tout à fait différentes,

et si quelquefois ils distinguent l'ancien irlandais de l'irlandais moderne, ils comprennent, sous la première de ces dénominations, toutes les formes de la langue durant un espace de huit à dix siècles, sans s'embarrasser de ce qui est plus ou moins ancien. C'est à peu près comme si l'on voulait faire entrer dans un même dictionnaire, ou dans une même grammaire toute la masse du haut allemand ancien, moyen et moderne, depuis Kero jusqu'à Adelung. Un simple coup-d'œil jeté sur les monuments de la langue irlandaise suffit cependant à faire voir qu'elle a subi de grandes modifications, soit grammaticales, soit glossologiques, soit surtout graphiques. Une foule de mots anciens sont devenus tout à fait étrangers à l'idiome moderne; par suite de nouvelles exigences euphoniques, des voyelles simples ont été remplacées par des diphtongues, et celles-ci par des triphongues, tandis que des combinaisons vocales autrefois usitées se sont perdues entièrement. Tant que l'histoire de ces variations n'aura pas été faite d'une manière complète, il sera impossible de se livrer avec quelque sûreté à des recherches comparatives sur le système phonique irlandais, exposé que l'on sera toujours à prendre l'accessoire pour l'essentiel, *et vice versa*.

C'est ainsi, par exemple, que la discussion élevée par Bopp (p. 8), sur la vraie nature de la diphtongue *ea*, qu'il croit devoir rattacher au principe du *gouna* sanscrit, me paraît prématurée, tant que les origines très-diverses de cette diphtongue n'auront pas été

poursuivies dans les langues celtiques aussi loin qu'il est possible de remonter. Dans mon mémoire, où j'avais en vue exclusivement de prouver la question de l'affinité avec le sanscrit, j'ai laissé de côté ce problème compliqué, et que je crois inabordable tant que le travail préparatoire indiqué plus haut n'aura pas été fait.

En comparant le sanscrit avec les dialectes gaéliques, j'avais trouvé que l'*a* primitif était fréquemment remplacé par *ea*, et que fréquemment aussi cet *ea*, dans les anciens textes, se trouvait représenté par l'*e* simple. J'en ai conclu que dans ce cas-là l'*a* sanscrit s'était d'abord affaibli en *e*, et que plus tard, par des circonstances propres au système graphique et euphonique irlandais, un nouvel *a* avait été ajouté de manière à former la diphtongue. Les influences qui ont amené l'addition de l'*a* sont de plus d'un genre. Il y a d'abord la loi de la concordance des voyelles, reconnue comme comparativement moderne, et par laquelle deux voyelles de nature différente (forte et faible), ne peuvent se succéder immédiatement dans deux syllabes consécutives d'un même mot. (Voyez le § 4 de mon mémoire.) Ainsi, pour prendre l'exemple cité par Bopp, le mot *gean-mhuin*, naissance (sanscrit *गन्मन् g'anman*), ne doit sa diphtongue *ea* qu'à l'influence de cette loi, l'*a* ne se trouvant là que pour rétablir la concordance de l'*e* faible du radical avec l'*u* fort du suffixe. Ce qui le prouve c'est que dans les anciens textes, où la concordance n'est pas observée, la diphtongue *ea*

est remplacée par l'*e* simple. Les Annales de Tighernach, publiées par O'Connor d'après un manuscrit du XII^e siècle, offrent à la page 12 la forme *genemain*, laquelle répond au sanscrit *जनिमन्* *g'animan*, avec une voyelle de liaison entre la racine et le suffixe. Dans l'orthographe moderne, et avec la loi de concordance, cette forme devient *geineamhuin*, parce que l'*e* de liaison s'adjoint un *a* pour concorder avec l'*u* du suffixe. Dans la même page des Annales on trouve deux fois le mot *genair*, « *natus est* ; » maintenant on écrit *geanair*. L'authenticité de cet *e* simple, affaiblissement de l'*a* primitif, est appuyée par le cymrique *geni*, « engendrer ; » *genid*, « naissance ; » *genill*, « progéniture, » etc. à côté de la forme *gân*, « naissance, » où l'*â* long correspond au *vridhhi* sanscrit, comme dans les mots cités au paragraphe 25 de mon mémoire. Il est à peine besoin de rappeler encore ici les formes grecques et latines *γένω*, *γένος*, *genero*, *genus*, *gens*, etc. où l'*e* simple remplace également l'*a*.

La descendance fréquente de la diphtongue *ea* d'un *e* simple est surtout évidente dans les noms propres étrangers, et dans les mots empruntés au latin. Ainsi maintenant on écrit *Eabha*, *eabhra*, *Ceasar*, *Easpain*, *greagach*, *teampoll*, *feabhra*, etc. pour Ève, hébreu, César, Espagne, grec, février. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, la langue parlée ne reconnaît pas la diphtongue ; l'*e* seul se prononce, et l'*a* ne joue qu'un rôle purement graphique.

Une autre cause du changement de *a* en *ea*, et

en général de la formation de plusieurs diphtongues, se trouve dans une particularité relative à la prononciation des consonnes, dont O'Reilly ne parle point, mais que d'autres grammairiens ont signalée, et que Stewart (*Gaelic Grammar*, p. 5 et suiv.) énonce très-clairement pour l'érse. Les voyelles, suivant qu'elles sont *fortes* ou *faibles*, modifient la prononciation des linguales et des palatales qui les précèdent ou les suivent, d'une manière analogue à leur propre nature; c'est-à-dire que les voyelles fortes donnent à la consonne une prononciation forte, et les voyelles faibles une prononciation affaiblie. Ces nuances, plus ou moins marquées, ne se trouvent point représentées par le système graphique très-imparfait que le gaëlique a emprunté à l'alphabet romain. C'est pour obvier à cet inconvénient que souvent on ajoute à la voyelle radicale une autre voyelle forte ou faible, afin de *qualifier*, comme dit Stewart, la consonne qui précède ou qui suit. Ainsi, par exemple, pour en revenir à notre diphtongue *ea*, les mots *fear*, homme, et *bean*, femme, se prononcent comme ils se trouvent écrits dans les anciens textes, *fer* et *ben*. L'*a* entièrement quiescent ne se trouve là que pour déterminer la vraie prononciation des linguales finales. L'*e*, en effet, étant une voyelle faible, *r* et *n* devraient avoir ce que Stewart appelle leur son faible (*small sound*), lequel pour *n* se rapproche de l'*ñ* espagnol, et pour *r* consiste en une espèce de grasseyement très-difficile à décrire et à rendre. Mais dans les mots *fer* et *ben*, les linguales doivent

avoir leur son *fort*, et c'est là ce qu'indique l'*a* ajouté à l'*e* radical. Si maintenant, comme je le crois, *sear* est le sanscrit वर *vara*, « mari, » et si *bean* se lie à la racine बन् *ban* ou वन् *van*, « désirer, » d'où वनिता *vanitâ*, « femme, » nous aurons encore, comme dans *geanmhuin*, un *a* sanscrit affaibli d'abord en *e*, et auquel plus tard, mais par une autre influence graphique, l'*a* de la diphtongue a été ajouté. En tout ceci, il n'y a donc aucun principe qui ait la moindre analogie avec l'emploi du *gouna* sanscrit.

Jusqu'ici nous avons vu *ea* se former d'un *e* primitif par l'addition de l'*a*. On conçoit que, par l'effet des deux lois indiquées, celle de la *concordance des voyelles*, et celle de la *qualification des consonnes*, le contraire a dû avoir lieu tout aussi fréquemment; c'est-à-dire qu'à un *a* primitif l'*e* a été préfixé, soit pour rétablir la concordance, soit pour déterminer la valeur de la consonne antécédente.

Maintenant, à quelle époque a-t-on commencé à substituer *ea* à l'*e* ou à l'*a* simple? Quels sont les mots où cette substitution s'est opérée le plus anciennement? La diphtongue *ea* ne se trouve-t-elle point aussi dans un certain nombre de formes, indépendamment de l'influence de l'une des deux lois graphiques? etc. etc. Toutes ces questions, je le répète, ne pourraient être éclaircies que par des recherches approfondies sur l'histoire de la langue irlandaise. Il est certain que, dans les poèmes et les chroniques des x^e, xi^e et xii^e siècles, et, sans remonter aussi haut, dans les Annales des quatre Maîtres de

la fin du xvi^e siècle, une foule de mots qui ne s'écrivent maintenant qu'avec la diphtongue se trouvent écrits avec un *e* simple. Les quatre Maîtres, par exemple, ont toujours *ced* ou *cet*, « cent; » *deg*, « dix; » *fichet* ou *fiche*, « vingt, » pour *cead*, *deag* et *fichead*, que je ne me souviens pas d'y avoir rencontrés une seule fois; mais d'un autre côté l'orthographe varie pour *secht*, sept, qui s'écrit aussi *seacht*. Cette hésitation de l'orthographe entre la voyelle simple et la diphtongue se retrouve, pour beaucoup de mots, dans la chronique de Tighernach du xii^e siècle. Un texte plus ancien encore, le poëme sur Saint-Patrice attribué à Fiech, que Colgan a publié le premier, *ex pervetusto codice qui liber hymnorum inscribitur*, et qu'O'Connor a reproduit dans son premier volume des *Rerum hibernicarum scriptores veteres* (Prolégom. p. xc), présente aussi un bon nombre de mots avec la diphtongue. Malheureusement l'âge du manuscrit n'est point déterminé, et bien que le poëme lui-même, d'après l'opinion d'O'Connor, puisse remonter au vii^e siècle, il me paraît fort douteux que le manuscrit soit aussi ancien. Je ne saurais dire s'il existe des textes où l'*e* simple se rencontre exclusivement. Il serait important pour cette question, comme pour toutes celles qui intéressent la langue irlandaise, de rassembler les gloses fort anciennes de quelques manuscrits apportés sur le continent par quelques moines irlandais, à des époques très-reculées. Eckart a donné un échantillon de ces gloses, extraites d'un manuscrit du ix^e siècle con-

servé à Wurtzbourg¹, et je dois faire observer que la diphtongue *ea* ne s'y trouve pas une seule fois, bien qu'il s'y rencontre plusieurs mots avec l'*e* simple.

Enfin la comparaison du cymrique, qui doit entrer en ligne de compte, vient appuyer tout à fait ma manière de voir, puisque l'*e* simple y correspond presque toujours à l'*ea* moderne des dialectes gaéliques, et que cette diphtongue y est d'ailleurs extrêmement rare.

D'après tout ce qui précède, je persiste à croire que l'origine de la diphtongue *ea* est due à des influences particulières à la branche gaëlique; et que, loin de se lier au principe du *gouna* sanscrit, elle remonte à peine jusqu'aux premiers monuments écrits de la langue irlandaise.

Au sujet de la déclinaison gaëlique, l'auteur présente plusieurs conjectures ingénieuses qui la rattachent plus intimement encore au système sanscrit. Je citerai en particulier la manière dont il ramène la flexion en *e* des génitifs féminins irlandais à l'*i*, qui, en sanscrit, caractérise un grand nombre de formes féminines (p. 13 du mémoire). Cette descendance est d'autant plus probable que, comme je l'ai remarqué déjà dans mon mémoire (§ 46, 3), on trouve souvent dans l'ancienne orthographe un *i* à la place de l'*e* final moderne. Une autre conjecture plus problématique est celle d'une trace qu'aurait laissée l'*e* du datif sanscrit dans un certain nombre de datifs irlandais (p. 18), par son influence

¹ Eckart, *de Rebus Franciæ orientalis*, tom. I, pag. 452.

rétroactive sur la voyelle du thème. Toutefois, je crois qu'ici il faut laisser entièrement de côté l'argument tiré d'un datif *soighte* (du nominatif *soighid*, attaque), qu'O'Reilly a placé dans son tableau des noms hétéroclites, et qui se trouve d'ailleurs tout à fait isolé, comme l'observe Bopp lui-même. D'abord le sens propre de ce mot, qui s'écrit aussi *saigheadh* et *saghaidh*, n'est pas *attaque*, mais *trait*, *flèche*. Le verbe *soighim*, « j'attaque, » que donne O'Reilly, et qui devrait s'écrire *soighidim*, est un dénominatif, et signifie, à proprement parler, *je m'élançe comme une flèche*. Le dictionnaire erse, publié par la Société des Highlands, traduit l'impératif *saighead* par *instar sagittæ prosili*¹. Or ce mot *soighidh*, *saigheadh*, etc. que l'on trouve sous la forme de *sagit* dans un ancien texte des lois Brehon, avec un génitif *sagiti* (voyez O'Reilly, *Dict.* v. cit.), me paraît emprunté au latin *sagitta*, comme aussi le cymrique *saeth*. Le final de *soighte*, ainsi que celui du génitif erse *saighde*, ne serait ainsi que la terminaison du thème supprimé au nominatif, et n'aurait rien de commun avec l'é du datif sanscrit.

J'arrive maintenant à la partie la plus importante du mémoire de Bopp, celle où il cherche à rattacher, en ce qui concerne la déclinaison, au système des flexions sanscrites, les singuliers phénomènes de la permutation des consonnes initiales, que les grammairiens irlandais désignent sous les noms

¹ *Diction. scoto-celticum*, etc. compiled and published under the direction of the Highland Society of Scotland; 2 vol. in-4°. 1828.

d'éclipse et d'aspiration, et que dans mon travail (§ 3, n° 5, des conclusions, p. 163, et note à la page 170) j'avais signalés comme tout à fait particuliers au groupe celtique. J'avoue qu'ici, malgré les rapprochements fort ingénieux de l'illustre auteur, il m'est resté bien des doutes sur son mode d'explication. Ces doutes viennent surtout de ce que Bopp me paraît s'être trop exclusivement préoccupé des faits relatifs à la déclinaison gaélique, faits qui n'embrassent qu'une portion bien restreinte de ce système de permutations, devenu général dans tous les embranchements des idiomes celtiques. Il y a là, ce me semble, tout un ordre de phénomènes trop complet, trop étendu, trop intimement lié à la portion la plus vivante de ces idiomes, pour pouvoir s'expliquer par l'influence qu'auraient exercée quelques débris des suffixes de déclinaison. Mais il faut, avant tout, suivre Bopp dans ses conjectures toujours pleines de sagacité. J'exposerai à mesure les objections qu'elles me paraissent soulever.

C'est à l'occasion des génitifs pluriels des noms gaéliques que l'auteur aborde la question de l'éclipse. Dans ce cas-là, en effet, les consonnes initiales des noms sont éclipsées par leurs *muables* correspondantes, telles qu'on peut les voir dans mon tableau des mutations, à la page 5 de mon mémoire¹. Ainsi

¹ Je profite de l'occasion de ce renvoi pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans cette page 5, ligne 4 d'en bas. Au lieu de : ainsi f et d immuables en gallois, etc. il faut lire : ainsi f et s immuables en gallois sont muables en irlandais.

on fait précéder les initiales *c, p, t, f*, de leurs muables correspondantes *g, b, d, b* ou *bh*; et ces dernières, à leur tour, quand elles sont initiales, de la nasale de leur classe, savoir : *b* de *m*, *g* et *d* de *n*. Quand le nom commence par une voyelle, on la fait précéder d'une *n*. Ainsi, pour citer avec Bopp un exemple de chaque cas :

<i>Cluas</i> , oreille, forme au génitif pluriel	<i>na gcluas.</i>
<i>Ploc</i> , joue.....	<i>na bploc.</i>
<i>Turus</i> , voyage.....	<i>na dturus.</i>
<i>Flaith</i> , héros.....	<i>nā bhflaith</i> ou <i>bflaith.</i>
<i>Glac</i> , main.....	<i>na nglac.</i>
<i>Bar</i> , fils.....	<i>na mbar.</i>
<i>Drubh</i> , char.....	<i>na ndrubh.</i>
<i>Iasg</i> , poisson.....	<i>na niasg.</i>

L'auteur a cherché d'abord la cause de ces mutations dans une influence euphonique de la voyelle finale de l'article sur la consonne initiale du nom; mais il a bientôt abandonné cette explication, en observant que ces mêmes mutations sont occasionnées par les noms de nombre *seacht*, *ocht*, *naoi* et *deich* (7, 8, 9, 10). Ce dernier fait l'a conduit à une autre conjecture plus spécieuse. Ces quatre noms de nombre qui occasionnent l'éclipse se terminent tous en sanscrit par *n*, *saptan*, *ashtan*, *navan*, *daśan*. Ne devient-il pas très-probable que la nasale préfixée aux consonnes *g, b, d*, dans l'éclipse, n'est que cette même terminaison primitive, perdue pour les formes isolées, mais qui reparait dans leur liaison avec les noms? Ainsi *seacht ndaga*, « sept poissons, » se-

rait pour *seachtan daga; deich mbliadhna*, « dix années, » pour *deichan bliadhna*, etc. Cette même nasale s'assimilerait aux *ténues* (*c, p, t*), soit complètement par la reduplication de la consonne (car on écrit aussi *na ccluas, na pploc, na tturus*, pour *na gcluas*, etc.), soit sous la forme des *mediæ* correspondantes. Ceci une fois accordé, il n'y a plus aucune difficulté à l'explication des génitifs pluriels; car en sanscrit, comme aussi en zend, en grec et en latin, ces génitifs se terminent par une nasale qui a exercé la même influence que celle des noms de nombre. L'article gaëlique *an*, en effet, se lie au démonstratif sanscrit *अन ana*, lequel, si sa déclinaison était complète, formerait au génitif pluriel *अनेषाम् anéschâm*. Par une contraction analogue à celle du grec *τῶν* (de *ταῶν* — *तेषाम् téschâm*), l'irlandais aurait eu autrefois *anáam*; puis *nam*, puis enfin *na* avec l'éclipse, c'est-à-dire la nasale combinée avec l'initiale du nom suivant.

Dans la supposition de l'exactitude complète du fait relatif aux quatre noms de nombre, il y aurait néanmoins à s'étonner de deux choses. L'une, que le nombre cinq, en sanscrit *पञ्चन् pañtchan*, terminé aussi par une nasale, ne produise pas également l'éclipse; du moins à ce qu'affirme O'Reilly, p. 23, 9. L'autre, c'est que la nasale ne se soit pas conservée comme telle devant les *ténues* et *l'f*, aussi bien que devant les *mediæ*. Car l'assimilation partielle ou complète des nasales aux *ténues* qu'elles précèdent est un fait anormal dans les langues indo-européennes.

Ordinairement les nasales se conservent ou disparaissent purement et simplement : cela est si vrai que Bopp (p. 25) ne trouve d'autre exemple à l'appui de cette assimilation que celui de l'article hébreu, lequel encore se termine par *l*, et non par une nasale.

Mais il y a plus ; la règle donnée par O'Reilly, comme beaucoup d'autres du même auteur, ne paraît ni complète ni parfaitement exacte, surtout en ce qui concerne l'ancien irlandais qu'il faut toujours consulter de préférence¹. Dans les poèmes et les chroniques du moyen âge, on trouve beaucoup d'exemples d'éclipse par les nombres 3, 4, 5 et 6, dont les deux premiers et le dernier ne se terminent point en sanscrit par une nasale. Ainsi je remarque dans l'hymne de Fiech (O'Connor, *Proleg.* loc. cit. strop. 1) *se mbliadhan decc*, « six années et dix, » pour seize années. Dans la chronique de Tighernach, p. 41, *teora mbliadhna*, « trois années ; » p. 261, *trinaidei*, « trois nuits. » Dans le poème de Giolla Modudha du XII^e siècle (*Proleg.* p. cXLVII, str. 42), *tri mbliadhna*, « trois années ; » str. 41, *ceithre mbliadhna*, « quatre années ». Dans la série métrique des rois d'Alban du milieu du XI^e siècle (*Proleg.* p. cXXVI, str. 10), *cúig mbliadhna*, « cinq années, » etc. etc. Il est vrai que

¹ Un jugement très-sévère a été porté sur la grammaire d'O'Reilly par James Sourry, dans les *Transactions of the royal Irish Academy*, vol. XV, pag. 44 et suiv. Après avoir relevé une partie des erreurs de cette grammaire, le critique se résume en disant : « On the whole « I may pronounce this the most erroneous Irish grammar ever compiled. »

l'on trouve aussi ces noms de nombre sans éclipse, de même que quelques-uns de ceux qui, d'après l'usage moderne, la produisent toujours. Ainsi Tighernach, dans un fragment de vieux poème (p. 134), a *naei cairpthiu*, « *novem cohortes*, » sans éclipse; et dans le poème sur le Grianan d'Aileach (probablement du XI^e siècle, publié par MM. Peter et O'Donovan dans le premier volume de l'*Ordnance survey of Ireland* (p. 228, str. 73), je trouve *seacht bliadhna*, « sept années, » également sans éclipse. De semblables variations se rencontrent dans les annales des quatre Maîtres, et même dans la version irlandaise moderne de la Bible. Ainsi le nombre cinq, *cúig*, que nous venons de voir produire l'éclipse, se trouve au chap. v de la Genèse, v. 17, sans aucune influence, *cúig bliadhna*, tandis qu'au ch. xi, v. 12, il occasionne l'aspiration *cúig bhliadhna*, et de même au chap. v, v. 32, *cúig chéud*, « cinq cents. » Toute cette question de l'influence des noms de nombre exigerait donc un examen beaucoup plus approfondi, avant de pouvoir servir de base à une théorie sur l'origine de l'éclipse.

Ceci, en ébranlant la coïncidence invoquée par Bopp, jette déjà du doute sur sa manière d'expliquer l'éclipse des génitifs pluriels. Un autre fait plus direct la rend, ce me semble, plus incertaine encore. D'après Bopp, l'éclipse des génitifs dépendrait entièrement de l'influence de l'article; or dans l'ancien irlandais on trouve assez souvent le génitif pluriel exprimé sans l'article, et cependant avec l'éclipse.

Ainsi Giolla Modudha (*loc. cit.* str. 62) dit : *Banba mbrath ruaidh*, « *Bamba* (soil. Hibernia) *vexillorum rubrium*. » Le poëme sur la forteresse d'Aileach, déjà cité, offre (str. 21) *airdrigh nGaeidel*, « *rex supremus Gadeliorum*; » (str. 55) *tuath ngraidech*, « *regio gre-gium, etc.* » Dans quelques cas, comme celui du mot *righ*, en sanscrit *राज्ञं rāg'an*, on pourrait en appeler à l'influence d'une nasale perdue, mais bien souvent cette ressource manquerait tout à fait. Encore faudrait-il observer, et ceci s'appliquerait également aux noms de nombre terminés en *an*, que le nominatif de toute cette classe de noms, en sanscrit, laisse tomber la nasale, et se forme en *ā* ou *a*, anomalie dont on retrouve la trace dans l'irlandais aussi bien que dans plusieurs autres idiomes indo-européens ¹.

Un second fait de déclinaison qui échappe encore à la théorie proposée par Bopp, et que nulle part je n'ai vu signalé par les grammairiens irlandais, c'est que les anciens textes présentent aussi de fréquents exemples du génitif singulier accompagné de l'éclipse, et sans l'article. Dans Tighernach, on rencontre souvent les mots *mac* et *hua*, « fils, descendant, » avec l'éclipse de la consonne initiale du nom suivant, ou l'*n* intercalée, si ce nom commence par une voyelle; par exemple : *mac nDiarmata* (p. 302), *mac mBriain* (p. 294), *mac nEnda* (p. 41), *hua nDunlaing* (p. 304), *hua mBriuin* (p. 303) ². D'autres substantifs produisent

¹ De l'affinité, des langues celtiques avec le sanscrit. § 57, p. 5.

² Le mot *hua*, devenu plus tard *ua*, et enfin *a*, et qui revient si souvent dans les noms irlandais, me paraît se lier à la racine *सू*,

le même effet, comme *māg nAirb* (p. 295), « *campus Arbii*; » *cenelnEogain* (p. 290), « *clientela Eōgani*; » *righe nErean* (Giol. Modud. str. 73), « *regnum Hiberniæ*; » *cond mBreg mbrisglan* (quatre Maîtres, p. 471, citat. d'un vieux poëme), « *heros Bregiæ victoriarum illustrium, etc. etc.* » Je dois dire aussi que souvent, et dans les mêmes conditions, l'éclipse manque. Où est la règle? où est l'anomalie? Cet emploi de l'éclipse provient-il, chez les anciens auteurs, d'une application irrégulière de ce principe, ou d'un usage traditionnel, qui déjà se perdait et tombait en désuétude? C'est ce qu'une étude approfondie des vieux textes permettrait seule de décider.

Si l'examen des faits relatifs à la déclinaison se trouve déjà peu favorable à l'hypothèse de notre auteur, celle-ci paraîtra bien plus douteuse encore, si l'on considère les nombreuses applications de l'éclipse à d'autres parties de la langue. L'éclipse, en effet, accompagne un grand nombre de prépositions, incomplètement énumérées par O'Reilly (p. 25); les possessifs *ar*, « notre, » *bhar* ou *bhar*, « votre, » *a*, « leur, » soit à l'état simple, soit combinés avec les prépositions; les interrogatifs devant les verbes au présent et au futur, et plusieurs conjonctions quand elles précèdent les verbes actifs. Dans la « engendrer, » comme le grec *vids*, qui lui est tout-à-fait analogue. *Hua* est une modification de *सव* *sava*, « descendance, progéniture, » et ceci prouverait que l'*h* initiale, qui a entièrement disparu, comme lettre radicale, de l'irlandais moderne, tenait sa place à bon droit dans le vieux langage comme dans l'ancien alphabet; car, dans ce cas-ci, elle répond à l'*s* du sanscrit et au *spiritus asper* du grec.

formation des composés, l'irlandais n'admet l'éclipse que pour l'*f* initiale du second composant. Comment ramener tous ces cas variés à l'hypothèse de Bopp, et à l'existence primitive d'une nasale dans les terminaisons de ces diverses catégories de mots?

La difficulté augmente encore si, sortant du gaélique, on porte ses regards sur le cymrique, où les phénomènes de l'éclipse se reproduisent sous un autre nom, dans des circonstances souvent très-différentes, et d'une manière encore plus complète. J'ai observé ailleurs ¹ que les faits compris dans l'irlandais sous le nom d'*éclipse* se trouvent séparés dans le cymrique en deux catégories, qu'Owén appelle forme *légère* et *aspirée*, et qui me paraissent mieux désignées par les expressions de forme *douce* et *nasale*. La forme *douce* des *ténues* *c, p, t*, consiste dans leur changement en *mediæ* *g, b, d*, exactement comme dans l'*éclipse* de ces consonnes; et la forme *nasale* des *mediæ* *g, b, d*, qui est respectivement *ng, m, n*, correspond à l'*éclipse* de ces mêmes *mediæ* par *n, m, n*, avec cette différence que le cymrique distingue graphiquement la nasale gutturale de la dentale. Ce en quoi le cymrique est en outre plus complet que l'irlandais, c'est qu'il possède également les formes nasales des *ténues* *c, p, t*, qu'il exprime par les groupes *ngh, mh* et *nh*, mais pour lesquels l'ancien alphabet appelé *Coelbren y beirdd* présente des caractères particuliers, tandis que l'irlandais ne fait

¹ De l'affinité, etc. § 3.

subir à ces *ténues* d'autre mutation que leur éclipse par les *mediæ* respectives.

Si l'on compare maintenant les conditions qui déterminent en cymrique les formes *douce* et *nasale*, avec celles qui occasionnent l'éclipse en irlandais, on est aussi frappé de la différence des détails que des analogies générales de tout le système, et on sent bien mieux l'impossibilité d'en expliquer l'origine par une hypothèse aussi restreinte que celle de Bopp. En premier lieu les conditions qui déterminent la forme *douce* des *ténues* en cymrique ne sont point, comme en irlandais, les mêmes que celles qui amènent la forme *nasale* des *mediæ*; et ces deux ordres de mutations, confondus dans l'éclipse irlandaise, obéissent au cymrique à des lois distinctes. La forme *douce*, en effet, ne correspond à l'éclipse que pour les *ténues* *c*, *p*, *t*; pour les *mediæ* (à l'exception de *g* qui s'élide purement et simplement) et pour *m*, la forme *douce* s'assimile à l'*aspiration* irlandaise de ces mêmes consonnes. Ainsi *b*, *m*, se changent en *v*, et *d* en *dd* ou *z* (égal au *th* doux anglais ou au δ barré anglo-saxon), dans les mêmes conditions où *c*, *p*, *t*, se changent en *g*, *b*, *d*; et l'*aspiration* des *ténues* *ch*, *ph*, *th*, a sa règle à part. Dans l'irlandais, au contraire, les *mediæ* *b*, *d*, *g* et l'*m*, en devenant *bh*, *dh*, *gh*, *mh*¹, obéissent à la même loi d'*aspiration* qui transforme *c*, *p*, *t*, en *ch*, *ph*, *th*,

¹ L'irlandais *bh* et *mh* se prononcent comme *v*, et correspondent entièrement au *v* cymrique; le *dh* est identique étymologiquement au *dd* ou *z* gaëlique, bien que sa prononciation soit différente.

tandis que l'éclipse des *ténues* (forme douce cymrique) suit les mêmes règles que l'éclipse des *medie* (forme nasale cymrique). Il résulte de là que les faits de l'éclipse, ramenés par Bopp à une origine commune, se scindent en cymrique en deux classes distinctes, qu'on ne saurait en aucune manière rapporter à un même principe; et c'est là une grande objection à son hypothèse. Les exemples que nous donnerons plus tard; après avoir parlé de l'*aspiration*, feront mieux comprendre la nature de ces rapports et de ces différences, que leur complexité rend quelque peu obscurs¹.

On peut voir dans la grammaire d'Owen, au chapitre III, les règles nombreuses qui régissent les formes *douce* et *nasale*, qu'il désigne lui par les noms de *light* et *aspirate*; et un simple coup-d'œil suffit à montrer les divergences et les analogies de ces règles avec celles de l'irlandais. La mutation nasale y est d'une application syntactique beaucoup plus restreinte, car elle n'est amenée que par le possessif *my* (en irlandais *mo* est accompagné de l'*aspiration*),

¹ Les tableaux comparés des lettres muables, en cymrique et en irlandais, que j'ai donnés dans mon Mémoire de l'affinité (pag. 4 et 5), ne sont point propres à éclaircir la question que nous venons de traiter, parce que, n'ayant en vue que leur classification phonique, je n'ai tenu aucun compte de leur valeur grammaticale. Ainsi pour le cymrique les mutations de *b, d, m* en *v, z, v* ont été placées, à cause de leur identité, avec les aspirées irlandaises, *bh, dh, mh*, sous la même division que *ch, ph* ou *f, et th*, bien que les circonstances grammaticales qui les déterminent soient différentes. A cet égard, il aurait fallu les ranger sous la rubrique intitulée *forme douce*.

et par la préposition *yn*, « dans, » comme en irlandais par *ann*, *a* ou *i*. Des trois possessifs pluriels *ein*, « notre, » *eich*, « votre, » *eu*, « leur, » le dernier seul est comparable à l'irlandais *a*; et tandis que celui-ci produit l'éclipse, *eu* n'a d'autre effet que de faire précéder d'une *h* les noms qui commencent par une voyelle. Dans la composition des mots, la forme nasale, au contraire, est d'un emploi plus étendu que dans la branche gaëlique. Les préfixes *an* et *cy* l'exigent toujours pour les *ténues* *c*, *p*, *t*, et pour les *mediæ* *b*, *d*. Ainsi *cy* avec *+* *cân*, « chant, » forme *cynghan*, « harmonie; » *an*, « négatif; » *+* *pell*, « lointain, » *anmhell*, « contigu; » *an* *+* *têr*, « pur, » *annher*, « impur, » etc. En irlandais, *an*, *ain*, préfixe négatif, n'éclipse uniquement que *f* par *bh*, comme *ainbhfios*, « ignorance, » de *fios*; *ainbhfeile*, « impudence, » de *feile*; dans tous les autres cas, et comme tous les autres préfixes, il occasionne l'*aspiration*. Une comparaison approfondie des deux rameaux celtiques sous ce rapport exigerait, au reste, un examen nouveau du cymrique comme de l'irlandais; car Owen, malgré ses formes tranchantes et systématiques, me paraît loin d'avoir épuisé ce sujet. C'est ainsi, par exemple, que l'influence des noms de nombres n'est indiquée que d'une manière fort incomplète.

Owen, en effet, ne parle que de *dau*, m. *duy*, f. « deux, » qui exigent la *forme douce* (en irlandais *dá* aspire les consonnes muables), et de *tri*, « trois, » *chive*, « six, » qui provoquent l'*aspiration* des *ténues*.

(Nous avons vu que l'irlandais *tri* et *se* produisent souvent l'*éclipse*.) Mais il passe entièrement sous silence les nombres *saiþh*, « sept, » *wyth*, « huit, » et *naw*, « neuf, » qui, par une coïncidence remarquable avec l'irlandais, déterminent la forme nasale des *mediae* *b*, *d*, et probablement aussi de *g*, quoique je n'en aie su découvrir aucun exemple, et la forme douce des *ténues*, *p*, *t*, *c*. Ainsi dans la version cymrique de la Bible, le mot *blynedd* ou *blwydd*, « année, » devient constamment *mlynedd* ou *mhwydd* après *saiþh*, *wyth*, *naw*, de même que *bliaghan*, après *seachd*, *ochd*, *naoi*, devient *mbliaghna*. Le mot *diwrnod*, « jour, » se change en *niwrnod*; *saiþh niwrnod* (Juges, xiv, 17), *wyth niwrnod* (Saint-Luc, ix, 23), comme on dirait en irlandais *seachd ndé*, *ochd ndé*. *Pen*, « tête, » devient *ben*, *saiþh ben* (Apocalypse, xii, 3); *coron*, « couronne, » devient *goron*; *saiþh goron*, irlandais *seachd gcoronacha*, (*ibid.* l. c.); *taran*, « tonnerre, » devient *daran*, *saiþh daran* (Apocal. x, 3), en irlandais, *ibid. seachd dtoirniche*, etc. etc. Dans cette coïncidence avec l'irlandais, d'autant plus digne d'attention que les formes douce et nasale sont ici, comme dans l'*éclipse*, produites par l'influence des mêmes mots, on trouverait assurément un argument en faveur de l'hypothèse de Bopp, si un trop grand nombre d'autres faits ne lui étaient pas contraires.

Dans les exemples cités on a pu remarquer que le cymrique remplace entièrement la lettre permuée, au lieu de la faire précéder de sa forme modifiée comme dans l'*éclipse*. Il n'y a là au fait

qu'une différence de méthode graphique, puisque, dans la prononciation irlandaise, la consonne primitive devient entièrement quiescente, *éclipsée* qu'elle est par la lettre prosthétique. Bopp semble avoir oublié cette circonstance lorsqu'il s'étonne (p. 23) que l'on puisse prononcer *gc* ou *cc*, ou *nd* immédiatement à la suite d'un mot finissant en *t*. Dans l'exemple qu'il cite, *na mbrat ndairc*, « *vestimentorum rubrorum*, » le *b* et le *d* sont quiescents, et on prononce *na mbrat nairc*, exactement comme on écrirait en cymrique dans un cas analogue. Le procédé irlandais n'a été évidemment adopté que pour ne pas défigurer la forme primitive des noms; mais la méthode graphique cymrique, d'accord dans les deux branches avec le langage parlé, prouve que la permutation est bien une substitution complète, et non pas seulement une prosthèse. Ceci n'est pas sans importance relativement à l'hypothèse de Bopp, car c'est évidemment la forme prosthétique de l'éclipse irlandaise qui l'a conduit à en chercher l'origine dans les débris d'anciens suffixes. Ici également se trouve la réponse à l'argument qu'il a cru pouvoir tirer du génitif pluriel de l'article *erse*, qui s'écrit et se prononce *nam*, pour revendiquer l'*m* en faveur de cet article (voyez la note 27, à la fin du mémoire). Ce n'est là, en effet, qu'un faible débris du système de l'éclipse, perdu d'ailleurs dans l'*erse* qui n'a conservé que l'*aspiration*, et qui, n'étant plus compris, s'est modifié de cette manière. Au lieu de *na mbard* (prononcez *na mard*), on a dû

écrire et prononcer *nam bard*, du moment où la permutation du *b* en *m* n'a plus été exigée par les lois du langage.

Dans un prochain article nous verrons comment Bopp explique l'origine de l'*aspiration* initiale, dans la déclinaison irlandaise par l'article. Cette question, qui se lie intimement à celle de l'*éclipse*, n'a pas une importance moindre pour l'histoire des langues celtiques. Il importe donc de ne résumer nos conclusions qu'après l'examen complet des ingénieuses hypothèses de l'illustre auteur.

A. PICTET.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 14 février 1840.

M. le conseiller commandeur de Macedo écrit au Conseil en lui envoyant, de la part de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, le seconde partie du Tome V, de la *Collecção de Noticijs para a historia das nações ultramarinas*, in-4°. Les remerciements du Conseil seront adressés à M. de Macedo.

M. le comte de Tolstoy écrit au Conseil pour lui adresser un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Coup-d'œil sur la législation russe*, grand in-8°. Les remerciements du Conseil seront adressés à M. le comte de Tolstoy.

M. de Saint-Dizier, écrit au Conseil pour le remercier de l'avoir admis comme membre de la Société.

MM. Brockhaus et Avenarius adressent au Conseil un exemplaire du *Kathâ Sarit Sâgara*, recueil de fables indiennes publiées en sanscrit et traduites en allemand par M. Brockhaus, et expriment le désir que cet ouvrage soit annoncé dans le Journal de la Société.

M. Dulaurier écrit au Conseil pour exposer que le nombre des caractères javanais qu'il serait nécessaire de graver pour l'impression des textes Javanais s'élève à soixante-deux points. La lettre et la demande de M. Dulaurier sont renvoyés à la commission des fonds, qui en fera un rapport au Conseil dans une des prochaines séances.

M. Eichhoff fait au Conseil un rapport verbal sur l'ouvrage que M. Benfay vient de publier sous le titre de *Grie-*

chische grammatick, 1 vol. in-8°. M. Eichhoff est invité à mettre par écrit un extrait de ce rapport, et à l'adresser à la commission du Journal.

M. Mohl, au nom de la commission du Journal, demande que la commission soit autorisée à faire faire un tirage des inscriptions du docteur Schulz, qui sont gravées depuis longtemps, pour qu'elles soient insérées dans le Journal asiatique, avec le mémoire du docteur Schulz relatif aux localités où ces inscriptions ont été découvertes. Cette proposition est adoptée, et l'on arrête que les inscriptions du docteur Schulz, avec le mémoire y relatif, seront insérées dans un des prochains numéros du Journal, sans préjudice de l'édition que la Société se propose de faire du voyage et des inscriptions découvertes et copiées par M. le docteur Schulz.

M. Bailleul fait au Conseil un rapport verbal sur l'Expédition des Français en Égypte, par Tourki, ouvrage traduit par M. Desgranges. M. Bailleul reçoit les remerciements du Conseil pour cette communication.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 février 1840.

Par la famille de l'auteur, *Voyage dans l'Inde*, par Victor JACQUEMONT, pendant les années 1828 à 1832, 24^e livraison. Paris, 1838, in-fol.

Par l'auteur, *Coup-d'œil sur la législation russe, suivi d'un léger aperçu sur l'administration de ce pays*, par J. TOLSTOÏ. Paris, 1839, in-8°.

Par l'auteur, *Kathá Sarit Ságara*, par SOMADÉVA, publié en sanscrit et en allemand, par M. BROCKHAUS. Leipsick, 1 vol. in-8°, 1840.

Par l'auteur, *Catalogue des manuscrits orientaux de la bi-*

bibliothèque de l'Université de Tubingen, par M. EWALD (en allemand), in-4°, 1839.

Par l'Académie des sciences de Lisbonne. *Collecção de noticias para a historia e geografia das nacões uliro-marinas que vivem nos dominios portuguezes ou lhes são visinhas*, publicada por academia real das sciencias. Tom. V. Numéro 11. Lisboa, 1839, in-4°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Bulletin de la Société de géographie*. Numéro 72. Décembre 1839.

Madras Journal of literature and science. Numéro 28. April-July 1839.

Plusieurs numéros du Journal et du Conservateur de Smyrne, du Moniteur ottoman et de la Gazette de Candie.

Par l'auteur. *Mémoire sur divers minéraux chinois appartenant à la Collection du Jardin du Roi*, par M. Ed. BIOT.

Par l'auteur. *Notice de Chan-hai-king, cosmographie fabuleuse attribuée au grand Yu*, par M. BAZIN aîné.

BIBLIOGRAPHIE.

Travels in western India, by the late lieut. col. TODD. Londres, 1839; in-4° (prix : 3 l. 13, 6).

L'objet de ce voyage était une visite aux temples des Jâinas, sur la montagne d'Abou, et l'examen des ruines de Nehrwalla, ancienne capitale du Guzzerat. Toute cette partie de l'Inde était entièrement inconnue aux Européens avant M. Todd, dont l'ouvrage sera reçu avec un vif intérêt par toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire de l'Orient.

Archives israélites de France, par une société de gens de lettres,
sous la direction de S. CAHEN, traducteur de la Bible. Nu-
méro 1. Janvier 1840, in-8°.

Ce numéro contient : Un mot sur l'opportunité de ce
recueil. — Projet d'ordonnance du Consistoire central; ob-
servations sur ce projet; adresse aux israélites du Haut-Rhin.
— Rabbins de Metz; biographie de M. de Cologne. — De la
littérature hébraïque et juive en France. — Lettre sur un
monument à élever à Mendelsohn. — Sur des manuscrits
hébreux des archives du royaume. — Bulletin bibliogra-
phique.





JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL-MAI-JUIN 1840.

MÉMOIRE

Sur le lac de Van et ses environs¹, par M. Fr. Éd. SCHULZ.
(Envoyé à Paris le 8 juin 1828.)

D'après les annales de l'ancienne monarchie assyrienne, Sémiramis, à son retour d'une expédition dans le nord contre Arah, roi d'Arménie, traversa les hautes plaines de ce pays pour regagner Ninive. « Ayant vu la pureté de son air, la clarté de ses fontaines, la plénitude de ses ruisseaux : Construisons,

La gravure des inscriptions cunéiformes découvertes par feu M. Schulz étant terminée, le conseil de la Société asiatique a bien voulu permettre à la commission du Journal de les y insérer préalablement, sauf à les reproduire dans la publication entière des papiers relatifs au voyage de M. Schulz. Les découvertes de MM. Burnouf, Lassen et Rawlinson ont trop attiré l'attention du public sur tous les monuments de cette espèce pour que la commission du Journal ait pu hésiter un seul instant à profiter de l'occasion de livrer aux savants ces nouveaux matériaux pour l'histoire ancienne de l'Orient. J. M.

« s'écria-t-elle, dans une contrée dont l'air est si bon,
« dont l'eau est si pure, une ville pour passer l'été
« dans l'Arménie, et les autres saisons à Ninive. »

Lorsqu'elle eut parcouru bien des lieux, elle s'arrêta sur la rive orientale du lac salé (de Van), pour y faire construire une superbe ville, avec un château admirable, s'élevant, non loin du lac, sur une longue colline, dans la direction de l'est à l'ouest.

Ce récit de l'historien asiatique ressemble singulièrement à ce que nous raconte Diodore de Sicile (liv. II, chap. XII). Or Diodore, en écrivant son histoire, avait sous les yeux les *Assyriaca* de Ctésias, composées, comme tout le monde le sait, d'après les annales persanes et assyriennes. Ses rapports remontent donc en partie à la même source principale où avait puisé Maribas, auteur qui, malheureusement, n'est pas encore retrouvé, et dont l'ouvrage avait été mis à profit par Moïse de Khorène que je viens de citer. Les auteurs arméniens modernes nous apprennent que, dans les environs de Van, nommé par eux la ville de Sémiramis (*Schamiram-gher*), il existe beaucoup de monuments antiques, portant des inscriptions inintelligibles aux habitants du pays.

J'ai toujours vu à regret que, malgré toutes ces indications, aucun voyageur n'ait encore voulu braver les inconvénients inséparables d'une excursion dans le Kurdistan, pour vérifier des faits saussu graves et aussi intéressants; et je suis parti d'Erzeroum à la fin de juin 1827, avec la ferme résolution de tenter

tout ce qui pourrait contribuer à répandre quelques lumières sur une question qui me paraissait être d'une grande importance historique.

Après avoir cherché en vain des traces de monuments d'une haute antiquité dans les villes curdes de Ghunus, de Mouch, de Bitlis et dans leurs environs, je me suis dirigé de cette dernière ville, par la plaine de Souwar et le long du Nemrod, sur ce lac mystérieux, qui, célèbre déjà dans la plus haute antiquité, est en Europe presque aussi peu connu encore aujourd'hui, qu'il l'était du temps des Grecs et des Romains; chose étrange si l'on considère que, malgré toute la barbarie des hordes qui font de ses bords le théâtre de leurs guerres éternelles, les dangers d'un voyage dans le Curdistan sont inférieurs à ceux que présentent tant d'autres pays, déjà bien souvent exploités, quoiqu'outre les habitants, il faille y combattre tous les inconvénients d'un climat meurtrier. Si j'ai pu prendre, pendant la visite des rives du lac de Van, bien des renseignements sur la géographie physique et politique du pays, je ne parlerai ici de cette excursion que sous le point de vue principal dans lequel elle a été entreprise. Mon but était de suivre la recherche des anciens monuments qui pouvaient se trouver sur les bords de ce lac et dans ses environs, et de relever soigneusement toutes leurs inscriptions. Sans parler de T, L, C, O, D, L¹, où

¹ Ces lettres se rapportent à la carte de M. Schulz, que la Société a fait lithographier, mais qui ne peut paraître qu'avec le Voyage. J. M.

je n'en ai trouvé aucun, je me transporterai de suite sur les lieux qui offrent des monuments avec des inscriptions cunéiformes. La carte des environs de Van a été dressée d'après le plan que j'en avais relevé sur les lieux, et d'après des notes prises pendant mes excursions. Je l'ajoute à ce mémoire comme représentant le district de la côte orientale du lac où j'ai découvert le plus d'inscriptions, et sur lequel je dois revenir le plus souvent dans la suite de mes observations.

I.

INSCRIPTIONS TROUVÉES DANS LA VILLE DE VAN.

La ville de Van, résidence d'un des cinq pachas à deux queues qui relèvent immédiatement du séraskier-pacha d'Erzeroum, se compose aujourd'hui de dix à douze mille maisons turques, curdes et arméniennes; elle s'élève à la distance de trois quarts de lieue du lac, dans une grande plaine, bornée à l'ouest par ce même lac, et entourée à l'est, au sud et au nord, de plusieurs séries de montagnes et de collines calcaires, arides et absolument nues. La triste monotonie de ces stériles collines, et celle des maisons de la ville, sans aucune exception, mal construites en terre et sans goût, se trouve agréablement variée par la fraîche verdure d'une grande quantité d'arbres fruitiers et de hauts peupliers, qui, arrosés par une multitude de petits ruisseaux,

donnent à la plus grande partie de Van l'aspect d'un vaste verger. Les habitants appellent cette partie non fortifiée de leur ville, *les jardins* (*Baghlar*), la distinguant par cette dénomination de la ville proprement dite (*Van, schehri*), qui est encinte, de trois côtés, d'un double rang de murs crénelés, flanqués de distance en distance par des tours, et entourée d'un fossé sans eau, mais large et profond, tandis que son côté nord s'appuie sur un énorme rocher de la même masse calcaire, extrêmement dure et compacte, qui entre dans la composition de toutes les collines et des montagnes qui environnent le lac, des îles qui en sortent et de son lit qui est profond comme la mer. Toutes les maisons de cette ville révèlent, par leurs formes comme par leurs matériaux, qu'elle ne saurait être la création ni d'un grand siècle, ni des temps antiques. Aussi, à l'exception de plusieurs églises arméniennes, et de quelques mosquées, n'y existe-t-il absolument aucun édifice qui remonte seulement à deux ou trois cents ans. En satisfaisant aux premiers besoins d'une seule génération, elles auraient rempli largement le but de leurs constructeurs. Si donc cette ville qui, chez les Arméniens, outre le nom de Van et d'Ani (*Van Kayhak, Ani Kayhak*), porte encore celui de la ville de Sémiramis, contient encore des ouvrages d'une haute antiquité, ils doivent se trouver sur le rocher extraordinaire qui, isolé dans la plaine, et d'une circonférence de plus d'une demi-lieue, sert d'appui

comme je viens de le dire, à une grande partie de la ville proprement dite, et remplace les murs dont elle est entourée des autres côtés. Cet énorme rocher frappe la vue de très-loin. Il se fait remarquer à une distance de plus de dix-huit lieues, tandis que la bande verte des jardins n'est aperçue que de trois à quatre. Dominant toute la belle plaine où est située la ville de Van, et jouissant de la vue magnifique d'une grande partie du lac dont l'azur contraste fort agréablement avec la neige éternelle du *Sepiut* (montagne à environ seize lieues vers le nord-ouest de Van), ce rocher semble être fait pour servir d'emplacement à des palais de luxe ou à des fortifications inaccessibles à l'ennemi. Encore aujourd'hui, entre les mains d'une nation des plus barbares de l'Asie, ce rocher jouit de la plus grande célébrité, et tout le Kurdistan vous parlera du *Ghourab* (comme on l'appelle), ou du château de Van, de ses rochers inaccessibles, de ses cavernes, de ses trésors et de ses talismans; mais personne dans tout le Kurdistan ne saurait vous en donner la moindre notion satisfaisante. On croit avoir répondu à toutes les questions que vous pourriez faire à ce sujet, en vous vantant sans cesse les rochers escarpés de ce château, les endroits mystérieux qu'ils renferme et les richesses qui s'y trouvent cachées. Les gouverneurs de Van, dans le misérable état où se trouvent les ressources militaires de l'empire ottoman, bien aises de se ménager une retraite sûre

en cas de danger, ont toujours eu la politique de ne laisser approcher qu' que ce soit de ce château; les personnes mêmes qui y sont de service ne peuvent y entrer sans un billet signé du pacha, et muni de son cachet. C'est ainsi que les habitants, ayant tous les jours sous les yeux ce colosse de rochers sans jamais avoir pu y mettre les pieds, ne doutent point que les pièces d'artillerie qu'ils voient d'en bas dans les endroits les moins difficiles, ne soient toutes prêtes à les écraser ainsi que leur ville, à la moindre désobéissance contre les ordres de leur gouvernement. J'ai fait tout mon possible pour pouvoir examiner ce rocher dans le plus grand détail; ce n'est qu'aux lettres les plus fortes de recommandation du seraskier-pacha d'Erzeroum, pour Isaac, pacha de Van, et pour Timour bey, son fils adoptif, homme de grand talent et chargé de la gestion des affaires les plus importantes du Kurdistan, ce n'est dis-je, qu'à ces recommandations que je dois d'avoir réussi dans une entreprise, qui, dans l'état où se trouvait alors la politique du Kurdistan vis-à-vis de la cour de Persé et du divan de Constantinople, aurait pu échouer complètement. Je fus reçu à Van de la manière la plus brillante; et avec cette cordialité franche et cette politesse délicate que les Européens admirent chez les Turcs, d'autant plus qu'ils ont ordinairement beaucoup de peine à se débarrasser des fausses idées que l'ignorance et les passions entretiennent dans leur pays contre cette nation.

La confiance et l'intime amitié qui s'établirent,

pendant mon séjour à Van, entre moi et le pacha de cette ville, m'ont permis de faire dans cette même ville et dans ses environs les recherches des plus scrupuleuses, que, dans toute autre circonstance, j'ose le dire, il aurait été bien difficile de vouloir seulement essayer. Je me borne ici à en exposer tout simplement les résultats. Je ne réclamerai pour la sécheresse de ma relation pas même de l'indulgence, car je sais trop que l'importance de l'objet justifiera une exactitude qui, sous d'autres rapports, pourrait sembler minutieuse.

Le Ghourâb, ou le château de Van¹.

Nous avons déjà fait remarquer que ce que l'on appelle aujourd'hui le château de Van (*Van Kalasi* ou *Kaliek Van*), n'est qu'un énorme rocher, vif, d'une masse calcaire extrêmement dure, très-escarpé et taillé à pic du côté sud, un peu en talus des côtés nord et nord-ouest, rocher couronné de plusieurs rangs de murs, et de diverses fortifications turques modernes; il s'étend dans la direction à peu près de l'est à l'ouest. J'en ai relevé les deux côtés que l'on voit en face, celui du sud, d'un pavillon de l'ancien Serai de Timour-pacha, celui du nord de la plaine d'Arwanz.

¹ Voir les dessins I et II^a, et les n^{os} 1 à XVI des inscriptions.

² Ces dessins ont été lithographiés, mais leur forme ne permet pas de les faire paraître avec le Journal; ils ne pourront être publiés qu'avec le Voyage J. M.

Dans son état actuel, le château n'a qu'une seule entrée; elle est du côté d'ouest, près de la troisième porte de la ville nommée *Iskele-Kapoussi*, ou porte de l'échelle, parce qu'elle conduit à une des échelles du lac près d'un village portant chez des Arméniens le nom d'*Arwanzi*, chez les musulmans celui de village à l'échelle, ou *Iskele-Koi*. De ce côté, le rocher ne s'élève que peu sensiblement; c'est pourquoi divers pachas ont tâché d'opposer ici aux attaques ennemies des fortifications que dans plusieurs autres endroits, la nature rendait fort inutiles. Ils l'ont couronné tout le long de ce côté, de plusieurs rangs de murs, flanqués, de distance en distance, de bastions et de tours. La plupart de ces fortifications se trouvent, comme celles de presque toutes les villes et de tous les châteaux de la Turquie d'Asie, dans un état de délabrement et de ruine qui fait pitié, et les pièces d'artillerie curde, dont on voit l'élite ici et chez le pacha de Mouch, ne sont absolument bonnes que pour annoncer la fête du Baïram, et pour inspirer de la frayeur à des nomades aussi barbares que le sont les habitants du Curdistan.





Inscription prise sur une pierre des ruines de l'église de Saint-Jean. (Inscr. n° I.)

Pour nous occuper en détail du rocher du château, nous nous dirigeons d'abord vers le côté sud-ouest, que l'on nomme généralement à Van le *Khor-*

khor. Nous y montons par le seul chemin qui conduit à l'intérieur du château, c'est qui se trouve, comme nous l'avons remarqué, près de la porte de l'échelle. Des restes d'anciens escaliers, taillés dans le roc, que l'on rencontre çà et là en grimpant le rocher de ce côté, semblent prouver qu'il y avait ici déjà dans l'antiquité, une entrée principale. Un assez large emplacement, à peu près rond et visiblement travaillé avec beaucoup de peine dans le roc, que l'on a à sa droite en montant, pourrait bien avoir eu quelque rapport avec cette entrée; mais la barbarie de Timour et les changements opérés par ses successeurs sur ce rocher l'ont tellement ruiné, qu'il me paraît, dans son état actuel, tout à fait impossible de deviner seulement quelle en a été la destination. La même barbarie et la même politique semblent avoir dénué plusieurs degrés dont les restes paraissent un peu plus haut sur le rocher, d'une forme presque amphithéâtrale, bordés des deux côtés d'une espèce de rampe taillée dans le roc. D'après l'iso-

La tradition du pays et les historiens orientaux sont parfaitement d'accord sur les efforts faits par Timour pour détruire le château de Van, qui lui avait opposé une résistance des plus opiniâtres. Selon Chérif-eddin, on n'avait pas employé moins de dix mille hommes pour en achever la destruction; mais, la solidité de ces superbes restes de la plus haute antiquité ayant lassé la patience de l'officier chargé par le conquérant de les détruire, il dut se contenter d'abattre plusieurs murs et quelques constructions modernes. Des habitants kurdes et arméniens de Van, se souciant également peu de quelque anachronisme, m'ont montré quelquefois un long canon de gros calibre dont la culasse avait été emportée, selon eux, par un coup de sabre de Timour.

lement des degrés dont on rencontre çà et là plusieurs groupes, on dirait qu'on les eût pratiqués pour servir de bancs, d'où l'on jouissait de la superbe vue d'une partie du lac et de la plaine. Tout à fait au pied du rocher, à gauche du chemin qui conduit en haut, et hors des fortifications, on remarque des fondements d'un édifice antique que les habitants du pays font remonter aux temps les plus reculés : ce sont trois ou quatre couches de grosses pierres carrées, de quatre à cinq pieds de long sur trois à quatre pieds de large, posées l'une sur l'autre sans aucun ciment, mais non plus entrelacées, soutenues seulement par leur grand poids. Ces fondements sont couverts d'une misérable bâtisse en terre qui a autrefois formé d'église de Saint-Jean, et qui contraste singulièrement avec la base solide sur laquelle on l'a construite. Une inscription en caractères luniformes, que j'ai trouvée sur une d'elles, prouve la haute antiquité de ces pierres. L'édifice est entouré d'un petit palais produit par l'eau d'une fontaine qui sort immédiatement de dessous des fondements et de dessous la pierre qui contient l'inscription. Or la pierre qui porte l'inscription a souffert, et ses caractères sont bien moins conservés que ne le sont la plupart de ceux que j'ai trouvés à Van. Cependant j'ai tâché de relever l'inscription le plus exactement possible : elle se compose de huit lignes. Sa mauvaise conservation la rend très-difficile à lire ; la forme de son écriture diffère un peu de celle des

autres inscriptions. On y remarque des caractères qui ne se trouvent dans aucune autre, comme le . Pour ne pas induire en erreur ceux qui s'occuperont d'en déchiffrer le texte, je fais observer que, dans la copie que j'en ai prise, j'avais ajouté dans les lignes six et sept un signe dont j'ai oublié la destination; cependant je crois l'avoir mis pour indiquer qu'en copiant ces lignes, je les ai déplacées, et qu'à partir de  de la sixième ligne jusqu'à la fin de cette ligne, il faut y plaber la septième à partir de  jusqu'à . On pourrait douter s'il ne manque rien au commencement des premières lignes, car l'inscription ne remplit pas toute la pierre; mais il est probable qu'elle n'était composée réellement que de huit lignes, car elle se trouve au milieu de la pierre, de manière à laisser libre un espace égal en haut et en bas. La lecture de cette inscription jettera probablement plus de lumières sur la destruction des fondements de l'édifice dont la pierre où elle se trouve fait partie, que toutes les hypothèses qu'une imagination vive et fertile pourrait former sur quelques couches de pierres, qu'on serait contraint de fixer d'abord à leur place actuelle, par une nouvelle hypothèse aussi hardie, en supposant qu'elles n'auraient point été, dans les temps postérieurs, empruntées à quelque ancien édifice assyrien.

Le Khorkhor avec ses monuments. — Zendan-Kapoussi.
(Inscr. II-VIII.)

Après avoir suivi pendant quelque temps les traces de l'ancien escalier dont j'ai parlé plus haut, on se tourne à droite en grim pant contre des rocs, sans aucun chemin; on en sort en haut par une fente qui aboutit au côté extérieur du rocher, immédiatement au-dessus du jardin et du kiosque du pacha.

Ici un escalier de vingt marches, tellement détruites qu'en plusieurs endroits il n'en reste plus que six pouces de large, conduit d'ici en pente devant une petite grotte et le long d'une masse de rocs taillés à pic, bien polis et couverts d'inscriptions, à la grande porte d'entrée des cinq chambres du Khorkhor (*Khorkhor mugaralari*).

La petite grotte, au commencement de l'escalier (taillée dans le roc comme tous les monuments dont nous allons nous occuper), est carrée et a trois pieds de largeur sur quatre et demi de longueur et autant de hauteur. À gauche de son entrée il y a un petit banc, d'où l'on jouit d'un superbe coup d'œil sur la ville et la plaine où coule le petit ruisseau de Sémiramis (*Schamiram-sou*), sur le lac majestueux, avec les vergers d'Artamit, et sur les montagnes arides et pointues de Vartan, qui bornent à l'ouest ce beau panorama. À droite de cette grotte, et au-dessus de l'escalier, l'on voit sur le même plan les trois inscriptions (n^o II, III, IV), séparées l'une de l'autre par de simples lignes verticales. La première de ces


inscriptions se compose de quarante-trois lignes, la seconde de cinquante-sept, la troisième de soixante et onze : elles ont, la première cinq pieds, la seconde cinq pieds quatre pouces, la troisième neuf pieds dix pouces de haut ; chacune a cinq pieds neuf pouces de large. Des lignes horizontalement tracées séparent dans chacune d'elles les lignes l'une de l'autre. Ceci est l'usage constant dans toutes les inscriptions cunéiformes que j'ai relevées, ainsi que, si je ne me trompe, dans toutes celles de la Perse. Leurs caractères, taillés dans le roc à une profondeur d'environ trois lignes, sont d'un travail fini et d'une régularité que l'on désirerait nos meilleurs artistes de surpasser. Malheureusement ces inscriptions ont été en plusieurs endroits endommagées par des boulets de canon qui les ont frappées pendant différents sièges que le château a eu à soutenir. J'en donne, sous les n^{os} II, III, IV, une copie, je crois ou ne peut plus exacte, que j'ai collationnée deux fois avec l'original ; seulement je remarque que la contrainte du lieu où j'étais, sur des marches de moins d'un pied de largeur et au-dessus d'un abîme de plusieurs centaines de pieds, m'a empêché de reconnaître avec la même précision les premières lignes de la quatrième inscription, que j'avais presque perpendiculairement au-dessus et devant moi.

Tournant un angle au bout de l'escalier dont les derniers degrés sont presque entièrement détruits, on se trouve devant la porte d'entrée des chambres du Khorkhor. A gauche et au-dessus de cette porte,

le roc est uni et couvert d'inscriptions; à droite, on lui a conservé sa forme naturelle; à l'exception d'une masse saillante tout à fait inaccessible aujourd'hui, où l'on voit une tablette de vingt lignes parfaitement conservée (n° VIII). Les inscriptions à gauche sont au nombre de deux; elles couvrent chacune un côté du roc de dix pieds et demi de haut; celle de l'angle, n° V, a trois pieds quatre pouces de large; l'autre, n° VI, est d'une largeur de trois pieds huit pouces; elle touche immédiatement la première, et se trouve sur le même plan avec la porte. Chacune de ces deux inscriptions se compose de quatre-vingt-une lignes, malheureusement gâtées en plusieurs endroits; les caractères en sont exécutés dans la même perfection que nous avons admirée dans les trois colonnes au-dessus de l'escalier. Dans le n° V on remarque que les lignes, à partir de la quinzième jusqu'à la trente-deuxième, sont moins larges que celles du haut et du bas, ce qui forme (voy. le dessin n° III) un espace vide et parfaitement lisse qui, comme il est facile à reconnaître encore aujourd'hui, n'a jamais été occupé par aucune sculpture. Au-dessus de cette inscription il y a un second espace vide et poli d'environ un pied de hauteur. La partie supérieure de l'inscription que l'on voit au-dessus de la porte (n° VII) a beaucoup souffert de l'injure du temps; il n'en reste plus que vingt lignes, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui sont presque détruites. Ayant passé par la porte du Khorkhor, qui a trois pieds de large sur cinq pieds

et demi de long et six pieds de haut; outre un encadrement d'environ deux pieds de large, on se trouve dans un grand appartement carré, de trente-deux pieds de long, sur dix-neuf de large et de dix et demi de haut.

Tous les murs du roc y sont unis et polis avec le même art qui a présidé à l'exécution des inscriptions; leur poli prouve qu'il n'y a eu nulle part ni des ornements ni des inscriptions, que l'on paraît avoir tous réservés pour l'extérieur. Dans les murs de cet appartement, on a pratiqué dans le roc, à une profondeur d'un pied et demi, dix niches carrées, hautes chacune de trois pieds sur deux de large; elles sont à trois pieds et demi de terre, et ont chacune un encadrement de trois pouces de large.

En entrant par la grande porte, on a en face deux de ces niches entre les portes A et B, deux à droite à côté de la porte C, deux dans le mur opposé à côté de la porte D, et quatre du côté de la grande porte même, deux à gauche et autant à droite. Entre chaque couple de niches (distantes l'une de l'autre d'environ deux pieds), il y a taillé dans le roc, à peu de profondeur, une espèce de carré de la forme ci-jointe , qui a de chaque côté un pied de large et un petit trou rond, au milieu, d'environ six pouces de profondeur.

À côté de la porte A, qui se trouve presque en face de l'entrée, on voit deux carrés par terre taillés dans le roc à quelques lignes de profondeur.

Celui qui est à droite de la porte touche immédiatement le mur, et a environ huit pieds de long sur six de large; il est loin d'être parallèle avec un second plus petit, parfaitement carré (de chaque côté de trois pieds cinq pouces), qui se trouve à gauche de la porte, et à cinq pieds de distance du mur. A gauche et au-dessus de la porte A, on voit six marches qui, visiblement, ont été destinées pour y placer quelque chose, non pas pour monter.

Quatre portes (A, B, C, D), chacune de six pieds de haut sur trois de large et autant de profondeur, ayant chacune un seuil d'un pied de haut, conduisent du grand appartement dont nous venons de parler, dans autant de petites chambres, toutes taillées dans le roc, toutes de la même forme, de la même grandeur et de la même distribution; elles sont carrées et ont chacune huit pieds huit pouces de haut sur dix pieds de long et neuf de large. En entrant par leurs portes respectives, on se trouve, comme dans le grand appartement, en face de deux niches carrées, distantes l'une de l'autre de deux pieds, et dont chacune a trois pieds deux pouces de haut, sur deux pieds quatre pouces de large et un pied trois pouces de profondeur. On en voit deux autres, absolument de même dimension : l'une au milieu du mur à gauche, l'autre tout à fait en face, dans celui de la droite; elles ont aussi, comme les niches du grand appartement, un carré taillé dans le roc entre elles.

Ces quatre petites chambres, à présent totale-

ment vides, n'ont aucunement souffert des efforts des barbares qui, comme nous l'avons dit plus haut, ont sévi contre les monuments du château. Leurs murs, leur sol et leur plancher, comme ceux du grand appartement, font, dans toute leur simplicité, admirer la persévérance et l'art de ceux qui ont eu la hardiesse de transformer un roc dur en appartements faits pour l'éternité.

Les quatre petites chambres sont, à deux exceptions près, absolument égales. Dans celle qui est presque en face de la grande porte d'entrée, il y a plusieurs marches pratiquées dans le roc, et semblables à celles que nous avons remarquées dans le grand appartement, du côté gauche de la porte A. Dans la chambre à gauche du grand appartement B, j'ai trouvé dans le coin du mur une ouverture qui est assez grande pour qu'un homme puisse y descendre, et qui ressemble, au premier aspect, à un puits. M'ayant fait attacher une corde autour du corps, j'y suis descendu : à peu de profondeur j'étais au fond, où je remarquai un trou fort étroit conduisant en bas. Le résonnement du sol me fit supposer que, sous cet endroit, il y avait un creux très-profond; la lampe dont je me servais pendant cette visite s'étant éteinte dans le trou à plusieurs reprises, si je ne me trompe, à cause d'un courant d'air qui venait d'en bas, je n'ai pu rien y distinguer en tâtonnant. Le pacha, à qui je parlais de cette ouverture, me rendit assez vraisemblable qu'elle a communiqué avec une source d'eau

qui sort du pied du rocher, au même endroit où est son jardin et son kiosque d'été. Et réellement, après avoir vu cette source, j'ai reconnu qu'elle se trouve presque immédiatement au-dessous des grottes du Khorkhor. A peu de distance, dans le même jardin du pacha, j'ai trouvé dans les broussailles au pied du rocher plusieurs marches d'un ancien escalier taillé dans le roc, qui pourrait avoir conduit aux appartements d'en haut; du moins il m'a paru assez probable qu'immédiatement devant la grande porte du Khorkhor, il descendit autrefois des marches, à la vérité tellement détruites aujourd'hui avec toute la masse du roc où elles se trouvaient, qu'on aurait de la peine même à en reconnaître les traces si l'on n'en voyait pas quelques-unes plus bas, environ au milieu du rocher.

A droite du rocher qui contient l'inscription n° VIII, et à une quarantaine de pas au-dessous d'une des tours des fortifications turques qui occupent le sommet du Khorkhor, on voit taillées dans le roc plusieurs marches isolées de tous côtés. A leur droite et plus bas il y a un grand trou sans aucune communication ni avec le haut, ni avec le bas. Un des pachas précédents l'ayant fait visiter par un soldat attaché à une corde, celui-ci y trouva une grotte artificielle, mais absolument vide et sans aucun talisman, ce qui signifie sans aucune inscription.

Tout le côté sud du Ghourâb, à partir d'ici, ne présente aucune trace d'antiquité: la masse du roc est extrêmement escarpée et difficile par sa nature

et par les efforts que l'on a faits pour le rendre inaccessible partout où il y aurait eu quelque possibilité d'escalade. Plusieurs pachas, dans leur trop grande méfiance, ne se sont pas contentés de tout cela; ils ont fait construire, dans deux endroits un peu saillants du rocher, des fortifications dont l'accès même est tellement difficile, qu'on les a abandonnées depuis longtemps, et que probablement elles seront bientôt tombées en ruines, si le pacha actuel de Van ne les comprend pas dans le grand nombre de réparations qu'il fait exécuter sur le rocher.

Il existait autrefois, de ce côté-ci, un très-large escalier près d'un groupe de rochers saillants de la masse principale, tout à fait pointus et s'élevant les uns au-dessus des autres presque en forme de pyramide. Peu satisfait d'avoir entièrement détruit cet escalier, et défendu par des fortifications un passage qui n'était plus accessible, on a construit encore une maison sur l'ancien emplacement de l'escalier, au-dessus du groupe des rochers de forme pyramidale; sur le chemin détruit il y a une petite caserne qui, sous plusieurs pachas, servait de prison, et qui, pour cette raison, porte aujourd'hui le nom de *Zendan-Kapoussi*, ou porte de prison. Un vieux serviteur du pacha, qui l'a vue quand elle était encore accessible, m'a assuré qu'elle est assez petite, sans chambres, sans ornements et sans inscriptions. A partir de ce *Zendan-Kapoussi*, le rocher atteint sa plus grande hauteur. Son côté méridional, qu'il présente à la ville, est en grande partie taillé à pic,

presque sans pente, et nulle part accessible. On n'a qu'à le voir de ce côté-ci pour comprendre la confiance qu'il a pu inspirer aux gouverneurs du château qui en plusieurs endroits, y ont négligé de couvrir son sommet de murs et de bastions; cependant c'est ce sommet que l'on regarde comme le point de plus essentiel de tout le Ghourâb, parce qu'il contient ce qu'on appelle l'*Itch-Kalah*, ou le château intérieur, dont nous aurons bientôt occasion de parler en détail.

La table trilingue de Xerxès, fils de Darius. (Inscr. IX-XI)

Là où l'on admire d'en bas l'énorme hauteur de ce rocher, où il est le plus escarpé et avec le plus de soin taillé à pic, on voit, à peu près à soixante pieds au-dessus du niveau de la plaine, une grande table carrée taillée dans le roc, divisée par des lignes perpendiculaires en trois colonnes, dont la première est presque aussi large que les deux autres ensemble. Les caractères cunéiformes dont elle est couverte sont de la plus grande beauté; à quelques légers dégâts près, dans la seconde et dans la troisième colonne, ils ne pourraient être mieux conservés si on les avait exécutés hier. Ces trois colonnes se composent chacune de vingt-sept lignes. Cette inscription est celle du Khorkhor n° VIII, laquelle je n'ai pu approcher; je l'ai copiée, à l'aide d'une très-bonne longue-vue, de la maison la plus près d'elle, du kiosque d'un mollah. Vu son excellente conserva-

tion et la netteté de ses caractères, il n'y aurait pas eu, dans ce mode de copier, le moindre inconvénient, si la terre qui s'est accumulée au pied de la table n'avait pas couvert les dernières lignes des deux premières colonnes, tandis que la troisième était visible en entier.

Malheureusement des causes majeures ont dû empêcher le pacha de faire nettoyer cet endroit, comme il me l'avait promis, par un homme que l'on s'était proposé de descendre d'en haut, à l'aide d'une grande corde. La lacune causée par cette circonstance n'en sera une que sous le rapport philologique, et non pas une perte pour l'histoire; car la troisième colonne nous fixera toujours sur le sens de ce qui manque dans les deux premières. Rien de si facile que de voir au premier abord qu'une inscription en trois langues, dont l'une est *zende*, ne saurait dater du temps de Sémiramis. Du moins une seule ligne persane, mise par ordre de la reine de Babylone, renverserait par elle seule toutes nos idées reçues sur les anciens idiomes de l'Asie; voilà pour quoi, j'ose le remarquer en passant, il m'a toujours paru frivole de supposer dans les tables trilingues de Hamadan des monuments exécutés par l'ordre de cette reine.

J'ai vu pleinement justifier cette opinion par les copies qu'en a prises à Hamadan M. Stuart, voya-

Les inscriptions auxquelles il est fait allusion ici se trouvaient parmi les papiers de M. Schulz; elles ont été comprises dans les planches que nous publions avec ce mémoire. J. M.

geur anglais, et qui m'ont convaincu de suite qu'il n'y a rien de Sémiramis, que tout y appartient, au contraire, à l'ancienne monarchie persane; et c'est à cette même monarchie que nous devons attribuer la belle inscription de Van dont je viens de parler, et qui nous présente en sept endroits différents le nom de Xerxès, fils de Darius, avec plus d'épithètes encore qu'il n'y en a sur les monuments trouvés en Perse.

Le château intérieur (*Itch Kalah*).

Pour arriver au plus haut point du rocher que l'on appelle, avec ses édifices, l'*Itch Kalah*, ou le château intérieur, nous suivons le seul chemin tracé qui subsiste encore, et qui, comme nous l'avons dit, se trouve du côté d'ouest. Laissant à notre droite le Khorkhor avec ses grottes, nous montons dans une direction à peu près nord-est, entre un double rang de murailles élevées par les Turcs pour défendre ce côté-ci contre des attaques ennemies. Ces murs sont construits en grande partie en terre. Aussi modernes que tous les édifices du rocher, ils ne méritent pas que nous y fassions la moindre attention. Après les avoir suivis pendant quelque temps, on se trouve devant une grande porte de bois, solide, parsemée de gros clous et de barres de fer, qui ferme l'entrée du château, et ne s'ouvre jamais sans un ordre exprès du pacha. Quand on l'a passée, on se voit de nouveau entre des murs, mais d'une

construction plus solide et plus haute que ne le sont ceux du dehors ; surtout à droite, ils sont d'une hauteur assez considérable, fort épais et construits en pierres. Dans leur enceinte il y a une quantité de bâtimens, tous modernes, comme des habitations pour les janissaires qui servaient autrefois de gardes du château, une petite mosquée, et un ample magasin de poudre nouvellement construit, après l'explosion terrible qui détruisit il y a plusieurs années, tous les édifices du rocher, sans exception, avec une grande partie des murs qui le couronnaient ; çà et là on voit quelques mauvaises pièces de canon, la plupart crevées, dont le Curdistan a hérité des expéditions des sultans Mourad et Soliman. Pour les servir, il n'y a plus personne. Les petites cabanes où l'on entassait autrefois quelques centaines de janissaires restent aujourd'hui vides, et dans tout ce château intérieur, que les habitans de Van croient occupé par une forte garnison, il n'y avait, au moment où je l'ai visité, que deux êtres vivans, un vieux janissaire chargé du service de la grande porte, et un ours apprivoisé qui court librement où bon lui semble. Dans l'enceinte des murs on remarque un grand morceau de roc travaillé, qui présente sa face à la ville, et s'appuie immédiatement sur la partie la plus élevée du rocher, sur celle qui, au sommet, porte le grand magasin de poudre, et en bas la table d'inscription trilingue de Xerxès. Ce morceau est taillé à pic, d'une hauteur d'environ soixante pieds.

Presque dans le milieu, il y a une porte qui conduit dans l'intérieur du rocher. Un trou, que l'on voit au-dessus d'elle, semble avoir été destiné à donner de la lumière. L'une et l'autre, la porte et ce trou, ont également souffert; ils ont été gâtés, comme on le voit assez bien, par des forces humaines et à dessein. Leurs grands carrés oblongs, occupant presque toute la largeur du roc, ont eu le même sort. Ils sont tellement maltraités qu'on n'y reconnaît plus aucune trace des ornements ou des inscriptions qui pourraient y avoir existé. De la porte de l'extérieur on passe dans une grande chambre, dont la partie supérieure est taillée en forme de voûte. Cette chambre est haute environ de vingt-cinq pieds sur quarante-cinq de longueur. Le roc y est moins poli, et, à ce qu'il paraît, travaillé avec moins de soin et de régularité que dans les chambres du Khorkhor. On remarque la même chose dans toutes les autres chambres et grottes dont nous avons encore à parler. Presque en face de l'entrée, une seconde porte (de cinq pieds de haut) nous conduit dans un petit appartement de dix pieds de large sur vingt de long, qui est nommé le *Nest Koïou*, ou le puits de bitume, à cause de son odeur de naphte, qui y est tellement forte, qu'on a de la peine à s'y tenir quelques instants sans changer d'air. Cette petite chambre était presque tout entière, et de haut en bas, occupée par une construction fort solide en briques cuites, incrustées de mortier. La forme de cette maçonnerie était à peu

près celle d'un pieu appuyant sa base sur le roc à gauche de l'entrée. Son extrémité la moins large est celle qui se trouvait à la base. On avait pratiqué, à force, d'y enfoncer plusieurs briques, un petit trou, assez large cependant pour qu'un homme couché sur le ventre pût s'y introduire. Autrefois le trou aboutissait à une espèce de niche voûtée, mais à peine reconnaissable après les efforts que l'on a faits pour y arriver à travers les briques. Cette niche était remplie d'un naphte noir et glutineux, qui sortait en abondance de plusieurs endroits d'entre les briques, et rempestait, comme je l'ai déjà dit, tout cet apparté. Le roc au-dessus du monument, était en plusieurs endroits noirci par la fumée des lampes.

Le pacha de Van, m'avait toujours supposé de profondes connaissances dans la science des talismans, il s'impatientait d'attendre le moment où je lui direrais la clef des trésors immenses que les habitants du pays croient cachés dans ce château. Dans les visites que lui-même avait faites, à plusieurs reprises, à la chambre du Neft Koïou, il ne lui avait pas échappé que le monument que l'on y voit n'a été probablement autre chose qu'un tombeau. Il ne me fallait donc que deux mots sur les richesses des anciens rois du pays, sur leurs enterrements et sur leurs tombeaux, pour lui faire tout de suite concevoir l'espoir de devenir, à bien peu de frais, leur héritier. L'ouverture faite dans la partie supérieure du monument, et la petite niche où elle

aboutissait, et qui, en vérité, aurait pu être destinée à recevoir un cercueil, étaient loin de fournir une preuve suffisante que l'on eût retiré de cet endroit tout ce qu'il pouvait renfermer de précieux. Au contraire, la maçonnerie tout à fait intacte jusqu'à l'ouverture, et de résonnant de la chambre, nous firent supposer quelque cavité secrète échappée à l'attention de ceux qui avaient enrichi ce tombeau.

Les ouvriers que le pacha avait employés pour faire des fouilles n'arrivèrent qu'avec beaucoup de peine et de lenteur; presque tous leurs outils s'étant brisés contre la dureté des briques, on imagina, pour aller plus vite, d'y faire des mines; mais l'explosion et la détonation qui s'en firent entendre dans la ville, donnèrent lieu à toutes sortes de bruits sur cette opération mystérieuse, et c'est ce qui déterminâ le pacha à faire suspendre cette manière de travailler. Les ouvriers reprirent leurs outils de fer, et à l'époque de mon départ, après y avoir travaillé près d'un mois entier, ils n'avaient pas encore réussi à déblayer les briques jusqu'au fond de la chambre. Quel que soit le résultat de cette opération, je doute fort que jamais personne en soit instruit. Tout près du Neft Koïou, et dans la grande masse

Le ciment de ces briques les lie si bien les unes avec les autres que, malgré toute la peine possible, on n'en peut détacher une seule sans la casser. Chaque brique est carrée de huit pouces de long sur deux pouces d'épaisseur. Elles ne portent nulle part de marques particulières, ni des inscriptions; j'en ai rapporté une pour qu'on puisse la comparer avec celles de Babylone.

du rocher qui s'élève à sa gauche, et qui porte en bas l'inscription trilingue de Xerxès, et en haut la poudrière, il y a un trou de forme irrégulière d'environ trois pieds de haut et d'autant de large. Cette ouverture sert d'entrée à une suite de cinq chambres, distribuées de manière que la plus grande (de trente pieds de long sur vingt de large) se trouve la première, ayant à ses côtés deux petites chambres, l'une à gauche et l'autre à droite, avec leurs portes respectives, tandis que deux autres chambres, également petites, se trouvent sur le même plan, derrière la première, et l'une derrière l'autre. Leurs portes sont en face de l'ouverture qui sert d'entrée à la grande chambre.

Les murs de ces chambres sont négligemment travaillés, sans aucune sorte d'ornements, sans niches et même sans poli; elles sont toutes parfaitement vides; seulement j'ai trouvé dans la chambre à gauche beaucoup de poussière accumulée et d'ossements humains. J'ai examiné ces os avec attention, et, comme ils ne présentaient rien d'extraordinaire ni dans leur forme, ni sous le rapport de leur conservation, je les ai remis à leur place. Je me rappelais l'inscription sépulcrale de Cyrus, et je n'enviais plus leur modeste repos, à des os qui peut-être sont les seuls restes de la race royale de Sémiramis ou d'une des antiques dynasties qui, après elle, ont possédé cet admirable rocher.

Nous allons quitter le château intérieur, qui ne contient pas d'autres monuments antiques, pour

nous occuper d'une grotte taillée dans le rocher, et non moins remarquable que celle dont nous venons de parler. Elle se trouve à quelques centaines de pas à droite du Neft Koïou, sur le sommet du rocher, mais hors des murs et des fortifications qui forment l'enceinte de l'itch Kalah.

Pour y parvenir, on grimpe à l'extrémité orientale du rocher, près de la porte de Tébris, dans un endroit où il est moins rapide; puis, arrivé en haut, on suit, dans la direction du sud-ouest, le long mur qui, de ce côté-ci, défend l'entrée du château. Sur ce passage on rencontre çà et là des traces d'anciens escaliers ou de bancs taillés dans le roc, tels que nous en avons remarqués aussi sur le chemin du Khorkhor et sur celui de l'itch Kalah; mais ici ces restes sont trop rares, trop isolés pour donner la moindre idée du rapport dans lequel, autrefois, ils ont dû se trouver avec l'ensemble du château; toutefois ils montrent, même dans leur état actuel, que sur ce rocher tout était exécuté dans un style grand et noble. Après avoir longé, pendant quelques centaines de pas, le mur qui nous sépare de l'intérieur, nous arrivons devant un grand escalier se composant de vingt-cinq marches assez bien conservées, et ayant chacune dix pieds de large; on l'a pratiqué dans le rocher, de manière que le morceau du roc qui renferme les appartements dont nous allons parler sert d'appui à sa droite, tandis qu'un autre gros morceau de roc, qui descend rapidement et se joint en bas aux masses du château, forme, en quelque sorte, sa

rampé à gauche, et empêche que l'on ne tombe dans l'abîme, qu'on a ici à ses pieds. De l'escalier nous descendons sur un plateau de soixante-quatre pieds de long sur dix-huit pieds de large, taillé dans le roc, devant la grande porte d'entrée. A gauche et à droite de cette porte on voit encore des morceaux (l'un long de trente-quatre, l'autre de dix-sept pieds) d'un banc qui paraît avoir entouré tout cet emplacement, et dont on reconnaît quelques faibles restes dans les autres endroits de son enceinte. Seulement la marge de ce plateau, qui est du côté de la ville, n'en conserve plus de trace, et est sans la moindre défense immédiatement sur l'abîme.

Nous n'oublierons pas de remarquer qu'aussi de cet endroit on jouit d'une vue superbe sur toute la plaine où est située la ville, sur les rochers du Warrak-Dagh et sur les collines et les montagnes qui, du côté de l'est, s'étendent vers la Perse.

Laissant derrière nous cette vue, nous montons, par six marches larges, chacune de trois pieds et demi, à la porte d'entrée, ayant quatre pieds et demi de large sur neuf pieds de haut, qui est exécutée avec le plus grand art dans un rocher de soixante pieds de large, taillé à pic et s'élevant, du plateau dont nous venons de parler, à une hauteur d'environ quarante pieds. Il n'est pas invraisemblable que tout ce grand morceau de roc était autrefois couvert, de ce côté-ci, d'ornements et d'inscriptions. Du moins on voit encore qu'il était partout travaillé

et même avec beaucoup de soin. Malheureusement des mains barbares n'ont que trop bien réussi dans leurs efforts pour effacer ici jusqu'à la trace de l'art antique. Le premier objet qui nous frappe dans l'intérieur du roc est un grand appartement carré (A), de vingt-cinq pieds de long sur vingt et un de large, et vingt-cinq environ de haut. Il est complètement vide, sans niches et sans aucun ornement; mais le poli du plancher, les encadrements de ses portes, tout y est vraiment d'un travail admirable.

Trois portes, chacune de sept pieds de haut sur trois pieds et demi de large, l'une en face en entrant, la seconde à gauche et la troisième à droite, conduisent, de ce grand appartement, à autant de petites chambres.

La chambre I se trouve derrière l'appartement A. Elle a douze pieds en carré, et, comme les deux autres (II et III), quinze pieds de hauteur. Elle est séparée de l'appartement A par un mur de deux pieds et demi d'épaisseur. En entrant, on voit devant le mur, à gauche, occupant toute sa longueur, une espèce de banc de trois pieds et demi de haut sur cinq et demi de large, devant lequel on a pratiqué trois marches, comme tout le reste, taillées dans le roc.

La chambre II, ou celle qui est à gauche de l'appartement A, est longue de vingt-trois pieds sur neuf pieds de large. Un banc semblable à celui du numéro I, haut de trois pieds et demi, mais sans

marches, occupé tout le long du mur à droite en entrant. En face de ce mur, la chambre se prolonge presque en forme d'alcôve. A droite de l'appartement A, et en face de la chambre II, il y a une troisième petite chambre (III) de seize pieds de long sur huit de large; le mur qui la sépare d'A a trois pieds d'épaisseur.

Dans toutes ces chambres, il n'y a aucun ornement, et, à en juger d'après leur poli, il n'y en a jamais eu. Si je pouvais avancer une opinion sur leur destination, je les croirais faites pour servir de tombeaux. Les bancs qui se trouvent dans les numéros I et II me paraîtraient avoir été destinés à recevoir des cercueils. Toutes ces chambres restent aujourd'hui tout à fait vides, et, n'étant fréquentées de personne, servent de retraite à une quantité prodigieuse de chauves-souris et de hibous. A leur aspect, on aurait de la peine à ne pas se rappeler le fameux vers de l'auteur du Schah-Naméh :

L'araignée a soin des rideaux dans le château des Césars,
Le hibou pousse ses plaintes dans le palais d'Afrasiab.

Pas très-loin, à droite du roc qui renferme ces chambres, l'on voit, entre les fentes de la colline, une petite ouverture d'un accès assez difficile. La partie du rocher où elle se trouve étant très-escarpée, on ne peut y approcher qu'en profitant d'une grande fente pour descendre du haut du sommet. On voit facilement que jamais il n'y a eu ici de

chemin tracé. Le trou même qui se trouve à peu près au milieu du rocher, à distance égale de son sommet et de sa base, est carré de trois pieds de haut sur deux de large et sur cinq de profondeur. On a pratiqué au-dessus une espèce de niche voûtée, à peu près dans le genre de celles que l'on remarque sur l'Akkirpi, près de la caverne du *Zemzem-Dagh*. M'étant introduit par cette ouverture, je me suis trouvé dans une chambre carrée de vingt-trois pieds de long sur quatorze pieds de large et sur environ douze pieds de haut. Le long de ses murs s'étendent des bancs dans le genre de ceux des chambres I et II que nous venons de décrire; ils sont hauts de trois pieds et larges de deux pieds et demi. Sur chacun de ces bancs il y a un double rang de trous ronds, assez grands et assez profonds pour contenir un boulet de douze. Cette grotte se trouve, comme les autres, entièrement vidée.

Côté nord du château. Table hors la porte de Tébris.

Khazânè-Kapoussi.

Quittant le côté sud du rocher qui, à partir de la dernière grotte que nous venons d'indiquer, jusqu'à son extrémité orientale, ou jusqu'à la porte de Tébris, ne nous présente plus aucun reste d'antiquité, nous nous occuperons du côté opposé, ou de celui nord et nord-ouest, et nord du château. Nous ferons le tour, en nous dirigeant par la porte de Tébris à celle de l'échelle.

Immédiatement à côté, et en dehors de la porte de

Tébris, on reconnaît encore les traces d'une table carrée taillée dans le roc, à environ dix pieds de hauteur au-dessus du niveau de la plaine; elle est tellement détruite, que je n'ai pu même distinguer si autrefois elle contenait une inscription. Tout près de cette table, on m'a assuré qu'il y en avait eu une autre portant une inscription en caractères cunéiformes. Une maison construite sur cette partie du rocher l'a fait tout à fait disparaître.

La grotte nommée Khazânè-Kâpoussi. (Inscr. XII.)

A peu de distance de la porte de Tébris, sur le chemin qui conduit de cette porte au lac, on voit deux grottes dans le rocher, au-dessous et en dehors des fortifications qui les défendent de ce côté. Elles se trouvent l'une à vingt pas de distance de l'autre, sont taillées dans le roc avec beaucoup de soin, et ont chacune sept pieds de largeur sur huit et demi de longueur, et environ autant de hauteur. La partie supérieure en est travaillée en forme de voûte; les murs sont unis et polis, et n'ont, dans celle de gauche, rien de sculpté. Celle de la droite porte sur le mur, à gauche en entrant, une inscription de vingt-neuf lignes (n° XII). Elle se trouvait à moitié sous la terre, qui, à ce qu'il paraît, avait encombré cet endroit depuis bien longtemps. Les caractères en sont grands, d'un beau dessin et d'une parfaite exécution, très-lisibles, et pour la plupart bien conservés. Il n'y a que deux endroits où

elle a souffert. En bas, une fente dans la masse du roc paraît, en s'élargissant, avoir emporté plusieurs caractères; mais la lacune que cette circonstance aura causée est moins considérable qu'elle ne paraît au premier abord. Il est facile de voir que la fente est ancienne, et qu'elle avait déjà forcé celui qui plaçait l'inscription de laisser un blanc près d'elle pour ne pas gâter encore davantage un endroit qui ne lui offrait guère la possibilité d'y mettre des caractères. Une observation que j'ai eu occasion de faire plusieurs fois sur ces inscriptions, c'est que la nature cassante de la pierre a bien souvent guidé l'artiste dans l'arrangement des caractères, et qu'il les a quelquefois éloignés ou rapprochés les uns des autres, ou rendus plus minces et plus petits, seulement parce que des fentes ou des cassures l'y ont forcé.

La seconde lacune que l'on remarque sur cette inscription a été causée par une croix très-grossièrement gravée; par laquelle les Arméniens chrétiens en ont gâté plusieurs lignes. On voit encore sous la dernière ligne de l'inscription quelques caractères arméniens qui sont également mal exécutés.

Encore aujourd'hui cette grotte jouit d'une égale vénération chez les chrétiens et chez les musulmans.

Les premiers, comme nous venons de le remarquer, ont donné la sanction de l'Église à cet endroit, probablement déjà sacré chez les Assyriens, et que les musulmans, à leur tour, regardent comme un lieu de pèlerinage (*Ziaret*). Ce sont surtout les femmes musulmanes qui le fréquentent, et qui,

plusieurs fois, ont voulu me contester le droit d'arracher, des caractères, les petits morceaux de hailons qu'elles ont l'usage d'y mettre comme autant de dons votifs, mais dont il me fallait débarrasser le mur pour pouvoir copier l'inscription.

La tradition du pays place dans cette grotte de très-grands trésors; d'après elle, il y a sous terre, bien au-dessous de cette *porte du trésor*, (Khazânè-Kapoussi), une grande grille en fer, pour défendre l'entrée d'un vaste appartement tout rempli d'or et de diamants. Deux hommes aux épées de flamme la gardent si bien, qu'aucun mortel ne saurait y pénétrer. Chaque nuit un grand serpent vient se coucher devant l'inscription; il se retire à l'aube du jour dans un trou du rocher, à droite de la grotte. Plusieurs fois des habitants de la ville ont voulu confondre mon incrédulité, en me faisant voir les traces laissées par le serpent; mais ces traces m'ont paru fort douteuses: quoique je me sois trouvé dans cet endroit quelquefois plus de deux heures avant le lever du soleil, je n'y ai jamais rien vu de ce serpent.

Les trois tables: (Inscr. XII-XV.)

En suivant les contours du rocher dans la direction du Khazânè-Kapoussi, nous remarquons, à quelques centaines de pas à droite de cette grotte, une partie du rocher, travaillée dès les temps antiques. C'est un morceau de roc taillé à pic, de cinquante-six pas de largeur sur environ cinquante pieds de

hauteur, dans lequel on a sculpté trois tables carrées, répétant toutes les trois une seule et même inscription en caractères cunéiformes. Ces tables sont distribuées de sorte que deux se trouvent en haut, à une distance d'environ douze pas l'une de l'autre. La première (A) est un peu plus élevée que l'autre (B), qui est à vingt pieds au-dessus de la plaine, tandis que la troisième (C) se trouve tout à fait au bas du roc, à dix pas à droite au-dessous de la table A, et à quatre pas environ à gauche et au-dessous de B.

Chacune de ces trois tables est entourée d'un encadrement d'un pied de profondeur sur environ autant de largeur. La première a, en outre, cinq pieds de haut sur cinq pieds trois pouces de large. L'inscription qu'elle porte se compose de dix-neuf lignes, hautes chacune de deux pouces deux lignes. Sous la dernière ligne il y a un blanc de quatorze pouces, et il est facile de s'apercevoir qu'il n'y a eu jamais rien de sculpté.

La table B, qui se trouve un peu moins élevée, et à douze pas environ distante de la première, est exécutée exactement dans les dimensions de la première, et répète, à quelques légères différences près, la même inscription. La troisième table C est de quelques pouces plus grande que les deux autres. Moins heureuse que celles-ci, puisqu'elle se trouve tout à fait en bas du rocher, elle n'a pu échapper, comme les deux autres, à la destruction. L'inscription en est presque entièrement ruinée; mais les caractères qui en restent au commencement et à la fin

de plusieurs lignes suffisent pour faire voir qu'elles ne portaient que le texte des tables A et B. Les caractères dont se composent ces inscriptions sont absolument dans le genre de ceux que nous présentent les autres monuments du château; mais ils sont exécutés ici dans de plus grandes proportions, et environ d'un pouce plus grands que ceux du Khorkhor. On a de la peine à concevoir comment on a pu les graver dans cette partie du rocher, qui, outre sa dureté extrême, est tellement cassant, qu'il paraît presque impossible d'y sculpter la moindre chose.

La grande caverne côté nord du château. (Inscr. XVI.)

Le dernier monument du château dont nous ayons à dire quelques mots ici est une grande caverne taillée dans le rocher sur la partie supérieure de la colline, à une centaine de pas à droite des trois tables. Cette caverne, dont l'entrée, cachée derrière les rochers, est tout à fait inaccessible d'en bas, est un carré oblong de soixante-dix pieds de long sur quinze environ de large et à peu près huit pieds de haut; je dis à peu près, parce qu'elle est partout tellement encombrée de pierres et de terre, que je ne saurais indiquer la hauteur exacte. Les murs et le plafond, quoique assez bien unis, sont sans la moindre sculpture; mais à droite de l'entrée on a gravé, sur une éminence du roc, l'inscription n° XVI, qui se compose de dix-sept lignes, et occupe un espace de quarante-sept pouces de long sur vingt-

neuf de haut. A en juger d'après le fort résonnement de cette caverne, il doit y avoir des souterrains cachés quelque part sous la masse des pierres dont elle est encombrée. Le pacha avait l'intention d'y faire faire des fouilles, mais il attendait, pour les commencer, qu'on eût achevé le travail dans le Neft Koïou, qui n'était pas encore déblayé à l'époque de mon départ.

A partir de cette dernière grotte jusqu'à l'Iskele Kapoussi, je n'ai trouvé, sur ce rocher, aucun monument ancien, à l'exception de quelques niches carrées, semblables aux trois tables, et taillées en deux ou trois endroits dans le roc, sans porter la moindre trace d'une inscription. Nous avons déjà remarqué que, de ce côté-ci, le rocher, peu rapide, est en talus, et que, par cette raison, on a tâché de le défendre par plusieurs rangs de murs, avec des fortifications turques. Dans ces constructions, j'ai distingué quelques grandes pierres anciennes appartenant la plupart à l'Arménie chrétienne, comme l'attestent les grandes croix et les ornements dont on les a chargées, et qui sont toutes du style de celles que l'on voit sur les anciens tombeaux et les églises arméniennes. Quelques autres pierres, que j'ai remarquées dans les fondements, pourraient peut-être remonter à une époque plus reculée; ce sont d'énormes blocs de basalte et d'une espèce de marbre, creusés et travaillés en forme de tuyaux. J'en ai vu plusieurs dans les fondements d'une des tours rondes du château, que les Turcs ont construites

entre la caverne du nord et la porte de l'échelle. Ces pierres pourraient bien appartenir à quelque ouvrage colossal de haute antiquité; mais elles n'offrent nulle part les restes de caractères ou d'autres sculptures.

Si les auteurs arméniens, tant anciens que modernes, nous parlent de statues, de bas-reliefs et d'autres ouvrages de sculpture du temps de Sémiramis, qui devaient se trouver dans le château de Van et dans ses environs, je crois pouvoir affirmer qu'aujourd'hui il n'existe plus rien, ni sur le rocher du château; ni dans la ville, ni même dans ses environs. J'aurais attaché beaucoup de prix à la découverte de quelque monument de ce genre; mais toutes mes recherches, à cet égard, ont été infructueuses.

Personne à Van, ni chez les musulmans, ni chez les Arméniens, n'a entendu parler de statues ou de figures sculptées. Le seul objet que j'ai pu découvrir était le tronc d'une petite figure humaine, très-mal exécuté en relief, sur une pierre qui se trouve dans un des murs du fossé de la ville, près de l'Orta-Kapoussi. Je ne compte pas non plus deux pierres murées, au-dessus de la porte tout à fait moderne de l'échelle; pierres qui présentent le combat d'un lion avec un taureau. Sur une d'elles le taureau est renversé, sur l'autre le lion se tient avec beaucoup de gravité debout. Ces sculptures sont tellement grossières et détestables, sous le rapport du dessin et de l'exécution, qu'on ne me persuadera jamais qu'elles appartiennent à des temps qui ont vu exécuter les inscriptions du Khorkhor, dont

chaque caractère, sous le rapport de l'art, est un vrai chef-d'œuvre.


Malgré toute l'analogie du sujet avec des représentations symboliques fort connues, il faudra probablement attribuer ces pierres à une époque musulmane, dont l'art grossier se plaisait quelquefois à imiter les ouvrages grecs et anciens persans : témoin tant de médailles de plusieurs dynasties Seldjoukides, et les pierres des murs de Diarbekir-Baiburt. Ce manque total de monuments antiques saurait-il paraître étonnant dans un pays aussi barbare et en même temps aussi rigoureusement sunnite que l'est le Kurdistan? Si la religion chrétienne, et plus tard l'Islam, ont donné une égale sanction à bien des endroits qui, d'après la tradition unanime du pays, ont été déjà, dans les plus anciens temps, destinés au culte des divinités; si encore aujourd'hui vous voyez sur des rochers et dans des grottes, couverts d'inscriptions assyriennes, les femmes arméniennes et musulmanes confondre leurs prières adressées, par les unes à Sourb-Kirkor et à l'Astyatzatsin, et par les autres à celui qui est seul et n'a point de compagnon; enfin, si tous les habitants du pays respectent ces endroits, dont ils prennent les inscriptions pour des talismans gardiens et protecteurs de leurs contrées, vous ne devez jamais attendre, de la barbarie et de l'ignorance stupide de la population actuelle du Kurdistan, les moindres égards pour une production quelconque de sculpture. Car, à coup sûr, chaque figure humaine d'un bas-relief ne serait

pour les uns que le portrait du diable et de l'antéchrist, tandis que les autres s'empresseraient de les détruire en honneur des préceptes du Coran et des traditions du prophète.

Inscriptions prises dans les églises de Sourb-Bogos et de Sourb-Pétros à Van. (XXXIII-XXXVII.)

Les deux églises arméniennes de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Van, sont regardées comme remontant à une très-haute antiquité, et comme les plus anciennes des huit églises de la ville. La profonde ignorance des prêtres arméniens de ce pays; parmi lesquels il y en a beaucoup qui ne savent ni lire ni écrire, ne m'a pas permis d'apprendre, même approximativement, l'époque de leur construction, et c'est le même cas pour presque toutes celles du Curdistan. Celles-ci ne se font remarquer, dans leur extérieur, par aucun ornement, les chrétiens du pays ayant soin d'éviter ou de cacher tout ce qui pourrait blesser le fanatisme des Curdes ou exciter leur cupidité. Comme la plupart des églises arméniennes, elles sont construites en forme de croix, et ne nous intéressent ici qu'à cause de deux pierres cunéiformes que l'on y a transportées.

Dans une espèce de souterrain de l'église de Saint-Paul, à droite en entrant, il y a dans le mur une pierre grisâtre, longue de quatre pieds deux pouces, sur un pied quatre pouces de haut, qui porte une inscription de dix lignes, parfaitement bien conservée, à l'exception de la fin de la troisième ligne, où

il y manque déjà trois caractères. Les lettres sont bien formées, les clous verticaux sont hauts de dix lignes, les , longs de dix-huit lignes, et les autres caractères en proportion; les lignes sont distantes l'une de l'autre de dix-huit lignes (n° XXXIX). Cette inscription date, d'après le dire d'un des prêtres de cette église, de Schamiram, qui, ajouta-t-il, fut une grande princesse russe de l'antiquité.

La pierre d'où j'ai pris l'inscription n° XXXVIII, forme la partie supérieure d'une petite porte dans l'intérieur de l'église de Saint-Pierre. Elle a trente-cinq pouces de long sur quinze de large. Ses caractères sont assez petits; et même plus petits que tous ceux que j'ai vus. J'ai remarqué, dans ma copie, l'endroit gâté où, dans le commencement de la neuvième et de la onzième ligne, se trouve une entaille faite dans la pierre pour pouvoir mieux la placer. Cette inscription se compose de trente et une lignes.

Le n° XXXVII présente l'inscription d'une pierre qui se trouve au-dessus d'une porte du bazar de Van, longue de trois pieds sur huit pouces de large. En arrangeant cette pierre pour la place qu'elle occupe actuellement, on a tout à fait gâté l'inscription; au reste très-petite et assez mal conservée; il n'en reste que le fragment de vingt et une lignes; comme on le voit dans le n° précité.

ENVIRONS DE VAN

Méher-Kapoussi. (Inscr. XVII.)

A une petite demi-lieue à l'est du château de Van s'étend, presque en forme de demi-cercle, une longue colline sèche et stérile, se composant de la même masse de roc, dur et calcaire, qui forme le château de Van. D'après une des traditions du pays que le pacha m'a souvent citées, ces rochers, en grande partie très-escarpés et d'un accès fort difficile, auraient autrefois formé une seule masse avec le château, dont une violente révolution volcanique les aurait séparés. On appelle cette série de collines le *Zemzem-Dagh*. La partie occidentale, ou celle qui regarde la ville, porte, chez les habitants de ces contrées, le nom d'Akkirpi (le Hérisson blanc), nom qui serait très-mal choisi, s'il s'agissait d'indiquer, par lui, la forme ou la couleur de la colline, mais qui peut être renferme des éléments de quelques mots anciens changés et estropiés à la turque, comme cela est arrivé si souvent en Asie.

Près du haut de cet Akkirpi, on a taillé, dans le roc, une grande table carrée de quatorze pieds sept pouces de haut sur six pieds de large, couverte de haut en bas de caractères assyriens. Le double en-

cadrement de cette table, les deux marches qui s'élèvent devant elle l'une sur l'autre, et enfin toute sa forme qui, vue de loin, lui donne assez l'aspect d'une porte, ont donné dans ce pays, où l'on croit tout sans rien examiner, naissance à l'absurde idée que cette table n'est qu'une entrée, qu'une porte de la montagne; et l'imagination des Curdes, aussi vive qu'elle est active, n'a pas manqué d'ajouter à cette première supposition un amas de fables dont on pardonnerait volontiers la sottise, si elles renfermaient du moins quelque chose qui pût rappeler une tradition. Cette porte, disent les habitants du pays, cache l'entrée d'une grande ville souterraine, habitée par des Dîvs. Il n'y a que deux moyens pour l'ouvrir; ou il faut savoir lire le talisman que l'on y a inscrit, ou bien attendre, ajoutent les chrétiens du pays, le septième jour après Pâques, ou la fête de saint Jean; car la porte mystérieuse ne s'ouvre d'elle-même qu'une fois par an, le jour de Saint-Jean. Dans l'intérieur de la montagne on entend de temps en temps chanter un coq ensorcelé; vous appelle-t-il le jour où s'ouvre la porte, c'est un bon signe, vous pouvez essayer d'entrer; mais, quand il se tait, gardez-vous bien de vouloir pénétrer dans cet endroit, car alors vous vous y perdriez; il vous arriverait ce qui est arrivé à un habitant de Van, qui, il y a quelques années, assez hardi pour s'avancer jusque dans la demeure des démons, n'a jamais été revu, etc. etc. Quant aux cavernes que ces contes supposent être dans cette partie de la

colline, je puis assurer que les recherches les plus scrupuleuses m'ont convaincu qu'il n'y en a aucune. Mais je vais avoir occasion de parler de celles qui se trouvent à plusieurs centaines de pas à droite de l'Akkirpi, sur l'extrémité orientale de la colline; ce sont probablement ces dernières cavernes pour lesquelles on a voulu trouver une entrée de l'Akkirpi.

Le nom sous lequel on désigne à Van la grande table de l'Akkirpi, qui y est assez généralement connue, est celui de Meher ou Mihr-Kapoussi, mot qui semble nous rappeler de suite Mithra. Mais il faut remarquer que si l'on peut traduire ce nom par la porte de Mithra, ou du soleil, ce n'est plus dans la langue actuelle du pays que le mot persan *meher* conserve le sens de soleil. Ni les Curdes, ni les Turcs, ni les Arméniens ne sauraient vous dire que Meher-Kapoussi signifiait la porte du soleil. Meher ou Mihr n'est pour eux qu'un mot vide de sens, conservé seulement par une tradition d'autant plus respectable qu'elle n'a nullement pu être effacée par la tendance, cependant très-naturelle et commune à tous les peuples du monde, de substituer à un ancien nom, dont on ne connaît plus la signification, un autre ordinairement d'un son semblable, mais significatif dans la langue du pays. Car, si l'on entend quelquefois appeler cette table *Demir-Kapoussi* (porte de fer), cela est extrêmement rare, tout le monde ne la connaissant que sous la dénomination de *Meher-Kapoussi*.

L'inscription de la table de l'Akkirpi est la plus

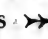




grande de toutes celles que j'ai trouvées. Elle se compose, comme on le voit n° XVII, de quatre-vingt-quinze lignes. Son texte, à ce qu'il me semble, forme plusieurs inscriptions différentes; du moins cette supposition donnera, si je ne me trompe, l'explication la plus simple des lignes que l'on y a laissées en blanc, et par lesquelles toute la table est divisée en quatre sections, savoir :

La première, de vingt-cinq lignes (1-25), au bout desquelles on voit deux lignes en blanc;

La seconde, de six lignes (26-31), après lesquelles il n'y a qu'une seule ligne en blanc;

La troisième, de cinquante-deux lignes (32-84), qui, de même, se trouve séparée par une seule ligne en blanc de la quatrième section, qui se compose de dix lignes.

Quoiqu'on ne puisse arriver à cette inscription qu'avec beaucoup de difficultés (il faut grimper dans des fentes de rochers fort rudes où il n'y a eu jamais de chemin tracé), toute sa partie inférieure a beaucoup souffert de la barbarie de ceux qui y ont monté. En plusieurs endroits, dans le bas, il n'en reste, comme on le voit dans ma copie, que bien peu de fragments. J'ai mis pourtant toute l'exactitude possible pour rendre et copier les inscriptions telles qu'elles sont sculptées, et ce n'est que la première section qui en est tout à fait conservée, parce qu'elle se trouve, par sa grande élévation, mise à l'abri de tout outrage. Ici il est très-visible que plusieurs des fentes et des cassures que l'on y remarque aujour-

d'hui y existaient déjà lorsqu'on y traçait les caractères. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer le commencement des lignes quarante et quarante et une avec celui des lignes quarante-huit et quarante-neuf, etc. etc. Les caractères de cette inscription sont assez grands (chacun d'eux a environ deux pouces de hauteur) et bien exécutés; son écriture se distingue de celle du Khorkhor par les , les  et les , qui, avec une légère différence, sur la table de Meher-Kapoussi, ont la forme suivante: , ; cette forme se retrouve constamment dans les inscriptions XXIII, XXIV, XXVII, XXX; circonstance qui pourrait peut-être indiquer deux différentes époques de cette écriture. Déjà, en examinant et en copiant les inscriptions du Khorkhor, je m'étais aperçu, en quelques endroits, d'un enduit d'une couleur jaunâtre, formant une espèce de peau fine et ridée, comme on en voit d'ordinaire sur les objets peints à l'huile et exposés à l'air et au soleil. Ces endroits me semblaient alors être trop rares en comparaison de ceux où il ne se trouvait aucune trace d'un tel enduit, et la supposition qu'une couleur exposée à l'air se soit conservée pendant des milliers d'années, me paraissait trop hasardée pour que je ne voulusse pas attribuer plutôt cette circonstance à quelque hasard ou à quelque cause douteuse, que d'y voir un procédé technique de l'antiquité. Depuis que j'ai vu la table du Meher-Kapoussi, il ne me reste plus de doute qu'en effet ces inscriptions ont été enduites primitivement d'un vernis d'une

couleur jaunâtre, qui, quoiqu'il ait assez souffert de l'impression de l'air, ne saurait être méconnu sur cette inscription, surtout dans ses premières lignes, qui se trouvent assez abritées par le double encadrement de la table. Plus bas que cette grande table, et à sa droite, l'on voit, taillé dans le roc, un enfoncement semblable à celui dont nous avons parlé à l'occasion du Khorkhor, et de la petite grotte sépulchrable du côté sud du château.

Comme il ne s'agit ici que d'une description fidèle de tous les monuments anciens qui se trouvent sur les bords du lac de Van et de ses environs, je n'oserai hasarder aucune hypothèse, ni sur la destination de la table, ni sur cet enfoncement; la meilleure explication nous en sera donnée probablement le jour où l'on lira les inscriptions qui accompagnent ces monuments: je me borne à observer que ce Meher-Kapoussi est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage fort respecté, fréquenté également, comme le Khazane-Kapoussi, par les femmes musulmanes et arméniennes.

Environ à dix minutes à l'est de Meher-Kapoussi, sur le plus haut point du côté nord-est du Zemzem-Dagh, on se trouve, après avoir pénétré par une fente de ces hauts rochers, devant une grande masse de roc où l'on a pratiqué une large entrée, à peu près carrée et voutée, de six pieds de haut sur huit pieds de large, immédiatement au bout d'un long corridor avec un escalier de cinquante marches, en beaucoup d'endroits presque entièrement détruites,

qui conduit dans l'intérieur du rocher. Sur le côté gauche, et au-dessus de cette entrée, il y a une dizaine de degrés taillés dans le roc vif, les uns au-dessus des autres : en les voyant de loin, on les prendrait pour les marches d'un escalier aboutissant au sommet du rocher; mais, si l'on fait l'observation qu'ils n'ont que quelques pouces de large, qu'ils sont placés perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre, et que ceux d'en haut sont loin d'atteindre le sommet, on voit bien que leur destination primitive a dû être tout autre. Le corridor ou chemin souterrain par lequel on arrive à la caverne, est assez bien éclairé par deux trous ronds pratiqués dans le roc, à une certaine distance l'un de l'autre, qui donnent en même temps la vue pittoresque de la plaine au pied du Zemzem. Dans ce corridor, qui est assez large pour que deux personnes puissent s'y trouver l'une à côté de l'autre, on ne voit ni inscription, ni autre ouvrage de sculpture. L'ayant suivi jusqu'à son issue, on se retourne un peu à droite, pour entrer de suite dans une caverne carrée et irrégulière, tellement encombrée de pierres, qu'on ne peut la parcourir qu'en rampant sur les genoux. Le roc de cette grotte n'est nulle part ni poli, ni même uni; de tous côtés on y voit des pointes irrégulières, comme c'est ordinairement le cas dans les cavernes formées tout simplement par la nature. Du haut du plafond distille, en plusieurs endroits, une eau limpide qui, en se consolidant, forme partout des stalactites. A droite de cette grotte, qui a environ vingt-cinq pieds carrés,

on aperçoit un conduit étroit et bas; je ne pus y faire que cinq ou six pas, tant je le trouvai obstrué par une grande masse de pierres. Le Turc qui m'accompagna dans la visite du Zemzem m'assura que ce conduit communiquait avec une grande série, ou avec un véritable labyrinthe de grottes semblables à la première, mais d'une bien plus grande étendue, dans lesquelles plusieurs personnes, qui voulaient les parcourir, s'étaient perdues, jusqu'à ce qu'enfin un des derniers pachas fit défendre la visite de ces cavernes, et boucher le seul passage qui y aboutit.

Le grand peuple qui a possédé ce pays dans l'antiquité, et dont les rochers seuls nous attestent encore l'art et le génie, semble avoir été inspiré et guidé dans le choix des lieux propres à recevoir de ces monuments, par un goût exquis de la beauté des sites imposants et pittoresques. Cela est si vrai, qu'en partant de cette idée, je me suis rarement trompé, quand je me disais, dans mes excursions aux environs de Van : « Voilà un groupe de rochers « duquel on doit jouir d'une vue magnifique; c'est là « que doit se trouver quelque trace du temps de « Sémiramis. » C'est ainsi que le sommet de Zemzem-Dagh est l'endroit d'où l'on jouit du plus beau coup d'œil sur la ville et le lac; aussi porte-t-il encore, en assez d'endroits, les empreintes de l'art antique : tantôt ce sont quatre ou cinq degrés que l'on a pratiqués dans des endroits desquels il est impossible d'approcher, ni d'en haut ni d'en bas; tantôt on y trouve des places travaillées comme des bancs, et

visiblement faites pour y jouir de la vue ravissante de la contrée que l'on a sous ses pieds.

La tradition du pays place sur le sommet du Zemzem un ancien château dont je n'ai pu découvrir aucune trace. Cependant la grande quantité de fragments de tuiles et de poteries que l'on trouve accumulés sur la colline et dans les fentes de ses rochers rend assez vraisemblable qu'il y a eu autrefois quelque bâtiment.

Il y a outre cela, tout à fait au sommet des rochers, des endroits qu'il serait bien difficile de prendre pour autre chose que pour l'emplacement de quelque bâtiment. Il est très-rare de rencontrer chez les habitants de Van quelques-uns des objets d'antiquité, qu'ils découvrent assez souvent en parcourant les rochers de Zemzem et en labourant les champs au pied de cette montagne. L'appréhension des vexations de la part du fisc, à qui, d'après la justice turque, appartient tout objet de valeur trouvé sous la terre, et surtout la crainte d'être dénoncés au gouvernement comme possesseurs de trésors immenses au premier bruit de la moindre découverte; ces circonstances, jointes à l'ignorance complète de la valeur de cette sorte d'objets, contrarieront toujours dans ce pays les vœux de ceux qui voudraient recueillir de ces précieux restes de l'antiquité.

Des enfants turcs que j'ai rencontrés sur le Zemzem me racontèrent avoir ramassé, un jour, près de l'entrée de la caverne, une petite pierre noire, ronde, trouée et marquée « de ces talismans comme il y en a

« sur le Meher-Kapoussi. » C'était apparemment un cylindre, mais les enfants l'avaient perdu et ne purent plus le retrouver.

Villages et églises des environs de la ville de Van.

La ville de Van est entourée d'une quantité de villages, la plupart arméniens-chrétiens. Il répugne à la grande masse de la population curde de s'attacher à des demeures fixes. Rarement ils quittent les montagnes et les hauts plateaux de ce beau pays, couverts de leurs innombrables tentes, tandis qu'eux-mêmes descendent rarement dans les plaines cultivées, tant bien que mal, par les malheureux Arméniens, dont tous les villages, et par leur construction et par la condition de leurs habitants, offrent la triste image de la misère la plus profonde où la barbarie puisse réduire une nation entière. Si je considère que les Curdes, dans les guerres féroces qu'ils ne cessent jamais de se faire les uns aux autres, ne savent rien ménager, et que toutes leurs invasions sont marquées par la destruction, il ne saurait être étonnant que, dans presque aucun des villages curdes et arméniens que j'ai parcourus, je n'aie pas vu d'édifices d'une haute antiquité. Seulement les petites églises de ces villages conservent encore de bien précieux restes de l'antiquité assyrienne; je veux parler des pierres aux inscriptions cunéiformes, la plupart trouvées sous terre, ou empruntées, il y a des siècles, à quelque ancien édifice, et transportées dans

ces églises, qui s'en sont servies pour la construction des murs ou des autels. Dans de fréquentes excursions aux environs de Van, j'ai été à même de faire à ce sujet des recherches continuelles, et de relever toutes les inscriptions que j'ai rencontrées, et en voici quelques détails.

Artamit. (Inscr. XVIII, XIX.)

A deux lieues sud-ouest de Van il y a un village, moitié musulman, moitié arménien, nommé généralement dans le pays *Artamit*, ou quelquefois aussi, par une transposition de lettres qui rappelle un nom fort significatif dans l'ancienne mythologie orientale, *Atramit*.

La plaine fertile où est située la ville de Van s'élève insensiblement vers le sud et sud-ouest dans la direction d'Artamit, où elle est bornée par une série de plusieurs hauts mamelons d'un roc dur et nu, sur lesquels on a bâti quelques centaines de misérables huttes habitées par les Arméniens, tandis que les maisons, non moins misérables, des musulmans, occupent les bords fertiles, mais malsains, du lac, le long duquel leurs superbes vergers forment le plus agréable contraste avec la parfaite nudité des environs. Au milieu des habitations arméniennes on voit, sur le sommet du rocher, quelques bien faibles restes de murs d'un ancien édifice qui, suivant la tradition arménienne, était autrefois la résidence des rois du pays. Au pied de ce rocher (côté nord),

il sort une eau limpide et abondante. La fontaine principale est l'abreuvoir du village. D'après ce que l'on m'a assuré, cette eau, dont la source est cachée sous les rocs, a été autrefois conduite au village de très-loin et sous terre. Peut-être était-ce pour l'y contenir que l'on a taillé dans le roc ce long conduit, extrêmement étroit, que l'on découvre au-dessous de l'emplacement regardé comme celui d'une ancienne résidence royale, et dont l'entrée est aujourd'hui cachée dans une cabane arménienne. Il est tellement bas et étroit, qu'on ne peut y avancer, au travers de la poussière, qu'en se couchant sur le ventre. C'est un passage tout à fait sec aujourd'hui, qui, en quelques endroits, porte encore les empreintes du ciseau. De grosses masses de pierres qui se sont détachées du roc principal, en ont bouché toute issue, et m'ont empêché d'en suivre le cours jusqu'à l'endroit où il aboutit, c'est-à-dire jusqu'à une vingtaine de pas au-dessus de la fontaine, soit que ce passage ait eu autrefois une communication secrète avec les édifices du haut du rocher, ou qu'il se soit trouvé, comme nous l'avons supposé, en rapport avec la fontaine d'en bas; la tradition du pays n'a pas manqué de le regarder comme un des principaux dépôts de tant de trésors qui, suivant elle, sont cachés partout dans ces contrées. Près de la fontaine on m'a montré ce que l'on appelle le *Telsem* ou le *Talisman*, qui, mis en action par un esprit assez intelligent, rendrait de suite accessibles tous les trésors du rocher. Ce prétendu talisman n'est qu'une espèce de gouttière ou de

petit canal de la forme d'un O, creusé dans la partie supérieure d'un énorme bloc détaché, à ce qu'il paraît, de la masse du rocher. Si, parmi mille probabilités, je devais en choisir une, je dirais que, dans l'antiquité, ce bloc était une espèce d'autel, et que le canal que l'on y voit servait à l'écoulement du sang des victimes. J'ai vu une pierre tout à fait semblable dans un des vergers à droite à l'entrée du village. Les sommets des collines qui bordent le lac à l'ouest d'Artamit sont tellement couverts de larges couches de pierres calcaires, qu'en plusieurs endroits on les dirait enduites ou parées d'énormes rochers plats et lisses. A une demi-lieue ouest d'Artamit, et environ à une centaine de pas au-dessus du lac, on voit un charmant petit vallon arrosé par l'eau de quelques fontaines, et rempli d'une quantité de grands blocs détachés de la haute colline qui le sépare d'une seconde terrasse, un peu plus élevée, dont nous allons parler de suite. Sur un de ces blocs, j'ai trouvé une inscription (cunéiforme) de six lignes, dont les trois dernières sont, à quelques petites modifications d'orthographe près, la répétition des premières. Elle est d'une assez bonne conservation. La hauteur de cette inscription est de dix pouces; sa largeur est celle de la partie inférieure du bloc dans laquelle elle est taillée, et qui a quarante-cinq pouces de haut sur quarante-sept de large. A quelque distance de cette inscription, il y en avait une autre à peu près de la même dimension, mais tellement détruite aujourd'hui par l'air et l'humidité, qu'il est difficile

de reconnaître seulement quelque trait des caractères dont elle se composait. Elle se trouvait sur une grande pierre à gauche d'un ancien conduit d'eau formé de plusieurs couches de grosses pierres d'une forme irrégulière, dont plusieurs ont plus de cinq à six pieds carrés de haut. Ces masses sont sans joint et sans aucun ciment, posées les unes sur les autres, soutenues uniquement par leur propre poids. Le conduit qui se trouve entre ces masses est carré, assez large et assez haut pour qu'on puisse se tenir debout; cependant je n'y ai pu faire qu'une vingtaine de pas, en ayant, parce qu'un gros bloc, tombé de ce mur colossal, en obstrue tout à fait l'issue.

Immédiatement au-dessus de ce petit vallon, les rochers forment comme une seconde terrasse sur laquelle passe le chemin de Van à Vasten, à travers de grosses masses de pierres roulées du haut des collines que l'on y voit partout dispersées. C'est ici, au milieu de ces rocs, que coule vers le nord un petit ruisseau d'une eau fort limpide; son lit, à la vérité, est peu profond et peu large; il a deux pieds de profondeur sur trois ou quatre de large, mais il est assez régulièrement creusé: en quelques endroits sablonneux, en d'autres rempli de pierres; mais, autant que j'en ai suivi le cours, nulle part entouré de maçonnerie.

Ce petit ruisseau prend son origine à environ neuf lieues au sud de Van; on l'a conduit de là au-dessus des rochers jusqu'à *Artamit*, dont il traverse les jardins, et de là jusque tout près de la ville de

Van, où il se jette dans le lac. On l'appelle encore aujourd'hui l'eau ou le ruisseau de Sémiramis, *Schamiram-sou*.

L'inscription n° XIX est taillée sur un roc de onze pieds de large sur environ quatorze pieds de haut, qui se trouve immédiatement à côté de ce Schamiram-sou, sur le chemin d'Artamit à Vasten, ou sur la terrasse au-dessus du vallon dont nous venons de parler, à une demi-lieue au-dessus, sud-ouest d'Artamit. La pierre où elle se trouve est fort rude, poreuse comme de la pierre ponce et rougeâtre. Elle est connue dans le pays sous le nom de *Kiziltasch*, la pierre rouge. Les Curdes prétendent qu'elle ferme l'entrée d'un souterrain dont je n'ai pu trouver la moindre trace. Un petit trou de deux pieds de large et d'autant de profondeur, que l'on voit au bas de cette pierre, entre elle et le Schamiram-sou, a suffi à l'imagination des habitants de ces contrées pour y placer de grands trésors, et appeler ce prétendu souterrain le *trésor de Sémiramis*, *Mali Schamiram*: comme de raison, l'inscription du Kiziltasch passe pour le talisman ou la clef de toutes ces richesses. Elle se compose de quatorze lignes bien conservées; sa hauteur est de vingt-cinq pouces sur cinquante-deux de largeur. La distance des lignes est de vingt lignes. Au delà de ces rochers, vers le sud et vers l'est, je n'ai rencontré aucune trace d'antiquité. On m'avait beaucoup parlé à Van d'une grande pierre portant une inscription qui devait se trouver à Vartan (six lieues ouest de Van),

résidence du fameux chef des Curdes Mahmoudis. Mais, ni à Vartan même, ni dans ses montagnes escarpées et stériles, je n'ai rencontré la moindre trace d'anciens monuments.

Agthamar. (Inscr. XX, XXI.)

Le seul objet que j'ai trouvé dans mes excursions au sud et à l'ouest d'Artamit est une pierre grisâtre, ronde, d'un diamètre de deux pieds sur un pied de hauteur, qui est confondue parmi d'autres pierres, dans un coin de la cour de l'ancienne église arménienne, à l'île d'Agthamar. On prendrait ce petit bloc de basalte, au premier abord, pour le tronc de quelque ancienne colonne; mais la double inscription qui en occupe le haut et le bas montre clairement que cette pierre, quelle qu'ait été sa destination, a toujours formé un seul ensemble. L'une de ses inscriptions se compose de dix lignes (hautes chacune de deux pouces), dont plusieurs sont un peu gâtées, au commencement et à la fin, par des petites cassures. Sous la ligne dix, la pierre a tellement souffert de l'injure du temps, qu'il est impossible de distinguer s'il y en a eu encore une onzième. L'inscription qui se trouve du côté opposé est illisible à partir de la neuvième ligne, où la pierre est trop gâtée pour qu'on y puisse seulement dire s'il y manque plus d'une ligne. Au commencement de la première ligne il y a une petite lacune. Il est facile de voir qu'il faut y ajouter la lettre >>✱.

Les côtés de cette pierre sont lisses et bien polis, mais sans les moindres ornements et sans aucune inscription. Personne, dans l'île, n'a pu m'indiquer d'où on a retiré ce bloc, ou qui l'a fait porter dans la cour de l'église, où il se trouve de mémoire d'homme.

Inscriptions de l'église du Warrak-Dagh. (Inscr. XXVII, XXIX.)

La plus haute chaîne des montagnes qui bornent à l'est la plaine de Van est comprise sous le nom général de Warrak-Dagh. Elle ne se compose que de roches calcaires, fort escarpées et très-hautes, dont la cime est presque toujours couverte de neige.

C'est dans une petite église située à peu près au milieu de ce Warrak-Dagh, et nommée pour cela Warrak-Kilisa ou Yedi-Kilisa, que j'ai trouvé les inscriptions portées sous les n^{os} XXVII-XXIX.

L'inscription n^o XXVII est prise sur une pierre grise, de dix pouces de largeur sur environ trois pouces six lignes et demie de hauteur, qui, dans une petite chapelle à gauche de la nef de l'église, porte la pierre d'autel. Il y a, au-dessus et au-dessous des six lignes dont elle se compose, un espace laissé en blanc, ce qui prouve qu'il ne manque rien ni avant la première, ni après la dernière ligne. Une pierre semblable, de quatre pieds de haut sur un pied carré, qui sert d'autel dans une autre chapelle de la même église, à droite en entrant, porte l'inscription n^o XXVIII. Elle est gâtée en plusieurs endroits.

La troisième inscription (n° XXIX) de l'église du *Warrak-Dagh* est taillée dans une pierre de quatre pieds neuf pouces de long sur un pied de large, que l'on a employée dans la construction du mur de l'église, et qui se voit à droite de la porte principale.


Inscriptions des pierres de Sikké et de Schouschanz.

(Inscr. XXII, XXVI.)

Parmi les petits villages arméniens situés dans la plaine qui s'étend vers le nord-est entre le *Warrak-Dagh* et le *Zemzem*, il y en a trois dont les églises m'ont fourni des inscriptions.

Au-dessus de la porte de la petite église de Sikké (pauvre village arménien à une lieue et demie est de Van), on voit sur une pierre grisâtre, pratiquée dans le mur, longue de trois pieds quatre pouces sur un pied quatre pouces de large, ce fragment d'une inscription en caractères assyriens assez petits, et qui est d'une exécution inférieure à la plupart de celles des autres monuments. Cette inscription est gâtée, non-seulement parce qu'on a taillé la pierre pour s'en servir dans la construction de l'église, mais encore davantage par une croix d'un bien mauvais travail, que la dévotion arménienne y a placée.

En creusant, il y a environ quinze ans, les fondements d'un édifice appartenant à l'église de la Sainte-Vierge, située à dix minutes nord-est au-dessus du village de *Schouschanz*, on trouva une pierre grisâtre, ronde, d'un diamètre de vingt-trois pouces

sur dix-huit de haut, qui porte une inscription en caractères cunéiformes, non comme la pierre d'Agthamar, sur sa partie supérieure ou sur celle d'en bas¹, mais sur son tour, où il y a un triple rang de caractères. On voit par la première ligne, dont il ne reste que des fragments, que cette pierre est mutilée, et qu'il est même impossible de dire s'il n'y avait pas, au-dessus de ces trois lignes, d'autres lignes qu'on aura fait disparaître en taillant cette pierre, qui elle-même ressemble presque à un tronc de colonne. Il ne manque rien au-dessous de la troisième ligne. Les caractères y sont petits (la hauteur d'un clou est de neuf lignes, la longueur d'un  d'un pouce), séparés les uns des autres par d'assez larges intervalles, et d'un assez beau travail. Les lignes, hautes de dix lignes, ont entre elles un espace vide d'autant de large. Les n^{os} XXIV-XXVI sont trois fragments d'inscriptions copiées sur des pierres que j'ai trouvées dans la cour de la même église.

La première se trouve sur un morceau de pierre long d'un pied sur six pouces de haut, que l'on a inséré dans le mur, à côté de la porte. Les deux autres occupent deux côtés d'un fragment de pierre faisant partie du pavé de la cour, dont je l'ai fait retirer pour envoyer en Europe un échantillon de cette écriture.

¹ Sur la partie supérieure de ce roc on voit des caractères arméniens très-mal gravés.

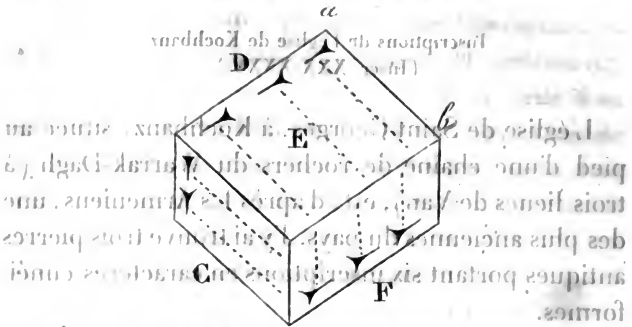
Inscriptions de l'église de Kochbanz.
(Inscr. XXX-XXXV.)

L'église de Saint-Georges, à Kochbanz, située au pied d'une chaîne de rochers du Warrak-Dagh (à trois lieues de Van), est, d'après les Arméniens, une des plus anciennes du pays. J'y ai trouvé trois pierres antiques portant six inscriptions en caractères cunéiformes.

La première de ces pierres (n° XXX) se trouve au-dessus de la porte d'une chapelle, à droite de la nef de l'église; elle est grisâtre, de la même masse que celles de Sikke, de Schouschanz et d'Agthamar. Elle a trois pieds de long sur un pied et demi de large. L'inscription qu'elle contient est parfaitement bien conservée; elle se compose de dix lignes, ou, pour mieux dire, de cinq lignes deux fois répétées.

Le n° XXXI n'est qu'un fragment de cinq lignes pris sur une pierre semblable (longue de trois pieds sur un pied et demi de large), que l'on a insérée au-dessus de la porte de la chapelle de Sourb-Carabel, à gauche en entrant dans l'église. Les caractères en sont grands et bien éloignés les uns des autres, mais gâtés au commencement et à la fin, près le mur.

La pierre portant les inscriptions n° XXXII-XXXV a deux pieds cinq pouces de carré sur un pied deux pouces de hauteur, et sert de pierre d'autel dans la même chapelle. La figure ci-jointe servira à représenter la distribution de ces inscriptions qu'on y a taillées, et la manière dont les caractères y sont placés.



Ce n'est que le côté *a b* et la base de la pierre qui n'ont aucune inscription. L'inscription n° XXXIV, qui occupe le haut de la table, a souffert par une entaille qu'on a faite à cette table pour l'arrêter sur une autre pierre qui lui sert de pied.

Le n° XXXII ne se compose que de sept lignes, tandis que les n°s XXXIII-XXXV en ont douze chacun.

Inscription de la pierre ronde à Kalatchik. (Inscr. XXXVI.)

Sur les rochers au nord de la ville je n'ai trouvé aucune trace d'un monument antique. Un roc bien escarpé, isolé et de forme pyramidale, tout près du village arménien de Kalatchik, qui porte aujourd'hui sur son sommet une petite église, est regardé dans le pays comme un endroit consacré, dans la plus haute antiquité, au culte des divinités. Il y avait là, dit la tradition, un temple et une idole fort célèbres, que le christianisme a fait disparaître jusqu'à la moindre trace. Tout près de ce rocher on m'a indiqué un endroit où l'on a trouvé, il y a quelques

années, sous la terre, une grande pierre que l'on a transportée dans l'église nouvellement construite du village, où l'on s'en sert de pierre d'autel.

C'est un grès rougeâtre, rond et travaillé comme une pierre à moulin. Il a un diamètre de deux pieds et demi sur six pouces de hauteur. Sa partie supérieure et celle d'en bas sont unies et sans inscriptions, mais sur le bord elle est entourée d'un double rang de caractères cunéiformes, gâtés en plusieurs endroits par des croix que l'on y a gravées il n'y a pas encore longtemps. Les deux lignes de cette inscription, comme celles de la pierre ronde de Schouschanz, sont séparées l'une de l'autre par un vide de dix-huit lignes.

L'Hantasch. (Inscr. XL, XLI.)

Nous quittons les environs de Van pour parler de deux inscriptions qui se trouvent à douze lieues au nord de cette ville, sur une chaîne de rochers éloignés d'une lieue et demie d'Ardish¹. Ces rochers, nommés, à cause de leur couleur sombre et noire, *Karatasch* (c'est-à-dire *la Pierre noire*), bornent au nord-est la plaine marécageuse où sont situés les villages arméniens-curdes de Karghin, de Siourman et de Yekmate, ainsi que la petite ville d'Ardish. On les connaît dans tout le Curdistan aussi sous le nom de l'Hantasch, ou de la pierre aux serpents, parce

¹ J'écris *Ardish*, suivant la prononciation générale du pays, quoique, chez les géographes musulmans et dans les pièces officielles turques, ce nom se prononce *Ardjiz*.

qu'il y a, selon ce que prétendent les habitants de ces contrées, dans toute saison de l'année, des serpents pernicious et ensorcelés en même temps. Quoique je n'aie pu découvrir nulle part, dans ces montagnes, quelque édifice antique, je crois cependant avoir trouvé des traces indubitables d'une grande quantité d'emplacements de maisons situés sur le plateau du Karatasch, dans un endroit bien plus sain et bien plus commode que ne l'est la plaine humide où l'on a construit Ardish, bourg tout à fait insignifiant, et non moins misérable que la plupart des petites villes et des villages du Curdistan.

Au pied des montagnes, sur le côté nord-est qu'elles présentent à la plaine, on voit, en trois endroits différents, trois tables carrées, taillées dans le roc à une profondeur de six pouces, et à huit pieds au-dessus du niveau du sol. Toutes ces tables sont à peu près de la même dimension, ayant chacune environ trente-huit pouces de large sur un pied et demi de haut. Il n'y en a que deux qui portent des inscriptions; la troisième ne conserve pas même un seul caractère de la sienne. Une de ces inscriptions, qui se composent toutes les deux de onze lignes chacune, est d'une assez bonne conservation; mais, sur l'autre, il y a une lacune considérable dans la quatrième jusqu'à la neuvième ligne. Les Curdes vous montrent, près de ces inscriptions, dans un trou des rochers, un grand nombre d'animaux qu'ils prennent pour des serpents, entre les fentes des pierres, et tellement entrelacés les uns avec les autres, qu'il

m'a paru presque impossible d'en retirer un seul. Ces animaux sont regardés chez les Curdes comme fixés à leur place par enchantement. Tous les efforts que j'ai faits pour m'en procurer un n'ont servi qu'à me convaincre que ce ne sont point des serpents, mais une fort grande espèce de lézards aux écailles très-dures et très-fortes. Cependant il y a, en d'autres endroits de ces rochers, de vrais serpents en grande quantité; ils sont seulement regardés par les Curdes avec moins de surprise, parce qu'ils ne gardent pas toujours, comme les lézards du rocher, la même place sans bouger.

Inscription de Yazlutasch. (Inscr. XLII.)

Cette inscription, une des plus belles de toutes celles que j'ai vues dans le Curdistan, est taillée dans un grand bloc de pierre du côté méridional d'une montagne pleine de rochers, à deux lieues nord-ouest de Daher, et à quelques minutes d'un petit village curde, qui lui doit le nom de *Yazlutasch* (c'est-à-dire *la Pierre écrite*). Elle jouit dans le pays d'autant de célébrité que la montagne où elle se trouve y est mal famée à cause des brigandages et de la férocité des Curdes qui ont l'habitude de la fréquenter. La table dans laquelle on l'a sculptée est taillée dans le roc, à un pied de profondeur sur environ sept pieds de carré. Les trente-neuf lignes dont elle se compose sont (à un tout petit endroit près, où elle est gâtée) d'une conservation et d'une beauté qui ne laissent rien à désirer.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Notice sur le second volume de l'Histoire des Sultans mam-louks de l'Égypte, écrite en arabe par Taki-eddin Makrizi, traduite en français, et accompagnée de notes philologiques, historiques et géographiques, par M. QUATREMÈRE, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Nous avons déjà rendu compte, dans le Journal asiatique¹, du premier volume de l'Histoire des Sultans mam-louks de Makrizi, publié par M. Quatremère, et nous avons fait ressortir, autant qu'il était en nous, l'importance de ce beau travail; le second volume², qui vient de paraître, offre les mêmes richesses et le même intérêt :

..... Uno avulso non deficit alter
Aureus...

Et les personnes qui le parcourront seront frappées des précieux résultats que l'auteur a su recueillir avec cette sagacité rare dont tous ses écrits portent le cachet. M. Quatremère, en poursuivant la tâche qu'il s'est imposée, reste fidèle au précepte d'Horace :

¹ *Nouveau Journal asiatique*, août 1839.

² Ce second volume, dont la pagination est tout à fait distincte de celle du précédent, porte sur son titre: *Deuxième partie du tome premier.*

..... Servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit ac sibi constet.

C'est toujours la même exactitude de traduction et la même élégance de style; tout ce qui présente quelque difficulté dans l'interprétation, tout ce qui peut donner lieu à des observations intéressantes, à des aperçus nouveaux, est signalé avec un soin particulier; et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce n'est pas seulement aux lecteurs curieux que ce livre s'adresse, c'est au philologue, à l'historien, au géographe, qui viendront y puiser tour à tour d'utiles renseignements.

Dans la première partie de son ouvrage, M. Quatremère nous avait fait connaître les événements qui ont marqué les quatre premières années du règne de Bibars, de 1261 à 1265; la seconde partie comprend le récit des faits qui se sont passés en Égypte pendant les dix-neuf années suivantes, c'est-à-dire jusqu'à la fin du règne de Melik-Adel Selamesch, fils de Bibars; les notes qui accompagnent la traduction forment un commentaire aussi instructif que varié, et les extraits que donne M. Quatremère, de divers manuscrits orientaux, dont il a fait un examen approfondi, servent à expliquer plusieurs passages obscurs de Makrizi. Mais ce n'est pas tout: notre savant maître a joint à sa nouvelle publication un appendice de plus de cent pages, où se trouvent un grand nombre de documents du plus haut intérêt. Ne pouvant commencer le règne, si

fertile en événements, du sultan Melik-Mansour Ke-laoun, sans morceler l'imposant tableau que nous offre cette période, il a pensé qu'il valait mieux le renvoyer au tome second, interrompre momentanément sa traduction, et remplir la fin du volume par des morceaux de différents genres, ayant pour objet d'éclaircir divers points controversés qui se rapportent à l'histoire des sultans mamlouks de l'Égypte: c'est à cette heureuse inspiration que nous devons cette série de dissertations qui complètent si brillamment les notes multipliées dont M. Quatremère a orné le cours de son ouvrage. Pour faire connaître aussi exactement que possible toutes les parties de ce grand travail, nous commencerons par dire quelques mots des événements qui ont signalé le règne de Bibars et de ses deux premiers successeurs; puis, arrivant aux observations et remarques critiques de l'illustre traducteur, nous diviserons notre analyse en trois sections: dans la première seront indiquées toutes les questions qui se rattachent à la philologie proprement dite; la seconde comprendra la partie géographique du livre de M. Quatremère, et la troisième, les détails biographiques qu'il a puisés dans les manuscrits orientaux sur les principaux écrivains cités à chaque page de son commentaire, et qui lui ont fourni l'occasion de réfuter, avec autorité, des opinions erronées qui jusqu'à présent avaient obtenu quelque crédit. En adoptant cet ordre, nous avons espéré qu'on aurait une idée plus nette de l'ensemble de cette vaste

composition, et nous aurons réussi au delà de nos vœux, si notre exposition peut faire apprécier à sa juste valeur le monument élevé par M. Quatremère à la gloire des lettres orientales.

لك الحمد في الدرّ الذي لي لفظه
فانك معطيه واني ناظر

Nous avons vu précédemment que le sultan Bibars, dans les premières années de son règne (de 1260 à 1264), avait fait la guerre avec succès aux Mongols, aux Francs et aux Arméniens; ce prince, depuis 1264 jusqu'en 1279, maintint tous ses avantages. Il fortifia les bords de l'Euphrate et fit garder les passages de ce fleuve afin d'empêcher qu'aucun des Tartars ne pût pénétrer en Syrie, et le successeur de Houlagou ne livra au sultan que des combats sans gloire. Si, dans ses guerres continues avec les Francs, Bibars éprouva quelques revers, s'il échoua plusieurs fois devant Saint-Jean d'Acre, il enleva cependant aux chrétiens un grand nombre de villes importantes, et la lettre qu'il écrivit à Boëmond après la prise d'Antioche, en 1267, montre avec quelle audacieuse fierté il traitait ses ennemis. Cette lettre, modèle curieux de l'arrogance et de l'emphase musulmane, a été reproduite par M. Quatremère dans une version aussi élégante que fidèle. Bibars, après avoir tracé un tableau effrayant des désastres qui avaient accompagné la prise de la ville, terminait ainsi sa missive à Boëmond : « Tu sauras que, grâce à Dieu, nous avons repris les

« forteresses de l'islamisme, dont tu t'étais emparé,
 « savoir : Der-Kousch, Schakif-Talmis, Schakif-Kafr-
 « denin, et tout ce que tu possédais dans le district
 « d'Antioche; nous avons contraint vos soldats à des-
 « cendre des châteaux; nous les avons pris par les che-
 « veux et les avons dispersés, soit au loin, soit près
 « de nous; il n'est plus rien resté à quoi puisse s'ap-
 « pliquer l'expression de *résistance*, si ce n'est la ri-
 « vière, et, si elle le pouvait, elle cesserait de porter
 « le nom d'*Asi*, le rebelle (l'Oronte): elle verse des
 « larmes de repentir. Auparavant ses pleurs n'étaient
 « qu'une eau limpide; mais elle roule aujourd'hui du
 « sang, par suite de celui que nous y avons répandu.

« Cette lettre contient une nouvelle heureuse
 « pour toi; elle t'apprend que Dieu a voulu veiller
 « sur ta vie et prolonger tes jours, puisque, dans le
 « temps qui vient de s'écouler, tu ne t'es point trouvé
 « à Antioche. Si tu avais été dans cette ville, tu se-
 « rais aujourd'hui ou tué, ou prisonnier, ou blessé,
 « ou mutilé. L'homme vivant goûte le plaisir de voir
 « ses jours en sûreté lorsqu'il contemple un champ
 « couvert de morts: peut-être Dieu n'a-t-il prolongé
 « le terme de ta vie qu'afin de te donner le temps
 « de réparer la négligence que tu as mise à lui obéir,
 « à le servir. Comme il n'était personne qui pût t'in-
 « former des faits, c'est nous qui avons pris ce soin;
 « puisque personne n'était en état de te faire savoir
 « que ta vie était en sûreté, mais que tous les autres
 « avaient péri, nous t'en avons fait part dans cette
 « dépêche, afin que tu connaisses les choses telles

« qu'elles se sont passées. Après avoir reçu une pa-
 « reille lettre, tu ne dois plus nous taxer de men-
 « songe, et tu n'as plus besoin de demander aucun
 « renseignement à personne ¹. » Boëmond, en re-

ولنعلم انا قد اخذنا بحمد الله منك ما كنت اخذته ¹
 من حصون الاسلام وهو دير كوش وشقيف تلميس
 وشقيف كفر دنين وجميع ما كان لك في بلاد انطاكية
 واستنزلنا اصحابك من الصياصي واخذناهم بالنواصي
 وفرقناهم في الداني والقاصي ولم يبق شي يطلق عليه اسم
 العصيان الا النهر فلو استطاع لما يسمى بالعاصي وقد اجري
 دموعه ندما وكان يذرفها عبرة صافية فيها هو اجراها
 بما سفكناه فيه دما وكتابتنا هذا تتضمن البشري لك بما
 وهبك الله من السلامة وطول العمر بكونك لم يكن لك
 في انطاكية في هذه المدة اقامة وكونك ما كنت بها
 فتكون اما قتيلا واما اسيرا واما جريحا واما كسيرا
 وسلامة النفس هي التي يفرح بها الخي اذا شاهد الاموات
 ولعد الله ما اخرك الا لان تستدرك من الطاعة والخدمة
 ما فات ولما لم يسلم احد يخبرك بما جرى خبرناك ولما
 لم يقدر احد يباشر بالبشري بسلامة نفسك وهلاك
 ما سواها باشرناك بهذه المفاوضة وبشرناك لتتحقق الامر
 على ما جرى وبعد هذه المكاتبة لا ينبغي لك ان تكذب

cevant cette dépêche, fut vivement irrité : c'était, en effet, la première nouvelle qui lui apprenait la perte d'Antioche.

Bibars, poursuivant ses succès, se rendit maître de Safad¹, du château de Karak, de Tibériade, etc. Il ravagea la petite Arménie, fit prisonnier le fils d'Haithon qui en était roi, et lui enleva *Derbesak*, *Der-Kousch*, *Belmesch*, *Kafardenin*, *Raban* رعبان et *Merzeban* مرزبان; plusieurs forteresses des Ismaéliens tombèrent en son pouvoir : le château de *Kahf* قلعة الكهف, celui de *Khawabi* الخوابي, *Mounikah* المنيقة ou plutôt *Mainakah*, *Olaikah* العليقة, *Kadamous* القدموس et *Rasafah* الرصافة. D'un autre côté, les armées de Bibars pénétrèrent dans la Nubie; l'émir Al-Sonkor Farekani, chargé du commandement de l'expédition, s'avança au delà d'Asouan, prit d'assaut la forteresse de *Daw* قلعة الدو, arriva jusqu'à l'île de Mikail, située à l'entrée des cataractes, renversa du trône le roi David et installa à sa place Meschker, qui s'engagea à livrer au sultan la moitié des revenus annuels du royaume (1275). Nowaïri nous a conservé la formule du serment prêté par le nouveau roi de Nubie; c'était, dit l'historien, le plus solennel qui fût en usage dans cette contrée. En voici les pre-

لنا خبرا كما ان بعد هذه المخاطبة يجب ان لا تسال غيرها
مخبرا قال ولما وصل اليه هذا الكتاب اشتد غضبه ولم
يبلغه خبر انطاكية الا من هذا الكتاب

¹ C'est la ville qu'on appelle aujourd'hui *Safet*.

mières lignes : « Par Dieu, par Dieu, par Dieu, au
 « nom de la Trinité sainte, du respectable Évangile,
 « de Notre-Dame, cette vierge pure, mère de la lu-
 « mière, du baptême, des prophètes envoyés de Dieu,
 « des apôtres, des saints, des martyrs vénérables; et
 « je consens, si je suis infidèle à mon serment, à re-
 « nier le Messie comme le renia jadis Judas, à dire
 « contre le Sauveur tout ce que disent les Juifs, et à
 « partager leurs opinions, à imiter Judas, qui perça le
 « Messie avec une lance; je m'engage, à dater de ce
 « moment et de cette heure, à montrer les disposi-
 « tions les plus franches et les plus loyales à l'égard
 « du sultan Melik Daher Rokn-eddaunia-w-eddin
 « Bibars, et à faire tous mes efforts pour mériter sa
 « bienveillance, etc. »

La Nubie n'attira pas seule l'attention de Bibars.

والله والله والله وحق الثالوث المقدس والانجيل
 الطاهر والسيدة الطاهرة العذراء ام النور والمعمودية
 والانبياء المرسلين والحواريين والقديسين والشهداء
 الابرار والاحمد المسيح كما حجة يودس واقول فيه ما
 يقول اليهود واعتقد ما يعتقدونه والا اكون يودس
 التي طعن المسيح بالحربة انى اخلصت نيتى وطويتى من
 وقتى هذا وساعتى هذه للسultan الملك الظاهر ركن
 الدين والدين بيبرس وانى اهدل جهدى وطاقتى في
 تحصيل مرضاته

Ce prince, en 1268, se rendit dans l'Hedjaz, reçut les hommages des émirs arabes, fit son entrée dans Médine et à la Mecque où il s'acquitta des devoirs d'un pieux musulman, et il ouvrit des relations avec le souverain de l'Yémen, qui, redoutant sa puissance, lui envoya des présents. — Makrizi entre dans les détails les plus circonstanciés sur les diverses expéditions de Bibars¹; et sur les grands événements contemporains de son règne, tels que la dernière croisade de saint Louis contre Tunis, l'occupation de Fez et de Maroc par les Benou-merin, etc. Pour les indiquer d'une manière complète, il faudrait citer chaque page de son livre; nous nous contenterons de rapporter un fait qui prouve que notre historien n'est pas toujours très-impartial. On sait que le prince Édouard d'Angleterre, après la mort de saint Louis, se dirigea vers la Palestine, et que, pendant deux ans, il signala son nom et celui de sa patrie par des exploits aussi brillants qu'inutiles. Les Sarrazins, dont il était la terreur, voulurent s'en débarrasser par un assassinat; il échappa à ses meurtriers, mais il fut grièvement blessé en les combattant. Makrizi paraît ignorer ces détails : « Bibars, dit-il, « ayant reçu la nouvelle que le roi d'Angleterre était « arrivé à Akka avec trois cents cavaliers, huit na- « vires, des galères et autres bâtiments, formant un

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, nous donne quelques développements curieux sur l'expédition entreprise contre l'île de Chypre, pag. 88. — Voyez aussi, sur quelques autres faits qui ne sont pas sans intérêt, pag. 90, 116, 119, 131 et 142.

« total de trente embarcations, et qu'il avait l'intention de faire le pèlerinage de Jérusalem, vint camper à Tarabolos (Tripoli); après divers événements, les Francs demandèrent la paix et obtinrent une trêve de dix ans. » Il ajoute cependant que le sultan envoya deux de ses officiers, avec trois mille dinars égyptiens, pour racheter les prisonniers.

Makrizi nous donne des détails curieux sur les relations de Bibars avec les princes ses voisins, sur les diverses ambassades qu'il reçut, et qui lui permirent d'étaler toute sa puissance aux yeux des envoyés des cours étrangères¹; le caractère du sultan est tracé avec talent, et on ne peut s'empêcher d'admirer l'infatigable activité d'un prince qui allait sans cesse inspecter les forteresses et examiner par lui-même ce qui se passait dans ses États; ce qui faisait dire à un poète du temps : *Un jour en Égypte, un jour dans le Hedjaz, un jour en Syrie, et un jour à Alep.* — En 1268, tandis que son armée le croyait indisposé dans sa tente près d'Orsouf, il montait secrètement à cheval, se rendait en Égypte, réglait les affaires du pays, puis reparaissait à point nommé aux yeux de ses soldats, qui ne supposaient même pas qu'il eût pu les quitter. En 1277, ayant appris, par les prédictions des astrologues, qu'un grand personnage devait mourir dans l'année, Bibars, superstitieux comme tous les Orientaux, voulut détourner ce malheur de sa personne et fit prendre

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie. — Voyez particulièrement les pag. 24, 40, 83, 88, 122.

à un prince de la maison de Saladin, Melik-Kaher, un breuvage empoisonné; mais on oublia d'enlever le vase qui le contenait, et le sultan, s'en étant servi lui-même, éprouva bientôt les atteintes du poison et expira dans les plus cruelles souffrances, après un règne de dix-neuf ans. Si ses exploits justifiaient son surnom d'*Aboul-foutouh*, le Père des victoires, d'éminentes qualités, bien nécessaires au bonheur des peuples, lui méritèrent celui de *Melik-Daher* et celui de *Rokn-eddin*, Colonne de la religion. Il faisait annuellement distribuer aux pauvres cent mille mesures de blé, et prenait soin des veuves et des enfants des soldats tués à l'armée¹; il fonda au Caire le collège *Daherieh*, fit construire un caravansérai à Jérusalem, jeter des ponts magnifiques sur le Nil², creuser le canal d'Alexandrie et celui de Tanah, et il éleva un grand nombre de mosquées³. Par une coïncidence singulière, dit en terminant Makrizi, la première conquête de ce prince avait été la ville de Césarée du Sahel (de la Palestine ou côte maritime), et la dernière, celle de Césarée du pays de Roum (de l'Asie Mineure). Ses deux fils, Melik Saïd Naser-eddin Mohammed Berekeh-khan et Melik Adel Bedr-eddin Selamesch,

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, rapporte plusieurs traits caractéristiques de Bibars. — Voy., pag. 35, la conduite de ce sultan à l'égard des habitants de Kara Jyô, et pag. 20, 54, etc. Voyez aussi, pag. 58, l'histoire de l'anachorète chrétien.

² *Ibid.* pag. 153. — Voyez aussi ce qu'il dit, pag. 26, d'un pont jeté sur le Jourdain.

³ *Ibid.* pag. 25 et 91.

n'occupèrent le trône que pendant deux ans. Le premier, ayant irrité les émirs par ses caprices tyranniques, fut déposé, et son frère, proclamé sultan, subit le même sort cent jours après. Cette double révolution avait été habilement préparée par l'ambitieux Kelaoun, atabek des armées, qui s'empara de la couronne en 1279.

Nous arrivons maintenant au savant commentaire de M. Quatremère.

Les notes qui se rattachent à la première des divisions que nous avons adoptées, sont de véritables mémoires qui jettent un jour tout nouveau sur plusieurs points controversés de l'histoire ou de la philologie orientale : l'ordre que nous allons suivre pour les faire connaître à nos lecteurs pourra paraître quelque peu arbitraire et prêter à la critique ; mais, si l'on considère les difficultés sans nombre qui se présentent lorsqu'on veut classer d'une manière régulière des remarques et des dissertations sur mille sujets divers, on aura, nous l'espérons, quelque indulgence pour notre travail. Nous nous occuperons d'abord des développements auxquels s'est livré M. Quatremère sur la charge de *naïb* ¹ نایب, dont les attributions n'ont jamais été bien définies, et sur la *halkah* ² حلقة, terme qui se rencontre à chaque pas dans l'histoire des Mamlouks de Makrizi, et dont nous n'avons point d'explication satisfaisante. — Le verbe *تاب*, suivi de la prépo-

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, pag. 93.

² *Ibid.* page 197, et notre première notice, page 25.

sition *عن*, signifie « remplacer quelqu'un, être son « lieutenant, son délégué; » le mot *نايب* désigne « un « lieutenant, un délégué, un substitut, » et le mot *نيابة*, « les fonctions que l'on remplit comme délégué « du substitut d'un autre. » Aujourd'hui le *naïb* est tout simplement le substitut du *cadi*; mais l'on voit dans Makrizi que le terme *naïb* indiquait « celui qui « remplissait, comme délégué du sultan, les fonctions « les plus éminentes de l'administration: » on disait en ce sens *naïb assaltanah* *نايب السلطنة*, ou seulement *naïb* *نايب*; chaque gouverneur d'une des grandes villes de l'Égypte et de la Syrie prenait ce titre et y ajoutait celui de *kafil* *كافل* « gouverneur; » la Syrie, en particulier, était considérée comme une principauté *مملكة*, et le *naïb* de Damas s'intitulait : *kafil al-memalik* *كافل الممالك*. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Quatremère toutes les citations que ce savant maître a réunies pour justifier l'opinion qu'il met en avant; jamais peut-être il n'avait fait preuve d'une érudition plus profonde et plus variée : nous ne pouvons indiquer ici tous les textes qu'il a consultés ou traduits; mais nous ne pouvons résister au désir d'extraire de cette monographie un passage de l'auteur du *Mesâlek al-Absar* ¹, qui montre très-exactement quelle était la puissance du *naïb*. « Le « *naïb*, dit-il, « était un petit sultan; car il exerçait « sur tous les points une autorité absolue. C'était à « lui que l'on s'en référait pour tout ce qui concer-

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, pag. 94. — Voyez aussi notre première notice, pag. 20.

« nait l'armée, les finances et les renseignements,
 « الخبر, c'est-à-dire la poste, البريد; chacun des fonction-
 « naires n'agissait que d'après ses ordres, et ne déci-
 « dait aucune affaire difficile sans le consulter. C'était
 « lui qui organisait les troupes et qui nommait aux
 « emplois, et il prenait quelquefois le titre de roi des
 « émirs ملك الامراء. Le naïb qui tenait le rang le plus
 « élevé était le naïb alhadrah نايب الحضرة (représen-
 « tant de la couronne); tous les naïbs du royaume
 « correspondaient avec lui dans la plupart des cas
 « pour lesquels on écrit au sultan, et s'en référaient à
 « lui comme au prince; il enrôlait les soldats, sans
 « avoir besoin d'autorisation. Lorsqu'il se présentait
 « devant le sultan, il se tenait debout près du pilier
 « de la salle, et, dès que l'audience était terminée, il
 « retournait à sa maison, escorté des émirs; il donnait
 « des audiences où tout le monde était admis, et ceux
 « qui remplissaient des charges ارباب الوظائف ne man-
 « quaient pas de s'y trouver. Tant que la dignité de
 « naïb se maintint sur ce pied, le sultan se dispensait
 « de lire par lui-même les placets et d'écouter les
 « réclamations, et laissait ce soin au naïb. Lorsque
 « celui-ci avait entendu un placet, si l'affaire ne de-
 « mandait qu'un rescrit émané de lui, il l'expédiait
 « aussitôt; s'il fallait un ordre du sultan, il faisait
 « copier et expédier l'acte au nom du prince, en ayant
 « soin d'indiquer, d'une manière expresse, que la
 « chose avait été décidée sur sa proposition. Les em-
 « ployés du bureau des fiefs, autrement dit de l'armée,
 « n'allaient faire leur cour que chez cet officier, ne

« communiquaient qu'avec lui et n'avaient sur aucun
« point de rapports directs avec le sultan. »

Quant à la *halkah* حلقة¹, c'était un corps de
milice égyptienne qui composait la garde du sultan.
« Le nombre des soldats de la *halkah* victorieuse, dit
« Khalil Daheri², s'élevait jadis à vingt-quatre mille :
« chaque millier d'hommes est sous la direction d'un
« des émirs, appelé *commandant de mille*; chaque
« centaine a un *basch* (chef) et un *nakib*. Quelques-
« uns de ces soldats sont appelés *bahris* et cantonnés
« dans la citadelle. D'autres, en l'absence du sultan,
« occupent des postes qui leur sont affectés tant à
« Misr qu'au Caire; d'autres enfin sont envoyés là où

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, pag. 198 et
suiv. — Le mot حلقة signifie : 1^o un cercle, un groupe, une
réunion, quelconque; 2^o une réunion commerciale; 3^o la salle où
un homme en place tenait des réunions, des conférences; 4^o une
sorte de collège, d'académie, une réunion qui se formait autour
d'un professeur célèbre, et qui avait pour objet l'étude de la théo-
logie, des sciences, de la littérature; 5^o enfin un corps de troupes
qui entourait le prince et composait sa garde. — Voyez la première
partie de l'ouvrage de M. Quatremère, pag. 7 et 246, et notre pre-
mière notice, pag. 25.

اما اجناد الحلقة المنصورة فكان عدتهم :
قدما اربعة وعشرون الف جنديا كل الف منهم
مضافون الى احد الامراء مقدمي الالون وكل مائة
من الالف لهم باش ونقيب ومنهم من هو بحرى يركز
بالقلعة المنصورة ومنهم من يركز في غيبة السلطان
بمراكز معينة بمصر والقاهرة ومنهم من يتوجه في
المهمات الشريفة

« les affaires du sultan réclament leur présence. » — On lit, dans le *Diwan al-inschâ*¹, que leur nombre ne dépassait pas douze mille, et qu'ils avaient quarante commandants qui s'étaient distingués par de longs services. Le mot *halkah* était en usage, non-seulement en Égypte, mais dans plusieurs autres contrées de l'Orient; M. Quatremère le démontre aisément par des citations de *Nowairi*, de *Boha-eddin*, etc. — Il nous donne ensuite des détails curieux sur les *Khassekis* خاصكى (au pluriel خاصكية²), qui devaient ce nom au privilège dont ils jouissaient d'accompagner le sultan aux heures où il recherchait la solitude; ils montaient à cheval en même temps que le souverain, le jour comme la nuit, et, lorsqu'ils lui présentaient leur hommage, ils conservaient leurs épées: sous le règne de Melik Naser Mohammed ben-Kelaoun, ils étaient au nombre de quarante; mais, du temps de Melik Aschraf Borsebaï, on en comptait plus de mille. — Nous signalerons encore les intéressantes remarques de M. Quatremère

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, pag. 201 :

جند الحلقة لم يكن عليهم خدمة الا في المهمات
السلطانية وكانت عدتهم تبلغ الى اثنا عشر الف نفر تم
تناقصت والمقدمين من جند الحلقة في زماننا تبلغ
عدتهم اربعين مقدا شيوخا لهم قدم حجرة وراى
مسدد ووجاهة في العسكر

² *Ibid.* pag. 158.

sur le *zimam des palais* *الادر زمام*¹, sur le *chambellan* *البروانه* ou principal ministre², sur le *visir assohbah* *وزير العجبة*³, chargé spécialement d'accompagner le sultan dans ses voyages; sur les *tawaschis* *الطواشية*⁴, etc. M. Quatremère nous explique aussi ce qu'on entendait par *maschaëlis* *مشاعلي*⁵, classe d'hommes qui exerçaient des fonctions complètement analogues à celles que remplissent encore aujourd'hui, dans l'Orient, les Bohémiens ou *Remadis* *رمادية*⁶. Le mot *مشعل* désignait un fanal de campagne qu'on portait, pendant la nuit, pour éclairer les caravanes⁷: c'était une sorte de réchaud auquel on adaptait un long manche, et où l'on mettait du bois résineux. Après les *maschaëlis* viennent les *harfousch* *حرفوش* (au pluriel, *حرافيش*)⁸, qui formaient ce qu'on appelle la *lie du peuple*. Plus loin, M. Quatremère nous indique la véritable signification du mot *بائي*⁹, qui doit se traduire par *valet*, et

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II^e part. pag. 65, et sur le mot *زمام*, pag. 65 et 66.

² *Ibid.* pag. 57 et 163.

³ *Ibid.* pag. 139.

⁴ *Ibid.* pag. 132.

⁵ *Ibid.* pag. 4.

⁶ *Ibid.* pag. 5.

⁷ Cet usage se pratique encore aujourd'hui. M. le chevalier Am. Jaubert nous a plusieurs fois raconté que l'armée française, lors de l'expédition de Syrie, ne s'éclairait, dans ses marches de nuit, qu'au moyen de *maschâls*.

⁸ *Ibid.* pag. 195.

⁹ *Ibid.* pag. 194.

non point par *portier*; celle d'*iladj dar* علاجدارية, *maîtres d'escrime*¹, et de اصحاب الملاهي, *joueurs d'instruments*². Ailleurs nous trouvons de nouveaux renseignements sur le titre de مقام donné à des souverains³, sur les surnoms de Kelaoun قلاون⁴, de Derfil درفيل⁵, et sur l'épithète de *mamlouk* مملوك⁶, que prenaient les sultans d'Égypte lorsqu'ils écrivaient à un personnage qui leur inspirait ou une haute considération ou de la crainte. Parmi les expressions employées par Makrizi, et qui sont, de la part de M. Quatremère, l'objet de commentaires particuliers, nous citerons نجاجة le *sabre ou poignard royal*⁷ قطاعة *pic ou instrument tranchant*⁸, بيكار *guerre, combat*⁹; طلب *bataillon*¹⁰, خبز *portion de terrain accordée à un émir*¹¹, جوك *sorte de génuflexion par laquelle les*

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, .11^e partie, pag. 27.

² *Ibid.* pag. 143. — Voy. aussi, pag. 33, sur مزين un *barbier*.

³ *Ibid.* pag. 49, et dans notre première notice, pag. 23.

⁴ *Ibid.* pag. 23.

⁵ *Ibid.* pag. 119. — Voy. aussi sur le mot حشوى *étourdi, inconsideré*, pag. 105.

⁶ *Ibid.* pag. 49. — Voyez aussi, pag. 273, sur l'expression de داماتك, *tes dames* (دام مراريت *dame Marguerite*); et pag. 190, sur celle de : المرشان نايب مقدم بيت (مرشان *maréchal*) (استتار الامن) *le maréchal vice-grand-maître de l'ordre des Hospitaliers allemands*.

⁷ *Ibid.* pag. 202.

⁸ *Ibid.* pag. 3.

⁹ *Ibid.* pag. 18 et 122.

¹⁰ *Ibid.* pag. 271, et dans notre première notice, pag. 23.

¹¹ *Ibid.* pag. 159.

inférieurs témoignaient à leurs supérieurs leur soumission et leur respect ¹.

A la liste des verbes que nous avons rapportés dans notre première notice, nous joindrons les verbes suivans, dont le sens n'était pas exactement déterminé : 1° جرس ², *promener ignominieusement*; 2° خرق ³, à la quatrième forme, et avec ب *punir*; 3° دخل ⁴, avec على ou ب, *se marier*; 4° رضى ⁵, à la cinquième forme, *chercher à fléchir quelqu'un*; 5° رعى ⁶, *respecter les droits que donne à quelqu'un un acte méritoire*; 6° رى ⁷, *accuser*; 7° رى الشوانى ⁸, *lancer à l'eau les galères*; 8° سئل ⁹, à la seconde conjugaison, *accorder une chose gratuitement*; 9° سقى ¹⁰, à la première et à la quatrième forme, *empoisonner quelqu'un en lui faisant boire un breuvage mortel*; 10° عمد ¹¹, à la huitième forme, *faire, effectuer une chose*; 11° قسم ¹², *partager les murs d'une place de guerre, en assigner une portion à chacun des émirs, afin de hâter les travaux de démolition*; 12° قلفط ¹³, *calfater, cimenter*; 13° لبس ¹⁴, *se revêtir d'une cuirasse*; 14° لعب ¹⁵, *se livrer à des exercices guerriers*; 15° حن ¹⁶, à la huitième forme, *appliquer un homme à la torture*; 16° هاش ¹⁷, avec على, *se précipiter sur quelqu'un*; 17° ورى ¹⁸, à la deuxième forme, et avec ب, *simuler une chose, s'en servir pour simuler une autre*

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e part. p. 109 et 112.

— ² *Ibid.* pag. 50 et 105. — ³ *Ibid.* pag. 105. — ⁴ *Ibid.* pag. 23.

— ⁵ *Ibid.* pag. 112. — ⁶ *Ibid.* pag. 134. — ⁷ *Ibid.* pag. 168. —

⁸ *Ibid.* pag. 89. — ⁹ *Ibid.* pag. 72; voyez aussi notre première notice,

pag. 24. — ¹⁰ *Ibid.* pag. 149. — ¹¹ *Ibid.* pag. 99. — ¹² *Ibid.* p. 7.

— ¹³ *Ibid.* pag. 43. — ¹⁴ *Ibid.* pag. 78. — ¹⁵ *Ibid.* pag. 136. —

¹⁶ *Ibid.* pag. 81. — ¹⁷ *Ibid.* pag. 63. — ¹⁸ *Ibid.* pag. 104.

chose; 18^o و هم¹ à la quatrième forme; *inspirer à quelqu'un des craintes*, etc. — Si maintenant nous passons en revue les divers termes expliqués par M. Quatremère dans ses nombreuses et savantes notes, nous signalerons particulièrement : صوری, *souri*; dinars *souris*, monnaie de Tyr²; سراوات, *plaques de métal qui décoraient les harnais du cheval*³; عنبر, *ambre gris*, et, par extension, *couleur noire*⁴; طرحة, *pièce de mousseline qui entourait le turban*⁵; خلفا, *jonc, roseau*⁶; مزز, *bière faite avec du froment*⁷; الخانات, *les cabarets*⁸;

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, pag. 157.

² *Ibid.* pag. 42.

³ *Ibid.* pag. 137; et le mot كراع signifiant *des chevaux*, p. 126.

⁴ *Ibid.* pag. 133.

⁵ *Ibid.* pag. 21. — Voyez aussi عباة *abah*, sorte de vêtement, p. 73; بغلطاق, espèce de veste, p. 75; تعببة, pièce d'étoffe, p. 76, etc. M. Quatremère fait aussi observer, p. 137, que le mot تشاهير ne veut pas dire *housses*, mais les *bandes* qui serrent la poitrine du cheval.

⁶ *Ibid.* pag. 16. — Voyez aussi les mots وطاعة, *plaine*, p. 140; صيوان et بيوت, *tentes*, p. 29 et 142; بطسة, *navire*, p. 86 et 272. C'est de بطسة qu'Albert d'Aix a fait *Busa: navis quæ dicitur Busa*. Le mot قطعة, dont nous avons donné l'explication dans notre première notice, p. 24, a produit *Kazh* et *Kattus*; on lit dans l'histoire d'Albert d'Aix: *Galea quæ dicitur Kazh; triremes quas dicunt Kattos*.

⁷ *Ibid.* pag. 6. — Voyez aussi les mots قز et طراسون, espèces de boissons, p. 147; هنب, *une coupe*, p. 111; etc.

⁸ *Ibid.* pag. 67. — Voyez aussi حوايج, *meubles, ustensiles*, p. 138; بئجة, *paquet*, p. 204, et مبيج, *réuni dans un paquet, renfermé dans une serviette*; مقنطر, *cintré, voûté*, p. 43; مانوس, *révéré, consacré par la dévotion*, p. 252; etc. — M. Quatremère, toujours guidé par l'amour de l'exactitude et de la vérité, revient, p. 274, sur une erreur qu'une faute de copie lui a fait faire: au lieu de قوافية, *poutre*, il faut lire القوا فيه. — Voyez notre première notice, p. 25.

مصطبة, une estrade¹; جسر, une digue², etc. Nous trouvons aussi, dans l'ouvrage de M. Quatremère, des détails curieux sur les cérémonies funèbres³ et sur la prière de l'absent صلاة الغائب⁴, expression qui s'emploie en parlant d'un homme mort dont le corps a été enseveli dans un endroit éloigné : malheureusement nous ne pouvons, dans cette nomenclature, racheter la sécheresse de nos indications par cette variété si riche de remarques judicieuses et d'exemples tirés des manuscrits les moins connus, qui donne surtout de la vie et du mouvement au commentaire de notre illustre philologue. Il n'est point, en effet, d'événement, important ou non, raconté par Makrizi, qui ne lui fournisse l'occasion d'étaler les trésors de son érudition : entre mille faits de ce genre, il nous suffira de citer quelques passages d'une note fort curieuse, suggérée par une anecdote rapportée dans l'Histoire des Sultans mamlouks, au sujet d'une girafe⁵. Déjà M. Quatremère a traduit et publié, dans ses mémoires sur l'Égypte, la description faite de cet animal par Masoudi, le premier auteur arabe qui en ait parlé. L'histoire orientale fait souvent mention de girafes, qui étaient ordinairement au nombre des

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, pag. 60. — On lit dans la table générale مصطبة.

² *Ibid.* pag. 152.

³ *Ibid.* pag. 164, sur le mot عزاء, compliments de condoléance. Voyez aussi les mots عاهة, maladie contagieuse, p. 36; طريق, un cadavre abandonné, p. 151.

⁴ *Ibid.* pag. 157.

⁵ *Ibid.* pag. 106 et 273.

présents que les souverains d'Égypte envoyaient à des princes étrangers : au rapport de Nowairi et de l'auteur de la vie de Bibars, parmi les présents que ce prince adressa à l'empereur d'Allemagne, en 1261 de J. C., se trouvait une girafe; l'année suivante, plusieurs de ces animaux furent envoyés par Bibars à Berekeh, khan du Kaptchak; probablement un des motifs qui déterminèrent ce choix fut la curiosité témoignée précédemment par le souverain mongol, qui avait fait à des ambassadeurs égyptiens de nombreuses questions sur les productions de l'Égypte, et sur les éléphants et les girafes. Lors du traité de paix que le sultan Bibars conclut, en 1275, avec le roi de Nubie, ce dernier prince s'engagea à livrer chaque année, entre autres présents, trois éléphants, trois girafes et cinq panthères; en 1286, un ambassadeur envoyé par Ador, prince du pays d'*Alabwab* *الابواب*, situé au delà de la Nubie, présenta au sultan Kelaoun plusieurs éléphants et une girafe. Enfin, dans l'expédition que les Égyptiens entreprirent cinq ans après contre la Nubie, ils s'avancèrent vers le sud jusqu'à un désert affreux qui servait de retraite aux girafes et aux autruches. — Nous ne suivrons pas M. Quatremère dans l'énumération de tous les faits qu'il a recueillis sur les girafes, en lisant les manuscrits mis à sa disposition; disons seulement que Ruy Gonzales de Clavijo, qui résida comme ambassadeur à la cour de Tamerlan, étant arrivé à la ville de Khoï, rencontra l'envoyé égyptien qui conduisait les présents destinés pour le

souverain tartare, et parmi lesquels se trouvait une girafe, que l'officier espagnol désigne par le nom de *jornafa*. Schiltberger donne à la girafe le nom de *urnosa*; mais ce voyageur se trompe évidemment lorsqu'il assure que l'Inde est la patrie de cet animal. Nous lisons dans la description de l'Égypte, de Makrizi, que, pendant la fête solennelle célébrée par le khalife Aziz, an 990 de J. C., on conduisit devant lui des éléphants et une girafe, et que, dans maintes occasions, des girafes marchaient devant le khalife : cet auteur ajoute que l'on fabriquait, pour l'usage du prince, des vases d'or qui offraient la figure de girafes, d'éléphants et autres animaux; que, lors des réjouissances qui avaient lieu à l'époque où le Nil parvenait à sa plus grande hauteur, le trésor faisait faire des statuette qui représentaient des éléphants et des girafes. Baldensel ou Boldensleve, suivant Canisius, Frescobaldi, Sigoli, Baumgarten, Belon, Villamont, etc., ont décrit les girafes (*zira-phus*) qu'ils avaient vues dans leurs voyages : mais il serait trop long d'énumérer les noms des écrivains qui en ont parlé, et qui se trouvent mentionnés dans l'ouvrage de M. Quatremère; nous terminerons donc ici nos citations.

On voit que M. Quatremère embrassé tous les sujets et leur imprime un cachet particulier par la nouveauté de ses aperçus et l'étendue de ses recherches. Il est impossible d'analyser des remarques philologiques, il faudrait les transcrire dans leur entier, et les bornes de cette notice ne nous le

permettaient pas; nous n'avons donc fait que les indiquer, et nous n'avons présenté qu'un tableau assurément fort incomplet du travail de notre illustre philologue; c'est au livre même qu'il faut recourir pour apprécier dignement toute la science de l'auteur.

II. La partie géographique du tome II de l'Histoire des Sultans mamlouks n'est pas moins riche en documents utiles. L'étude spéciale que M. Quatremère a faite de la Palestine et de la Syrie, ce théâtre de guerres qui semblent éternelles, lui a permis de recueillir un très-grand nombre d'observations tout à fait neuves sur plusieurs villes de ces deux provinces. Gaza¹, l'une des places les plus méridionales de la Palestine, attire d'abord son attention, et, après avoir retracé à grands traits les diverses révolutions qu'elle a subies depuis le temps d'Alexandre jusqu'à nos jours, M. Quatremère² nous fait connaître quelques passages des auteurs du *Me-salek al-Absar*, de l'Histoire de Jérusalem, du *Divan al-inschâ* et de Khalil Daheri, d'Abou'l-Mahasen, de Makrizi, etc., qui rapportent des particularités intéressantes sur cette ville célèbre. Gaza, qu'on sur-nommait *Dehliz al-Mulk*, le vestibule du royaume, était la capitale d'une province considérable; elle avait un territoire étendu et de nombreux villages;

¹ غزة ou غزّة. M. le chevalier Am. Jaubert, dans sa belle édition d'Edrisi, t. I^{er}, p. 330 et 360, écrit غزة.

² M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II^e partie, p. 228.

ses monuments attiraient les étrangers par leur magnificence, et l'on y avait établi, dit-on, des relais pour la poste des pigeons et pour le transport de la neige en Égypte. La description la plus complète qui ait été donnée de la ville de Gaza est celle que l'on trouve dans les mémoires du chevalier d'Arvieux; le P. Mariano Morone de Maleo nous offre aussi des détails curieux sur les antiquités que l'on avait découvertes de son temps, dans des fouilles faites au bord de la mer, sur l'emplacement où avait existé le port de Gaza. Dans la relation du voyageur portugais Antonio Tenreiro, cette ville est désignée, comme chez plusieurs écrivains du moyen âge, par le nom de Gazara.

Parmi les bourgs et cantons qui dépendaient de la même province, nous mentionnerons *Badous* بدعوس, *Adjouz* قريّة عجوز, *Djedidah* الجديدة, *Iabna* قريّة يبنا, l'ancienne Jamnia; *Barbara* قريّة بربرا, le *Castellum Beroart*, d'Albert d'Aix et de Sanuto; *Amouria* أرض عموريا, *Tell-assafiah* تل الصافية (la colline de Safia), que Guillaume de Tyr appelle *Telle-Saphi* (*collis Clarus*), et qu'il ne faut pas confondre avec un autre *Safiah* الصافية, entre Hébron et Karak; *Adjlan* قريّة عجلان, *Madjdal-Hammamah* مجدل حمامة, *Zakah* الزعقة, entre *Kharoubah* الخروبّة et *Rafah* رفح, le long de la mer de Grèce البحر الرومي; *Bedras* بدراس ou *Beit-Diras* بيت دراس, *Ansar* العنصر, etc.

Il existait une autre ville nommée *Tell-aladjoul* ظاهر مدينة غزة, située non loin de Gaza, et qui se trouve plusieurs fois nommée dans l'His-

toire de Makrizi; plus au midi était *Daroum* داروم, appelée aussi الدارون. Jacques de Vitry, d'accord avec Guillaume de Tyr, explique le mot *Daroum* par *domus Græcorum*; mais cette étymologie n'est point exacte, car, si la chose était vraie, on aurait écrit *Dar-arroum* دار الروم, et il vaut mieux, avec Schultens, reconnaître dans ce mot le terme hébreu *Darom*, qui désigne le midi. Le voyageur Baldensel ou Boldensleve nous apprend que le bourg de *Darum* était le dernier endroit habité qu'il rencontra sur sa route, lorsqu'il se rendit de Syrie en Égypte: l'on pourrait croire, d'après ces détails, et telle est l'opinion de M. Poujoulat, que *Daroum* était située au lieu où fut depuis construit *Khân-Younes*; mais M. Quatremère établit, d'après un grand nombre de témoignages, qu'il faut la rapporter au village d'*Eldeir*, à trois lieues au sud de la ville de *Gaza*. Après quelques observations nouvelles sur *Djatin* الجتيني ou *Habnin* حبتين, et sur *Sakhariah* السكرية, l'illustre philologue nous donne une notice historique du plus grand intérêt sur la ville d'*Hebron* حبرون ou *Khalil* الخليل; non-seulement il raconte, d'après les auteurs orientaux, les principaux événements dont elle a été le théâtre, mais encore il entre dans les détails les plus circonstanciés sur l'intérieur de cette ville, appelée aussi *Beit-Hebron* بيت حبرون, et *Mesdjid-Ibrahim* مسجد ابراهيم¹, la

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 239. — M. Am. Jaubert, *Géographie d'Édrisi*, t. 1^{er}, p. 338, nomme cette ville قبر ابراهيم.

mosquée d'Abraham. C'est ainsi qu'il indique *les rues* حارة *les plus remarquables, les diverses mosquées, les collèges et les nombreux couvents* زاوية *ouverts à la piété des fidèles. La ville est arrosée en tous sens par plusieurs sources, dont la plus belle et la plus abondante, la source de l'Eunuque* عين الطواشي *, sort de terre, dans le bourg de Madjdal-Fasil* مجدل فصيل *, situé non loin de là, près du quartier des tombeaux. Hébron, enclavée entre les montagnes, est à une demi-journée de chemin de Jérusalem. Entre ces deux villes, se trouvent le bourg de Hatman* قرية الحطمان *et celui de Siir* سيعير *, qui renferme une mosquée dans l'intérieur de laquelle est, dit-on, le tombeau d'Ésaü; aussi cet édifice est-il le but d'un grand nombre de pèlerinages. Mais le monument le plus curieux que décrit M. Quatremère est, sans contredit, la mosquée où sont réunis les tombeaux d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de leurs femmes: les chrétiens et les juifs avaient anciennement obtenu le droit de la visiter moyennant une rétribution pécuniaire; mais le sultan Bibars, ayant séjourné dans la ville d'Hébron, leur en interdit formellement l'entrée, et nos voyageurs modernes n'y ont jamais pénétré, si l'on en excepte le faux Aly Bey. Baldensel, Sigoli, Breidenbach, Hanswerli von Zimber, parlent des instances inutiles qu'ils firent pour être admis dans l'intérieur de la mosquée, et ils durent se borner à quelques indications fort incertaines recueillies çà et là; il en est de même de Tuchern de Nuremberg, Rudolph von Suchen, de Baumgar-*

ten, etc. D'autres voyageurs, tels que Regnaut, Giraudet, Quaresmius, ne furent pas plus heureux dans leurs tentatives, et M. Quatremère, en puisant dans les manuscrits orientaux qu'il a à sa disposition des détails authentiques sur un monument que l'on regrettait vivement de ne connaître que d'après des récits contradictoires, a su compléter avec succès les relations de voyages où il était question de la ville d'Hébron.

Nous allons maintenant passer en revue les différents points géographiques qui ont été l'objet de quelques discussions entre les savants, et que M. Quatremère est parvenu à éclaircir au moyen de textes irrécusables : c'est d'abord le lieu nommé *Aoudja* العوجاء¹, qui est souvent cité par les historiens arabes; la rivière de ce nom, sur laquelle était située la ville d'*Aoudja*, répond à celle que Makrizi appelle, dans la Description de l'Égypte, *Nahr-Abi-Fetros*, la rivière d'Abou-Petros, ou *Nahr-al-Tawahin* نهر الطواحين, la rivière des Moulins : elle traversait le territoire de *Ramlah* الرملة. A peu de distance de cette ville, sur la route qui conduit d'Égypte en Syrie, se trouvait *Kakoun* قاقون², que les écrivains occidentaux ont désignée sous le nom de *Kato*, ou plutôt *Kaco*, de *Chaco*, de *Quaquo*, etc. A l'époque de l'expédition française en Syrie, un combat fut livré près de *Kakoun*, et il en est fait mention dans le rapport du général Bonaparte au Directoire exécutif.

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 253.

² *Ibid.* pag. 40 et 254.

Après Kakoun vient *Kalkiliah* قلقيلية, la *Calcalia* de Guillaume de Tyr, la *Kalkileh* de M. Scholz; *Ouatariah* اوتارية, située au nord de Jaffa aussi bien que *Djaldjouliah* جلدولية, qu'il ne faut pas confondre avec le bourg de *Halhoul* حاحول ou *Djaldjouh* جلدول, près d'Hébron, où la tradition plaçait le tombeau du prophète Jonas; puis *Orsouf* ou *Arsouf* ارسوف², appelée *Arsim* par Willebrand d'Oldenborg, *Munitio-Arsur* par Brocard, *Assur* par Jacques de Vitry, *Arzuffum* et *Arsur* par Sanuto, *Arsid* par Albert d'Aix, etc. Guillaume de Tyr parle de la ville d'*Antipatris* ou *Arsur*, que Foucher de Chartres nomme *Arsuth*. Dans le voyage de *Sœwulf*, publié tout récemment, on lit: « *Proxime Joppen vocatur Atsuf vulgariter, sed latine Azotum;* » au mot *Atsuf*, il faut substituer celui d'*Arsuf*: du reste, la prétendue identité établie entre *Arsuf* et *Azote*³ n'est due qu'à une erreur de l'auteur de la relation. Le sultan *Bibars* s'était emparé d'*Arsouf* sur les Francs en 1264, et, après cette expédition, il avait donné à ses émirs, en toute propriété, comme une marque éclatante de sa satisfaction, plusieurs villes ou villages dont *Makrizi* nous a laissé la nomenclature: parmi ces diverses places se trouvent comprises *Atil* عتيل, *Zeita* زيتا, *Tour-Kerm* طور كرم, *Afrasin* افراسين, *Nameh* نامه, *Taïbat* طابت, *Alism* طيبة الاسم, *Omm-al-Fahm* ام الفحم, qui fai-

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II^e partie, pag. 256.

² *Ibid.* pag. 257.

³ *Azote* porte aujourd'hui le nom d'*Ezdoud* ازود, ainsi que nous l'apprend M. le chevalier Am. Jaubert.

sait partie du territoire de *Käisarieh*; *Taban* تبان ou *Bathan* بثمان, *Bourin* بورين, *Kalansouah* قلنسوة, *Tebrin* تبرين ou *Tirin* تيرين, *Bourdj Ahmar* البرج الاحمر, *Djelmah* جلمه ou *Helmah* حلمه, *Tama* تما, *Deir al-Osfour* دير العصفور, *Schouwaïkah* الشويكة, *Tars* طرس ou *Tabros* طبرس, *Alar* علار, *Arar* عرعر ou *Arara* سيدا, *Faroun* فرعون, *Estaba* استابا, *Saida* سيدا, *Sair-Fouka* الصير الفوفا, *Artakh* ارتاخ, *Kosaïr* القصير, *Akhsass* اخصاص, *Fakin* فقين, *Kafr-Raï* كفر راعي, *Kesfa* كسفا, *Berdikah* برديكة, *Khanouta* خانوتا, *Afrad Nesifa* افراد نسيفا, *Djeblah* جبلة, etc. M. Quatremère a réuni de nombreuses observations sur cette nomenclature, d'ailleurs assez obscure¹, et nous rappellerons seulement que plusieurs de ces villes, *Artakh*, *Atil*, *Kafr-Raï*, *Tour-Kerm* (Toul-Kerem), sont indiquées dans les écrits de MM. Scholz, Berggren et Robinson; *Kalan-Souah* y est appelée *Kelesweh* et *Kalensaue*²; *Schouwaïkah* devient *Suaeka* et *Aschwikijeh*; *Taibat-Alism*, *El-Thajbe*, etc. Au lieu de *Bourin* et d'*Estaba*, M. Quatremère pense qu'il vaut mieux lire *Boudin* بودين, et *Estaiia* اسطيا; dans *Omm-al-Fahm* il retrouve la *Fahmeh* de *Khalil Daher*, placée entre *Kakoun* قاقون et *Djinin* جينين (et non pas جنين), et dans *Taban*, le lieu que *Guillaume de Tyr* désigne sous la dénomination de *Fons Tubaniæ*³.

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 13 et suivantes.

² *Ibid.* p. 258 et 274.

³ *Ibid.* pag. 258.

Quant au village fortifié de Kosair ¹التصير, il était situé à peu de distance de Baïsan ²بيسان, de l'autre côté du Jourdain, et, selon Makrizi, il faisait partie du canton de Gaur ³الغور; au rapport d'Abou'l-féda, on lui avait donné le surnom de Moïn-eddin ⁴معين الدين, parce qu'on y voyait le tombeau de Moïn-eddin Ataz, personnage célèbre, naïb ou délégué du prince de Damas. Dans l'histoire de Guillaume de Tyr, ce lieu est appelé *Castelletum*, qui est la traduction latine du terme arabe. Il existait un autre *Kosair* au nord de Damas, sur la route de Birah.

Nous venons d'offrir à nos lecteurs un aperçu très-succinct de recherches considérables, et nous regrettons bien vivement d'être obligés de les morceler ainsi; il faut parcourir soi-même l'ouvrage de M. Quatremère pour comprendre toute la variété, toute la profondeur de cette érudition, dont nous ne pouvons donner qu'une faible idée, et qui est le fruit de veilles et de lectures sans nombre. — Nous sommes encore bien loin d'avoir épuisé tout ce qui se rattache à la géographie dans le second volume de l'Histoire des Sultans mamlouks. Les remarques de M. Quatremère sur le lieu nommé *Fawar* ⁵الفوار, près de Kosair, sur le défilé de *Fik* ⁶عقبة فيق, situé à l'est de Tibériade, qui, par suite d'une erreur

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 259 et 266.

² Voyez sur Baïsan M. Am. Jaubert, traduction d'Édrisi, t. 1^{er}, p. 337, 339, 346 et 360.

³ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 260.

⁴ *Ibid.* pag. 260.

de copiste, avait été appelé *défilé de Kabak* عقبة قبق ; sur le nom de *Merdj* مرج¹, donné aux vastes plaines qui environnent la ville de Damas, et où l'on trouve les bourgs de *Dariia* داريا et de *Djeroud* جرود, offrent plusieurs particularités intéressantes; nous ne nous y arrêterons pas, afin de pouvoir donner plus d'étendue à l'analyse d'une dissertation sur l'*O-ronte*², qui termine l'appendice où nous avons déjà fait une si riche moisson. Les géographes grecs et latins ont désigné par le nom d'*Oronte* la rivière sur les bords de laquelle est située la ville d'Antioche; mais cette dénomination paraît avoir été peu connue des Orientaux: les Arabes s'accordent pour donner à cette rivière le nom de *Asi* العاصي (le rebelle), et l'on peut croire que chez les Syriens elle portait un nom analogue, celui de *Atzoïo*, qui a la même signification, et qu'on peut expliquer par la rapidité de ses eaux; ce qui confirme cette opinion, c'est le témoignage de Sozomène, qui atteste que la ville d'Apamée était située sur le fleuve *Axius*, πρὸς τῷ Ἀξίῳ ποταμῷ. L'Asi est aussi appelée par

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II^e partie, pag. 261. — Masoudi parle de *Merdj Rahet* راهط, et de *Merdj Adhrá* مرج عذراء, situé à 12 milles de Damas, qu'Abou Schamah désigne par le nom de *ارض عذرا*: on trouve dans Abou'l-féda (زنبقية) زنبقية (زنبقية), *مرج*, et *Merdj Assafar* مرج الصفر ou *Merdj Assofar* مرج الصفر dans l'histoire de Tabari, qui place cet endroit entre Wakkousah et Damas; ce lieu n'a pas été inconnu aux historiens occidentaux des croisades, qui l'appellent *Mergisaphar*, *Melgissaphar* et *Megisophar*.

² *Ibid.* pag. 263.

Abou'l-Mahasen, Makloub مقلوب, *renversé*, à cause de la bizarrerie de son cours; et les historiens des croisades, s'appuyant sur un passage du Livre des rois, la nomment *Farfar*, *Fern*, etc. Pour comprendre cette assertion, il faut se souvenir que, de nos jours encore, une rivière qui vient se jeter dans celle d'Asi est désignée par la dénomination d'*Aphrin* et de *Vaffrino*.

On lit dans l'histoire de Djemal-eddin ben-Wasel que Melik Moudjahid, prince de Hems, résolut de détourner la rivière d'Asi, pour l'empêcher d'arriver à Hamah. Cette rivière, dit l'écrivain, sort d'une digue placée près du lac de Kadas; puis il ajoute¹: « Le prince ayant fermé par une digue le passage d'où sort l'Asi, cette rivière cessa pendant deux jours de couler vers Hamah. Les moulins et les roues hydrauliques ne purent plus être mis en mouvement; les eaux se répandirent dans les vallées; mais bientôt, ne trouvant point d'issue, elles se reportèrent en arrière avec une extrême violence, renversèrent les constructions que le prince de Hems avait fait élever à l'endroit de la digue, et reprirent

سد المخرج الذى يخرج العاصى منه فانقطع العاصى
 عن حافة يومين وبطلت النواعير والطواحين وذهب
 الماء فى الاودية ثم لما لم يجد له مسلكا عاد بقوة
 وهدم البنا الذى بناه صاحب حصص فى السد وعاد لا
 بجراه كما كان

« leur cours habituel¹. » Le *Diwan al-inschâ* porte que l'Oronte est la même rivière que l'*Asi* نهر الارنط وهو العاصى, et le *Kamel* d'Ebn-Athir : que la forteresse de Burziah قلعة برزية est située vis-à-vis la ville d'Afamiaiah... que, dans l'intervalle qui sépare ces deux places, est un lac formé par les eaux de l'Asi, ainsi que par des sources qui prennent naissance dans la montagne de Burziah et ailleurs.

Non loin d'Antioche, sur la limite de la province d'Alep, se trouve le pont de Fer جسر الحديد, pons Ferreus ou pons Ferri (le pons Pharfhareus, de l'abbé Guibert), qu'il ne faut pas confondre avec une forteresse appelée *Hisn Aldjisir* حصن الجسر (le château du Pont), qui fut bâtie pour tenir en bride et pour resserrer la ville de Schaïzar; un peu au delà, du côté de l'orient, était *Harem* حارم, célèbre par sa longue, mais inutile résistance contre le farouche Houlagou, et qui est devenue, dans les récits des historiens des croisades, *Harenc*, *Aregh*, *Arech*, *Areth*, *Harich*, *Haram*, etc. : c'est pour M. Robinson *Khareïm*. — *Kosair* القصير (Cæsarea) était aussi sur l'Oronte ou l'Asi, et le passage de Nowairi, relatif à cette forteresse, que M. Quatremère a traduit en entier, renferme des indications curieuses sur le siège qu'elle soutint contre Bibars; elle était voisine de *Bagras* بغراس, et du port de *Basit* بسيت, qui sont contigus au *Djebel Akra* الجبل الاقرع, la montagne chauve (l'Anti-Liban)¹.

Si nous passons maintenant aux détails géogra-

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 266.

phiques répandus dans les nombreuses notes que M. Quatremère a ajoutées à sa traduction, nous mentionnerons des observations intéressantes sur *Korāin* القريين¹, *Maïnakah* المينقة², place située dans la montagne de *Rawadif* جبل الرواديف; *Masisah*³, l'ancienne Mopsueste; *Kasr* بلد القصر⁴, *Derb-Besak* درب بساك ou *Derbesak* دربساك⁵ et le défilé *الدربند*⁶, le terrain de *Scheïha* شيكا طين ou *Scheïhan* شيهان⁷, nom d'une montagne située près de Jérusalem, *Djeroud* جرود⁸, bourg du district de *Maloula* معلولا, etc. Nous trouvons encore une description fort exacte du palais de Damas ou *Château-Blanc* القصر الابلق, élevé par Bibars dans l'hippodrome vert الميدان الاخضر; le mur extérieur était depuis le haut jusqu'en bas composé de pierres noires et jaunes⁹, disposées de manière qu'une assise مداماك d'une couleur était suivie d'une assise de couleur différente; le travail avait été exécuté avec un art et une symétrie admirables. Pour arriver dans ce palais, on entrait d'abord dans un édifice دركاه placé sur un pont établi au-dessus de la rivière. On pénétrait dans une salle ايوان extérieure, puis dans le vestibule دهليز, qui comprenait plusieurs chambres قاعات d'une magnificence royale; le plancher

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II^e partie, pag. 87. Il existe un lieu de ce nom en Égypte, entre Bilbeis et Salâhieh; voyez la carte jointe à l'ouvrage du général Reynier. — ² *Ibid.* pag. 112. — ³ *Ibid.* pag. 124. — ⁴ *Ibid.* pag. 128. — ⁵ *Ibid.* pag. 33. — ⁶ *Ibid.* pag. 124. — ⁷ *Ibid.* pag. 32. — ⁸ *Ibid.* pag. 34. — ⁹ *Ibid.* pag. 44; voyez l'anecdote que raconte à ce sujet M. Quatremère, d'après Nowairi.

et les murailles étaient formés de marbres de diverses couleurs, revêtus d'or, d'azur, de mosaïques dorées; mais ce qu'il y avait surtout de remarquable, c'étaient les pavillons d'où l'on découvrait la ville entière et la vallée de Goutah.

Le sultan Bibars donna aussi tous ses soins à la reconstruction des tours et de la citadelle de Safad, et une longue inscription en consacra le souvenir ¹. « Cette citadelle, y est-il dit, a été rebâtie, fortifiée, achevée, embellie par le sultan Melik-Daher-Abou'l-Fétah-Bibars, après que ce prince a délivré cette place des mains des Francs maudits, et l'a remise au pouvoir des musulmans; qu'il l'a transportée du domaine des Templiers *الديوية* à celui des vrais croyants. »

Ici s'arrête la partie géographique des nombreux documents dont M. Quatremère a enrichi le tome second de l'Histoire des Sultans mamlouks²; il nous reste à parler des détails biographiques que notre illustre philologue a réunis sur les divers écrivains qu'il a mis à contribution, et nous en ferons l'objet de notre troisième section³.

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 48.

² Il faut ajouter à cette analyse les remarques de M. Quatremère sur les *Aschirs* *عشيرة* et *عشران*, p. 273; et sur les Curdes appelés *Gozzes* *الغز*, p. 274.

³ Dans les additions que M. Quatremère a placées à la fin du volume, la biographie de Makrizi (voy. notre première notice, p. 129 et suiv.) se trouve complétée par quelques observations intéressantes sur le degré de confiance que l'on doit accorder à ses écrits, et sur la secte des Daheris, *مذاب الظاهر*, dont notre historien était soupçonné de partager les opinions. Un passage d'Abou'l-Mahasen

III. Dans les notes jointes à sa traduction, M. Quatremère cite souvent un chroniqueur arabe qu'il désigne sous ce nom : *le prétendu Hasan ben-Ibrahim*. D. Berthereau avait, en effet, admis comme certain que l'auteur d'une histoire arabe, qui fait partie des manuscrits non catalogués, portait le nom de Hasan ben-Ibrahim, et cette opinion était justifiée par les premiers et les derniers feuillets du volume, où on lisait que Hasan ben-Ibrahim ben-Mohammed Iafeï avait écrit cet ouvrage l'an 679 de l'hégire ¹, et qu'il avait commencé sa relation à l'année 621. Ces détails étaient précis, positifs; on ne pouvait mettre en doute leur authenticité; mais se rapportaient-ils au corps de l'ouvrage, c'est la question que M. Quatremère a dû s'adresser, en s'apercevant que l'auteur parlait d'événements bien antérieurs à l'année 621, et il a bientôt reconnu que le premier feuillet placé en tête du volume, et qui renfermait le titre et la préface, avait été ajouté par une main postérieure. Le rapporté par M. Quatremère prouve aussi que Makrizi s'abandonnait quelquefois à des préventions que ne justifie que trop l'espèce d'isolement où il vécut.

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II^e part. p. 176 : يقول

الفقيه الى مولاه الفتي حسن ابن ابراهيم بن محمد اليافعي
 مولف هذا الكتاب هذا ما جمعناه الى هذا المحل وان
 يسر بعد ذلك شي ذيلنا به ان شاء الله تعالى وحرر
 ذلك بمصر المحروسة في الدين العالى سنة تسع وسبعين
 وستمائة

main beaucoup plus moderne que celle qui avait copié le reste du volume. Le propriétaire du manuscrit, voulant vendre d'une manière plus avantageuse un volume incomplet, y a cousu un titre et une préface sans s'inquiéter de leur divergence avec la suite du récit, et la dernière page du livre a été aussi ajoutée dans le même but, avec la même intention. M. Quatremère montre clairement que le manuscrit n'a pu être composé l'an 679 de l'hégire, puisqu'il contient un grand nombre de faits qui appartiennent au siècle suivant, et les nombreuses citations sur lesquelles il s'appuie prouvent que l'auteur, né vers l'année 800 de l'hégire, était contemporain de Makrizi, Abou'l-Mahasen, Kotb-eddin-Aïni, Ebn-Kadi Schohbah et autres chroniqueurs, dont les productions volumineuses et estimables sont encore aujourd'hui sous nos yeux. Nous ne doutons pas que M. Quatremère, dont l'érudition orientale embrasse un horizon si vaste, ne découvre le véritable nom de l'auteur du manuscrit dont il est ici question; mais la comparaison qu'il a faite de son contenu avec les divers recueils de nos bibliothèques publiques ne lui a pas encore permis d'asseoir définitivement son opinion à cet égard.

Cette intéressante dissertation, dont nous n'avons pu donner qu'un résumé fort incomplet, se trouve suivie d'une notice sur la vie d'Ebn-Khallikan¹, dont le Dictionnaire biographique, digne, à tant de titres, de la juste célébrité dont il jouit, a été mis

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 180 et 271.

à contribution par tous ceux qui se sont occupés de l'histoire littéraire de l'Orient. — Schehab-eddin Ahmed ben-Mohammed ben-Ibrahim ben-Abi Bekr ben-Khallikan Barmeki, le Schafeï, appartenait ou prétendait appartenir, ainsi que l'indique son surnom, à l'illustre et malheureuse famille des Barmécides. Né en 608 (1211) à Arbel, il perdit deux ans après son père, qui était professeur au collège de Modaffer-eddin, et se rendit en 626 à Alep, où il suivit les leçons du scheïkh Mouwaffik-eddin, le prince des littérateurs de ce temps-là, et celles d'Abou'l-Mahasen Beha-eddin Ben-Scheddad; l'historien Ebn-Alathir encouragea aussi ses premiers efforts. De retour à Arbel en 632, Ebn-Khallikan quitta bientôt cette ville qu'il ne devait plus revoir, pour aller à Damas, où il se concilia la bienveillance des deux princes Melik Aschraf et Melik Kamel; puis il prit la route de l'Égypte, où son mérite ne tarda pas à être généralement apprécié. Il fut choisi pour remplir dans la ville du Caire les fonctions de *naïb* (substitut) du kadi al-kodat Bedr-eddin Abou'l-Mahasen Iousouf ben-Hasan, qui avait sous sa juridiction l'Égypte entière; il occupait cette place en 645, et quinze ans après il fut nommé aux fonctions éminentes de kadi al-kodat (kadi suprême) de la ville de Damas. Il avait commencé, pendant son séjour au Caire, son grand ouvrage biographique qui a pour titre : « *وفيات الاعيان وانباء ابناء الزمان* », les « Morts des hommes distingués et les histoires des « enfants du temps, » et ne put le continuer au milieu

des nombreuses occupations que lui imposèrent ses nouvelles attributions; mais, après dix ans de magistrature, se trouvant rendu à la vie privée et étant revenu habiter le Caire, il eut l'occasion de lire ou de consulter quantité d'ouvrages qu'il avait cherchés en vain auparavant, et il termina son travail en 672 (1273). C'est le seul monument qui nous reste des compositions de cet homme célèbre, dont les dernières années devaient être troublées par de cruelles vicissitudes; réintégré deux fois dans les fonctions de kadi al-kodat, et deux fois destitué, dégoûté des honneurs et fatigué d'une vie aussi orageuse, Ebn-Khallikan rentra dans l'obscurité et se livra entièrement à la culture des lettres: ce fut alors qu'il forma le projet d'écrire une chronique étendue où tous les faits de l'histoire de l'empire musulman auraient été racontés chronologiquement; mais la mort, qui vient si souvent arrêter les entreprises les plus utiles, l'empêcha de réaliser ce plan. Il expira en 681, dans le collège Nedjibiah, à Damas, à l'âge de 73 ans.

Tous les écrivains de l'Orient se sont plu à vanter le mérite éminent, les rares qualités qui distinguaient Ebn-Khallikan; suivant le témoignage de Nowairi, «c'était un homme savant, un magistrat plein d'équité, un littérateur brillant, un historien consciencieux;» il avait pour la poésie un goût très-vif, et M. Quatremère cite de lui quelques pièces de vers qui attestent un talent élevé. — Nous avons passé rapidement sur les détails que rapporte l'il-

lustre traducteur de Makrizi, au sujet de plusieurs circonstances particulières de la vie d'Ebn-Khallikan, afin de pouvoir faire connaître avec quelque développement la biographie qu'il donne de trois historiens arabes souvent mentionnés dans son savant commentaire; ces historiens sont Hasan ben-Omar, auteur d'une histoire de l'Égypte et de la Syrie, Ahmed ben-Hadjar Askalani, et Bedr-eddin Mahmoud Aıntabi ou Aïni ¹.

Bedr-eddin Hasan ben-Zein-eddin Omar ben-Hasan ben-Omar ben-Habib florissait dans le VIII^e siècle de l'hégire; il avait eu pour aïeul paternel l'écrivain Abou Mohammed Bedr-eddin Hasan, qui avait laissé deux ouvrages historiques fort estimés: « la Perle « des colliers concernant la dynastie des Turcs, » *درة* « *الاسلاك في دولة الاتراك*; et « l'Avis donné à l'homme « éveillé, sur le règne de Mansour et de ses fils, » *تذكرة النبيه في أيام المنصور وبنيه*. Poète et historien, Hasan ben-Omar quitta de bonne heure Alep, sa ville natale, pour parcourir la Syrie, visiter Jérusalem, la Mecque, Alexandrie, tantôt célébrant dans ses vers l'expédition faite en 710 dans la petite Arménie, ou retraçant le tableau de la peste de 749, tantôt se livrant à des travaux de longue haleine, faisant des extraits des plus habiles historiens ou composant en prose rythmique quelques traités intéressants. Parmi ses compilations, on doit mettre

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II^e partie, p. 204, 209, 219 et 271.

au premier rang une petite chronique tirée de la grande histoire d'Alep de Kemal-eddin. . . ebn-Aladim, publiée sous le titre de : « la Présence du commensal, » *حاضرة النديم من تاريخ ابن العديم* ; un recueil biographique extrait d'Ebn-Khallikan : « les Sens des hommes éloquents, tirés de la vie des hommes distingués, » *معاني اهل البيان من وفيات الاعيان* ; et « la Direction de l'auditeur et du lecteur, d'après le Sahih d'Abdallah Bokhari, » *ارشاد السامع* . Nous ajouterons à ces divers ouvrages « les Compliments de celui qui salue, extraits des poésies d'Ebn-al-Moallim, » *تحية المسلم من شعر ابن المعلم* , etc. Hasan ben-Omar écrivit aussi un opuscule intitulé : « les Prairies des plantes, concernant la révolte de Beïbagarous, » *مروج* ; il choisit dans la collection des ouvrages poétiques *ديوان* d'un littérateur célèbre, Abou-Ishak Ibrahim ben-Othman Gazzi, un recueil abrégé qui comprenait trois sections, savoir : *الدرّ اليتيم* , « la Perle unique ; » *العقد* , « le Collier enfilé ; » et *الروض الرقيم* , « le Jardin bien tracé ; » et qu'il intitula : « les Lois fondamentales d'Ibrahim, » *قواعد ابراهيم* . Enfin il réunit dans un seul livre : 1° le commentaire explicatif *توضيح* sur le *hawî* *الحاوي* de Kotb-eddin Fali ; 2° des additions à l'ouvrage de l'imam Scherf-eddin ebn-Barezi, « l'Exposition des décisions juridiques, » et donna à ce recueil le titre de : « Broderie des éclaircissements, » *توضيح التوضيح* . Parmi les autres pro-

ductions de Hasan ben-Omar, nous indiquerons « le Vent d'orient; نسيم الصبا », qui renfermait trente chapitres consacrés à la littérature, et « le Pendant « d'oreilles concernant la description de la mosquée, » شنف المسامع في وصف الجامع, ouvrage qui contenait les louanges de la Syrie, l'histoire et la description de Damas, l'éloge de la grande mosquée des Ommiades, et le détail des peintures et des couleurs qui couvrent ses mausolées; mais, de toutes les compositions de notre auteur, la plus importante, sans aucun doute, est l'histoire que contient le manuscrit arabe 688, et qui renferme le récit des événements dont l'empire musulman a été le théâtre depuis l'année de l'hégire 648 jusqu'en 678 (de 1250 à 1279 de J. C.): c'est une suite de l'histoire composée par Abou Mohammed Bedr-eddin Hasan; elle porte le même titre, درة الاسلاك في دولة الاتراك. M. Quatremère l'a souvent mise à contribution, et l'opinion favorable que ce savant maître paraît avoir conçue de Hasan ben-Omar est pour cet écrivain un véritable titre de gloire. Il mourut à Alep l'an 779, à l'âge de 70 ans.

Les deux autres écrivains dont il nous reste à parler vécutent à la même époque: Ahmed ebn-Hadjar Askalani de 773 à 852, et Bedr-eddin Mahmoud Aīntabi ou Aīni de 762 à 855. Le premier, constamment occupé d'études sérieuses, de travaux consciencieux et opiniâtres, acquit une science profonde de la langue arabe et de la jurisprudence; il

devint le plus habile *hafid* حفيظ ou حافظ (celui qui sait par cœur le Coran et les *hadith*, « traditions ») de tout l'empire musulman; il excellait dans la connaissance des hommes, sachant les citer à propos et distinguer ceux qui avaient un mérite éminent d'avec ceux qui leur étaient inférieurs; il possédait à fond les causes qui avaient produit chaque tradition; c'était lui qui sur cette matière faisait autorité et était universellement vanté; il était le phénix des savants, l'oracle de l'islamisme, celui qui avait ressuscité la *sunnah*; tous les amateurs de la science venaient s'instruire auprès de lui, et c'est à son école que se formèrent, pour la plupart, les juriconsultes célèbres de l'Égypte.

Le second, également remarquable par son savoir, obtint de bonne heure l'estime de ses contemporains; sa mémoire était ornée d'une foule de faits historiques et d'observations grammaticales dont il faisait toujours un emploi heureux; favori des sultans Melik Mouwaïad Scheïkh et Melik Aschraf Borsebaï, et comblé d'honneurs par ces princes, il fut à la fois kadi, mohtesib et inspecteur des fondations pieuses; il avait été nommé mohtesib en remplacement de l'historien Makrizi, qui devint son ennemi irréconciliable, et lui-même fut plusieurs fois destitué des charges qu'il remplissait, puis réintégré dans toutes ses dignités. Il est fort intéressant de suivre dans le récit animé de M. Quatremère les phases diverses de la vie publique d'Aïntabi; les mutations continuelles que le caprice des sultans

opérait parmi les agents du gouvernement révèlent assez les vices d'une semblable administration. — Ebn-Hadjar Askalani ne fut pas non plus à l'abri de ces revers subits de la fortune ; après avoir été mufti de la maison de justice, scheïkh du Khanikah (supérieur du monastère) de Beibars Djaschenkir, il fut choisi par le sultan Melik Aschraf Borsebaï comme kadi al-kodat (kadi suprême) des schafeïs de toute l'Égypte ; sept fois disgracié, sept fois il dut reprendre les hautes fonctions auxquelles il avait été appelé ; ce ne fut qu'en 850 qu'il se retira définitivement des affaires publiques, pour se livrer, dans la retraite, à des recherches littéraires et pour mettre la dernière main à ses nombreux ouvrages. Abou'l-Mahasen nous apprend que les titres seuls suffiraient pour remplir un volume tout entier. Ses principaux traités sont le *Talik al-talik* تعليق التعليق, qu'il joignit à l'ouvrage du même nom تعليقات composé par Bokhari ; un commentaire sur Bokhari intitulé : *Fath albari* فتح الباري ; le livre intitulé : *Kitab fawaïd alihtifal fi beian ahwal arridjal* كتاب فوايد احتفال في بيان احوال الرجال ; le *Tabakat al-hoffâd* طبقات الحفاظ, le *Kitab kodat misr* كتاب قضاة مصر ; « les Perles cachées concernant le VIII^e siècle, » الدرر الكامنة في المائة الثامنة ; et « le Livre qui fait connaître ceux qui ont gouverné l'Égypte sous l'islamisme, » كتاب الاعلام بمن ولي مصر في الاسلام ; mais, sans contredit, l'ouvrage le plus important d'Ebn-Hadjar est sa grande histoire écrite en arabe, et qui a pour titre : انباء العمر في ابناء العمر, « les

« Récits de l'homme ignorant concernant les hommes vivants. » Ce livre, qui a fourni à M. Quatremère d'utiles documents, comprend l'histoire politique et littéraire de l'Égypte et de la Syrie, depuis la naissance de l'auteur jusqu'au milieu du ix^e siècle de l'hégire; il se compose de deux volumes in-4^o, placés sous les n^{os} 656 et 657 du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale. C'est un ouvrage fort développé et fort instructif, et, comme l'observe très-judicieusement M. Quatremère, si Abou'l-Mahasen n'en fait pas mention, on peut croire que cet écrivain, ayant souvent mis à contribution le livre d'Ebn-Hadjar, n'aura pas été empressé de faire connaître une des sources qui lui avaient fourni son érudition.

Quant à Bedr-eddin Mahmoud Aïntabi, ses productions ne sont pas moins nombreuses; il commenta, ainsi que nous l'apprend M. Quatremère, 1^o le *Sahih* de Bokhari: ce commentaire, qui portait pour titre *عدة القارى*, « l'Appui du lecteur, » se composait de vingt et un volumes; 2^o « le Sens des paroles remarquables de Tahawi, » *معاني الآثار*, en dix volumes; 3^o une portion des *Sunen* d'Abou-Daoud, en deux volumes; 4^o une portion considérable de la vie du prophète, *السيرة النبوية*, d'Ebn-Hescham, sous le titre de *Keschf allithâm* *كشف اللثام*, « l'Enlèvement du voile; » 5^o le *Kelem taïb* *الكلم الطيب*, d'Ebn-Timiah; 6^o le *Tohfet al-molouk* *تحفة الملوك* (le Don des rois); 7^o le *Kenz* *الكنز* (le Trésor): il donna à son travail le titre de: « l'Indication des

« vérités concernant l'exposition du trésor des idées « subtiles, » رمز الحقائق في شرح كنز الدقائق ; 8° le *Tohfah* et le *Hedaïah* en onze volumes ; 9° le *Bihar zakhirah* (les mers Enflées) ; deux volumes : cette explication avait pour titre : « la Pleine lune brillante, » البدر الزاهر ; 10° les témoignages cités dans les diverses explications de l'*Alfiyah* ; trois volumes ; 11° « le Repos des âmes, » مراح الارواح , sous le titre de « le Matelot des âmes ; » ملاح الارواح ; 12° « les Cent régents, » العوامل المائة , d'Abd-al-Kaher Djordjani ; 13° le poëme de Sawi sur la prosodie, العروض ; 14° le traité de prosodie d'Ebn-al-Hâdjeb. Il abrégéa « les Décisions juridiques de Dahir, » الفتاوى الغتاوى , et le *Mohit* المحيط en deux volumes ; il commenta le *Taudih* التوضيح , l'éclaircissement, et l'explication de Djarberdi sur la conjugaison ; il rédigea des développements utiles sur le commentaire du *Lobab*, la grammaire, etc. Il composa « les Vies « des prophètes, » سير الانبياء , une grande histoire en dix-neuf volumes, et une moyenne en huit, dont il fit ensuite un abrégé. Il écrivit l'histoire des Chosroës en langue turque ; « les Classes des poètes, » طبقات الشعراء ; « les Classes des hanefis, » طبقات الحنفية ; le *Moadjam* (histoire par ordre alphabétique) de ses scheïkhs en un volume ; les voyages de Tahawi en un volume, et un abrégé de la chronique d'Ebn-Khallikan. Il est également auteur d'un ouvrage en huit volumes sur les prédications et les questions subtiles, intitulé : « مشارح الصدور, » « la « Dilatation des poitrines, » ou زين المجالس, « l'Or-

«*nément des conférences* ; » un autre traité sur les «*questions rares* , » النوادير ; «*la Vie de Mouwaïad* , » سيرة الموياد ; en vers et en prose ; «*la Vie d'Aschraf* , » سيرة الاشرف ; etc. etc. Nous ne possédons de cet écrivain si fécond qu'un volume dépareillé de son histoire, contenant, sous la forme de journal, les annales de l'Égypte et de la Syrie, depuis l'an 799 de l'hégire jusqu'en 832.

Nous avons indiqué, avec quelques détails, les ouvrages des divers écrivains dont M. Quatremère nous a donné la biographie, afin de montrer combien la littérature orientale devait être riche et variée; il n'est point, pour ainsi dire, d'auteur arabe auquel on ne puisse attribuer plusieurs productions, intéressantes à différents titres; et, quand on songe au petit nombre de manuscrits que renferment nos bibliothèques, on doit vivement regretter que le gouvernement n'impose pas aux jeunes voyageurs qui visitent l'Orient sous ses auspices, l'obligation de recueillir et de rapporter ces livres, où se trouvent les dernières traces d'une civilisation presque éteinte, au lieu de se borner à des descriptions de lieux qui toutes se ressemblent. Colbert avait bien mieux compris, dans les instructions qu'il avait adressées à Vansleb, quel devait être le principal objet de ces missions, entreprises au profit des sciences et des lettres.

On a vu avec quel soin M. Quatremère s'était attaché à nous laisser des notions aussi exactes que possible sur les historiens orientaux qu'il avait con-

sultés. Mais là ne s'est pas borné le travail de l'illustre philologue; à chaque page de son livre on trouve des détails curieux sur les hommes éminents qui se sont distingués sous le règne de Bibars, soit par leurs écrits, soit par leur amour pour les lettres : c'est d'abord Naser-eddin Hosāin ben Aziz Kaïmeri, fondateur du collège *Kaïmeriah* à Damas¹; le scheikh Schehab-eddin Abou'l-Kasem Abderahman ben-Ismaïl ben-Ibrahim, plus connu sous le nom d'Abou-Schamah *ابو شامة*, professeur au collège de Rokniah, et que nous avons eu occasion de citer plus haut²; le poète Sibouaih ben-Magrebi³; le chef des médecins de Damas, Scherf-eddin Abou'l Hosāin Ali ben-Iousouf ben-Haïderah Rahbi, professeur au collège *Dakhwariah* *الدخوارية*⁴, etc. Puis viennent Ebn-Abi Osaïbah *ابن أبي اسعيبه*, auteur d'une histoire des médecins dont nous possédons quelques fragments⁵; Arbeli, homme de lettres

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 45.

² Pag. 356. — M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, p. 46, nous donne des détails intéressants sur le meurtre de cet écrivain, qui était en 1267 chef du collège *Aschrafiah*; on cite parmi ses ouvrages deux abrégés, l'un en quinze volumes, l'autre en cinq, de l'histoire de Damas, écrite par Ebn-Asaker et qui se composait de huit cents parties réunies en quatre-vingts volumes. Nous ne possédons d'Abou-Schamah que le *Kitab arraoudataïn* **كتاب الروضتين في الدولتين النورية والصلاحية**, le livre des deux jardins concernant l'histoire des deux règnes, celui de Noradin et de Saladin.

³ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, 11^e partie, pag. 73.

⁴ *Ibid.* pag. 73. — Voyez aussi, p. 74, ce que dit M. Quatremère sur le grand émir Izz-eddin Aïdemur ben-Abdallah Halebi Salehi.

⁵ *Ibid.* pag. 83. Nous avons parlé de Ben-Abi Osaïbah dans notre

اديب et poète¹; Ebn-Khalanisi *ابن الخالانسي*²; Nasir-eddin Tousi, le fondateur de l'observatoire de Maragah³; Ebn-Abdallah Mohammed Schatibi⁴, etc.

Nous sommes loin d'avoir fait ressortir tout ce que l'ouvrage de M. Quatremère contient de neuf et d'intéressant; car c'est un de ces livres auxquels on a souvent recours et qui offrent à l'esprit une mine inépuisable de réflexions; plus on l'étudie, et plus on y découvre de nouvelles richesses: si nous n'avons pu en rendre compte aussi complètement que nous l'aurions désiré, en restant dans les limites qui nous étaient tracées, nous aurons du moins réussi, si notre espoir n'est pas trompé, à montrer que, sous le rapport de l'érudition orientale, la France est toujours au premier rang. M. Quatremère suit dignement l'exemple de ces hommes illustres qui ont donné l'impulsion à l'Europe savante, et qui

Notice sur le manuscrit arabe 1104 (*Extraits et Notices des manuscrits*, t. XIII, p. 128).

¹ M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks*, II^e partie, pag. 108.

² *Ibid.* pag. 120.

³ *Ibid.* M. Quatremère s'exprime ainsi: « Le savant Nasir-eddin « Mohammed ben-Mohammed ben-Hasan Tousi, l'imam célèbre, « mourut dans la ville de Bagdad en 1273: il avait été au service du « prince d'Alamout; ensuite il s'attacha à celui de Houlagou, auprès « duquel il obtint le plus grand crédit. Ce fut pour lui que ce monar- « que éleva un observatoire à Maragah. Il est auteur d'un grand nom- « bre d'ouvrages. Il était né au mois de djoumada premier, l'an 577 « (1181 de J. C.). » — Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer Nasir-eddin Tousi dans notre mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes; voyez aussi la notice que M. Jourdain a publiée sur ce savant, d'après Casiri.

⁴ *Ibid.* pag. 120.

ont fait rejaillir une gloire si vive sur notre pays; l'admiration pleine d'enthousiasme que sa traduction de l'Histoire des Mongols de Raschid-eldin et de l'Histoire des Sultans mamlouks de Makrizi a excitée en Angleterre, trouvera de l'écho parmi nous, et le seul regret que nous puissions exprimer, c'est que le gouvernement français ait laissé à la munificence du Comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne la publication de travaux qui doivent être considérés comme un véritable monument national.

Voyez la notice récemment publiée par M. Morley.

SÉDILLOT.



ACTE DE VENTE

Passé à Tombouctou. — Manuscrit arabe venu de
Tombouctou.

Le manuscrit arabe de la Bibliothèque royale n° 480, ancien fonds, offre cette particularité, bizarre qu'il fut, il y a deux cent cinquante-cinq ans, déjà vieux et usé, vendu à Tombouctou par un étudiant qui l'avait apporté de Maroc. Le fait nous est révélé par l'acte de la vente, qui forme la dernière page du volume, et dont je donne ici le texte et la traduction. Malheureusement, tout d'ailleurs, dans le pauvre livre, atteste trop ses fatigues et la longue carrière qu'il a fournie, car des feuillets en ont disparu, d'autres sont altérés, couverts de taches, amoindris par l'usage, et l'écriture y est devenue, en beaucoup d'endroits, illisible. Nous ne savons à quelles nouvelles vicissitudes il dut ensuite de trouver asile dans nos collections; la trace de ses pérégrinations commence et finit pour nous avec l'acte de vente.

Il contient un commentaire d'un recueil de traditions appliquées à la jurisprudence selon le rit de Malek, rangées sous la rubrique de chacun des chapitres de lois auxquels elles se rattachent; et l'acte de vente nous apprend que ce commentaire a pour titre *Charhh el-Ahkkam*, que l'ouvrage entier

se compose de huit volumes, et que notre manuscrit en est le dernier.

Un ouvrage qu'un titre aussi vague en lui-même que celui de *Charhh el-Ahhkam*¹ suffisait pour désigner, ne pouvait être qu'un ouvrage éminemment classique, et, sous ce rapport, nous devons déjà regretter de n'en posséder qu'un fragment. Nous tirerons en même temps de là une raison de conclure que c'est, sans aucun doute, un commentaire du recueil de traditions que composa Abd el-Hhakk, docteur de Séville, qui vivait au vi^e siècle de l'hégire, et qu'il publia en deux éditions, savoir : l'une sous le titre d'*Ahhkam cobra*, grand Ahhkam, et l'autre sous le titre d'*Ahhkam soghra*, petit Ahhkam. En effet, ce recueil de traditions d'Abd el-Hhakk jouit d'un grand renom dans le rit de Malek, et c'est le seul ayant pour titre *El-Ahhkam* et pour auteur un Maleky, dont ait parlé Hhadjy Khalfa dans son Dictionnaire bibliographique. Voici la mention qu'il lui a consacrée :

« Le petit Ahhkam, par le docteur Abd el-Hhakk « ben-Abd er-rahman ben-Kharrât, de Séville, « mort en 582 à Bidjaya. Le scheïkh Sadr ed-din « Mohhammed ben-Omar l'Égyptien, mort en 716, « l'a commenté en 3 volumes. »

Et plus loin :

« Le grand Ahhkam sur les traditions, par le docteur Abou-Mohhammed Abd el-Hhakk ben Abd

¹ *Charhh el-Ahhkam* signifie : commentaire des dispositions de la loi.

«er-rahman el-Azdy, de Séville, mort en 582.
 «C'est un grand ouvrage d'environ 3 volumes. Il l'a
 «composé de traditions qu'il a choisies dans les re-
 «cueils¹.»

«A ces indications de Hhadjy Khalfa, nous ajou-
 terons celles que nous fournit El-Makkary dans le
 deuxième volume de son Histoire d'Espagne, où,
 citant les savants espagnols qui se sont illustrés
 dans la science des traditions, il dit :

«Le livre d'El-Ahhkam, par Abou-Mohammed
 «Abd el-Hhakk, de Séville, est un ouvrage classique,
 «dont l'étude est répandue. Il consiste en un grand
 «Ahhkam, en un petit Ahhkam, et aussi, suivant
 «quelques-uns, en un moyen².»

الاحكام الصغرى للشيخ عبد الحق بن عبد الرحمن
 بن خراط الاشبيلي المتوفى سنة ٥٨٢ بجاية شرحه الشيخ
 صدر الدين محمد بن عمر المتوفى سنة ٧١٦ كتب منه ثلاث
 مجلدات

الاحكام الكبرى في الحديث للشيخ ابى محمد عبد الحق
 بن عبد الرحمن الازدى الاشبيلي المتوفى سنة ٥٨٢ وهو
 كتاب كبير في نحو ثلاث مجلدات انتقاه من كتب
 الاحاديث

وكتاب الاحكام لابي محمد عبد الحق الاشبيلي مشهور
 متداول القراءة وهي احكام كبرى واحكام صغرى قيل
 M. A. de a B. R. n° 705, v. fol. 43. ووسطى

On sait que rien n'est plus fréquent que de voir ainsi les docteurs musulmans, surtout les juriconsultes, publier à la fois le même livre, et sous une forme étendue, et sous une forme moins développée, et sous une forme abrégée. Ils cherchent en cela à en rendre l'utilité plus générale, l'usage plus pratique, à fournir les moyens d'en graduer l'étude, à en faciliter l'accès à tous les degrés d'instruction, d'intelligence et de mémoire.

Maintenant, est-ce à un commentaire du grand Ahhkam d'Abd el-Hhakk qu'appartient notre manuscrit; ou à un commentaire de son petit Ahhkam?

Si les textes épars dans chacune des sept autres parties de l'ouvrage y occupent, et nous devons le présumer, une place égale à celle qui leur est réservée dans la huitième, ils excèdent de beaucoup les limites d'un volume ordinaire, limites dans lesquelles Abd el-Hhakk a, sans doute, entendu renfermer son petit Ahhkam; ce n'est, par conséquent, qu'à un commentaire du grand Ahhkam que notre manuscrit pourrait appartenir.

Mais, alors, quel sera l'auteur de ce commentaire?

Hhadjy Khalfa nous laisse, sur ce point, réduits à errer dans le champ de conjectures fort vagues: d'un côté, il ne cite qu'un seul commentateur des Ahhkams d'Abd el-Hhakk, et, en cela, il nous autorise à croire qu'il n'en existe pas d'autre: ce commentateur, c'est, comme on l'a vu, Sadr ed-din

Mohammed ben Omar; d'un autre côté, il se contente d'attribuer à Sadr ed-din un commentaire du petit Ahhkam en trois volumes; de sorte qu'il aurait ignoré l'existence du commentaire du grand Ahhkam, commentaire, suivant toute apparence, classique au même degré, et d'une importance plus grande que le commentaire du petit Ahhkam. En cette absence de toute donnée précise, si l'on considère que les deux Ahhkams forment en réalité le même ouvrage, et ne diffèrent que par l'étendue; que le commentaire de l'un rentrait dès lors naturellement dans l'ordre, le plan et l'objet des travaux de celui qui avait commenté l'autre, il n'y aura pas d'in vraisemblance à supposer que les deux commentaires ne comptent, ainsi que les deux textes, qu'un seul auteur; que tous les deux sont l'œuvre de Sadr ed-din Mohammed ben-Omar: en un mot, que ce Sadr ed-din est l'auteur de notre commentaire. *عنه والله اعلم*

Voici l'acte de vente; il m'a semblé un document curieux à plusieurs égards.

الْحَمْدُ لِلَّهِ
 TEXTE ARABE.

الحمد لله
 الحمد لله كثيرا الى يوم الدين والصلاة والسلام
 الاملان على محمد نبيه وآله وذريته وصحبه اشترى احمد
 بن اند عتحمم بن محمود بن الفقيه اند علمم هذا
 المجلد الكبير البالي القديم المكتوب بخط عمرى الذى

وجواز امرها وفي هذه السطور تعليق ونزل في تنبكت في
 حارة الجامع الكبير بين الاحكام واشترائه وبه صحت ومن
 نعتة ايضاً ان في جانب جبينه اليسر اثر جرح قد برى
 وبقي موضع اثره في ذلك الجانب المذكور وشهد على اقرار
 المتبايعين المذكورين بذلك كله الفقير الى الله تعالى
 ابو بكر بن علي بن دنيسل لطف الله به

(Le reste est effacé.)

TRADUCTION.

Louanges de reconnaissance à Dieu.....¹.

Que d'abondantes louanges de reconnaissance
 soient offertes à Dieu jusqu'au jour du jugement!
 que ses bénédictions et sa paix les plus parfaites
 soient sur Mahomet son prophète, sur sa famille,
 sa postérité et ses compagnons !

Ahmed ben-End Ghakk Ahmed ben-Mahh-
 moud ben-el-Fakih End Ghahhmed a acheté ce vo-
 lume, grand, usé, vieux, écrit en caractères gharbis,
 qui est le huitième volume du Charhh el-Ahhkam,
 et termine les huit volumes de cet ouvrage, car il
 en est le dernier volume, d'un homme jeune, étu-
 diant la science, folany, au teint basané, mince de
 corps, de taille un peu élevée sans cependant être
 fort grand, natif de Bolala, c'est-à-dire de la ville
 de Bolala, nommé Malek ben-Mohammed, le fo-

¹ Le reste de cette ligne est effacé dans le manuscrit.

lany, l'étudiant, le Bolalien. Ce jeune homme a déclaré qu'il était parti de sa ville de Bolala et était allé dans le Gharb, aux villes de Fez et de Maroc et autres villes du Gharb, et qu'il y était demeuré cinq années pour y étudier la science; qu'ensuite il était arrivé dans la ville de Tombouctou avec la caravane d'Akaber, apportant avec lui ce volume, qui est le dernier volume du Charhh el-Ahham, et qu'il était descendu à Tombouctou dans le quartier de la grande mosquée. Ahhmed ben-End Ghakk Ahhmed ben Mahhmoud ben End Ghahhmed l'a alors acheté de lui moyennant quatre mitcals d'or et un sixième de mitcal d'or, au poids de Tombouctou; et ledit acheteur Ahhmed ben-End Ghahhmed a livré toutes ces pièces audit vendeur Malek le folany, arrivé du Gharb avec la caravane d'Akaber, lequel les a reçues toutes, suffisantes, complètes, bonnes, et l'en a déchargé pour la totalité. En conséquence, ledit acheteur Ahhmed ben End Ghahhmed s'est trouvé quitte, et ce volume, objet de la vente, est devenu sa propriété sans conteste, en se référant aux règles que suivent les musulmans pour leurs ventes et les garanties à exercer¹. Tout cela a eu lieu à la date

¹ **الدرك**, dans le langage technique des juriconsultes du rit de Malek, c'est proprement la garantie; et l'on en compte deux espèces principales, savoir : **درك العيب**, la garantie des vices de la chose, et **درك الاستحقاق**, la garantie de la revendication, que l'on appelle encore **درك الاسلام**.

الدرك ne représente pas exactement la même idée dans l'école hhanefye; car voici la définition qu'en donne le *Kitab et-taarifat*

de chawal de l'an 983, le vendeur et l'acheteur susdits se trouvant en état de santé, de libre consentement, de pleine raison et de capacité de contracter. Dans ces lignes, la place du renvoi: *et qu'il était descendu à Tombouctou dans le quartier de la grande mosquée*, est entre le mot **الاحكام** et celui-ci **فاشتره**, et ce renvoi doit y être compris. Au signalement du vendeur on ajoute qu'à la partie gauche de son front est la trace d'une blessure guérie, mais dont la cicatrice subsiste. A été témoin de la reconnaissance faite, par le vendeur et l'acheteur, de toutes ces choses, celui qui se recommande humblement à Dieu, Abou-Bekr ben-Aly ben-Denbassil : que Dieu lui fasse éprouver sa bonté, etc. (Le reste est effacé.)

(M. A. de la B. R. n° 1326, v. f.) qui appartient à cette école :
 « **الدرك** c'est (que l'on me pardonne cette expression plus « arabe que française) que l'acheteur reçoive du vendeur un gage « du prix qu'il a payé, de peur de revendication de la chose vendue. »

**الدرك ان ياخذ المشتري من البايع رهنا بالشئ الذى
 اعطاه خوفا من استحقاق المبيع**

B. VINCENT.

NOTES.

[M. d'Avezac, dont tout le monde connaît les précieux travaux sur l'Afrique, et à la science duquel j'avais demandé des éclaircissements touchant divers mots de cet acte, a bien voulu m'adresser les explications suivantes, que je crois essentiel de publier.]

Le vendeur était un jeune étudiant qui avait voyagé dans le Gharb, et qui en revenait avec la رفقة الكابر, c'est-à-dire avec une caravane spécifiée par le mot الكابر. M. Vincent a cru remarquer sous le ة final de رفقة l'indication d'un kesr simple, qui dénoterait dans الكابر un régime à l'égard du mot précédent : à ce compte, il s'agirait ici de la caravane d'Akâber, et Akâber pourrait être le nom propre du lieu d'où serait partie la caravane.

Je ne pense point qu'il en soit ainsi. Outre que je ne connais pas de lieu appelé Akâber dans le Gharb (ce qui, à la vérité, ne serait pas un argument bien concluant), il est certain qu'il se rassemble annuellement à la frontière du désert, au sud de Marok, de grandes caravanes formées de la réunion de plusieurs caravanes particulières ; et, bien qu'on les appelle plus communément عقبة 'Aqqabah ou عقابة 'Aqâbah (parce qu'elles marchent, suivant une expression triviale, mais qui fait image, à la queue leu leu), on leur donne aussi la dénomination d'Akâber, ainsi que je le retrouve dans une note prise par moi sur une lettre écrite de Mogador, le 2 février 1837, par M. Delaporte père, qui a une connaissance si parfaite, si intime, de la langue arabe.

« M. Davidson, écrivait l'honorable consul, voulut, pour « continuer son voyage, profiter de l'acabar (*multitude, cara-*

caravane, en idiome du pays), qui se préparait pour se rendre à Tombouctou.

Voilà, quant au point de départ, quant au lieu de destination, quant à l'emploi du mot lui-même, une similitude trop complète pour qu'il puisse rester le moindre doute. Le vendeur du livre avait donc fait route avec la *caravane akâber*, c'est-à-dire avec l'*association* qui constitue la *grande caravane*.

Ainsi *akâber*, pluriel du mot *akbar*, serait ici considéré comme un singulier, susceptible par conséquent d'avoir lui-même un pluriel, tel, je suppose, que *akâberah* ou *akâberyn*, sous une forme vulgaire.

Cette observation peut, au premier abord, sembler étrange, et je suis si loin d'être expert en ces matières, que je me trouve bien hardi d'oser dogmatiser ainsi sur un point de philologie arabe. Mais un autre mot, employé dans l'acte de M. Vincent, va me fournir un exemple propre, je l'espère, à justifier complètement mon assertion sur la double fonction grammaticale d'un seul et même mot, tantôt pluriel, tantôt singulier, sous une seule et même forme.

Le mot *beled* بلاد est précisément dans ce cas : il est le pluriel bien avéré du singulier *beled* بلد, et il est le singulier non moins certain du pluriel *boldân* بلدان.

Voilà, si je ne m'abuse, la clef de la double signification que M. Vincent a remarquée dans l'emploi du mot *beled*, pour désigner tantôt un pays, tantôt une ville.

Jé pourrais faire observer qu'en français même, du moins à Paris et dans sa banlieue, le mot *pays* a pareillement la double acception de contrée et de village; mais ceci tient à des raisons étymologiques tout autres.

En arabe, *beled* بلد est une ville, un village, un hameau, en un mot un lieu peuplé d'habitants; *beled* بلاد, qui désigne au pluriel, d'une manière générale, les villes, les points habités d'un pays, désigne tout naturellement ainsi le pays lui-même; et l'on pourrait, jusqu'à un certain point, en poussant encore plus loin l'analogie, dire que *boldân* بلدان, qui exprime d'une manière collective *les pays*, est susceptible

à son tour d'être considéré comme un singulier, dans l'acception de *la terre habitable* : c'est ainsi que l'emploi Abou-el-Fêda, quand, au titre d'un de ses livres, il traduit par *Te-gouym el-Boldân* **تقويم البلدان** le mot grec *Γεωγραφία*; mais il ne s'agit, en ce cas, que du sens, et non de la grammaire.

La double acception de pays et de ville ne coexiste en réalité dans le même mot, sous une forme unique, qu'à l'égard de *beléd* **بلاد**, signifiant à la fois *des villes* au pluriel, ou *un pays* au singulier. La forme *beled* **بلد** ne doit se traduire que par *ville*, et non par *pays*; et c'est ainsi qu'avec M. Vincent, je n'hésite pas à reconnaître dans *بلد بلادة*, *la ville de Bolâlah*, dans *بلاد تنبكت*, *la ville de Tonbokto*.

La première de ces deux villes est la patrie du vendeur, que l'acte déclare d'ailleurs être **فولاني** *Folâny* de nation, et avoir le teint **اسمر** *hasané*.

Evidemment il s'agit ici d'un homme de la nation que nos colons du Sénégal appellent des *Poules rouges*, que les Anglais de Sierra Leone appellent des *Foulahs*, qu'on nomme *Fellâ-tahs* au Bornou, et *Fêlân* (en arabe) dans les pays qu'ils occupent sur le haut Sénégal comme dans le Haousâ; j'ai reçu, en 1829, quant à la dénomination de Fêlân, le témoignage oral de Ferdinand Duranton, qui avait si longtemps vécu parmi les Fêlân du Kasso; et Clapperton, à son deuxième voyage, a recueilli dans le Haousâ un document arabe traitant de l'origine de la *tribu des Fêlân*. Quant au nom que ces peuples se donnent eux-mêmes, c'est celui de *Peul*, ainsi que je le tiens de la propre bouche d'un jeune individu de cette nation. A ne citer, entre les voyageurs qui en ont parlé, que ceux qui les ont le mieux fait connaître, je désignerai seulement ici Mollien et Caillé.

Le document recueilli par Clapperton est assez court et assez curieux pour être transcrit ici en français :

« L'origine de la tribu des Fêlân est établie ainsi qu'il suit :
 « Quand l'armée des Ssehhabat pénétra dans le Gharb sous le
 « règne d'Omar ben-el-Khathab, ils arrivèrent d'abord à Ter-
 « mes : le peuple tauroud, les ayant vus, se mit immédiatement

« sous leur protection, et devint musulman avant les Juifs et
 « les Sarankalis. Quand les Ssehhabat voulurent retirer leurs
 « troupes du Gharb, le prince des Taurouds leur dit : « Vous
 « êtes venus à nous avec une religion que nous ne connais-
 « sions pas, et vous vous en allez maintenant sans nous laisser
 « personne pour nous en enseigner la doctrine et les pré-
 « ceptes. » Les Ssehhabat, écoutant leur prière, laissèrent, pour
 « les instruire, 'Oqbah ben 'Aâmer. Celui-ci épousa la fille
 « du prince, appelée Ghagjma', et en eut quatre fils, Dytâ,
 « Nâsser, Ouâyâ et Rereby. Il retourna ensuite en Égypte,
 « laissant après lui ses quatre fils avec leur mère. Ils gran-
 « dirent, et parlèrent une langue différente de celle de leur
 « père qui était l'arabe, et de celle de leur mère qui était
 « l'ancien tauroud appelé ouakoury. Ils se marièrent, et eurent
 « des fils et des filles d'où les Félân sont descendus; ainsi le
 « père des Félân était un Arabe, et leur mère une Tauroude. »

L'étendue des pays occupés par cette race est très-considérable, puisqu'elle est répandue sur une longue zone qui se prolonge depuis l'Océan occidental jusqu'au Bornou : il est même à remarquer qu'elle forme un des éléments principaux de la population du Bornou, ainsi que l'énonce le solthân Mohammed b-Ellah dans la première section de sa curieuse histoire du Takroun. C'est donc sur un vaste espace que peut être cherchée la ville de Bolâlah, où notre jeune folâny avait reçu le jour. Aux deux extrémités de cet immense territoire, mais en dehors de ses limites, on voit figurer sur les cartes un nom analogue : *Bolala*, à l'embouchure de la rivière de Cachéo, chez les Feloupes, et *Bolalo*, sur la rive orientale du lac Tchâd, au pays de Kânem. Il est hors d'apparence qu'il puisse être question ici de l'une ou de l'autre de ces villes.

Il y aurait intérêt, sans doute, à relever les autres lieux ainsi dénommés dans le domaine des peuples Felân, autant du moins que la connaissance nous en est parvenue; mais j'avoue que ma mémoire est en défaut sur ce point, et le temps me manque pour des recherches. Mollien a traversé un village de Pellale dans le Fouta-Gjalo; le nom de Billala

me revient aussi à l'esprit, mais sans aucun souvenir précis de sa position.

Quant à la ville de **تنبكت** *Tonbokto*, où l'acte de vente a été passé, elle est trop connue pour qu'il soit besoin d'aucune explication à son sujet : on peut seulement observer que dans cet acte, qui paraît d'ailleurs écrit avec assez de correction, ce nom se présente sous une forme orthographique un peu écourtée. On le trouve, il est vrai, très-diversement (et sans doute très-incorrectement) exprimé dans beaucoup de documents arabes qui proviennent d'ignorants marabouths négres, comme **تسمبكت** *Tsombokto*, **تونبوكت** *Tonboqto*, **تنبوت** *Tonboto*, **تيمبكت** *Tymbokto*; mais Ebn-Bathouthah, le savant voyageur, qui le premier a parlé de cette ville qu'il avait visitée, la nomme **تونبكتو** *Tonbaktou*, **تونبكتوا** *Tonbaktoue*, et **تن بكتوا** *Ton-Baktoue* en deux mots, orthographe qui m'a paru devoir être adoptée, par la raison que, d'après le dire des gens du pays, ce sont en réalité deux mots dont le second est un nom propre.

Voici, d'après une lettre de feu le baron Rousseau, consul général de France à Tripoli de Barbarie, l'étymologie rapportée dans l'*Histoire de Ten-Boktoue*, écrite en arabe par Sydy Ahhmed Bâbâ el-Araouâny :

« Une femme de la horde des Touariks, nommée *Buktou*, « était établie sur les bords du Nil des Nègres, dans une cabane ombragée par un arbre touffu; elle possédait quelques « brebis, et aimait à exercer l'hospitalité envers les voyageurs « de sa nation qui passaient par là. Son humble habitation ne « tarda pas à devenir un asile sacré, un lieu de repos et de « délices pour les tribus circonvoisines qui l'appelaient *Tin- « Baktou*, c'est-à-dire *propriété de Buktou*. Par la suite ces « tribus vinrent de tous côtés s'y grouper à l'envi, et y firent « un vaste camp retranché, qui fut plus tard transformé en « une grande et populeuse cité. »

M. Rousseau considérait le mot *Ten* comme un pronom possessif de la troisième personne; mais on le rencontre dans plusieurs autres noms de lieux du Ssahhrâ, entre autres

Ten-Gacen (le puits du mouton), *Ten-Yakken* (le puits de Yakken), *Tenou-tmellen* (les puits blancs), avec la valeur expresse du mot arabe *byr* بئر; d'où je conclus que *Ten-Boktoue* se traduit raisonnablement par le puits de *Boktoue*.

La prononciation des voyelles de ce nom est loin d'être bien déterminée. Généralement les voyageurs et les écrivains modernes affectent la première syllabe d'un kesr; Cochelet a même transcrit *Timectou* sous la dictée de son informateur arabe. Cependant les manuscrits d'Ebn-Bathouthah, où les motions sont indiquées, portent *Ton-Baktoue*, se rapprochant ainsi de la leçon adoptée dans l'acte de M. Vincent.

Mais la leçon de cet acte trouve une confirmation bien plus entière dans l'orthographe de *Tombutto*, qui nous est fournie par le livre *della Descrittione dell' Africa*, du célèbre maure El-Hhasan ben Mohhammed el-Gharnâthy, appelé, depuis sa conversion, *Giovan Lioni Africano*.

Je devrais terminer là cette note; mais le dernier nom que je viens de citer me suggère une remarque que je me permettrai d'insérer occasionnellement ici, quoique étrangère à ce qui précède, parce qu'elle vient à l'appui d'une opinion énoncée naguère dans le *Journal asiatique*, à propos d'une monnaie gréco-arabe de Damas.

Dans la seconde de ses intéressantes Lettres à mon savant ami M. Reinaud, *Sur quelques points de numismatique arabe*, M. de Saulcy propose ingénieusement, en désespoir de cause, dit-il, d'expliquer le nom grec ΛΕΟ, qu'offre la médaille dont il s'agit, par le surnom de *أسد الله*, *Ased Allah* (le Lion de Dieu), donné au khalife 'Aly ben Aby-Thâleb, et dont ce nom de ΛΕΟ serait une simple traduction.

Cette conjecture me paraît complètement justifiée par une traduction inverse du nom italien de *Giovan Lioni* en la forme arabe *يوحنى الأسد*, *Youhannay el-Ased*, adoptée par cet écrivain lui-même dans un ouvrage conservé en manuscrit à l'Escurial, et décrit par Casiri sous le n° 595 dans sa *Bibliotheca arabico-hispana Escorialensis*.

D'AVEZAC.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 13 mars 1840.

M. de Hammer écrit au Conseil pour lui adresser un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre suivant: *Falknerklee*, etc. Vienne, 1840, in-8°. M. de Hammer adresse en même temps au Conseil un manuscrit contenant des extraits du Fihrest sur la religion des Sabéens, et un fragment d'un poète arabe. On arrête que les remerciements du Conseil seront transmis à M. de Hammer-Purgstall, et que les deux manuscrits adressés par lui au Conseil seront renvoyés à la commission du journal.

M. le professeur A. Vullers adresse au Conseil un exemplaire de la grammaire persane qu'il vient de publier sous le titre suivant: *J. A. Vullers, Institutiones linguæ persicæ, cum sanscrita et zendica lingua comparatæ*, Giessen, 1840. Les remerciements du Conseil seront adressés à M. Vullers.

M. Laurens, professeur de philosophie à Montauban, écrit au Conseil pour demander qu'il soit rendu compte de sa traduction de Job et des Psaumes dans le journal de la Société. On arrête que M. l'abbé Bertrand sera prié de faire au Conseil un rapport sur la traduction de M. Laurens.

M. Guerrier de Dumast communique au Conseil des fragments de sa traduction des Psaumes en vers français. M. de Dumast reçoit les remerciements du Conseil pour cette communication.

Séance du 10 avril 1840.

On lit une lettre de M. W. Mackread par laquelle il annonce la prochaine arrivée d'une caisse de livres adressée à la Société par le secrétaire de la Société de Calcutta.

M. A. Mayer, docteur en philosophie, est présenté et admis membre de la Société.

M. Bertrand, curé d'Herblay, envoie au Conseil le rapport qu'il a rédigé sur la traduction de Job et des Psaumes par M. Laurens. Il est donné lecture de cet article, qui est renvoyé à la commission du journal.

M. Mohl présente au Conseil le compte des recettes et dépenses de la Société pour l'année 1839; on arrête, conformément au règlement, que le compte sera renvoyé à la commission des censeurs. M. Mohl soumet en même temps au Conseil le projet du budget des recettes et dépenses de la Société pour l'année 1840.

M. Reinaud, en son nom et au nom de M. de Slane, communique au Conseil une partie de la notice sur Aboulféda qui fait partie de l'introduction destinée à l'édition de la Géographie arabe d'Aboulféda qu'ils publient aux frais de la Société. M. Reinaud reçoit les remerciements du Conseil pour cette communication.

Séance du 8 mai 1840.

On lit une lettre de M. Ram Comul Sen qui remercie le Conseil de sa nomination comme membre honoraire de la Société.

M. Marcella écrit au Conseil pour lui adresser la seconde partie de sa Méthode systématique de l'enseignement des langues, appliquée au grec ancien et moderne. Paris, 1840, in-8°. M. Marcella demande en même temps à communiquer au Conseil quelques-uns des résultats de ses études sur l'enseignement des langues. Le Conseil entend M. Marcella, qui reçoit les remerciements de l'assemblée pour cette

communication, et qui remet à une prochaine séance la lecture d'un mémoire sur le perfectionnement des méthodes d'enseignement.

Le Conseil s'occupe de fixer l'époque de la séance générale annuelle de la Société, et arrête qu'elle aura lieu le 18 juin 1840.

Le secrétaire expose au Conseil que l'état de sa santé le met hors d'état de présenter à la Société le rapport sur les travaux du Conseil pendant le cours de l'année dernière. Il demande en même temps que le Conseil veuille bien désigner une personne pour remplir, à son défaut, les fonctions de secrétaire pendant la séance générale. Le Conseil désigne M. Mohl, qui veut bien se charger de faire le rapport sur les travaux du Conseil.

Le secrétaire communique au Conseil, conformément au règlement, le manuscrit de la préface que M. le capitaine Troyer se propose de placer en tête de son édition du Râdjatarangini.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 mars 1840.

Par la famille de l'auteur. *Amarakocha*, ou Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanskrit avec une traduction française, des notes et un index, par M. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS. Paris, 1^{re} partie. Imprimerie royale, 1839.

Par l'auteur. *Falknerklee, bestehend in drey ungedruckten Werken über die Falkerey. Aus dem Türkischen und Griechischen verdeutscht, und in Text, und Uebersetzung herausgegeben von HAMMER-PURGSTALL*. Vienne, 1840.

Par l'auteur. *Joannis Augusti Vullers Institutiones lingue persicæ cum sanskritu et zendica lingua comparatæ*, Gissæ, 1840, in-8°.

Par l'auteur. *Specimen e litteris orientalibus, exhibens diver-*

orum locos de regia Aphasidarum familia et de Ibn-Abduno poeta, quod annuente summo numine, præside viro clarissimo Henrico Engelino Weyers, ad publicam disceptationem proponit Marinus HOOGVLIET. Lugduni Batavorum, 1839, in-4°.

Par l'auteur. *Specimen e litteris orientalibus, exhibens Soyuti librum de interpretibus Korani, quod annuente summo numine, præside viro clarissimo Henrico Engelino Weyers, ad publicam disceptationem proponit Albertus MEURSINGE!* Lugduni Batavorum, 1839, in-4°.

Par la Société de géographie. *Bulletin de la Société de géographie*, n° 73, janvier, 11^e série.

Séance du 10 avril 1840.

Par l'auteur. *Mémoires du bureau topographique de l'état-major de S. M. l'Empereur de Russie*, tom. III, contenant une description de l'Asie Mineure dans son état actuel, par le colonel WRONTCHENKO. Saint-Petersbourg, 1838, in-4° de 329 pages. (En russe.)

Par l'auteur. *Notice sur la vie et les ouvrages du baron Silvestre de Sacy*, rédigée d'après celle de M. Reinaud, par M. SAWELIEF. Saint-Petersbourg, 1839, 49 pages in-8°. (En russe.)

Par l'auteur. *Notions sur les Kalmouks du Volga*, par M. POPOFF, professeur de mongol à l'université de Kasan, Saint-Petersbourg, 1839, in-8° de 32 pages. (En russe.)

Par l'auteur. *Sur la prononciation des lettres qui forment les sons chinois*, par le R. P. HIACYNTHÉ (supplément à sa Grammaire chinoise). Saint-Petersbourg, 1839, 4 pages in-8°. (En russe.)

Par l'auteur. *Notice sur deux monuments antiques arméniens trouvés dans la ville de Nakhitchewan sur le Don*, par M. TIGRANIAN. Saint-Petersbourg, 1838, 6 pages in-8°. (En russe.)

Par la Société. *Transactions of the American Philosophical Society held at Philadelphia, for promoting useful knowledge*, vol. VI, new serie, part. III. In-4°.

Séance du 8 mai 1840.

Par l'auteur. *Grammaire polyglotte, ou tableaux synoptiques comparés des langues modernes avec la langue hébraïque*, par le D^r S. JOST, membre de la Société asiatique. Un vol. in-12.

Par l'auteur. *Méthode systématique de l'enseignement des langues. — Mécanisme du grec ancien*, par M. E. MARCELLA. Seconde partie. Un vol. in-8°.

Par l'auteur. *Dissertation sur les Amazones, dont le souvenir est conservé en Chine, ou comparaison de ce que nous apprennent les monuments indiens et les livres chinois sur les Niu-mou-yo, avec les monuments que nous ont laissés les Grecs*, par M. DE PARAVEY. In-8°. (Extrait des Annales de philosophie chrétienne.)

Par l'auteur. *Réclamation adressée à M. le président de la Société asiatique de Paris, etc.* par M. DE PARAVEY. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Examen méthodique des faits qui concernent le Thian-tchu ou l'Inde*, par M. G. PAUTHIER. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Notice sur l'ouvrage intitulé : Études géographiques et historiques sur l'Arabie, etc.* par M. Jomard, par M. SÉDILLOT. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Charte des Turcs*, accompagnée d'une traduction par M. BELIN. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Le livre du courant étendu, traitant de tout ce qui a rapport à l'heureux Nil*, traduit de l'arabe par M. l'abbé BARGÈS. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Récherches sur la hauteur de quelques points remarquables du territoire chinois*, par M. Éd. BIOT. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Rapport sur les dictionnaires cochinchinois de M. Taberd*, par M. BAZIN. (Extrait du Journal asiatique.)

FIN DU TOME IX.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE IX^e VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

	Pages.
Charte des Turks. (BELIN.).....	5
Relation d'un voyage en Chine. (RICHENET.) — Suite et fin..	30
Mémoire sur la série des médailles indiennes connues sous la dénomination d' <i>Indo-scythiques</i> . (Feu JACQUET.).....	54
Recherches sur la hauteur de quelques points remarquables du territoire chinois. (Éd. BIOT.).....	81
Le livre du courant étendu, etc. traduit de l'arabe. (BARGÈS.)	101
Examen méthodique des faits qui concernent le <i>Thien-tchu</i> ou l'Inde, traduit du chinois. (G. PAUTHIER.) — Suite.....	161
Mémoire sur le lac de Van et ses environs. (Fr. SCHULZ.)....	257
Acte de vente passé à Tombouctou; manuscrit arabe venu de Tombouctou. (B. VINCENT.).....	375

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Rapport sur les dictionnaires cochinchinois de M. Taberd. (BAZIN.).....	132
Notice sur l'ouvrage intitulé : <i>Études géographiques et historiques sur l'Arabie, etc.</i> par M. Jomard. (J. SÉDILLOT.).....	182
<i>Die Celtischen Sprachen in ihren Verhältnisse, u. s. w.</i> von Franz Bopp. (A. PICTET.).....	228
Notice sur le second volume de l'Histoire des Sultans mam- louks de l'Égypte, traduite en français par M. Quatremère. (SÉDILLOT.).....	324

NOUVELLES ET MÉLANGES.

	Pages.
Notice sur Ibn-Nobata, le plus grand prédicateur des Arabes. (M. G. DE S.).....	66
Lettre à M. Garcin de Tassy. (Th. PAVIE.).....	151
Lettre à M. le Président de la Société asiatique. (DE PARAVEY.)	154



CHRONIQUE ASIATIQUE.

Rapport sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	151
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	152
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	153
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	154
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	155
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	156
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	157
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	158
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	159
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	160
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	161
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	162
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	163
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	164
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	165
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	166
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	167
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	168
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	169
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	170
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	171
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	172
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	173
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	174
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	175
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	176
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	177
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	178
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	179
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	180
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	181
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	182
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	183
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	184
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	185
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	186
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	187
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	188
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	189
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	190
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	191
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	192
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	193
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	194
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	195
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	196
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	197
Sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	198
Notice sur les découvertes faites en Chine, par M. Taber- nabe, le 10 Mars 1840.	199
Notice sur l'usage de l'écriture chinoise, par M. de Gard, le 10 Mars 1840.	200

JOURNAL ASIATIQUE.



TROISIÈME SÉRIE.

TOME X.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

1950

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BORÉ, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, A. JAUBERT, STAN. JULIEN, MAC GUCKIN DE SLANE,
J. J. MARCEL, J. MOHL, S. MUNK, G. PAUTHIER,
QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, STAHL,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME X.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI
À L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XL.

JOURNAL OF THE

ROYAL SOCIETY OF MEDICINE

AND OF THE COLLEGE OF PHYSICIANS

IN GREAT BRITAIN

AND IRELAND

FOR THE YEAR 1881

BY THE SECRETARY, HENRY THOMAS

AND THE CLERK, JOHN W. H. WOOD

PRINTED BY HENRY L. ALLEN

10, BLENHEIM STREET, LONDON, W.

1881

1881



1881

PRINTED BY HENRY L. ALLEN

10, BLENHEIM STREET, LONDON, W.

1881




JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1840.



ÉTUDES

Sur la langue et sur les textes zends, par M. E. BURNOUF.



AVERTISSEMENT.

Je me propose d'examiner, dans une suite d'observations détachées, un certain nombre de termes zends qui par leur importance, soit pour la connaissance de la doctrine du Zend Avesta, soit pour l'étude comparative des langues de la famille arienne, me paraissent mériter l'attention des orientalistes. La plupart de ces termes sont obscurs, et Anquetil en a rarement saisi le véritable sens; souvent même la tradition des Parses, qui a servi de base à son travail, se tait sur leur signification précise, et l'analyse philologique peut seule en faire soupçonner l'origine et l'application. Ici, comme dans mon Commentaire sur le Yaçna, je ferai amplement usage de ce dernier moyen; mais j'aurai l'avantage d'y joindre les secours que fournit la connaissance plus avancée aujourd'hui du dialecte védique. Grâce aux travaux d'un savant à jamais regrettable, nous pouvons maintenant étudier

une portion assez étendue du Rîgvêda, et mettre à profit, pour l'intelligence des livres zends, un texte qui n'était pas accessible au moment où j'ai publié le commencement de mon Commentaire sur le Yaçna. Les analogies nombreuses qu'offrent les Vêdas avec ce que nous possédons du Zend Avesta sous le rapport du langage et des idées, ne seront, je le pense, méconnues de personne, et par là sera mis hors de doute un fait que, dans le principe, je n'avais pu que soupçonner, limité comme je l'étais à quelques phrases et à quelques mots isolés des Vêdas.

J'aurais voulu pouvoir présenter le résultat de mes études d'une manière systématique et suivie; mais je n'ai pu découvrir d'ordre qui me satisfît complètement. Les remarques qui vont suivre portent, en général, plutôt sur le lexique que sur la grammaire, et sous ce rapport, l'ordre alphabétique serait celui qu'il conviendrait d'adopter. Je ne l'ai cependant pas suivi, parce que mon intention n'est pas de donner aujourd'hui un dictionnaire zend pour lequel j'ai rassemblé des matériaux nombreux, mais qui n'est pas encore assez achevé pour être livré au public. Il m'a semblé que des remarques détachées, distinguées les unes des autres par un numéro qui en marque la succession, assuraient à ce travail quelques-uns des avantages d'un dictionnaire. D'ailleurs, lorsque j'aurai parcouru le cercle des termes qui me paraîtront les plus propres à jeter du jour sur quelques-unes des parties encore obscures du Zend Avesta, je réunirai dans un index alphabétique tous les faits et tous les mots qui auront été expliqués ou examinés dans ces remarques. Les lecteurs familiarisés avec les travaux lexicologiques qui ont été exécutés sur les langues grecque et latine me pardonneront, j'ose l'espérer, d'avoir adopté cette méthode; et en se rappelant qu'un homme aussi éminent par le talent et le savoir que Buttmann n'en a pas suivi d'autre dans son *Lexilogus*, ils s'étonneront moins de la voir appliquée à un idiome dont l'étude ne date encore que de quelques années.

1. .יָוֵהּ, *Yavé, yavatâité.*

Quand on parcourt le Zend Avesta d'Anquetil, on rencontre assez fréquemment la mention du dogme de la résurrection, dogme qui forme un des traits les plus frappants de la doctrine morale et religieuse de Zoroastre. C'est, en effet, une tradition constante et universellement admise parmi les Parses, que la croyance à la résurrection est indiquée en termes expès dans les textes zends dont se compose le recueil du Zend Avesta. Anquetil, en ce point, n'a fait que se conformer à l'opinion de ses maîtres, et son témoignage n'est que l'expression du leur. Il est aisé de comprendre de quel intérêt sont, pour l'histoire de la religion des anciens peuples ariens, les textes où est exposé un dogme de cette importance. C'est sans contredit le plus remarquable de tous les caractères par lesquels le Zoroastrisme se distingue du Brâhmanisme. A quelque époque en effet que l'on prenne ce dernier culte, qu'on l'étudie sous sa forme primitive dans le naturalisme antique des Vêdas, ou qu'on en suive les développements dans la mythologie polythéistique des Purânas, on n'y trouve que la doctrine purement indienne de la transmigration, doctrine qui est jusqu'à un certain point contradictoire avec celle de la résurrection. Il m'a donc paru utile de rassembler tous les textes zends qui ont rapport à ce dogme, et d'en faire l'objet

d'un travail spécial, que j'avais annoncé dans le premier volume de mon Commentaire sur le Yaçna¹. Tous les passages où Anquetil a cru reconnaître l'idée de *résurrection* ne sont malheureusement pas également intelligibles; et, s'il en est un assez grand nombre sur lesquels il m'a été possible d'arriver à une certitude complète, il en reste plusieurs dont l'incorrection des manuscrits ou la difficulté intrinsèque du langage m'a jusqu'à présent dérobé le sens véritable. Je ne puis donc, en ce moment, remplir que d'une manière partielle l'engagement que j'avais pris d'examiner tous les textes où il est question de la résurrection. Peut-être serai-je en état plus tard de reprendre cette question curieuse; je ne veux pas cependant retarder plus longtemps l'examen de plusieurs passages dont l'analyse jette un grand jour sur quelques points obscurs du Zend Avesta.

En comparant entre eux les textes zends où Anquetil a cru pouvoir retrouver le dogme de la résurrection, on n'est pas longtemps sans reconnaître qu'il a donné une interprétation uniforme de locutions ou de termes très-variés. Cette circonstance, sur laquelle Anquetil ne s'est pas suffisamment expliqué, conduit immédiatement, ce me semble, à cette double conclusion; ou bien la langue zende possédait un grand nombre de mots ou de locutions pour rendre l'idée de résurrection, ou la tradition, et d'après elle Anquetil, ont eu tort de voir toujours cette même idée dans un aussi grand nombre

¹ Comment. sur le Yaçna, t. I, p. 101, note 75.

ici l'interprète indien s'est manifestement trompé, ainsi que je le démontrerai plus tard. Le seul terme de sa version qui ait, en ce moment, de l'intérêt pour nous, c'est celui par lequel il représente le dernier mot du texte zend précité; ce terme est सदा प्रवृत्तये. Si maintenant, à la traduction que fournit l'analyse philologique des autres termes de notre passage, nous joignons celle que nous suggère Nériosengh pour le seul mot de ce texte qui nous soit inconnu, *yavaétâité*, nous devons l'interpréter ainsi : « Toi qui conserves par eux la pureté et le cœur bienveillant pour l'action à toujours. » Quoique ces derniers mots soient encore vagues, il est déjà possible de reconnaître qu'ils forment une expression destinée à indiquer une longue durée, un temps auquel on ne fixe pas de terme. Une conclusion plus positive encore qu'on en peut déduire, c'est que Nériosengh, ou plutôt la traduction pehlie sur laquelle a été rédigée sa glose sanscrite, n'y voyait pas l'idée de résurrection. Mais, je dois me hâter de le dire, l'inexactitude manifeste de la version de Nériosengh infirme gravement l'argument négatif que je me crois en droit de tirer de son texte.

De la comparaison de ce texte même avec celui d'Anquetil, il résulte toujours que, pour traduire le mot *yavaétâité*, nous avons le choix entre ces deux idées : celle de *résurrection*, et *l'action* (ou *la durée*) *pour toujours*. Ce sera à l'analyse étymologique de déterminer laquelle de ces deux significations convient le mieux au terme encore obscur qui nous occupe.

Avant de tenter cette analyse, il importe de signaler un mot qui se rencontre quatre fois dans le Yaçna, sous des orthographes diverses, et qui offre, avec celui dont je viens de parler, une ressemblance extérieure que l'on ne peut méconnaître. C'est le mot 𑂔𑂗𑂢𑂰𑂩𑂰 *yavé*; que nous trouvons dès le chapitre VII du Yaçna, précédé de 𑂔𑂗𑂢𑂰𑂩𑂰 , et formant la locution *vîçpâi yavé*, que Nériosengh remplace par सदैव यावत् सर्व; dans ce passage, nos trois Yaçnas manuscrits lisent 𑂔𑂗𑂢𑂰𑂩𑂰 *yaové*, et l'édition de Bombay 𑂔𑂗𑂢𑂰𑂩𑂰 *yavôâé*¹. Le même terme se représente, et dans le même passage, à la fin du chapitre XL du Yaçna, où les manuscrits le lisent diversement : le Vendidad Sadé, 𑂔𑂗𑂢𑂰𑂩𑂰 *yavé*; l'édition de Bombay et les deux Yaçnas zend-sanscrits, 𑂔𑂗𑂢𑂰𑂩𑂰 *yaové*; le n° VI S., 𑂔𑂗𑂢𑂰𑂩𑂰 *yaové*². Ici encore Nériosengh traduit ce mot par *toujours*, et en ce point Anquetil s'accorde avec lui d'une manière remarquable, puisqu'il le rend par *continuellement*. Le chapitre XLV du Yaçna nous présente encore la même expression, mais avec une différence d'orthographe qui n'est pas sans intérêt, parce qu'elle ne laisse aucun doute sur la forme véritable de ce terme; c'est 𑂔𑂗𑂢𑂰𑂩𑂰 *yavôî*, qui, au lieu d'être précédé de *vîçpâi*, est suivi de ce mot. Nériosengh n'a pas, ici encore, d'autre traduction que celle de *toujours*; la version d'Anquetil, au con-

¹ *Vendidad Sadé*, p. 36; édit. de Bombay, p. 38; n° II F., p. 72; n° VI S., p. 31; n° III S., p. 45.

² *Ibid.*, p. 312; édit. de Bombay, p. 313; n° II F., p. 266; n° III S., p. 169; n° VI S., p. 150.

traire, est un peu confuse, et je n'y trouve que *aussitôt* qui répond au *yavói víçpái* du texte zend ¹. Cette nouvelle orthographe est suivie, dans ce passage, par tous les Yaçnas; l'édition de Bombay, seule, lit par erreur *𐬨𐬀𐬎𐬎𐬀 yavó*. Enfin, cette même orthographe se rencontre encore au chapitre L du Yaçna, où les trois Yaçnas manuscrits lisent, comme dans le *Vendidad Sadé*; *𐬨𐬀𐬎𐬎𐬀 yavói*, tandis que l'édition de Bombay a encore *𐬨𐬀𐬎𐬎𐬀 yavó* ².

Du rapprochement de ces textes il résulte, pour le mot sur lequel je désire appeler l'attention du lecteur, trois orthographes différentes dont la comparaison favorise singulièrement la recherche du thème duquel elles partent; ce sont *yavé*, *yaové*, *yavói*. Premièrement, *yavói* revient à *yavé*; car nous savons que la diphthongue *ói*, à la fin d'un mot, représente la voyelle *é*, employée comme désinence dans les noms substantifs : je ne rappellerai ici que *𐬨𐬀𐬎𐬎𐬀 maidhyói*, pour le sanscrit *madhyé* (dans le milieu). D'une autre part, *yavé* et *yaové* se présentent l'un et l'autre comme le datif d'un nom monosyllabique en *u*, et ils sont entre eux dans le même rapport que les orthographes *fchavé* et *fchaové*, que j'ai rattachées avec certitude au thème *fchu* ³. Si ce rapprochement est fondé, il en résulte que *yavé* et *yaové* sont deux formes (la première, à mon sens,

¹ *Vendidad Sadé*, p. 362; édit. de Bombay, p. 367; n° VI S., p. 171; n° II F., p. 313; n° III S., p. 198.

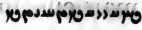
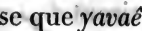
² *Ibid.*, p. 473; édit. de Bombay, p. 500; n° VI S., p. 197; n° II F., p. 356; n° III S., p. 226.

³ On trouvera plus bas un article spécial sur ce mot.

plus régulière. que la seconde) du datif d'un substantif *yu*, que je n'hésite pas à comparer au sanscrit *âyus*, me fondant en cela autant sur le témoignage de la version de Nériosengh que sur la convenance du sens qui résulte de ce rapprochement, et sur l'analyse étymologique. L'explication que les grammairiens indiens donnent du sanscrit *âyus*, qu'ils tirent du radical *i* (aller), avec un suffixe *us*, ne rend sans doute pas compte du zend *yu*, dans le sens de *longue vie, durée*, que je lui donne; mais, si *yu* n'est pas formé des mêmes éléments que *âyus* (où j'aimerais à voir avec M. Pott¹ le préfixe *â*, plus le radical *i* modifié par le suffixe *us*), c'est du moins un substantif d'une origine analogue. Car, si l'idée d'*aller*, avec celle d'*addition*, d'*accession*, fait le fonds du sanscrit *âyus*, du latin *ævum*, ainsi que de *ætas* et du grec *αἰών*, celle de *joindre*, c'est-à-dire la notion de continuité et par suite de *durée*, forme la base du substantif zend que je viens d'analyser.

De tout ceci je me crois en droit de conclure que l'expression zende *vîçpâi yavé* doit se traduire avec certitude par *pour toute la vie*; mais je suppose en même temps qu'on peut prendre ici *vie* dans un sens plus étendu que celui qui s'attache à ce mot, en tant que désignant la vie de l'homme, et que, d'accord avec Nériosengh, il faut regarder cette expression comme synonyme de *toujours* (tous jours), et comme répondant au latin *in omne ævum*.

¹ *Etymol. Forschun.*, t. I, p. 114 et 201, et t. II, p. 306. Voyez cependant Benfey, *Griech. Wurzellexic.* t. I, p. 7.

Si maintenant nous faisons l'application de ce résultat à l'examen du mot que nous avons cité le premier, *yavaétâité*, nous y reconnâtrons sans peine deux parties parfaitement distinctes, savoir : *yavaé* et *tâité*. Les passages du Vendidad proprement dit, que je vais indiquer tout à l'heure, prouvent que l'orthographe la plus fréquemment usitée est  *yavaétâité*, ou  *yavatâité*. Je pense que *yavaé* n'est autre chose que le *yavé* du Yaçna, devant la voyelle finale duquel s'insère la voyelle *a*, à cause de l'addition des deux syllabes *tâité*, qui rendent médial l'*é* de *yavé* : c'est, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, une particularité orthographique qui se rencontre régulièrement, quand les datifs en *é* sont suivis de *tcha*. Quant aux syllabes *tâité*, je n'y puis voir autre chose que le datif du suffixe *tât*, lequel, comme on sait, sert à former des noms abstraits qui se représentent fréquemment en zend. En réunissant ce suffixe *tât* au primitif *yavaé* (datif de *yu*), on obtient un substantif féminin qui doit signifier littéralement « l'état de vie ou de durée, » et par suite *la durée*; et qui répond, du moins pour le suffixe, au latin *ætas* (*ætât*). Il y a cependant ceci à remarquer, que *yu*, devant le suffixe *tât*, ne devrait pas se présenter avec une désinence de cas, et qu'il en devrait être de ce dérivé comme de *haurva-tât*, *amërëta-tât*, *paourva-tât*, mots dont les divers primitifs sont, comme cela est nécessaire, à la forme absolue. J'en conclus que la leçon *yavaétâité* est moins régulière que celle de *yavatâité*, qui est cependant

moins commune. La première vient, ce me semble, de l'analogie qu'offre ce mot avec *yavaé*, duquel il est très-souvent rapproché, ainsi que nous l'allons voir tout à l'heure. Les copistes, accoutumés à écrire *yavé*, et, avec la conjonction *tcha*, *yavaétcha*, ont pu se laisser aller à transporter cette orthographe à un mot qui offrait avec *yavé* une analogie aussi frappante. Quant à la leçon *yavatâité*, il faudra regarder *yava* comme un substantif dérivé de *yu*, au moyen du suffixe *a*, de sorte que nous aurons le substantif auquel *yu* donne naissance, avec le sens de *durée*, sous une double forme : la première, qui est identique au radical même, *yu*, datif *yavé* ; la seconde, qui dérive de ce même radical, à l'aide du suffixe *a*, et qui figure dans le dérivé *yavatât*, datif *yavatâité* (*ætate*).

Les deux expressions que je viens d'analyser se trouvent réunies dans divers passages du *Vendidad*, et je dois rappeler ici ces passages, non-seulement pour justifier les assertions que j'ai avancées dans le cours de cette discussion, mais encore pour montrer jusqu'à quel point Anquetil a eu tort d'y vouloir retrouver, peut-être avec les Parses, la notion de résurrection.

Un de ces passages, qui se représente quatre fois dans le *Vendidad*, forme une sorte de refrain qui est exprimé toujours dans les mêmes termes, à la fin de textes où il est question des diverses espèces d'impureté. Voici comme je crois pouvoir le lire d'après la comparaison des manuscrits :

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Anquetil traduit ce texte de deux manières très-différentes l'une de l'autre, d'abord au fargard in du Vendidad : « Le mort même sur lequel le Daroudj Nesosch se promène, élèvera la voix contre cet homme, qui ne sera ensuite purifié de ce crime qu'à la résurrection²; » et ensuite au fargard vii : « Cela n'empêcherait pas le Daroudj Nesosch de s'en emparer depuis la tête jusqu'aux pieds. Il sera ensuite impur, tant que les siècles couleront³. » Ce même passage, qui se représente aussi au fargard vii et au ix⁴, y est, sauf un ou deux termes qui n'ont pas d'importance ici, traduit conformément à la seconde version d'Anquetil⁵. On voit, par la com-

¹ *Vendidad Sadé*, p. 140 et 236; édit. de Bombay, p. 138 et 235. Les seuls mots de ce texte sur lesquels il y ait quelque intérêt à comparer entre elles les variantes des manuscrits, sont d'abord *crui*, que le Vendidad Sadé lit *çrabi* et *çrabui*; l'édition de Bombay, *çraoi* et *çraovi*; les n^{os} i F. et v S., *çraoé*, dans les deux passages; le n^o ii S., *çruyé* et *crui*. Le Vendidad Sadé lit *yavaétcha yavaétâtaétcha* dans les deux passages, ainsi que l'édit. de Bombay, le n^o i F. et le n^o v S.; ce dernier a, dans le second passage, *yavaétâtaétcha*; le n^o ii S. a *yavaétâtaétcha*, et, en deux mots, *yavaétâ tuétcha*.

² *Zend Avesta*, t. I, II^e part., p. 282.

³ *Ibid.* p. 320.

⁴ *Zend Avesta*, t. I, II^e part., p. 321 et 361.

⁵ *Vendidad Sadé*, p. 237 et 333; édit. de Bombay, p. 236 et 335. Le Vendidad Sadé lit ici *çraôï*; l'édit. de Bombay, *çraoui*; le n^o i F. et v S., *çraoé*; le n^o ii S., *çruï*. Le Vendidad Sadé lit encore *yavaétcha yavaétâtaétcha*; l'édit. de Bombay, *yaévatcha yaévalâtaétcha*: le n^o v S. est le seul qui ne saive pas le Vendidad Sadé, et qui lise

paraison de ces deux traductions d'un seul et même texte, combien la tradition des Parses, qu'Anquetil a prise exclusivement pour guide, est incertaine et flottante : l'expression *yavaétcha yavatâtaétcha* signifie dans un cas, selon Anquetil, « jusqu'à la résurrection; » dans un autre, « tant que les siècles couleront : » deux notions qui sont, jusqu'à un certain point, contradictoires, ou du moins dont la conciliation ne paraît pas facile; car, *tant que les siècles couleront*, c'est-à-dire *éternellement*, est une formule qui embrasse, et la partie de la durée qui précède, et celle qui suit l'époque de la résurrection. Pour moi, après l'analyse que j'ai donnée de chacun de ces deux mots en particulier, il me semble que je puis les représenter approximativement en latin par *et in ævum, et in ætatem*, ce qui forme une expression indiquant la plus longue durée, et rendant l'idée de *toujours* avec une certaine emphase.

Quant au sens qu'il faut donner à ce texte qu'Anquetil traduit de deux façons aussi différentes, il n'est pas facile de le déterminer d'une manière précise, à cause de l'obscurité d'un mot qui s'y trouve, mot dont il serait cependant intéressant de posséder la forme et le sens véritables. Notre premier soin doit être d'examiner si les passages au milieu desquels se présente ce texte sont de nature à l'é-

yaévata taétcha. Dans le passage du fargard ix, le Vendidad Sadé et l'édit. de Bombay lisent *çrui*; le n° 1 F. et le n° 11 S., *çraoé*, et le n° v S., *çraoi*. Le Vendidad Sadé et l'édit. de Bombay lisent *yavaétcha yavatâtaétcha*; le n° 1 F., *yavatcha*; le n° 11 S., *yaévata taétcha*, et le n° v S., *yavaéta taétcha*.

claircir; puis ensuite de rendre compte des motifs qui ont pu décider Anquetil à proposer deux interprétations aussi éloignées l'une de l'autre.

Au fargard III du Vendidad, Ormuzd, auquel Zoroastre avait demandé quel est le moyen de se rendre la Terre favorable, répond qu'on fait une chose agréable à la Terre, en détruisant les édifices sur lesquels ont été déposés les morts¹. Ormuzd défend ensuite au Parse de porter seul un mort, parce que le démon des cadavres s'emparerait des

¹ Je suis ici la tradition conservée par Anquetil, quoiqu'il ne fût pas impossible de trouver dans le texte un sens différent; par exemple, de le regarder comme recommandant l'érection des Dakhmas (édifices consacrés à recueillir les cadavres), sur le sommet desquels on sait que les Parses sont dans l'usage d'exposer les morts. Ce qui m'empêche d'adopter cette dernière supposition, c'est le verbe *𐬨𐬀𐬎𐬌𐬎𐬎𐬀𐬵*, qu'Anquetil nous apprend avoir été traduit en pehlvi par *il détruit* (*Zend Avesta*, t. I, 11^e part., p. 283). Je trouve, en effet, le radical *𐬬𐬀* (le sanscrit *khan* et le grec *χάνω*) avec les trois préfixes *𐬀*, *𐬎* et *𐬵*, et recevant de ces additions les diverses acceptions de: 1^o creuser pour enfouir; 2^o creuser pour extraire; 3^o creuser pour détruire. Voici, au reste, le texte en question; le lecteur pourra en juger par lui-même: *𐬵𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵*

(*Vendidad Sadé*, p. 140.) *𐬵𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬵*

« Ahura Mazda dit alors: C'est certainement lorsqu'on détruit, en « aplanissant le sol, les Dakhmas construits sur la terre, au sommet « desquels on dépose les morts. »

L'adverbe *paiti fraéstēm*, que je traduis comme s'il représentait le sanscrit *prati prastham*, peut signifier aussi « dans chaque endroit « uni; » l'interprétation que j'ai adoptée a pour elle la tradition des Parses. J'avoue cependant que je ne saisis pas encore la raison de l'orthographe *fraësta* pour *prastha*: existerait-il en zend un préfixe *fraë*, espèce d'adverbe de *fra* (sansc. *pru*)? Je suis encore l'autorité de la tradition pour le mot *uzdæza*, de *uz* (*s. ut*) et de *daëza* (*s. dhā*), que

diverses parties de son corps; et c'est après l'énumération de ces parties que vient le texte que j'ai transcrit tout à l'heure.

Au fargard VII, Ormuzd déclare à Zoroastre que ceux qui ont mangé de la chair d'un animal mort ne peuvent être purifiés de cette souillure; et aussitôt il ajoute le texte qui fait l'objet de la présente discussion. Le même texte est répété pour le cas où des hommes ont souillé l'eau en y portant un cadavre. Dans le fargard IX, Ormuzd insiste sur la nécessité de satisfaire le purificateur; car, s'il ne se retirait content, le Dêv Naçu s'emparerait des diverses parties du corps de celui qui n'aurait pas satisfait à ce qu'il doit au prêtre; et l'énumération de ces parties, qui est la même que celle du fargard III, est immédiatement suivie du texte en question¹.

J'avoue que je ne trouve rien dans ces passages

je traduis conjecturalement par *construction*, du radical *dih*, pris dans le sens d'*accumuler*, *amonceler*. Je conviens cependant qu'à s'en tenir à la signification du sanscrit *dêha*, on traduirait bien *uzdaêza* par «le lieu d'où les corps ont été enlevés.» Les autres mots de ce texte ne présentent pas de difficulté; je suppose que *بâ* est le mot qu'on rencontre souvent écrit *bât*, et que c'est le védique *bat*, dont le *t* final est tombé et la voyelle allongée, comme cela se voit fréquemment dans les monosyllabes zends. Le Nighaṅṭu (ch. III, art. 10) place le monosyllabe *bat* au nombre des *satyanâmâni*; il signifie donc véritablement, *en effet*, et c'est dans ce sens que je crois qu'on doit traduire le zend *bâ* et *bât*. Je n'ai pu, jusqu'à présent, découvrir d'une manière certaine la synonymie sanscrite du zend *داهما* *dahma*, à moins qu'on ne dérive ce substantif du radical sanscrit *dhakk* (détruire) et qu'on ne le traduise par «l'endroit où se détruisent les corps.»

¹ La partie du fargard IX à laquelle est emprunté notre texte

pales parties du corps, sauf dans deux passages où il n'y a pas d'énumération de ce genre. C'est vraisemblablement cette circonstance qui a suggéré à

« lorsqu'il délivre de Naçu celui qui a été en contact avec un cadavre, satisfait l'eau ; il satisfait le feu, il satisfait la terre, il satisfait la vache, il satisfait l'arbre, il satisfait l'homme pur, il satisfait la femme pure. » Quelques mots de ce texte méritent une attention particulière. Premièrement *anuço*, que plusieurs manuscrits lisent à tort *anuchó*, et dont le sens n'a pas échappé à Anquetil, nous offre un exemple de la contraction du radical *vaç* (vouloir) en *uç*, contraction qui est tout à fait dans le génie du langage védique, ainsi qu'on peut s'en convaincre en se reportant aux observations que ce fait a fournies à Rosen (*Rigvéda*, lib. I, adnot. p. v). Ce mot garde sa forme de nomin. sing. masc. dans toutes les propositions où il se trouve, et quel que soit le genre du terme auquel il se rapporte : on serait tenté d'en conclure que c'est un adverbe, si déjà on n'était accoutumé aux graves incorrections de la syntaxe des textes zends. Une forme plus rare et plus anormale, au moins du point de vue de la grammaire sanscrite, est l'emploi du pronom *aécha*, pour l'accusatif plur. masculin et neutre ; mais cette anomalie n'est, en réalité, qu'un des restes d'une déclinaison ancienne du pronom *écha*, dans laquelle ce thème passait par tous les cas. Le langage védique offre un fait analogue dans la déclinaison du pronom plur. de la première personne. Le mot *yá*, qui suit *avaç*, est une irrégularité beaucoup plus grave qui vient du fait des copistes ; il faudrait ici *yaç* au neutre, en rapport avec le nom *hvarě* (soleil) et avec le pronom *avaç* (cela). Le mot *háó* est la modification zende de *sáu*, l'ancienne forme du pronom classique sanscrit *a-sáu* ; nous le trouvons également en zend, écrit *cháó*. Je traduis par « celui qui a été en contact avec un cadavre, » le composé *paiti iristēm*, et au pluriel *paiti irista* ; il signifie peut-être seulement « celui qui s'est trouvé en face ou en présence d'un cadavre. » Quant à *fránaçúm*, j'y vois le préfixe *fra* (s. *pra*), dont la voyelle est vraisemblablement augmentée par l'accent : c'est, en effet, sur la préposition que l'accent devait porter dans le composé possessif *fránaçúm*, puisque c'est la préposition qui en constitue presque à elle seule le sens. Je ne puis admettre avec Anquetil que cet adjectif désigne celui dont le Daroudj Nesosch s'est emparé ; il est plus conforme au sens général du pas-

didad Saçé, par l'édition de Bombay, par le n° II S. et le n° V S., enfin *çravaé*, par le n° I F. J'omets à dessein l'enclitique *teha*, qui force les finales *é* et *i* à s'augmenter d'un *a*. Si maintenant je choisis la leçon *çravé*, c'est que je trouve au ch. II de l'eschtr de Behram l'épithète de *çraoé* qu'Anquetil traduit par : « qui a des cornes d'or, » et qu'il applique au taureau sous la figure duquel apparaît Behram². Je n'hésite pas à regarder la leçon *çravahé* comme légèrement fautive, et à lire *çravahé*; et de cette leçon, qui est un gén. singul. masc., je déduis le thème *çrava*, auquel je rattache la forme *çraoé* du fargard III du Vendidad. En effet, si *çravahé* est bien le génitif de *çrava*, la forme *çraoé* en peut être le locatif, puisque la voyelle zendé *ao* est la contraction du sanscrit *ava*. Je dis que *çraoé* est plutôt un locatif sing. qu'un nom. ou un acc. plur., parce que les variantes que donnent pour ce mot nos autres manuscrits indiquent toutes un locatif. Je n'insiste pas sur celle de *çraoi*, parce qu'elle est rare et suspecte; mais je cite en preuve de ce que j'avance l'orthographe *çrui*, qui se représente plus souvent qu'aucune autre, et qui nous offre la désinence du locatif *i* jointe immédiatement au thème *çru*, sans qu'il subisse aucune modification. Nous nous trouvons ainsi en possession d'un thème nouveau, *çru*, auquel je rattache la leçon *çruyé*, qui existe non-seulement dans un de nos manuscrits du

¹ Ms. Anq. n° III S., p. 603.

² Zend Avesta, III, p. 288.

Vendidad, mais aussi au ch. II de l'Ischt de Behram, dans le passage qui suit : .6.799 .89.999 .99.999
 « Il le frappa en haut à la corne. » Il est clair que *çruyé* est, quant à la forme, un datif de *çru*, dans lequel *é* est joint au thème par l'intermédiaire d'un *y* de liaison. Nous arrivons donc, en résumé, à deux substantifs, *çrava* et *çru*, qui, de l'aveu d'Anquetil, signifient *corne* et *ongle*; et, sans rechercher si ces deux thèmes ne doivent pas se ramener à la forme unique *çru*, dont *çrava* ne serait qu'un développement, nous sommes en droit de conjecturer que, dans les passages du Vendidad relatifs à Naçu, ce mot a la même signification que dans le fargard XVII et dans l'Ischt de Behram. Il suit de là que, si l'on réunit au locatif *çrai* la préposition distributive *paiti*, on traduira ce composé par « sur « chaque ongle, » expression qui vient bien à sa place après l'énumération des diverses parties du corps dont s'empare le Dew des cadavres. Je pense donc, dans l'absence de tout autre moyen d'interprétation, que le texte qui a donné lieu à la discussion précédente signifie : « La cruelle Naçu les envahit « jusqu'au bout des ongles; ensuite ils sont impurs pour toujours et à jamais. » Cette traduction rend compte, si je ne me trompe, de la seconde version d'Anquetil; car elle revient à dire que le Dew Naçu s'empare de la totalité du corps des coupables. On pourrait même aller jusqu'à dire que, si *çru* signifie *corne*, il peut avoir aussi le sens d'*extrémité*, *sommet*, comme le *cornu* latin et le הקר hé-

breu; de sorte que le composé *paiti çrai* signifierait peut-être « sur chaque extrémité. » Quoi qu'il en soit de la tradition qui a guidé Anquetil, il faut convenir qu'elle n'est pas assez clairement indiquée dans sa traduction pour que nous renoncions au sens que nous fournit l'étude des passages parallèles où *çru* se présente avec le sens de *corne* et d'*ongle*. Je n'hésite pas à considérer ce sens comme définitivement acquis à ce monosyllabe, et j'y vois le radical sanscrit *ꣳ çru* (aller) qui, devenant le substantif zend *𐬀𐬀 çru*, désigne probablement « ce qui va en haut, « ce qui s'élève, » comme le conjecture M. Pott du sanscrit *ꣳꣳ çrīgga* (corne), c'est-à-dire « ce qui part « de la tête¹. » Je pense encore que ce monosyllabe est la base de tous les mots qui, soit avec une gutturale, soit avec une aspirée *h*, désignent la corne dans les langues européennes, comme le grec *κέρας*, le latin *cor-nu*, le gothique *haur-nis*, peut-être même le sémitique *𐤊𐤓𐤕*. Je remarquerai, en passant, que c'est de ce radical *çru* (plutôt que de *ꣳꣳ çrōna*) que dérive le sanscrit *ꣳꣳ çrōni*, le zend *𐬀𐬀𐬀𐬀 çraona* (hanche) et le latin *clunis*.

Je reprends maintenant la suite des textes où je trouve l'expression qui représente, suivant Anquetil, l'idée de *résurrection*, et, suivant moi, celle de *durée*. Après un passage qui est indiqué deux fois, l'une à la fin du fargard III du Vendidad, l'autre dans le VII^e, et qui se termine par ces mots : « Il n'y

¹ *Etymol. Forschung.* t. I, p. 129.

« a pas pour lui d'expiation, » passage que j'ai amplement expliqué dans le premier volume de mon Commentaire¹, on lit ce qui suit :

²

Anquetil traduit encore ici : « Cette action l'empêchera de passer le pont jusqu'à la résurrection³; » mais, si je ne me suis pas trompé dans l'analyse que j'ai donnée du commencement de ce passage, et si j'ai saisi le véritable sens du mot *yu*, tant sous sa forme primitive que sous sa forme dérivée, il faudra traduire : « A cause de cette action qui est inexpiable pour toujours et à jamais. »

On rencontre, aux fargards III et IX du Vendidad, un texte qui termine la description d'une peine indiquée comme servant d'expiation pour diverses fautes; ce texte se retrouve encore au fargard V, mais après un morceau différent. Le voici tel que la comparaison des manuscrits me permet, si je ne me trompe, de le corriger :

.

⁴

¹ Comment. sur le *Yagna*, t. I, p. 499 et 501.

² *Vendidad Sadé*, p. 147 et 263; édit. de Bombay, p. 146 et 262. Le *Vendidad Sadé* sépare une fois en deux mots *yavaé tâtaétcha*; le n° v S. lit *yavaétâtaétcha* avec l'édit. de Bombay; le n° II S., *yavuetâtaétcha*; le n° I F., *yavaétâ taétcha*. Dans le second passage, le *Vendidad Sadé* lit *yavatâtaétcha*; le n° v S., en deux mots, *yavatâ tuétcha*, et le n° II S., *yavaétâtaétcha*.

³ *Zend Avesta*, t. I, II^e part., p. 286, 334 et 335.

⁴ *Vendidad Sadé*, p. 143, 185 et 336; édit. de Bombay, p. 140, 183 et 337. Les variantes que fournissent les manuscrits sont ici

Anquetil traduit ce texte comme il suit : « Si cet homme avoue ainsi le mal qu'il a fait, (cet aveu) ce repentir en sera l'expiation : mais, s'il n'avoue pas le mal qu'il a fait, il aura lieu de s'en repentir jusqu'à la résurrection ¹. » Le sens littéral me paraît devoir être : « Et si, ayant commis d'autres actions coupables, il avoue qu'il les a faites, c'est là son expiation; mais si, ayant commis d'autres actions coupables, il n' [avoue pas qu'il] les a faites, il s'en repentira pour toujours et à jamais. » Placé à la suite d'un texte indiquant la punition qui doit être infligée à de grands crimes, notre passage veut dire que, pour les autres actions coupables qu'aurait pu commettre le condamné, il suffit d'un acte de pénitence, mais que, dans le cas où il ne les avouerait pas, ces actions sont pour lui l'objet d'un repentir perpétuel. Je n'aurai besoin, pour justifier cette interprétation, que d'un petit nombre de remarques.

Il y a sans intérêt ; je remarquerai seulement que l'édition de Bombay lit partout, en un seul mot, *yézisé*, considérant le pronom *sé* comme enclitique, ce que fait aussi le manuscrit v S., p. 57, tandis que les autres manusc., avec le Vendidad Sadé, écrivent en deux mots *yézi sé*, excepté le n° 1 F., p. 543, le n° 11 S., p. 305, le n° v S., p. 347, qui ont tous trois *ché*, orthographe toute védique, qui, seule, est régulière, et que j'ai suivie. Les mots qui font l'objet de cette discussion offrent toujours les variantes ordinaires. Le Vendidad lit une seule fois *yavatcha*, et a partout *yavaétâtaétcha*. L'édit. de Bombay lit une fois, p. 183, *yavatcha yavêtâtétcha*; le n° 1 F., p. 99, lit une fois *yavaéttcha*; le n° 11 S., p. 49, dans le même passage, *yvaitâtaétcha*; le n° v S., p. 57, *yavatcha yavaétâtaétcha*; le n° 11 S., p. 107, lit *yvaétcha*. et le n° v S., p. 123, *yuévatcha yaévatâ tuétcha*, et p. 348, *yavaétcha yavaétâ taétcha*; le n° 11 S., p. 305, a *yavaétcha yavaétâtaétcha*.

¹ *Zend Avesta*, t. I, II^e part., p. 283, 302 et 363.

Les premiers mots, jusqu'à *paitita*, ont déjà paru plusieurs fois dans mon Commentaire; il faut seulement observer que *agha* est pris ici comme un adjectif, et non exclusivement comme un substantif, ainsi que cela a lieu en sanscrit. Quant à *paitita*, je n'hésite pas à y voir, avec Anquetil, l'idée de *repentir*; seulement on peut être en doute sur la manière dont cette idée est exprimée par ce terme : premièrement, *paitita*, pour le sanscrit *patita*, qui se présente comme le participe passé passif du radical *pat*, peut avoir en zend le sens de *repenti*, qui éprouve du repentir, si l'on suppose à *pat* ce sens de *se repentir*, en le comparant au latin *puddere* (avoir honte); secondement, *paitita*, pour *patita*, peut, comme le mot sanscrit qu'il représente, signifier *tombé*, et au figuré *dégradé*, et ce n'est peut-être que par extension que l'idée de *repenti* se joint au sens primitif de ce mot, soit que, en partant de l'acception propre, l'expression du repentir consiste à se jeter à terre, et que l'homme *tombé* soit un *pénitent*, soit que, en partant de l'acception figurée, on suppose qu'un homme *tombé* et *dégradé* éprouve du repentir des causes de sa chute. Pour ma part, je pense que *paitita*, qui a dû primitivement, en zend comme en sanscrit, signifier *tombé*, n'a pris le sens de *repenti* que par extension, et sans doute parce que le coupable se jetait à terre devant le juge qui lui reprochait son crime. Quant à l'emploi que font les textes zends de *paitita*, pris dans le sens de *repenti* (qui éprouve du repentir),

Anquetil traduit ce texte comme il suit : « Le
 « chien Oropesch, dans le monde de l'Être caché
 « dans l'excellence, ne (rendra rien impur de l'im-
 « pureté) Hamrid : quelque chose qu'il frappe, à
 « quelque chose qu'il s'attache, cette chose (durera)
 « toujours et jusqu'à la résurrection ¹. » Le sens
 paraît devoir être : « Ce chien, qui est l'*Urapis*, ne
 « souille, ne corrompt aucune des créatures de l'Être
 « intelligent qui est saint; bien différent de celui
 « qui blesse et qui aboie, il s'attache à ceux-ci et à
 « ceux-là pour toujours et à jamais. » J'avoue que
 je ne donne cette traduction qu'avec défiance; le
 texte contient quelques mots qui sont encore obs-
 curs pour moi. Anquetil, rapprochant du nom zend
urupich le persan راب, *rabah*, considère le chien,
 qu'il appelle *Oropesch*, comme un renard. Tout en
 conservant le nom d'*urupich* comme la désignation
 d'une espèce de chien, je n'hésite pas à admettre
 le rapprochement proposé par Anquetil, et parce
 qu'il est très-naturel de croire que le renard a pu
 être compris sous le genre du chien, et parce que
 l'explication qu'il est possible de donner du zend
urupich s'accorde bien avec le rapprochement sug-

lit *raéthwayéiti*; le n° 11 S., *rathwayété*, et le n° v S., *raéthwyéti*; l'édit.
 de Bombay a toujours *raéthwyéiti*. Je lis *kuchaiti* avec les trois Ven-
 didads mss.; l'édition de Bombay et le Vendidad Sadé ont *kusaiti*.
 Je lis *hakhti* avec l'édit. de Bombay, le Vendidad Sadé et le n° v S.;
 le n° 1 F. lit *hikhti*, et le n° 11 S., *hikhta*. L'édit. de Bombay, le Ven-
 didad Sadé, le n° v S., ont *yavaétcha yavaétâtaétcha*; le n° 1 F., *ya-
 vaétataétcha*; le n° 11 S., *yvaétcha jvaétâtaétcha*.

¹ *Zend Avesta*, t. I, 11^e part., p. 304 et 305.

géré par Anquetil. Je pense, en effet, que le zend *urupich* dérive du radical sanscrit *lup* (enlever, dérober) : car, comme le zend ne possède pas la liquide *l*, *lup* ne peut se présenter dans cette langue qu'avec la lettre *r*; et, quant à la voyelle *u*, qui ouvre le mot *u-rup-ich*, elle résulte seulement de la facilité avec laquelle cette voyelle se déplace, quand elle suit la liquide *r*, de manière à l'envelopper en quelque sorte, comme fait aussi la voyelle brève *ë*. Il résulte de là que *u-rup-ich* doit signifier *le ravisseur*, épithète qui s'applique aussi bien au loup qu'au renard, mais que je propose de réserver pour ce dernier, car nous avons déjà en zend *věhrka* pour le sanscrit *vṛika* (loup). L'application qu'on peut faire de cette épithète au renard, permet de croire que c'est à ce même radical qu'appartient le latin *vulp-es*, par suite d'un déplacement de la voyelle analogue à celui que je viens de remarquer dans *urupich* pour *ulupis*, c'est-à-dire *uulpis* (lat. *uulpes*¹).

J'ai lu, avec le plus grand nombre des manuscrits, *raéthwayéiti*, parce que je considère ce verbe comme appartenant à la conjugaison qui est la dixième dans la classification des grammairiens indiens : ce mot a, en effet, une forme trop développée pour ne pas être dérivé; mais j'ignore encore le sens de son primitif, et c'est uniquement par conjecture que je traduis ce verbe, joint aux préfixes *hām* et *paiti*, par *souiller, corrompre*. A ne considérer que les prépo-

¹ M. Pott tire *vulpes* de *vi-lup*. (*Etymol. Forschung*. t. I, p. 149, 258, et t. II, p. 485.)

sitions *hām* et *paiti* (*con-greditur, pro-pugnat*), on pourrait croire que le mot *attaquer*, pris dans son acception la plus générale, est celui qui convient le mieux aux divers passages où je rencontre *raéthwayéiti*. Anquetil le transcrit plutôt qu'il ne le traduit, quand il dit : « Il rend *hamrid*, il rend *pitrid*; » expressions qui signifient, selon lui : « Il rend im-
« pur, » et qui diffèrent entre elles, en ce que *hamrid* est l'impureté que produit l'attouchement d'un être impur par lui-même, comme le cadavre d'un homme, tandis que *pitrid* est l'impureté communiquée par un être devenu *hamrid*¹. Je n'ai pas de raisons pour contester ces données qu'Anquetil doit, sans contredit, à la tradition; mais, sauf la forme causale du verbe, je n'ai encore trouvé que le persan *ریدیدن* (corrompre) qui les confirme. Comme ces expressions sont le plus souvent employées dans des passages où figurent des êtres impurs, comme Nesoš (Naçu), par exemple, il est possible que l'idée de souillure ne se soit attachée à ce mot qu'après coup; et que celle de *contact*, au contraire, soit primitive: c'est cependant un point que je ne puis encore affirmer. Il m'a semblé que, dans l'ignorance où nous sommes touchant la signification primitive de ce verbe, il valait mieux respecter la tradition des Parses. Quant à la forme même du verbe *raéthwayéiti*, après en avoir retranché la caractéristique verbale et la désinence, il reste *raéthw*, qui est très-probablement un substantif dont le thème est *raétu*,

¹ *Zend Avesta*, t. I, 11^e part., p. 303, note 1.

thème qui d'ailleurs m'est inconnu en sanscrit. Je dis que *raētu* doit être un substantif, parce que ce mot se présente comme formé par le suffixe *tu*, d'un radical *ri* (aller, blesser) ou *rî* (blesser, hurler). Il résulte de là que le verbe *raéthwayéiti* signifie : « Il met un être dans l'état de celui qu'on nomme *raētu*. » Je ne connais, dans les langues congénères, que le persan *ریزدیدن* (corrompre) et les mots germaniques, island. *ryd* (rouille), angl. *rot* (pourrir), qui ressemblent à *raētu*. Peut-être retrouverons-nous, quelque jour, ce mot dans les Védas.

On remarquera encore *zanaiti* (il blesse), au lieu de *zaiñti* pour *hanti*; c'est le radical *zan* pour *han*, conjugué sur le thème de la première classe. Je donne au verbe *kuchaiti* un sens que n'ont pas les racines sanscrites *kuç* et *kuch*; je le suppose synonyme de *kruç*: la convenance du sens est ici pour moi la raison décisive, dans le silence complet des listes de radicaux sanscrits ¹. Anquetil me paraît avoir bien rendu le sens distributif de la locution *âdim, âhis*, que les manuscrits écrivent le plus souvent ainsi en deux mots, quelquefois en quatre, *âdim, âhis*: je remarquerai seulement qu'elle doit se traduire lit-

¹ Il s'est passé peut-être ici le même fait que celui que je crois remarquer dans le sanscrit védique *dhichtyâ* que Rosen traduit par *illustres*, et que le commentateur Sâyana propose de rendre encore par *doués d'audace*. Quelque orthographe qu'on adopte pour ce mot, qu'on le lise *dhichtya* ou *dhichnya*, il est toujours certain que, dans l'opinion des Brahmanes, il dérive du radical *dhich* qui manque dans les listes actuelles, mais que Wilson, sans doute d'après le témoignage des grammairiens originaux, regarde comme ayant été substitué à *dhriçh*. (Voy. *Rîgvéda*, lib. I, adnot. p. xi.)

انقوتيل ترجمه از کتب معتبره و در کتب معتبره و در کتب معتبره و در کتب معتبره
 Anquetil traduit ce texte de la manière suivante :

« Un Mazdéensan qui rend la santé, qui prolonge la vie, sur qui apprendra-t-il d'abord (l'effet de

Vendidad Sadé, p. 240 et 241; édit. de Bombay, p. 238 et 239. J'indiqué ici les variantes les plus importantes des manuscrits. L'édit. de Bombay lit *fravazáoonti*; je préfère la désinence du moyen (*ñlé*) avec le *Vendidad Sadé* et les n^{os} 1 F. et v S.; le n^o 11 S. lit *fravadháoñté*. Le *Vendidad Sadé* lit *ámayáoñti*; les n^{os} 1 F. et v S. diffèrent peu; l'éd. de Bombay, *ámayáoñti*; le n^o 11 S. préfère le moyen *ámáyáoñté*. La seconde fois que ce verbe se présente, le *Vendidad Sadé* et le n^o 1 F. lisent *ámayayáñta*; le n^o v S., *ámayáñta*; le n^o 11 S., *ámayayañti*, et l'éd. de Bombay, *ámayáoñti*. La même incertitude existe à l'égard du verbe *mairyáiti*, que lisent de cette manière le *Vendidad Sadé*, l'édit. de Bombay, le n^o 11 et le n^o v S., tandis que le n^o 1 F. lit deux fois *mairyáité*, leçon que suit deux fois le n^o 11 S. Ce dernier ms. lit seul *yavaéta*; le *Vendidad Sadé* a *yavatcha yavaétátaétcha*; le n^o 1 F., *yavaétcha*, etc., et le n^o v S., *yavaétcha yaévátátaétcha*. Les deux passages marqués chacun par deux étoiles manquent dans tous les *Vendidads* manuscrits; ils ne se trouvent que dans le *Vendidad Sadé* et dans l'éd. de Bombay. Le *Vendidad Sadé* lit la première fois *vimádhayañta*; les n^{os} 1 F. et v S. lisent, le premier deux fois, le second une, *kěřetu*; le n^o 11 S. a *kěřethu*. Je suis pour *irichyát*, l'orthographe des n^{os} 1 F., 11 S., v S.; le *Vendidad Sadé* a *irisayát*, ainsi que l'éd. de Bombay, qui a une fois seulement *irisayát*; Je donne *irichěñtó*, d'après le n^o 1 F.: le *Vendidad Sadé* a *irisěñto*; le n^o 11 S., *arichiñtó*; le n^o v S., *irichěñtu*, et l'édit. de Bombay, *irisěñtu*. Je lis *raéchém* avec 1 F. et 11 S.; le *Vendidad Sadé*, l'édit. de Bombay et le n^o v S. ont *raesém*. L'édit. de Bombay, le n^o 1 F. et le n^o 11 S., ont *tchikayat*; le *Vendidad Sadé*, *tchikayát*; et le n^o v S., *tchakayat*. Je lis *ámátó* avec l'édit. de Bombay et le n^o v S.; le *Vendidad Sadé* et les n^{os} 1 F. et 11 S. lisent *anámató*. Le n^o v S. et l'édit. de Bombay lisent la seconde fois *yavaétátaétcha*; le *Vendidad Sadé*, *yavaétátaétcha*; le n^o 1 F., *yavaétátaétcha*; le n^o 11 S., *yavaéta yavaétátaétcha*. Le *Vendidad Sadé* lit *vimádhayañtu*; le n^o 11 S., *vi mádayañtu*; les n^{os} 1 F. et v S., *vimádhayañta*; l'édit. de Bombay, *vimádhyañti*. Je lis *baéchazyát* avec le n^o 11 S.; le n^o 1 F. et l'édit. de Bombay ont *baésazyát*; le n^o v S., *baésaziát*, et le *Vendidad Sadé*, *biszyát*.

« ses remèdes)? Sera-ce sur les Mazdéïensans ou sur
 « les adorateurs des Dews? Ormuzd répondit : Qu'il
 « apprenne (son art en l'exerçant d'abord) sur les
 « Dewïensans, et qu'ensuite (il traite) les Mazdéïes-
 « nans. S'il traite une fois un Dewïensan, et que le
 « malade vienne à mourir; s'il en traite un second,
 « et qu'il vienne à mourir; s'il en traite un troisième,
 « et qu'il vienne à mourir, ne sachant pas son mé-
 « tier, il ne doit jamais l'exercer : qu'il n'aille pas
 « ensuite traiter les Mazdéïensans et leur faire du
 « mal. S'il traite après cela les Mazdéïensans et leur
 « fait du mal; pour le mal qu'il leur aura fait, il sera
 « lui-même puni du Bodoveresté. Mais, si le méde-
 « cin traite d'abord un Dewïensan, et qu'il le gué-
 « risse; s'il en traite un second, et qu'il le guérisse;
 « s'il en traite un troisième, et qu'il le guérisse, il
 « sait son métier et peut toujours l'exercer : son de-
 « voir ensuite est de traiter les Mazdéïensans. Qu'il
 « se perfectionne et se rende encore plus habile :
 « son état est de rendre la santé¹. » Ce passage, qui
 est généralement bien entendu dans la version que
 je viens de transcrire, peut, si je ne me trompe, être
 encore plus exactement traduit de la manière sui-
 vante : « Les Mazdayaçnas qui s'appliquent à la mé-
 « decine, quels sont ceux sur qui ils s'essayeront d'a-
 « bord, les Mazdayaçnas ou les Daëvayaçnas? Ahura
 « Mazda dit alors : Qu'ils s'essayent d'abord sur les
 « Daëvayaçnas, comme si c'étaient des Mazdayaçnas.
 « Si, la première fois qu'un Daëvayaçna emploie [le

¹ *Zend Avesta*, t. I, 11^e part., p. 322 et 323.

« médecin], il [le malade] vient à mourir ; si, la se-
 « conde fois qu'un Daêvayaçna l'emploie, il vient à
 « mourir ; si, la troisième fois qu'un Daêvayaçna l'em-
 « ploie, il vient à mourir, celui-là [le médecin] est
 « inhabile pour jamais et à toujours. Qu'ensuite les
 « Mazdayaçnas [* ne se servent d'aucun de ses re-
 « mède ; que les Mazdayaçnas ne l'emploient pas *],
 « ne l'emploient pas ; le malade mourrait. Si, après
 « cela, les Mazdayaçnas [* se servent de quelqu'un de
 « ses remède ; si les Mazdayaçnas l'emploient *],
 « l'emploient, [et] que le malade meure, que la
 « mort soit infligée [au médecin] en retour de cette
 « mort, comme châtement d'une action faite sciem-
 « ment. Si, la première fois qu'un Daêvayaçna em-
 « ploie [le médecin], il en échappe ; si, la seconde
 « fois qu'un Daêvayaçna l'emploie, il en échappe ;
 « si, la troisième fois qu'un Daêvayaçna l'emploie, il
 « en échappe, celui-là [le médecin] est certainement
 « expert pour jamais et à toujours. Qu'ensuite les
 « Mazdayaçnas se servent volontiers de ses remède,
 « que les Mazdayaçnas l'emploient volontiers, qu'ils
 « l'emploient volontiers, il pourra [les] guérir. »

La traduction que je viens de proposer peut en-
 core, sur deux ou trois points, laisser quelque doute
 dans l'esprit du lecteur. Je regrette de n'avoir pu
 trouver, dans les textes zends qui sont à ma dispo-
 sition, le moyen d'arriver, sur ces divers points, à
 une détermination positive. Les observations sui-
 vantes ont pour but de justifier le sens proposé.

Je n'hésite pas d'abord à prendre dans le sens d'*art*

de la médecine le mot *baéchaza*, qui, d'ordinaire, ne signifie que *médicament*; la vraisemblance de ce sens me paraît une raison suffisante pour le faire adopter. Je regarde *fravazáoñté* comme la troisième personne pluriel du présent du conjonctif du radical *váz*, pour le sanscrit *vah*; la voix moyenne, que suivent ici le plus grand nombre des manuscrits, donne à ce verbe le sens de *se porter en avant*. On remarquera ensuite *katáro*, que je considère comme le nominatif pluriel masculin d'un thème *katár*, répondant à un sanscrit hypothétique *katrī*, et au sanscrit réel *katara* (lequel entre deux ?). Cette formation est digne d'attention en ce qu'elle fait passer un mot dérivé d'un pronom primitif dans la catégorie des noms en *tár*, et qu'elle nous indique un moment où le suffixe du comparatif *tara*, qu'on a déjà rapproché justement du radical *trī* (traverser), cédait sa place au suffixe d'agent *trī*, et avec *vridhhi*, *tár*, qu'on doit, selon toute vraisemblance, rattacher à ce même radical, en vertu de l'intime connexion qui unit les idées de *traverser* et d'*instrument*. L'analyse que je donne de *katáro* a pour elle l'existence de l'accusatif singulier masculin *katárem*, qui part du même thème *katár* (lequel entre deux ?); quoique, je dois l'avouer, on puisse regarder l'allongement de la voyelle de *tár* comme une particularité propre au zend; et dire, conséquemment, que *táro* est un nominatif singulier masculin du suffixe *tára*. Mais la tendance bien connue du zend à abrégé la voyelle *á*, étymologiquement longue en sanscrit, m'engage à rejeter

qui nous occupe, c'est que le pronom interrogatif est, dans le premier, au datif, tandis qu'il est au nominatif dans le second. Cette différence donne cette double traduction : « Auquel le premier... as-tu adressé des questions ? » et « Quels sont ceux [sur] lesquels ils s'essayent, sur les adorateurs de Mazda, ou sur les adorateurs des Daêvas ? »

Entre les variantes qui nous laissent le choix de l'actif ou du moyen pour le verbe *âmayâonté*, je préfère celles d'où résulte le moyen, parce qu'elles s'accordent mieux avec l'analyse que je vais donner de ce verbe. Le sens que j'adopte pour ce terme me paraît ressortir assez clairement de l'ensemble du texte, outre que c'est celui qu'a choisi Anquetil, d'accord avec la tradition des Parses; cependant ce n'est pas le sens qu'il faudrait assigner à ce verbe s'il existait en sanscrit. Dans cette dernière langue, en effet, *âmaya* signifie *maladie*, et c'est seulement avec la négation que ce mot prend la signification de *santé* (*anâmaya*). Cette contradiction si manifeste m'a longtemps mis en doute sur la question de savoir si je devais attribuer le sens d'*essayer*, *s'exercer*, à un verbe qui, d'après le dictionnaire sanscrit, devrait signifier *être malade*. Mais l'impossibilité où je me suis trouvé de tirer un sens satisfaisant du commencement du texte que j'examine en ce moment, dans la supposition que *âmayâonté* devrait se traduire par *ils sont malades*, m'a décidé d'une manière définitive en faveur de l'interprétation que je propose. Je suis frappé, d'ailleurs, du peu de certitude

que présentent les étymologies données, pour le substantif *ámaya*, par les grammairiens indiens, qui tirent ce mot, tantôt de *ama* (rendre malade), tantôt de *áma* (cru), et de *ya* pour *yá* (obtenir). L'analyse du verbe zend *ámayáoñté* conduit, ce me semble, à un autre résultat étymologique. Si l'on retranche, en effet, la désinence *áoñté* (où la voyelle *áo* est le développement de *á*, qui doit ici indiquer le conjonctif, et qui se trouve fréquemment devant *ñ*), on obtient *ámay*, dissyllabe où *á* est manifestement le préfixe *á* (vers). Je pense que *may* est le radical *má*, conjugué suivant le thème des verbes sanscrits de la quatrième classe, c'est-à-dire amplifié par l'addition de la semi-voyelle *y*, qui entraîne l'abrégement de la voyelle primitivement longue. L'existence du participe *ámátó*, et avec la négation *anámató*, met cette dernière analyse à l'abri de toute contestation. Nous pouvons donc affirmer avec certitude que le verbe *ámayáoñté* dérive du radical *má* (mesurer); et ce qui ajoute à la valeur de cette observation, c'est que ce radical, en sanscrit, se conjugue aussi sur le thème des verbes de la quatrième classe.

Reste maintenant à déterminer le sens qu'il faut donner à *má*, précédé de *á*. J'ai dit tout à l'heure que la vraisemblance de la signification que je préfère était à mes yeux l'argument le plus décisif. J'en tire un autre, qui est également de quelque force, des participes *ámátó* et *anámató*, mots dont le premier est employé dans le passage où il est permis au Mazdayaçna d'exercer la médecine, tandis que

le second l'est dans la partie du texte où défense lui est faite de l'exercer. Il me semble que *ámata* ne peut signifier, dans ces deux passages, autre chose que *exercé, expert*, signification qui, outre qu'elle convient au texte, n'est pas incompatible avec la forme du participe en *ta*, qui, dans le cas actuel, est celui d'un verbe moyen, et répond ainsi au participe des verbes déponents latins. J'ajouterai que le radical *má*, transformé en *mú*, et précédé du préfixe *áz*, forme en persan le verbe *آزمودن ázmáden*, qui signifie *essayer, expérimenter*, comme l'a bien fait voir M. Pott¹. Enfin, la considération qui me paraît appuyer le plus la signification de *essayer*, donnée à *á-má*, c'est que nous allons reconnaître tout à l'heure une autre transformation du radical *má*, qui ne peut, selon toute vraisemblance, signifier autre chose que *médicamenter, employer des remèdes*. On aura donc ainsi deux significations distinctes de la racine *má*, significations marquées par la différence du suffixe, et par la modification du radical *má*, lequel veut dire, avec *á*, *s'essayer, expérimenter*, littéralement, *se mesurer à*; et avec *vi*, plus une certaine modification du radical, *médicamenter, traiter en médecin*.

La seconde modification du radical *má*, que je viens d'annoncer, nous est offerte par le verbe *vimádhayañti*, qui revient deux fois dans le texte que j'analyse, sous la double forme d'un verbe et d'un substantif. Je crois nécessaire de ne pas attendre,

¹ *Etymol. Forschung.* t. 1, p. 194.

pour examiner ce mot, que j'aie traité de la totalité de ceux qui le séparent de celui que j'ai analysé tout à l'heure. Je n'hésite pas à regarder *vi-mâdh-ayañti* comme un verbe conjugué sur le thème de la dixième classe, et dérivé du radical *mâdh*, qui est manifestement, avec *mâ*, dans le même rapport que le zend *çnâdh* (laver) avec le sanscrit *snâ*¹. Anquetil donne à ce verbe le sens de *traiter*, quoique, à vrai dire, on ne voit pas bien clairement dans sa version ce qu'il fait de *vimâdhacthit*, qui précède le verbe *vimâdhayañti*. Il est très-probable que la signification de ce verbe est générale, et qu'il veut dire *exercer la médecine*, soit pour les autres, soit pour soi-même. Je montrerai tout à l'heure les avantages et les inconvénients qu'il y a dans l'adoption exclusive de l'une ou de l'autre de ces deux nuances de la même signification. Je me contente en ce moment d'insister sur la signification de *traiter à l'aide de médicaments*, que j'assigne au radical *mâdh*, précédé du préfixe *vi*, radical qui est pour moi un développement de *mâ*, et que je regarde comme identique au latin *mederi* et au grec *μηδομαι*. On voit, par ce qui précède, quels motifs j'ai de rattacher ce dernier verbe au radical *mâ*, à l'aide d'un rapprochement sur la certitude définitive duquel M. Pott hésite encore². J'ajouterai que, quant à l'analogie qu'on remarque entre *mederi* (guérir) et *meditari* (méditer), elle part de l'idée primitive commune à ces deux ac-

¹ *Observ. sur la Gramm. comp. de M. Bopp*, p. 37.

² *Etymol. Forschung*. t. I, p. 195.

ceptions distinctes, celle de *faire attention*; et qu'elle se retrouve également dans le verbe dérivé sanscrit *tchikits* (guérir), qui n'est autre chose que la forme désidérative du radical *kit*, dont le sens primitif est *connaître, penser*, quand il se conjugue sur le thème de la deuxième classe, et qui signifie *guérir*, quand il se conjugue sur celui de la première.

Je ne m'arrêterai pas à justifier la traduction de « comme si c'étaient des Mazdayaçnas, » que je trouve dans la conjonction *yathâ*, et aussi dans *tchit*, qui suit *mazdayaçnaëibyaç*, et qui ajoute la nuance de sens suivante : « comme si c'étaient des Mazda-yaçnas quelconques. » La signification de *kërëntât*, que je regarde comme la troisième personne de l'impératif de *kërèt*, qui répond au sanscrit *krit*, avec la désinence *tât* au lieu de *tu*, me paraît plus difficile à préciser. Anquetil traduit les mots *yât paourvîm daévayaçnô kërëntât* par : « s'il traite une fois un Dewiesnan. » Mais il est manifeste que *daévayaçnô* est le sujet du verbe *kërëntât*, et on doit conclure de là que la signification de *traiter* ne convient pas, dans ce passage, au radical *kërèt*. La seule manière de concevoir que *kërëntât* puisse avoir pour sujet un Mazdayaçna sous-entendu, en un mot le médecin, serait de supposer une très-grande irrégularité de construction, savoir, que *daévayaçnô* est à tort au nominatif, mais que le véritable complément direct de *kërëntât* est *paourvîm*, de sorte qu'il faudrait traduire : « si [quem] primum sanct, [is sit] « Daevarum cultor. » Mais je pense que le lecteur

trouvera, comme moi, cette supposition beaucoup trop forte. Les acceptions diverses que possèdent en sanscrit les différentes conjugaisons du radical *krit* (couper, envelopper, célébrer), ne fournissent pas une interprétation satisfaisante de la proposition qui nous occupe : si *krit* pouvait exprimer simplement l'idée de *appeler*, ce serait la seule qui conviendrait ici; mais alors il faudrait, ce me semble, un complément direct, un pronom désignant le médecin. Il faut donc admettre que *kērēntāt* a un sens très-général, et que le radical *kērēt* (*krit*), d'où il dérive, n'est ici qu'un développement d'une racine plus commune encore, de *kri*, comme *tchit* paraît l'être de *tchi*. Je propose, en conséquence, de traduire *kērēntāt* par *qu'il emploie*, en sous-entendant, pour plus de clarté, le médecin.

Après ce que j'ai dit sur le verbe *amayáoñté*, je n'ai pas besoin d'insister beaucoup sur la signification de *inhabile*, que j'assigne au participe *anámátó*, qui est le contraire de *ámátó*. Cette phrase signifie manifestement que le médecin est déclaré inhabile pour toujours, et à jamais incapable de se livrer à la pratique de la médecine. Remarquons, en ce qui touche l'expression *yaváétcha yavatátaétcha*, qu'ici Anquetil, d'accord sans doute avec la tradition des Parses, renonce à chercher dans cette formule l'idée de *résurrection*, et qu'il la traduit très-exactement, mais un peu brièvement, par *jamais*.

Dans le paragraphe suivant, j'ai marqué de deux étoiles plusieurs mots qui ne se trouvent que dans

le Vendidad Sâdê et dans l'édition de Bombay, tandis qu'ils manquent dans les trois autres manuscrits du Vendidad. Je les ai reproduits dans ma traduction, mais en les enfermant entre des crochets, parce que je suppose qu'ils sont interpolés; cependant cette certitude n'est pas telle que j'aie cru pouvoir les retrancher tout à fait: ils allongent certainement la phrase sans aucun avantage pour l'idée principale; mais nous sommes accoutumés à rencontrer dans les textes zends des répétitions qui ne sont pas moins frappantes que celle dont il s'agit ici.

C'est par une conjecture qui s'appuie sur l'analyse que j'ai donnée de *vimâdhayañti*, que je traduis *vimâdhactchi* par *médicament quelconque*. Ce mot, qui ne peut être qu'un substantif, est ou l'ablatif d'un nom terminé par une consonne, ou, ce qui me paraît plus vraisemblable, l'accusatif singulier d'un nom neutre dont le thème est en *as*. Il n'est pas rare de voir en zend l'action qu'exprime le verbe, répétée sous la forme d'un substantif placé comme complément direct du verbe lui-même: ici cette expression revient à «*medicamen quôdcunque medicantur*». Au reste, il n'est pas facile de reconnaître dans ce passage si cette expression s'applique au malade qui prend pour lui le médicament, ou au médecin qui le donne. Au premier coup d'œil, la seconde supposition paraît la plus satisfaisante, à cause de la voix active du verbe *vimâdhayañti*; mais je trouve que la marche du texte est plus embarrassée dans cette supposition que dans la première. Voici, en

effet, comment il faudrait traduire tout ce morceau : « Qu'après cela les Mazdayaçnas [médecins] ne donnent aucun médicament; que les Mazdayaçnas n'exercent pas, qu'ils n'exercent pas, il [le malade] mourrait. Si, après cela, les Mazdayaçnas [médecins] donnent quelque médicament, si les Mazdayaçnas exercent, s'ils exercent, et que le malade meure, etc. » Or, toute satisfaisante qu'elle paraît être, cette version a le désavantage de rompre le parallélisme qui doit, si je ne me trompe, exister entre les deux parties de ce morceau. Dans la première partie, le législateur ordonne au médecin de s'essayer sur les adorateurs des Daëvas, et il déclare que celui-là est pour toujours un médecin inhabile dans les mains duquel sont morts trois de ces malades. Le texte nous montre le Daëvayaçna s'adressant au médecin, l'employant, si toutefois je ne me suis pas trompé sur le sens de *kērēntā*. Cela posé, il paraît assez naturel que la seconde partie nous montre les adorateurs de Mazda s'adressant de même au médecin et l'employant à leur tour; et ce qui achève de donner une grande vraisemblance à cette supposition, c'est que le verbe principal de cette seconde partie, *kērēntu*, est le même, sauf le nombre, que celui de la première. Cette considération m'a paru décisive en faveur du sens que j'ai adopté, et elle m'a fait renoncer aux avantages que je voyais d'ailleurs à faire porter la défense sur les Mazdayaçnas exerçant la médecine, plutôt que sur les Mazdayaçnas qui en réclament le secours. On

remarquera que l'on sort plus aisément de cette difficulté si, avec les trois manuscrits du Vendidad de la Bibliothèque royale, on regarde comme interpolés et répétés à tort par le copiste les mots que j'ai enfermés entre deux étoiles; car alors on traduira : « Qu'ensuite les Mazdayaonas se gardent « d'employer [ce médecin]; le malade mourrait. »

Quant à l'expression par laquelle le texte indique le châtiment qui doit être infligé au médecin entre les mains duquel est mort le malade, elle présente des difficultés que je me suis déjà engagé à examiner à part. Je ne donne pas en ce moment le résultat de la comparaison des textes où Anquetil reconnaît la punition qu'il nomme *Bodoveresté*, parce que la discussion à laquelle je serais obligé de me livrer détournerait trop longtemps l'attention du lecteur de l'objet principal de la recherche présente, qui est l'analyse d'un texte où se rencontre deux fois l'expression *yavaétcha yavatâtaétcha*. J'omets donc à dessein, en ce moment, les mots du texte qui commencent à *para hé*, et qui finissent à *tchithaya*; je les analyserai ailleurs en détail, en les comparant aux autres expressions semblables que l'on rencontre dans le Vendidad.

Au second paragraphe de notre texte, je crois trouver une justification satisfaisante du sens que je donne à *kërëntât*, dans la facilité avec laquelle s'expliquent les deux propositions *yať paourvîm daévayaçno kërëntât apa hô djaçât*, « si un Daévayaçna « emploie [le médecin] une première fois, qu'il

«échappe.» Il n'y a pas ici lieu de douter, pas plus que dans le cas de mort, que le véritable sujet de *kērēntāt* ne soit l'adorateur des Daêvas. Remarquons en outre un tact heureux dans le choix des préfixes *ava* et *apa*, qui modifient de part et d'autre les deux verbes *mairyâitê* (prés. du conjonctif moyen) et *djaçât* (imparf. du conjonctif actif) : *ava* exprimant le mouvement de chute dans un lieu inférieur; *apa*, au contraire, indiquant la marche d'un être qui s'échappe et sort d'un lieu.

Après la troisième et dernière de ces propositions, qui sont répétées ici comme l'est, dans le premier passage, la phrase qui indique le cas de mort du Daêvayaçna, je lis *âmâtô*, quoique, comme on a pu le voir à la note des variantes que donnent les manuscrits pour notre texte, quelques copies lisent *anâmâtô*. Cette dernière leçon me paraît une faute manifeste, qui vient de ce que le copiste a vu dans le premier passage *anâmâtô*, et qu'il s'est trouvé ainsi porté à répéter ce mot, sans comprendre qu'il exprime ici le contraire de ce que veut dire le texte. Je n'hésite donc pas à lire *âmâtô*, quoique cette leçon ne soit pas la plus commune, et je traduis ce mot par *expert, habile*. Quant à l'expression *yavaétchâ*, etc., nous voyons encore ici Anquetil, fidèle sans doute à la tradition des Parses, renoncer à l'idée de *résurrection*, et la traduire par *toujours*, comme il l'a fait plus haut, lorsque, dans la phrase négative du commencement, il l'a rendu par *jamais*.

On remarque encore, dans l'emploi du singulier

rapprocher du sens qu'il propose, et à conserver à *fravákhchaéna* la signification de *fait de plomb*, signification que possède vraisemblablement ce mot en vertu du principe, assez obscur d'ailleurs, qui du radical sanscrit *vṛīdh* (croître) tire *vardhra* ou *vardha*, un des noms du plomb¹. En effet, l'analogie de formation du zend *fravákhcha* et du sanscrit *vardhra* est complète, puisque le terme zend dérive du radical *vakhch* qui a, comme le sanscrit *vṛīdh*, le sens de *croître*. Les autres adjectifs sont plus faciles à expliquer : *zēmaénis* signifie *faites de terre*, et *drvaénis*, dont Anquetil a donné cette traduction singulière : « faite de poussière d'arbre, » doit se rendre littéralement par « venant d'un arbre; » mais je crois pouvoir prendre *dru* comme le nom de ce qu'on tire des arbres, c'est-à-dire du bois. Enfin, il reste le mot principal, *yavatáité*, dont j'ai donné dans une note les diverses orthographes. Ici Anquetil renonce à la sobriété de ses précédentes traductions (*toujours*, *jamais*), pour adopter l'expression « jusqu'à la fin des siècles. » Je ne vois pas de raison pour abandonner la traduction que m'a fournie l'analyse grammaticale, celle de *pour toujours*, à *jamais*; je traduis donc le texte dont je viens d'analyser les divers termes, de la manière suivante : « Alors, si elle est de terre, de bois ou « de plomb, elle est à jamais incapable d'être purifiée. »

¹ *Amarakócha*, p. 237, éd. Colebrooke; Wilson, *Sanscr. Dict.* au mot *varddha*.

CATALOGUE

Des manuscrits malays appartenant à la Bibliothèque de la Société royale asiatique de Londres (Royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland), par M. Éd. DULAURIER.

Le public savant, auquel ces pages s'adressent, excusera sans doute l'imperfection du travail qui en forme l'objet, lorsqu'il saura les circonstances dans lesquelles furent recueillis les documents qui le composent. Chargé de recherches archéologiques et littéraires, en Angleterre, il me restait, après avoir rempli la mission qui m'avait été confiée, quelques heures dont je pouvais disposer avant de quitter le sol britannique; j'en profitai pour transcrire les titres des manuscrits malays et javanais que possède la Société royale asiatique, me promettant bien de revenir un jour examiner à loisir cette riche collection, où sont consignées les notions les plus précieuses sur l'histoire, sur les institutions religieuses, sur la littérature, sur les productions naturelles d'une partie du monde encore si peu connue parmi nous, et qui mérite tant de l'être ¹.

¹ Ce vœu que je formais à l'époque de la rédaction de mon article s'est aujourd'hui réalisé. Pendant qu'on le composait à l'Imprimerie royale, M. le Président du Conseil, ministre des affaires étrangères, et M. le ministre de l'instruction publique m'ont chargé de la mission d'aller visiter les belles collections malayes de la Société royale asiatique de Londres et de King's college.

Il suffit d'une simple lecture du catalogue re-tracé ci-dessous, pour voir tout ce qu'il y a d'inexact dans le jugement qu'a porté, sur la littérature malaye, l'un de nos collaborateurs les plus distingués par son érudition, et que la Société a eu le malheur de perdre encore fort jeune; je veux parler de M. Jacquet. Dans un article inséré aux mois de février et de mai 1832, article qui, sous le titre de *Bibliothèque malaye*, offre, avec de nombreuses additions, une reproduction en français du catalogue de livres malays, de Werndly¹; M. Jacquet a signalé dans la littérature malaye ce qu'il appelle les *formes timides et rétrécies de ses conceptions*, et celles *non moins exigües des volumes* qui les renferment. Il n'est pas besoin sans doute de dire que ce savant orientaliste n'eût jamais émis une pareille assertion en présence des in-folios énormes qui existent dans la collection malaye de la Société asiatique de Londres, et la nature si variée des ouvrages dont elle se compose. Encore même cette collection peut-elle être considérée comme ne reproduisant guère que cette partie de la littérature malaye qui est cultivée à Java, tandis que celle de M. W. Marsden, déposée à King's College, représente, suivant la remarque très-juste de M. Jacquet, l'île de Sumatra. La mienne, formée par les soins de M. Huttman à Malaca, comprend plus spécialement les ouvrages que l'on peut se procurer dans la péninsule

¹ *Maleische Sprachkunst*, Amsterdam, 1736, in-8°.

malaye; je me propose de la faire connaître plus tard par une notice détaillée.

Les titres des ouvrages énumérés dans la liste suivante ont été publiés déjà, en partie, par M. Jacquet dans sa Bibliothèque malaye; mais, comme la plupart de ces titres ne lui avaient été communiqués que d'une manière inexacte ou incomplète, et que, par conséquent, ses traductions ont dû se ressentir de ce défaut de renseignements, j'ose croire que mon travail paraîtra encore neuf après le sien.

La nomenclature que je donne ici, ainsi que celles publiées par Valentyn¹, Werndly², le Dr Leyden³, W. Marsden⁴ et M. Jacquet⁵, est sans doute beaucoup trop incomplète pour permettre de juger du haut intérêt qui s'attache à la connaissance du malay; mais du moins elle suffira à prouver que cette langue possède une littérature qui mérite de fixer l'attention et les études des érudits comme celle des hommes de goût.

D'autres considérations en recommandent l'étude; je ne puis que les indiquer pour le moment, en quelques mots. Dans ses applications à la marine et au commerce, le malay présente, suivant le témoignage de l'un de nos plus savants navigateurs,

¹ Dans les différentes parties de sa Description de l'archipel asiatique, 4 vol. in-fol. Amsterdam, 1724.

² *Maleische Sprachkunst.*

³ *On the language and literature of the indo-chinese nations; Asiatic Researches*, t. X, p. 156.

⁴ *Bibliotheca Marsdeniana*, in-4°.

⁵ *Journal asiatique*, février et mars 1832.

M. de Freycinet, dont l'autorité ici a d'autant plus de poids qu'il a voyagé longtemps dans les pays où on le parle, le malay présente un caractère d'utilité pratique incontestable. Il règne dans toute la mer des Indes, et là où il n'est point parlé comme idiome national, il est employé de la même manière que la langue franque dans les Échelles du Levant, comme moyen de communication dans toutes les transactions commerciales¹. La famille des dialectes qui en dérivent et dont il est la clef étend ses limites, comme cela est prouvé aujourd'hui, jusqu'aux dernières îles du grand océan, embrassant dans cette immense circonscription la plus étendue des cinq parties du monde². De quelle utilité ne serait pas pour notre navigation au long cours l'explication des termes de marine dont ces idiomes fourmillent, la connaissance des notions de géographie qui se trouvent dans les livres malays et javanais !

Le lecteur me saura gré sans doute de lui communiquer la note suivante, que je dois à l'obligeance de l'illustre académicien dont je viens d'invoquer le témoignage :

¹ Leyden nous explique la raison pour laquelle le malay est devenu la langue générale dans les mers de l'orient : « The malayu language is extremely well fitted for being a *lingua franca*, or general medium of communication among the eastern isles, by the smoothness and sweetness of its tone, and the simplicity of its structure and construction. » — *On the languages and literature. etc.* p. 175.

² Voyez les savantes recherches de M. Dumont d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe, Philologie* ; Paris, 1833, in-8°.

« Ayant navigué à diverses époques dans les pa-
 « rages lointains où l'on parle la langue malaise ¹, j'ai
 « pu me convaincre que cette langue est pratiquée
 « depuis le cap de Bonne-Espérance jusques et com-
 « pris la Nouvelle-Guinée, dans un espace de plus
 « de 110 degrés en longitude, et que seule elle suffit
 « pour se faire parfaitement entendre et établir toutes
 « les relations désirables avec les naturels des îles
 « indiennes Timor, Ombay, Solor, Flores, Java, Su-
 « matra, Bornéo, les Moluques, Banda, Amboine,
 « Célèbes, etc.

« Dans ma navigation au milieu des îles peu fré-
 « quentées de Guébé, qui nourrissent le muscadier,
 « de Rawaïk, Vaigiou, qui se rattachent à la Nou-
 « velle-Guinée, terre encore vierge, le malais m'a
 « toujours bien servi pour toutes mes relations, et
 « même pour me procurer des renseignements sur
 « les parties où je ne pouvais pénétrer.

« A Madagascar, les dialectes qui s'y parlent sont
 « dérivés du malais, et l'on peut en dire autant des
 « langues sandwichiennes, de Tahiti, etc. dans le
 « grand océan, ainsi que de celles de la Nouvelle-
 « Zélande, île si intéressante aujourd'hui par ce lin
 « fameux, le *phormium tenax*, qu'elles produisent, et
 « qui formant une des branches les plus importantes

¹ M. de Freycinet, en écrivant *malais*, *malaise*, suit l'orthographe la plus généralement reçue. Je me suis conformé à celle déjà adoptée dans le Journal asiatique, et employée par M. Jacquet dans ses divers mémoires.

« du commerce anglais, commence à fixer aussi les regards de nos spéculateurs ¹. »

« Je ne crains donc pas d'avancer ici que la propagation parmi nous de la langue malaise, écrite en caractères romains et à laquelle on rattacherait les idiomes polynésiens, serait un des services les plus éminents qu'on pût rendre au commerce et à la navigation des mers orientales ². »

Nos grands établissements industriels de la Nor-

¹ Le témoignage de M. de Freycinet sur l'immense étendue de l'espace où le malay est en usage vient à l'appui de ce que dit W. Marsden sur le même sujet : « The malay language is a branch or dialect of the widely extended language, prevailing throughout the islands of the archipelago, to which it gives names (which may be understood to comprehend the Sunda, Philippine and Molucca islands), and those of the south sea, comprehending between Madagascar on the one hand and Easter Island on the other, both inclusive, the space of full 200 degrees of longitude. » — *Asiat. Research, loc. cit.* t. IV ; cf. l'*Archæologia* du même auteur.

Valentyn rend le même témoignage de l'universalité du malay dans les pays indo-chinois. Voici comme il trace les limites de cette langue : « Van het Koningkryk Pegu af, langs de geheele Maleytsche kust, tot in Siam, Cambodia, Sumatra, Java, Borneo, Celebes, tot in alle de Oostersche Eyland en van Indien, ja zelfs tot in de Philippines, doorgebrooken, en van een algemeyn gebruyk of byna even eens, als de latynsche of fransche taal in Europa geworden is. » — *Beschryving van Amboina*, t. II, p. 244.

² C'est dans des vues semblables que M. Roorda van Eysinga, professeur de malay à l'Académie royale militaire de Breda, a publié, pour l'usage de ses compatriotes qui se livrent au commerce et à la navigation des mers de l'Inde, un vocabulaire manuel malay vulgaire, sous le titre de : *Noodzakelyk handboek der laag Maleische taal*, in-18 ; Kampen, chez Van Hulst, 1837.

Notre commerce maritime attend une semblable publication ; dont l'utilité est reconnue par toutes les personnes qui ont voyagé dans les parages où se parle le malay.

mandie et de l'Alsace tendent, depuis plusieurs années, à s'ouvrir dans ces contrées des débouchés qui pourront devenir de plus en plus considérables. Parmi nos villes manufacturières, je citerai Mulhouse et Sainte-Marie qui exportent annuellement, tant par Marseille, Bordeaux, le Havre, que par Rotterdam, plusieurs milliers de pièces de toiles peintes, de calicots et de filés. Quel immense développement la plus féconde industrie des temps modernes, celle des cotons, n'est pas appelée à prendre dans des pays dont tous les habitants, hommes et femmes, vont vêtus de tissus de cette matière ! En retour, les îles aux épices ont à nous offrir leurs précieuses productions, qui figurent depuis la plus haute antiquité parmi les objets les plus lucratifs du négoce européen. On sait avec quels soins jaloux fut toujours cultivée cette branche de commerce par les peuples qui en étaient les maîtres et qu'elle enrichissait. Il appartient à la France de prendre un rang digne d'elle dans ces marchés d'où la Hollande chassa le Portugal, et dont l'Angleterre s'efforce avec son habileté ordinaire de saisir le monopole¹. Pour connaître toute

¹ M. le maréchal duc de Dalmatie, lorsqu'il était président du conseil, avait conçu la pensée vraiment nationale d'étendre le commerce français dans cette partie du monde, sentant avec raison qu'un immense avenir l'y attend. C'est dans les mêmes vues que plusieurs de nos premiers armateurs de Bordeaux et de Nantes ont envoyé, dans ces parages, des expéditions entreprises à leurs frais. MM. Hippolyte Raba et Balguerie de Bordeaux, MM. Toché, Noguet et Arnous-Rivière de Nantes, ont armé le navire *le Comte de Paris* destiné à transporter une colonie dans la petite île de Bancks qui fait partie de la Nouvelle Zélande, et dont la propriété a été acquise

l'importance de nos relations commerciales avec cette partie de l'orient et ce qu'elles pourraient devenir, il suffit de consulter les documents officiels publiés par l'administration des douanes et les statistiques du ministère du commerce¹. Dans l'état actuel de ces relations et dans l'avenir immense qui leur est réservé, on conçoit tout l'intérêt qui s'attache à la connaissance d'un idiome sans lequel on ne parviendra jamais à acquérir des notions exactes sur les ressources des pays où il est en usage, sur ceux de leurs besoins qui y appellent d'une manière plus particulière tels ou tels produits de notre industrie nationale.

Les services que le malay est appelé à rendre aux investigations de la philologie comparée et à la science ethnographique ont déjà été signalés par d'excellents esprits. Quoique devant beaucoup aux idiomes de l'Inde, il a néanmoins sa physionomie propre, ses origines à lui, qui le relie à la grande famille des langues polynésiennes, dont il est un des rameaux les plus féconds et les plus étendus. Le docteur Leyden², S. Raffles³, Guillaume de Hum-

par les armateurs de cette expédition. (*Journal des Débats*, 23 mai 1840.)

¹ *Tableau général des importations et exportations de 1826 à 1836*, publié par l'administration des douanes, et les *Statistiques du commerce général de la France* pour la même époque, publiées par le Ministère du commerce. In-folio.

² *On the languages and literature of the indo-chinese nations*, by J. Leyden, *M. D. Asiatic Res.* t. X, p. 159.

³ *History of Java*.— *On the malayu nations*; *Asiatic Res.* t. XII, p. 102.

boldt¹, ont déjà cherché à fixer les limites dans lesquelles s'exerça l'influence du sanscrit sur le système de ces langues et celle de la civilisation hindoue sur le monde maritime².

Mais c'est dans l'île de Java où cette action de l'indianisme se manifeste dans toute sa puissance et son intensité. Le kawi, qui était autrefois la langue littéraire et liturgique de cette île, sur dix mots en contient neuf d'origine sanscrite, et qui sont moins altérés que ceux que nous offre le pali, tel que nous le connaissons aujourd'hui³. A côté du kawi, mais de formation comparativement récente, est le haut javanais (Basa krama), dans lequel abondent aussi les mots sanscrits; et au-dessous, sur cette échelle linguistique, se trouve le langage populaire (Basa ngaka), qui s'éloigne d'autant plus de la source hindoue et conserve plus fidèlement le type polynésien primitif, que l'on descend plus avant dans les classes de la nation vierges de tout contact étranger.

Le malay a reçu, lui aussi, l'action fécondante ou régénératrice du sanscrit; il lui doit un grand nombre de mots qui rappellent des idées morales ou intellectuelles, une foule de termes de la langue religieuse⁴.

¹ *Über die kawi Sprache auf der Insel Java*, von Wilhelm von Humboldt; I^{er} Band. Berlin, 1836, in-4°.

² Cf. W. Marsden, *On the traces of the hindu languages and literature. Asiatic Res.* t. IV, p. 223.

³ « Nine out of ten are of sanscrit origin, and less corrupted than the present pali of Siam and Ava appears to be. » — St. Raffles, *History of Java*, t. I, p. 367.

⁴ D'après Leyden, le Bhâsa djawi ou malay littéral paraît dériver

A mesure que l'on s'éloigne de Jawa, foyer de la civilisation polynésienne, la connexion des dialectes océaniques avec le sanscrit devient moins étroite et s'efface. Ce fait paraîtra dans toute son évidence, si l'on prend, par exemple, pour terme de comparaison avec les langues malaye et javanaise, le madécasse et le néozélandais, idiomes qui appartiennent évidemment à la même famille, quoique les pays où on les parle soient situés à un intervalle immense l'un de l'autre et à une extrémité toute opposée.

En étudiant les affinités si frappantes qui existent entre les nombreux dialectes de la langue polynésienne, la philologie apprendra à remonter jusqu'aux origines des peuples disséminés sur ces îles innombrables qui sèment le grand océan, et à suivre les traces de leurs migrations au travers de cette vaste étendue de mers qui occupent plus de la moitié de la surface du globe.

Ce n'est pas tout : l'histoire du monde maritime dans son état actuel de trois branches principales. La première, qui a fourni le plus grand nombre de mots usuels au langage de la conversation, peut être regardée dans l'état actuel de nos connaissances comme originale, quoiqu'elle se lie non-seulement aux dialectes polynésiens (insular languages), mais encore à plusieurs des idiomes monosyllabiques comme le *birman* et le *thay*; la seconde branche est le sanscrit qui a donné au malay une quantité de mots moins considérable que la première, mais beaucoup plus grande, en ce qui concerne du moins le langage usuel, que celle que le malay doit à l'arabe, qui est la troisième source de formation. *On the languages and literature of the indo-chinese nations*, p. 164. — Le malay s'est encore accru des emprunts qu'il a faits aux dialectes populaires de l'Inde, au bengali, et à ceux surtout qui sont parlés sur la côte de Coromandel, au Tamoul, au Malayalam, au Telinga. *Ibid.*, p. 171.

recèle encore bien d'autres sujets d'étude curieux ou d'un haut intérêt. J'indiquerai, entre autres et d'abord, l'influence exercée sur la primitive civilisation du monde océanique par les doctrines du bouddhisme, s'implantant sur les croyances brahmaniques; et, à une époque postérieure, l'alliance des dogmes de l'Alcoran avec ces premiers éléments religieux, alliance qui se montre à nous plus ou moins intime suivant les localités; en second lieu, l'action des peuples de l'archipel indien sur le mouvement commercial de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes; puis, et enfin, les pérégrinations maritimes dirigées vers ces contrées depuis le voyage d'Iamboule, voyage réel au fond, quoique fabuleux dans la forme des récits qui le retracent, jusqu'aux expéditions si hardies et si dramatiques des Portugais au xvi^e siècle, jusqu'aux savantes explorations des navigateurs français qui ont parcouru ces parages au dernier siècle ainsi que dans le nôtre.

Il est temps que les langues polynésiennes considérées non point une à une et isolément, mais dans l'ensemble du système dont elles font partie, prennent dans les études philologiques le rang qui leur appartient; qu'elles entrent dans le cercle aujourd'hui agrandi de l'érudition orientale et qu'elles soient rattachées aux études asiatiques dont elles forment le complément obligé et naturel.

Simple dans ses formes grammaticales, claire et facile dans sa phraséologie, la langue malaye permet, au bout d'un temps comparativement fort court

d'application, de lire, dans les nombreuses traductions qu'elle possède, les grandes épopées hindoues, les chroniques et les poèmes javanais, dont l'original, pour être compris, exigerait plusieurs années d'efforts¹. Toute une partie du monde qui, depuis le commencement de notre siècle, et par suite des découvertes dont notre marine peut revendiquer une part si glorieuse, a pris rang parmi les quatre autres parties, est restée jusqu'ici en dehors de la sphère d'activité dans laquelle se meut l'érudition européenne. L'y faire entrer, tel est l'objet que l'étude des langues polynésiennes est destinée à remplir, en même temps qu'elle est appelée à satisfaire à toutes les nécessités politiques, commerciales ou littéraires que je viens de signaler.

Les numéros d'ordre du catalogue suivant sont ceux que portent les ouvrages qu'ils désignent dans la classification des livres et manuscrits de la Société royale asiatique de Londres. Ils y forment un fonds particulier.

¹ Ce que je dis ici de la lecture facile des ouvrages malays ne s'applique qu'à la prose; il en est tout autrement de la poésie, dont l'intelligence présente souvent de très-grandes difficultés.

COLLECTION DE SIR THOMAS STAMFORD RAFFLES, DONNÉE
À LA SOCIÉTÉ PAR LADY RAFFLES, SA VEUVE.

1. Grand in-fol. Copie faite sur papier anglais. حکایت هغ توه بیغ امت سستیاون قد تونن دان ترلالو ساعت بربوت
Histoire de Hang-touah, qui se montra plein de fidélité envers son maître, et qui lui rendit les plus grands services. (Cf. B. M. 48.—B. M. add. p. 83¹.)

D'après le *شجرت ملایو*, Hang-Touah était un des personnages de distinction attachés à la cour de Sultan-Man-sour-Schah, roi de Malaca, et le plus illustre de tous par ses lumières et par sa valeur. Aussi chacun était-il habitué, ainsi que le roi, à lui donner le titre de *Laksamana*, qui en malay désigne l'un des grands officiers d'état, et signifie *commandant en chef, amiral*. Les aventures et les exploits de Hang-Touah racontés dans les Annales malayes¹ ont ce caractère naïf et merveilleux qui distingue les hauts faits des paladins dans nos romans de chevalerie. (Cf. le chap. xiv, p. 160 de l'ouvrage précité; voy. encore le combat de Hang-Touah contre Hang-Castoury, ainsi que des détails curieux sur l'étiquette suivie à la cour des monarques malays, dans le chap. xvi, p. 184.)

2. In-fol. این حکایت بیغ برما قندو جای اد لیر

¹ Je désigne par les deux initiales B. M. le mémoire de M. Jacquet qui a pour titre: *Bibliothèque malaye*, et qui a été inséré dans les cahiers du Journal asiatique de l'année 1832: la première partie, n° 1 à 77, dans le cahier de février; la deuxième partie, n° 78 à 172, dans le cahier de mars. J'indique par B. M. add. les additions à ce mémoire qui font partie du cahier de janvier 1833, p. 84.

² *Malay annals*, translated from the malay language by the late D' Leyden, with an introduction by Th. St. Raffles. London, in-8°, 1821.

ادن بلس کورس *Cette histoire, qui a pour titre : Pandawa Djaya (Histoire des Pandous), se compose de quinze divisions (B. M. 123.—B. M. add. p. 84.)*

Marsden traduit کورس ou کورس par *sillon, ligne tracée sur la terre ou le sable*; il est évident que ce mot ne peut s'entendre ici que des divisions tracées entre les différentes parties d'un livre. Le Pandawa-djaya, ainsi que le Pandawa-lima et tous les ouvrages qui contiennent le récit des destinées de la famille des Pandous, forment un cycle de compositions prises, soit comme imitation, soit comme traduction, dans le Mahabharata.

On lit à la suite du titre de ce volume :

مک اینله سوات چرترا یغ امت مشهور قرکتمان
دیاتس اغین دان دباوه اغین یغ تله تر سبوت دیدالم
شطر سکل مهرشی دان بر همان قری معتاکن قنداو

نچا کلیم

« Cette histoire, dont les récits sont très-célèbres dans les pays situés au-dessus et au-dessous du vent (l'occident et l'orient), et qui a été racontée dans les livres des Maharishi et des Brahmanes, est une continuation du Pandawa-pandja-klima. »

ابن حکایت رعگا اریا کود نستاق اد تیک بلس 3.
Cette histoire, dont le titre est : Ranga aria kouda nestapa, se compose de treize divisions. — L'original est écrit en kawi; toutefois je ne répondrais pas que cette traduction n'eût été faite sur une version en javanais moderne.

اینله حکایت یغ برما باین بودیمین اد تیک 4 et 73.
Histoire du sage perroquet, composée de treize divisions. — V. B. M. 20.

5 et 11. Mince in-fol. این حکایت یغ برهما دامر بولن
Cette histoire a pour titre : Dâmar Boulan, le flambeau de la lune. Dâmar Boulan était le mari de Prabou-Kanya, princesse hindoue de Majapahit, et la trente-cinquième dans l'ordre des souverains qui régnèrent à Jawa, d'après l'autorité des manuscrits recueillis dans la partie orientale de cette île, dans celle de Madoura (district de Soumenap), ainsi que dans l'île de Bali par Nata Kesouma, actuellement Panambahan de Soumenap. (Raffles, t. II, p. 81.)

Les aventures de Dâmar Boulan forment un des sujets favoris des *wayang* ou drames javanais. (*Ibid.* t. I, p. 339.)

6. این حکایت شعر والقراد دو قوله ساتو کورس
Cette histoire, qui a pour titre : Schêrwe'l-Kamar, renferme vingt et une divisions.

7. In-fol. Ce manuscrit contient quatre poèmes réunis. Voici leurs titres :

1° شعر بیدا ساری *Poème de Bida Sâri.* L'héroïne de ce roman poétique, qui se compose de six mille vers, était la fille du roi de مکیایة.

2° شعر کنتمبوهن *Poème de Kêni Tambouhan.* On peut voir, dans la Praxis qui termine la grammaire de Marsden, des fragments de cette simple et pathétique histoire. Elle suffirait seule pour donner la plus haute idée du mérite littéraire des compositions malayes.

L'auteur de Notre-Dame de Paris, si riche lui-même de ses propres inspirations, n'a pas dédaigné d'en emprunter plusieurs à la muse malaye. C'est un Pantoun traduit presque mot pour mot, que cette délicieuse pièce de vers qui se trouve dans les Orientales :

Les papillons voltigent vers la mer
 Qui du corail baigne la longue chaîne;
 Depuis longtemps mon cœur sent de la peine,
 Depuis longtemps j'ai le cœur bien amer, etc.

3° شعر ایکن تمبرا *Poème d'Ikan Tembra.*

8 et 17. *Livre du کتاب بستان السلاطین بهاس ملايو*. *Jardin des sultans, en langue malaye.*

9, 37 et 55. In-fol. *اندر فترا Indra Poutra.* (B. M. 18. — B. M. add. p. 88.)

10. — B. M. 147. *فرکار فرجنجین یغ بهارو قربایکی در*
 قد قادک سری سلطان حسن الدین کرایغ کوه دغن
 سکل راج ۲ دالم نگری مگکاسر در سبله دغن کورنلیس
 سکلن دهول کورندور کوسته کورمندید سغرین
 تندین دان کای ساری در سکل ملوک کفیتین لاوت
 دان قعلیم در سکل کواس مکنی دهدافن مگکاسر در قد
 نما کفیتین موردان اورغ بسر ۲ دالم جکتر در سبله

« Article du traité qui est intervenu dernièrement de la part
 « du Padouka Sri Sultan Hassan eddin Carayng Gouwah, ainsi
 « que de tous les radjas du pays de Mangkassar, d'un côté; — et
 « de la part de Cornelius Spielman, ancien gouverneur de la
 « côte de Coromandel, commissaire de toutes les Moluques,
 « capitaine de la mer (amiral), commandant des forces de
 « la Compagnie (hollandaise) devant Mangkassar, au nom du
 « capitaine Moor et des principaux habitants de Djakarta, du
 « côté de la Compagnie. »

C'est le traité qui eut lieu entre le radja de Mangkassar et l'amiral Spielman, après la campagne que celui-ci dirigea contre le prince malay, et qui fut si désastreuse pour ce dernier. L'histoire de cette expédition a été retracée dans le poème malay intitulé : *Orang Batawi*. Cf. n° 78.

On sait que Djakarta, dans l'île de Jawa, est la ville sur l'emplacement de laquelle Batavia a été bâtie en 1629.

12. In-fol. ordinaire. *این حکایت یغ برهما برما شعدان*.
Cette histoire est intitulée : Brama Schaédan.

14. In-fol. très-épais. این حکایت یغ برما چارغ کونیا
Histoire nommée Tcharang kounia. Cf. Catal. Werndly, et
 Jacquet, B. M. 49, où ce nom est écrit چرغکلین *Tcharang
 kolina.*

15. این حکایت یغ برما بوما. *Histoire intitulée : Bouma.*
 L'histoire du maharadja Bouma, de Pourichou Nikassan,
 est, suivant Leyden, un récit de la dispute survenue entre
 Brahma et Vischnou, et la traduction d'un ouvrage kling (ta-
 moul), composé par l'auteur dramatique Mungakarta Nigara
 (dissert. précitée, p. 178).

16. این حکایت اسم یاتیم. *Ceci est l'histoire de Isma l'or-
 phelin.* (B. M. 14. — B. M. add. p. 89.) Voyez l'analyse de
 cet ouvrage dans le tome X des Mémoires de la Société de
 Batavia, par M. Roorda van Eysinga : *Verhandeling over het
 Maleisch werk getiteld Hhikájat Isma Játiem.*

Le texte malay du Isma Iatym a été publié par le même
 savant à Batavia en 1821. M. Jacquet en a donné le titre qu'il
 n'a accompagné d'aucune traduction; je supplée à cette la-
 cune: « Histoire de Isma l'orphelin, ou réglemens concer-
 nant les princes, les ministres et les officiers publics, ainsi
 que tous les sujets. — Ouvrage composé par Ismayl, revu
 avec soin et réclifié dans ses divisions par M. Roorda van
 Eysinga. Imprimé à Batavia, à l'Imprimerie royale hollan-
 daise, l'an de l'hégyre 1237 (1827). »

18. این حکایت چریتا اصل راج ۲ اد سمبیلن کورس.
*Ce livre contient des récits sur l'origine des rois; il se compose de
 neuf divisions.*

Une des parties de l'ouvrage commence ainsi : مک قمر
 سلطه قمرکتان راج بنو سیم در قد زمان دھول کال بهو
 « Le radja de Siam cessa
 de raconter ces histoires du temps passé; la capitale de ses
 états portait le nom de Schaher Nawi. »

19, 20 et 51. In-fol. این حکایت یغ برهما دالغ قعود
 Cette histoire, qui a pour titre : *Dalang*
Pangouda Asmdry, se compose de deux parties.

21. In-fol. énorme. این حکایت یغ برهما قندولیم در
 Cette histoire a pour titre : *Pandawa lima*, d'après
 l'original d'où elle est traduite. (B. M. 24. — B. M. add. p. 84.)

22. Gros in-fol. این حکایت یغ برهما سری رام ادن
Histoire de Sri Rama. C'est la version malaye du *Ramayana*.
 Marsden en a inséré quelques extraits dans la *Praxis* qui se
 trouve à la fin de sa *Grammaire malaye*. (*A dictionary and*
grammar of the malayan language, London, in-4°, 1812.
 p. 169 et suiv.)

23. اد فون این حکایت یغ برهما چیکیل وانیغ قاتی
 Cette histoire est inti-
 tulée : *Tchekel waning patty*, et le nombre de ses divisions est de
 vingt-sept. C'est la traduction de l'une des parties du grand
 ouvrage javanais moderne nommé *Angréné*. V. n° 65. (B. M.
 120. — B. M. add. p. 86.)

24 et 25. In-fol. ۲ دتانه جاو سلسله راج
Généalogie des
rois du pays de Java. On lit à la suite ces mots : این حکایت
 سسونن مشکورت هتکه سمنی هایسله سسونن مشکوروبو
 Cet ouvrage va depuis le règne du Sousouan¹ Mangkourat
 jusqu'à la fin de celui du Sousouan Mangkoubouama.

Dans la table chronologique des souverains de Java qui
 ont régné depuis la destruction du gouvernement hindou, il
 existe quatre princes du nom de Mangkourat. Le premier,
 appelé plus ordinairement Séda Tégala Aroum, régna à Ma-
 tarem de 1659 à 1677; le second, Mangkourat, occupa le
 trône jusqu'à l'année 1701; le troisième, Sousouan Mang-

¹ *Sousouhouan*, en javanais du dialecte basa krama, signifie em-
 pereur, monarque.

kourat Mas, jusqu'en 1701; le quatrième, Sousounan Prabou Amangkourat, de 1717 à 1746. Sous le règne de ces trois derniers, le siège de l'empire était à Kerta Soura.

N'ayant pas actuellement sous les yeux le سلسله راج ۲, je ne puis dire auquel de ces quatre souverains commence cet ouvrage ni déterminer auquel des quatre souverains du nom de Amangkoubouama il se termine. L'empire ayant été divisé en deux parties sous le règne du sultan Pakoubouana, le troisième de ce nom, celui-ci et son successeur, ont continué jusqu'à présent de régner à Kerta Soura, tandis que le sultan Amangkoubouama I^{er} alla s'établir à Yougia Kerta en 1756. Le quatrième souverain de ce nom occupait le trône en 1815. Cf. St. Raffles, *History of Java*, t. II, p. 231.

Le premier volume de cette chronique se termine par la note suivante du copiste :

تمت حکایت کفد امقت هاری :
بولن جماد الاول کفد هاری اثنین دان کفد تاهن
الف سربو دو راتس دو قوله توجه تاهن بهویغ میورت
حکایت این یأیت اچی عباس ابن احمد لشنن
کفتوغ ملایو سمارغ ادان تمت الکلام بالخیر والسلام

« (La copie de) cette histoire a été finie le quatrième jour du « mois de djoumady premier, un lundi, dans l'année 1227 « (1812). Celui qui l'a transcrite est Intchy (monsieur) Abbas « ebn-Ahmed, du quartier des Malays à Samarang, etc. »

Voici la date du second volume :
کفد امقت هاری :
بولن المحرم دان کفد تاهن ها یأیت سربو دو راتس
دو قوله دلائن . « Le quatrième jour du mois de muharrem ,
« l'an 1229 (1813). »

25. Ceci est l'histoire
de la mère de Mâlat Rasmy.

26. *اين حكايت بڠ برما فڠ ويلا كسوما* *Histoire intitulée : Pandji Wila Kesouma*¹; c'est une traduction de l'une des parties de l'Angrené. Voy. n° 65.

Dans la B. M. (43), ce livre porte le titre de *Misa Tamon Pandji Wila Kesouma*; peut-être est-ce encore le même ouvrage qui est désigné sous le titre de *Pandji Indra Wila*. B. M. add. p. 86.

27 et 28. *اين حكايت نمان دالغ اندر كسوما* *Histoire ayant pour titre : Dalang Indra Kesouma*. Cf. l'Hikayat de Kesouma Indra. B. M. 116.—B. M. add. pag. 87.

29. *اين حكايت ناك بسرو* *Histoire de Naga Besre*.

Leyden a indiqué ainsi le sujet de cette composition : « Histoire de la fille d'un roi de Daha, qui fut reléguée dans un lac et transformée en serpent. » (Dissertation précitée, pag. 179.)

30. *شجرت سلسله نبى محمد* *Arbre de la généalogie du prophète Mahomet*.

31. *شاه قبات*. *Histoire du schah Kobat*, ou histoire de la guerre avec les singes. B. M. 115.

32. *اوندغ ۲* *Recueil de lois*. 2 vol. in-fol.

33 et 34. *اوندغ ۲* *Recueil de lois*. In-fol.

35, 68 et 80. *شجرت ملایو*. B. M. 56. Traduit par le docteur Leyden sous le titre de *Malay Annals*, avec une introduction par sir Th. St. Raffles. Composé en l'an 1021 de l'hégire (1612). Conf. St. Raffles, *History of Java*, tom. II, pag. 108.

¹ *Kesoummo*, noble, illustre, magnifique, en *kawi*. Cf. *Algemeen Javaansch en Nederduitsch Woordenboek in de Kromo-ngoko, Modjo en Kawische taal*, etc. door P. P. Roorda van Eysinga. Kampen, chez K. van Hulst, 1835, 2 vol. in-8°.

Le *شجرت ملايو* est un recueil de traditions historiques relatives aux radjas et aux princes des différentes parties de l'archipel indien et de la péninsule malaye. L'auteur commence au règne du radja Iskander (Alexandre), fils du radja Darab de Roum, originaire de Macédoine, et finit à l'arrivée des Portugais : me réservant de faire connaître plus tard ce livre, qui, bien que renfermant quelques légendes, est au fond d'un haut intérêt historique; je me bornerai, pour en donner une idée, à citer les titres de quelques-uns de ses chapitres :

Du radja de Palembang. — Sur le radja du pays de Kling nommé Adi Bernilam radja Moudeliar. — Du Bitara de Madjapahit. — Du radja de Pasay. — Récit du règne du sultan Melek el-Mansour, de Sumatra. — Du radja de Siam, nommé Scheri Nawi. — Relations du radja de la Chine avec celui de Malaca. — Récits sur la contrée de Harou. — Sur le roi des Moluques, qui s'enfuit lorsque Castela (Castille ou l'Espagne) envahit son pays. — Du sultan Mohammed, radja de Pahang. — Sur le radja Nizzam el-Mulk Akber-Schah, roi de Pahali dans le pays de Kling; etc. etc.

Il est fâcheux que Raffles, qui connaissait si bien la géographie et l'histoire des pays où se passent les scènes décrites dans le *شجرت ملايو*, ait publié ce livre dans l'état d'imperfection où Leyden l'avait laissé.

36. *شعر بید ساری* *Poème de Bida Sari*. Cf. n° 7.

37. *Voy. n° 9.*

38 et 71. *کليله دان دمنه* *Calilah et Dinnah*. B. M.

39. — B. M. add. pag. 89.

39. *حکایت ملايو* *Histoire malaye*; je pense, avec M. Jacquet, que c'est le même ouvrage que le *شجرت ملايو*.

40. *رادين میسا لار کسوما* *Radin¹ misá lara kesoumá.*

¹ Radin, fils d'origine princière, en *basa krama* ou haut javanais.

41. *Wakon di Pindeh pada Bhâsa malayou*.

42. *مکوت سکل راج ۲ La couronne de tous les rois.*
 Voy. n° 64. Publié à Batavia par M. Roorda van Eysinga;
 in-4°. M. Jacquet a cité le titre malay de cette publication
 sans en donner la traduction. La voici : *Kitab tadj es-sela-*
tin, c'est-à-dire (en malay) la couronne de tous les rois, ou-
 vrage composé par Bokhary de Djohor, et traduit par
 M. Roorda van Eysynga, interprète de S. M., membre de la
 Société des sciences et arts de Batavia. — De l'Imprimerie
 royale de Batavia, l'an de l'hégyre 1243.

43. *Hikayat Pangneran¹ kesuma agung²*. C'est une tra-
 duction du *Pandji ang'ron akung*, l'une des parties de l'*An-*
gréne. Voy. n° 65³.

44. *Hikayat chabut tungul*, trad. du javanais. Voy. *Sang*
yang tunggal, dans le Kanda. St. Raffles, *History of Java*,
 tom. I, pag. 373.

45. Voy. n° 23.

46. *حکایت دیو هندو Histoire de Déwa Hindou.*

47. *مس اندر دیو کسوما⁴ Mas Indra dewa kesoumâ.*

¹ *Pangneran*, prince, seigneur, dieu, en *basa krama*. Marsden nous apprend que c'est le titre qu'on donne dans l'île de Java, et dans les parties méridionales de Sumatra qui se rattachaient autrefois au territoire de Bantan, à certains chefs feudataires; qui, en plusieurs endroits, sont aujourd'hui des princes indépendants. Le même noms'applique aussi dans l'île de Java aux personnages distingués, qu'ils possèdent ou ne possèdent pas de liefs. (*Dictionary of the malayan language*, au mot *قشیرن*).

² *Adjung*, titre de souverain, roi, en *basa krama*.

³ Les titres de manuscrits transcrits dans le précédent catalogue en caractères romains, sont ceux que l'on lit en tête ou sur la couverture des volumes, et dont je n'ai pas eu le temps de vérifier la transcription malaye dans le corps des manuscrits.

⁴ *Mas*, titre que portent les fils de familles nobles javanaises.

48. مختصر التوحيد *Traité abrégé de l'unité de Dieu*¹.
49. *Sheir karangan Banten*. M. Jacquet a rendu ce titre par : « Poème sur la fondation de Banten. » Cette traduction n'est fondée sur rien.
50. حكايت تميم الداری *Histoire de Temim el-Dari* ou *Tamam al-Dari*, nom d'un des compagnons de Mahomet, qui fut transporté miraculeusement dans une des îles de l'Océan, où il vit des choses merveilleuses².
51. Voy. n° 19 et 20.
52. *Hikayat radja Babi*. M. Jacquet lit *Bali* بالی, et traduit « Histoire du radja de Bali. » J'adopte volontiers cette leçon.
53. شعر انعكاس دیو *Poème d'Angkasa Déwa*. — شعر ایکن *Poème d'Ikan Tambra*; c'est l'héroïne d'un roman poétique, que je crois d'origine javanaise. M. Jacquet a traduit, par une méprise évidente, ce titre par « Poème du poisson. » B. M. 132. — شعر اجر انق *Poème destiné à l'instruction des enfants*. B. M. 130.
54. حكايت بتار بسنو *Histoire des Awatars de Vischnou*.

¹ Il existe en arabe plusieurs auteurs qui ont écrit sur l'unité de Dieu. J'ignore auquel d'entre eux doit être attribuée la rédaction originale d'où a été tiré notre manuscrit 48. L'un, qui a traité de l'unité de Dieu et de ses attributs divins, a pour nom Aboubekr Mohammed ben Ischak ben Hazimeh; un second s'appelle Abou Mansour Mohammed ben Mohammed el Mathery; un troisième, qui a donné simplement à son ouvrage le titre d'*El-tawhid* (l'unité), se nomme Abd el-Gaffar ben Nouh el-Koussi; un quatrième est Abou Hamed el-Gazali.

² Voyez sur Témim el-Dari les récits des Contes orientaux de M. de Caylus, La Haye, 1743, in-12, tom. I^{er}, pag. 180. La Bibliothèque royale possède l'histoire de Temim el-Dari, en turk, avec une traduction faite par un jeune de langues. Cf. d'Herbelot, *Biblioth. orient.* au mot *Temim el-Dari*.

55. Voy. n° 9 et 37.
56. بدر الزمان انق هجره *Bedr el-Zéman, fille du roi Hamzah. Cf. B. M. 26. — B. M. add. pag. 39.*
57. *Indra layangan.*
58. حكايت شاه جوهر دان جوهر مانكم *Histoire du roi Djohon et de Djohor Manikam*¹.
59. Voy. n° 38.
60. اندر جای *Histoire des victoires d'Indra. B. M. 88.*
61. شمس برین.
62. حكايت اسما ياتيم دان نبی بر چکر *Histoire de Isma l'orphelin, (cf. n° 16.) et du prophète Bar Tchakar (?)*.
63. راج عادل *Le Roi Juste, célébré par les poètes javanais. Conf. Raffles, History of Java (t. I); traité de la versification javanaise, mètre sékar-sepoh, variété palou-gangsal.*
64. كتاب تاج السلاطين *Le livre de la couronne des sultans; même ouvrage, sous un titre arabe, que le n° 42.*

¹ *Jowar manikam* est une des productions les plus estimées de la littérature javanaise moderne. L'ouvrage malay a-t-il été traduit du javanais, ou bien celui-ci est-il une version empruntée au malay? c'est ce que je ne saurais affirmer pour le moment. D'après les extraits qu'a donnés Raffles (*History of Java, t. I, p. 395*) du *Jowar manikam* javanais, ce poème doit être jugé comme ayant un mérite littéraire très-remarquable. On en trouve une imitation abrégée dans l'histoire de *ستی مروح*, qui fait partie d'un manuscrit malay in-4°, très-mince, appartenant à la Bibliothèque royale. Ce manuscrit a reçu du donateur, M. Langlès, un titre évidemment inexact, *Histoire du capitaine Kurgou*; ce titre désigne seulement, ainsi que l'a fait remarquer avec raison M. Jacquet, le propriétaire du livre qui s'appelait *کرتین کرل* le capitaine Carlo. Mais ce dernier s'est à son tour trompé en lisant ce nom Karkou, Kerrk? Cf. B. M. 29.

65. شعر انجرنى *Poème d'Angréne.*

Voici les détails que nous a donnés Raffles (*Hist. of Java*, tom. I, pag. 392) sur l'ouvrage javanais qui porte le titre d'*Angréne*. C'est un ouvrage historique qui commence avec le règne de Sri Jaya Langkara, souverain de Medang Kamoulan et grand père du célèbre héros Pandji¹, et qui se termine à la mort de ce dernier. C'est le plus long ouvrage existant dans la littérature javanaise moderne. Il renferme la partie de l'histoire de Java qui présente le plus d'intérêt, celle des temps qui précédèrent immédiatement l'introduction de l'islamisme. La versification de ce poème se compose des diverses variétés du mètre *sekar-gangsal*. Il se divise ordinairement en plusieurs parties formant chacune un petit ouvrage auquel est attaché le nom de *Pandji*, ainsi qu'il suit :

1° *Pandji mordantungkung*. C'est l'histoire de la partie de la vie de Pandji, pendant laquelle sa femme Sékar Tadjî fut enlevée par un dieu, et le récit de ses exploits guerriers. Une portion de cet ouvrage est écrite dans le mètre *sékar-sépop* (versification ancienne), et une autre dans le mètre *sékar-gangsal* (versification moderne).

2° *Pandji magat-kung*. Cette partie de l'*Angréne* raconte l'histoire des poursuites amoureuses de Pandji.

3° *Pandji-ang'ron akung*. Récit des cérémonies du mariage de Pandji.

4° *Pandji priambada*. Récit des succès et de l'issue des amours de Pandji, qui se terminent par son mariage.

5° *Pandji jaya kasouma*. C'est là un des noms que prit notre héros lorsqu'il eut perdu sa femme Sékar Tadjî. Cet ouvrage contient le récit de l'expédition qu'il entreprit contre l'île de Bali, lorsqu'il l'eut retrouvée.

6° *Pandji tchekel waning paty*. Récit des exploits de la jeunesse de Pandji.

7° *Pandji norowangsa*. Histoire de cette partie de la vie

¹ *Pandji*, en *kawi*, officier, puissant, beau jeune homme. Titre d'un héros célèbre dans les traditions historiques javanaises.

de Pandji, pendant laquelle la princesse de Daha se métamorphosa en homme.

Il est question de la princesse Angréné dans un *pada* ou stanze cité par Raffles comme exemple du *sekar-gangsal*, l'un des cinq mètres de la poésie javanaise moderne, de la variété nommée *sinom sri nata* ou *perdapa* (*History of Java*, tom. I, pag. 404).

66. *Hikayat radja Mah Mouden*. Histoire du roi Mah Mouden. B. M. 105 et 106. — Cet ouvrage est sans aucun doute le même que celui dont Leyden a donné le titre ainsi : *Hikayat radjah Shah Murdan*. De ces deux transcriptions, la première de Raffles, la seconde de Leyden, j'ignore quelle est celle qui doit être conservée, n'ayant pour le moment aucun moyen d'en vérifier l'exactitude.

67. *حكايت راج قاسی* *Histoire du roi de Pasay*.

Pasay, capitale d'un état autrefois très-puissant, est situé sur la côte septentrionale de l'île de Sumatra, non loin d'Atcheh. Sultan Malek el-Salih en fut le fondateur, et son fils Malek el-Dhaher le premier roi, suivant les *Annales malayes* (pag. 71). On peut voir ce que j'ai rapporté, d'après les écrivains portugais, des relations qui existèrent entre les souverains d'Atcheh et ceux de Pasay (Pasem).

68. Voy. n° 35 et 80.

69. *باب العقد كهد شكلا اورغ بسر ۲* *Le chapitre de la sagesse, adressé aux grands*. B. M. 139.

C'est sans doute le nom de l'un des chapitres de l'ouvrage; peut-être même du premier, qui aurait ainsi servi à désigner ce manuscrit.

70. *بستان العارفين* *Le jardin des savants*, c'est-à-dire de ceux qui possèdent la connaissance réelle des choses, *ἡ γνῶσις*.

Hadji-Khalfa, dans son Dictionnaire bibliographique et encyclopédique, a mentionné deux ouvrages qui portent le

titre de *بستان العارفين*. — « Le premier, composé par le «scheikh l'Imam le jurisconsulte Aboufleits ben Mohamed, de Samarkande, hanéfite, mort dans l'année 375. Le «second, composé par l'imam Mouhy eddin Yahya ben «Schéréf, de Nawa¹, le schaféyte, mort en l'année 676². »

72. *كتاب الرسول* *Le livre de l'envoyé de Dieu, c'est-à-dire, le Prophète.* B. M. 140.

73. *Voy. n° 4.*

74 et 75. *اوندغ ۲ Code de lois.* In-4°.

76. *چريت سلسله راج ۲ دمگاسر* *Histoire généalogique des rois de Mangkassar (Macassar).*

77. *اوندغ ۲ Code de lois.* In-4°.

78. *شعر اورغ بتاوی* *Poème des Hollandais.* In-4°.

C'est le même ouvrage qui, dans la B. M. 77, porte, d'après Marsden, le titre de *فنتی سقلین*, *pantoun* (poème) de Spielman. Il contient la description de la conquête de l'île Mangkassar (Macassar) par les forces combinées des Hollandais, des habitants de Bali et des Boughis, sous le commandement de l'amiral Cornélius Spielman et du radja Palaka en l'année 1667³; l'auteur est Intchy Amboun. (Cf. Marsden, *Biblioth. Marsden.*)

¹ Nawa, ville de Syrie aux environs de Damas. Cf. Aboulféda, *Géographie*, texte arabe, p. 253 de l'édition donnée par MM. Reinaud et de Slane.

² Manuscrit arabe n° 875. ancien fonds, Bibliothèque royale.

³ L'énumération des forces qui concoururent à cette expédition se trouve au commencement de ce poème :

ممرنتهکن رعیت سکلین جنس

دغن سلدادو بالی دان بوزگس

M. Jacquet à tort a fait deux ouvrages séparés (B. M. 77 et 172) de ce qui n'en forme qu'un seul, sous deux titres différents. C'est ce que je puis affirmer, après avoir comparé le poëme de Spielman, qui est conservé, ainsi que tous les livres de W. Marsden, dans la *Bibliotheca Marsdeniana* de King's College à Londres, avec le *Shéir orang Batawi*, dont je possède une copie et qui fait partie des livres que St. Raffles a donnés à la Société royale asiatique.

79. كتاب (ال) تفسير. Traduction interlinéaire de l'Alcoran avec le texte arabe au-dessus de chaque ligne. C'est la forme ordinaire de ces sortes d'ouvrages, tels qu'on les trouve dans toutes les parties de l'archipel indien où l'islamisme est professé, ainsi qu'à Madagascar. La Bibliothèque du roi possède plusieurs manuscrits écrits sur des feuilles de palmier, et regardés jusqu'ici comme étant d'origine madécasse. Le

87
 سكلين رعيت اد دسان
 كچل دان بسرهي دان ديــــن
 سكد توان ۲ يغ قون تانه
 د منتامين اورغ سموان كفا
 ماسيغ ۲ مهاداكن اورغ
 اد برلبه اد برڪـــــــوراغ
 بايقن تيدق لاک تربيلـــــــغ
 اد يغ داتغ اد يغ قولـــــــغ

« Le général commandait à des hommes de toute sorte, ainsi qu'à la milice de Baly et des Boughis; tous avaient répondu à l'appel de guerre, les grands comme les gens des classes inférieures, les riches comme les pauvres. Chaque chef du pays avait levé des troupes dans les pays soumis à sa domination, et tous avaient fourni leur contingent, les uns plus, les autres moins; leur réunion formait une armée innombrable. »

texte arabe y est tracé d'une manière très-élégante et accompagné d'une version interlinéaire. Le mérite calligraphique de ces manuscrits m'aurait fait penser qu'ils ne pouvaient être de Madagascar, qui n'a fourni jusqu'ici que des manuscrits écrits en caractères arabes très-grossiers, lors même que la présence de ذ, articulation étrangère à la langue madécasse, n'aurait pas exclu toute idée d'une semblable provenance. Ces soupçons se sont pleinement confirmés lorsqu'à un examen plus attentif j'ai découvert que la version interlinéaire est en javanais écrit avec des caractères arabes. Suivant St. Raffles, les Musulmans de Java se servent quelquefois des caractères arabes pour transcrire les livres qui ont pour objet des matières religieuses, et ces sortes d'ouvrages, ajoute le savant anglais, sont assez rares. Au nombre de ceux que possède la Bibliothèque royale, est l'ouvrage intitulé شرط الايمان. Je ferai connaître dans un article spécial ces manuscrits et le dialecte javanais dans lequel ils sont écrits.

80. Voy. n° 35 et 68.

COLLECTION DE M. LE COLONEL FARQUHAR, OFFERTE À LA SOCIÉTÉ ROYALE ASIATIQUE LE 3 NOVEMBRE 1827.

1. چريتا سلطان اسكندر *Histoire du sultan Alexandre.* Quatre exemplaires, dont trois sont de format in-4° et un de format in-8°. C'est là une de ces histoires d'Alexandre si répandues dans l'Orient.

2. حكايت راج اسكندر انق راج فرب *Histoire du radja Alexandre, fils du radja Forab (Darius).* In-4°.

3. اين چريت اولند برقرغ دشن چينا *Ceci est le récit des guerres soutenues par les Hollandais contre les Chinois.* Poème formant un épais volume in-4°.

4. این سوزت چریت تتکال بینی راج ۲ حامل
 5. شجرت ملایو *Annales malayes. Voy. n° 35, 68 et 80,*
 collect. Raffles.

6. شعر. Poème sans titre. En voici le premier sloka :

دغرکن توان سوات رچان
 فقیر مغارغ سوات بیفنا
 اوجریغ مانس مود ترون
 لائی جوهاری ججقسان

7. شعر. Autre poème, dont il existe deux exemplaires,
 également sans titre. Je donne ici le premier sloka :

بسم الله ایت مود باج
 کلمتاهن رحمت ترغ چوچ
 رحیم امقام کندیدل کاج
 دسناله اصل قوچ دان قوجا

8. Traité de théologie scholastique, contenant un exposé
 des dogmes de la secte schaféyte, par Mohammed Zéir, fils
 de Djélal-eddin, d'Atchéh (dans l'île de Sumatra); offert le
 4 juillet 1832 par M. le colonel Colebrooke, qui l'avait reçu
 du sultan de Palembang¹.

A cette nomenclature j'ajouterai le titre d'un ouvrage
 malay publié à Londres en 1821, et dont M. Jacquet a donné

¹ Sous le titre de *کتاب شافعی*, il existe un grand ouvrage en
 15 volumes de l'imam Schafey, chef d'une des quatre sectes ortho-
 doxes de l'islamisme, dans lequel ses sentiments, qui ont été et qui
 sont encore aujourd'hui suivis par ceux de sa secte, sont expliqués
 fort au long. Il l'a composé en Égypte. Cf. d'Herbelot, *Biblioth.*
orient. au mot *Ketab Schafei*.

déjà le titre anglais (B. M. 78) : *A code of Laws, as established by the Pangeran's court at Fort-Marlborough*, collected by H. R. Lewis. In-4°. Voici le titre malay :

اوندغ ۲ عادت لنباك ملايو يغد قاكى اوله راج دغن
 قههول دالم نگرى بگهول كوت ملبرا يغ د موقتكن
 اوله حندرى رابت لويى ايسكوير

« Lois, coutumes et constitutions malayes, adoptées par les
 « radja de concert avec les chefs de service public dans le ter-
 « ritoire de Bangkawl (Bencoulen), au Fort-Marlborough, et
 « approuvées par H. R. Lewis, esquire. »

LETTRE

Sur la géographie de l'Arabie, par M. Fulgence FRESNEL.

A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Suez, 20 mai 1839.

Monsieur,

J'ai profité de l'occasion qui m'a été offerte dernièrement pour ajouter quelques observations à mes premiers essais de géographie ancienne. Il y a déjà longtemps que mes idées sont tournées de ce côté, et, en attendant que les circonstances me permettent de continuer mon travail sur la langue hhimyrique, je vous prie de vouloir bien insérer

dans votre journal mes dernières remarques sur quelques points de la géographie gréco-romaine de l'Arabie.

Le principal objet de ce mémoire est la détermination du lieu où s'arrêta l'invasion des Romains en Arabie, sous le commandement d'Ælius Gallus.

A part les fables d'Agatharchide, et son *Eldorado*, qui n'est, après tout, que l'exagération d'un fait très-réel, l'opulence des Sabéens, il est certain que les anciens connaissaient beaucoup mieux que nous l'intérieure de l'Arabie heureuse, au moins de toute la région comprise entre Omân et le Yaman occidental. Par exemple, nous savons aujourd'hui qu'ils avaient entendu parler du puits de Barhôt (Barahôt), où les âmes prédestinées à l'enfer attendent le jugement dernier dans une atmosphère fétide, car le *Stygis aquæ fons* de Ptolémée correspond exactement, de notion et de position, avec le puits dont me parlaient à Djeddah mes amis du Hhadramaut (4^e lettre sur l'hist. des Arabes, p. 15). Or, je ne sache pas que l'existence de cette source infernale ait été révélée aux modernes avant la publication de la lettre que j'écrivais de Djeddah à M. Jules Mohl, en 1838. Comme les anciens étaient merveilleusement prompts à saisir les moindres analogies, et que le Styx appelait Minos et Rhadamanthe, Plin ne manque pas de nous avertir, dans sa description de l'Arabie (lib. VI, vol. II, p. 728, 729, edit. Lipsiæ, 1778), que les *Minæi* et les *Rhadamei*, peuples du Yaman, descendaient en lignes directes (*ut exis-*

timant) des deux frères Crétois. Ainsi les touristes qui ont visité le Styx de la Campanie, dans le royaume de Naples, ensuite le Styx d'Arcadie, dans le Péloponnèse, n'ont point encore complété leur tour classique; il leur reste à visiter le Styx des Minéens ou des *Rhadamei*, le plus ancien des trois, dans l'Arabie heureuse.

Les leçons varient pour le nom du second peuple (*Rhadamei*), qui se lit encore *Rhamnei* et *Rhammei*, et que j'identifie avec les Rhamanites dont parle Strabon (lib. XVI, p. 1128, edit. Amstel. 1707) à propos de l'expédition d'Ælius Gallus, et dont il nomme la ville *Marsyabæ*. Ce fut, selon son rapport, la dernière, sans doute, la plus méridionale de villes attaquées par le général romain. Je vais plus loin, et j'identifie les Manites de Ptolémée avec les Rhamanides de Strabon.

D'abord, il me paraît impossible que la ville de *Marsyabæ*, la dernière de celles qu'Ælius Gallus investit, selon Strabon (selon Pline c'est *Caripeta*), et dont il fut obligé de lever le siège, ne se retrouve ni dans Pline ni dans Ptolémée. Le nombre des villes et villages dont ils nous donnent la liste est trop considérable pour qu'une cité aussi importante y ait été omise; or, il est certain que le mot *Marsyabæ* ou *Μαρσυαβὰι*, tel que je viens de l'écrire, ne se rencontre ni dans le texte de Ptolémée ni dans celui de Pline. Nous sommes donc réduit à chercher dans ces auteurs un nom approchant de *Marsyabæ*.

Ainsi que je viens de le dire, Strabon parle de

Marsyabæ à l'occasion de l'expédition d'Ælius Gal-
lus; et ce nom, ainsi écrit, ne se revoit plus dans
son texte : c'est un ἀπαξ λεγόμενον; mais Pline dit
aussi quelques mots de cette expédition, et nous
donne une liste des villes arabes attaquées, et, s'il
faut l'en croire, *démantelées* par le général romain.
Vers la fin de cette liste, au pénultième rang, figure
la ville de *Mariaba* ou *Mariba*. Pline, ayant fait men-
tion ailleurs de trois villes du même nom, nous
avertit ici que celle qu'il a en vue est « la Mariaba
de six mille pas de circuit, » c'est-à-dire, comme
l'observe le P. Hardouin, « *Mariaba Calingiorum*, » la
plus petite des trois. (Les deux autres sont : *Mariaba*
« *Regia omnium*, » capitale des Sabéens et des Atra-
mites (p. 725), et *Mariaba Baramalacum*, ville des
Minéens, de quatorze mille pas de circuit (p. 728-
729.)

Nous voici arrêtés dans le début.

S'il n'y a que « la main, » comme on dit, de
Marsyabæ à *Mariaba*, en revanche il y a fort loin des
Rhamanites de Strabon aux *Calengii* de Pline, et je
ne trouve même pas, aux environs des *Calengii*,
c'est-à-dire parmi les peuplades dont Pline fait men-
tion immédiatement avant ou immédiatement après,
un seul nom qui approche des *Rhamanitæ*, un seul
renseignement qui puisse nous mettre sur la voie de
la vérité!

J'espère qu'on ne m'accusera point de pédantisme,
si j'ajoute ici qu'en pareil cas il n'y a de salut que
dans une idée à priori. Je me suis dit : La peuplade

qui, seule d'entre toutes les tribus arabes, a eu l'honneur insigne d'opposer une barrière aux Romains, barrière qu'ils n'ont point franchie, ne peut pas être une peuplade obscure; et il n'est pas probable que la ville dont *Ælius Gallus* fut forcé de lever le siège au bout de six jours fût une ville du troisième ordre. Voilà donc les *Calingii* et leur *Mariaba* exclus du concours; car les *Calingii* ne se retrouvent ni dans *Strabon*, ni dans *Ptolémée*. Au contraire, les *Rhamanites* semblent avoir été connus des trois auteurs, et nommés par eux avec de légères variantes. J'ai déjà parlé des *Rhadamei* ou *Rhammei*, ou *Rhamnei* que *Pline* fait remonter à *Rhadamanthe*. Voilà du moins une origine illustre; vraie ou fausse, elle prouve en faveur de la nation à laquelle on l'attribue. La dernière leçon, *Rhamnei*, nous rapproche beaucoup de *Rhamanitæ*, en sorte que l'on peut dire que *Rhamnei* ou *Rhamanei* est la forme latine du nom de peuple, dont *Rhamanitæ* est la forme grecque. Quant à *Ptolémée*, il n'a point les *Rhamanites*, mais les *Manites* et les *Arabantes*, entre lesquels il nous faudra choisir.

Voilà pour le nom de la peuplade, sur lequel nous allons revenir.

Quant au nom de la ville, j'ai déjà dit que *Pline* n'a point de *Marsyabæ*, mais nous offre trois *Mariaba* :

- 1° *Mariaba Regia omnium* (p. 725);
- 2° *Mariaba Baramalacum* (p. 729);
- 3° *Mariaba Calingiorum* (p. 730).

Ptolémée n'a point non plus de *Marsyabæ*, mais nous offre une *Maraba Metropolis*, par 76° long. est et $18^{\circ} \frac{1}{3}$ lat. nord, et, en outre, une ville nommée *Mariama*, qui ne porte ni le titre de métropole, ni celui de *Regia*, et dont il fixe la position par $78^{\circ} \frac{1}{6}$ long. et $17^{\circ} \frac{1}{6}$ lat.

Enfin Strabon a connu, outre *Marsyabæ*, une ville du nom de *Meriaba Μερίαβα*, capitale des Sabéens (lib. XVI, p. 1124).

Il ne peut y avoir aucun doute sur l'identité de la « *Maraba Metropolis* » de Ptolémée avec la « *Mariaba regia omnium* » de Pline, et la « *Meriaba métropole des Sabéens* » selon Strabon. Il n'y en pas davantage sur l'identité de cette ville avec la *Marib* ou *Maârib* des géographes arabes, dont nous connaissons la position approximativement.

Quant à la ville (*Marsyabæ*), qui fut, selon Strabon, la pierre d'achoppement et le terme de l'expédition romaine, il est évident qu'on ne peut pas l'identifier avec la métropole. Le texte de Pline s'y oppose aussi bien que celui de Strabon. Si *Ælius Gallus* avait assiégé la capitale des Sabéens, Pline et Strabon n'auraient pas manqué de nous le dire.

Reste donc la *Mariama* de Ptolémée d'une part, et la *Mariaba Baramalacum* de Pline d'autre part; car nous avons exclu la *Mariaba Calingiorum* du même auteur. On sait que le *b* et l'*m* se permutent très-souvent en arabe: on dit مكة et بكة, *Makkah* et *Bakkah* (la Mecque); متاع et بتاع, etc. Ainsi *Mariama* et *Mariaba* ne sont pas deux noms différents.

Que conclure de tout cela, sinon l'identité de *Marsyabæ* avec *Mariama*, et *Mariaba Baramalacum*?

Mon raisonnement peut se ramener à ceci : La ville nommée dans Strabon *Marsyabæ* doit se retrouver dans Pline et Ptolémée; c'est-à-dire Pline et Ptolémée ont dû la connaître et en parler. Or, ce nom, ainsi écrit, ne se rencontre ni dans l'un ni dans l'autre. Le nom le plus semblable à celui-là, que nous offre le texte de Pline, est *Mariaba*; mais cet auteur distingue trois villes de ce nom, une petite, une grande et une très-grande, ou métropole. De son côté, Ptolémée nous offre les nom de *Maraba* et *Mariama*, et applique le premier à une métropole. Mais Ptolémée est géographe, et s'il n'a inscrit dans sa géographie que deux villes du nom de *Mariaba*, ou d'un nom approchant, tandis que Pline en met trois dans son catalogue, il faut croire qu'il a donné les deux plus considérables. Or, nous avons vu que *Marsyabæ* de Strabon ne peut pas être la métropole; c'est donc la *Mariama* de Ptolémée, la seconde des *Mariaba* de Pline, *Mariaba Baramalacum* de quatorze mille pas de circuit.

Remarquons ici que la difficulté que nous avons rencontrée au début ne tient qu'à un chiffre, et que si le secrétaire de Pline, ou le copiste qui nous a transmis son texte, avait écrit XIV au lieu de VI (page 731 de notre édition), nous n'aurions pas eu besoin de nous occuper des *Calingii* et de leur *Mariaba*.

Il nous reste à déterminer approximativement la

position de la ville que Strabon nomme Marsyabæ probablement avec deux lettres de trop ($\sigma\upsilon$), et à faire connaissance avec le peuple qui l'habitait, si la chose est encore possible à la distance où nous en sommes.

(La position de cette ville est donnée par celle de la Métropole, que nous connaissons à peu près. On conçoit que je n'ai point égard aux longitudes et aux latitudes *absolues* de Ptolémée; je n'ai égard qu'aux intervalles qu'elles supposent entre les différents points dont il cherche à fixer la position. Ainsi que nous l'avons dit, il donne pour Maraba Metropolis, qui est la *Marib* des Arabes :

| | | |
|-----------------------|-------------------|-------------------------|
| 76° long. | et | 118° $\frac{1}{3}$ lat. |
| et pour Mariama . . . | 78° $\frac{1}{6}$ | et 117° $\frac{1}{6}$ |
| Différence | 2° $\frac{1}{6}$ | et 1° $\frac{1}{6}$ |

D'après la carte que j'ai sous les yeux, carte publiée à Gotha en 1835, ces différences placeraient Mariama (ou *Marsyabæ*), dans le pays de Yâfè, à vingt-cinq lieues environ au nord de Hhissn Ghorâb حَصْنُ غُرَاب ou de مَدِيْنَةُ مَدْجِدِيْهَّاه *Madjdihhah* (c'est le point de la côte qui est marqué *Caua-Canim* sur toutes nos cartes). Première approximation.

Passons maintenant à l'examen des textes anciens sur cette portion de l'Arabie. Voici le passage de Pline où il est question de Mariaba Baramalacum :

« Minæi à rege Cretæ Minoë (*ut existimant*) originem trahentes : *quorum* Charmæi : oppidum xiv mill. pass. Mariaba Baramalacum, et ipsum non

«spernendum; item Carnon. Rhadamei; et horum
«origo Rhadamanthus putatur frater Minois. Home-
«ritæ, Massala oppido, etc.»

N. B. *Rhadamei* se lit encore *Rhammei* et *Rham-
nei*.

Les Minéens étaient une des quatre grandes na-
tions qui occupaient le midi de l'Arabie, selon Stra-
bon, qui met dans le plus grand jour l'ordre de
succession de ces différents peuples pour l'époque
dont il parle, car les mêmes dénominations n'ont
pas la même valeur dans tous les temps.

«Ac ultima quidem regio, de quâ ante diximus,
«à quatuor maximis nationibus inhabitatur : à Mi-
«næis in parte ad Erythræum mare sitâ; maxima
«eorum civitas Carna sive Carana. Hos sequuntur
«Sabæi quorum metropolis est Mariaba; tertii sunt
«Cattabanenses, qui ad angustias et Arabici sinûs
«transitum pertinent; eorum regio dicitur Tamna :
«ad orientem maximè sunt Chatramotitæ urbem
«Cabatanum habentes (lib. XVI, p. 1112-1113).»

Scholie. Il faut observer que ces mots de la tra-
duction latine : *ultima regio de quâ ante diximus* ne
signifient pas «la dernière région dont nous avons
parlé,» mais «la région extrême.» *Ultima* est ici pour
ἔσχατην. Homère a dit : *ἔσχατοι ἀνδρῶν* (ceux qui
habitent aux extrémités de la terre), en employant
cet adjectif dans le même sens.

Strabon ne nomme pas les *Homérites*, quoique
Pline en parle d'après *Ælius Gallus*, qui paraît avoir
révélé ce nom aux Romains (pag. 731-732). Mais

Hhimyar ou *Homeyr*, étant fils de Saba, suivant les généalogies arabes, les Homérites se trouvent compris sous la dénomination de Sabéens. Quant aux autres, s'ils ne sont pas Sabéens dans l'acception arabe, c'est-à-dire fils de Saba, il faut bien admettre qu'ils sont Chusites, au moins dans le système de ceux qui font remonter à Saba ou Abd-Schams toute la population joctanide du Yaman; et c'est celui de presque tous les généalogistes arabes. Mais cela n'est qu'une observation faite en passant.

Voici donc l'ordre de succession des quatre grands peuples du Yaman, en allant de l'ouest à l'est, à partir de Mokha, ou, si l'on veut, de Mouschi ¹ مَوْشِي, qui est l'ancienne Meschâ מֶשְׁכָּא (Μούζα), la limite occidentale des Joctanides: les Cattabaniens, les Sabéens, dont la longitude centrale est donnée par leur capitale, Marib; les Minéens; et enfin les Chatramotites ou Hhadramites.

Selon Pline, la ville de Mariaba Baramalacum (Marsyabæ) dépendait des Minéens; et Strabon, dans sa relation de l'expédition d'Ælius Gallus, dit que Marsyabæ était la ville des Rhamanites; mais ceci n'est plus une difficulté réelle, parce que les Minéens sont une grande nation: « *Minæi magna gens*, » dit le traducteur de Ptolémée; et il est possible que les Rhamanites en fissent partie: cela est même extrêmement vraisemblable; car, ainsi que nous l'avons vu, les Rhamanites ne peuvent être assi-

¹ Et non *Mauschid*, comme l'a écrit Niebuhr.

milés (sous le rapport verbal) qu'aux Rhadaméens ou Rhamnécens de Pline; et ceux-ci, dans le texte de Pline, suivent immédiatement les *Charmæi*, première division des Minéens; en sorte qu'on pourrait soutenir qu'ils forment la seconde division, et que le pronom conjonctif *quorum*, qui précède *Charmæi*, étend son influence sur *Rhadamei*. D'ailleurs, les Rhadaméens ne constituent point une grande nation. Fils de Rhadamanthe, et par conséquent cousins des Minéens, fils de Minos (selon la tradition), ils ne peuvent pas être séparés de ces derniers; ils ne peuvent pas s'écarter des sources du Styx, je veux dire du puits de Barhôt, qui est à deux pas de la. . . . Si donc Pline avait rapporté Mariaba à la division des *Rhadamei*, au lieu de la donner à la division des *Charmæi* (que nous ne retrouvons nulle part), il ne resterait plus un nuage sur la question d'identité.

Nous connaissons, à très-peu près, la position de la capitale des Sabéens, Mariaba. Si nous connaissons également bien la position de la capitale des Minéens, nous aurions, par cela même, une donnée de plus sur l'expansion de leur territoire à l'est et à l'ouest, et sur la situation de la ville qui dit au général romain : « *Non ibis ampliùs.* »

Strabon l'appelle *Carna* ou *Carana*; et les commentateurs de Pline n'ont pas eu de peine à la reconnaître dans le *Carnon* du passage que j'ai cité tout au long : après avoir parlé de notre Mariaba Baramalacum, « ville de quatorze mille pas de circuit,

et qui n'est point à dédaigner, » l'auteur romain ajoute : « *Item Carnon* : »

C'est un *item* fort important; c'est la capitale des Minéens « πόλις αὐτῶν ἢ μεγίστη Κάρνα ἢ Κάρανα, » dit Strabon dans le texte dont nous avons donné plus haut la version latine. N'est-il pas évident que Pline a, d'un côté, exagéré à dessein la ville de province, l'*oppidum*, qui avait humilié les aigles romaines « *et ipsum non spernendum*, » et de l'autre; rapetissé, dissimulé la capitale des Minéens : « *item Carnon ?* » Mariaba Baramalacum n'avait que quatorze mille pas de circuit; et pour une autre ville de vingt mille pas, qui n'est cependant point une capitale, il n'a pas jugé à propos d'ajouter : « *et ipsum non spernendum* » (pag. 730). Pourquoi donc cette précaution oratoire en parlant de Mariaba? Pourquoi cette ville est-elle, entre toutes les villes d'Arabie, la seule qu'il honore d'une réflexion semblable « *et ipsum non spernendum?* » Enfin, ne serait-il pas possible qu'il eût substitué sciemment les *Charmæi* aux *Rhadamei*, pour enlever aux Crétois une petite satisfaction d'amour-propre? Strabon, ami d'*Ælius Gallus*, nous dit positivement, et sans détour, que le général romain fut obligé de lever le siège de *Marsyabæ*. Pourquoi donc Pline met-il Mariaba dans la liste des villes détruites ou démantelées par Gallus? « *Gallus oppida diruit non nominata auctoribus qui ante scripserant, Negram et supra dictam Mariabam?* » Est-ce ignorance ou mauvaise foi?

La capitale des Minéens est connue de tous les

géographes anciens. On lit dans Étienne de Byzance : *Κάρνανα, πόλις Μιναίων, ἔθνος πλησίον ἐρυθρᾶς θαλάσσης*¹.

Ptolémée a une *Carman* (Carnan) *Regia*, que ses commentateurs ont reconnue pour la *Carna* de Strabon, mais à laquelle il donne, ainsi qu'aux *Minæi*, une latitude beaucoup trop haute. Il semble qu'il ait voulu peupler le Grand-Désert.

Cette ville, mentionnée par tous les géographes anciens, existe encore de nos jours dans l'Arabie méridionale, sous le nom qu'elle portait autrefois. Si je ne faux, c'est *Al-Ckarn* (القَسْرَن), dans la vallée de Doàn ou Dawàn (دَوَّعَن), à cinq ou six journées au nord de Moukallah, suivant un témoignage, et à l'ouest-nord-ouest, suivant un autre; car, selon ce second témoignage, Doàn serait plus près de Madjdihbah, que ce dernier point ne l'est de Moukallah, ce qui nous reporte vers le lieu indiqué par la première approximation, déduite des positions relatives de *Mariama* et *Maraba Metropolis*, selon

¹ Étienne de Byzance met, ainsi que Strabon, le pays des Minéens vers les rivages de la mer Érythrée, c'est à-dire de l'océan, et quoique cette nation s'étendît fort avant dans l'intérieur, il y avait entre elle et *Mina* ou *Mouña* (مِنَى) toute la largeur du plus grand désert qui soit en Arabie. Je ne conçois pas comment on a pu identifier les *Minéens* avec les habitants de *Mina*. Il est vrai que Ptolémée ne leur donne point la portion de littoral que Strabon leur attribue. Ptolémée y place les Homérites; mais il est visible que dans son système les Homérites ne sont que les habitants de la côte, ce mot de *côte* étant pris ici dans le sens le plus étroit.

Ptolémée. J'ai déjà dit que Madjdihhah, voisine de Hissn-Ghorâb, est dans la baie qui porte, sur nos cartes, le nom de *Caua-Canim*, et que les Arabes connaissent encore sous l'ancien nom de *Ckounâ* ou *Ckana* (قنا) : c'est là qu'il faut chercher le *Cana emporium* de Ptolémée.

(*La suite dans un prochain numéro.*)





JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1840.

PROCÈS-VERBAL

De la séance générale de la Société asiatique
du 18 juin 1840.

La séance est ouverte sous la présidence de
M. Amédée JAUBERT, président de la Société.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 1839
est lu; la rédaction en est adoptée.

Les personnes dont les noms suivent sont pré-
sentées et admises comme membres de la Société :

M. D'EICHTAL (Gustave),
M. FOUCAUX (Ph. Édouard),
M. ARAKH EL-DADIAN,
M. le docteur BENET.

MM. REINAUD et MOHL présentent M. FLÜGEL,
professeur à Meissen, en Saxe, comme membre
honoraire de la Société. Cette proposition est

renvoyée à l'examen d'une commission formée de MM. REINAUD et MOHL, à laquelle s'adjoindra le bureau.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau par leurs auteurs :

Géographie arabe d'Aboulféda, publiée par MM. REINAUD et DE SLANE, aux frais de la Société; 2^e et dernière livraison. 1 vol. in-4^o de 46 feuilles.

Râdjataranginî; Histoire des rois du Kachmîr, traduite et commentée par M. A. TROYER, et publiée aux frais de la Société asiatique. Paris, Imprimerie royale, 1840, 2 vol. gr. in-8^o.

La vingt-sixième feuille de la traduction anglaise d'Ibn-Khâllican, dont le texte arabe est parvenu à la page 675, par M. le baron DE SLANE.

Le Bhâgavata Purâna, ou Histoire poétique de Krichna, traduit et publié par M. Eug. BURNOUF; tom. I^{er}, in-fol. de 766 pages, faisant partie de la Collection orientale publiée par l'Imprimerie royale.

Les ouvrages suivants sont offerts à la Société :

Par l'auteur. *The Vishnu Purâna, a system of hindu mythology and tradition; translated from sanskrit, and illustrated by notes derived chiefly from other Purânas*, by H. H. WILSON. London, 1840, in-4^o.

Par l'auteur. *Essai sur les médailles des rois de*

Perse de la dynastie sassanide, par Ad. DE LONGPERRIER. Paris, 1840, in-4°.

Par l'auteur. *Les symboles des Égyptiens comparés à ceux des Hébreux*, par Fréd. PORTAL. Paris, 1840, in-8°.

Par la Société. *The journal of the Royal Geographical Society of London*, vol. IX, 2° et 3° partie; vol. X, 1^{re} partie.

Par la Société. *The journal of the Asiatic Society of Bengal*, n^{os} 79 à 91.

Par la famille de M. Jacquemont. La 25^e et la 26^e livraison du *Voyage dans l'Inde*, par Victor JACQUEMONT. In-4°, 1840.

Par l'auteur. *Fragments sur l'histoire littéraire et politique de Raguse et sur la langue slave*, extraits de l'*Écho du monde savant*, par M. DE PARAVEY. 3 pages.

Par la Société. Le XIX^e vol., 2^e partie, des *Asiatic Researches*, partie physique. Calcutta, 1839, in-4°.

Par l'auteur. *On the Monkeys known to the Chinese from the native authorities*, by Samuel Birch; extr. from the *Magazine of natural history*. In-8°.

Par l'auteur. *The Saint and the Sinner, from the Bos-tan of Sadi* (avec plusieurs autres extraits de l'*Asiatic Journal*), par M. Forbes FALCONER. Brochure in-8°.

Par l'auteur. *Exercices polyglottes*, 1^{re} partie,

thèmes anglais; par le docteur JOST. Brochure in-8°, 1840.

M. MOHL donne lecture du rapport sur les travaux du Conseil pendant les six derniers mois de l'année 1839 et les six premiers mois de l'année 1840.

M. EYRIÈS, au nom de MM. les censeurs, rend compte de la comptabilité de la Société durant l'année 1839, et il propose de l'adopter telle qu'elle a été arrêtée par la commission des fonds. M. Eyriès demande en même temps que des remerciements soient adressés à MM. les membres de la commission des fonds, au trésorier et à l'agent de la Société, pour le soin avec lequel ils ont bien voulu s'occuper des intérêts de la Société. L'assemblée, consultée par M. le président, adopte ces diverses propositions.

M. GARCIN DE TASSY lit la traduction de plusieurs chants populaires hindoustanis.

M. le docteur BENET communique la notice d'un voyage à Lahore, et il dépose en même temps sur le bureau un grand nombre de dessins originaux, exécutés dans l'Inde, d'armes, d'étoffes et d'anciennes médailles recueillies par lui dans le Pendjab. M. BENET reçoit les remerciements de l'assemblée pour cette communication.

On procède, conformément au règlement, au

remplacement des membres sortant du Conseil, et le dépouillement du scrutin donne les nominations suivantes :

Président : M. Amédée JAUBERT.

Vice-présidents : MM. le comte DE LASTEYRIE et CAUSSIN DE PERCEVAL.

Secrétaire : M. Eugène BURNOUF.

Secrétaire-adjoint : M. STAHL.

Trésorier : M. F. LAJARD.

Membres composant la Commission des fonds : MM. WÜRTZ, FEUILLET, MOHL.

Membres du Conseil : MM. AUDIFFRET, l'abbé DE LABOUDERIE, BORÉ, BURNOUF père, le baron MAC GUCKIN DE SLANE, HASE, LANDRESSE, MARCEL, BAZIN et RÉGNIER.

Bibliothécaire : M. BAILLEUL.

Censeurs : MM. EYRIÈS, BIANCHI.

La séance est levée à trois heures.

Pour copie conforme :

EUG. BURNOUF,
Secrétaire.

TABLEAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 18 JUI 1840.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,
ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT.

M. Amédée JAUBERT.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le comte DE LASTEYRIE.
CAUSSIN DE PERCEVAL.

SECRÉTAIRE.

M. Eugène BURNOUF.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. STAHL.

TRÉSORIER.

M. F. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS.

MM. WÜRTZ.
FEUILLET.
J. MOHL.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. EYRIÈS.

DUBEUX.

GARCIN DE TASSY.

Stanislas JULIEN.

Étienne QUATREMÈRE.

REINAUD.

FAURIEL.

BIANCHI.

GRANGERET DE LAGRANGE.

EICHHOFF.

TROYER.

LANGLOIS.

HASE.

BURNOUF père.

L'abbé DE LABOUDERIE.

Le baron DE SLANE.

LANDRESSE.

MARCEL.

AUDIFFRET.

BORÉ.

BAZIN.

RÉGNIER.

CENSEURS.

MM. EYRIÈS.

BIANCHI.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. BAILLEUL.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. CASSIN, au local de la Société, rue Taranne,
n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant les six derniers mois de l'année 1839 et les six premiers de l'année 1840, fait à la séance générale de la Société, le 18 juin 1840, par M. Jules MOHL.

Messieurs,

Le conseil de la Société m'a fait, dans sa dernière séance, l'honneur de me charger de vous rendre compte de ses travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. Les occupations de M. Burnouf et l'absence de M. Stahl n'avaient laissé au Conseil que le choix, ou d'ajourner encore la séance, ou d'imposer ce devoir à un autre de ses membres. Je n'ai pas hésité à me rendre aux ordres du Conseil, quoique ma tâche fût devenue bien difficile par le désir que plusieurs de vous ont exprimé, que le rappor-

teur ne se contentât pas de vous parler des travaux de la Société, mais qu'il vous donnât une esquisse de ce qui s'est fait, en général, pendant l'année dernière, en Europe et en Asie, pour les progrès des études orientales. Le temps m'a manqué pour la tracer aussi complètement que je l'aurais désiré; mais j'ose espérer que vous ne me refuserez pas votre indulgence pour les lacunes que vous y remarquerez sans doute.

Le Conseil éprouve une vive satisfaction en mettant entre vos mains la Géographie d'Aboulféda entièrement achevée. Vous savez que cette publication a été entreprise sur la demande de M. de Sacy, que les curateurs de la bibliothèque de Leyde ont bien voulu nous confier le manuscrit de l'ouvrage corrigé de la main même de l'auteur, que MM. Reinaud et de Slane y ont consacré tous leurs soins, et qu'ils se sont servis de tous les secours que la Bibliothèque royale leur offrait. Ils ont eu à leur disposition trois différentes rédactions de l'ouvrage, la plupart des sources où Aboulféda a puisé, et, par un heureux hasard, le manuscrit de la Géographie d'Ibn-Seïd qui avait appartenu à Aboulféda, et dont il a fait grand usage. Il leur a été possible de publier, à l'aide de ces circonstances favorables, une édition dont la fidélité ne laissera rien à désirer. Vous trouverez dans la préface plusieurs morceaux relatifs à la vie d'Aboulféda et jusqu'ici inédits, et, à la fin de l'ouvrage, des tables très-complètes qui en

faciliteront l'usage. Il ne nous reste plus qu'à remercier les curateurs de Leyde de leur libéralité, et les éditeurs, du dévouement qu'ils ont montré.

Nous mettons également sous vos yeux les deux premiers volumes de la collection des Mémoires, traductions et textes orientaux publiés par la Société. Ils contiennent les six premiers livres du *Râdjataranginî* ou de l'histoire du Kachmîr par Kalhana, publiés, traduits et commentés par M. Troyer. Vous vous rappelez avec quel plaisir le Conseil a accepté l'offre que M. Troyer lui fit de publier le *Râdjataranginî* au moment où le gouvernement anglais de l'Inde venait d'en abandonner l'impression. L'édition de Calcutta a été reprise et achevée, grâce à la générosité de M. Prinsep; mais la vôtre n'en perd rien de sa valeur. M. Troyer a eu des manuscrits dont les éditeurs de Calcutta n'avaient pu se servir, et sa traduction, ses commentaires et sa dissertation sur la géographie du Kachmîr rendront cet important ouvrage accessible, pour la première fois, au public européen. L'impression des deux volumes est achevée, à l'exception des tables qui sont entre les mains des compositeurs.

Le Conseil aurait vivement désiré pouvoir vous annoncer au moins le commencement de l'impression des voyages de feu M. Schulz; mais il avait compté pour cela sur la souscription du ministre de l'instruction publique, laquelle n'a pas pu nous

être allouée à cause de l'état des fonds. Nous avons l'espoir fondé d'être plus heureux cette année-ci, et nous nous empresserons de commencer la publication de ces papiers importants que nous avons entre les mains depuis trop longtemps. La Société n'a pourtant pas été inactive, les planches sont entièrement achevées, et la commission du Journal a obtenu du Conseil la permission de faire paraître dans notre recueil celles qui contiennent les inscriptions cunéiformes du château et des environs de Van, avec le mémoire qui s'y rapporte. Elles paraîtront de nouveau avec le voyage dont elles font partie; mais nous avons cru devoir les livrer le plus tôt possible aux études des savants qui, dans ces derniers temps, ont fait faire des progrès si surprenants à l'étude de cette classe de monuments. Les soins qu'exige le tirage de ces planches ont été la cause d'un retard involontaire dans la publication du Journal; mais elles seront entre vos mains avant la fin du mois.

Le Journal a continué à recevoir, depuis votre dernière séance, des travaux nombreux, parmi lesquels vous aurez remarqué le voyage inédit du père Richenet en Chine, dont nous devons la communication aux pères lazaristes; les travaux de MM. Babin, Biot et Pauthier sur la Chine, de MM. Bargès, Hammer, Perron, de Slane et de Saulcy sur différents points de l'histoire et de la numismatique des Arabes, de M. DuLaurier sur Sumatra, de M. Pictet

sur les langues celtiques. La correspondance du Journal s'étend tous les ans, et nous avons entre les mains des mémoires de MM. Fresnel de Djiddah, Perron du Caire, d'Abbadie en Abyssinie, et un mémoire fort curieux sur les zodiaques indiens, qui vient de nous arriver de l'Inde et que nous publierons aussitôt que la gravure des dessins qui l'accompagnent sera achevée.

La Société a fait, dans le cours de l'année dernière, des pertes douloureuses. Le Conseil a perdu un de ses membres, M. Loiseleur-Deslongchamps. Il s'était voué à l'étude du sanscrit, et particulièrement à l'histoire des contes populaires : son *Traité sur les contes indiens* et son *Introduction aux Mille et une Nuits* montrent combien cette branche intéressante de la littérature orientale avait à attendre de lui. Il est mort fort jeune; sa santé avait toujours été délicate, et n'a pu résister à son ardeur pour le travail. J'aurai plus tard quelques mots à dire d'un ouvrage qu'il avait commencé, mais que la mort ne lui a pas laissé le temps d'achever. Tous ceux qui l'ont connu regretteront en lui la perte d'un homme studieux, intelligent, et d'une grande aménité dans tous les rapports de la vie.

M. Habicht, professeur à Breslau et membre étranger de la Société, est mort au commencement de cette année. Il était connu par une *Collection de lettres en arabe moghrebain* et une édition des

Mille et une Nuits, à laquelle il avait consacré une grande partie de sa vie.

Mais la plus grande perte que la Société, et, en général, la littérature orientale, aient faite pendant l'année dernière, est celle de M. James Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta. M. Prinsep vint très-jeune dans l'Inde, où il fut employé à l'hôtel des monnaies de Benarès. Il s'y prit bientôt de passion pour les antiquités indiennes, étudia sans cesse les monuments de la ville sainte des Brahmanes, les mesura, les dessina, et s'employa activement auprès du gouvernement pour en assurer la conservation. C'est lui qui restaura, par des moyens mécaniques très-hardis, les minarets de la grande mosquée qu'Aurengzib avait fait bâtir au cœur de Benarès pour insulter les Hindous. Il publia plus tard les résultats de ses recherches dans un ouvrage intitulé : *Illustrations de Benarès*. Il fut appelé à Calcutta et nommé maître de la Monnaie de cette ville; mais cet emploi laborieux et d'une grande responsabilité ne suffit pas à son activité. Lorsqu'en 1831 M. Wilson partit pour l'Europe, les membres de la Société asiatique de Calcutta, qui connaissaient le zèle de M. Prinsep, lui confièrent les fonctions de secrétaire, que le départ de M. Wilson laissait vacantes. Voyant que l'état des fonds de la Société l'avait forcée de ralentir la publication des *Asiatic Researches*, il fonda, à ses frais, le Journal de la Société du Bengale, dont il

fit le dépôt de tous les faits relatifs aux sciences historiques et aux sciences exactes, qu'on découvrait dans l'Inde. Il suffit non-seulement à la correspondance extrêmement étendue qu'exigeait la publication de ce recueil, mais il écrivit une grande partie des articles les plus importants; il grava de ses propres mains plusieurs centaines de planches, de médailles et d'antiquités dont il l'enrichit, et en fit sans contredit un des journaux les plus riches en faits nouveaux et en renseignements curieux qui aient jamais existé. En 1836, lorsque le gouvernement anglais, sur l'instigation du parti anti-oriental, abandonna brusquement les impressions du comité d'instruction publique, M. Prinsep proposa à la Société de Calcutta de se charger de tous les ouvrages commencés, et il s'engagea, sur sa fortune personnelle, à payer une somme de cinquante mille francs pour en assurer l'achèvement. La Société accepta cette offre généreuse. Le gouvernement lui jeta avec mépris les ouvrages commencés, et elle acheva les Fetawa Alemguiri, le Râdjatarangini, le Susruta, le Naishada et, avant tout, le Mahabharata, M. Prinsep payant toutes les dépenses jusqu'en 1839, où la cour des Directeurs (soit dit à son honneur) accorda à la Société une subvention pour des impressions orientales et pour la liquidation des dépenses faites jusqu'alors. C'est ainsi qu'on trouva M. Prinsep toujours prêt à favoriser de tous ses moyens ce qu'il croyait utile au bien public; toujours actif, désintéressé et entièrement

au-dessus des petites vanités et des jalousies trop communes parmi les gens de lettres. Je dis cela, non pas en style d'éloges, mais avec la conviction que m'a donnée une longue correspondance avec M. Prinsep, conviction que partageront ceux d'entre vous qui ont eu l'honneur d'être en rapport avec lui. L'excès de son activité mina la santé de M. Prinsep; il tomba tout à coup, en 1839, dans un état de langueur qui le força de s'embarquer précipitamment pour l'Europe, mais il était trop tard : il fut frappé, sur le vaisseau, d'une paralysie qui ne laissait plus de ressources à l'art médical et dont il mourut, le 26 avril dernier, n'ayant pas accompli sa quarantième année. C'est à la Société de Calcutta de rendre plus amplement justice à cette vie si belle et si bien remplie; mais je suis sûr de votre approbation en me rendant l'interprète de vos sentiments sur la grande perte que les lettres orientales ont éprouvée par la mort prématurée de M. Prinsep.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que le conseil de la Société asiatique a demandé à M. Hodgson, ambassadeur anglais à Kathmandou, de faire continuer les copies des livres bouddhistes sanscrits qu'il a découverts dans le Nepal et dont il vous a déjà envoyé quatre-vingt-un volumes. Cette découverte est une des plus importantes pour l'histoire de l'Orient qui aient été faites, parce qu'elle nous donne les livres sacrés et (si je puis me servir de cette expression) la bibliothèque des pères de l'église

bouddhiste. Nous possédons maintenant la base commune à toutes les branches du bouddhisme, et nous n'avons à rechercher, dans les littératures bouddhistes locales, que les développements locaux de cet événement, qui a exercé une si grande influence sur l'histoire de l'humanité. Vous connaissez la libéralité avec laquelle M. Hodgson nous a aidés à acquérir pour la France ce riche trésor; nous avons la satisfaction de vous annoncer que la croix de la Légion d'honneur, que le ministre de l'instruction publique avait demandée au Roi, sur la proposition de la Société asiatique, est maintenant entre les mains de M. Hodgson : car elle était arrivée l'année dernière à Calcutta, où le secrétaire d'État du gouvernement indien avait fait part à la Société du Bengale de l'honneur que le Roi des Français venait de faire à un des membres de la Société.

Les autres sociétés qui se proposent, comme la vôtre, le but de favoriser le développement des études orientales, se sont maintenues pendant l'année dernière, et leur nombre tend à s'accroître. La Société asiatique de Calcutta continue à publier, sous la direction de MM. O'Shaughnessy et Malan, le journal fondé par M. Prinsep. Elle vient de faire paraître la seconde partie du volume XIX de ses Recherches; et l'allocation annuelle de quinze mille francs que la Compagnie des Indes lui a récemment accordée pour des impressions orientales, lui donnera les moyens d'agrandir encore le cercle

de ses travaux. La Société de Madras a augmenté le volume de son Journal, et les derniers cahiers montrent un progrès très-réel. On y a donné à des communications originales une place beaucoup plus considérable qu'au commencement du Journal, et ce recueil promet de devenir, avec le temps, pour le midi de l'Inde, ce que le Journal de la Société de Calcutta est depuis longtemps pour le nord et les pays voisins. La Société de Bombay ne publie malheureusement plus ses *Transactions*; mais il s'est formé dans cette ville une Société de géographie, qui a publié deux volumes de mémoires que l'on dit très-intéressants, mais qu'il est encore impossible de se procurer en Europe, comme presque tout ce qui se publie à Bombay. La Société royale asiatique de Londres prend évidemment, de plus en plus, une direction pratique; elle est naturellement appelée à servir de foyer à tous les renseignements qui se rattachent aux grands intérêts politiques et commerciaux de l'Inde, et la création de son comité d'agriculture prouve qu'elle sent cette position. Il est singulier que le gouvernement anglais n'ait jamais rien fait pour une société qui contient tous les éléments d'une académie orientale, et qui pourrait rendre les plus grands services à l'Angleterre. Au reste, la Société n'a point abandonné ses publications littéraires, et le onzième cahier de son Journal vient de paraître. Le Comité des traductions, fondé par lord Munster, continue ses publications avec plus de zèle que jamais; et les grands

ouvrages qu'il a commencés dans ce moment, et sur lesquels je reviendrai plus bas, sont en même temps une preuve de la force qu'il se sent et d'un sentiment véritable de ce qu'il faut aux progrès de la littérature orientale. Il vient de se constituer, en Angleterre, sous la présidence de lord Munster, une nouvelle société, dont le but est d'imprimer des textes orientaux, et qui servira de complément au Comité des traductions. Il faut espérer qu'elle trouvera dans ce pays, si ardent pour toutes les œuvres d'utilité publique, assez de soutien pour pouvoir rendre accessible au reste du monde une partie des manuscrits qui depuis longtemps se sont accumulés dans les bibliothèques publiques et particulières de l'Angleterre, en plus grand nombre que dans aucun autre pays. Il s'est formé au Caire une Société égyptienne, qui se propose de faciliter l'exploration des pays soumis au pacha d'Égypte et d'en faire connaître les résultats. Elle peut contribuer puissamment à l'accroissement de nos connaissances sur l'Asie occidentale; mais il paraît qu'elle n'a encore rien publié. L'Allemagne, à laquelle le manque d'un centre commun ne permet guère la formation d'une Société asiatique, possède maintenant un journal exclusivement consacré à l'Orient (*Zeitschrift für die Kunde des Morgenlands*). Il paraît sous la direction de MM. Lassen, Ewald, Gabelenz, Neumann et Roediger. La Hollande va, dit-on, avoir le sien, qui, sous la direction de M. Weyers, sera l'organe des travaux de l'école de Leyde, laquelle,

depuis si longtemps, s'est illustrée dans les lettres arabes, et continue à soutenir son ancienne renommée.

L'existence et le nombre toujours croissant de ces sociétés prouvent certainement, d'un côté, que les lettres orientales sont en voie de progrès et qu'elles attirent plus que jamais l'attention des esprits éclairés en Europe; mais elles prouvent, en même temps, que les associations sont encore nécessaires à la culture de la littérature orientale, et que celle-ci n'a pas encore entièrement conquis la position qui lui est nécessaire pour son libre développement. Vous ne savez tous que trop bien quelle est encore la difficulté que chacun de nous trouve à faire paraître des textes orientaux, et même des traductions, et que partout l'État, les compagnies savantes et les auteurs eux-mêmes sont obligés de faire de grands sacrifices pour que les travaux les plus importants puissent voir le jour. On ne voit pas que des sociétés se fondent pour la publication d'auteurs grecs ou latins, parce que ces littératures sont assez entrées dans les études, et parce que leur connaissance est assez générale pour que tout homme qui veut en parler au public puisse le faire sans patronage et sans autre secours que la valeur de son travail. Mais la littérature orientale n'est jusqu'à présent qu'une plante exotique, cultivée artificiellement ou au moins insuffisamment acclimatée; et pourtant ce n'est que quand

elle aura jeté des racines assez profondes pour croître spontanément, quand elle aura un public suffisant pour que tout ouvrage oriental qui a une valeur réelle puisse paraître sans autre secours que l'intérêt qu'il inspire, ce n'est qu'alors qu'elle pourra donner au monde tout ce qu'on doit attendre d'elle sur l'histoire et la condition passée et présente de tant de peuples, sur l'origine et le développement des idées qui régissent encore toute l'humanité, et qui sont nées en Orient; sur l'histoire des langues et des littératures, et sur tant de questions qui restent des problèmes, parce que les matériaux dont on aurait besoin pour les résoudre sont encore enfouis dans les bibliothèques.

Mais chacun des événements qui de nos jours multiplient les points de contact entre l'Europe et l'Asie contribue à hâter l'arrivée de ce moment d'indépendance, et dès aujourd'hui beaucoup de choses pourraient être infiniment plus faciles, si les efforts que l'on fait de tout côté dans un but commun étaient mieux combinés, et si les communications entre l'Europe et l'Asie étaient plus régulièrement établies. Il se publie au Caire, à Constantinople, en Perse, dans l'Inde et à Canton, une foule d'ouvrages dont nous apprenons à peine l'existence, et dont beaucoup n'arrivent en Europe que par accident. Où trouverait-on, par exemple, à acheter en Europe l'édition des Mille et une Nuits qui a paru à Boulak, le Vendidad Sadé publié par

les Guèbres de Bombay, leurs ouvrages sur le Calendrier zoroastrien, le *Bhagavata Pourana* de Calcutta, l'*Amara Koscha* réimprimé à Serampour, la grande Encyclopédie sanscrite de Radakanda Deva, le Commentaire sur l'Alfiyah imprimé à Boulak, les *Tarifat* publiés à Constantinople, l'Histoire des Khadjars imprimée à Teheran, et tant d'autres ouvrages qui ne devraient manquer dans aucune bibliothèque publique en Europe? Ce besoin de communications plus faciles est réciproque entre les savants de l'Europe et les lettrés de l'Asie; car ces derniers commencent à ne plus dédaigner les travaux des Européens. J'ai des raisons pour croire qu'on a vendu cinq mille exemplaires du Koran de l'édition de M. Flügel, en grande partie en Orient. Il y a trois ans, un cours sur le Hamasa s'est fait à la mosquée al-Azher, au Caire, sur l'édition de M. Freitag, et, plus récemment encore, un effendi, personnage considérable au Caire, s'est adressé à un membre de votre Conseil pour lui proposer de publier, à frais communs avec la Société asiatique, des éditions du Kamous, du Kitab al-Aghani et d'autres ouvrages classiques, dont il aurait envoyé la moitié à Paris et l'autre moitié à la grande foire qui se tient à la Mecque au temps du pèlerinage, pour les répandre, de ce centre du monde musulman, en Orient et en Barbarie. Des raisons particulières, et qui ne touchaient en rien le fond du projet, en ont empêché l'exécution; mais c'est une idée remarquable, et qui montre ce qui pourrait

se faire par une meilleure combinaison de tous les éléments de succès qui existent déjà.

Les lettres orientales ont fait, malgré toutes les difficultés contre lesquelles elles ont à lutter, de grands progrès, et dans une direction de plus en plus saine. On s'attache aux ouvrages fondamentaux, aux origines des langues, aux véritables sources de l'histoire; on suit avec une sagacité surprenante les migrations, les mélanges et le sort des peuples dans les traces que leurs langues ont laissées, et l'on arrive aujourd'hui, avec les méthodes perfectionnées de la grammaire comparée, à une certitude de résultats qui a droit d'étonner ceux qui n'ont pas réfléchi sur la durée des langues. Chaque découverte en amène une autre, chaque ouvrage publié en nécessite un autre, parce qu'on procède régulièrement, méthodiquement, et parce que les vastes théories où l'imagination avait plus de part que les connaissances positives sont, pour le moment, hors de mode. Leur temps reviendra sans doute quand la masse des matériaux accumulés provoquera de nouveau les esprits philosophiques, qui oseront reconstruire le passé avec les fragments dont il a couvert le sol. C'est même le but réel et légitime de toute étude historique et philologique, et tous nos efforts ne sont utilement dirigés qu'autant qu'ils tendent à avancer le moment où son accomplissement sera possible. La position de la littérature orientale est, aujourd'hui, à peu près la

même qu'était celle des littératures classiques au moment de la résurrection des lettres. Les Aldes ont bien senti que la première chose à faire était de rendre accessibles à tous les restes de l'antiquité classique, et que la publication de textes encore inédits importait plus à la science que des systèmes nécessairement imparfaits aussi longtemps que les auteurs antiques restaient en manuscrits et dispersés dans cent bibliothèques. C'est également la tâche de notre temps en ce qui touche les lettres orientales; elle est seulement plus difficile par la plus grande étendue et le plus grand nombre des littératures qu'il s'agit de faire connaître.

La littérature arabe est en voie de grands progrès; on voit entreprendre la publication de beaucoup d'ouvrages dont depuis longtemps on désirait, plutôt qu'on n'espérait, l'impression, ou la traduction. L'étude de l'ancienne histoire des Arabes, qu'avaient cultivée, à de grands intervalles, Pococke, M. de Sacy, et, dans les derniers temps, M. Fresnel, est dans ce moment l'objet des recherches les plus sérieuses. Le texte du *Kitab al-Aghani*, ouvrage qui, sous la forme de biographies des poètes, contient les sources les plus authentiques de l'ancienne histoire des Arabes avant l'islamisme, va être publié par M. Kosegarten, à Greifswalde, et le premier volume de l'ouvrage est presque achevé. M. Perron, directeur de l'école de médecine au Kasr al-aïn, au Caire, dont vous connaissez les lettres sur le même sujet,

annonce une traduction de cet ouvrage, et il a envoyé à Paris une traduction de la collection complète des *Ansab* ou généalogies des anciens Arabes, accompagnée d'une longue introduction sur l'ancienne histoire de l'Arabic. Ces généalogies sont un élément important pour la chronologie des Arabes et pour fixer la suite des événements de cette histoire encore si obscure. On en a fait depuis quelque temps un grand usage; mais elles doivent être contrôlées avec un soin infini pour ne pas induire en erreur ceux qui s'y fieraient sans critique. On attend de M. Caussin de Perceval la publication d'un grand travail critique et historique sur les Arabes avant l'islamisme, dans lequel il a réuni, aux matériaux fournis par le *Kitab al-Aghani*, toutes les données sur ce temps qui nous sont accessibles. M. Arri, de Turin, fait imprimer, aux frais du roi de Sardaigne, le texte de l'ancienne histoire d'Ibn-Khaldoun, en l'accompagnant d'une traduction italienne. Cet ouvrage formera trois volumes in-4°, et contiendra toute la partie d'Ibn-Khaldoun qui traite de l'histoire antéislamique et de celle des quatre premiers khalifes. Ibn-Khaldoun, qui était sans doute le plus grand historien musulman, est peut-être, de tous les auteurs arabes, celui dont la publication est le plus à désirer dans l'état actuel de la science; aussi s'en occupe-t-on de plusieurs côtés. M. Quatremère fait espérer une édition des *Prolégomènes*, et M. Lee, de Cambridge, annonce la traduction de l'*Histoire des Berbers*, qui forme le troisième

volume d'Ibn-Khaldoun, et dont les lecteurs du *Journal asiatique* connaissent un extrait fait par M. Schulz.

L'histoire du khalifat s'est enrichie de plusieurs ouvrages importants. M. Kosegarten a publié la seconde partie du second volume des *Annales de Thabari*. On sait que le texte original de cet important ouvrage passait, même en Orient, pour perdu, et que M. Kosegarten en a découvert, à Berlin, un manuscrit, qui malheureusement est imparfait et offre des lacunes extrêmement considérables. Mais on a droit d'espérer qu'on parviendra à le compléter. On a trouvé, à Oxford, plusieurs parties qui manquent dans le manuscrit de Berlin; et, outre une partie de la vie de Mahomet que l'on savait exister à la Bibliothèque de Paris, on vient d'y découvrir un volume qui contient l'histoire des années 80-100 de l'hégire, et qui, selon toute apparence, est une partie de Thabari. Il serait fort à désirer qu'on retrouvât au moins toute la partie qui traite du khalifat, laquelle a, par sa forme, une valeur toute particulière pour l'histoire littéraire; car elle nous donne un exemple parfait, et, je crois, unique par son étendue, de la manière dont l'histoire passe de la tradition orale au récit écrit. La traduction persane de l'ouvrage, quelque fidèle qu'elle soit quant aux faits et au fond, ne peut, sous le rapport que je viens d'indiquer, nous dédommager de la perte de l'original. M. Quatremère a publié le se-

cond volume de sa belle traduction de l'Histoire des sultans mamelouks de Makrizi, imprimée aux frais du Comité des traductions de Londres; et M. Sprenger va commencer, pour la même société, la publication de la traduction des Prairies d'or de Masoudi, ouvrage confus, mais rempli des renseignements les plus curieux, et que l'on ne connaissait jusqu'à présent que par une notice de Deguignés et par quelques extraits.

L'histoire des Arabes d'Espagne, un des côtés les plus beaux, mais jusqu'à présent les plus négligés, de l'histoire arabe, commence à attirer l'attention qu'elle mérite. M. Hoogsvliet, de Leyde, a commencé la publication du poëme d'Ibn-Bedroun, sur la chute de la dynastie des Benou'l-Aftes, poëme célèbre surtout à cause du commentaire historique qu'y a joint Ibn-Abdoun. Le premier volume de ce travail remarquable a paru sous le titre de Prolegomènes, et contient la vie du poëte et du commentateur, et l'histoire détaillée de la conquête d'Espagne par les Almoravides. M. Tornberg a publié, à Upsala, le commencement de l'Histoire de la dynastie des Almoravides, d'après les Kartas d'Ibn-abou-Zera, et M. de Gayangoz, orientaliste espagnol, imprime à Londres, aux frais du Comité des traductions, l'Histoire des Arabes d'Espagne, par Makarri.

L'Académie des inscriptions, qui a entrepris la

Collection des Historiens des Croisades, a chargé M. Reinaud de la série qui doit contenir les historiens orientaux. Le premier volume, qui se compose d'extraits des Annales d'Aboulféda, revus et complétés sur le manuscrit autographe de la Bibliothèque du Roi, et des parties de la grande histoire d'Ibn-Alathir, qui se rapportent à ce sujet, et qui sont tirées d'un manuscrit que l'Académie a fait copier à Constantinople, est imprimé en grande partie. M. de Hammer, dont le zèle infatigable ne cesse de servir la littérature orientale, vient de publier le sixième volume de sa Galerie de Biographie (*Gemäldeaal*). Il a choisi cinquante vies des plus grands princes musulmans des sept premiers siècles de l'hégire, et en a fait une suite de tableaux dans lesquels il a mis en œuvre beaucoup de matériaux nouveaux et inédits. On annonce la publication prochaine d'un ouvrage qui ne traite pas directement de l'histoire du khalifat, mais qui jette une vive lumière sur une partie de cette histoire: c'est le *Kitab Yemini*, ou Vie de Mahmoud le Ghaznévide, par Otbi, traduite, pour le Comité des traductions, par le révérend J. Reynolds. L'ouvrage d'Otbi n'est connu jusqu'à présent que par une notice écrite par M. de Sacy, sur la traduction persane faite par Abou Schérif Djerbadécani.

La géographie des Arabes, qui avait été si longtemps négligée a pris tout à coup un développement extraordinaire. La publication du texte

d'Aboulféda sera suivie immédiatement de celle de la traduction que M. Reinaud a achevée, et pour laquelle il fait graver dans ce moment des cartes. M. Muller, de Gotha, a publié, il y a quelques mois, un très-beau calque d'un manuscrit d'Abou Ishak al Faresi, géographe du quatrième siècle de l'hégire, et en promet la traduction; l'Académie des sciences de Lisbonne vient de faire paraître le premier volume de l'ouvrage complet d'Ibn-Batouta, traduit en portugais par le père Moura, ouvrage important dont on ne possédait jusqu'alors qu'un abrégé, traduit par le docteur Lec. Enfin, M. Jaubert fait paraître dans ce moment le second et dernier volume d'Edrisi, qu'il publie sous les auspices de la Société de géographie de Paris, et l'on annonce une édition du texte du même auteur, que M. Reay prépare à Londres : de sorte que cet important géographe, dont on a publié depuis deux siècles des extraits et des fragments dans toutes les parties de l'Europe, sera, à la fin, complètement accessible au public savant.

L'histoire littéraire des Arabes s'enrichit, dans ce moment, des deux ouvrages classiques de Hadji Khalfa et d'Ibn-Khallikan. M. Flügel, à Meissen, a entrepris, pour le Comité des traductions de Londres, la publication du texte et d'une traduction latine de *Hadji Khalfa*, et deux volumes sur cinq ont déjà paru. C'est un dictionnaire bibliographique, contenant, par ordre alphabétique, les titres des

ouvrages, accompagnés d'indications très-succinctes sur les auteurs. On peut se faire une idée de la richesse de ce recueil en remarquant que les deux premiers volumes contiennent des notices sur 4,362 ouvrages. Les Biographies des hommes illustres d'Ibn-Khallikan forment un ouvrage analogue, mais conçu sur un autre plan. C'est un dictionnaire, suivant l'ordre alphabétique des noms propres, composé de notions plus ou moins étendues sur la vie et les ouvrages des hommes les plus marquants du monde musulman. Il est moins complet que Hadji Khalfa, mais plus détaillé dans ce qu'il contient; il indique moins de titres, mais il donne plus d'extraits. M. Wustenfeld, à Goettingen, commença, il y a quelques années, à en publier une édition lithographiée, dont il a paru jusqu'à présent sept livraisons; presque en même temps, M. de Slane entreprit de publier à Paris une nouvelle édition du texte, dont le premier volume est achevé. Le riche dépôt des manuscrits de la Bibliothèque du Roi lui fournit les moyens de distinguer les différentes rédactions que l'auteur lui-même avait faites de son ouvrage, et un manuscrit autographe que M. Cureton, conservateur des manuscrits du Musée britannique, vient de découvrir à Londres, et qu'il a bien voulu confier à M. de Slane, donnera encore plus d'autorité à cette édition. Le Comité des traductions de Londres, qui avait, dès le commencement, placé cet ouvrage sur la liste de ceux dont il s'occuperait, s'est chargé de la publication de la

traduction anglaise faite par M. de Slane, et accompagnée d'un commentaire. Ce beau travail est sous presse et ne tardera pas à paraître.

L'histoire de la religion musulmane va recevoir quelques nouveaux secours. M. Kazimirski a laissé à Paris, en partant pour la Perse, une traduction française du Koran, qui est sous presse, et M. Ullmann vient d'en faire paraître une en allemand, imprimée à Créfeld. M. Waenbrich, à Vienne, prépare une édition des traditions de Bokhari, et M. Flügel imprime, à Leipzig, une Concordance du Koran. On sait qu'il en avait paru une à Calcutta, sous le titre de *Noujoum al-Fourkan*; mais l'édition était épuisée depuis longtemps, et elle était d'ailleurs peu commode pour l'usage, de sorte que c'est un véritable service que M. Flügel rend aux orientalistes, qui ont sans cesse besoin d'un dictionnaire de cette espèce pour vérifier les citations et les allusions au Koran qui abondent dans tous les livres musulmans. M. Meursinge a publié, à Leyde, le livre de Soyouthi sur les interprètes du Koran. Ce petit livre contient les biographies de cent trente-six commentateurs du Koran, que M. Meursinge a accompagnées de quelques pièces fort curieuses sur la vie de Soyouthi lui-même. M. Freitag achève dans ce moment son édition du Dictionnaire des proverbes de Meidani, entreprise dont l'importance a été sentie par tous ceux qui se sont occupés des lettres arabes, et qui avait été annoncée de

plusieurs côtés. Il se publie à Leyde, sous la direction de M. Weyers, une édition du *Lub al-Lubab* de Soyouthi : c'est un dictionnaire des dénominations sous lesquelles les auteurs arabes sont connus. Tout le monde sait que ceux-ci sont ordinairement cités sous des appellatifs autres que leurs noms propres et tirés de leurs lieux de naissance, ou de quelque circonstance accidentelle; et l'on comprend qu'un dictionnaire qui nous aide à identifier les noms véritables avec les dénominations usuelles, sera d'un grand secours pour les recherches littéraires.

D'autres branches de la littérature arabe vont prochainement recevoir des accroissements importants. M. Sédillot annonce une nouvelle édition des Tables d'Oulough Beg, précédée d'une introduction sur l'histoire de l'astronomie arabe. Un médecin allemand fort distingué, M. de Sontheimer, à Stuttgart, a mis sous presse une traduction allemande du Canon d'Ibn-al-Beithar, ouvrage du XIII^e siècle, qui est d'un haut intérêt pour l'histoire de la médecine, de la matière médicale et de la botanique chez les Arabes. M. Munk prépare une édition et une traduction du texte arabe de *Moré Nevochim* de Moïse Maimonide, ouvrage important pour l'histoire de la philosophie, et qui n'est connu jusqu'à présent que d'après la traduction en hébreu. M. Desgranges a publié à Paris le texte et la traduction de l'histoire de l'Expédition française en Égypte, par Nakoula le Turc, et lord Munster a fait lithogra-

phier à Paris un volume fort curieux, rédigé en arabe et adressé aux savants dans tous les pays musulmans, dans le but de leur soumettre des questions sur différents points de l'art militaire en Orient, dont l'histoire l'occupe depuis beaucoup d'années. Il y a joint une liste des titres de deux mille ouvrages historiques, qui peut servir de manuel pour diriger les voyageurs européens en Orient dans la recherche des manuscrits qu'il serait utile d'acheter.

Mais, de toutes les parties de la littérature arabe, il n'en est aucune qui soit cultivée dans ce moment avec plus de zèle que les Contes arabes; et les Mille et une Nuits, qui avaient été si longtemps les délices du public et l'objet du dédain des lettrés, trouvent des éditeurs et des traducteurs dans toutes les parties du monde, et dans toutes les langues. Pendant que M. Habicht imprimait son édition à Breslau, on reproduisait, par la lithographie, le texte incomplet de l'ancienne édition de Calcutta, et le scheïkh Abdourrahman al-Safti al-Scharkawi imprimait (en 1835) son excellente édition à Boulak, en deux volumes in-4°. En 1836 a paru, à Madras, une traduction en hindoustani; en 1839, parut, à Calcutta, le premier volume de l'édition arabe de M. Macnaghten, d'après un manuscrit qui avait appartenu à feu M. Macan. Cette édition a servi de base à la traduction anglaise de M. Torrens, qui paraît aussi à Calcutta, pendant que M. Weil imprime une

nouvelle traduction en Allemagne, et M. Lane publie à Londres sa belle traduction anglaise, dans laquelle il suit principalement le texte de Boulak. On avait droit d'attendre de lui un travail excellent, car sa Description de l'Égypte moderne avait prouvé que jamais Européen n'avait mieux connu la langue, les coutumes et la manière de penser, des Arabes d'aujourd'hui. Cette attente n'a pas été trompée; sa traduction est aussi fidèle qu'elle est élégante, et ses notes sont un trésor d'observations sur les mœurs des musulmans.

J'aurais désiré pouvoir vous annoncer la continuation des découvertes de la langue et des inscriptions himyarites, qui ont excité depuis quelques années la curiosité des savants à un si haut degré. Mais, quoique, pendant l'année dernière, cette étude n'ait pas fait de progrès, on peut néanmoins en espérer prochainement. M. Fresnel, étant fixé à Djiddah, y aura retrouvé les moyens de continuer sa grammaire, et M. Fries, peintre allemand, qui est parti de Djiddah, il y a deux mois, pour visiter les hypogées de Hedschr, y trouvera probablement de nouvelles inscriptions himyarites. On doit aussi espérer que M. d'Abbadie rapportera d'Éthiopie des inscriptions qui pourraient aider au déchiffrement des inscriptions du midi de l'Arabie, et à éclairer les rapports qui ont subsisté pendant si longtemps entre les Himyarites et les rois d'Éthiopie.

L'étude de la littérature éthiopique promet d'acquiescer en Europe un certain degré d'importance. M. d'Abbadie a laissé entre les mains de la Commission du Journal asiatique un riche vocabulaire comparatif de quatre dialectes éthiopiens et de la langue des Gallas; et nous n'attendons que l'achèvement d'un nouveau caractère éthiopien pour le publier. M. Roediger, à Halle, travaille depuis longtemps à une Chrestomathie éthiopienne, et il a publié l'année dernière la traduction de quelques anciennes inscriptions historiques découvertes à Axoum. L'étude de cette langue facilitera les rapports entre l'Abyssinie et l'Europe, qui a commencé à y envoyer de nombreux voyageurs et missionnaires, et qui établit dans ce moment un commerce direct avec la côte de Zeilah et de Berberah; elle aidera l'Europe à arracher l'Abyssinie à une barbarie qui fait honte à la religion qu'elle professe. Le reste des dialectes sémitiques n'a pas donné lieu à des publications importantes, à l'exception de la Chrestomathie syriaque de M. Roediger, qui comprend des échantillons de cette langue depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.

Les études sur les anciennes langues de la Perse continuent à se rattacher aux études classiques avec un succès qu'on aurait à peine pu espérer il y a quelques années. La lecture des inscriptions cunéiformes, commencée avec beaucoup de bonheur par Grotefend, a dû, dans ces derniers temps, aux

progrès qu'a faits l'étude des anciens dialectes persans, un développement qui promet à l'histoire les résultats les plus précieux. A Paris et à Bonn, MM. Burnouf et Lassen ont publié presque en même temps des mémoires sur les inscriptions cunéiformes recueillies à Persépolis par Niebuhr, dans lesquels les deux auteurs sont arrivés à des résultats en général presque identiques, surtout en ce qui touche la valeur des consonnes, résultats qui leur ont permis de lire dans une des inscriptions persépolitaines des noms géographiques marquant l'étendue de l'empire persan sous la dynastie de Cyrus. M. Behr, à Leipzig, en rendant compte de ces deux mémoires, a déterminé quelques valeurs nouvelles. Ce qui manquait pour faire de nouveaux progrès, étaient des copies de nouvelles inscriptions : les papiers de Schulz fournissaient celles de Hamadan; la nouvelle édition de Rich complétait celles de Persépolis; mais le grand désir de tous ceux qui prenaient part à ces travaux était de posséder la grande inscription de Bisoutoun. Beaucoup de voyageurs en avaient parlé, et le but du voyage de Schulz était en partie de la copier; mais la mort l'en empêcha, et les difficultés de l'entreprise décourageaient les autres. A la fin, M. Rawlinson, colonel anglais au service de la Perse, est parvenu à copier trois des quatre colonnes de cette immense inscription. M. Rawlinson a quitté l'année dernière la Perse; il est probablement dans ce moment en route pour l'Europe, avec les nombreuses inscriptions qu'il a recueillies

dans toute la Perse occidentale, et qu'il se propose de mettre à la disposition de la Société asiatique de Londres. Ces copies méritent d'autant plus de confiance qu'elles sont faites par un homme qui s'occupe depuis plusieurs années, avec le plus grand zèle, des antiquités persanes, qui a fait des progrès très-considérables dans la lecture des inscriptions, et qui a montré, dans tout ce qu'il a publié jusqu'à présent sur ces matières, une sagacité et une exactitude parfaites. Il est probable que nous serons bientôt en possession non-seulement de ces inscriptions, mais de toutes celles qui subsistent encore en Perse; car l'éveil est donné, et les nombreux voyageurs français et anglais qui parcourent dans ce moment ce pays seront tous jaloux de rapporter des monuments qu'ils savent être l'objet d'une grande et légitime curiosité pour l'Europe savante.

Aucun travail considérable sur la langue zende n'a paru pendant l'année dernière; mais vous recevrez dans le prochain numéro de votre Journal le commencement d'une série de monographies de M. Burnouf, sur différents points des livres de Zoroastre. L'influence que la langue zende doit exercer sur les études grammaticales se fait sentir dans tous les travaux récemment publiés en Allemagne sur la grammaire comparée, et M. Vüllers a essayé de la mettre à profit dans une grammaire persane qu'il vient de faire paraître.

L'étude de la langue pehlevi n'a pas fait de progrès dans l'année; mais M. Longperrier a fait, dans son Mémoire sur les médailles des rois Sasanides, qui vient de paraître à Paris, une application heureuse des travaux récents sur le pehlevi à l'explication des légendes de la série complète des médailles de la dynastie Sasanide, dont la plus grande partie était inédite.

La littérature persane moderne a perdu dernièrement une protection, qui lui avait été extrêmement favorable, et dont l'absence sera sentie pendant quelques années: c'était celle du gouvernement anglais dans l'Inde, qui, en continuant à tenir les écritures des tribunaux et de l'administration en langue persane, comme avaient fait les musulmans, avait forcé tous les employés européens et indigènes à apprendre cette langue. Ce singulier usage de gouverner une nation dans une langue également étrangère aux conquérants et au peuple conquis a été abandonné récemment, et les dialectes provinciaux ont été substitués à la langue persane dans tous les actes publics. Il en résultera nécessairement une diminution dans le nombre des ouvrages persans imprimés dans l'Inde, car la plus grande partie de ceux qui ont paru depuis le commencement du siècle étaient destinés aux besoins des employés anglais. Mais on peut prévoir, presque avec certitude, que cette littérature n'en souffrira que temporairement, et qu'elle est une de celles qui doivent

recueillir le plus d'avantage des progrès que fait dans tous les pays musulmans l'art d'imprimer. La population musulmane de l'Inde, qui s'accoutume rapidement aux livres imprimés et lithographiés, continuera à multiplier les livres persans. On a commencé à imprimer en Perse, et les presses de Constantinople et du Caire publient un assez grand nombre d'ouvrages en persan, parce que la connaissance de cette langue et de sa littérature fait partie de l'éducation savante et polie de tous les pays musulmans. C'est ainsi que l'imprimerie du pacha d'Égypte, à Boulak, a publié récemment, entre autres ouvrages classiques persans, une édition du *Mesnewi* de Djelal eddin Roumi, accompagnée d'un commentaire turc fort étendu, en cinq volumes in-folio. Je dois citer ici l'édition persane de *Tarikhi Ferishta*, rédigée par le général Briggs, et publiée à Pounah par le gouvernement anglais en deux volumes in-fol. Il est vrai que cet ouvrage a paru en 1832; mais il est nouveau pour nous, parce qu'il n'est arrivé en Europe que depuis peu de temps; à cause du manque presque entier de communications entre l'Europe et Bombay. C'est une excellente édition d'un des auteurs persans des plus importants, et du meilleur historien des musulmans de l'Inde. La chute de l'empire des Mogols a également trouvé un historien, qui malheureusement a employé une forme fort étrange: c'est Molla Firouz, fils de Kaous, ancien grand prêtre de l'une des deux sectes guèbres dans l'Inde, et connu comme

éditeur et traducteur du *Desatir*. Il a composé, sous le titre de *George nameh*, un poëme épique en persan, dans lequel il raconte, dans le mètre et sur le ton de Firdousi, la conquête de l'Inde par les Anglais. Son ouvrage est un singulier pastiche du Livre des Rois, où l'on trouve Rustem remplacé par le major Lawrence, et Kei Kaous par George III. Il a été publié l'année dernière à Bombay, en trois volumes in-8°, par les soins de Rustem, fils de Kei-kobad, neveu de l'auteur. Le colonel Miles annonce à Londres un ouvrage qui traite aussi de l'histoire de l'Inde. C'est la traduction du *Nischani Heideri*, histoire de Hyder Ali et de Tipou Sahib, composée après la chute de la dynastie musulmane du Mysore, par un ancien serviteur de la famille dépossédée, Mir Hoseïn Ali Khan. Le fils aîné de Tipou avait remis le manuscrit à la reine d'Angleterre, et le Comité des traductions s'est chargé d'en publier la traduction. Le second volume du Livre des Rois, que publie un membre de votre Conseil, et qui fait partie de la Collection orientale, est sous presse; il conduira l'ouvrage jusqu'à la fin du règne de Kei Kaous. M. Kazimirski a publié, sans y mettre son nom, une édition lithographiée du *Bakhtiarnaméh*. Ce livre de contes avait déjà été publié par sir W. Ouseley, et se recommande aux écoles par la simplicité du style. L'édition anglaise étant devenue rare, M. Kazimirski a voulu offrir aux commençants un texte facile et correct, en prenant pour base de son édition un manuscrit qui appar-

tient à votre président. M. Thompson a traduit en anglais et publié, aux frais du Comité des traductions, le célèbre système de morale intitulé : *Akhlaki Djelali*, et composé au quinzième siècle par Djani Mohammed Asad. C'est, en général, une étude peu attrayante que celle des philosophes musulmans, qui se sont rarement élevés au-dessus d'une faible imitation d'Aristote dans les principes, et de Platon dans les sentiments, et l'ouvrage d'Asad ne sort pas de cette catégorie ; mais les ouvrages reconnus comme classiques parmi un peuple ont toujours droit à notre attention, parce qu'ils marquent la limite qu'il a atteinte. Il s'attache d'ailleurs à toutes ces questions, aujourd'hui que l'Europe réagit si puissamment sur l'Orient, un intérêt non-seulement de curiosité, mais de civilisation ; car les musulmans ont commencé comme nous à se former par l'étude des littératures classiques, mais ils se sont arrêtés en route. Il devient aujourd'hui très-important à connaître le point le plus avancé qu'ils ont atteint dans chaque direction, parce qu'il serait possible de s'en servir pour exercer une influence salutaire sur le développement de leur civilisation. M. Thompson a accompagné sa traduction d'un commentaire très-bien fait, et qui place l'ouvrage dans son véritable jour, par des éclaircissements tirés, tantôt des autres moralistes musulmans, tantôt des écrits des anciens auxquels ils avaient emprunté leurs opinions.

La littérature turque est peu cultivée en Europe,

et c'est ordinairement comme langue d'affaires plutôt que comme langue savante qu'on s'en occupe; aussi la plus grande partie des ouvrages qui se publient en turc ont-ils pour but de faciliter les rapports diplomatiques et commerciaux entre l'Europe et la Turquie. Le grand vizir Khosrew a fait imprimer, à Constantinople, une grammaire française en turc, pour servir à l'enseignement du français dans les écoles du gouvernement, et M. Berswordt a publié, à Berlin, une grammaire turque écrite en allemand. M. Bianchi a fait paraître un *Guide de la Conversation en français et en turc*; et a commencé l'impression de son dictionnaire français-turc, pendant que le prince Handscheri publie, à Saint-Petersbourg, un grand dictionnaire du même genre, pour base duquel il a pris le dictionnaire de l'Académie française. L'année dernière ne nous a valu que peu d'ouvrages qui touchent la littérature des Turcs, et je ne saurais citer que le *Baznameh*, ouvrage de fauconnerie que M. de Hammer avait découvert à Milan, et qu'il vient de publier à Vienne en turc et en allemand. C'est un livre curieux, comme étant le plus ancien texte de turc oriental que l'on connaisse, et M. de Hammer s'en est servi pour éclaircir, dans un savant commentaire, beaucoup de termes techniques relatifs aux chasses des Orientaux. Il est plus que probable que les presses de l'imprimerie impériale de Constantinople auront mis dernièrement au jour des ouvrages de quelque importance; mais ils ne sont pas parvenus à la Société, et

il serait à désirer qu'un des membres ou des correspondants de la Société en Turquie veuille bien nous tenir au courant, au moins, des titres et du sujet des ouvrages qui y paraissent.

Je ne puis quitter les littératures musulmanes sans dire un mot du Trésor des langues arabe, persane et turque, que M. Quatremère annonce. On sait que tous nos dictionnaires de ces langues ne sont, à peu près, que des traductions de dictionnaires indigènes, qui nécessairement ne remplissent que fort imparfaitement les besoins des savants d'Europe. Ce qu'il faudrait, ce serait des ouvrages qui offriraient le dépouillement des principaux auteurs de chaque littérature, comme Henri Estienne et Forcellini en ont composé pour les langues grecque et latine, et où les exemples, tirés des auteurs et classés systématiquement, indiquent tous les sens dans lesquels chaque mot s'emploie, et toutes les nuances que le temps et l'usage y ont introduites. C'est ce que nous promet M. Quatremère, qui a condensé les résultats d'une lecture de quarante ans dans un Trésor de langues qui formera trois volumes in-folio, et dont la publication sera un immense service rendu à la science.

En passant à l'Inde, on est frappé d'abord par les grandes découvertes qu'a faites M. Prinsep au moyen des inscriptions et des médailles anciennes que l'on a trouvées depuis quelques années, en si

grand nombre, tant dans l'Inde que dans l'Afghanistan et au delà du Hindoukousch. Ces inscriptions sont de différentes espèces : les unes, et ce sont les plus récentes, sont écrites en sanscrit, avec des variétés très-considérables du caractère dévanagari. M. Prinsep en rassembla un grand nombre, les publia dans son journal, et mit ainsi M. Mill, indianiste fort habile, en état de les déchiffrer et de publier la traduction des plus importantes et des plus étendues. Les autres sont écrites dans un caractère regardé pendant longtemps comme indéchiffrable : elles proviennent des provinces de l'Inde centrale, depuis l'Orissa jusqu'au Guzerate, où elles couvrent des rochers et des colonnes fort anciennes. M. Prinsep a eu le rare mérite de découvrir à la fois l'alphabet et la langue de ces inscriptions, qui se sont trouvées être des monuments bouddhistes dont les plus anciens datent, suivant toute apparence, de trois siècles avant notre ère. Cette découverte lui a permis de ramener à un type commun les inscriptions, en apparence si différentes ; des temples souterrains d'Ellora, de Carli et d'autres ; des Kutub Minars de Dehli et d'Allahabad, et des rochers de Guirnar ; elle a fixé d'une manière certaine plusieurs points importants de l'histoire ancienne de la péninsule, et nous a fait entrevoir des détails infiniment curieux sur les rapports qui ont existé entre les Séleucides et les rois bouddhistes de l'Inde. Le déchiffrement de ces inscriptions a conduit également M. Prinsep à la lecture des légendes dites *barbares* des

médailles bactriennes. Ces médailles ont été trouvées par milliers, et presque simultanément, dans le nord de l'Inde et au delà de l'Indus, dans le centre de l'Afghanistan et surtout dans la Bactriane. Jusqu'alors elles allaient se perdre, à mesure qu'elles étaient découvertes, dans le creuset des orfèvres, et même dans la forge des chaudronniers, qui en faisaient des ustensiles de ménage, tant elles étaient abondantes. M. Prinsep a été le premier qui en ait publié des séries considérables. Pendant qu'il les déchiffrait à Calcutta, M. Lassen, à Bonn, arrivait, par une coïncidence honorable pour ces deux savants, au même résultat. Cette découverte a ajouté non-seulement des noms nouveaux à la série des rois grecs de la Bactriane, mais elle nous a fait connaître plusieurs dynasties appartenant à des races qui n'ont pas laissé d'autres traces dans l'histoire; elles ont confirmé ce que nous avaient déjà appris les voyageurs chinois sur la grande extension du bouddhisme à l'ouest de l'Indus; elles ont montré qu'un dialecte dérivé du sanscrit était, sinon la seule langue, au moins la langue officielle d'un pays où il était naturel de chercher exclusivement des dialectes d'origine persane. Elles nous ont donné des noms grecs écrits en caractères palis, des légendes sanscrites aux revers de médailles grecques; et elles peuvent nous guider dans l'étude de l'histoire obscure de l'Asie centrale, où le mélange des races et des religions a produit de si étranges phénomènes pendant l'époque qui s'est écoulée entre

Alexandre le Grand et la chute de l'empire des Sasanides.

La publication des textes sanscrits a repris dans l'Inde son cours naturel. On annonce que la Compagnie des Indes a ordonné que le texte des quatre Védas serait publié à Calcutta par les soins des brahmanes du collège hindou et d'après les meilleurs manuscrits de Benarès. C'est une grande et magnifique entreprise, qui fera honneur au gouvernement anglais, et qui livrera aux études des savants de tous les pays un monument littéraire dont il est difficile d'évaluer l'importance pour l'histoire de la civilisation. Le gouvernement français, de son côté, a commencé, il y a quelques années, à faire copier dans l'Inde les Védas, pour faciliter cette étude pour laquelle on manquait jusqu'à présent de ressources sur le continent de l'Europe. Vous apprendrez avec plaisir qu'il est arrivé hier de Calcutta la seconde caisse de ces manuscrits, en partie achetés, en partie copiés à Benarès par l'entremise de feu M. Prinsep, qui s'était prêté au désir du gouvernement français avec le zèle et le désintéressement qu'il a montrés dans toutes les occasions où il s'agissait de rendre service à la science. M. Stephenson, à Bombay, avait commencé, il y a quelques années, une édition du *Rigveda* accompagnée d'extraits du commentaire de Sayana, et de traductions en anglais et en mahratte: il l'avait interrompue lorsque l'édition de Rosen fut annoncée; mais il va la reprendre sur le même

plan, en laissant seulement de côté sa traduction mahratte, qui en effet est peu nécessaire. Il a également traduit le *Samaveda*, et a envoyé son travail à la Société des traductions de Londres, qui le publiera.

Le quatrième et dernier volume du Mahabharata, auquel la Société asiatique de Calcutta a joint, sous forme d'appendice, le Harivansa, que vous connaissez par la traduction de M. Langlois, est achevé, et, au départ des dernières lettres de Calcutta, on était occupé à l'impression de l'Index que M. Ram Comal Sen y a joint. Pendant que M. Schlegel continue à Bonn sa belle édition du Ramayana, M. Gorrezio, de Turin, en prépare à Paris une autre, qui doit être accompagnée d'une traduction italienne. On avait espéré qu'on trouverait dans les papiers du colonel Tod un travail sur Tchand, le poète épique des Rajpouts, dont M. Tod a fait si souvent usage dans son histoire du Rajpoutana. On a effectivement trouvé des parties considérables traduites en anglais, mais qui ne paraissent pas être dans un état tel, qu'on pourrait les publier après la mort du traducteur. Il serait de la plus haute importance pour l'histoire de l'Inde d'avoir une traduction fidèle de ce grand poëme, et il est fort à désirer qu'un des officiers anglais stationnés dans le Rajpoutana entreprenne ce travail, au milieu de toutes les facilités que lui donneraient la langue et les traditions encore vivantes, les mœurs encore

les mêmes, et tous les moyens réunis pour sentir le sens et l'esprit d'une œuvre toute nationale.

Les Pouranas, qui par leur masse paraissent défier les efforts des indianistes, et que l'on ne connaissait que par quelques extraits, ont fini par trouver des éditeurs et des traducteurs. M. Wilson, qui s'en était beaucoup occupé dans l'Inde, vient de publier à Londres la traduction du *Viehnou Pourana*. C'est un travail digne, en tout point, du talent et du savoir de son auteur; la traduction est exacte et complète, et est accompagnée d'un commentaire dans lequel l'auteur discute, à l'aide des autres Pouranas, tous les points qui exigent des éclaircissements. M. Burnouf publie dans ce moment le premier volume du *Bhagavata Pourana*, accompagné d'une traduction française pour laquelle il a fait usage du commentaire sanscrit de Sridhara. Ce volume contient les trois premiers livres du Pourana, qui en a douze. Il fait partie de la Collection orientale, publiée par le gouvernement français et imprimée magnifiquement à l'Imprimerie royale. On annonce de Bombay la publication d'une autre édition du *Bhagavata Pourana*, accompagnée d'un commentaire et lithographiée; et M. Ram Comal Sen, secrétaire indien de la Société de Calcutta, est sur le point d'entreprendre une édition complète de tous les dix-huit Pouranas.

Le savant Radhakanta Deva continue à Calcutta

l'impression de son Trésor de la langue et de la littérature sanscrite, et le quatrième volume de cet important ouvrage vient d'arriver à la Société. On attend de même de Ceylan la continuation de l'édition et de la traduction anglaise du Mahavansa, publiée à Colombo par M. Turnour, et destinée à remplacer la traduction fort imparfaite publiée, il y a quelques années, par les soins de M. Upham. Le premier volume de cet ouvrage est arrivé en Europe, où il a vivement excité l'intérêt des personnes qui s'occupent de l'état du bouddhisme. Cet intérêt s'accroît encore par la découverte des inscriptions en pali que l'on a trouvées dans le centre de l'Inde. M. Turnour a pris une part active à l'explication de ces monuments, et a enrichi le Journal de la Société asiatique de Calcutta de plusieurs mémoires importants sur l'histoire d'Asoka et sur la propagation du bouddhisme tant dans l'Inde qu'à Ceylan. M. Burnouf a commencé l'impression de la traduction d'un des ouvrages sanscrits bouddhistes envoyés à la Société par M. Hodgson. Il porte pour titre : « Le Lotus de la bonne loi, » et est également curieux par la forme et par le fond, car il jette de vives lumières sur le mode d'enseignement dont se sont servis les anciens prédicateurs du bouddhisme, qui, poussés par le besoin d'être compris par la masse, ont adopté une manière diamétralement opposée à l'obscurité calculée des écoles brahmaniques. Le fait est naturel et commun aux réformateurs de toute espèce et de tous

les temps; mais il est curieux à observer, quand il s'agit d'un événement immense comme la réforme bouddhiste.

On doit à M. Lassen un utile recueil de textes sanscrits sous le titre d'*Anthologia sanscrita*, qui est accompagné d'un lexique et de savantes notes grammaticales. Son école se livre à des travaux variés sur la langue et les textes sanscrits. M. Délius publie dans ce moment une collection de Racines pracrites, qui fait suite à l'excellente Grammaire pracrite de M. Lassen. M. Boethling a mis au jour le premier volume des Axiomes de Panini, dans lequel il n'a reproduit de l'édition de Calcutta que les gloses indispensables pour l'intelligence des règles si concises du texte original. On attend prochainement le second volume, qui contiendra le commentaire et l'explication de ces énigmes grammaticales. On annonce aussi une nouvelle collection des racines sanscrites par M. Westergaard, qui donnera les racines avec les signes dont les accompagnent les grammairiens indiens, en les faisant suivre d'un grand nombre d'exemples tirés des textes imprimés depuis la publication des Racines de Rosen. M. Brockhaus a publié, à Leipzig, le premier volume du *Katha Sarit Sagara* de Somadeva : c'est un recueil de contes indiens, dont il a accompagné le texte d'une traduction allemande. Ce curieux recueil fait connaître une branche de la littérature sanscrite dont le Hitopadésa ne donne qu'une idée

incomplète, et qui a exercé une influence immense sur la littérature populaire de tous les peuples de race indo-germanique. Il a paru à Leipzig un ouvrage posthume de M. de Bohlen, mort au commencement de l'année actuelle; c'est le texte sanscrit, accompagné d'une traduction allemande, du *Rithusanhara* ou du Cycle des saisons, attribué à Kalidasa. M. Loiseleur-Deslongchamps avait publié, peu de jours avant sa mort, le texte de l'*Amarakôcha* avec une traduction française, dans laquelle il s'était attaché à reproduire le plus fidèlement possible le travail de Colebrooke. Il est à désirer que l'on s'occupe à publier le second volume, qui doit contenir l'index alphabétique, et dont M. Loiseleur a laissé le manuscrit.

Les dialectes populaires de l'Inde sont peu cultivés en Europe, quoiqu'ils contiennent les éléments d'un travail ethnographique très-important, s'ils étaient mis en œuvre comme M. de Humboldt a su mettre en œuvre le dialecte kawi, pour l'éclaircissement de l'histoire des races des îles de l'archipel Indien. Il n'y a qu'un seul des dialectes de l'Inde qui ait donné lieu, pendant l'année dernière, à une publication considérable: c'est l'hindoustani. M. Garcin de Tassy a publié le premier volume de son *Histoire de la littérature hindie et hindoustanie*. Cet ouvrage est le résultat de longues recherches, et l'on ne peut qu'être surpris en voyant que le savant auteur a pu réunir des données biographiques et

bibliographiques sur plus de huit cents poètes hindoustanis.

Les difficultés contre lesquelles la littérature chinoise a à lutter, en cherchant à se naturaliser en Europe, sont fort grandes. La formation grammaticale de la langue ancienne, qui lui donne, pour les commençants, une apparence de facilité, et qui la rend, au fond, plus laborieuse à acquérir que toute autre; la forme et le nombre de ses caractères, qui se prêtent si peu à notre manière d'imprimer: tout, dans cette littérature, jusqu'à sa richesse même, nous fait obstacle; mais c'est tout un monde à conquérir, et les progrès faits pendant les vingt dernières années nous donnent la garantie que rien n'arrêtera le zèle et la persévérance des savants de l'Europe.

M. Marcellin Legrand continue sa courageuse entreprise de graver, sous la direction de M. Pauthier, un corps complet de caractères chinois dont vous avez vu des spécimens très-satisfaisants dans la première livraison du *Tao-te-king* de Lao-tseu, publié par M. Pauthier, et dans les passages cités par lui dans votre Journal. L'Imprimerie royale a fait, il y a quelque temps, l'acquisition de deux corps complets de caractères, gravés, sur la demande de M. Stanislas Julien, dans la province de Se-tchouen. On est occupé dans ce moment à en fondre un, dont le premier emploi sera une édition de Lao-tseu

par M. Julien, accompagnée du plus ancien commentaire qui existe en Chine sur cet ouvrage fondamental pour la métaphysique chinoise.

Un membre de votre Conseil a publié le second et dernier volume de la traduction latine de l'*Y-king*, par le P. Regis. Vous avez bien voulu encourager, par une souscription, cette publication, qui est un hommage rendu à la mémoire d'un des meilleurs esprits de l'ancienne Compagnie de Jésus. Regis avait composé son ouvrage pour placer sous son vrai jour ce livre mystérieux, dont les Chinois ont si souvent abusé, et qui avait commencé même à servir de base aux théories fantastiques de quelques missionnaires catholiques. Regis envoya son travail à Freret, qui s'en servit, mais sans le publier. Plus tard, la langue dans laquelle il est écrit l'exclut de la grande collection des Mémoires sur les Chinois, et la mauvaise fortune qui paraissait s'attacher à ce livre, ne l'abandonna pas même lorsqu'il fut entièrement imprimé; car le second volume était à peine achevé; lorsqu'un incendie dans l'imprimerie le détruisit entièrement, et ce que vous avez devant vous est la seconde édition d'un ouvrage dont la première n'a pas pu paraître. L'*Y-king* est le troisième des cinq livres de Confutsé, qui est maintenant accessible au public européen; le quatrième, le *Li-ki*, le sera probablement bientôt. M. Stanislas Julien doit en publier, pour la Société de Londres, une traduction française, pour laquelle il

a réuni, depuis quelques années, tous les secours que les travaux des Chinois pouvaient lui offrir, et qui pourra être mise sous presse très-prochainement. Le même savant annonce la traduction du voyage fait dans l'Inde, vers la fin du VII^e siècle, par le prêtre bouddhiste Hiouen-tsang. C'est un ouvrage qui fait suite au *Foë-kouë-ki* de M. Rémusat, qui a si bien prouvé quel parti il y avait à tirer des ouvrages de cette classe pour l'histoire politique et religieuse de l'Inde et de l'Asie centrale. M. Ed. Biot annonce un Dictionnaire des noms anciens et modernes des villes et arrondissements de l'empire chinois. On sait que les différentes dynasties chinoises ont sans cesse changé les noms des villes de l'empire, ce qui rend indispensable, pour l'étude de l'histoire de la Chine, un ouvrage comme celui de M. Biot, dans lequel il donnera l'histoire des noms de toutes villes des premier, second et troisième rangs.

La littérature chinoise moderne a fait un grand progrès pendant l'année qui vient de s'écouler. M. Bazin, traducteur du Théâtre chinois, et auteur de plusieurs mémoires consignés dans votre Journal, a ouvert, à l'école des langues orientales, un cours de chinois moderne, qui a eu le succès le plus complet. Il faut espérer qu'il continuera à attirer l'attention vers cette branche de la littérature chinoise, qui a un intérêt tout particulier. On apprend à connaître les autres pays par les voyages; mais la Chine

nous exclut, et nous sommes réduits aux romans et aux drames pour nous former une idée de la vie journalière de ce singulier peuple. On trouve dans la littérature classique des Chinois les principes et la base de leur civilisation et de leur vie intellectuelle, mais on voudrait en connaître les résultats réels, leur manière de penser et de sentir; et c'est ce que nous ne pouvons apprendre que par leur littérature populaire. M. Pavie a publié l'année dernière, à Paris, sous le titre de *Choix de contes et de nouvelles*, une petite collection qui, en général, est bien choisie; elle nous donne la traduction française de sept contes, en partie fantastiques, en partie historiques, dont quelques-uns sont d'une grâce parfaite et telle qu'on ne la chercherait pas chez les Chinois, selon l'idée que l'on se fait ordinairement de cette nation. M. Robert Tom, qui se cache sous l'étrange pseudonyme *le Paresseux* (Sloth), vient de faire imprimer, à Canton, la traduction anglaise d'une nouvelle entremêlée de vers, et qui porte le titre de: *La Colère persistante de mademoiselle Louan Kiao Ouang*. Il a aussi voulu rendre aux Chinois l'emprunt qu'il leur a fait, en publiant en chinois les fables d'Ésope. Il serait bien à désirer que M. Tom consentit à abandonner son pseudonyme et à nous faire connaître quelques-uns des romans chinois les plus célèbres.

Les dialectes du chinois ont été peu étudiés par les Européens, et tous les travaux récents sur ce

sujet se bornaient au Dictionnaire du dialecte de Fokien, publié par M. Medhurst, et à un petit vocabulaire du dialecte de Canton, par M. Morrison, imprimé, en 1829, à Macao; mais l'année dernière a vu paraître deux ouvrages considérables sur cette matière. Le premier est la Chrestomathie chinoise dans le dialecte de Canton, imprimé, en 1829, en un volume in-4°, aux frais d'une société dont le but est de répandre les connaissances utiles en Chine. Il ne porte pas de nom d'auteur, et indique comme lieu d'impression seulement *la Chine*. Il contient des conversations sur différents sujets dans le dialecte de Canton, accompagnées d'une transcription en caractères latins et d'une traduction en anglais. On a ajouté, au bas des pages, un commentaire sur les mots ou les allusions qui en exigeaient. Le second ouvrage est le *Dictionarium anamitico-latinum et latino-anamiticum*, par M^{sr} Tabert, évêque d'Isauropolis et vicaire apostolique de la Cochinchine, imprimé à Serampour, en deux volumes in-4°. L'auteur, ayant été obligé de quitter son siège momentanément, à cause des persécutions qu'exerce le roi de Cochinchine contre les chrétiens, a profité de son séjour à Calcutta pour faire paraître ce dictionnaire, auquel il a joint des dialogues familiers, un abrégé de l'histoire, une grammaire, une flore cochinchinoise et une carte du pays, très-supérieure à toutes celles qu'on possédait. La Compagnie des Indes en a fait les frais, et les missionnaires protestants de Serampour ont prêté leurs

presses et donné leurs soins de la manière la plus désintéressée, ce qui leur fait d'autant plus d'honneur que l'ouvrage était destiné, avant tout, aux besoins des missions catholiques, et que les relations entre les missions des différentes sectes chrétiennes ne sont malheureusement pas toujours aussi amicales. Il n'est pas probable que la littérature cochinchinoise soit prochainement cultivée en Europe; mais ce travail n'en est pas moins important sous le rapport ethnographique, parce qu'il prouve que la langue cochinchinoise n'est qu'un dialecte chinois, et sous le rapport de la philosophie des langues, parce que le cochinchinois offre des phénomènes grammaticaux auxquels on ne s'attend point dans un dialecte chinois.

M. Schmidt, à Saint-Pétersbourg, qui a déjà rendu tant de services à l'étude des langues de la haute Asie, a publié une Grammaire tibétaine, et a fait faire un progrès remarquable à l'étude du mongol par un autre ouvrage qui vient de paraître. Il avait fait imprimer, il y a trois ans, le texte des Hauts faits de Bogda Guesser khan, en mongol vulgaire, mais sans l'accompagner d'une traduction. C'était, comme il dit, une espèce de défi porté aux savants d'Europe, qui n'ont pas relevé le gant, ce qui était assez naturel; car la littérature mongole ne peut encore être cultivée avec succès qu'en Russie. A la fin, M. Schmidt se détermina, l'année dernière, à publier sa traduction allemande de cet

ouvrage, qui est, comme le titre l'indique, une espèce de tradition épique mêlée de légendes bouddhistes. C'est la production d'un peuple barbare, qui n'a pris du bouddhisme que ce qu'il avait de plus grossier dans sa mythologie; et presque toutes les aventures qui sont racontées dans ce livre roulent sur des coups de fouet et des tours de sorcellerie. Néanmoins cette production n'est pas sans intérêt, même abstraction faite de son importance philologique; car le fond de ces contes paraît être plus ancien que l'introduction du bouddhisme parmi les Mongols, et l'on y trouve le germe ou peut-être le reflet d'un certain nombre de contes qui se sont convertis, entre les mains des Persans et des Arabes, dans les récits les plus gracieux des Mille et une Nuits. La Russie nous promet encore d'autres ouvrages qui devront faciliter l'étude du mongol. M. Kowalewski, professeur à Kasan, va publier en deux volumes une nouvelle édition de son excellente Chrestomathie mongole, avec une traduction française au lieu de la traduction russe qui accompagnait le texte dans la première édition, et l'on dit que le même savant prépare un dictionnaire mongol.

Ce rapport, messieurs, est déjà bien long, et pourtant je ne vous ai parlé, et bien incomplètement encore, que des éditions et des traductions d'ouvrages orientaux qui ont paru pendant l'année qui vient de s'écouler, ou dont la publication pro-

chaîne est attendue. Il me resterait à vous rappeler les services que d'autres sciences, comme l'archéologie, la grammaire comparée et la géographie, ont rendus à la littérature orientale. J'aurais désiré vous parler des recherches de M. Lajard sur les monuments du culte de Vénus et de Mithra; des travaux de grammaire comparée de M. Bopp et de son école; de la géographie de l'Asie par M. Ritter; de la géographie de l'Asir par M. Jomard; du mémoire de M. Rawlinson sur la géographie de la Perse occidentale; des progrès qu'a faits le grand ouvrage de M. Siebold sur le Japon; de l'ouvrage de M. Lewchine sur les Kirghis-Kaisaks; des monuments d'Abou découverts par M. Tod dans le Guzzerat; de la description de la presqu'île malaye par M. Newbold; des magnifiques ouvrages de M. Coste sur l'architecture du Caire, de M. Jones sur celle de l'Alhambra, de M. Giraud de Prangey sur les monuments maures de Cordoue, de Séville et de Grenade, de M. Kittoe sur les monuments architecturaux de l'Inde, et d'autres encore que je ne puis même énumérer, tant les études sur l'Orient se sont multipliées. Mais cet embarras même de richesses doit être, pour tous ceux qui prennent intérêt au progrès des lettres orientales, un encouragement pour persister dans leurs études, et leur donner la conviction que, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent encore, ils ne se sont pas égarés dans la route qu'ils suivent, et que leurs efforts répondent à un besoin de notre temps.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

PROTECTEUR.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-
LETTRES (1).

MM. ABBADIE (Théodore Antoine D^r), à Axum.

AMPÈRE, professeur de littérature française au
Collège royal de France.

ANTOINE (l'abbé Joseph), prêtre du diocèse de
Besançon.

ARAKH EL-DADIAN, attaché à l'ambassade turque.

ARNAUD DE VILLENEUVE, orientaliste.

ARRI (l'abbé), membre de l'Académie de Turin.

AUDIFFRET, employé au cabinet des manuscrits
de la Bibliothèque du Roi.

BACH (Julien).

BADICHE (l'abbé), trésorier de la métropole.

- MM. BAILLEUL fils, bibliothécaire de la Soc. asiatique.
 BARGÈS (l'abbé), professeur suppléant d'arabe
 au collège royal de Marseille.
 BARTHÉLEMY DE SAINT-HILAIRE, professeur au
 Collège royal de France.
 BARUCCHI, directeur du musée, à Turin.
 BAZIN, professeur de chinois à l'École spéciale
 des langues orientales.
 BENARY (le docteur Agathon), à Berlin.
 BENARY (le docteur Ferdinand), à Berlin.
 BELGIOJOSO (M^{me} la princesse).
 MM. BELIN (François-Alphonse).
 BENET, docteur en médecine, ancien médecin
 du Mahâradja de Lahore.
 BERTRAND (l'abbé), curé, à Herblay (Seine-et-
 Oise).
 BERGMANN, docteur en théologie.
 BIANCHI, secrétaire-interprète du Roi pour les
 langues orientales.
 BIOT (Édouard).
 BLAND, membre de la Société royale asiatique
 de Londres.
 BRIÈRE (DE), homme de lettres.
 BONNETY, directeur des Annales de philosophie
 chrétienne.
 BORÉ (Eugène).
 BOILLY (Jules).
 BROCKHAUS (le docteur Herman).
 BURNOUF père, membre de l'Institut, professeur
 au Collège royal de France.

MM. BURNOUF (Eugène), membre de l'Institut,
professeur au Collège royal de France.

CAUSSIN DE PERCEVAL, professeur d'arabe à l'É-
cole des langues orientales vivantes, et au
Collège royal de France.

CHARMOY, conseiller d'État, ancien professeur
à l'université de Saint-Petersbourg.

CHASTENAY (M^{me} la comtesse Victorine DE).

MM. GIRIER, correcteur d'imprimerie.

CLARAC (le comte DE), conservateur des An-
tiques du Musée.

CLÉMENT-MULLET (Jean-Jacques).

CLERMONT-TONNERRE (le marquis DE), colonel
d'état-major.

COHN (Albert), docteur en philosophie, à
Presbourg.

COLLOT, directeur de la Monnaie.

CONON DE GABELENZ, conseiller d'État, à Alten-
bourg.

COQUEBERT DE MONTBRET (Eugène).

COR, drogman de l'ambassade de France à
Constantinople.

COTTIN, élève de l'École spéciale des langues
orientales.

COUSIN, pair de France, membre de l'Institut.

DELESSERT (le baron Benjamin), membre de
la Chambre des députés.

DERNBURG (Joseph), docteur.

- MM. **DÉSAUGIERS** aîné, chef de division au ministère des affaires étrangères.
- DESFORGES**, propriétaire.
- DESGRANGES** (Alix), professeur de turc au Collège royal de France.
- DESNOYERS** (le docteur), membre de la Société asiatique de Calcutta.
- DESTAPPE** (Adolphe).
- DESVERGERS** (Adolphe-Noël).
- DRACH** (P. L. B.), bibliothécaire de la Propagande.
- DUBEUX** (J. L.), conservateur-adjoint à la Bibliothèque du Roi.
- DULAURIER** (Édouard), orientaliste.
- DUREAU DE LAMALLE**, membre de l'Institut.
- DURIVAU** (Lucien), élève de l'École spéciale des langues orientales.
- ECKSTEIN** (le baron d').
- EICHHOFF**, bibliothécaire de S. M. la reine des Français.
- EICHTAL** (Auguste d').
- ELLIOT** (Charles-Boileau), membre de l'Académie royale de Londres.
- EYRIÈS**, géographe, membre de l'Institut.
- FALCONER** (Forbes), professeur de LL. OO. au King's-College de Londres.
- FAURIEL**, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres.

- MM. FEUILLET, bibliothécaire de l'Institut.
- FLEISCHER, professeur, à Leipzig.
- FLOTTE, professeur de philosophie, à Montpellier.
- FLOUR DE SAINT-GENIS, inspecteur des domaines, à Alger.
- FLÜGEL, professeur, à Meissen (Saxe).
- FORTIA D'URBAN (le marquis DE).
- FOUCAUX (Ph. Édouard).
- FRESNEL (Fulgence).
- GADY, juge au tribunal civil de Versailles.
- GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
- GILDEMEISTER, docteur en philosophie.
- GLAIRE (l'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie.
- GORRESIO (l'abbé), professeur à Turin.
- GRANGERET DE LAGRANGE, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal.
- GUERRIER DE DUMAST (Auguste-François-Prospér), secrétaire de l'Académie, à Nancy.
- GUIGNIAUT, membre de l'Institut.
- HANDFORD (M^{me} Sarah), Cheyne Walk Chelsea près Londres.
- HASE, membre de l'Institut.
- HASSLER (Conrad-Thierry), à Ulm.
- HOEFFER (le docteur).

MM. HOLMBOE, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

JAUBERT (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

JOMARD, membre de l'Institut, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque royale.

JOST (Simon), docteur en philosophie.

JOUENNE D'ESGRIGNY (DE).

JULIEN (Stan.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collège royal de France, conservateur-adjoint à la Bibliothèque du Roi.

KAZIMIRSKI, drogman de l'ambassade de France en Perse.

KERSTEN (DE), conseiller de légation de S. A. le prince régnant de Schwartzbourg.

KIRIAKOFF, à Odessa.

LABOUDERIE (l'abbé DE), chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.

LAJARD (F.), membre de l'Institut.

LANDRESSE, sous-bibliothécaire de l'Institut.

LANGLOIS, membre de l'Institut, inspecteur de l'Université.

LANJUINAIS (le comte), pair de France.

LASTEYRIE (le comte DE).

LAURENS, professeur de philosophie au collège de Montauban.

- MM. LE BAS, membre de l'Institut.
 LENORMANT (Ch.), conservateur-administrateur
 de la Bibliothèque du Roi.
 LERAMBERT (Charles-François), élève de l'École
 des langues orientales.
 LIBRI, membre de l'Institut, professeur à la
 faculté des sciences.
 LITTRÉ, membre de l'Institut.
 LOEWE (Louis), docteur en philosophie, à
 Londres.
 LONGPERRIER (Adrien DE), membre de la So-
 ciété royale des Antiquaires.
- MAC GUCKIN DE SLANE (le baron).
 MARCEL, anc. direct. de l'Imprimerie royale.
 MAURY (A.), employé à la Bibliothèque du Roi.
 MAYER, docteur en philosophie.
 MERLIN, libraire.
 METHIVIER (Joseph), propriétaire, à Bellegarde
 (Loiret).
 MEYENDORFF (le baron DE).
 MIGNET, membre de l'Institut, conseiller d'État.
 MILON, sénateur, à Nice.
 MOHL (Jules).
 MOHN (Christian).
 MONRAD (D. G.), à Copenhague.
 MOOYER, bibliothécaire, à Minden.
 MULLER (l'abbé Jean).
 MUNK (S.), employé aux manuscrits de la Bi-
 bliothèque royale.

MM. MUNSTER (le comte DE), pair d'Angleterre.

NÈVE, orientaliste.

NICOLAS (Michel), docteur en théologie.

NOEL (Vincent), agent consulaire dans l'île de Zanzibar.

NULLY (DE), secrétaire-interprète de la direction d'Alger au ministère de la guerre.

OLLOBA D'OCHOA (Charles).

OUSELEY (sir Gore), vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

PAGÈS (Léon).

PALUN (DE LA), consul de France en Amérique.

PARAVEY (DE), membre du corps royal du génie.

PARTHEY (le docteur), à Berlin.

PASQUIER (le baron), chancelier de France.

PASTORET (le comte Amédée DE), membre de l'Institut.

PAUTHIER, homme de lettres.

PAVIE (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.

PERRON, professeur à l'École de médecine du Kaire.

PICTET (Adolphe), à Genève.

PLATT (William).

PORTAL, maître des requêtes.

PORTALIS (le comte), pair de France, premier président de la Cour de cassation.

MM. QUATREMÈRE, membre de l'Institut, professeur d'hébreu au Collège royal de France; et de persan à l'École spéciale des LL. OO. etc.

RAUZAN (le duc DE).

RÉGNIER, professeur au collège royal de Charlemagne.

REINAUD, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales.

REUSS, docteur en théologie, à Strasbourg.

RICHY, à Calcutta.

ROEDIGER, professeur à l'université de Halle.

ROETH, docteur en théologie.

ROMEY (Ch.), homme de lettres, à Paris.

ROYER, orientaliste, à Versailles.

SAINT-DIZIER (DE), au château de Langeac (Gironde).

SALLE (le docteur E. DE), professeur d'arabe, à Marseille.

SANTAREM (le vicomte DE), membre de l'Académie royale de Lisbonne.

SAULCY (DE), correspondant de l'Institut, capitaine d'artillerie et professeur de mécanique à l'École d'application de Metz.

SAWELIEFF (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Petersbourg.

SCHULZ (le docteur), de Königsberg.

SÉDILLOT, professeur d'histoire au collège royal de Saint-Louis.

- MM. SEGOND, docteur en théologie, à Genève.
- SERNIN, docteur-médecin de l'hôpital, à Narbonne.
- SIONNET (l'abbé).
- SIVRY (DE).
- SMITH, attaché au cabinet de M. le Ministre de l'instruction publique.
- SOLVET, substitut du procureur du Roi, à Alger.
- SOMMERHAUSEN (Henry), à Bruxelles.
- SONTHEIMER (DE), chef d'état-major médical, à Stuttgardt.
- SORGO (le comte DE).
- STAHL, professeur.
- STAUNTON (sir Geo. Th.), membre du Parlement.
- THEROULDE, voyageur dans l'Inde.
- THÉIMOURAZ (le prince), à Saint-Pétersbourg.
- TOLSTOÏ (le colonel Jacques).
- TORNBERG, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.
- TROYER (le capitaine).
- TULLBERG, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.
- UHLEMANN (Frédéric), docteur en philosophie, à Berlin.
- VAN DER MAELEN, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

MM. VAUCEL (Louis), à Champremont (Mayenne).
 VILLEMÀIN, pair de France, membre de l'Institut.
 VINCENT, orientaliste.

WARDEN, ancien consul général des États-Unis,
 correspondant de l'Institut.

WEIL, bibliothécaire de l'université, à Hei-
 delberg.

WETZER (Henri-Joseph), professeur de litté-
 rature orientale, à Fribourg.

S. A. le comte WILHELM DE WURTEMBERG.

MM. WOLFF, docteur en philosophie, à Rottweil
 (Bade).

WÜRTZ, négociant, à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS, SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. le baron DE HAMMER-PURGSTALL (Joseph), con-
 seiller actuel aulique.

IDÉLER, membre de l'Académie de Berlin.

Le docteur LEE, à Cambridge.

Le docteur MACBRIDE, professeur, à Oxford.

WILSON (H. H.), professeur de langue sans-
 crité, à Oxford.

MM. **FRÄHN** (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Petersbourg.

OULAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Petersbourg.

VAN DER PALM (Jean-Henri), professeur à l'université de Leyde.

Le comte **CASTIGLIONI** (Carlo-Ottavio), à Milan.

RICKETS, à Londres.

DE SCHLEGEL (A. W.), professeur à l'université de Bonn.

GESENIUS (Wilhelm), professeur à l'université de Halle.

WILKEN, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

FREYTAG, professeur de langues orientales à l'université de Bonn.

DEMANGE, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

HARTMANN, à Marbourg.

DELAPORTE, consul de France, à Mogador.

KOSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université de Greiswalde.

BOPP (Fr.), membre de l'Académie de Berlin.

D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.

Sir Graves Chamney **HAUGHTON**, de l'Institut de France.

- MM. WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.
- SCHMIDT (L. J.), de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.
- HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.
- HUMBERT, professeur d'arabe, à Genève.
- MOOR (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.
- JACKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.
- DE SPERANSKI, gouverneur général de la Sibérie.
- SHAKESPEAR, à Londres.
- GILCHRIST (John Borthwick), à Londres.
- OTHMAR FRANK, professeur à l'université de Munich.
- LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.
- ÉLOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, à Batavia.
- DE ADELUNG (F.), directeur de l'institut oriental de Saint-Pétersbourg.
- Le général BRIGGS.
- GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.
- HODGSON (B. H.), résident à la cour de Népal.
- Radja RADHACANT DEB, à Calcutta.
- Radja KALI-KRICHNA BAHADOUR, à Calcutta.
- MANACKJI-CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.
- Le général COURT, à Lahore.
- Le général VENTURA, à Lahore.

MM. LASSEN (Chr.), professeur, à Bonn.

Le major RAWLINSON, à Téhéran.

VULLERS, professeur de langues orientales, à
Giessen.

KOWALEWSKY (Joseph-Étienne), professeur, à
Kasan.

Monseigneur TABERT, vicaire apostolique dans les
royaumes de Siam et de Cochinchine.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol.
in-8°, complet; 133 fr., et pour les membres de la Société,
100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et
II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 8 fr., et pour
les membres 6 fr.

Troisième série, vol. I à VIII, 1836-1839; 100 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, accom-
pagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-
Martin. Un volume in-8°; 3 fr. 50 c., et 1 fr. 50 c. pour
les membres de la Société.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez,
traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une
explication des syllabaires japonais, et de deux planches
contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Ré-
musat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour
les membres de la Société.

SUPPLÉMENT À LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8°, br. ; 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presque île au delà du Gange; par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

MENG-TSEU ou **MENCIUS**, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par M. Stan. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et traduction); 24 fr., et 16 fr. pour les membres de la Société.

YADJNADATTABADHA, ou **LA MORT D'YADJNADATTA**, épisode extrait du Râmâyana, poème épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

VOCABULAIRE GÉORGIEN; rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr., et 5 fr. pour les membres de la Société.

POÈME SUR LA PRISE D'ÉDESSE, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr., et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et prâcrit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr., et 15 fr. pour les membres de la Société.

CHRONIQUE GÉORGIENNE; traduite par M. Brosset. Imprimerie royale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

CHRESTOMATHIE CHINOISE. 10 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie. 1 vol. grand in-8°. Imprimerie royale; 12 fr., et 7 fr. pour les membres de la Société.

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slahé. In-4°; 50 fr.; et 30 francs pour les membres de la Société.

CHRONIQUE DE KACHEMIRE, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer. In-8°.

OUVRAGES ENCOURAGÉS.

TARAPÉ MOALLAGA, cum Zuzenii scholiis, edidit J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

TCHOUNG-YOUNG, autographié par M. Levasseur. 1 vol. in-18; 2 francs.

LOIS DE MANOU, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

VENDIDAD-SADÉ, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque du Roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. de 56 p. Livraisons 1-11; 10 fr. la livraison pour les membres de la Société.

YU-KIAO-LI, roman chinois, traduit par M. Abel-Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Edition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires, et des variantes; 1^{re} livraison. In-8°. L'ouvrage aura 10 livraisons, à 2 fr. 50 c.

Y-KING, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

CONTES ARABES DU CHEYKH EL-MOHDY, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

MÉMOIRES RELATIVES À LA GÉORGIE, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS VOCALUX DE L'ÉCRITURE CHINOISE, divisé en deux parties, par J. C. Levasseur et H. Kurz. 1 vol. in-8°; 3 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA,
POUR LES MEMBRES.

RAJA TARANGINI, Histoire de Cachemire. 1 vol. in-4°; 27 fr.

MOOJIZ EL-QUANOON. 1 vol. in-8°; 13 fr.

BASHA PARICHHEDA. 1 vol. in-8°; 7 fr.

LILAVATI (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.

PERSIAN SELECTIONS. 1 vol. in-8°; 10 fr.

KIPAYA. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.

INAYAH. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.

- ANATOMY, DESCRIPTION OF THE HEART. (En persan.) 1 vol. in-8°; 2 fr. 50 c.
- RAGHU-VANSA. 1 vol. in-8°; 18 fr.
- ASHSHURH OOL-MOOGHNÉE. 1 vol. in-4°; 38 fr.
- THIBETAN DICTIONARY, by Csoma de Körös. 1 v. in-4°; 27 fr.
- THIBETAN GRAMMAR, by Csoma de Körös. 1 vol. in-4°; 22 fr.
- MAHABHARATA. Tomes I, II et III. In-4°; 40 fr. le vol.
- SUSRUTA. 2 vol. in-8°; 25 fr.
- NAISHADA. 1 vol. in-8°; 22 fr.
- ASIATIC RESEARCHES. Tomes XVI et XVII. 2 v. in-4°; 34 fr. le volume.
- Tome XVIII, 1^{re} et 2^e part. 1 vol. in-4°; 22 fr. chaque partie.
- Tome XIX, 1^{re} partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.
- Tome XX, 1^{re} partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.
- Index. 1 vol. in-4°; 20 fr.
- USEFUL TABLES, by J. Prinsep. 2 vol. in-8°; 16 fr.
- JOURNAL OF THE ASIATIC SOCIETY OF BENGAL. Les années 1836-39. 40 fr. l'année.

V
RÈGLEMENT
RELATIF

AUX PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

ARTICLE PREMIER.

Tous les ouvrages que la Société publiera (à l'exception du Journal asiatique) seront imprimés dans le même format, de manière à former une collec-

tion intitulée : Mémoires, textes orientaux et traductions, publiés par la Société asiatique.

ART. 2.

Une commission permanente est chargée de l'exécution de cette mesure. Elle est composée du président, du secrétaire, des deux vice-présidents et de trois membres élus. Elle est renouvelée par le Conseil, dans sa séance du mois de janvier de chaque année. Les trois membres sortants sont rééligibles.

ART. 3.

La commission des publications examine tous les travaux présentés pour être insérés dans la collection, et fait sur chacun un rapport dans son sein. Elle propose au Conseil la composition de chaque volume, et le Conseil vote sur l'adoption ou l'exclusion de chaque travail proposé pour l'impression par la commission.

ART. 4.

La commission ne peut proposer pour l'impression que des travaux qui sont entièrement achevés et déposés entre ses mains. Mais la priorité de présentation n'entraîne pas la priorité d'impression.

ART. 5.

La commission est chargée de tous les soins qu'exige l'exécution matérielle des impressions.

ART. 6.

La commission peut proposer au Conseil d'accorder aux auteurs des exemplaires gratis, dont le nombre ne pourra dépasser cinquante par volume. Si un volume se composait de travaux différents, ces exemplaires seraient répartis en raison de l'étendue de chaque travail.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LESSON À M. DULAURIER.

(Communiqué par M. Dulaurier.)

Rochefort, ce 24 janvier 1840.

Je vous avoue, Monsieur, que je regarde la langue malaye comme d'une utilité première pour un peuple navigateur, et que j'ai toujours été étonné qu'on ne l'ait pas professée à Paris. Généralement parlée sur tous les rivages de ces grandes terres de l'est, depuis la Sunda jusqu'à la Nouvelle Guinée, depuis les Philippines (rivages et ports seulement) jusqu'à la presqu'île de Malacca et à Timor, elle intéresse au plus haut point nos relations commerciales. Par elle, et surtout par les écrits répandus sur ces îles, nous pourrions débrouiller les entreprises de cette variété de races humaines si remarquable par la hardiesse de ses excursions lointaines, par ses migrations ou ses colonisations, et qui nous est si peu connue. L'histoire de l'homme a tout à gagner à approfondir les annales de ce peuple essentiellement maritime et navigateur, chassant les indigènes et les refoulant dans l'intérieur des terres, et s'asseyant sur les fleuves et sur les baies pour maintenir sa possession et se réserver le monopole des transactions commerciales. Il n'y a pas jusqu'au génie de cette langue si simple et en même temps si sonore qu'il serait curieux de suivre dans une foule de dialectes légèrement altérés. Le malay est l'espagnol de l'Océanie: avec cette langue nous déchirerons le voile qui couvre encore l'histoire de Borneo, de Sumatra; par elle nous apprécierons mieux les productions naturelles si riches de ce sol fécond et, disons-le, si mal connu. Nos commerçants, à l'aide du malay, opéreront sûrement des transactions trop souvent interrompues par le

meurtre et le pillage, nés parfois de malentendus. Marsden, Crawford et Legden ont rendu à la philologie de grands services, et de plus grands encore peut-être au gouvernement anglais. Si les autres nations l'emportent sur nous par les spéculations lointaines, elles le doivent à leur possession de moyens de communication plus sûrs, à des idées plus arrêtées sur les mœurs, les habitudes, les préjugés, toutes choses qui naissent de la connaissance de la langue d'un peuple et de ses productions littéraires qui en sont le reflet.

Des travaux étrangers aux langues m'ont distrait de recherches sur le malay, que j'ai parlé autrefois pour les besoins usuels de ma navigation ou de mes relations journalières avec ces peuples. Mais je ne saurais rester étranger aux publications qui auront ces études pour objet.

Veillez agréer, etc.

Raja Kalikrishna s'occupe, dans ce moment, à publier à Calcutta le texte sanscrit du drame intitulé *Mahanataka* (c'est-à-dire le Grand Drame). Il a réuni plusieurs manuscrits qu'il s'est procurés principalement à Benarès, et qui lui ont servi à former un texte critique de cet ouvrage. Il accompagne son édition d'une traduction anglaise.

On dit que M. Arri, à Turin, va publier une vie d'Ibn-Khaldoun. On sait combien la vie de ce grand historien a été agitée, et qu'il a été mêlé aux plus grandes affaires d'État de son temps. Rien ne saurait être plus intéressant que des vies détaillées des hommes les plus marquants du khalifat, et rien ne pourrait nous initier mieux à la connaissance de la vie réelle et du génie du peuple arabe qu'une collection un peu considérable de biographies.





JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1840.

LETTRE

Sur la géographie de l'Arabie, par M. Fulgence FRESNEL.

(Suite et fin.)

Comme les villes de Carnon et de Mariaba Baramalacum dépendaient, selon Pline, non-seulement de la même nation des Minéens, mais de la même province, on peut admettre que la seconde ville était située, ainsi que la première, dans la vallée de Doàn, qui fut le terme de l'expédition romaine.

Ainsi les Romains ont pénétré dans le Hhadramaut, en prenant ce mot dans son acception la plus large.

Ce ne fut que dans le Hhadramaut qu'ils rencontrèrent des ennemis dignes d'eux. Pline dit, en parlant d'Ælius Gallus : « *Cætera explorata retulit. . . . Cerbanos et Agræos armis præstare maximè CHADRAMOTITAS.* » Encore à présent, les Hhadramites (ou Hhadramautites) sont la portion la plus belliqueuse et la plus estimable de toute la population arabe.

« *Minæis fertiles agros palmetis arbustisque, in pecore divitias.* » (P. 732.)

Rien de mieux cultivé et de plus peuplé, dans l'Arabie méridionale, que cette vallée de Doân, selon ce que m'a rapporté le Schaykh Aly, petit marchand établi depuis plusieurs années à Djeddah¹.

Et il faut bien admettre que les Romains ont pénétré jusque dans l'intérieur du Hhadramaut, pour comprendre la durée de leur retraite. Au retour, ils ne furent point trompés par leurs guides, comme ils l'avaient été dans leur marche du nord au sud, et ils n'en mirent pas moins soixante jours à regagner le port de Leucé-Comé (Hawrà), d'où ils s'embarquèrent pour Myos-Hormos. La fixation de Carna dans la vallée de Doân nous donne à peu près l'expansion du territoire des Minéens, entre les Sabéens et le Hhadramaut. La région des Minéens devait comprendre la moitié orientale du territoire de Yafè, et la moitié occidentale du Hhadramaut actuel. Ainsi, Schibâm, et Férîm, et le tombeau de Houûd, et le puits de Barhôt (la source du Styx), qui font aujourd'hui partie du Hhadramaut, appar-

¹ Il est bon d'observer ici que, chez les Arabes, les noms de lieux sont toujours très-distincts des noms de peuples ou de races; mais les Romains paraissent les avoir confondus quelquefois. Ainsi Plinè range les *Toani* (p. 723) parmi les peuplades qui occupent l'intérieur de l'Arabie méridionale; or ce nom de *Toani* me rappelle *Doân*, nom de lieu, et je suis très-porté à croire que ceux qu'il appelle ici *Toani* sont précisément ceux qu'il appelle ailleurs *Minæi* d'un nom plus compréhensif, et *Charmæi* ou *Rhadamei* d'un nom plus restreint.

tenaient aux Minéens (*Μινᾶῖοι, μέγα ἔθνος; Minæi, gens magna*).

Mais nous n'avons pas encore vu ce que Ptolémée dit de ses *Manites*, et ce qu'ils ont de commun avec les Rhamanites de Strabon et les Rhadaméens de Pline.

Ptolémée semble placer les *Manites* dans la partie moyenne et occidentale de la Péninsule, absolument comme si ربع الحالى, ou plutôt الربع الحالى, *Arabâ lkhâlî*, « la demeure vide, » eût été habité de son temps; mais il ajoute: « *Et sub Manitis interior Myrrhifera. Postèà Minæi, gens magna.* » Je ne lui en demande pas davantage. Il faut observer que Ptolémée nous présente toutes les peuplades d'Arabie, grandes et petites, comme indépendantes les unes des autres. On remarque çà et là, dans Pline, quelques velléités de classification: « *Ex Minæi. . . . quorum Charmæi,* » mais pas la moindre dans Ptolémée. Il me suffit donc que ce dernier place les Minéens à côté des *Manites*: nous avons vu que Pline met aussi les Rhadaméens à côté des Minéens.

D'autre part, Strabon nous apprend qu'Ælius Gallus, parvenu sous les murs de Marsyabæ, la ville des Rhamanites, n'était plus qu'à deux journées de la région des Aromates. Ceci cadre bien avec le passage de Ptolémée que nous venons de citer: « *Et sub Manitis interior Myrrhifera.* » Ptolémée divise la région des Aromates en trois parties: la Myrrhifère intérieure, la Myrrhifère extérieure et la Libanotophoros, ou région thurifère proprement dite. Dans

l'état actuel de nos connaissances sur l'encens, la myrrhe, le Hhadramaut et le pays de Mahrah, il y aurait, je crois, de la témérité à vouloir rendre compte de cette division : cette question est d'ailleurs assez intéressante pour réclamer un mémoire à part ; et je me borne à observer ici qu'en admettant, avec moi, que les Manites de Ptolémée sont les Rhamanites de Strabon, on trouve ces deux géographes d'accord entre eux sur la fixation de la limite intérieure (occidentale) de la région des Aromates.

Quant aux Arabanites, « *Et usque ad Climacum Arabanitæ,* » ils n'ont rien à faire ici, attendu que le mont Climaque est dans le Yaman occidental. C'est la montagne du Café.

Le lecteur qui aura eu la patience de me suivre jusqu'ici, comprendra qu'il me sera difficile de résumer en quelques lignes la série de raisonnements et d'inductions sur laquelle mon opinion se fonde. Je me crois d'ailleurs dispensé de le faire, ayant toujours écarté de la discussion les nombreuses questions incidentes qui voulaient se jeter à la traverse, et renoncer à l'appui de toutes les considérations secondaires ou de médiocre valeur ; enfin à tout ce qui n'allait pas droit au but. Tous ceux qui ont écrit peu ou beaucoup savent qu'il est bien plus facile de délayer que de concentrer la matière que l'on traite, et que la concision demande plus de temps et de travail que la prolixité.

Je termine cette dissertation en rappelant que la position indiquée par Ptolémée, pour la source du

Styx (78° long., 15° lat.), coïncide (eu égard à l'erreur générale, dont je tiens toujours compte, mais qui n'affecte pas sensiblement les distances entre les différents points de la Péninsule) avec la position qui me fut indiquée à Djeddah pour le puits de Barhôt, où sont les âmes prédestinées à l'enfer, et que les Minéens, fils de Minos, et les Rhadaméens, fils de Rhadamanthe, devaient être aux environs de cette source.

APPENDICE.

A propos de la *Mariaba Calingiorum*, Pline observe que le mot *Mariaba* signifie « dominos omnium. » En cela, il se trompe probablement, et je crois qu'il n'est pas impossible de remonter à l'origine de sa méprise. Avant de nommer *Mariaba Calingiorum*, il a fait mention d'une autre *Mariaba*, *Mariaba Baramalacum* (celle que nous avons identifiée avec *Marsyabæ* de Strabon). C'est, ainsi qu'on l'a vu, la plus grande des deux : elle a quatorze mille pas de circuit, « et ipsum (oppidum) non spernendum, » comme il le dit lui-même et avec raison ; car cette ville aurait eu plus de cinq lieues de tour, à raison de deux mille sept cent trente-neuf pas géométriques (de cinq pieds chacun) par lieue commune de deux mille deux cent quatre-vingt-trois toises. Mais, comme nous l'avons dit, il est probable qu'il a magnifié à dessein cette *Mariaba*, qui n'était pas la capitale des Minéens, et rapetissé d'autant la capitale de Carnon.

Or, le génitif pluriel *Baramalacum*, que Pline

ajoute au nom de cette Mariaba pour la distinguer de ses homonymes, est visiblement composé de *bar*, qui veut dire « fils » en hhimyarique comme en chaldéen, et de *malak* ou *malik*, qui veut dire « roi » dans toutes les langues sémitiques. Ainsi *Mariaba Bara-malacum* signifierait « la Marib des Princes. » Mais, comme vous le voyez, ce n'est pas le premier mot, *Mariaba*, c'est le second, c'est l'annexe, dont on peut dire qu'il signifie « dominos omnium. »

Quant au mot *Marib* ou *Maârib*, il est naturel d'en chercher la signification dans l'hébreu, qui, de toutes les langues connues, est celle qui offre le plus de ressemblances avec le hhimyarique, non pas sous le rapport grammatical, mais sous celui du dictionnaire. Job (xxxviii, 40) emploie le mot *ereb* עֶרֶב dans le sens de *latibulum*, « repaire de bêtes fauves; » et l'on peut très-bien admettre que le nom de lieu (اسم مكان) *marâb* מַאֲרֵב doit avoir le même sens, outre celui d'embuscade (*hinterhalt*) qui est commun à tous les deux. D'après cela, *Maârib* مَأْرِب signifierait *latibala* ou « halliers » (*gebüsch*), si l'on adopte la forme plurielle de ce mot; et, comme Strabon nous apprend que « Meriaba, » ville des Sabéens, ou plus exactement « la ville des Sabéens, » Ἡ δε πόλις τῶν Σαβαίων, ἢ Μεπλαβα, était sur une colline bien boisée, ἐπ' ὄρους εὐδένδρου, l'étymologie que je propose et le sens que je donne à Maârib n'ont, ce me semble, rien de forcé. — Voici donc comment je m'explique l'interprétation vraisemblablement erronée de Pline :

il aura d'abord confondu les deux *Mariaba*, et ensuite, dans le nom complexe *Mariaba Baramalacum*, attribué au premier des deux mots le sens qui ne pouvait convenir qu'au second.

Dans la récapitulation des villes et peuplades de l'Arabie Heureuse, Pline a déployé un certain luxe de philologie orientale, chose fort rare (malheureusement) chez les auteurs grecs et romains. Sa traduction de *Mariaba* est le troisième essai de ce genre. Le premier est sa traduction de *Riphearma* : oppidum, quo vocabulo hordeum appellat. » (P. 729.) Il est singulier que le P. Hardouin ait écrit là-dessus un commentaire ainsi conçu :

« (*Hordeum appellat*) vocabulo prorsus barbaro, quod nec hebræos fontes nec arabicos sapit, uti et ea quæ proximè sequitur *Emischabales*. »

Car, si vous réunissez les deux mots hébreux, dont l'un signifie « gruau » et l'autre veut dire « orge, » mots qui s'emploient tous les deux au pluriel, vous aurez *Riphôth-scheôrim* רִיפּוֹת שְׂעִירִים, et, en observant que la voyelle *ô* du second mot appartient à un *y* (*âyn*), *Riphôth-scheârim*. Supprimez la désinence plurielle du premier mot, il restera *Riph-scheârim*, et, avec la terminaison obligée en *a*, *Riph-scheârima*, d'où il n'y a plus qu'un pas à *Ripheârma*. Quand deux mots coalescent d'une manière intime, il est tout naturel que la queue du premier et la tête du second disparaissent dans la coalescence.

Dans la seconde partie du vocable barbare *Emischabales*, on reconnaît tout de suite le mot arabe

ibil, qui veut dire « chameaux : » il n'est donc pas impossible que ce mot signifie « *Camelorum oppidum*, » et il ne serait pas difficile de compléter la restauration d'une manière passable. *Mas'hhâou 'libil* (مسحاء الابل), par exemple, signifierait « l'esplanade des chameaux ; » *Maçahhou 'libil* (مسح الابل), « le torrent ou la cascade des chameaux : » et, comme Pline lui-même nous avertit que *Emischabales* n'est pas une « ville des chameaux, » mais une fontaine, ma chute d'eau présenterait un sens plus satisfaisant que son *oppidum*.

Un peu plus loin, Pline nous dit que le nom de peuple ou de ville *Cauranani* signifie « ditissimos armento. » Il s'agit ici d'un peuple du Nadjd; il faut donc chercher à *Cauranani* une racine arabe, non hébraïque ou hhimyarique. Or, je lis dans le *Ssahhâhh*, sous la racine *قَرَنَ* *charn* :

وَالْمُقَرَّنُ أَيضًا الَّذِي قَدْ غَلَبَتْهُ ضَيْعَتُهُ يَكُونُ لَهُ إِبِلٌ وَغَنَمٌ
وَلَا مُعِينٌ لَهُ عَلَيْهَا وَيَسْقِي إِبِلَهُ وَلَا ذَائِدًا لَهُ يَذُودُهَا

« Le *moukran* est celui qui se trouve débordé par ses propriétés rurales, qui possède chameaux et moutons, mais n'a personne pour l'aider à les garder; qui mène ses chameaux à l'abreuvoir, et n'a personne pour les conduire. » — Le mot *moukran* fait au pluriel *mouckranoûn* et *mouckranîn*, ou *m'ckranîn*. Il n'y a donc que le *mîm* م initial à sup-

primer pour avoir les lettres (consonnes) du nom de Pline, avec le sens précis qu'il lui attribue.

Je suis loin d'attacher à ces dernières étymologies plus de valeur qu'elles n'en ont réellement. J'ai voulu faire voir que les mots prétendus barbares, relevés par le P. Hardouin, peuvent, sans beaucoup d'efforts, se rattacher à des racines hébraïques ou arabes, et rien de plus.

Mais, en montrant que Pline s'est probablement trompé sur le sens de *Mariaba*, et qu'il a attribué à l'une des deux villes secondaires de ce nom ce qui ne convient qu'à l'autre, j'ai rendu, ce me semble, encore plus probable l'erreur du secrétaire ou copiste qui, dans le passage relatif à *Ælius Gallus*, détermine la *Mariaba* en question par le chiffre VI au lieu du chiffre XIV, toujours d'après cette idée mère, que la ville dont les Romains furent obligés de lever le siège devait être une ville du second ordre, non d'un ordre inférieur, puisque nous savons positivement que ce n'était point une capitale.

C'est une chose bien digne de remarque que, dans l'empire ou les royaumes du Yaman, presque tous les noms de métropoles aient été appliqués à des lieux différents; et je ne puis m'expliquer cela que par le morcellement de ces royaumes, et les rivalités de ceux qui s'en disputaient la possession. — J'ai dit ailleurs qu'il y a eu au moins deux *Zhafâr*; nous venons de voir qu'il y a eu au moins deux *Marib*. D'après les tables de Ptolémée, il semble qu'il y aurait eu au moins deux *Saba* et deux *Carna*.

Aboulfeda dit que Marib est la ville de Saba, et cite un auteur arabe d'après lequel *Saba* représenterait la ville même de Marib, ainsi appelée Saba du nom de son fondateur.

Ici, je crois que les Arabes ont confondu deux villes. Marib a bien succédé à Saba comme ville royale des Sabéens, mais non pas sur le même emplacement : car Ptolémée nous donne la position de *Maraba Metropolis* par 76° de longitude et $18^{\circ} \frac{1}{3}$ de latitude, et ensuite celle de *Sabé Regia* par 76° de longitude et 13° de latitude, c'est-à-dire beaucoup plus au sud quoique à la même longitude. Or, la position qu'il assigne à cette dernière ville s'accorde parfaitement avec celle des ruines que Niebuhr place près de Yérîm (en ayant égard à l'erreur de plus d'un degré que l'on remarque dans les latitudes basses de Ptolémée). Selon Niebuhr, les gens du pays donnent à ces ruines le nom de *Zhafâr*. Mais je crois avoir démontré ailleurs (quatrième Lettre sur l'histoire des Arabes) que l'antique *Zhafâr* est bien loin de là.

Il semble résulter de tout ceci que, sous les derniers rois homérites, le nom de *Zhafâr* ظفار, ظفار, aurait été appliqué à Saba سبأ, שבא, et celui de Saba à Marib. Mais, lorsque Ptolémée écrivait, chacun de ces trois points remarquables avait encore conservé sa dénomination primitive, quoiqu'il y eût déjà plusieurs *Mariaba*; et cela par une bonne raison, c'est que, dès l'époque de Strabon, mais sur-

tout au temps de Pline, Marib était la capitale du plus grand empire yamanite : « *Regia autem omnium Mariaba.* » Il n'en fallait pas davantage pour donner naissance à des *Marib* rivales de cette *Regia omnium*. Il paraît cependant qu'elles n'arrivèrent jamais à un haut degré de splendeur, ou disparurent bientôt de la scène du monde, puisque les Arabes n'en ont gardé aucun souvenir.

Les tables de Ptolémée pourraient faire croire à l'existence antique de deux *Saba* ou *Sabé* ; mais je ne considère point les deux *Sabé* de Ptolémée comme deux villes de même nom. Il me paraît très-probable que la *Sabé* (distincte de *Sabé Regia*) dont la position est déterminée dans ses tables par $73^{\circ} \frac{2}{3}$ de longitude, et $16^{\circ} \frac{1}{2} \frac{1}{3} \frac{1}{12}$ de latitude, est celle qui s'écrit en hébreu סָבָא, par un *samech* ס (Genèse, x, 7), et dont le nom figure dans la Genèse parmi ceux des fils de Chus ou *Khoúsch* ; car tous les autres noms des Chusites se retrouvent et en Arabie et en Éthiopie, de part et d'autre du golfe Arabe, absolument comme les mêmes noms se retrouvent en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, et par la même raison. Il est donc tout naturel que l'on rencontre encore, dans l'Arabia Felix de Ptolémée, et la *Sabé* des Chusites סָבָא, et la *Sabé* des Joctanides שָׁבָא.

Quant aux trois villes principales des Joctanides, elles avaient encore, au temps de Ptolémée, leurs noms originels : *Sapphar Metropolis*, par 88° de lon-

gitude; *Sabé Regia* et *Maraba Metropolis*, par 76°, la première au sud, la seconde au nord.

De ces trois villes, l'une a disparu, Sabé, et a été confondue par les Arabes, d'une part avec Marib, qui lui a succédé comme Regia, et à laquelle elle transmet son nom, s'il faut en croire Aboulfeda ou les auteurs qu'il a suivis; — d'autre part avec Zhafâr זַחַפָּר, dont elle emprunta le nom pendant le dernier période de son existence. Ainsi que je l'ai dit, c'est très-probablement la ville dont les ruines se trouvent dans le voisinage de Yérîm. Marib, la plus moderne des trois, a conservé son nom, ainsi que Zhafâr, qui la précède immédiatement dans l'ordre des temps. Mais, relativement à cette dernière métropole, il faut observer que Ptolémée ne la met point sur le rivage de l'Océan; il est donc possible que le point appelé Béliid ou *Hharikam* حَرَقَم, sur la portion de côte qui porte encore aujourd'hui le nom de Zhafâr (voyez ma quatrième Lettre), ne fût, dans les temps antiques, que le port de la métropole orientale. Ce point coïnciderait alors avec *Mosca portus*, et il faudrait chercher les ruines de la plus ancienne Zhafâr à douze ou treize lieues au nord-ouest de Béliid.

Du temps de Mahomet, on ne savait plus, au moins dans le Hhidjâz, si *Saba* était un nom d'homme, de femme ou de lieu. Voici une tradition authentique relative à cette question :

Ibn-Louhayâh rapporte, sur l'autorité d'Ibn-Houbyrah, qui s'appuyait sur Alckamah, fils de Wâlah,

qui s'appuyait sur Ibn-Abbâs, qu'on demanda un jour au prophète si Saba était homme ou femme, ou ville. Le prophète répondit : Saba était un homme qui eut dix enfants, dont six s'établirent dans le midi (يَمَن *yaman*), et quatre dans le nord (شام *scham*). Les méridionaux (يَمَانِيُونَ *yamâniyyoûn*) sont Kindah, Madh'hhidj, Al-Azd, Anmâr, Hhimyar et les Ascharides (الاشعريون). Les septentrionaux (شَامِيُونَ) sont Lakhm, Djoudhâm, Ghassân et Aâmilah.

Le même Louhayâh (Ibn-Louhayâh) raconte qu'Abou-Hourayrah étant venu trouver le prophète, celui-ci lui demanda : De quelle famille es-tu? Il répondit : De la tribu de Djoudhâm. Sur quoi le prophète lui dit : Bienvenus soient les beaux-pères de Moïse! bienvenue soit la famille de Schouâyb! (On sait que Schouâyb est identifié avec Jéthro, beau-père de Moïse.)

Ces deux citations vont servir de texte à quelques nouveaux rapprochements.

D'après la seconde tradition, il est bien évident que la tribu de Djoudhâm occupait, au temps du prophète, le pays où se trouvent aujourd'hui les Hhouwaytât (les plus mal famés de tous les Bédouins modernes), à l'est du golfe de l'Ackabah, c'est-à-dire la région des anciens Madianites. D'ailleurs, cette tradition, qui place les Banou-Djoudhâm dans le nord de la Péninsule, est d'accord avec celle

que j'ai rapportée ailleurs¹, à propos des Banizomènes de Diodore de Sicile, que j'identifie avec les Banou-Djoudhâm. Dans cette autre tradition, le prophète parle de la montagne de Hhismâ ^{حسمى} comme appartenant aux Djoudhâmistes; or, j'ai reconnu cette montagne dans le Tôr-Hesma du voisinage de l'Ackabah. C'est, je crois, le Hhaschmônâh (*Nomb.* xxxiii, 29) de la Bible, l'une des stations des Israélites. Voyez le Stahhâhh aux articles ^{جذم} et ^{حسم}.

Mais, du temps de l'auteur cité ou plutôt copié par Diodore de Sicile, cette contrée (la côte orientale du golfe Élanite) appartenait aux Nabatéens, et les Banou-Djoudhâm, originaires du Yaman, n'étaient pas encore parvenus sur les bords du golfe Élanite. Aussi Diodore place-t-il les Banizomènes du côté de Mouwaylahh, tout près du territoire qu'ils devaient occuper plus tard. Ils sont aujourd'hui aux environs de Bilbeys sous le nom d'Ayâideh (^{عيايدة}), ainsi que je viens de m'en assurer, car il existe des courants dans le genre humain comme dans l'Océan, et la haute Asie n'est pas la seule *officina gentium*. Il y en a une autre dans les montagnes du Hhadramaut, vers les sources du Styx, d'où part un courant d'hommes qui va du sud au nord, et se divise en deux à la latitude de Suez, un oriental et un occidental. Le courant oriental n'a jamais été

¹ Voyez la suite de l'Arabie (*Revue des Deux-Mondes*).

bien loin depuis l'époque de Nemrod; mais le courant occidental s'est, de tout temps, fait jour en Afrique à travers la Barbarie et le grand désert jusqu'aux extrémités de l'occident.

Il m'est impossible, en ce moment (car j'écris en voyage), de présenter tous les rapprochements qui me restent à faire avec les développements qu'ils comportent. Je me bornerai à dire que j'identifie les *Elesari* de Ptolémée avec les Ascharides (*Alaschary-yoûn*) des Arabes, les Cassanites avec les Ghasânides (آل غسان), qui n'étaient pas tous dans le désert de Syrie; les Cinédocolpites avec Kindah (et *Kalb?*). Il est probable que les Gasandes de Diodore sont les Cassanites de Ptolémée, et n'ont rien de commun avec Djézân, comme je l'avais cru après d'Anville.

Les positions données par Ptolémée, pour *Maccala* et *Sachlé*, correspondent parfaitement à celles de Moukalla et Schehhr, deux ports du Hhadramaut moderne; et la transcription grecque du mot *Schehhr* (Σαχλη) nous donne la clef d'un autre mot: Σαχαλιται. Je ne doute pas aujourd'hui que les Sachalites ne soient les habitants de la montagne de *S'h'hèr* (avec le *س* hhimyarique qui se prononce du côté droit), lesquels portent encore le nom, de *سحري* dans la langue parlée à Mirbât et Zhafâr, *S'h'hari*: c'est le nom de la race subjuguée, par conséquent de la plus ancienne des deux races

qui occupent cette montagne; or, dans les deux mots Σαχλη (شحر) et Σαχαλιται (سحري), le λ lambda remplace un ر rá succédant à un ح hhá.

Je crois que d'Anville s'est trompé dans la détermination du promontoire *Syagros*, en le mettant à Râs-al-Hhadd, à l'extrémité orientale de la péninsule arabique. Le P. Hardouin se trompait en sens contraire lorsqu'il identifiait ce promontoire avec Râs Fartak; la vérité est entre ces deux points. *Syagros* est la transcription grecque de Sawckirah سَوِّكِرَة ou *Saugra*, qui est, encore à présent, le nom d'un cap situé à deux journées au delà de Hhâcik, vers la région du meilleur encens que produise l'Arabie.

Remarquons ici que la position assignée par Ptolémée à la métropole de Sapphar (*Zhafâr*), le Sapphar de la Genèse, le *Tsfôr* des modernes Homérites, cadre parfaitement avec celle du promontoire *Syagros*, supposé Râs Saugra. En effet, la longitude orientale de ce cap surpasse d'environ deux degrés celle de *Zhafâr* dans nos meilleures cartes. Or, je vois, dans Ptolémée, la longitude de Sapphar marquée 88 degrés, et celle de *Syagros extrema* 90 degrés, ce qui nous donne précisément la différence voulue de 2 degrés dans le sens voulu. Je ne puis donc comprendre pourquoi d'Anville a mis Sapphar du côté d'Aden, et rejeté le promontoire *Syagros* à Râs-al-Hhadd.

Pour l'intérieur de la Péninsule, il est remarquable que la position qu'il assigne à *Iabris* (Iabris ou

Iabri) correspond à peu près à celle de la vallée de Djabrîn ou plutôt *Yabrîn* يبرين, située au milieu du désert entre Oman et la Mecque.

Suivant Hhamzah d'Ispahan, la très-ancienne tribu de Djadis occupait le Yamâmah (au sud du Nâj'd), et fut exterminée par un roi du Yaman nommé Hhassân-ibn-Taubba. Or, la position que Ptolémée nous donne pour les *Ιολισιται* répond à celle du Yamâmah. Je suis, en conséquence, porté à croire que, là où l'on trouve écrit *ΙΟΛΙΣΙΤΑΙ*, il faut lire *ΙΟΔΙΣΙΤΑΙ* avec un *Δ delta*. J'ai déjà parlé des Thamudini ou Thamybitæ, des Banabari et des Alumdotæ, comme représentant respectivement Thamoûd, Wabar et Oumayym : ce dernier nom, comme je l'ai dit, se lit dans l'hébreu ainsi que celui de Tasm طسم. Si donc l'on admet ma restauration de la forme grecque de Djadis, tout sera retrouvé, à l'exception de *Djâcim*; car, pour *Ssouhhâr*, tribu qui fut exterminée en même temps que Djâcim (selon Nouwayriyy), c'est bien évidemment le *Socchor* de Ptolémée.

(N. B. — Ne confondez pas cette ancienne tribu avec *Ssouhhâr*, capitale d'Omân, dont le nom s'écrit de la même manière.)

Du reste, ne demandez pas aux Grecs ce que c'était que *Aâd*. Comment l'auraient-ils su? *Aâdhâh* (ou *Aâd*) est l'aïeule antédiluvienne « des pasteurs et de ceux qui vivent sous les tentes. » (*Genèse*, chap. vi.)

La recherche qui aurait pour but de retrouver,

dans l'Arabie moderne et les livres arabes, tous les noms de peuples et de lieux que nous ont transmis les Grecs et les Romains pour leurs trois Arabies, Pétrée, Déserte et Heureuse; cette recherche offre, on le sent, de très-grandes difficultés, dont la plupart ne peuvent être résolues que par les voyages. Mais, s'il nous manque une infinité de détails, les principaux traits sont connus tant pour le présent que pour la haute et la moyenne antiquité; et je conçois, par exemple, que l'on me demande, dès aujourd'hui, ce que c'était que cette grande nation des Minéens que les Grecs et les Romains ont connue. Se peut-il que les Arabes, qui ont conservé le souvenir de Saba, n'aient rien à nous dire touchant les Minéens? Faut-il se contenter provisoirement de l'étymologie donnée par Pline; rattacher les Minéens à Minos, et les Rhadaméens à Rhadamanthe?

Non, certes: j'aimerais mieux faire venir Minos du Yaman par la voie de Tyr, que les Minéens de Minos, et dire que c'est lui qui apporta aux Grecs la première notion du Styx. Cela, du moins, ne choquerait pas le bon sens. J'aimerais mieux dire que les Minéens étaient les adorateurs de *Menî* מני (*Isaïe*, LXV, 11), c'est-à-dire de la fortune ou de la planète Vénus.

Il n'y a rien de plus facile que d'établir des rapprochements très-plausibles entre des mots qui n'ont point une origine commune. J'ai déjà dit que les Minéens n'ont rien à démêler avec Mina ميني

près de la Mecque. Ils n'ont pas plus de rapports avec Manâh *مناة*, idole des Houdhaylides et des Khouzâides, entre la Mecque et Médine.

Mais il ne tient qu'à moi de dire que les *Minéens* sont les habitants du *Yaman* ou *Yemen*, c'est-à-dire les méridionaux par excellence. Et, en effet, ils occupaient le centre du pays appelé *Yaman* ou *Yemen* par les anciens habitants du *Hhidjaz*, c'est-à-dire le pays de la droite ou du sud. Je pourrais soutenir, et prouver jusqu'à certain point, que la dénomination de *Yemen*, qui paraît aujourd'hui restreinte à la partie occidentale de l'Arabie méridionale, s'appliquait autrefois plus particulièrement à la partie centrale, qui est celle des *Minéens*. Je pourrais même rendre compte de la disparition de la première syllabe de *Yemen* dans *Minæi*, en observant que les Grecs l'ont confondue avec leur article pluriel masculin.

*Οἱ Μινᾶῖοι, hi Minæi, Yemenæi*¹.

Mais, comme il n'est pas probable que les *Minéens* se donnassent à eux-mêmes le nom de *Méridionaux*, ou que les Grecs aient appris ce nom des Arabes du *Hhidjâz*, j'aime mieux confesser que je ne sais pas encore à quoi m'en tenir sur les *Minéens* et sur beaucoup d'autres, et que plusieurs

¹ Relativement aux *Rhadamei*, cousins germains des *Minæi*, je dirais que la vraie leçon (et j'ai le choix entre trois, sans compter les *Rhamanites* de Strabon et les *Manites* de Ptolémée), — je dirais que la vraie leçon est *Rhammei*, qui vient de *Ramâh* רעמה, nom d'un fils de Chus.

des assimilations que j'ai hasardées dans cet *appendice* sont simplement conjecturales.

Je demande la permission de consigner ici, pour mémoire, un rapprochement d'une autre espèce. Les Arabes pêcheurs des environs de Râs-al-Hhadd en sont encore au point où les trouvèrent les Grecs du périple Érythréen, relativement à la navigation. Comparez ce que rapporte le lieutenant Wellsted (*Travels in Arabia*, vol. I, pag. 79) avec ce que dit Pline des Arabes *Ascitæ*, c'est-à-dire « utriculaires, » qui employaient, en guise de canot, une planche aux deux bouts de laquelle étaient attachées des outres pleines de vent. (*Lib. VI, 34.*)

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

F. FRESNEL.

P. S. — Étant à Djeddah, j'avais écrit, sous la dictée d'un homme de Doân, la liste des bourgs et villages de cette vallée; mais il m'a été impossible de la retrouver dans mes papiers. Je viens d'interroger ici, à Suez, un marin de Moukallah, qui dit avoir été à Doân, mais n'a pas pénétré fort avant dans cette vallée, car il ne se rappelle distinctement que les noms des villes ou bourgades les plus voisines de l'entrée du côté de Moukallah. Ce sont *Roubât* (رباط), *Khouraybah* (خربة), *Charn* (قرن), *Chourayn* (قرين) ou *Grén* selon la prononciation vulgaire, en supprimant l'article arabe de chacun de ces noms. Or, je ne puis m'empêcher de remarquer que *Khouraybah* ou *Khorébet* ressemble beaucoup à *Caripeta*, qui fut, selon Pline, le terme de l'expédition d'Ælius Gallus. On sait qu'en Orient ceux qui ne peuvent

pas prononcer le خ *khâ* remplacent toujours cette articulation par un ك *kâf*, et que le 5 des Hébreux se prononçait tantôt *ka* et tantôt *khâ*. J'ai dit ailleurs que le ع ou plutôt le ق final des Arabes devenait un ت *t* dans la langue de Hhimyar. *Caripeta* peut donc être considéré comme la transcription de خربيت ou خريبة. Enfin, le marin qui m'a donné le nom de cette bourgade assure qu'elle est fort ancienne et presque déserte.

Un autre nom, que je n'avais pas entendu prononcer avant ce jour, est celui de *Hhalaboûn* (حلبون), ville située dans le voisinage de Doàn, vers la frontière occidentale du Hhadramaut. Ce nom rappelle les *Alapeni* de Ptolémée, qui dit, au livre VI, chap. VII :

A meridie Catanitæ; postea Thanuitæ, et ab occasu horum Manitæ. Suprà quos Alapeni.

Si les *Alapeni* sont les anciens habitants de *Hhalaboûn*, ils devaient effectivement se trouver au delà des *Manites*, et dans le voisinage des *Manites*, supposés une peuplade de la vallée de Doàn.

Voilà, ce me semble, un concours de témoignages et de coïncidences qui laisse bien peu de doutes sur le terme de l'expédition romaine.

Encore deux rapprochements, et j'aurai fini. Je lis dans Ptolémée : « *Postea Minæi, gens magna. Sub quibus DORENI;* » et dans les généalogies du *Kitâb-al-ickd* :

ومن بطون حمير الدرون وقد يقال لهم الاذواء ايضا

Enfin, l'auteur de ces généalogies nous explique dans quel sens les dénominations d'Homérites et de Sabéens se trouvaient employées concurremment dès le temps d'Auguste. Voici ce qu'il dit :

« Tous les descendants de Saba sont appelés Sabéens, à l'exception des enfants de Hhimyar et de Kahlân, dont les tribus se séparèrent de la grande famille. » Si donc vous demandez à un homme : « De quelle nation es-tu ? » et qu'il

vous réponde : « Sabéen, » vous devez en conclure qu'il n'est ni *Hhimyaride* ni *Kahlanide*.

سبأ كلهم السبأيون إلا حمير او كهلان فان القبائل
 قد تفرقت منها فاذا سألت الرجل ممن انت فقال سبأى
 فليس بحميرى ولا كهلانى

Les renseignements de ce genre sont malheureusement fort rares dans les livres arabes.

Du Caire, 2 mai 1839.

Je n'ai pu me décider à vous envoyer cette dissertation avant de l'avoir complétée autant que la chose dépendait de moi. J'ai donc cherché dans les *unsáb*, ou généalogies arabes, s'il n'y aurait pas un nom propre d'homme qui pût me mettre sur la voie des *Minéens*, et je crois l'avoir trouvé dans une généalogie apocryphe *du Hhadramaut*.

HHADRAMAUT est un nom de pays qui remonte à la plus haute antiquité. Selon son usage, la Genèse l'a personnifié, et nous donne *Hhaszermâweth* pour un fils de Joctan. Dans le langage ethnographique de la Bible, cela veut dire que le Hhadramaut faisait partie du territoire des Joctanides, et rien de plus. A l'exemple de l'écrivain sacré, certains généalogistes arabes ont personnifié le Hhadramaut; mais ils interpolent dix-sept générations entre Ckahhtan

et ce prétendu patriarche : car ils nous donnent Hhadramaut pour un fils d'Amr, fils de Ckays, fils de Mouâwiyah, fils de Djouscham, fils de Abd-schams, fils de Wâil, fils de Ghawth, fils de Djay-dân, fils de Ckoussay, fils d'Arîb, fils de Zoumayr, fils d'Aymân, fils de Hamaysà, fils de Hhimyar (fils de Saba).

Je suis loin d'accepter cette généalogie; et, s'il y avait lieu à personnifier le Hhadramaut, je le déclarerais *oncle* et non pas *fils* de tous les personnages ci-dessus, moins Saba : car, selon la Genèse, Saba est frère de Hhadramaut. Or, la Bible nous parle bien des Sabéens Joctanides, mais non des Homérites ou descendants de Hhimyar, fils de Saba; et, quoique *Edom* signifie rouge, on ne peut pas soutenir que les Édomites ou Iduméens représentent les Homérites. Edom est aux Abrahamides ce que Hhimyar est aux Joctanides : Edom est le pendant ou la contre-partie de Hhimyar; mais Edom n'est pas Hhimyar, pas plus que l'Idumée n'est l'Arabie Heureuse. Cela posé, puisque Hhadramaut est dans la Bible, et que Hhimyar ne s'y trouve point, je déclare Hhadramaut plus vieux que Hhimyar, et ne tiens aucun compte de la généalogie arabe, en tant que généalogie; mais je crois que l'on peut en tirer parti sous un autre point de vue. Les deux ou trois noms qui précèdent immédiatement celui de Hhimyar, fils de Saba, doivent représenter des personnages anciens, ou des tribus anciennes; on peut donc espérer de retrouver ces noms, soit dans

la Bible, soit chez les auteurs grecs ou romains.

Or, je remarque :

1° Que *Zoumayr* peut être identifié avec *Zimrân*, l'un des fils de Cétura. On sait qu'en hébreu la désinence *ân* (אֵן) est purement adjective, purement servile.

2° Que *Hamaysà* est le nom moabite מֵשָׁכָא *Méeschà*, avec addition de l'article hébreu (sauf le redoublement de la consonne). Voyez le second livre des Rois, III, 4; et la Genèse, XIX, 37.

3° Que ce personnage est donné comme père d'*Ayman* (أَيْمَان), de la même racine que *Yaman*; et qu'*Ayman* se trouve ainsi placé entre Saba, d'un côté, et Hhadramaut, de l'autre.

Or, les Minéens étaient situés entre les Sabéens et les Chatramotites, selon Strabon.

Il suffit donc de prendre cette généalogie dans un sens géographique pour être autorisé à considérer *Ayman* comme le représentant des Minéens, ou, en d'autres termes, — أَيْمَان comme la racine de *Mivaïot*. — Nous savons, en effet, que les Minéens formaient une grande nation, distincte des Sabéens et des Hhadramites, et placée entre ces deux peuples; mais, comme la Bible ne nous en parle point du tout, et que les Arabes n'en parlent point distinctement, il est difficile de dire si cette nation était chusite ou joctanide.

Je viens d'identifier *Zimrân*, fils de Cétura, avec *Zoumayr*, fils d'*Ayman*. Je crois que l'on peut établir un rapprochement semblable entre *Ayfer*, fils

de Midyân, fils de Cétura, et Oufayr عُفَيْر, père de Kindah. (Voy. ma quatrième Lettre sur l'Histoire des Arabes, p. 72.)

Ainsi que je l'ai dit ailleurs, le nom de Wabar figure parmi ceux des plus anciennes tribus arabes, et j'ai identifié cette tribu avec les *Banubari* de Ptolémée. Mais quelques auteurs arabes considèrent *Wabar* comme une région située entre le Yaman occidental et les sables de Yabrîn, fort loin par conséquent de la latitude assignée aux *Banubari*. « Ce pays de Wabar, dit l'auteur du *Ckâmoûs*, était autrefois occupé par le peuple nommé Aâd; mais, après que Dieu l'eut exterminé, les Djinn (Génies) héritèrent de sa demeure, et, de nous autres hommes, nul ne met le pied sur le territoire de Wabar. » C'est dans ce pays qu'un aventurier musulman trouva, sous un des premiers califes, la ville merveilleuse dont parlent certaines géographies arabes, à propos des *Ahhckâf*. Ce récit avait été considéré jusqu'à ce jour comme fabuleux de tout point; mais nous savons aujourd'hui, grâce aux explorateurs anglais, que la partie centrale de l'Arabie méridionale offre des ruines et des monuments de la plus haute antiquité.

Il y en a aussi dans l'Arabie septentrionale, mais d'une date plus récente : je veux parler des monuments de Thamoûd, tribu dont la splendeur est bien postérieure à celle de Aâd. Dieu lui dit, dans l'Alcoran, par la bouche du prophète Isâlih :

وَأذْكُرُوا إِذْ جَعَلَكُمْ خُلَفَاءَ مِنْ بَعْدِ عَادٍ

Effectivement, les Grecs, qui n'ont point connu Aâd, ont connu les *Thamudeni*; et la Bible, qui ne connaît point les *Thamudeni*, parle de Aâd en deux endroits, sous le nom de *Aâdhâh* עָדָה, ainsi que je crois l'avoir démontré.

MÉMOIRE

Sur la série des médailles indiennes connues sous la dénomination d'*indo-scythiques*, par feu M. JACQUET.

(Suite et fin.)

On pourrait s'étonner qu'une série qui comprend un si grand nombre de pièces, et qui paraît, par cela même, si facile à attribuer et à nommer, n'ait pas encore reçu de la science une désignation précise qui marque irrévocablement sa place dans la chronologie et dans la géographie numismatique, si je n'avais déjà annoncé que cette suite, si riche en notions d'un autre ordre, était complètement dépourvue de noms et d'indices historiques, et si je n'avais déjà fait pressentir que nous devons attendre, de l'interprétation des légendes, les plus sûrs et peut-être les seuls moyens de rapporter à son origine probable, je n'ose dire, aux limites précises de sa première circulation, cette monnaie si abondante et répandue à de si grandes distances, soit

par la puissance des princes qui la faisaient frapper, soit par la facilité et la sécurité des rapports commerciaux dans des temps de paix et de prospérité. Aucune monnaie, en effet, de celles qui ont été frappées en Asie, à en juger par la diversité des lieux où on la trouve aujourd'hui, n'a eu un cours plus étendu, une circulation plus rapide et plus lointaine : c'est des contrées arrosées par la *Yamuná* qu'ont été rapportées par le colonel J. Tod les premières de ces médailles qui aient été vues en Europe. De plus récentes explorations en ont fait découvrir dans des parties de l'Inde plus avancées au midi, dans les limites de l'antique royaume de Magadha et de la puissante république de *Váïçáli*; quelques-unes même avaient été portées par le commerce jusque sur les bords du Gange inférieur, dans l'ancien pays de *Támralipti*. J'ai des motifs de croire qu'elles doivent se trouver fréquemment dans la région, autrefois si florissante, de l'*Uttarakôçala* : c'est du moins en remontant au nord que l'on se rapproche des contrées où elles se recueillent en plus grand nombre et les plus variées dans leurs types et dans leurs légendes, je veux dire la partie supérieure et occidentale du Pendjab et les diverses régions de l'Afghanistan. Les ruines de ces contrées ont, depuis ces dernières années, rendu à la lumière et à la science, dans cette série seulement, d'incalculables trésors, qui ont enrichi les collections déjà si précieuses des docteurs Honigberger et Gérard, du cheïkh Keramat Ali, des généraux Allard, Court

et Ventura, et de l'intrépide voyageur C. Masson. Je n'hésite pas à croire que ces médailles doivent également se découvrir en quantité considérable dans l'ancienne Sogdiane, et cette opinion se confirme pour moi par ce seul fait que plusieurs pièces, dont quelques-unes d'or, ont été trouvées aux environs de Boukhara¹ et d'Ouch, et rapportées, les unes par le docteur Honigberger, les autres par des voyageurs russes. C'est déjà une heureuse circonstance que la principale provenance de ces médailles soit au moins indiquée, et que la science, restreignant ses incertitudes dans de plus étroites limites, puisse, avec une grande vraisemblance, reporter toutes ses conjectures sur les contrées qui s'étendent des deux rives de l'Indus supérieur à l'extrémité du Paropamise d'un côté, et, de l'autre, aux bords de l'Hyphasis. Je dois, d'ailleurs, observer expressément que le fait de la provenance, quelque importance qu'il puisse recevoir de la rareté ou du défaut des autres témoignages, ne saurait fournir les éléments d'une détermination même seulement approximative, ni satisfaire à la précision de la science, qui ne doit recueillir que des preuves : ce n'est pas qu'il ne soit souvent facile de tirer de ce fait des inductions vraisemblables ; mais il n'est possible ou utile de leur donner toute leur valeur que lorsqu'elles s'accordent avec les autres indices que

¹ Voy. ma *Notice* sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par le docteur Honigberger. (*Journ. asiat.*, III^e série, tom. II, pag. 256.)

peut produire une sévère et consciencieuse étude de tous les caractères archéologiques des médailles dont on essaye de déterminer l'attribution.

Ce n'est donc que dans le résumé des recherches dont ce mémoire doit contenir l'exposition, qu'il me sera permis de présenter, peut-être alors même avec une extrême réserve, une opinion sur la patrie, sur l'âge si singulièrement varié de ces médailles, et sur la dynastie à laquelle elles appartiennent : aussi toute discussion sur la désignation qui doit s'appliquer à cette série serait-elle ici inopportune, peut-être même impossible. J'imiterai donc la discrétion de M. J. Prinsep; j'adopterai comme lui, dans tout le cours de mon mémoire, la dénomination d'*indo-scythique*, qui a été imposée à cette suite par le colonel J. Tod, et à laquelle on n'a pas encore essayé d'en substituer une plus exacte; mais je dois avertir en même temps que je ne l'adopte que comme un terme connu, qui a le mérite d'éviter à l'esprit toute incertitude, et que je fais exception de sa signification même en l'employant, parce que je ne saurais donner mon assentiment à l'opinion que l'historien du Râdjasthân s'était formée des rapports de cette intéressante série avec une dynastie à laquelle a été spécialement appliqué le nom d'*Indo-Scythes*, et dont le siège était établi dans les contrées situées à l'ouest des embouchures de l'Indus¹. Cette

¹ An account of greck, etc., medals found in India by major J. Tod, dans les *Transactions of the Royal Asiatic Society of London*, t. I, pag. 313, pl. XII.

opinion a pu être défendue tant qu'on n'a connu de ces médailles que quelques exemplaires, presque tous frustes; mais elle peut aujourd'hui se soutenir en présence des plus récentes découvertes, qui nous permettent de reporter dans l'Inde supérieure l'origine, d'ailleurs encore indéterminée, de cet ensemble de médailles. Aussi ne m'arrêterai-je pas à réfuter par d'autres motifs une opinion déjà contredite par les faits. Qu'il suffise de ce peu de mots pour faire connaître mon sentiment sur l'attribution faite par le colonel J. Tod, et pour me dispenser de citer, dans la suite de la discussion, les développements de son mémoire, où je ne pourrais guères trouver que des erreurs à reprendre. Je dois une autre attention à d'autres travaux exécutés dans ces dernières années, sur les mêmes monuments, avec un zèle et un succès qui ne seront pour personne un sujet d'étonnement, lorsque j'aurai nommé l'auteur, M. J. Prinsep. Ce savant, aux premières recherches duquel j'ai déjà eu occasion de rendre hommage, a signalé par d'importantes découvertes, qui suffiraient à honorer la vie scientifique d'un archéologue, des études accidentelles, auxquelles il avait été appelé d'une manière imprévue, mais qu'il a embrassées avec ardeur et développées avec un succès inespéré, leur donnant de jour en jour plus de suite et d'intérêt. S'il est quelquefois permis de regretter que M. J. Prinsep n'ait pu s'aider, dans ces études, de ces connaissances philologiques spéciales qui leur assurent seules le mérite d'une

parfaite exactitude, on n'en doit que plus admirer l'ingénieuse sagacité et la courageuse persévérance qui l'ont dirigé et soutenu au milieu de tant de difficultés; et il n'en faut pas attacher un moindre prix à ses succès.

Je n'hésite pas à reproduire ici ce que j'écrivais il y a deux ans, lorsque cette notice était destinée à prendre place à la suite du travail que j'avais entrepris sur la série des médailles greco-bactriennes de la collection de M. le général Allard: « J'ai profité
« avec un grand empressement, pour l'interprétation
« des types et des légendes des médailles indo-scythi-
« ques, du rassemblement de faits que me présentait
« un mémoire de M. J. Prinsep, publié dans son in-
« téressant journal. Lorsque mes conjectures se sont
« accordées avec les siennes, je n'ai pas négligé de
« m'autoriser de cette heureuse rencontre d'opi-
« nions, et lorsque j'ai eu le regret de ne pouvoir
« admettre ses interprétations, je me suis fait un
« devoir d'exposer les motifs qui ne me permettaient
« pas de les accepter. » Depuis le temps où je m'ex-
primais ainsi, deux autres mémoires, aussi riches
de faits et d'observations, sont venus s'ajouter au
premier, et ont, sur différents points, modifié ou
étendu les résultats des recherches antérieures en
introduisant de nouveaux types et de nouveaux
noms, en même temps que de nouvelles conjec-
tures¹. Je ne pense pas que cette suite, si récem-

¹ *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, t. III. — *Remarks on the coins and relics of the Mánikyála Tope by J. Prinsep*, p. 441: voyez

ment ajoutée à la numismatique orientale, ait été l'objet d'un autre travail spécial.

Qu'il me soit permis d'observer que M. J. Prinsep, par la forme même de ses mémoires, a échappé à une grande difficulté, qu'il n'a peut-être pas même soupçonnée, celle de classer, pour la décrire, une semblable matière numismatique. Une étude qui, comme celle-ci, s'applique à un sujet qui n'a ni limites ni divisions précises, est nécessairement difficile à régler; les éléments de l'étude se rassemblent, appelés par de patientes recherches, mais sans suite, sans destination, attendant un ordre qui n'est point suffisamment préparé par leur rapprochement, et dont l'esprit doit suppléer presque tous les motifs, quelquefois arbitrairement et par conjecture. Mon exposition reproduira sans doute trop difficilement quelques-unes des incertitudes qui s'attachent au sujet; elle conservera plus d'une trace des difficultés qu'éprouve l'étude: ce sont des inconvénients qu'il est à peine possible d'éviter, mais que je tâcherai du moins d'atténuer par la précision et la clarté des explications, lorsque je n'aurai pu les prévenir absolument par une heureuse disposition des diverses parties du sujet, qui me permette de les éclairer l'une par l'autre, en développant successivement leurs rapports; et qui me dispense, car c'est là une cause fréquente de confusion, de faire trop

aussi pag. 564. — *On Indo-Scythic and Hindu coins*, t. IV, pag. 629.

— *New varieties of the Mithraic or Indo-Scythic series of coins and their imitations*, by J. Prinsep, t. V, pag. 639.

souvent appel, soit aux faits qui ne sont pas encore exposés, soit à ceux qui le sont à une trop grande distance. Je pense que rien ne saurait plus contribuer à introduire l'ordre dans cette recherche, que de reconnaître, entre les divers faits auxquels elle s'applique et entre les questions qui s'y rattachent, une distinction qui semble indiquée par la composition même des médailles. Il suffirait de la constante uniformité avec laquelle certains types se reproduisent dans toute l'étendue de la série, pour avertir l'esprit qu'ils doivent donner lieu à des considérations d'un ordre général, qui s'appliquent à tous les monuments numismatiques de la même description. Ces types ne sont pas, d'ailleurs, les seuls caractères communs des médailles indo-scythiques, car elles présentent toutes invariablement le même symbole et l'emploi de la même langue asiatique exprimée par des lettres grecques. Or, ces circonstances, si importantes par elles-mêmes, mais plus encore par leur constante répétition, sont de nature à n'être appréciées que d'ensemble, et à n'appeler que des observations générales. Lors même que d'autres observations du même ordre ne se produiraient pas dans un sujet si étendu, celles que j'ai indiquées suffiraient pour faire reconnaître dans l'étude une classe de considérations générales qui peuvent se détacher facilement de l'ensemble du sujet, sans cesser de lui appartenir, et qu'il est utile, pour une meilleure division de l'étude même, de traiter séparément, en la distinguant avec soin

des observations particulières et de détail : or, cette distinction ne serait pas réalisée, ou ne serait pas, du moins, exempte de confusion, si les observations générales dont j'ai parlé venaient, dans le cours de la description, fastidieusement se répéter sur chaque pièce, et s'ajouter, avec une fatigante continuité, aux observations particulières dont chaque variété de type ou de légende peut fournir le sujet. Il est donc nécessaire de séparer dans l'étude les faits généraux des faits particuliers, autant du moins que cette distinction peut s'accorder avec l'intelligence de ces faits. Cette distinction, je ne saurais mieux ni plus nettement la marquer dans mon travail qu'en divisant ce mémoire en deux parties, dont la première réunira, présentées dans le meilleur ordre, les questions générales que peut faire naître l'examen de cette suite numismatique, et servira, pour ainsi dire, de cadre à la seconde, dans laquelle seront décrits avec un soin particulier, et expliqués avec toutes les ressources d'érudition qu'il m'aura été possible de rassembler, les types et les légendes des pièces les plus remarquables. Les faits généraux, qui sont les plus évidents et souvent les plus faciles à expliquer, se produiront les premiers avec la masse imposante de leurs témoignages, et dégageront ainsi, en se retirant, pour ainsi dire, de la discussion, les faits particuliers, moins apparents, qui doivent être sollicités par plus de recherches, qui semblent se réserver aux efforts d'une critique plus pénétrante, qui présentent souvent de grandes

difficultés dans de petits détails, et souvent aussi un intérêt considérable dans des circonstances presque inaperçues. Ce sera sans doute quelque chose d'insolite dans la numismatique que cette description qui divise régulièrement chacune des médailles de toute une série en deux parties, savoir, les deux ou trois types et le symbole constamment répétés sur leur obvers, et les types variés, accompagnés de légendes diversement tracées, dont leur revers est empreint. Mais cette suite elle-même est un fait si insolite dans la numismatique orientale, qu'on ne s'étonnera pas de trouver, dans la notice consacrée à la décrire, plusieurs de ses anomalies reproduites avec une fidélité dont je me suis fait un devoir, et dont on ne me fera sans doute pas un reproche.

Je pourrais terminer ici cette introduction, si je ne devais aux lecteurs une indication succincte, mais précise, des monuments que j'ai décrits en présence des originaux ou de leurs empreintes, et de ceux dont la description n'a d'autre autorité que les gravures ou les esquisses qui sont venues entre mes mains. Si je fais cette distinction, ce n'est pas sans dessein : car l'exactitude de l'explication des types et de l'interprétation des légendes, dans le dernier cas, dépend de l'exactitude du dessin original reproduit par la gravure, exactitude qui est toujours présumée, mais qui n'est jamais garantie. Une ou deux pièces, d'ailleurs, m'inspirent à peine quelques doutes, qu'il suffirait d'un second dessin ou d'un nouvel examen pour dissiper complètement; car je ne pense pas qu'ils

doivent se vérifier : mais encore ai-je cru devoir inspirer aux autres la confiance que je concevais moi-même, non pas en la leur imposant par ma simple assertion, mais en leur fournissant les moyens de reconnaître si elle mérite d'être partagée. Lors même que cette série ne se serait pas, dans ces dernières années, enrichie au delà de toutes les espérances, je renoncerais à faire usage des premières de ces médailles qui ont été publiées en Europe, de celles qui ont été si luxueusement et si inexactement gravées sous la direction du colonel J. Tod, dans le tome I^{er} des Transactions de la Société asiatique de Londres ; les types y sont presque tous défigurés et les légendes absolument méconnaissables. Les planches qui accompagnent le mémoire de M. le professeur Wilson, inséré dans le tome XVII des *Asiatic Researches*, contiennent, au milieu de beaucoup de pièces frustes, quelques médailles intéressantes ; mais la représentation, qui en a été confiée à une main inhabile, n'est rien moins que satisfaisante sous le double rapport de l'exactitude et de la netteté : la science n'a d'ailleurs rien à regretter, car ces médailles ont été reproduites ailleurs d'une manière moins imparfaite, et les empreintes de deux ou trois sont aujourd'hui entre les mains des savants. Mais, eussent-elles été placées toutes sous mes yeux, je n'aurais pu encore leur emprunter qu'une idée incomplète de l'importance et de l'étendue de cette suite numismatique, qui ne devaient se révéler pour moi qu'à la vue de la riche collection formée par M. le docteur

Honigberger. L'usage qui me fut libéralement accordé de cette collection pendant le séjour de son propriétaire à Paris, et la permission qui me fut donnée de prendre des empreintes des médailles les plus rares et les plus intéressantes, furent pour moi un encouragement à commencer une étude spéciale et suivie de la numismatique indo-scythique, et à essayer mes premières conjectures sur des légendes dont l'interprétation eût peut-être paru moins difficile si les caractères en avaient été aussi inconnus que la langue. Je devais bientôt continuer cette étude, avec plus d'avantages encore, sur la collection incomparablement plus riche rapportée de l'Inde par M. le général Allard; la série indo-scythique y est représentée par des exemplaires en si grand nombre et d'une si belle conservation, qu'il semble difficile de concevoir un ensemble plus complet et plus satisfaisant de ces monuments d'une civilisation inconnue. Aussi ces deux collections, aujourd'hui réunies dans le Cabinet du Roi, rassemblent-elles les principales pièces de la série, celles qui sont les plus remarquables par leurs types, par leurs légendes, par leur exécution, par leur métal : à peine signalerait-on dans les plus récentes découvertes trois ou quatre médailles d'un grand intérêt qui manquent à cette suite, destinée sans doute à s'enrichir encore des plus précieuses acquisitions. C'est dans cette suite que j'ai choisi la plupart des pièces décrites dans ce mémoire; j'ai emprunté exclusivement les autres aux planches qui accompagnent les mémoires de M. J. Prinsep, et aux

communications de M. Masson, insérées dans le Journal de la Société asiatique de Calcutta¹. On sait que le crayon de ce zélé voyageur n'est toujours ni très-net ni très-exact, mais j'ai dû m'attacher plus encore à ses esquisses rapidement tracées qu'aux élégantes reproductions dues au talent de M. J. Prinsep : les caractères et les symboles distinctifs des types sont à peine indiqués; je présume par cela même que, lorsqu'ils le sont distinctement, c'est qu'ils étaient assez saillants sur le monument original pour qu'il fût impossible de s'y méprendre. Composées de caractères grecs, les légendes, bien que le sens en restât d'ailleurs inconnu à M. Masson, ont dû être copiées aussi exactement que pouvaient l'être celles des médailles greco-bactriennes. Ces heureuses présomptions en faveur de la fidélité de ces esquisses me paraissent d'ailleurs acquérir le caractère de la certitude, lorsqu'un examen attentif reconnaît, entre les types et les légendes des médailles nouvelles que M. Masson livre à notre étude, une analogie et un accord parfaits, et qu'avertie par le sens connu de la légende, une observation exercée trouve la confirmation inattendue de ce sens dans des détails du type assez peu nettement exprimés, cependant encore

¹ *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, tom. III.—*Memoir on the ancient coins discovered at Beghram in Kabul*, tom. V, p. 173.—*Second memoir on the ancient coins found at Beghram, etc.*, p. 27.—*Third memoir on the ancient coins discovered at the site called Beghram, etc.*, daté de Kaboul, mai 1836, pag. 537 : voy. la pag. 547, où est exposé, sous forme d'inventaire et année par année, le résultat des recherches de M. Masson dans une localité qu'il a rendue si célèbre.

faciles à reconnaître. Mais bientôt la science n'aura plus rien à désirer sur ce point : l'admirable collection formée par tant de soins, au milieu de tant de dangers et de fatigues, cette collection si riche qu'elle semble avoir épuisé le sol de l'Afghanistan, bien qu'elle soit sortie d'une seule de ses ruines¹, le plus précieux trésor que l'Orient nous ait encore envoyé, la collection de M. Masson, après avoir échappé aux périls d'une longue traversée, a enfin touché cette terre d'Europe qui recueille les monuments de l'antiquité de toutes les nations. Déposée dans le musée de l'*East-India House*, bien que visitée avec empressement par un petit nombre d'archéologues et d'orientalistes, cette collection, échappée à des causes nombreuses de destruction, échappait à peine à l'oubli, car elle enrichissait un musée sans enrichir la science. Pour la rendre complètement à la lumière, il fallait la multiplier en la faisant graver par des artistes habiles, en la faisant décrire par des savants distingués. La générosité de la Cour des directeurs de l'honorable Compagnie, toujours prête à aider les études utiles, n'a pas voulu laisser son œuvre imparfaite : un fonds considérable a été consacré par les directeurs à la publication d'une description des monuments numismatiques recueillis dans l'Afghanistan. On apprendra avec une égale satisfaction que

¹ M. Masson a, dans le cours de trois années, recueilli environ 7,000 médailles de toute description; mais ce n'est qu'un choix fait habilement dans cette masse indistincte qui est entrée au cabinet des antiques de l'*East-India House*.

c'est aux pressantes instances de M. H. Wilson, le savant directeur du musée, que cette généreuse résolution a été accordée, et que c'est à son érudition si variée qu'a été confié le soin de l'exécuter, on n'en peut douter, à son honneur et à l'avantage de la science numismatique.

PREMIÈRE PARTIE.

Dans un sujet si étendu, entre tous les faits qui se présentent à mon observation et qui sollicitent mon examen, on ne s'étonnera peut-être pas que celui qui me frappe le plus soit, si je puis ainsi m'exprimer, le plus extérieur de tous, sans doute le plus matériel. J'avoue, en effet, que ce qui appelle d'abord mon attention est le choix et la proportion relative des métaux de cette série, proportion qui ne peut d'ailleurs être évaluée que conjecturalement et par analogie, puisque toutes les collections ne nous sont pas accessibles; aussi ai-je, dans ce cas, comme dans quelques autres, pris pour terme de comparaison la collection de M. le général Allard, qui contient une suite si riche et si bien composée de médailles indo-scythiques¹. C'est après avoir non-seulement examiné cette suite, mais après avoir, par

¹ Cette suite se trouve décrite avec soin dans le catalogue que j'ai publié de la collection rapportée par M. le général Allard : voy. le *Journal asiatique*, III^e série, tom. I, pag. 172.

un effort de mémoire, réuni sous mon observation tout ce qui est aujourd'hui connu de médailles appartenant à cette série, que j'ai reconnu, avec moins d'étonnement encore que d'intérêt, deux circonstances remarquables et qui ne peuvent être sans valeur dans la détermination de la patrie antique de ces monuments : la proportion considérable de l'or, et l'absence absolue du métal des drachmes. Dans cette série, en effet, où il ne se rencontre pas une seule médaille d'argent, les monnaies d'or se trouvent en assez grand nombre, quelques causes qui aient dû pendant tant de siècles en amener l'absorption, pour que la collection rapportée par M. le général Allard en contienne onze, toutes de coins différents¹. Si quelque chose est propre à faire ressortir la richesse métallique de cette série, c'est assurément le contraste que présente la classe des monnaies gréco-bactriennes, où n'apparaît encore qu'une seule médaille d'or, rare et précieux monument, qui est une exception aux usages monétaires des contrées situées à l'occident du Paropamise. Un témoignage qui ne s'applique directement qu'à la dernière des dynasties persanes, mais qui se confirme par les faits mêmes pour des temps antérieurs, le témoignage de Procope, nous apprend, en effet, qu'une coutume nationale, *commune aux Persans et à tous les peuples barbares*, coutume qui, pour être si répandue et si respectée, devait être de la plus haute antiquité, défendait aux rois de frapper des médailles d'or à

¹ Deux doubles avaient déjà été cédés à M. J. Prinsep.

leur coin¹ : on sait que les derniers Sassanides violèrent cet antique usage comme les autres institutions nationales². On ne connaît pas encore une seule exception à la règle dans toute la série des Arsacides. Il est remarquable que les dynastes grecs de la Bactriane, et, à leur imitation, les dynastes grecs de l'Inde, qui copiaient la monnaie des rois de Syrie, aient eu la réserve de préférer aux exemples de royale magnificence qu'il leur eût été si facile d'imiter, l'observation des antiques coutumes qu'ils trouvaient établies dans les contrées conquises. Qu'un usage semblable ait anciennement interdit chez les Indiens l'emploi de l'argent dans la fabrication monétaire, c'est ce qui n'est nullement probable; c'est ce que ne permettent pas du moins de supposer des

¹ Voici le passage même de Procope : Καίτοι νόμισμα μὲν ἀργυροῦν ὁ Περσῶν Βασιλεὺς, εἰ βούλοιοτο, ποιεῖν εἴωθε. Χαρακτῆρα δὲ ἴδιον ἐμβάλλεσθαι στατήρι χρυσῷ ἕτε αὐτὸν θέμις, ἕτε δὲ ἄλλον ὄντινα οὖν βασιλέα τῶν πάντων βαρβάρων· καὶ ταῦτα μᾶλλον χρυσοῦ κέρριον· ἐπεὶ οὐδὲ τοῖς ἑμβάλλουσι προῖεσθαι τὸ νόμισμα τοῦτο οἴοιτε εἶσιν, κἄν βαρβάρους τοὺς ἑμβάλλοντας εἶναι ἑμβαίνει. Je suis convaincu que l'interdiction dont Procope fait mention était une des plus anciennes institutions traditionnelles des peuples orientaux, et qu'elle existait dans la Perse dès avant la dynastie des Achéménides : aussi suis-je disposé à croire que, dans le dessein qu'avait conçu Darius de se signaler par une manifestation de sa puissance qui n'eût encore été égalée par aucun autre roi, dessein qu'il exécuta en faisant frapper des statères de l'or le plus épuré, ce qu'il y avait d'insolite n'était pas seulement l'extrême pureté du métal, mais bien encore l'audace avec laquelle Darius violait un antique usage, religieusement observé par les rois ses prédécesseurs.

² Sir William Ouseley a, le premier, publié, dans ses *Oriental coins and gems*, une médaille d'or des Sassanides; plusieurs autres ont été recueillies et signalées depuis ce temps.

textes nombreux d'anciens législateurs qui font mention de poids, la monnaie primitive de l'Inde, d'or, d'argent et de cuivre. J'ignore si les invasions étrangères ont modifié ces anciennes coutumes, ont introduit de nouveaux usages monétaires en même temps que de nouveaux principes politiques, ou, ce qui est plus vraisemblable, si l'exubérance des richesses métalliques amassées par le commerce extérieur de plusieurs siècles ne s'était pas accrue à un tel point, vers une certaine époque, que, l'excessive abondance de l'or ayant amené sa dépréciation et réduit sa valeur presque à celle de l'argent, on ait jugé inutile de frapper deux monnaies de métaux différents, dont l'évaluation devait à peine différer dans le cours intérieur, et qu'un choix devenant nécessaire, on ait accordé la préférence à l'or, qui devait conserver dans le cours extérieur, pour des peuples moins opulents, toute la supériorité métallique et extrinsèque qu'il avait perdue dans l'Inde. Ce n'est là qu'une simple conjecture, que je me propose néanmoins d'entourer bientôt de citations qui me paraissent propres à la justifier ; mais, ce qui est un fait constaté et qui n'est pas d'ailleurs en opposition avec mon opinion, ce sont les vicissitudes d'émission et de suppression de l'argent monnayé dans l'Inde centrale. Les plus anciennes monnaies indiennes d'argent, d'ailleurs si rares, toutes empreintes de légendes en caractères *yavanâni* ou en caractères indiens des *Lath*, et, ce qui est également remarquable, toutes frappées par des princes bouddhistes, comme le témoignent les types et la

langue des légendes, ces anciennes monnaies d'argent sont rapportées, par tous ces caractères archéologiques et philologiques à la fois, les unes peut-être aux temps de la domination des derniers dynastes grecs, les autres certainement à la période qui suit immédiatement la chute de la puissance grecque dans l'Inde¹. Au-dessous de cette période, nos recherches les plus avancées ne rencontrent plus dans cette contrée que la monnaie d'or et de cuivre des dynasties des *Āditya* et des *Gupta*, laquelle rappelle, et pour la proportion de l'or, qui est encore plus

¹ Je ne parle pas d'une petite monnaie d'argent, d'autant plus remarquable cependant qu'elle porte, comme les médailles indo-scythiques, une double légende en caractères grecs, trop souvent altérés, lorsqu'ils ne sont pas effacés, par la circulation antique, pour qu'il m'ait encore été possible de reconnaître la langue des légendes. Ces médailles, qui ne se rattachent à la série que je décris, ni par la fabrique, ni par la présence du symbole si connu, ni par aucune autre particularité numismatique, ne me paraissent pas même appartenir à l'Inde : car elles se trouvent communément dans la Bactriane, dans la Sogdiane et même dans les contrées situées au delà du Jaxartes. Elles peuvent sembler néanmoins avoir servi de modèle aux médailles des anciens rois *Saurashtra*. Serait-ce la monnaie des véritables Indo-Scythes? je n'ose même le soupçonner sur un si faible indice. Ces médailles, presque toutes frustes et d'un flan moins large que le coin, portent d'un côté une tête royale sénile et barbue, presque toujours remarquable par l'expression du front, la chevelure disposée à la manière médique et retenue par un diadème; derrière la tête, une légende en caractères grecs, qui, lorsqu'elle est complète, doit se lire ΚΩΔΟΥ, mot qui paraît être un nom propre ou un nom de dynastie, et qui rappelle immédiatement le nom scythique de *Korus* ou *Cotys*, si fréquent dans les auteurs grecs. Elles présentent au revers, tantôt une protome de cheval enharnachée, tournée à gauche, avec quelques caractères aussi indistincts qu'inconnus; tantôt un guerrier debout, s'appuyant de la main droite sur une lance,

considérable, et pour l'absence complète de l'argent, la monnaie indo-scythique, à laquelle elle est d'ailleurs liée par des affinités numismatiques, et qu'elle semble continuer sur un autre sol. Ce n'est qu'après la fin de la dynastie des *Gupta*, sur laquelle nous possédons d'ailleurs si peu de notions historiques que nous ne la soupçonnons que par l'interruption de la série de leurs médailles, mais sans doute après de grands désastres causés par des guerres civiles et après l'épuisement de tant de trésors, que nous voyons paraître, avec quelques pièces en *electrum* (car l'or est d'une extrême rareté), quelques

portant suspendu par-devant à la ceinture un carquois de forme scythique, figure dont les épaules paraissent supporter deux traits indistinctement tracés qui, s'ils étaient un peu plus courbés à leur extrémité supérieure, pourraient représenter les deux pointes du croissant de la lune s'élevant derrière les épaules du guerrier, exactement comme dans le type du *Lunus* phrygien reproduit par tant de médailles, et comme aussi dans le type du *Lunus* bactrien ou MAO, représenté sur les médailles indo-scythiques. L'intention de ce symbole, si ma conjecture se confirme, ne peut être que de réclamer, pour le personnage royal dont nous possédons le portrait, l'honneur d'appartenir par son origine à la race lunaire. La légende en caractères grecs qui accompagne le type du revers ne présente rien qui puisse servir à l'expliquer; elle se trouve plus complète et plus exactement tracée qu'à l'ordinaire sur deux exemplaires d'une assez belle conservation, qui ont été recueillis par Mohan Lal, et qui appartiennent à la collection de M. J. Prinsep; elle s'y lit ΠΑΘΟΡΟΥ ΜΑΚΑΡ., dont le premier mot doit sans doute représenter ΑΠΑΘΟΡΟΥ, nom d'une forme véritablement scythique, dont le second est beaucoup plus difficile à restituer, bien qu'il présente une grande analogie avec un mot grec, qui ne ferait d'ailleurs ici aucun sens. Quant au mot ἀρδηθρον, c'est à tort, je pense, que M. J. Prinsep a essayé de le comparer à l'ΑΡΔΟΧΡΟ des médailles indo-scythiques, avec lequel il n'a qu'une vaine ressemblance de son.

médailles d'argent qui deviennent plus nombreuses à mesure que l'exécution en est plus étrangère à l'art, et que l'Inde avance dans son moyen âge. Ainsi, sous deux dynasties d'une longue durée, et qui ne sont sans doute pas très-éloignées l'une de l'autre dans la succession du temps, l'argent est complètement retiré de la circulation monétaire dans l'Inde : l'or suffit à toutes les transactions qui dépassent la valeur du cuivre; l'or est, à l'exclusion de l'argent, le moyen de tous les échanges; l'or est le seul métal qui ait de la valeur, et cependant il n'a sans doute pas toute celle qui lui appartient. J'ai attribué la dépréciation que je suppose à l'exubérante abondance de l'or dans l'Inde pendant les premiers siècles de notre ère : je pense que cet excès d'opulence ne saurait se prouver par des témoignages plus authentiques ni plus décisifs que les monnaies mêmes que nous recueillons encore aujourd'hui; mais les témoignages historiques ne manquent pas non plus à ce fait, qui réunit toutes les preuves nécessaires pour le constater. Nous devons à des voyageurs chinois, qui ont visité l'Inde dans l'espace de temps que paraît occuper la dynastie des *Gupta*, des renseignements curieux sur l'état de prospérité de plusieurs parties de cette contrée: je ne les produirai pas tous; je me contenterai de rapporter, d'après le témoignage de ces voyageurs, que l'on trouvait dans les grandes villes de l'Inde des familles très-opulentes et que, dans la ville de *Vallabhî*, pour ne citer qu'un exemple, on comptait plus de cent maisons qui pos-

sédaient une fortune de cent *lakcha* (de pièces d'or)¹ : je supplée par ces derniers mots à l'insuffisance de l'original, car il est certain que la pièce d'or, à cette époque, était l'unité monétaire. Si l'on consulte les seuls recueils de traditions indiennes dans lesquels on puisse espérer de puiser quelques notions sur l'histoire ancienne de l'Inde, les *Parâṇas*, on est étonné d'y voir cette période représentée ou plutôt prophétiquement annoncée comme la plus calamiteuse de toutes, comme un temps de crimes et de malheurs qui s'enfantent les uns les autres, comme un temps fatal pour la destruction des vieilles races de Brâhmanes et de Kchatriyas, pour l'anéantissement des anciennes institutions, pour la domination de l'Inde par les tribus barbares des montagnes et des frontières. Ces insidieuses prophéties s'expliquent facilement pour ceux qui savent que les *Gupta*, sortis de la classe des Çûdras, ont éteint, en même temps que d'anciennes races royales, d'anciennes institutions brâhmaniques injurieuses pour leur propre race, et ont contribué, plus qu'aucune autre dynastie, à affranchir le pouvoir royal de la tutelle des Brâhmanes. La prospérité de leurs règnes ne pouvait qu'être odieuse à ces Brâhmanes, compilateurs des *Purâṇas* ; aussi ont-ils réuni sur ces règnes, avec

¹ Cent *lakcha* équivalent à dix millions de *souvarna* ou d'*aurei*. C'était sans doute pour ces opulents personnages qu'avait été inventé le mot sanskrit si expressif, et, on peut le reconnaître aujourd'hui, si vrai, de *sthûlalakcha*, un millionnaire, un *messer milione*, en prenant ce mot dans son sens original, comme lorsqu'on l'appliquait ironiquement à Marco Polo.

un mépris évident de toute chronologie, les diverses calamités qui avaient affligé l'Inde dans les six siècles précédents, particulièrement les invasions des Çâkas et des autres peuples barbares descendus des régions du nord et de l'ouest. Les irruptions au centre de l'Inde des tribus scythiques et hunniques furent sans doute, comme celles des Grecs eux-mêmes, un grand et irréparable malheur pour la civilisation de l'Inde : elles effacèrent presque entièrement son antique caractère national; mais elles n'eurent pas, à mon avis, de résultats désastreux pour sa prospérité matérielle; elles ne la spolièrent point au profit d'autres contrées; elles ne l'épuisèrent pas, comme plus tard les Arabes, par des exactions dont le produit devait être à jamais perdu pour cette contrée. Des gouvernements réguliers furent fondés dans la Bactriane et dans l'Inde par ces tribus, dont la civilisation se rapprochait beaucoup plus qu'on ne le pense de celle des races indiennes. Les tribus hunniques surtout portèrent leur domination aussi loin que les dynastes grecs, et établirent dans *Sâkêta*, la capitale du *Kôçala*, un centre de puissance, dont les dernières limites atteignaient peut-être celles du *Madhyadéça*. Dans un état de paix que ces tribus avaient assuré, au dehors par la terreur de leurs armes, au dedans par une sage administration qui laissait aux Indiens une partie de leur autonomie, les esprits devaient se tourner avec confiance vers le commerce, et les fortunes retrouver, avec la sécurité publique, la hardiesse de leurs anciennes

spéculations : le commerce extérieur pouvait, en ce moment, profiter d'avantages qu'il n'avait pas connus jusqu'alors. Des voies nouvelles avaient été ouvertes par la conquête elle-même, à qui l'Inde a dû au moins ce service; elles furent fréquentées par les *sârthas* ou compagnies de marchands indiens, qui y recueillirent des bénéfices considérables, et qui trouvèrent partout une protection garantie par les conventions politiques de la grande famille des tribus hunniques, répandues alors dans la Bactriane, dans l'Arachosie, dans l'Inde et dans une partie de la Perse. Le commerce le plus lucratif pour l'Inde n'était pas, d'ailleurs, celui qu'elle allait chercher au delà de ses frontières, mais, si je puis ainsi m'exprimer, celui que les nations étrangères lui apportaient sur ses rivages; et je désigne particulièrement ici le commerce avec l'empire romain par la voie de la mer Rouge. Ce commerce, le plus célèbre peut-être de toute l'antiquité, en a été le plus suivi et le plus considérable; ses ressources étaient immenses, ses flottes encombraient les ports¹, ses agents pénétraient, par des routes aujourd'hui encore non reconnues, au delà de l'Imaüs, dans la contrée des Sères; il atteignait les extrêmes limites du monde. Il semble qu'un pareil commerce dût être l'honneur et la prospérité de l'empire romain; il ne fit cependant, dans mon opinion, que contribuer à sa ruine par son appauvrisse-

¹ Strabon fait mention d'une seule flotte de cent vingt vaisseaux, destinée au commerce de l'Inde, qui de son temps sortit du port de *Myos-Hormos* (l. II).

ment. Ce commerce, qui procurait d'énormes bénéfices aux marchands qui le dirigeaient, était non-seulement stérile pour la fortune publique, mais l'épuisait réellement par d'immenses exportations de numéraire faites sans retour, c'est-à-dire par de véritables pertes, que les marchands qui les consentaient réparaient largement aux dépens des fortunes particulières que le luxe rendait leurs tributaires. Le mal fut senti dès les premiers temps par les hommes graves; l'étendue même en fut reconnue, les pertes furent estimées. Pline, toujours si exact quand il ne fait qu'exposer ses propres observations ou ses propres recherches au lieu d'essayer de concilier celles des autres, Pline, dans un passage célèbre¹, évalue modestement, dit-il, à cent millions de sesterces par an (22,500,000 fr.), les sommes que le commerce de l'Inde, de la Sérique et de l'Arabie enlève à l'empire; et il déclare ailleurs que le seul commerce de l'Inde produit la moitié de cette somme, qu'il n'y a pas d'année que l'Inde ne dévore cinquante millions de sesterces sortis de l'empire romain². Je ne doute pas que Pline ne considérât le commerce de l'Inde comme aussi désastreux que celui de l'Arabie, et que ce qu'il dit plus loin des relations commerciales suivies avec les tribus arabes ne s'appliquât également, dans sa pensée, à celles que l'on entretenait avec l'Inde : c'était, de

¹ Voici le passage de Pline : « Minimaque computatione millies H-S annis omnibus India et Seres peninsulaque illa imperio nostro « adimunt. » (*Hist. nat.* l. XII.)

² « Digna res, nullo anno minus H-S quingenties imperii nostri « exhauriente India, etc. » (*Hist. nat.* l. VI, 26.)

l'un et de l'autre côté, un commerce sans réciprocité d'échanges, où des peuples qui n'attendaient rien de l'Occident ni de sa civilisation refusaient presque tous ses produits, et, maîtres des trésors que le luxe de Rome leur envoyait, n'admettait en paiement de leur immense valeur que des masses de numéraire¹. Il suffisait de percevoir pendant quelques années seulement ce tribut commercial, pour réunir dans l'Inde d'immenses valeurs métalliques; or, pendant un siècle au moins, Rome, épuisant peut-être les dépouilles de l'Asie Mineure et de la Syrie, livra son or à l'Inde pour obtenir d'elle des pierres et des perles. Si à cet espace d'un siècle on applique l'évaluation annuelle de Pline, qui, pour les temps qu'il n'a pas atteints, est sans doute bien inférieure à la réalité, le calcul est prodigieux; il s'élève à des sommes qui étonnent l'esprit, qui permettraient la défiance si chaque élément de ce calcul n'était prouvé: il en résulte que près de douze cents millions de monnaie romaine ont été absorbés par l'Inde pendant un siècle, que je considère, non

¹ Je rappelle encore ce texte de Pline digne d'être cité: « In universum gentes ditissima: ut apud quas maxima opes Romanorum Parthorumque subsistant, vendentibus quæ e mari aut sylvis capiunt, nihil invicem redimentibus. » (*Hist. nat.* l. VI, pag. 32.) Le Périphe de la mer Érythrée fait, il est vrai, mention d'objets d'échange, que les Romains importaient dans l'Inde et qu'ils cédaient en retour de marchandises d'une égale valeur que leur livraient les Indiens; mais ce n'était là, pour ainsi dire, qu'un commerce accessoire, d'une valeur peu considérable, qui était à peine porté en compte par les marchands romains, et auquel les Indiens auraient renoncé sans regret: le Périphe ne contredit donc pas le témoignage de Pline.

pas comme la limite de la durée de ce commerce, qui est incertaine ¹, mais comme la période de son plus grand développement. Je ne veux pas suivre ce calcul jusqu'à ces derniers temps, où l'empire, épuisé et succombant de toutes parts, payait, non plus son luxe, mais sa sécurité; et cependant, à cette époque, les deniers d'or et d'argent arrivaient encore dans l'Inde, mais par une autre voie, par celle de la Perse, qui, dans les succès divers de ses guerres contre l'empire romain, avait enlevé des sommes considérables, soit des villes de la Syrie, soit des camps ennemis. On a déjà remarqué que, suivant le témoignage de Procope, la monnaie d'or, introduite par la guerre ou par le commerce, n'était reçue en Perse que comme une monnaie de change et, si je puis ainsi dire, de passage : une monnaie qu'on ne pouvait présenter au trésor royal, puisque la refonte en était interdite, ne s'arrêtait bien long-temps dans aucune main; elle était bientôt rendue au commerce étranger sur l'une ou sur l'autre frontière. Ce fut surtout l'Inde qui dut recueillir une quantité considérable de cette monnaie, si embarrassante pour les sujets des Chosroès, et qu'elle recevait avec tant de faveur. Le commerce que les rois de l'Iran et de l'A-

¹ Les derniers temps de ce commerce sont fort obscurs; à peine pourrait-on recueillir dans l'histoire Auguste quelques indications vagues et sans suite sur cette époque, pour laquelle nous n'avons pas d'autre autorité : nous apprenons seulement de Cosmas Indicopleustes que ce commerce se soutenait encore faiblement de son temps, et il est à présumer qu'il ne cessa entièrement que vers l'époque où le commerce du Sind tomba aux mains des Arabes.

niran entretenaient avec l'Inde, et qui ne devait pas être moins inégal que leur fortune, ni peut-être moins magnifique que leur luxe, était l'occasion et la voie ordinaires de ces précieuses importations; mais plus d'une fois aussi, sans doute, l'Inde reçut des deniers d'or de rapports moins légitimes avec les tribus hunniques de la Bactriane, qui épuisaient les provinces supérieures de la Perse par leurs fréquentes incursions. Ainsi, de tous les côtés et par toutes les voies, vinrent, pendant six siècles, s'amasser dans l'Inde toutes les richesses de l'empire romain et de la Perse, presque constamment représentées par l'or romain. En présence de pareils faits, on ne sait quel sens donner, si ce n'est peut-être le plus éloigné de la pensée de l'auteur, à ce passage du moine Cosmas, où il exalte la grandeur des Romains : « Tous les « peuples, dit-il, ne se servent que de la monnaie des « Romains dans leurs transactions commerciales; « elle est reçue en tous lieux jusqu'aux extrémités « de la terre, elle est un objet d'admiration pour « tous les hommes et pour toutes les puissances : « c'est un avantage qui n'appartient à aucun autre « empire¹. » L'ironie serait ingénieuse, l'ironie serait

¹ Ὅτι ἐν τῷ νομισματι ἐμπορεῖονται πάντα τὰ ἔθνη, καὶ ἐν παντὶ τόπῳ ἀπ' ἀκροῦ γῆς δεκτὸν ἐστὶ, θαυμαζόμενον παρὰ παντὸς ἀνθρώπου καὶ πάσης βασιλείας, ὅπερ ἑτέρα βασιλεία οὐχ ὑπάρχει τὸ τοιοῦτον. (Topogr. Christ., pag. 148.) Bayer se trompe dans ses observations sur ce passage, en supposant qu'alors les Romains étaient le seul peuple qui frappât des pièces d'or; les rois de l'Inde en faisaient peut-être frapper chaque année pour une plus grande valeur que les empereurs romains.

parfaite, si le passage se trouvait dans un autre écrivain que Cosmas! Je crois avoir entouré de toutes les preuves qui peuvent lui donner autorité l'opinion que j'ai avancée plus haut, qu'à une certaine époque il y a eu dans l'Inde exubérance de valeurs métalliques et particulièrement d'or monnayé, et je crois n'avoir pas non plus laissé en doute que cet or ne fût, en très-grande partie, l'or du commerce romain. Je ne puis néanmoins me dissimuler qu'il s'élève ici une grave objection. Il semble qu'une aussi grande diffusion de la monnaie romaine dans l'Inde ait dû laisser dans cette contrée des traces plus nombreuses que celles qu'il a été possible d'en recueillir jusqu'à ce jour¹. Ce n'est point assez de quelques monnaies romaines éparses dans les collections, comme sur le sol, au milieu des pièces d'or si nombreuses des princes indo-scythes et de la dynastie des *Gupta*; ce n'est point assez, dis-je, pour constater ce prodigieux déplacement de richesses métalliques, cette immense circulation qu'on doit leur supposer dans l'Inde, ce long usage qui doit les avoir répandues, dispersées, agitées entre mille mains, quelquefois égarées

¹ Le nombre des médailles romaines recueillies dans l'Inde et dans les contrées voisines pendant ces dernières années est si peu considérable, qu'on peut compter et désigner les pièces: ce sont, outre les sept deniers de familles romaines découverts dans le *tope* de *Mānikyāla*, deux deniers d'or de *Théodose*, deux de *Léon* et un de *Marcien*, trouvés aussi dans un *tope* à *Hidda*, un autre denier d'or de *Maurice*, trouvé par M. Burnes dans des ruines près de Boukhara, et enfin une médaille de *Julia Augusta*, trouvée par le général Court à Azerou sur les bords de l'Indus.

en partie, comme pour être retrouvées par les âges suivants. Il n'y a, il faut l'avouer, rien à opposer à ces objections, si ce n'est qu'elles manquent d'opportunité. Cette monnaie romaine, dont le témoignage est partout désiré, est partout présente; cette pièce d'or indo-scythique, c'est là un denier romain; cette large pièce de bronze, c'est là un sesterce : le fait est étonnant sans doute, mais il est certain; les empreintes seules ont été effacées à la refonte, la médaille a disparu, la monnaie est restée, ayant le même poids, la même forme, le même titre, presque la même fabrique; frappée de nouveaux types et de nouvelles légendes, elle porte seulement les insignes d'une autre puissance, les symboles d'une autre croyance religieuse. Ainsi, les princes, quelle que soit leur origine, qui dominaient alors sur la contrée d'où est sortie cette monnaie, ont fait plus que le roi de la Taprobane, qui se contentait d'admirer la monnaie romaine entre les mains d'Annius Plocamius; ils l'ont adoptée pour type de la leur, ils l'ont reproduite tout en la démonétisant. C'est, si je ne me fais illusion, un fait important et qui n'avait encore été observé par personne¹, que le système mo-

¹ M. Raoul-Rochette, en publiant de nouveau, dans sa *Notice sur quelques médailles grecques inédites appartenant à des rois inconnus de la Bactriane et de l'Inde*, la première médaille indo-scythique qui soit parvenue en Europe, avait déjà remarqué que cette pièce reproduisait exactement, pour le poids, pour la fabrique, pour le choix du type même, les deniers d'or des premiers temps de l'empire; et, frappé de circonstances pareilles dans une monnaie barbare, il recommandait à la sagacité des archéologues la solution de ce problème nu-

nétaire romain, à une époque que je ne puis préciser, mais qui ne doit pas être inférieure aux cinquante premières années de notre ère¹, ait été adopté en principe et maintenu, pendant plusieurs siècles, dans une certaine partie de l'Inde, non pas, sans doute, par des motifs de supériorité scientifique, mais seulement afin de faciliter les transactions commerciales avec les Romains et avec les autres peuples qui faisaient usage de monnaie romaine². Il faut reconnaître que les princes qui rendaient cet hommage à la puissance ou à l'industrie romaines entretenaient des idées exagérées au sujet d'un des privilèges de leur souveraineté, en défendant, je dois du moins le supposer, la circulation dans leurs États de pièces à l'effigie de princes étrangers : ce n'est, du moins,

mismatique. Je crois avoir été assez heureux pour la trouver; elle se trouve exposée dans les pages précédentes.

¹ Il faut remarquer que, sous le règne de Claude, à une époque où les communications politiques entre Ceylan et l'Inde centrale étaient aussi fréquentes que rapides, le roi de la Taprobane, qui admirait comme une chose nouvelle et inouïe la régularité du système monétaire romain, ne devait pas avoir encore eu occasion d'examiner une seule pièce de la nouvelle monnaie frappée dans l'Inde suivant ce système, car il n'eût sans doute pas témoigné le même étonnement à Annius Plocamius. On doit peut-être induire de ce fait que ce fut seulement quelques années avant l'événement auquel je fais allusion qu'eut lieu dans l'Inde l'adoption du système monétaire romain.

² On trouve dans le Périples de la mer Érythrée la mention d'une espèce particulière d'échange dont je ne comprends pas l'intérêt, celui qui se faisait à *Barygaza* des deniers d'or et d'argent contre la monnaie locale, *ἔχον ἀλλαγὴν καὶ ἐπικέρδειαν τινὰ πρὸς τὸ ἐντόπιον νόμισμα*. Le profit que trouvaient les Romains à cet achat de monnaie, était-il dans une différence dans la proportion de l'alliage? je n'oserais l'affirmer.

que par cette prohibition et par des ordres d'une excessive sévérité, qui firent un devoir d'envoyer, dans un délai prescrit, au *kôchagriha* ou trésor royal, pour y subir une refonte, toutes les pièces ou les sommes de monnaie étrangère qu'on avait entre les mains; ce n'est, dis-je, que par ces mesures sévères et rigoureusement exécutées que je puis m'expliquer la suppression si exacte de la monnaie romaine dans l'Inde. Si quelques esprits, toujours prêts au doute et satisfaits de l'incertitude, hésitaient encore à reconnaître les deniers romains dans les pièces d'or indo-scythiques, je réserve, pour les convaincre, une dernière preuve, qui ne souffre aucune objection, et qui doit ajouter à leur étonnement : les princes, par l'ordre de qui était opérée la refonte de la monnaie romaine, ne se contentèrent pas de rendre aux pièces d'or leur *première valeur monétaire*, celle de *denier*; ils craignirent que le souvenir de l'origine de cette monnaie ne s'effaçât un jour, ils résolurent de conserver également à ces pièces leur *nom original*, celui de *denier*. Le mot *δηνάριον* fut dès lors reçu dans les idiomes de l'Inde, comme synonyme de *souvarṇa* (aureus), et il passa en sanskrit avec l'iotacisme qu'y avaient attaché les marchands grecs d'Alexandrie¹, sous la forme de *dināra*

¹ Les savantes recherches de Sturz sur le dialecte alexandrin ont prouvé que l'iotacisme était propre à ce dialecte: il en a produit un grand nombre d'exemples empruntés à la version des Septante; mais les papyrus et les inscriptions qu'on a découverts depuis ce temps en ont présenté des exemples bien plus nombreux et surtout bien plus remarquables. L'iotacisme est, si je ne me trompe, devenu po-

दीनार. Ce mot, que son origine étrangère a presque entièrement exclu des textes, se rencontre plus fréquemment dans les actes publics ou particuliers que nous ont conservés les monuments. Je le trouve dans une inscription datée du règne de *Tchandragupta*, c'est-à-dire du commencement du vi^e siècle de notre ère, gravée sur une des portes colossales du monument bouddhique de Pankhi près Bhilsa¹, et dans un autre titre du même genre, recueilli à peu de distance du premier, mais d'une époque un peu inférieure²; il existe enfin dans un passage de la composition historique de *Kalhanapan-*

pulaire en Égypte longtemps avant de l'être dans l'Asie Mineure et dans la Syrie; au moins n'est-ce que là que nous pouvons en recueillir des traces écrites avant le premier siècle de notre ère.

¹ Le passage de cette inscription où se rencontre le mot *dināra* présente quelques difficultés, parce qu'il est interrompu par une lacune; il se lit sur le monument [ददाति] पञ्चविंशतिश्च दीनारां (il donne) encore vingt-cinq deniers. Le pandit Rāma Gōvinda, qui a essayé de restituer l'inscription en en remplissant les lacunes, mais qui n'a pas toujours assez respecté le monument, n'a tenu compte ni de l'*ā* long ni de l'*anusvāra* qui terminent le mot *dinārān*, et a proposé cette restitution du passage ainsi que de la lacune qui le suit: *pañchaviṅcatiṅtcha dinārasahasram*, etc. Je pense que Rāma Gōvinda avait écrit *sahasrāni*. Dans tous les cas, on ne saurait admettre ni *çata* ni *sahasra* après *dinārān*, qui est la véritable leçon: ce n'est pas que *dinārān* ne puisse être dans des rapports syntactiques très-réguliers avec *çatāni* ou *sahasrāni*, bien que cette construction soit peu commune; mais, dans ce cas, il n'y a point de raison pour séparer les deux termes formant l'ensemble du nombre par le nom de l'objet auquel ce nombre s'applique.

² Je suis encore obligé de différer d'opinion avec Rāma Gōvinda sur le sens des deux passages de cette inscription, où se lit le mot de *dināra*; voici ce passage :

dita intitulée *Râdjataramgîni*, qui a été écrite, suivant l'opinion reçue, au XII^e siècle de notre ère¹. Ainsi, le mot a une existence usuelle, légale, litté-

दत्तः [sic] दीनार्चक्रः तस्य वृद्धा [शाक्य] बुद्धासने°

Il donne un denier afin qu'avec l'intérêt produit par ce denier on entretienne chaque jour une lampe allumée devant le siège de Çakya Bouddha.

Râma Gôvinda a commis plusieurs erreurs dans l'interprétation de ce texte; il pense que *tchakra* doit désigner ici un nombre, non pas, dit-il, une *quantité indéfinie* (F. Wils. s. voc. *tchakra*), mais peut-être 60 ou bien 12 par allusion aux cycles. Il ne peut être, cependant, un instant douteux que *dînâratchakra* ne signifie littéralement une *pièce ronde de dînâr*, un *dînâr*: *tchakra* existe même dans quelques dialectes vulgaires avec le sens de *dînâr*. Ce qui prouve d'ailleurs, d'une manière absolue, qu'il ne s'agit ici que d'un *dînâr*, c'est que le donateur, qui avait consacré l'intérêt de *trois dînârs* à l'entretien de *trois lampes* en l'honneur des trois Bouddhas, n'a pas dû en consacrer plus d'un au luminaire du quatrième Bouddha, *Çâkyamuni*, dont le pandit de Calcutta n'a pas su reconnaître le nom.

¹ Voici le texte de ce passage, sur lequel on peut consulter, dans le vol. XV des *Asiatic Researches* (pag. 37), une savante note de M. Wilson relative au mot *dînâr*:

वालाहतानां प्राचुर्यं विनिवार्य समञ्जसम् ।

तोऽरमाणेन दीनाराः स्वाहताः संप्रवर्तिताः ॥

मामवज्ञाय राज्ञेव कस्मादेतेन वल्लिगतं ।

इति तं पूर्वज्ञो राजा क्रोधनो बन्धने व्यधात् ॥

Ayant secrètement amassé une quantité suffisante de monnaies frappées au coin royal, le prince *Tôramâna* les convertit en *dînârs* marqués à son propre coin et les mit en circulation. «Ose-t-il donc ainsi me mépriser? à quel titre prend-il ces airs de roi?» Ainsi s'écria, dans sa colère, le roi, son frère aîné; et il le fit jeter dans les fers.

Je n'ose encore attribuer au *Yuvarâdja* du Kachmir *Tôramâna* des médailles de bronze récemment reçues du centre de l'Inde et publiées par M. J. Prinsep, lesquelles portent en ancien dévanâgarî les lettres तोर.

raire même, pendant près de douze siècles, qui forment le moyen âge de l'Inde. Il est à peine nécessaire de remarquer que c'est au sanskrit que le persan a emprunté le mot *dînâr*, qui est également le nom d'une monnaie d'or. Je n'insisterai pas plus longtemps sur ces divers détails; j'ai hâte de me résumer: le commerce romain a laissé dans l'Inde d'immenses richesses qui, réunies à celles qui y existaient déjà, ont produit une exubérance de valeurs métalliques; un des résultats de l'exubérance de l'or a dû être sa dépréciation, peut-être même sa réduction à une valeur à peine supérieure à celle de l'argent; de là, dans mon opinion, il arriva qu'on supprima ce dernier métal dans l'usage monétaire, et qu'on le compensa, dans la circulation, par une égale quantité d'or monnayé: or, c'est là un fait qui s'est produit deux fois dans l'histoire monétaire de l'Inde, et dont on chercherait peut-être vainement des exemples dans celle des autres nations.

(Ici s'arrête le manuscrit de M. Jacquet.)



ÉTUDES

Sur la langue et sur les textes zends, par M. E. BURNOUF.

(Suite.)

Pour compléter ce que j'ai dit précédemment sur la valeur de l'expression *yavatâité*, je crois nécessaire d'ajouter ici deux passages des Ieschts, les seuls, à ma connaissance, où elle se rencontre. Le premier fait partie de l'Iescht d'Ormuzd, morceau qui contient plusieurs particularités intéressantes, tant pour le fond que pour la forme. Il se trouve au commencement d'un texte qui est fort difficile, parce que le plus grand nombre des mots qu'il renferme ne se représentent pas dans d'autres portions des livres zends, et que j'ai ainsi manqué du précieux secours que fournit la comparaison des passages parallèles. Je n'ai pas eu non plus, pour ce texte, l'avantage de pouvoir me servir de la traduction sanscrite de l'Iescht d'Ormuzd, que je dois au zèle et à l'amitié de Manakdjî Cursetdjî, parce que ce passage manque dans le manuscrit qu'il a bien voulu m'envoyer. Heureusement les termes eux-mêmes avec lesquels le mot qui nous occupe est en relation sont très-clairs, indépendamment de ceux qui les suivent; et cette circonstance suffit pour la détermination du sens de *yava-*

de citer : « de celui qui protège l'homme son ami « pour toujours, ô Zoroastre ! » Mais il me paraît beaucoup plus naturel de chercher ici un verbe ; et alors je proposerais de lire, au lieu de *h* *ao*, *eo* *áo*, *nipáyáos*, qui serait la deuxième personne du potentiel d'un verbe de la seconde classe, dans lequel la désinence *ás* du sanscrit aura conservé sa sifflante finale, quoique cette sifflante, unie à la voyelle *á*, ait déjà été changée en *áo*. Dans cette supposition, je traduirai cette phrase : « Puisses-tu protéger « à jamais l'homme qui est ton ami, ô Zoroastre ! » Cette conjecture me paraît, je l'avoue, très-vraisemblable ; mais, quelque opinion que s'en fasse le lecteur, il me suffit de lui avoir signalé le mot *yava-táité*, dans lequel je ne puis voir autre chose qu'une expression signifiant *pour la vie, pour toujours*.

Le second passage des Ieschts dans lequel se voit le terme qui fait l'objet de cet article est beaucoup plus étendu et plus intéressant que ceux que j'ai examinés jusqu'ici. Il renferme, sans doute, quelques mots obscurs ; je n'hésite cependant pas à le transcrire ici en entier, parce qu'il forme un tout complet, et que d'autres en expliqueront peut-être les parties sur lesquelles il se peut que je ne sois pas arrivé à une interprétation tout à fait satisfaisante. Il n'est d'ailleurs pas sans quelque utilité de montrer jusqu'à quel point le même manuscrit varie dans l'orthographe d'un morceau qu'il reproduit deux fois : la critique trouve, dans la considération de ces grandes incertitudes des copistes, des raisons excel-

मुक्तात्मनां उत्तमानां साधकानां गुह्यराणां बृद्धीः आरा-
धये या गृहेषु समायान्ति ह्यस्यथमइदं उपरि या गृहेषु
समायान्ति ॥ अतस्तत्र प्रचरन्ति उपरि दशरात्रं अभ्यागत-
तया इह सन्ति तान् दश दिवसान् सर्वेषु च फलज-
र्दिनरोजेषु रोजगारेषु च स्वकीये अन्यथा तु यदि निम-

et *frāyaēzyāt*, celui de Manakdjî *frā yē zyāt*; *nōtaṭ*, ce que Ma-
nakdjî sépare en deux mots, et *nōit*; *dyāt* et *dayāt*, comme Ma-
nakdjî; *hé*, comme ce dernier, et *ahé*; *qarēthēm*, comme Manakdjî,
et *qarētim*; *azyamanēm* et *adjyamnēm*, celui de Manakdjî *adjyama-
nēm*; *yavatcha yavatātaētcha* et *yavaētcha yavaētātaētcha*, celui de
Manakdjî *yavaētcha yavaētātaētcha*. Ce dernier ms. omet *daṭ*; ceux
d'Anquetil ont d'abord *nāis*, et ensuite *nā his*, celui de Manakdjî
nā hūs. Ils ont tous deux *djaṭa*, comme ce dernier, et *zaṭa*. Dans
le premier passage, ils ont *vastravaṭ*; dans le second, le n° III S.
lit *vaṭravaṭ*, et le n° IV F. *vaṭarvata*; celui de Manakdjî lit *vaṭra-
vata*. Le n° III S. lit d'abord *aṇnāsē*, et le n° IV F. *asnāsē*: dans le
second passage, le n° III S. lit *aṇa nā khsa*, et le n° IV F. *aṇa nā-
khsa*; celui de Manakdjî a *achanāṇa*. Nos deux mss. lisent d'abord
nāmaṅha, puis *nēmaṅha*, comme Manakdjî; *āfrinanti* et *āfrayēnti*,
celui de Manakdjî a *āfrī nēnti*; *khsnutāo*, comme celui de Manakdjî,
et *khsnaotāo*; *aēnatāo* et *anaitāo*, celui de Manakdjî lit *ainitāo*;
ugharā et *ughrāo*, comme celui de Manakdjî: dans les deux passages,
fravasayō, où celui de Manakdjî préfère avec raison *ch*; *namāné* et
nmāné, comme celui de Manakdjî; *gēuṭcha*, comme ce dernier, et
gēusa; *darēzaṭcha* et *drēzaṭcha*, celui de Manakdjî a *darēzraṭcha*:
dans les deux passages, *vākhsa*, celui de Manakdjî *vāṇō*; *nāṭtāhyō*,
comme ce dernier, et *nā aṭtāhyō*; *vīākhnō* et *vīākhanō*, celui de Ma-
nakdjî *vyākhanō*; *yō nō*, comme ce dernier, et *yōnō*; *bāt*, comme celui
de Manakdjî, et *bāṭa*. Le n° III S. lit *frāyazāita*, le n° IV F. *frāya-
zāiti*; dans le second passage, ils lisent ensemble *frāyazāitē*, celui
de Manakdjî lit *frāyazāyataē*. Ils lisent *gumata* et *gaomata*, comme
celui de Manakdjî; *djaṭa* et *zaṭa*, comme ce dernier; *vaṭravata*,
comme ce dernier, et *vaṭravaṭ*; *aṇnāṇamaṅha* et *aṇa nā ṇānēmaṅha*,
celui de Manakdjî lit *achanāṇa nēm ṅha*, comme plus haut.

न्त्रयन्ति ततो आयान्ति। तत् एतावत् यतो विज्ञातुं हेतोः॥
 को ऽस्मान् स्तुयात् क आराधयति कः स्वीकुर्यात् प्रका-
 शयेत् कः प्रतिकुर्यात् गोमता हस्तेन वस्त्रवता किल
 गोवस्त्रदानेन पुण्ययोग्यतायै प्रणामेन किल यावत्
 महत्प्रसाद्योग्यो भवति केनापि दानेन को ऽस्माकं
 इह नाम गृह्यात् किल अन्तरिजिज्ञौ नामग्रहं कः कुर्यात्
 को युष्माकमात्मनः आराधयेत् किल येन स्वीयं आ-
 त्मनः [1. स्वीय आत्मा] आराधितः तेन वयं आराधिताः
 भवामः ॥ को ऽस्मभ्यं तत् दानं द्यात् यदस्य भवति
 आहारे अनश्वरः सदा च सदाप्रवृत्तौ च ॥ ॥ अथ यो
 नरः ताः प्रकृष्टं आराधयति गोमता हस्तेन वस्त्रवता
 किल गोवस्त्रदानेन पुण्ययोग्यतायै प्रणामेन किल या-
 वत् महत्प्रसाद्योग्यो भवति केनापि दानेन तस्मै आ-
 शीर्वादयन्ति संतुष्टाः अधिष्ठाः [1. अद्विष्टाः] अपीडिताः
 बलिष्ठाः मुक्तात्मनां वृद्धयः ॥ भूयात् अस्मिन् गृहे गवां
 च संचयः वीराणां च भूयात् तेजस्वी च अश्वः चम-
 त्कारी च रथः भूयात् नर[ः] स्तुतिकरो हंजमनि [sic]
 किल ये [1. य] उत्तमां स्तोति [1. स्तुति] हंजमनं च जा-
 नाति कर्तुं ॥ यो ऽस्मान् नित्यं प्रकृष्टं आराधयति गो-
 मता हस्तेन वस्त्रवता किल गोवस्त्रदानेन पुण्ययोग्य-

तायै प्रणामेन किल यावत् महत्प्रसाद्योग्यो भवति
केनापि दानेन ॥

Voici maintenant la traduction qu'Anquetil donne de ce texte : « Je fais Izeschné aux forts, purs et « excellents Ferouers des saints, qui viennent dans « les rues au Gâhanbar Hamespethmédem; ils y « viennent pendant dix nuits (et disent :) L'homme « qui veut nous plaire, qu'il nous fasse Sétaesch, « qu'il nous fasse Izeschné, qu'il nous célèbre, qu'il « nous fasse des vœux, qu'il mette dans la main (du « prêtre) de la viande et un habit (neuf), pour que « sa prière soit exaucée. Ne prenez pas notre nom « avant que d'avoir prié pour votre propre âme, et « nous vous donnerons la pureté, nous vous (don- « nerons) à manger une nourriture vivante et éter- « nelle. L'homme qui fait Izeschné en (mettant) dans « la main (du prêtre) de la viande et un habit « (neuf), pour que sa prière soit exaucée, nous « faisons des vœux pour lui, nous lui sommes fa- « vorables, nous qui sommes éloignés du mal, forts « et saints Ferouers. Qu'il y ait dans le lieu (qu'il « habite) des troupeaux de mâles et de femelles, « qu'il y ait des chevaux vifs, grands et prompts. « Qu'il soit loué dans l'assemblée, cet homme qui « nous fait Izeschné, à nous morts, en mettant dans « la main (du prêtre) de la viande et un habit, pour « que sa prière soit exaucée ¹. »

¹ *Zend Avesta*, t. II, p. 256.

Je crois qu'en s'aidant et de la version sanscrite et de l'analyse philologique, on peut traduire ce passage de la manière suivante, sauf quelques points encore obscurs que je discuterai tout à l'heure :

« Nous offrons le sacrifice aux bons, aux forts et aux
 « saints Ferouers des justes, eux qui descendent de
 « leur demeure vers le temps de Hamaspathmaêdha.
 « Alors ils se répandent ici-bas pendant dix nuits,
 « exprimant leur désir par les questions suivantes :
 « Qui nous louera ? Qui nous offrira le sacrifice ?
 « Qui répandra (pour nous l'offrande) ? Qui nous
 « plaira ? Qui nous invitera, en portant à la main
 « (le lait de) la vache et un vêtement, avec la
 « prière qui fait obtenir la pureté (à celui qui la pro-
 « nonce) ? Quel est celui d'entre nous dont on pronon-
 « cera le nom ? Quel est celui d'entre vous dont l'âme
 « sera l'objet d'un culte ? Quel est celui d'entre nous
 « auquel sera donnée l'offrande, pour qu'il ait à man-
 « ger une nourriture qui ne manque ni jamais ni
 « à toujours ? — Alors l'homme qui leur offre le sa-
 « crifice, en portant à la main (le lait de) la vache
 « et un vêtement, avec la prière qui fait obtenir la
 « pureté (à celui qui la prononce,) ils le bénissent, sa-
 « tisfaits, favorables, bienveillants, les forts Ferouers
 « des justes (en disant :) Qu'il y ait dans cette mai-
 « son un troupeau (formé) d'une vache et de ses
 « veaux ! Qu'il y ait un cheval rapide et un taureau
 « vigoureux ! Que ce soit un homme respecté, un
 « homme sage, que celui qui nous offre sans cesse
 « le sacrifice, en portant à la main (le lait de) la

« vache et un vêtement, avec la prière qui fait ob-
 « tenir la pureté! »

L'analyse suivante est destinée à indiquer les raisons que j'ai de m'éloigner du sentiment d'Anquetil sur plusieurs points, et les motifs que j'ai de conserver des doutes sur quelques autres. Je prends *vîçât* dans son sens générique d'*habitation*, et, comme ce mot est à l'ablatif, je traduis le verbe *ávayañti* (littéralement *advolant*), par *ils descendent*. Il me semble que le texte est tout entier consacré à indiquer les prières que les âmes des justes viennent, pendant les dix derniers jours de l'année, adresser aux vivants, suivant la croyance encore subsistante des Parses : or cette remarque est décisive en faveur du sens que j'ai choisi pour le commencement de notre passage. La glose sanscrite, sans tenir compte du cas ablatif de *vîçât*, traduit « qui arrivent dans les maisons, » et elle ajoute : « les Ferouers sont ici présents pendant ces dix jours, » détail suivi d'un texte fort incorrect et fort obscur, duquel je crois pouvoir tirer le sens suivant : « (ils sont présents) et dans tous les jours Farvardins, et dans les temps qui leur sont consacrés; cependant, si on les appelle autrement, alors ils arrivent. » Cela veut dire, autant que je puis le croire, que non-seulement les âmes des justes écoutent les invocations des hommes et se mettent en communication avec eux pendant les dix derniers jours de l'année qui leur sont consacrés spécialement, mais qu'elles répondent à leur appel pendant chacun des

jours de l'année, et peut-être aussi pendant le mois qui porte leur nom. Pour obtenir cette interprétation, je lis फरवर्ददिन् *farvardîn*, écrit avec l'orthographe gouzaratie, au lieu de फरजर्ददिन् *fardjardîn*, mot dont je ne puis rien faire. Mais, je me hâte de le remarquer, cette glose, qui n'est qu'un souvenir du rituel, ne nous apprend rien sur le sens du passage qui nous occupe.

Les mots *avaç avô zîchnâoghëmanâo* offrent certainement plus de difficulté que les précédents; toutefois la glose sanscrite, qui traduit, quoique avec un peu de confusion, ces trois termes par : « pour connaître cependant cela, » fait, si je ne me trompe, cesser toutes les incertitudes dans lesquelles nous jettent les variantes des manuscrits relatives au dernier. En effet, si l'on retranche de ce long terme, *manâo*, que quelques manuscrits séparent par un point des syllabes précédentes, et qui annonce un participe présent moyen au nominatif pluriel féminin, en rapport avec *fravachayô* (les Ferouers), on trouve *zîchnâoghë*, leçon que j'emprunte en partie au manuscrit de Manakdjî, sauf la suppression du *m* final, le changement du *s* en *ch*, à cause de l'influence du *î* précédent, et la réunion de *zî* aux syllabes suivantes. Cette leçon, que je préfère à celle des autres manuscrits, *khehnâuoghë*, laquelle nous conduirait au radical *khchnu* (satisfaire), me paraît être exactement la transformation zende du sanscrit *djidjñâsa*, forme désidérative du radical *djñâ* (connaître); de sorte que notre par-

ticipe zend signifie : « exprimant le désir de connaître. » En effet, *zî*, qui se présente d'ordinaire dans les textes comme la conjonction sanscrite *hi* (car), est l'adoucissement de la syllabe de redoublement *dji*, avec un allongement de la voyelle, qui n'est pas rare dans les formes redoublées; aussi, quoique tous nos manuscrits séparent ce *zî* du mot suivant, je n'hésite pas à l'y rattacher et à le regarder comme en faisant partie intégrante. De même *chnáoqhě* revient à *djñása*, puisque le groupe *djñ* est inconnu en zend et que le sanscrit *djñátá* y devient *jñátá* (connaisseur) : or le *j* s'échange très-aisément avec son élément congénère *ch*, sous l'influence de la voyelle *i*, qui recherche particulièrement cette sifflante; *áo* est l'augmentation très-commune en zend du *á* sanscrit, lorsqu'il tombe sur une nasale, et enfin *qhě* représente la sifflante dentale précédée d'une voyelle et suivie d'un *a* bref.

Si l'on accepte le résultat de cette analyse, il faudra conséquemment admettre que *avó* est la préposition ou plutôt l'adverbe sanscrit *avas* (en bas), dont j'ai déjà constaté l'existence en zend. Le choix de cet adverbe n'est pas indifférent ici : car les Ferouers, dont la demeure est dans le ciel, sont ainsi représentés descendant vers les habitations des hommes, et laissant tomber en bas les demandes qu'ils leur adressent. Or, une fois *avó* rattaché au participe qui le suit, le mot *avať*, qui le précède, doit être reconnu comme le neutre du pronom *avať* (tel, comme cela), sur lequel je me suis expli-

qué ailleurs en détail¹. Les trois mots que je viens d'examiner doivent donc se traduire littéralement comme il suit : « exprimant en bas le désir de connaître cela. »

Je ne m'arrêterai pas à relever les inexactitudes de la traduction d'Anquetil, et je passe de même les deux premières propositions, ayant la forme interrogative, que les Ferouers sont représentés comme adressant aux hommes. Après ce que j'ai dit dans mon Commentaire sur le Yaçna, touchant les formes verbales qui y figurent, je ne crois pas nécessaire d'y insister davantage ici. Il me suffit de remarquer que *çtavât* est l'imparfait du conjonctif de *çtu* (louer); *yazâité*, le présent du même mode au moyen; *frînât*, l'imparfait de ce mode du radical *frî* (satisfaire), et *zanât*, le même temps et le même mode de la racine *zan* (frapper).

Dans la troisième proposition, il se trouve un verbe qui présente quelque difficulté : nos manuscrits le lisent *fyât* ou *ufyât*, leçons dont la dernière seule est correcte ; car je ne puis voir ici que le potentiel de *vap*, où le radical souffre la contraction qui aurait lieu en sanscrit à ce mode même. Mais il n'est pas aisé de déterminer la signification qu'il convient d'assigner à ce mot. Anquetil le traduit par : « qu'il nous fasse des vœux, » et la glose sanscrite : « qui nous adoptera, nous proclamera ? » J'ai déjà rattaché autre part le zend *uf* au radical sanscrit *vap*, à l'occasion d'un passage où

¹ *Comment. sur le Yaçna*, t. I, note A, p. x sqq.

le fait n'est pas douteux¹. Ici les idées de *semer*, *produire* (semen emittere), ne me paraissent pas convenir, et c'est sans doute dans une autre acception qu'est pris le verbe *ufyât* de la prière des Feroeurs. Cette acception se trouve peut-être dans l'emploi que font des textes sanscrits, incontestablement anciens, du radical *vap*, avec le sens de *répandre*, puis *déposer*, quand il s'agit d'offrande et de sacrifice²; et, dans l'absence de toute autre autorité, je n'hésite pas à en faire ici l'application : seulement je sous-entends le mot *offrande*, qui était peut-être suffisamment indiqué par la seule force du radical *vap*, tel que je suppose qu'a dû l'employer le zend. On peut, du reste, préférer le sens de la glose sanscrite, celui de *proclamer*, *faire connaître*, si l'on accorde à cette glose, qui paraît ici composée avec soin, une autorité plus grande qu'au rapprochement avec le sanscrit *vap* que je viens d'indiquer.

J'étends encore un peu la signification de *paiti zanât* (imparf. du conjonctif), du verbe *zan* (sanscr. *han*), « tuer. » Littéralement interprété, ce verbe devrait se traduire par : « qui rendrait coup pour coup ; » je ne crois cependant pas que cette acception puisse être admise en ce moment, et, si le participe sans-

¹ *Comment. sur le Yaçna*, t. I, n^o part. p. 500, note, et p. 505, note.

² Voyez dans les *Radices* de Rosen, au radical *vap*, les passages cités de Manu qui établissent cette signification, que confirme la lecture des Sûtras de Kâtyâyana sur le Yadjurveda.

crit *pratihata* a, d'après M. Wilson, le sens des mots anglais *sent*, *dispatched*, ce n'est pas faire une hypothèse trop hardie que de supposer que le même radical a pu signifier en zend « inviter, éveiller, en-gager à paraître. » Dans un verbe précédé d'une préposition, il n'est pas rare de voir la valeur de la préposition l'emporter sur celle du verbe, et, comme le préfixe zend *paiti*, pour le sanscrit *prati*, a le plus souvent la signification de : « en présence, en face, à l'en-contre, vers, » l'interprétation que je propose n'est pas absolument sans vraisemblance. Il est probable qu'ici, comme dans tant d'autres passages, la glose sanscrite a traduit trop fidèlement l'original pehlvi; car le verbe qu'emploie cette glose, *pratikuryât*, ne signifie ordinairement en sanscrit que : « il rendrait pour, » comme quand on rend le bien pour le bien, ou le mal pour le mal. Peut-être le traducteur parso-indien a-t-il eu en vue le persan *پدیدار کردن* *exciter, faire lever*.

Les trois mots suivants *gaomata zaçta vaçtravata* ne peuvent, quant à leur sens radical, faire la moindre difficulté; mais l'application précise n'en est pas moins sujette à quelques doutes. Anquetil pense qu'il s'agit de la viande et d'un vêtement neuf que l'adorateur des Ferouers met dans la main du prêtre; la glose sanscrite entend beaucoup mieux, du moins pour la grammaire, « avec une main qui tient une vache, un vêtement; » et, comme il ajoute : « avec le don d'une vache et d'un vêtement, » le prêtre a dû naturellement recueillir cette of-

frande. Mais la main dont il s'agit est, non plus la sienne, mais celle de l'adorateur des Ferouers; c'est là un point qui ne me paraît pas douteux. Il n'est pas si facile de savoir si *gaomata* signifie « tenant une vache, » ou tenant un produit quelconque de la vache, son lait, comme je le suppose, ou sa chair, comme le veut Anquetil. J'ai préféré le sens de *lait*, parce que c'est celui qu'a souvent, dans les Védas, le mot *gô*.

Vient ensuite le mot *achanâça*, terme sur la lecture duquel les manuscrits nous laissent dans une grande perplexité, et que j'avoue être encore assez obscur pour moi. Il est cependant à peu près certain que ce mot doit être regardé comme un adjectif se rapportant à *němaḡha* (avec une prière); mais l'orthographe et le sens en sont fort douteux, et, si l'on fait attention que, sur le mot *němaḡha* lui-même, terme qui doit être si familier aux copistes, il a pu exister assez d'incertitude pour qu'on ait écrit deux fois *navaḡhat*, on ne s'étonnera pas que j'éprouve de la difficulté à retrouver, sous des variantes aussi nombreuses, la forme véritable du mot, qu'avec le manuscrit de Manakdjî je lis *achanâça*. Si ce mot est un adjectif en rapport avec *němaḡha*, sa finale doit être *a*, plutôt que *ě*, comme le veulent quelques variantes. La présence de cette voyelle décide à peu près certainement du choix de la sifflante qui doit la précéder : ce ne peut sans doute être *ç*, comme le donnent les manuscrits d'Anquetil; parce que la sifflante dentale entre deux

voyelles, dont la première est un *u* *â*, est nécessairement changée en *o* *h*. Nous n'avons donc le choix qu'entre *o* *ç* et *o* *ch*: or, comme nos manuscrits, une fois, et celui de Manakdjî, toujours, adoptent la première, sifflante, c'est celle que je crois devoir préférer, d'autant plus qu'elle est recherchée de la voyelle *â*. Le reste du mot, dans l'hypothèse qu'il ne faut voir ici qu'un mot unique, est également justifiable. Quelques variantes, il est vrai, peuvent nous laisser encore en doute sur la question de savoir si le commencement de ce mot doit être écrit *achaná*, *açaná*, ou *açná*: heureusement la glose sanscrite vient à notre secours; car, en traduisant le commencement de ce terme par *puṇya* (pureté, vertu), elle ne nous permet pas de douter qu'il ne faille le lire *acha*, puisque c'est à ce dernier mot zend que répond d'ordinaire, dans la version sanscrite du Yaçna par Nériosengh, le mot *puṇya*. La glose dont j'invoque le témoignage ne semble pas faire du mot qui nous occupe un adjectif en rapport avec *nēma-gha*: en effet, si je ne me trompe pas sur ce qu'elle veut dire, elle me paraît signifier littéralement: « avec une adoration destinée à donner la capacité « d'être pur, » c'est-à-dire, comme l'ajoute l'interprète parso-indien, « afin qu'il devienne digne d'une « grande faveur par une offrande quelconque. » Je ne m'arrête pas à remarquer qu'il faudrait lire महाप्रसाद plutôt que महत्प्रसाद, que porte le manuscrit de Manakdjî; je n'ai à examiner ici que le sens de cette glose. Or le sens me paraît être que les

Ferouers demandent que l'offrande du lait et celle du vêtement qui leur sont présentées, soient accompagnées d'une prière capable d'assurer à leur adorateur le mérite de la pureté. De ce sens, il ne paraît clairement, dans le terme zend qui nous occupe, que *acha* (pureté); les deux autres syllabes *nâça* me sont inconnues, et je ne vois que le radical sanscrit नञ् *naç* (qui, dans la langue classique, ne signifie que *détruire* et *méditer*, mais qui, dans le dialecte védique, a, suivant Sâyaṇa, le sens d'*obtenir*, comme le latin *nac-tus*) auquel il soit possible de rapporter le zend *nâça*. Le Rîgvêda, liv. II, ch. 1, h. 2, st. 11, me fournit un exemple de *naç* ainsi employé, dans ce passage : न तत् ते अस्या उंसो नशान्त « les autres aurores n'ont pas atteint à ta splendeur, » passage sur lequel Sâyaṇa remarque न व्याप्नुवन्ति नशिर्व्यापिकर्म, en renvoyant au Nighaṇṭu, qui, en effet, donne, ch. II, art. 18, *naçat* comme l'un des synonymes de *vyâpnôti* (il obtient). J'ajouterai que, si on lit notre mot zend *nâcha* au lieu de *nâça*, il faudra le rapprocher, non plus de *naç*, mais de नञ्, *nakch*, qu'on trouve au même article du Nighaṇṭu, et dans le Rîgvêda, l. I, h. 30, st. 20; h. 33, st. 14; h. 66, st. 5; h. 95, st. 10; et h. 121, st. 3, avec la signification d'*aller, obtenir, atteindre*.

L'incertitude qui existe encore sur la signification précise de ce mot n'altère, du reste, en rien le sens du passage. La proposition suivante n'en est pas moins intelligible, sauf le doute que fait naître la forme du verbe *âghairyât*. La glose sanscrite

traduit ainsi cette phrase interrogative : « Qui prononcera ici notre nom, c'est-à-dire, qui, dans l'Izichni (le Yaçna), fera la prise de notre nom ? » Il résulte de la comparaison de cette glose avec le texte zend, que *âghairyât* est la meilleure des variantes de ce verbe, ou du moins celle qu'a eue en vue l'interprète pehlvi dont la version est l'original de notre glose sanscrite. En effet, *âghairyât*, d'où il faut retrancher le préfixe *â*, se présente comme le précatif d'un radical *ghar*, dans lequel il est à peu près certain qu'on a la forme première du sanscrit *hrī*, pour *ghrī* (prendre). D'une autre part, on ne peut nier que la variante *âgairyât* ne soit également justifiable, puisqu'on en peut faire le précatif du verbe *gar*, répondant au sanscrit *grī* (prononcer); mais, la première leçon étant appuyée par le plus grand nombre des manuscrits, je n'hésite pas à la préférer. Je pense que le sujet de ce verbe est sous-entendu, et que c'est celui même auquel les Ferouers se sont adressés en employant le pronom interrogatif *kô* (qui); ils supposent que les offrandes qu'ils sollicitent leur seront présentées, et ils disent : « Quel est celui d'entre nous dont notre adorateur prendra le nom ? » Par là il faut certainement entendre que les Ferouers demandent que les hommes prononcent ces invocations dont on a tant d'exemples dans l'Iescht des Ferouers, dont on trouve quelques-unes dans le Yaçna, et qui sont généralement ainsi conçues : « Nous offrons le sacrifice au Ferouer de tel et tel. » C'est, je ne puis

en douter, à de pareilles invocations que fait allusion le texte qui nous occupe.

Il en faut dire autant de la proposition suivante, que la glose sanscrite traduit d'une manière un peu confuse, quoique je n'hésite pas à y voir le sens qui suit : « Quel est celui d'entre vous qui rendra « un culte à son âme? c'est-à-dire, nous sommes « nous-mêmes l'objet d'un culte de la part de celui « qui en rend un à sa propre âme. » Ce sens fait manifestement allusion à ces invocations fréquentes dans le Yaçna : « J'invoque le Ferouer de ma propre « âme. » Mais la construction du texte zend n'est pas très-claire dans ce sens, car la traduction à laquelle le texte se prête au premier coup d'œil est : « Quel « est celui d'entre vous dont l'âme offrira le sacri- « fice? » Or l'accord de la version d'Anquetil et de la glose sanscrite, comme aussi la vraisemblance du sens, me paraissent démontrer qu'il faudrait dire : « Quel est celui d'entre vous dont l'âme est l'objet « du sacrifice? » Pour obtenir cette traduction, il faut, ou supposer que *fráyézyât* est une forme passive du conjonctif, dans laquelle « y est la caractéristique du passif, ou que le complément de *fráyézyât* (au précatif actif) est sous-entendu, de cette manière : « Quel est celui d'entre vous dont l'âme « offre le sacrifice [à elle-même]? » J'avoue que la seconde supposition me semble plus vraisemblable que la première; mais, pour exprimer dans ma traduction le sens avec plus de netteté, j'ai, d'accord avec Anquetil et avec la glose sanscrite, traduit

de manière qu'on voie clairement que les Ferouers expriment le désir que l'âme de celui qu'ils appellent soit, de sa part, l'objet d'un culte.

La glose sanscrite et l'analyse philologique sont encore mes guides pour la traduction de la proposition suivante. La glose sanscrite signifie, il est vrai, littéralement : « Qui nous donnera cette offrande [afin] qu'il existe pour lui une nourriture éternelle, et toujours et à jamais ? » mais, si l'on compare cette version avec le texte zend, on trouvera que ce dernier ne peut se traduire autrement que comme il suit : « Quel est celui d'entre nous auquel sera donnée l'offrande, pour qu'il ait à manger une nourriture qui ne manque ni jamais ni à toujours ? » Il me paraît à peu près certain que les mots *taṭ dāthrēm* se rapportent à *yaṭ*, littéralement « cette offrande qu' [il ait....], » et que le pronom *hé* rappelle *kahmâi*. Ce sens me semble préférable à celui qu'on obtiendrait en faisant rapporter *hé* au donateur, c'est-à-dire au sujet sous-entendu du précatif *dayât* (pour *dâyât*), ce qui produirait cette traduction : « Auquel d'entre nous donnera-t-il cette offrande, pour avoir à manger une nourriture qui ne manque ni jamais ni à toujours ? » Cette traduction est, sans aucun doute, grammaticalement et logiquement soutenable ; je préfère cependant la première, parce que c'est seulement dans la seconde partie de notre texte que doit se trouver l'indication des récompenses promises à l'homme qui honore les Ferouers.

Les mots qui composent la proposition que je viens de traduire sont généralement clairs, et ceux qui méritent plus particulièrement l'attention du lecteur sont *ahé aḡhaṭ qairyān qarēthēm*. Je remarquerai que tous les manuscrits lisent ici *qairyān*, comme je l'ai fait d'après leur autorité; mais je préférerais une orthographe qui nous donnerait un accusatif, comme *qairyām*, car je suis à peu près convaincu que les mots *ahé aḡhaṭ qairyām qarēthēm* forment une expression où figurent les éléments autrement disposés du temps passé périphrastique *qairyām aḡhaṭ*, et je me persuade que cette locution revient à ceci : « huic sit in manducationem alimentum. » J'ai expliqué suffisamment, dans diverses parties de mon Commentaire sur le Yaçna, les mots dont cette locution se compose; il me sera cependant peut-être permis de faire remarquer ici l'heureuse confirmation qu'apporte le Nighaṇṭu védique aux conjectures que j'ai déjà émises sur l'origine du zend *qar*, pris dans le sens de *manger*¹. Je trouve, en effet, dans le Nighaṇṭu, à la fin des dix mots nommés *attikarmānaḥ* ou « verbes exprimant l'action « de manger, » le présent हवति *hvarati* (il mange)², dont l'orthographe zende est exactement *qaraiti*. Quant au mot *azyamanēm*, j'ai expliqué autre part comment j'y reconnais la forme sanscrite du radical *hā* (abandonner, manquer) au passif, et comment ce mot zend serait en sanscrit *ahīyamāna*. Enfin les

¹ *Comment. sur le Yaçna*, t. I, 11^e part., p. 463-468.

² *Nighaṇṭu*, ch. 11, art. 8.

termes qui suivent ne peuvent, pas plus ici que dans les autres passages qui font l'objet de cet article, signifier autre chose que *toujours et à jamais*.

La seconde partie de notre passage offre bien moins de difficultés, non-seulement parce qu'on y retrouve un certain nombre de propositions déjà expliquées dans la première, mais encore parce que les mots obscurs y sont isolés, et que, dût-on ne les entendre qu'imparfaitement, l'ensemble du discours n'en est pas moins tout à fait intelligible. Le premier de ces mots difficiles est *aénatáo*, ou, comme lit le manuscrit de Manakdjî, *ainitáo*. Il n'existe, à ma connaissance, dans aucun des textes zends que nous possédons à Paris; et, quoiqu'il se présente avec une forme tout à fait régulière, il n'en est pas d'une explication plus facile. Premièrement, il est impossible de reconnaître comment Anquetil a entendu ce terme, tant sa traduction est confuse. On pourrait croire que les mots : « nous qui sommes éloignés du mal, » le représentent, si l'on ne trouvait dans le texte l'adjectif *atbistáo*, auquel ce sens convient assez bien. La glose sanscrite n'offre pas plus de secours, car le mot अदिष्टः n'a, du moins pour moi, aucun sens, et c'est uniquement par conjecture que j'y substitue *advichtáh* (non haïs), mot qui n'est autre que le zend *atbistáo*.

La leçon *aénatáo* fait penser au sanscrit *énaś* (péché), que nous avons en zend sous la forme de *aénaġh* et avec le sens de *nuisance*; mais il faudrait une négation comme celle que l'on remarque dans

le mot précédemment cité, *atbistáo*. Sous ce rapport, la variante *ainitáo* paraît plus régulière, car il est facile d'y reconnaître un *a* privatif : soit que l'on divise ainsi ce mot, *a-initáo*, ou ainsi, *ain-itáo*, de part et d'autre le premier *i* est épenthétique, mais le sens n'en est pas plus facile à découvrir. Je suppose, faute de tout autre moyen d'interprétation, que ce mot doit se couper ainsi *an-itáo*, et qu'il pourrait se traduire en latin par *presentes*, littéralement « qui ne sont pas parties, » en d'autres termes, qui restent quand on les invoque et qui sont favorables. Le terme employé par la glose sanscrite, quoique très-vague, et quoique se rapportant mieux, si toutefois ma correction est fondée, au zend *atbistáo*, ne contredit pas mon interprétation. Je dois cependant avouer que c'est tout à fait conjecturalement que je traduis l'adjectif *ainitáo* par *favorables*.

La proposition suivante, qui doit être placée dans la bouche des Ferouers, ne présente d'autre particularité que l'emploi du mot *gèus* au singulier; aussi je ne crois pas qu'il faille traduire, avec la glose sanscrite, « un troupeau de vaches, » encore moins, avec Anquetil, « des troupeaux de femelles. » Je suppose que le texte désigne « un troupeau [formé] d'une « vachè et de ses veaux, » car *vira* signifie souvent en zend, comme dans les Vêdas, « le produit mâle « d'un animal. » Cette interprétation me paraît bien mieux convenir à la simplicité des idées exprimées dans tout notre passage, comme aussi à l'état de civilisation qu'indiquent les vœux qui suivent.

La glose sanscrite nous offre, dans la phrase qui vient ensuite, un sens nouveau pour un terme que, sans ce secours, il était facile d'entendre d'une autre manière. Je veux parler de *vâkhcha*, que le manuscrit de Manakdjî lit *vâçô*. Analysé d'après les lois de comparaison qui doivent nous guider, on trouve que *vâçô*, dont le thème est *vâça*, répond au sanscrit *vâha*, par suite de la substitution de ç (remplaçant de z) au h dèvanâgari, et cette supposition devient presque une certitude, quand on voit notre glose sanscrite expliquer ce mot par चर (char). On en peut conclure que le *vâça* zend signifie chariot, ou, plus généralement, « moyen de transport, » et, comme *darëza* (thème de *darëzaç-tcha*) est réellement un adjectif dérivé du radical sanscrit *drîh*, et signifiant solide, il est permis de traduire, avec la glose sanscrite, « un chariot solide. »

Je dois dire cependant qu'en l'absence de cette glose, j'avais pris la leçon des manuscrits d'Anquetil *vâkhsa* (ou plus exactement *vâkhcha*) pour le nominatif singulier masculin d'un thème répondant au sanscrit *vakchas*, mot ancien qui désigne le taureau considéré comme bête de somme. Malgré l'autorité de la glose sanscrite, j'avoue que j'aime mieux encore ce sens, auquel l'emploi de l'adjectif *darëza* ne change absolument rien. J'ajoute que le *vâçô* du manuscrit de Manakdjî se prête très-bien à cette explication : car, si ce mot est, comme j'ai cherché à l'établir, le sanscrit *vâha*, il peut sans doute se traduire par *véhicule*; mais il doit également

signifier (*taureau*, *boeuf*), ou, en général, toute bête de somme.

La fin du passage que nous examinons ne contient plus que deux mots difficiles, et pour l'explication desquels la glose sanscrite et la version d'Anquetil n'offrent que de faibles secours. La glose sanscrite traduit comme il suit les mots *buyâti nâ çtâhyô vyâ-khîno* : « qu'il y ait un homme prononçant des « louanges, » et il ajoute un mot qui n'est pas sanscrit, et qui n'est que la transcription d'un terme zend. C'est *hamdjamanî*, qu'il faut très-probablement lire *hamdjamanî*, en le considérant comme un adjectif formé de *hamdjamana*, qui se trouve plus bas dans la suite de la glose. Ce terme, qui se présente assez souvent dans le Yaçna, y a, si je ne me trompe, le sens de *entretien*, *conversation*; de sorte que, si le glossateur indien a eu ce sens en vue, l'adjectif *hamdjamanî* qu'il a employé, devra se traduire par « un homme avec lequel on a des entretiens. » A cette traduction si vague, il ajoute cette glose qui ne l'est pas moins : « c'est-à-dire, un homme « qui sait faire une louange et un entretien excellent. » Il résulte cependant déjà de cette version que le souhait des Ferouers est que leur adorateur possède les dons de la piété et de l'intelligence, et ce vœu me paraît bien placé après les souhaits d'un ordre plus matériel qui précèdent. La traduction d'Anquetil : « qu'il soit loué dans l'assemblée, » se compose certainement des mêmes éléments, mais ces éléments sont disposés d'une autre manière, et le

sens en est moins étendu. Cependant les deux mots *loué* et *assemblée* y répondent aux mots de la glose sanscrite : « qui prononce une louange, qui a un entretien, » et, par suite, aux termes de l'original zend *çtáhyó* et *vyákhnó*. Mais, malgré cet accord de la glose et d'Anquetil, j'oserai proposer, pour le premier de ces deux termes, un sens différent de celui qu'ils indiquent. Je remarquerai d'abord que, pour voir le sens de *louer* dans *çtáhyó*, il faudrait admettre que ce terme appartient au radical sanscrit et zend *stu* et *çtu* (louer) : cela peut paraître vrai à un interprète parsi, et les mots 𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀 *çtáim*, 𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀 *çtáém* (je loue), et 𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀𐬀 *çtáichni* (louange), qui se rencontrent fréquemment dans les fragments pazends du Zend Avesta, offrent assez d'analogie avec *çtáhyó* pour qu'on croie que ce dernier dérive du même radical que les deux premiers. Mais, en supposant même qu'il faille voir dans *çtáhyó* la transformation d'une voyelle *u* primitive, ainsi que cela a lieu dans *çtáim* (je loue), de *çtu*, et comme l'a déjà fait remarquer M. Müller¹, il restera le *h* de *çtáhyó*, dont on ne donne pas l'explication. La présence de cette aspirée, qui ne peut répondre ici qu'à la sifflante *ç* du sanscrit, me semble être un argument décisif contre l'analogie qu'on voudrait établir entre *çtáhyó* et les formes parsies précitées; aussi, jusqu'à ce qu'on produise un thème comme *çtáh*, qui veuille dire *louer*, j'aurai de la peine à croire que le mot

¹ Essai sur la langue pehloie, dans le Journ. asiat., III^e sér., t. VIII, p. 304.

qui nous occupe ait cette signification. Si, dans l'insuffisance de la glose sanscrite et de la traduction d'Anquetil, nous nous adressons directement à la langue sanscrite, nous trouverons le radical स्था *sthas* (habiter, résider), radical qui n'est, selon toute apparence, qu'une autre forme de la racine plus générale et plus commune, *sthá* (se tenir debout). De cette racine *sthas* peut très-bien se dériver, au moyen du suffixe *a*, le substantif *sthâsa* (demeure, habitation); et de ce substantif, qui manque, il est vrai, dans le dictionnaire de M. Wilson, mais que je n'hésite pas à regarder comme parfaitement régulier, peut se former l'adjectif *sthâsya*, que je propose de prendre dans l'acception du sanscrit सभ्य *sabhya*, « homme digne de figurer dans une assemblée, » « homme respectable, » de *sabhâ* (assemblée). C'est, jusqu'à présent, la seule explication que j'aie trouvée de notre mot zend *çtâhyô*, et c'est dans ce sens que je l'ai traduit par *respecté*.

Le terme suivant, et le dernier qui me reste à expliquer, *vyâkhnô*, n'est pas plus facile que le précédent; il se trouve cependant répété dans un autre passage du Vendidad, et beaucoup plus fréquemment dans diverses parties des Ieschts. Dans le Vendidad, Anquetil le traduit par « chef de l'assemblée ¹. » Dans l'Afrin de Zoroastre, il le développe plutôt qu'il ne le traduit: « savant et intelligent dans l'assemblée ². » La traduction de « chef de l'assemblée » reparait

¹ *Zend Avesta*, t. I, 11^e part., p. 429.

² *Ibid.*, t. II, p. 93.

encore dans la portion du Néaesch du feu, qui fait partie du Yaçna¹. Ces deux versions se combinent sous cette forme, « la science de l'assemblée, » au chapitre XVIII de l'Iescht de l'eau². Au chapitre XXIV de l'Iescht des Ferouers, cette épithète, qui est celle du feu, est traduite ainsi : « (principe) de l'excellente assemblée³. » Dans ce même Iescht, au chapitre XXV, la traduction d'Anquetil est très-vague; on y retrouve cependant encore le mot d'*assemblée*; mais Anquetil n'est pas tellement sûr de sa version qu'il ne se croie obligé d'en indiquer une autre en note, de cette manière, *fils de Viâkhne*⁴. C'est encore, et d'une manière plus explicite, le mot *assemblée*, qui est, selon Anquetil, la traduction de ce terme, dans un passage du chapitre XVI de l'Iescht de Mithra, que je citerai tout à l'heure⁵, puis au chapitre VII de ce même Iescht⁶; au chapitre XV, où Anquetil commente ainsi sa version : « germe de l'assemblée⁷; » au commencement du Néaesch du soleil⁸; du Néaesch de Mithra⁹; à la fin de la prière intitulée *Gâh Rapitan*¹⁰; et au chapitre XXIX de l'Iescht

¹ *Zend Avesta*, t. I, II^e part., p. 236.

² *Ibid.*, t. II, p. 174.

³ *Ibid.*, t. II, p. 263.

⁴ *Ibid.*, t. II, p. 269 et note 5.

⁵ *Ibid.*, t. II, p. 216.

⁶ *Ibid.*, t. II, p. 209.

⁷ *Ibid.*, t. II, p. 215.

⁸ *Ibid.*, t. II, p. 10.

⁹ *Ibid.*, t. II, p. 15.

¹⁰ *Ibid.*, t. II, p. 106.

des Ferouers¹. Dans les passages zends généralement très-brefs où se trouve le mot dont je viens de rappeler les diverses interprétations, il se présente invariablement avec le rôle d'un adjectif, excepté peut-être dans un seul endroit, celui de la prière au Gâh Rapitan; mais là même, si le terme en question paraît être un substantif, cette fonction n'est que secondaire, et ce mot est, à proprement parler, un adjectif pris substantivement. Quant aux orthographes diverses sous lesquelles il se montre, je remarquerai d'abord qu'il ne sera pas question ici des désinences avec lesquelles il paraît dans les passages auxquels j'ai renvoyé tout à l'heure, parce que ces désinences ne nous apprendraient rien de nouveau. Je réduis immédiatement les divers cas de ce mot au thème *vyákhna*, que nos deux manuscrits des *Leschts* écrivent d'ordinaire *ویسکنا* *viákhna*, ou *ویسکانا* *viákhana*, orthographes qui reviennent certainement à celles de *vyákhua*, ou *vyákhana*. Un seul manuscrit du *Vendidad*² lit ce mot *ویسکچنا* *viákhchna*, pour *vyákhchna*. Au premier abord, c'est de cette variante qu'il paraît le plus facile de retrouver l'analogue en sanscrit: ce mot se présente, en effet, comme formé des deux éléments *vi* et *ákhchna*, où il est possible de reconnaître les mots sanscrits *vi* et *akchi* (œil), mot dont plusieurs cas se forment, comme on sait, du thème *akchan*. Le mot *vyákhchna*, selon cette explication, semble être un terme analogue, pour le sens

¹ *Zend Avesta*, t. II, p. 279.

² Ms. Anq., n° v S., p. 569.

comme pour la forme, au sanscrit *adhyakcha* (inspecteur). Cependant, quelque vraisemblable que paraisse être cette analyse, en ce qui touche la leçon *vyákhehna*, je crois devoir l'abandonner, à cause de la rareté de cette leçon même, laquelle ne peut prévaloir contre l'orthographe ordinaire de *vyákghna*. Je dis que c'est là l'orthographe la plus ordinaire, parce que je n'hésite pas à y ramener la leçon *vyákghana*, dans laquelle l'aspiration de la gutturale est inexplicable, tandis que, pour *vyákghna*, cette aspiration a sa source dans le voisinage de la nasale. Je pense, en résumé, que le zend *vyákghna* répond, sauf le suffixe *na* pour *ta*, au sanscrit *vyakta*, pris dans le sens de *sage, intelligent*, et que l'allongement de la première voyelle vient sans doute de l'accent qui, dans ce mot dissyllabe, ne pouvait, selon toute apparence, être mis qu'à cette place. J'abandonne donc les sens de *chef de l'assemblée* et *assemblée*, donnés par Anquetil, pour me rapprocher de celui de *savant, intelligent*, qu'il préfère lui-même quelquefois; et, par là, j'ai le double avantage de m'appuyer sur la tradition des Parses, et de ramener le mot *vyákghna* à ses éléments sanscrits, sauf la préférence accordée par le zend au suffixe *na* sur le suffixe *ta*, préférence qui s'explique par l'emploi bien connu qu'on fait en sanscrit de *na*, pour former des participes parfaits passifs de même sens que ceux où figure le suffixe plus ordinaire *ta*.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 10 juillet 1840.

M. Méthivier écrit au conseil pour exprimer le désir de faire partie de la Société. M. Méthivier est admis comme membre de la Société, ainsi que M. Smith, attaché au cabinet de M. le Ministre de l'instruction publique.

M. Arakh el-Dadian écrit au conseil pour le remercier de sa nomination comme membre de la Société.

M. Dadian communique, en même temps, au conseil quelques détails sur l'existence d'un dauphin qui a été vu par son père dans la mer de Marmara.

M. le comte de Munster adresse au conseil une lettre écrite en latin, par laquelle il prie les membres de la Société de lui communiquer les détails et les renseignements qu'ils possèdent sur l'histoire et la littérature militaire des Arabes. Il sera fait mention de cette lettre au procès-verbal.

M. Eyriès communique au conseil des détails sur l'existence d'un lac situé vers les sources de l'Oxus et découvert par M. Wood en 1838. M. Eyriès reçoit les remerciements du conseil pour cette communication.

Le conseil, conformément au règlement, procède au renouvellement de la commission du Journal. MM. Grangeret de Lagrange, Mohl, Reinaud, Landresse et E. Burnouf, sont nommés membres de la commission du Journal.

M. le chevalier de Paravey communique au conseil un mémoire tendant à prouver que le Pou-sang des Chinois est le continent américain. M. de Paravey dépose sur le bureau

des dessins exécutés d'après ceux qui ont été recueillis en Amérique par M. Waldeck, et il les compare à d'autres monuments asiatiques tels que le temple de Buda à Java. M. de Paravey reçoit les remerciements du conseil pour cette communication.

Séance du 14 août 1840.

On donne lecture d'une lettre de M. Méthivier par laquelle il remercie de sa nomination comme membre de la Société.

On lit une lettre de M. le Président du conseil, Ministre des affaires étrangères, par laquelle il adresse à la Société un exemplaire de l'Histoire universelle traduite en hindoustani par M. Lewis Dacosta. Les remerciements du conseil seront adressés à M. le Ministre des affaires étrangères.

M. Mohl, au nom de la commission chargée d'examiner les titres littéraires de M. le docteur Flügel, propose d'admettre M. Flügel au nombre des membres honoraires de la Société. Cette proposition est adoptée.

M. Eusèbe de Salles, professeur d'arabe à Marseille, communique au conseil des détails étendus sur le voyage qu'il vient d'exécuter en Arabie et en Syrie. Il expose, en particulier, le résultat de ses observations sur la différence qui existe entre l'arabe vulgaire parlé en Égypte et la langue littéraire.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 août 1840.

Histoire anté-diluvienne de la Chine, ou Histoire de la Chine jusqu'au déluge d'Yao, l'an 2298 avant notre ère; par M. le marquis DE FORTIA D'URBAN, de l'Institut: 1^{er} vol. contenant l'histoire de la Chine jusqu'à l'avènement de l'empereur Yao, l'an 2358 avant notre ère. In-12.

Sabda calpa Druma, ou Trésor de la langue sanscrite, par le rajah RADHAKANT-DEB. Calcutta, in-4°; tome IV.

Elements of general history, ancient and moderne, etc., translated into hindoostani, by Lewis DACOSTA; 3 tomes in-4° réunis en un volume.

Gothicæ versionis epistolarum divi Pauli ad Thessalonicenses secundæ ad Timotheum ad Titum ad Philomonem quæ supersunt ex Ambrosianæ Bibliothecæ palimpsestis deprompta cum adnotationibus edidit C. O. CASTILIONÆUS; in-4°. Mediolani, 1839.

De la colonisation militaire de l'Algérie, par M. R. THOMASSY; brochure in-8°.

The Journal of the Royal geographical Society of London, vol. X, part. 2. *Madras Journal and literature and sciences*, n° 24, july-september 1839.

Notice sur le deuxième volume de l'Histoire des sultans mamlouks de l'Égypte, de M. Quatremère, par M. Sédillot; in-8°. Extrait du Journal asiatique.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE À M. GARCIN DE TASSY PAR
M. N. BLAND, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ASIATIQUE DE
LONDRES.

Letherhead, Surrey, 18 mars 1840.

..... Je crois vous avoir dit, l'an passé, que j'avais alors acheté récemment un beau manuscrit de l'*Atesch-Kedeh آتش كده*, ouvrage dont j'avais déjà un exemplaire en plus petit format. C'est la biographie des poètes persans qui est mentionnée par de Hammer dans son ouvrage allemand (sur le même sujet), comme le *Pyrée poétique* du catalogue de Rousseau, et qu'il a regretté de n'avoir pu consulter pour rendre son ouvrage plus complet..... Autant que j'ai pu m'en assurer, elle ne se trouve pas à Paris, et j'ai toute raison

de croire que mes exemplaires sont les seuls qu'il y ait en Angleterre. Elle contient huit cents notices, tandis que de Hammer, qui a puisé dans Daulestchâh, Sâm-Mirza et autres biographes originaux, n'en a donné *que deux cents*. J'ai écrit à M. le baron de Hammer à ce sujet, sachant que cette matière l'intéressait vivement il y a quelques années. Si j'apprends que l'ouvrage n'est pas connu en Europe, je tâcherai d'en rédiger une notice pour notre Société asiatique.... Afin de vous intéresser davantage, j'ajouterai que cet ouvrage contient un chapitre sur les *poètes de l'Inde* (deux du Décan et douze de Dehli). Il y a aussi huit dames poètes, rivales de Jana Bégam et des autres *bas-bleus* de votre Histoire de la littérature hindoustani.

N. B. L'*Atesch-Kedeh* a pour auteur Hajjî Lutf Ali Beg, surnommé Azir. Cet ouvrage est considéré comme le plus intéressant et le plus complet des traités originaux sur les poètes persans. C'est feu M. Rousseau (correspondant de l'Académie des inscriptions) qui nous le fait savoir dans le catalogue raisonné de ses manuscrits. Malheureusement cette biographie ne s'étend pas au delà de l'année 1770 de notre ère.



BIBLIOGRAPHIE.

Du divorce dans la Synagogue, par le chevalier P. L. B. DRACH, bibliothécaire de la Propagande de la foi. Rome, 1840, in-8°.

Alii Ispahanensis liber cantilenarum magnus ex codicibus manuscriptis arabice editis, adjectaque translatione adnotationibusque illustratus ab Ioanne Gotofredo Ludovico KOSEGARTEN. Tomus primus, fasc. I, in-4°. Gripesvoldiæ, 1840.





JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1840.



ÉTUDES

Sur les montagnes et les cavernes de la Chine, d'après
les géographies chinoises, par M. Éd. BIOT.

Les compilations de géographie chinoise, telles que le *Thai-thsing-y-thoung-tchi*, et l'Abrégé de la géographie des Ming, le *Kouang-yu-ki*, présentent, dans la description de chaque province, une section spéciale, où les montagnes et les rivières de chaque département ou district sont citées avec les particularités remarquables qui s'y rattachent. Dans cette section, appelée *Chan-tchuen*, « montagnes et cours d'eau, » on trouve des détails plus ou moins circonstanciés sur la forme des montagnes et de leurs roches, sur leurs cavernes et fissures, sur les souvenirs traditionnels de la localité, sur le cours des rivières, sur l'étendue des lacs, etc..... Ces détails peuvent donc être très-utiles pour compléter le beau travail exécuté par les missionnaires du XVIII^e siècle, en atten-

dant le jour encore bien éloigné où s'abaissera la barrière qui ferme la Chine à notre curiosité européenne.

Martini, en composant son *Atlas Sinensis*, a fait de nombreux emprunts au *Kouang-yu-ki*; mais il a aussi omis un grand nombre de faits. M. Klaproth a dû aussi réunir beaucoup de documents dans le grand ouvrage qu'il avait préparé sous le titre de *Description générale de la Chine*; mais cet ouvrage est inédit jusqu'à ce jour. J'ai donc pensé que le champ était encore libre, et que je pourrais aussi faire, de mon côté, des études sur la géographie de la Chine intérieure. Déjà j'ai publié, dans le n° de février de ce Journal, un mémoire sur la hauteur des montagnes neigeées de la Chine et des seuils franchis par les principales routes de navigation ou de grand commerce dans ce vaste empire. J'ai continué depuis à m'occuper du même genre de recherches, en achevant un vocabulaire des noms anciens et modernes des villes chinoises, dont la publication se prépare maintenant à l'Imprimerie royale.

Une traduction complète de la section *Chan-tchuen*, du *Thai-thsing-y-thoung-tchi*, serait un travail long, pénible, qui formerait près de deux vol. in-8°. L'examen que j'ai fait de cette section m'a d'ailleurs prouvé qu'une certaine masse des détails qu'elle contient serait peu intéressante à reproduire par une traduction littérale. Elle ne donnerait même pas les éléments d'une orographie exacte de la

Chine : car l'on peut bien admettre dans certaines limites les mesures de longueur consignées dans le texte ; mais on ne peut pareillement accepter les mesures de hauteur, qui présentent une exagération insensée, et ne sont, au plus, que l'expression vague du temps nécessaire pour atteindre le sommet. Cependant l'étude des noms des montagnes avec leur orientation peut certainement être très-utile pour perfectionner la carte de Chine ; mais ce travail n'est plus à faire aujourd'hui. Il a déjà été exécuté par M. Klaproth, et ses résultats sont représentés sur une nouvelle carte générale de la Chine que ce savant orientaliste avait dressée, et qui devait être jointe à son grand ouvrage. La planche est gravée : des épreuves ont été tirées et n'ont besoin que de quelques corrections. Il serait bien à désirer que MM. Treuttel et Würtz, propriétaires du manuscrit de M. Klaproth, voulussent au moins faire paraître cette carte nouvelle, qui serait une utile et belle annexe aux cartes de l'Asie centrale publiées par M. Klaproth.

En abandonnant le projet trop vaste de traduire toute la section *Chan-tchuen*, je me suis occupé à en extraire les faits les plus saillants, relatifs aux montagnes et aux cavernes ou fissures. Je les ai classés département par département, en suivant l'ordre habituel des géographies chinoises. J'ai ainsi formé deux catalogues, l'un pour les montagnes, l'autre pour les cavernes ou fissures, de manière qu'on pût distinguer aisément les localités où celles-ci sont

les plus nombreuses. Après cette sorte d'enregistrement, j'ai réuni, pour mieux fixer l'attention, les faits analoges qui s'observent dans les diverses provinces, et dont plusieurs me paraissent mériter quelque intérêt. C'est ce résumé rationnel de mes notes que j'ai l'honneur de soumettre maintenant à la Société asiatique, en conservant les deux catalogues, qui seraient peut-être trop étendus pour les limites de son journal. Je serais heureux que mes notes, ainsi abrégées, pussent passer sous les yeux des hardis missionnaires qui se dévouent encore aujourd'hui à pénétrer dans l'intérieur de la Chine: elles leur indiqueraient divers points qui mériteraient certainement une visite scientifique; et, une fois avertis, ils pourraient, au moins, recueillir de précieux renseignements de la bouche des Chinois chrétiens.

FAITS PRINCIPAUX, RELATIFS AUX MONTAGNES ET CAVERNES,
EXTRAITS DES GÉOGRAPHIES CHINOISES.

I. Blocs isolés ou erratiques.

Un savant et hardi missionnaire, M. Callery, a observé, sur les côtes du Kouang-toung, un certain nombre de blocs erratiques, placés sur le haut des montagnes, et les renseignements qu'il a recueillis sur la configuration des montagnes du Fo-kien, du Sse-tchuen, du Yun-nan, l'ont porté à présumer

qn'un grand nombre de blocs semblables devaient se trouver dans les diverses parties de la Chine¹.

Il me semble que l'on peut, en effet, ranger dans la classe des blocs erratiques plusieurs des roches ou pierres singulières mentionnées dans les géographies chinoises. Telles sont les grosses pierres ou roches citées comme s'ébranlant aisément par l'effort de la main ou du vent, et qui se trouvent sur le mont Loung-pan, département de Péking, et sur le mont Ho-ming, département de Tchang-tcheou-fou du Fo-kien. Celles-ci ont, suivant le texte, un contour de cent quatre-vingts pieds. On peut encore faire une conjecture analogue sur les pierres isolées, dites tambours de pierre, qui se trouvent au sommet de diverses montagnes, et qui résonnent d'une manière particulière quand la guerre est près d'éclater. On cite plusieurs de ces tambours de pierre au mont Kou-chan, département de Tchang-te-fou, du Ho-nan; au mont Chi-kou, département de Koung-tchang-fou, du Chen-si, et au mont Chin, département de Tsuen-tcheou-fou, du Fo-kien. On trouve aussi au mont Ki-chan, département de Tchang-tcheou-fou (Fo-kien), des grandes pierres isolées, aussi grosses, dit le texte, que des maisons.

Cette dernière indication confirme les récits des marins, cités par M. Callery.

¹ Voyez sa lettre à M. Const. Prévost, Bulletin de la Société géologique, 1836.

II. Indication de terrains primitifs.

Le granit paraît devoir exister dans les lieux où le texte cite des pierres *yun-mou* (mère des nuages), lesquelles sont, en général, du mica en grandes feuilles, d'après les échantillons de la collection du jardin du Roi, et dans ceux où se trouvent des pierres à sable d'or, à étoiles d'or ou d'argent, expressions qui désignent du mica en paillettes. Je noterai un mont à sable d'or, dans le département de Ta-li-fou (Yun-nan); un mont *yun-mou*, près de Tchang-cha-fou (Hou-kouang); des pierres *yun-mou*, au mont Fang-thay, département de Yotcheou-fou, et un lac à sable d'or, *kin-cha-hou*, département de Hoang-tcheou-fou (même province); des pierres à étoiles d'or, aux monts Thien-ling, département de Han-tchoung-fou (Chen-si); un mont aux pierres *yun-mou*, près de Ling-Hoai, département de Foung-yang-fou (Kiang-nan).

Les montagnes du Chan-toung sont essentiellement granitiques, comme on le voit par les voyages récents des Anglais. Le grand Kiang, dans son cours supérieur au travers des provinces de Yun-nan et de Sse-tchuen, porte le nom de fleuve du sable d'or, *kin-cha-kiang*. Il me semble que ce nom indique la présence du granit décomposé, ou schiste micacé, dans le lit du Kiang, plutôt que l'abondance des paillettes d'or roulées par ses eaux.

III. Indication de terrains secondaires et autres.

On sait, par le récit des missionnaires, que le Pe-tche-li, le Chan-si, le Chen-si, sont remplis de mines de houille. Le texte des géographies chinoises présente diverses indications à cet égard pour certaines montagnes du Chan-si.

Ainsi, dans le département de Thai-thoung-fou, on trouve, à 50 *li* au nord-ouest de Kouang-ling, un mont dit Ho-yao, brûlant de feu, autrefois renommé. Ses pierres, selon le texte, sont actuellement comme décomposées, et il y croît des plantes.

Le mont de Feu, Ho-chan, situé près de Ho-kio (Chan-si), sur le bord du fleuve Jaune, a été décrit par M. Klaproth¹; il présente, d'après le texte chinois, une fissure enflammée, sur le bord de laquelle on trouve du sel ammoniac.

Dans le département de Thai-youen-fou, même province, le mont Jaune, Hoang-ling, 50 *li* au nord-ouest de Cheou-yang, présente des sommités toutes recouvertes de sable jaune. A 30 *li* au sud-est de Lo-ping, même département, on remarque le mont Hoang-cha-ling, ou mont du Sable jaune.

Dans le département de Ping-yang-fou, il y a un mont aux Pierres brûlées, *Tsiao-chi-chan*; le texte ne donne pas d'explication. Le mont Fan-chi-chan, ou mont aux Pierres vitrioliques, paraît offrir de

¹ Voy. Fragments asiatiques, tom. I, à la suite du premier mémoire de M. de Humboldt.

l'alun ou des sels vitrioliques à sa surface, comme on en trouve dans le voisinage des houillères.

Toute cette partie du Chan-si, voisine du fleuve Jaune, aurait besoin d'être visitée par des observateurs européens pour constater si ces faits, mentionnés par les textes, se rapportent simplement aux phénomènes habituels des houillères, ou s'ils sont la trace d'anciens phénomènes volcaniques. Le Chan-si occidental a été le théâtre principal de la grande révolution physique dont il est parlé aux premiers chapitres du Chou-king, et divers passages sembleraient expliquer cette grande révolution par le soulèvement de la longue chaîne qui traverse la Chine du nord-est au sud-ouest, depuis Thaitoung-fou, jusqu'au mont de Feu, département de Ou-tcheou-fou (Kouang-si). J'ai discuté ces passages dans un mémoire présenté en 1839 à l'Académie des sciences : mais l'inspection des lieux serait nécessaire.

Dans le Ho-nan, département de Tchang-te-fou, près de Wou-ngan et de Tseu-tcheou, une montagne a le nom de *Tseu-chan*, mont d'Aimant : il paraît qu'on y trouve beaucoup de pierres d'aimant.

Les puits de feu du Sse-tchuen et du Chan-si ont été décrits par M. Klaproth, d'après les géographies chinoises. — Des dégagements de feu, conséquemment d'hydrogène phosphoré, s'observent la nuit sur divers points du Kiang-si. Dans le département de Soui-tcheou-fou, près de Chang-kao, au mont Lin-foung, après les pluies de jour, on voit parfois,

la nuit, une grande flamme : en temps sec, rien ne paraît. — Dans le département de Nan-khang-fou (Kiang-si), se trouve un mont dit *Ye-kouang*, brillant de nuit, et le texte ajoute : « La nuit, il brille comme « un feu. » — Dans le département de Kan-tcheou-fou, à l'est du chef-lieu, au mont Thien-tchu, la nuit, il apparaît une lumière semblable à celle des charbons allumés.

Les puits de sel, comme on le sait déjà par les rapports des missionnaires, sont très-nombreux aux environs de Kia-ting-tcheou du Sse-tchuen. Il existe aussi des salines ou mines de sel naturel dans le district d'Yu-lin, au nord du Chen-si. Des salines nombreuses se voient sur le bord de la mer orientale, principalement entre les embouchures du Kiang et du fleuve Jaune. Elles donnent lieu à une immense exportation, dont on peut voir le chiffre dans le relevé joint par M. Klaproth à l'Atlas du voyage de Timkowski. Dès les anciens temps, la consommation moyenne du sel en Chine se trouve évaluée par chaque individu adulte, homme ou femme, et par chaque enfant¹. — Dans le département de Ning-hia, au nord du Chen-si, on trouve

¹ Le *Tcheou-li*, cité dans le *Wen-hian-thoung-kao*, liv. xv, p. 2, estime la consommation du sel, par mois, pour chaque mâle adulte, à 5 *ching* $\frac{1}{2}$; pour chaque femme adulte, à 3 *ching* $\frac{1}{2}$; pour chaque enfant, à 2 *ching* $\frac{1}{2}$. Il ajoute que 100 *ching* de sel pèsent 76 *kin* 12 *leang*. Si l'on donne au *kin* des Tcheou la valeur que je lui ai assignée dans mon mémoire sur le système monétaire des Chinois, savoir $\frac{1}{6}$ de kilogramme, les chiffres précédents représentent une consommation annuelle de 8,31, 5,29 et 3,77 kilogrammes.

un mont de sable provenant des sables amassés, et un mont à charbon (*mei-chan*).

IV. Fissures et vides dans la charpente des montagnes.

Il existe plusieurs fissures remarquables dans les montagnes du Pe-tche-li. — Au mont dit de la Pleine-Lune, département de Péking, on remarque un passage souterrain percé à jour naturellement. Le texte porte : *Si l'on regarde par l'ouverture, il semble qu'on voie la pleine lune* : de là le nom de la montagne.

— Dans le département de Pao-ting-fou, au mont Loung-tchi-chan, près de Y-tcheou, on voit sur le flanc occidental une caverne très-profonde, qui se divise à l'intérieur en quatre excavations distinctes. — On cite plusieurs autres cavernes dans les départements de Tchinting-fou et de Chun-te-fou.

L'intérieur de plusieurs montagnes du Chan-si présente aussi de grands vides. On cite trois cavernes remarquables dans le département de Thai-youen-fou, près de Tseu-hong et de Cheou-yang.

Dans le département de Ping-yang-fou, au mont Koung-chan, 20 *li* au nord-ouest de Thai-ning, il existe de grands vides qui se communiquent entre eux. — Au sud de Ngan-y est la caverne dite du Vent, à cause du vent qui en sort à certaines époques.

Il y a peu de cavernes dans le Chan-toung, dont les montagnes sont granitiques.

Le Chen-si a ses plus nombreuses cavernes dans

le département de Han-tchoung-fou ; les principales sont au mont Tse-pe-chan, au mont Loung-men, au mont Tse-yang, au mont Ta-ney, et enfin au mont Teou-chan. Au nord, dans le département de Yangan-fou, et près de Yan-tchuen, se trouvent des sources de pétrole.

La partie centrale de la Chine offre de nombreuses cavernes, crevasses ou fissures de montagnes, dans le Kiang-nan, le Hou-kouang, le Honan, le Tche-kiang.

Dans le département de King-tcheou-fou (Hou-kouang), près de Tchang-yang, on trouve au mont Fang une caverne du Vent. Le texte dit : L'ouverture est grande comme la largeur d'un grand vase ; on y observe un courant d'air, sortant pendant l'été et entrant pendant l'hiver. Vers les équinoxes du printemps et de l'automne, on n'observe aucun mouvement.

Dans le département de Nan-king (Kiang-nan), on cite, à 30 *li* à l'ouest de Kiang-pou-hien, une caverne d'une profondeur *incommensurable*, et dite Puits du Ciel. — Une autre caverne, près de Tchao-hien, département de Liu-tcheou-fou, peut contenir, dit-on, trois millions de décuples boisseaux.

Dans le Tche-kiang, département de Hang-tcheou-fou, beaucoup de grottes ou cavernes se trouvent à la montagne dite Pi-lai-foung. On remarque également plusieurs cavernes ou crevasses au sommet des montagnes du département de Tchu-tcheou-fou. — En général, les divers départements du

Tche-kiang présentent des cavernes assez nombreuses.

A l'ouest de la Chine, on remarque plusieurs cavernes ou excavations dans le Sse-tchuen, surtout dans le département de Kia-ting, près des puits salants. — Une seule montagne de ce département, nommée Joung, en contient vingt-quatre.

Vers le midi, le Fo-kien présente plusieurs cavernes très-profondes, principalement dans les départements de Tchang-tcheou, de Fou-ning et de Tsuen-tcheou.

On cite plusieurs excavations ou fissures très-profondes dans le Kouang-toung et le Kouang-si. Huit sont notées comme ayant été ouvertes par un coup de tonnerre, au temps de Suen-kuen (220-230 de J. C.). — Elles sont au mont Thsin, près de Fou-tchuen, du département de Ping-lo (Kouang-si). Ce coup de tonnerre rappelle évidemment le souvenir d'un tremblement de terre ou d'une commotion volcanique.

Le Yun-nan offre plusieurs cavernes considérables, principalement dans les départements de Young-tchang et de Yao-khing.

On doit remarquer que la plupart de ces cavernes ou fissures ont leur ouverture au sommet des montagnes et se prolongent souvent jusqu'à leur pied, comme si l'intérieur de ces montagnes était vide. Ce fait me paraît pouvoir concourir à expliquer les nombreux affaissements rapportés dans l'histoire chinoise. Un grand nombre des montagnes

chinoises paraissent composées de rochers agglomérés, dont la charpente s'écrase et s'affaisse à la longue, comme celle des montagnes de la Grande-Cordillère américaine.

V. Éboulements et affaissements de montagnes.

Un catalogue spécial des faits de ce genre a été dressé par Ma-touan-lin, dans les 301^e et 303^e livres de son *Wen-hian-thoung-khao*, et j'en ai soumis la traduction à l'Académie des sciences, au mois d'avril 1839¹. On peut ajouter à ce catalogue quelques faits dont le souvenir s'est conservé dans les traditions populaires, et qui se retrouvent mentionnés dans les géographies chinoises.

Dans le département de Thai-ming-fou (Pe-tcheli), auprès du mont Feou-khieou, se trouve la ville de Seun. — D'après le texte du *Kouang-yu-ki*, autrefois cette ville était à l'ouest de la montagne. Vers l'an 1026, le sol s'enfonça subitement et fut remplacé par un lac. La ville actuelle est au midi de la montagne.

Dans la même province, département de Tchinting-fou, un pic des monts Heng passe pour s'être autrefois ébranlé et transporté jusqu'à Youen-tcheou.

Dans le département de Hoai-khing-fou (Ho-nan), une montagne de la grande chaîne Thai-hing, s'est autrefois ouverte avec un grand bruit, et a laissé à

¹ Cette traduction paraîtra cette année dans les *Annales de chimie et de physique*.

découvert une caverne profonde de laquelle s'écoule un liquide bitumineux.

Dans le Kiang-nan, département de Liu-tcheou, le lac Tsao-hou passe pour s'être formé subitement à la place d'une ville. On peut remarquer que, dans la carte des missionnaires, la figure de ce lac est presque carrée, et présente une certaine analogie avec la figure des cratères volcaniques.

Dans le département de Thai-tcheou (Tche-kiang), le mont Ling-chi a éprouvé un grand éboulement vers la fin de la dynastie Tsin.

Dans le département de Khioung-tcheou, île d'Hai-nan, à l'article du lac oriental, Toung-hou, il est dit : « Autrefois il y avait sur l'emplacement de ce lac des bâtiments habités. Une nuit, le sol s'effondra, et il se forma un lac. »

Une tradition analogue est conservée sur la formation du lac Tchih-hai, département de Young-tchang, province de Yun-nan.

VI. Colonnades basaltiques.

Une colonnade semblable à la Chaussée des Géants, en Irlande, paraît exister au mont dit des Portes de pierre (*Chi-men*), département de Kio-tsing-fou (au nord-est du Yun-nan). Le texte explicatif parle d'une sorte de nappe, ou *chi-sse-sen-pou*, ou couche de pierres en forme d'arbres pétrifiés, *chi-sun-sen-pou* 石笋森布, qui s'étend près de Lo-leang-tcheou, sur une étendue de plus de 10 li

(environ une lieue). Quand on l'aperçoit de loin, il semble qu'on voie un bois; c'est un passage pour aller de l'orient à l'occident. — Ce lieu n'étant pas très-éloigné des frontières du royaume de Assam, il est possible qu'il puisse être, quelque jour, visité par des Anglais.

Dans le Ho-nan, près de Chen-tcheou, au mont Chi-tchu-chan, ou des Colonnes de pierre, quand on fend les pierres, elles se divisent en colonnes. Il serait à désirer que des Européens pussent visiter cette montagne.

VII. Fossiles.

On doit reconnaître des bancs de poissons fossiles dans les pierres à paire de poissons (*choang-yu-chi*), que l'on trouve au mont Kan, département de Soung-kiang-fou (Kiang-nan). — C'est ainsi qu'aux monts Euganéens, près de Padoue, les pierres qui contiennent les poissons fossiles se divisent en deux, et chaque moitié présente un côté du poisson pétrifié.

Dans le Chen-si, département de Foug-tsiang-fou, 30 li à l'ouest de Kien-yang, on trouve aussi la source dite *aux Poissons pétrifiés*. — Le texte explicatif dit : « Quand on creuse la terre, et que l'on « casse les pierres, on trouve des formes de poissons. »

Dans le Ho-nan, département de Khai-foung-fou, au mont Ling-yuen, on trouve des fossiles appelés *ossements pétrifiés des esprits célestes*.

Dans le Kouang-toung, département de Lo-ting-tcheou, on recueille beaucoup d'ossements de dragon.

Dans le Kouang-si, au mont Nan-chan, près de Khing-youen, une caverne contient des écailles de dragon pétrifiées.

Dans le Yun-nan, département de Wou-ting-fou, à la caverne Wou-ting, on trouve des hommes et des animaux pétrifiés.

Dans le Pe-tche-li, département de Pao-ting-fou, on cite une caverne où l'on voit des constructions en pierre et des hommes de pierre.

Il serait utile de vérifier ces diverses indications.

Certaines montagnes sont appelées *Chi-yen-chan*, montagnes aux Hirondelles pétrifiées, ou aux Hirondelles de pierre. — Ce même terme de *Chi-yen* est donné, par le Pen-tsaou et par l'Encyclopédie japonaise, à une espèce particulière de pierre. — Un échantillon ainsi désigné dans la collection des minéraux chinois du jardin du Roi, et la figure même de l'Encyclopédie japonaise, démontrent que cette espèce se rapporte aux térébratules et plicatules fossiles; mais le texte descriptif joint aux divers articles *Chi-yen-chan* des géographies chinoises n'est pas assez explicite pour qu'on puisse en conclure qu'il s'agit aussi dans ces articles de coquillages fossiles. Ce texte dit simplement que ces montagnes ont des pierres légères qui volent quand il doit pleuvoir: les principales se trouvent dans le département de Nan-ning-fou (Kouang-si), dans ceux

de Heng-tcheou-fou, de Young-tcheou-fou (Houkouang), et dans celui de Pao-ting-fou (Sse-tchuen).

D'après le texte des géographies, les pierres de ces montagnes sont employées dans la médecine chinoise, comme le sont les pierres *chi-yen* du Pentsao.

VIII. Montagnes neigées ou à neige perpétuelle.

J'ai fait un relevé spécial des montagnes dites neigées, *siue-chan*, dans mon précédent mémoire, inséré au numéro de février. Je n'en parlerai donc point ici.

IX. Empreintes remarquables sur des rochers.

Des empreintes de grands pieds d'homme sont citées sur deux montagnes : au mont Moug, département de Tsu-hiuong-fou (Yun-nan); au mont Fei-fun, département de Ou-tcheou-fou (Kouang-si). — Le texte explicatif dit que ces empreintes sont longues de deux à quatre pieds chinois, ce qui représente en mesures métriques une longueur de 61 centimètres à 1^m,24.

Des vestiges ou empreintes de pieds extraordinaires se voient encore sur deux autres montagnes : au mont Loung-tchi, près de Y-tcheou, département de Pao-ting-fou (Pe-tche-li), et au mont des Sept Planètes, département de Kouei-lin-fou (Kouang-si).

Les Chinois appellent ces empreintes singulières

des traces de dragon, ou des pieds de dragon. — Les longueurs citées par le texte montrent évidemment que ces empreintes se rapportent à quelques animaux antédiluviens, comme celles qui ont été trouvées en Allemagne, au village de Hessberg, près de Hildberghausen¹ et en Écosse, dans le comté de Dumfries, et auprès de Storeton-Hill.

X. Terre que les montagnards mangent habituellement.

Au mont Lo-pao, département de Lin-ngan-fou (Yun-nan), les montagnards font des boules avec la terre de cette montagne, qui est grasse et molle, et, suivant le texte du Kouang-yu-ki, ils s'en nourrissent habituellement. — Ceci est un nouvel exemple de la dépravation de goût observée pour la première fois par M. de Humboldt chez les Ottonaques.

XI. Stalactites.

Des stalactites, désignées sous le nom de *chi-tchoung-ju*, gouttes ou cloches pétrifiées, sont citées dans le département de Thai-thoung-fou (Chan-si), à la grande Montagne blanche, *Pe-chan*, 20 li au sud de Ling-khieou-hien; dans le département de Thoung-khing-fou (Sse-tchuen), au mont *Chi-tchoung-chan* ou mont des Stalactites; dans le département de Chao-khing (Kouang-toung), au mont *Chi-yen*;

¹ Lettres sur les révolutions du globe, par Bertrand. — Note 17 de la 5^e édition.

dans le département de Yao-khing (Yun-nan), à la caverne de Tsing-hien.

XII. Observations générales sur les noms des montagnes.

Parmi les noms des montagnes citées dans les géographies chinoises, beaucoup sont dérivés de la position de ces montagnes, par rapport au chef-lieu du département. Ainsi, l'on trouve, pour la plupart des départements, un mont du sud, de l'est, de l'ouest, du nord, un mont du milieu. On lit fréquemment le nom de mont Orphelin, c'est-à-dire isolé. D'autres montagnes, ou simples hauteurs, comparées deux à deux par leur position, sont appelées la Grande et la Petite montagne, *Ta-chan*, *Siao-chan*.

Un grand nombre de noms se dérivent aussi de la forme des montagnes : ainsi l'on trouve plusieurs monts dits de la Pointe, *Kien-chan*, à cause de leur escarpement ; des monts dits Carrés, *Fang-chan*, à cause de leur aplatissement à la partie supérieure ; des monts dits Surnageants, *Feou-chan*, parce qu'ils dominent les hauteurs environnantes, ou parce qu'ils s'élèvent au milieu d'un lac, d'une rivière, d'un golfe. Quelques-uns sont appelés monts Tête de Tigre, Tête de Cheval, Tête de Bœuf, Tête de Poule ; quelques autres sont désignés par le nombre de leurs pics : tels sont ceux que l'on appelle monts des Sept et des Neuf Dragons, monts des Sept ou des Neuf Têtes de Cheval. Plusieurs montagnes ont

le nom de *Pan-chan*, monts du Bassin ou du Plateau. Cette expression, fréquente surtout dans les départements de Sse-tchuen, m'a fait rechercher le sens exact que doit avoir ici le caractère *Pan* 般; mais je n'ai découvert aucune explication dans les textes, qui se bornent à compter le nombre des *Pan* pour chaque montagne. Il est présumable que ce terme désigne ces blocs isolés que les Chinois ont cités à M. Callery comme étant très-nombreux dans le Sse-tchuen. On trouve encore des monts du Boisseau, et ce nom leur vient, tantôt de leur forme analogue à celle d'un boisseau, tantôt de ce qu'ils présentent sept pics disposés plus ou moins comme les sept étoiles du Boisseau du Nord (la grande Ourse). — On trouve aussi des monts *Thien-tchu*, Colonne du Ciel, nom hyperbolique, qui indique seulement qu'ils sont assez élevés.

Plusieurs montagnes sont désignées par la couleur de leurs roches. Il y a des monts Rouges, des monts Noirs, des monts Bleus, des monts Blancs. Comme je l'ai dit dans mon précédent mémoire, ce dernier nom désigne quelquefois, d'après l'explication du texte, des montagnes couvertes de neiges perpétuelles; mais généralement il désigne plutôt des montagnes calcaires. Tels sont, par exemple, les monts Blancs, *Pe-chan*, qui se voient en divers départements du Ho-nan et du Hou-kouang. J'ai discuté dans le même mémoire la valeur du nom de *sive*, neigées, appliqué par le texte à diverses

montagnes, et j'ai indiqué celles qui paraissent couvertes de neiges perpétuelles.

Le nom de montagnes Bleues, *Thsing-ling*, est celui d'une grande chaîne qui s'étend du Chen-si jusqu'à l'extrémité du Ho-nan, à peu près dans la direction de l'ouest à l'est. Cette dénomination me semble indiquer, avec beaucoup de vraisemblance, que cette chaîne n'est que de second ordre. Ses pics apparaissent bleus à l'horizon, comme ceux des Cévennes, des Vosges.

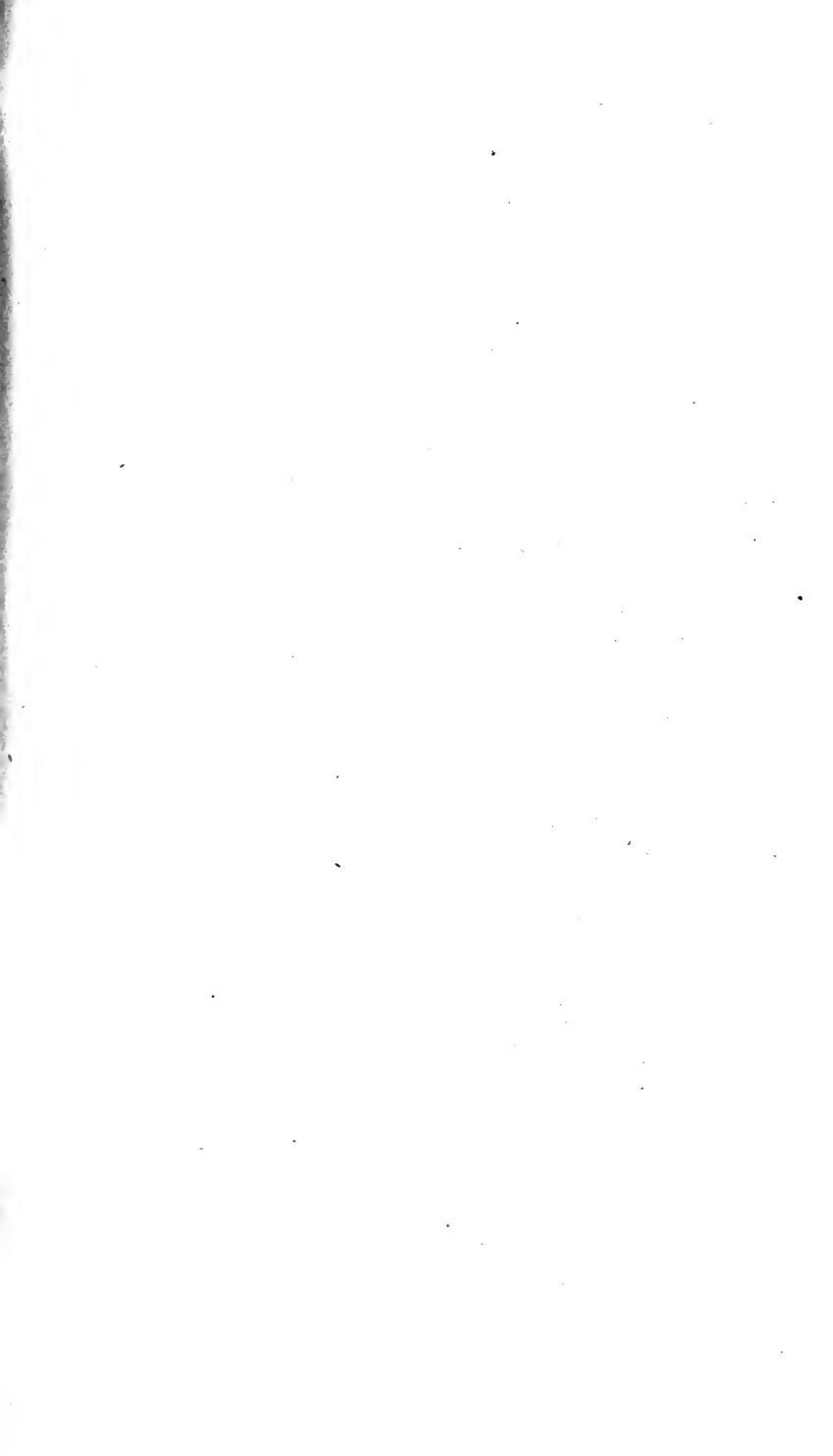
Quelques montagnes sont désignées par le nom des arbres qui y croissent. Ainsi le col qui sépare Nan-hiung de Nan-ngan, sur la grande route commerciale de Canton à Péking, est appelé *Mei-ling*, mont des Pruniers sauvages. *Kouei-ling*, mont des Cannelliers, est le nom de la chaîne franchie à l'ouest, près de Kouei-lin-fou, par la seule ligne continue de navigation qui s'étende du sud au nord de la Chine. Un autre mont des Cannelliers, peu remarquable d'ailleurs, se voit près de Jinkhieou, département de Ho-kien-fou des Pe-tche-li, par 38° de latitude. — On voit aussi dans le Ho-nan et le Hou-kouang plusieurs monts aux Mûriers; *Sang-chan*; et d'autres désignés par le nom de l'arbre *thoung*, qui produit une huile résineuse.

Le nom de plusieurs montagnes rappelle des circonstances météorologiques particulières au pays où elles se trouvent. Ainsi, les montagnes qui se couvrent de nuages, lorsqu'il doit pleuvoir, sont appelées mont de la Pluie, mont des Nuages, mont

de l'Esprit céleste. D'autres noms rappellent des faits conservés dans les souvenirs des habitants du canton ; le plus souvent ces faits sont insignifiants. Un bœuf, un cheval, ont été perdus sur une montagne, et celle-ci devient le mont du Bœuf, le mont du Cheval ; ou bien, c'est le mont de la Maison du Rocher, le mont de l'Ermité, parce qu'un solitaire y a vécu autrefois. — Le long de la côte orientale, on trouve fréquemment le nom de mont de Thsin, mont de l'Homme du pays de Thsin. Le texte nous explique que cet homme de Thsin est le fameux conquérant de la Chine, Thsin-chi-hoang-ti. Tantôt il a gravi la montagne pour voir la mer ; tantôt il y a fait ouvrir une route, ou encore il a navigué à sa base. Les Chinois conservent ainsi le nom de leur grand conquérant, comme le nom d'Alexandre s'est perpétué dans l'Asie Mineure et en Perse, comme celui de César subsiste encore sur beaucoup de points de la France.

On voit aussi un grand nombre de montagnes, désignées par le nom de mont du Dragon ou des Dragons, *Loung-chan*. Ordinairement cette désignation est insignifiante, et n'est qu'un terme emphatique ; elle équivaut à celle de mont Dominant, de mont Supérieur. Quelquefois, le nom de dragon désigne des serpents qui existent sur ces montagnes.

On trouve des monts de la Caverne ou de la Crevasse, des monts de la Grotte ; d'autres sont appelés mont du Lac, mont de l'Étang. Quelques montagnes sont appelées simplement la Haute mon-

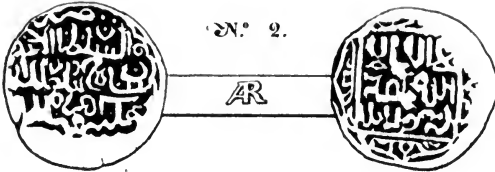


Cachet et monnaies de Schah-Rohh.

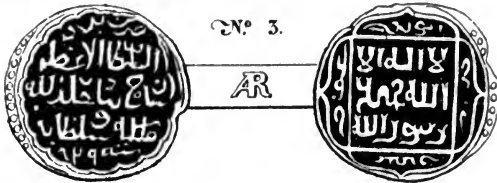
N.º 1.



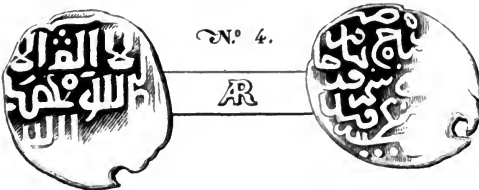
N.º 2.



N.º 3.



N.º 4.



tagne, le pic Escarpé, ou le mont des Rochers. — Ces noms peuvent toujours servir d'indication, pour fixer sur les articles où l'on peut espérer de rencontrer quelque fait. Tels sont les principaux renseignements que l'on peut extraire des diverses parties de la section *Chantchuen*, des géographies chinoises. Plusieurs me semblent assez curieux pour mériter d'être vérifiés par les Européens, qui pourront étudier la Chine sur son sol même. Ce serait là un voyage d'observation bien autrement intéressant que celui que je viens de tenter en parcourant les livres de la Bibliothèque royale; mais, jusqu'à ce jour, il est beaucoup plus périlleux.

OBSERVATIONS

Sur un sceau de Schah Rokh, fils de Tamerlan, et sur quelques monnaies des Timourides de la Transoxiane¹.

Dans le Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes, que nous avons eu l'honneur de lire devant l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et qui s'imprime en ce moment dans l'un des recueils publiés sous les auspices de cette illustre compagnie, nous avons rappelé un fait que

¹ Lu à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 15 mai 1840.

nous avons déjà signalé à l'attention de l'Institut, et qui intéresse, à un très-haut degré, ceux qui s'occupent de l'histoire des sciences, parce qu'il nous montre les travaux de l'École de Bagdad sous un jour entièrement nouveau : nous voulons parler de la détermination de la troisième inégalité de la lune ou *variation*¹, faite, au x^e siècle de notre ère, par l'astronome Aboul-Wéfa al-Bouzdjani². L'indication de ce progrès remarquable, justifiée par un passage du manuscrit arabe 1138 de la Bibliothèque royale, change une opinion répandue généralement, depuis plus de deux cents ans, sur l'état des sciences, chez un peuple qu'on supposait n'avoir jamais été plus loin que les Grecs, sous le rapport des théories astronomiques; et, comme elle enlève, aux observateurs modernes du xvii^e siècle, la priorité de l'une de leurs plus belles découvertes, on ne doit point s'étonner qu'elle ait soulevé de graves discussions³, lorsque nous la fîmes connaître, en 1836, par la traduction et la publication du texte de l'auteur arabe. Aujourd'hui l'on ne peut plus douter de la réalité d'un fait considéré par les savants astronomes de l'Académie des sciences comme incontestable⁴:

¹ *Nouveau Journal asiatique*, février 1836. — *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 14 et 28 mars 1836 et 13 mai 1838.

² Voyez, sur la ville de Bouzdjan - بوزجان, Abou'l-féda (édit. de MM. Reinaud et de Slane), pag. 454; et l'Édrisi (trad. de M. le chevalier Jaubert), tom. II, pag. 1862.

³ *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, loc. cit.

⁴ Rapport de MM. Arago et Mathieu sur le travail de M. Sédillot, intitulé : *Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes*.

les divers témoignages que nous avons réunis à l'appui de notre assertion n'ont point été réfutés; et, quant à l'idée d'une interpolation introduite dans le manuscrit même, elle s'est évanouie devant l'autorité de M. Silvestre de Sacy, de M. Quatremère, et de nos plus savants orientalistes. C'est ainsi que M. le chevalier Jaubert et que M. Reinaud ont constaté que la copie, à en juger par la nature du papier et les caractères de l'écriture, bien loin d'avoir été faite à une époque rapprochée de nous, devait remonter au moins au xi^e siècle de notre ère : à cet égard, l'authenticité du manuscrit ne peut donc être attaquée; cependant, comme la découverte que nous restituons à Aboul-Wéfa (mort en l'année 998 de J. C.), au détriment de Tycho Brahé (mort en l'année 1602), est d'une très-grande importance pour l'histoire littéraire et scientifique du moyen âge, nous avons pensé qu'on accueillerait avec faveur toutes les recherches tendant à la confirmer de plus en plus, et nous sommes heureux de pouvoir ajouter une preuve nouvelle à celles que nous avons déjà produites sur l'ancienneté du manuscrit dont nous l'avons exhumée. — Un sceau se trouve sur plusieurs des feuillets de ce manuscrit, et porte pour légende : *Ex thesauro librorum sultani supremi Schah Rokh Behadur*¹. Nous avons fait obser-

¹ Man. arabe n° 1138, fol. 34, 55 et 106. On y lit : من كتب
خزانة (من خزانة كتب) السلطان الاعظم شاه رخ
بهادر. — Nous avons reproduit l'empreinte de ce sceau ci-après
(voyez la planche jointe à ce mémoire, n° 1). On trouve, dans les

ver précédemment¹ que ce devait être le sceau ou cachet de Schah Rokh, fils de Tamerlan, qui régnait dans la Transoxiane au commencement du xv^e siècle (de 1405 à 1447); mais il fallait démontrer clairement la réalité de cette conjecture, et pour cela comparer le sceau dont notre manuscrit portait l'empreinte à des monnaies ou médailles du fils de Tamerlan, afin de constater l'identité des caractères. M. Reinaud avait déclaré, il est vrai, que ce sceau était conforme à une médaille de Schah Rokh, qui faisait partie de la collection de M. le duc de Blacas²; mais cette médaille n'avait pu être retrouvée³, et on n'en connaissait aucune autre du prince Timouride: les recherches auxquelles nous nous livrâmes à cet égard, restées longtemps infructueuses, nous conduisirent à examiner les monnaies qui ont été conservées des Timourides de la Transoxiane; et nous allons indiquer par quels rapprochements

Mines de l'Orient, t. II, p. 495 (Continuatio catalogi manuseriptorum orientaliu Bibliothecæ Cæsareæ regiæ Vindobonensis), le passage suivant: « جوهر الذات ESSENTIA PERSONÆ. Opus mysticum poeta persici Attar, quod 66 aureis venundatum fuisse primo folio inscriptum est. Sigillum in medio libri impressum indicat hunc codicem exemplar fuisse sultani Schahroch. Legitur enim ibidem: مي خزينة (sic) كتب سلطان (sic) الاعظم شاه رخ بهادر » « à thesauro librorum sultani (sic) Schahroch Behadir. » L'assertion de M. de Hammer à ce sujet n'a jamais été mise en doute.

¹ *Comptes rendus des séances de l'Acad. des sciences*, 14 mars 1836.

² *Ibid.*

³ Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que cette médaille se trouve de nouveau entre les mains de M. Reinaud. Nous en parlerons plus loin.

successifs nous sommes parvenu à jeter quelque lumière sur cette partie intéressante de la numismatique orientale, et comment nous avons atteint, en dernier lieu, le but que nous nous étions proposé.

On sait que Tamerlan ou Timour s'empara de la Transoxiane ou Ma-wara-ahnahar¹, l'an 771 de l'hégire (1369 de J. C.), sur le sultan Houssain². Schah Rokh, dont M. Quatremère écrit en ce moment l'histoire³, hérita de la plus grande partie des conquêtes de son père, en 807 (1404 de J. C.), et confia le gouvernement de Samarcande et des pays environnants à son fils Oloug Beg⁴, qui se rendit

¹ Voyez ce mot dans la *Bibl. orient.* de d'Herbelot, p. 565. Il écrit *Maouarannahar*; nous avons adopté l'orthographe suivie par M. Quatremère. Voyez l'*Histoire des Mongols de Perse*, 1836; Vie de Raschid-eldin, p. 100; le t. XIII des *Notices des Manuscrits*, p. 252 (*Analyse du Mesalek alabsar*, etc.).

² D'Herbelot, *Biblioth. orient.* art. Houssain Solthan, سلطان حسين, p. 464. — Ahmedis Arabsiadæ, *Vita Timuri*, éd. Manger, t. I, p. 51 et 59.

³ شاه رخ. M. Quatremère, *Mémoires historiques sur la vie du sultan Schah Rokh* (*Journal asiat.* III^e série, t. II, p. 207 et suiv.). — Assemani appelle ce prince *Sciacroch* (*Catalogo di codici manoscritti orient. della Biblioth. Naniiana*, p. 31). Le nom est écrit شهرخ dans ces vers donnés par M. Quatremère, *loc. cit.* p. 345:

همه بندگانیم و شهرخ پرست

من و رستم اسکندر و هرکه هست

⁴ Ce ne fut qu'en 814 (1412 de J. C.) qu'Oloug Beg reçut le gouvernement de Samarcande, dévolu, après la mort de Timour, à

si célèbre par ses travaux astronomiques, et qui devint son successeur en 851 (1447 de J. C.); mais, à partir de cette époque, la domination des Timourides devait rapidement décliner : Oloug Beg, plus habile dans les sciences qu'en politique, périt, en 853 (1449 de J. C.)¹, sous les coups de son propre fils Abdallatif, qui, six mois après, devait être remplacé sur le trône par son beau-frère et cousin Abdallah². Celui-ci était déjà renversé en 855 (1451 de J. C.) : Abou Saïd, autre descendant de Tamerlan³, s'était rendu maître de ses États, qu'il devait posséder jusqu'en 873 (1468 de J. C.). Dans une guerre que ce prince soutint alors contre Ussum Cassan (Ouzoun Haçan Beg), nouveau conquérant de la Perse, il fut fait prisonnier et mis à mort, et

Mirza Khalil, fils de Miranschah. (Voyez d'Herbelot, *Bibl. orient.* p. 887.) Nous parlerons plus loin (p. 308) des noms et surnoms d'Oloug Beg.

¹ On lit dans Pococke, *Suppl. Hist. Abul-Faragii* (Oxonæ, 1663), p. 55 : « Hic (Olugh-Beg), vivo adhuc patre, Samarcandæ et regionibus Mawaraalnahri seu transfluvialibus præfectus, Chorasano etiam pulso Ala'ddaula Mirza, filio Baïsenkari, filii Schah Ruchi, anno octingentesimo quinquagesimo secundo hegire potitus est, Interfectus est quinquagesimo tertio. » — On peut voir, dans la Biographie universelle, à l'article *Ouloug Beig*, le récit bien connu de la mort de ce prince.

² Abdallah était fils d'Ibrahim, autre fils de Schah Rokh.

³ Abou Saïd était fils de Mohammed, fils de Miranschah, fils de Timour : ابو سعيد كورگان ابن سلطان محمد ابن سلطان كورگان امير تیمور كورگان. (Voyez le tableau chronologique placé à la fin de ce mémoire.) Abou Saïd avait habilement profité de la division qui s'était élevée entre Oloug Beg et son fils Abdallatif, pour se faire un parti puissant.

avec lui disparut entièrement la puissance des Timourides¹ : on les voit, il est vrai, se maintenir encore pendant près d'un demi-siècle dans la Transoxiane; mais ils règnent sans gloire au fond de leur palais, et c'est à peine si leur nom est parvenu jusqu'à nous. Abou Saïd laissait onze fils. L'aîné, Ahmed², occupa Samarcande pendant vingt-cinq ans; son frère Mahmoud lui succéda en 899 (1493 de J. C.); puis, la même année, Massud, fils de Mahmoud, monta sur un trône qu'il paraît avoir conservé jusqu'en 905 (1499 de J. C.)³. Pendant ce temps, Omar Scheikh, sixième fils d'Abou Saïd, possédait le pays d'Andékan⁴, et le laissait, en 899 (1493

¹ D'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 38.

² Fræhn (*Recensio num. Muhamm.* t. I, p. 434) nous donne la légende d'une monnaie de ce sultan, la seule remarquable que l'on connaisse des successeurs de Schah Rokh. On lit d'un côté :

لسلطان الاعظم... Sultanus supremus

سلطان احمد كورگان Sultan Ahmed Gorgan

خلد الله تعالى ملكه Deus excelsus perpetuet ejus regnum

وسلطانه سمرقند Et imperium, Samarkand.

Et de l'autre côté :

لا اله الا الله محمد رسول الله

Non est Deus nisi Deus, Muhammed apostolus Dei.

Et autour de ce symbole, les noms des quatre premiers khalifes que nous retrouverons sur les monnaies de Schah Rokh, comme on le verra plus loin.

³ D'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 38.

⁴ اندکان. Alm. *Arabsiadæ, Vita Timuri*, édition Manger, t. II,

de J. C.), à son fils Baber, qu'il ne faut pas confondre avec un autre Baber, fils de Baisancor, fils de Schah Rokh, qui s'était établi dans le Khorasan, et qui mourut en 861¹ (1456 de J. C.). Chassé en 904 (1498 de J. C.) par les Uzbeks², Baber, fils d'Omar

p. 752 : « اندکان legitur in ed. Gol., sed id manifestò corruptum « est ex nomine urbis cujus auctor sæpiùs meminit: اندکان *Andagan*, quæ in Transoxianâ sita est adeòque opportuna, in quam se, « relictâ Samarcandâ, reciperet Chodaidadus. Conf. cap. CLXII sub « initium, uti rectè legitur اندکان. » Voyez aussi le mémoire publié par M. Quatremère dans le t. XIII des *Notices des Manuscrits*, p. 234.

¹ Les successeurs de ce prince dans le Khorasan furent : 1° son fils Mirza Mahmoud Schah, 1456; 2° son neveu Iadighiar Mirza, fils de Mirza Mohammed, 1468; 3° Houssain Mirza Abou'l Gazi, fils de Mansour, fils de Baicarah, fils d'Omar Scheikh, second fils de Tamerlan, qui s'empara de la ville de Hérat en 1470, et qui, vainqueur des Uzbeks, mourut l'an 1505 de J. C., après un règne de trente-cinq ans.

² D'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 163, 456, 752, 916. On se ferait difficilement une idée de la confusion et des contradictions où tombe à chaque instant d'Herbelot, dans tout ce qu'il dit au sujet des derniers Timourides de la Transoxiane. On lit, pages 456 et 566 : « La postérité de Tamerlan fut dépouillée du Maouarannahar « par Schaïbek, sultan des Uzbeks, l'an 904 de l'hégire; Mirza Babur, fils d'Omar Scheikh et successeur de son oncle Ahmed, fils « d'Abou Saïd, fut le dernier de la race de Tamerlan qui y régna. » — Et pag. 38 : « Sultan Massud (autre petit-fils d'Abou Saïd) jouit « paisiblement de Samarcande et de la Transoxiane, après la mort « d'Ahmed, et y régna jusqu'à l'an 905 de l'hégire. » On trouve aussi (pag. 752) que Schaïbeck-khan reprit sur les enfants de Tamerlan la Transoxiane, l'an 904 de l'hégire, après la mort du sultan Mirza Houssain, et nous voyons (pag. 464) que le sultan Houssain régnait dans le Khorasan, où il mourut en l'an 911 de l'hégire (1505 de J. C.; voyez plus haut note¹). Les anachronismes ne sont pas moins fréquents; on lit pag. 6 et 7 : « Année de l'hégire 850, de « J. C. 1481; de l'hégire 854, de J. C. 1485, etc. »

Scheikh, fut obligé de se réfugier dans les Indes, où il fonda une dynastie nouvelle, illustrée par son petit-fils Akbar.

Telle est la série chronologique des princes de la famille de Timour qui ont régné dans la Transoxiane ou Ma-wara-ahnahar, et il est fort difficile, en étudiant leur histoire, de percer l'obscurité qui entoure les descendants d'Abou Saïd. Il était nécessaire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que nous fissions connaître par une esquisse rapide ce que l'on entend par Timourides de la Transoxiane. Maintenant nous revenons à Schah Rokh, objet principal de notre attention.

II.

Il est peu d'époques de l'histoire orientale, comme le dit si bien M. Quatremère, qui présentent une série de faits aussi multipliés et aussi intéressants que ceux du règne de Schah Rokh¹. Protecteur éclairé des sciences, il attirait à sa cour de Hérat² tous les hommes distingués par leurs connaissances, et les

¹ M. Quatremère, *Mém. hist. sur la vie de Schah Rokh* (*Journal asiatique*, III^e série, t. II, p. 193 et suiv.). — M. Price (*Chronolog. rétrosp.* t. III, p. 485) avait laissé tout à faire à notre illustre orientaliste, qui s'est principalement servi, pour ce travail, du manuscrit d'Abd-Errazzak.

² M. Quatremère, *Hist. des Mongols de Perse*, Vie de Raschid-eldin, p. 84. — Voyez aussi *Mém. sur la vie de Schah Rokh*, *loc. cit.* p. 213. M. Quatremère indique à ce sujet Gonzalès de Clávijo, *Vida del gran Tamorlan*, 2^e édit. p. 129.

comblait de bienfaits. La bibliothèque qu'il avait formée, montrait assez son amour des livres, et on sait qu'il entretenait des rapports littéraires même avec le sultan d'Égypte¹. Né à Samarcande en 779 de l'hégire (1377 de J. C.)², il prit part de bonne heure aux conquêtes de son père, et, pendant un règne de plus de quarante ans, il sut faire respecter sa puissance, et maintenir l'union de ses vastes États par une administration vigoureuse. A l'exemple de plusieurs rois mongols, il reçut le surnom de *Behadur*³ (le vaillant), et ce surnom sert à le distinguer de deux autres Schah Rokh⁴, qui vinrent après lui.

¹ M. Quatremère, *Journ. asiat.*, loc. cit. p. 196 et 197. — *Mémoire sur le goût des livres chez les Orientaux*, p. 32 et 44. — *Histoire des Mongols de Perse*, Vie de Raschid-eldin, p. 80; et voyez aussi p. 83 et 84.

² M. Quatremère, *Journal asiatique*, loc. cit. p. 207. On lit dans Poccoke, *Supplementum historiæ Abul-Faragii*, 1663, p. 54 et 55 : « شاه رخ بهادر سلطان. Obiit mense Dul Hajja anno hegira octingentesimo quinquagesimo, cum regnasset quadraginta tres annos et vixisset circiter septuaginta unum. » — Par une coïncidence assez singulière, Schah Rokh, quatrième fils de Tamerlan, fut le père d'Oloug Beg, que l'on peut à juste titre surnommer le prince des astronomes orientaux, et qui fonda, à Samarcande, un observatoire rendu célèbre par ses travaux. Deux cents ans auparavant, Touli, quatrième fils de Tchenghiz-khan, donnait naissance à Houlagou-khan, protecteur des sciences, et auquel on doit l'observatoire de Maragah.

³ Voyez, pour les princes de l'Orient qui ont pris ce surnom de بهادر, Fræhn, *Recensio num. Muham.* t. I, p. 721, et les renvois qu'il indique. Lindberg, *Lettre à Brønsted sur quelques médailles cafciques*, in fine; Copenh., 1830.

⁴ Le premier, Schah Rokh Mirza, quatrième fils d'Abou Saïd, mena une vie misérable jusqu'en 1493 (voy. d'Herbelot, *Bibl. orient.*

Ce nom de Behadur se trouve marqué sur le sceau dont nous nous occupons, et c'était un premier indice qui pouvait nous conduire à la découverte de la vérité. M. Reinaud avait vu, dans la collection de M. le duc de Blacas, une monnaie à demi effacée de Schah Rokh, fils de Timour, sur laquelle on lisait le mot *Behadur*; malheureusement ce savant orientaliste ne l'avait plus à sa disposition¹, et, comme on ne trouve l'empreinte d'aucune des médailles de Schah Rokh dans les ouvrages de numismatique publiés jusqu'à ce jour, il nous était impossible d'avoir un point exact de comparaison. Nous pensâmes que notre seule ressource était de rechercher si quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque royale ne contenaient pas d'autres cachets ayant appartenu à des princes Timourides, et si la description de quelques-unes de leurs monnaies ne suffirait pas pour nous conduire à la solution du problème.

p. 38). Le second, petit-fils de Nadir Schah, fut épargné dans le massacre de sa famille, ordonné en 1747. (*Biographie universelle*, t. XXX, p. 536.) — Fræhn a décrit une monnaie à demi effacée de ce prince (*Recensio num. Muhamm.* t. I, p. 496). — Voyez aussi Erdmann, *Num. asiat. cas.* t. II, p. 717; Tychsen, *Intr. in rem numariam*, p. 197, et *Tychsen. additamenta*, p. 68. — Nous avons fait remarquer ailleurs que le manuscrit arabe de la Bibliothèque du Roi, n° 1138, avait été apporté en Europe par le voyageur Wansleb, près de cent ans avant la naissance du petit-fils de Nadir Schah. (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 14 mars 1836.)

¹ Voyez plus haut, p. 298, note 3.

III.

On sait que chez les Orientaux, comme en Europe, le principal usage des cachets est de constater la propriété¹; aussi trouve-t-on presque toujours en tête de leurs livres l'empreinte de leurs devises. Sous ce rapport, les manuscrits que l'on a recueillis dans nos bibliothèques pourraient être l'objet d'un travail très-curieux, si le dernier propriétaire n'avait pas, la plupart du temps, le soin barbare de gratter minutieusement les cachets apposés sur quelques-uns des feuillets par ses devanciers². D'un autre côté, il arrive quelquefois que l'inscription de ces cachets comprend une louange adressée à Dieu, ou quelque éloge pour un homonyme que l'on choisit comme patron; mais le plus ordinairement, comme nous l'a fait observer M. Lajard, elle offre le nom de la personne qui a fait copier le manuscrit ou qui l'a acheté, avec une date qui indique l'époque où elle vivait¹. On peut voir, à la Bibliothèque royale, de nombreux exemples de ces cachets de diverse nature; et nous avons l'espérance d'en découvrir quelques-uns qui se rapportassent aux Timourides de la Transoxiane: M. Reinaud avait eu la bonté de nous faire savoir qu'il existait, à la Bibliothèque royale, des manuscrits ayant appartenu au célèbre Oloug Beg, fils et

¹ M. Reinaud, *Description du cabinet de M. le duc de Blacas*, t. I, p. 118. — Voy. aussi p. 49, 82, 84, 86.

² Le man. ar. n° 1138 en offre même un exemple; le cachet marqué au fol. 106 est presque entièrement gratté.

successeur de Schah Rokh, et que ces manuscrits étaient marqués d'un sceau particulier différent de celui de son père¹. Ce fait était fort important, parce qu'il prouvait qu'après la mort de Schah Rokh on n'avait point continué à imprimer son cachet sur les livres dont on avait pu enrichir la bibliothèque qu'il avait formée; mais, le savant académicien n'ayant point pris note du numéro de ces manuscrits, il nous fut impossible de les retrouver. Nous eûmes cependant l'occasion d'examiner un manuscrit persan qui paraissait avoir été copié pour Oloug Beg, et qui portait plusieurs empreintes d'un sceau à légende : ce manuscrit avait à nos yeux d'autant plus de prix que, nous occupant en ce moment d'un grand travail sur les ouvrages d'Oloug Beg, le dernier et le plus célèbre des astronomes de l'École arabe, tout ce qui se rattache à l'histoire de ce prince devait être pour nous d'un vif intérêt; mais nous reconnûmes bientôt avec regret qu'il ne s'agissait pas d'Oloug Beg, fils de Schah Rokh. Les Annales mongoles font, en effet, mention de trois princes de ce nom : le premier, Oloug Beg Nowain², était le plus jeune des fils de Tchenghiz-khan; le second,

¹ Sur cette indication, nous avons annoncé (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 28 mars 1836) qu'il existait, à la Bibliothèque royale, des man. marqués du sceau d'Oloug Beg; on verra plus loin que ces manuscrits avaient été copiés pour un autre prince du nom d'Oloug Beg, postérieur de cinquante ans au fils de Schah Rokh.

² Abul-Faragii *Hist. comp. dynast.* édition Pococke, p. 305-465, 306-466, 309-472, الغ بك نوابی.

fils de Schah Rokh et petit-fils de Timour¹; et le troisième, fils d'Abou Saïd², avait le gouvernement de Caboul et de Gazna dans les Indes, vers l'an 893 de l'hégire (1487 de J. C.) : c'est à ce dernier que le manuscrit persan dont il s'agit appartenait³. Quant à la légende du sceau marqué sur plusieurs des feuillets, elle est partout grattée avec une sollicitude bien regrettable; il nous a été cependant possible de reconnaître que ce n'était point le sceau de Schah

¹ M. Quatremère, Mémoire historique sur la vie de Schah Rokh (*Journ. as.* III^e série, t. II, p. 209). L'an 796 de l'hégire (1393 de J. C.) fut l'époque de la naissance d'Ouloug Beg, fils de Schah Rokh. — Poyssonnet, *Suppl. hist. Abul-Faragii*, p. 55, l'appelle الملك السعيد الغ بك سلطان. — Le nom est écrit أولوغ بيك dans la Vie de Timour (Ahm. Arabsiada, *Vita Timuri*, édit. Manger, t. II, p. 776 et 777). — Hyde, *Tabulæ Stellarum*, etc., écrit الغ بيك Ulugh Beigh; Gravius, *Epochæ celebriores*, etc., Ulug Beig; Assemani, *Catolog. di codici*, loc. cit. p. 31, Ulug Beigh; enfin on le nomme Mirza Mohammed Taraghi Oulough Beyg dans la *Biographie universelle*, t. XXXII, p. 267. Voyez aussi d'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 914. Nous suivons l'orthographe adoptée par M. le chevalier Jaubert.

² D'Herbelot, *Bibl. orient.* p. 38.

³ On lit en tête du man. pers. suppl. n° 16, fonds Polier (recueil de poésies persanes copiées pour le sultan Ouloug Beg) :

لسلطان الغ بك غازى خلد الله تعالى ملكه وسلطانه
 سلطان ابن سلطان الاعظم سلطان ابو سعيد كوركان
 ابن سلطان محمد ابن سلطان ميران شاه ابن المغفور
 المرحوم امير تيمور كوركان في شهر ربيع الاول سنة اثنا
 وتسعين وثمان مائة الهجرة ٨٩٣

Cette dédicace est répétée au commencement de chaque poème.

Rokh, et même de déchiffrer une date positive, celle de 957 (1550 de J. C.)¹, qui nous reporte à la huitième année de la vie d'Akbar² : cette date suffit pour montrer qu'à cette époque les princes Timourides n'avaient point conservé l'usage de marquer les manuscrits de leur bibliothèque du cachet de Schah Rokh, et on ne doit point oublier que ce n'est qu'en 1610 que, pour la première fois, la découverte de la *variation* a été signalée à l'Europe savante.

Pour compléter nos recherches, il nous restait à passer en revue les divers recueils de numismatique orientale qui ont été publiés; mais nous devions reconnaître bientôt qu'ils nous offriraient peu de secours : à peine çà et là quelques monnaies des Timourides sont-elles indiquées, et c'est un fait qui mérite d'être signalé. Tandis que l'on possède presque toutes les médailles des Tchenghiz-khanides, on n'a jamais cherché, à ce qu'il paraît, à former une collection de celles de leurs successeurs; et il fallait qu'elles fussent d'une extrême rareté, pour qu'en 1815 on considérât comme une véritable découverte la mention que M. Fræhn faisait de deux

¹ Man. pers. suppl. n° 16, fol. 165 (fonds Polier). Nous avons pris une empreinte exacte de ce cachet presque entièrement effacé; mais il nous a été impossible d'y découvrir autre chose que cette date 40v, 957 (1550 de J. C.).

² Baber régna jusqu'en 1530; Homaïoun, de 1530 à 1552; Akbar, de 1552 à 1605. Voyez d'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 456. — Langlès fixe l'avènement d'Akbar à l'année 1555 (*Biogr. universelle*, t. 1, p. 360).

monnaies de cuivre de Tamerlan, dans son *Numophylacium orientale pototianum*, imprimé à Kasan¹. Ces deux monnaies portaient les trois ronds disposés en triangle que l'on marquait, au rapport de Ruy Gonzalez Clavijo et d'Ebn Arab-schah, sur les monnaies et sceaux de Timour, et qui ont été signalés par M. de Sacy dans son mémoire sur le cachet de Tamerlan, placé à la suite de la lettre de ce conquérant au roi de France Charles VI².

M. Fræhn en indiquait, en même temps, une autre qui a été donnée dans le tome XIV des Mémoires de la Société royale de Gœttingue, en 1778³, par Tychsen, sans que ce savant l'eût déchiffrée; on n'y voit pas le type des trois ronds, et on doit l'attribuer, à proprement parler, au sultan ou plutôt au fantôme de sultan Mahmoud-khan, au nom duquel Timour exerçait l'autorité souveraine, si nous en croyons Schérif-eddin. M. Marsden rapporte en effet, d'après cet historien⁴, que la postérité de Tchenghiz-khan avait conservé le privilège de porter le titre de khan et de sultan, et que Tamerlan n'osa

¹ *Magasin encyclopédique*, 1815, t. II, p. 435. — Fræhn, *Numophyl. orient. potot.* p. 39, et dans les additions et corrections.

² *Moniteur* de 1812, n° 226, et *Mémoires de l'Académie des inscriptions*.

³ *Mag. encyclop.* 1815, t. II, p. 435. Les monnaies de Tamerlan indiquées par M. Fræhn, dit M. de Sacy, méritent d'autant plus d'attention qu'on n'en connaissait encore aucune de ce conquérant. — M. Fræhn est revenu sur cette monnaie, dont parle Tychsen. Voyez *Beitrag zur Muham. Münzkunde*, p. 28.

⁴ Marsden, *Num. orient.* t. I, p. 278.

prendre ce titre lorsqu'il eut fait la conquête de la Transoxiane, en 771 de l'hégire (1369 de J. C.); qu'en conséquence il reconnut comme sultan, à la place d'Houssain¹ mis à mort en 1367, Soyourgatmisch², puis son fils Mahmoud³, en 790 (1388 de J. C.), dont il ne se qualifiait que le visir ou le lieutenant, ajoutant à son nom l'épithète de *Gourgan*, qui signifie *gendre* ou *proche parent*⁴, et qu'il ne négligea de nommer des khans de la famille de Tchenghizkhan qu'après l'année 800 (1397 de J. C.). Mais ces diverses assertions ne sont point toutes exactes; les mémoires autographes de Timour, dont M. Stewart a donné en partie la traduction en 1830, prouvent que ce prince avait pris, dès l'année 771 (1369 de J. C.), les titres de *sultan* et de *khakan* (chef suprême)⁵, et, s'il laissa quelques prérogatives royales à Soyourgatmisch et à Mahmoud, bien loin de se considérer comme le lieutenant de ces

¹ حسیین.

² سیور غمیش. D'Herbelot, *Biblioth. orient.* pag. 464.

³ محمود — Deguignes l'appelle tantôt Mahmoud Schah (*Hist. des Huns*, tom. I, p. 286), tantôt Mahmoud-khan (t. V, p. 68). — *Mag. encyclop.* 1815, t. II, p. 436.

⁴ Voy. Hyde, *Tabulæ Stellarum*, etc., præfatio, p. 4. — Fræhn, *De num. Bulgharicorum*, etc., 1816, p. 8.

⁵ Stewart, *The Mulfuzat Timury or autobiographical memoirs of the Mogul emperor Timur*, p. 131, 133 et suiv. — On lit, p. 137: «The (Khetyb) preacher commenced the Khutbeh in my name in these words: O Lord, assist the muselman armies and camps wherever they are or wherever they may be, whether in the east, or in the west, by the good fortune of the just Sultan, the illustrious Khakan (title of the Turkish sovereign), the renowned emperor, the exalted

princes, il en fit ses mandataires.—M. Fræhn nous fait connaître, mais sans en donner le dessin, une monnaie de Soyourgatmisch¹, et M. Marsden ne donne que la description d'une monnaie de Mahmoud-khan²; c'est la seule médaille que ce dernier ait trouvée des Timourides, et, si nous consultons les écrits de Clewberg, d'Aurivilius, de Hallenberg³, ceux de Castiglioni et d'Assemani⁴, de Tychsen⁵ et d'Adler⁶, nous voyons que ces savants n'ont pas

« prince, the khakan son of the khakan amyr Timur Gurghan, may
 « God almighty perpetuate his dominions and government, and ex-
 « tend his beneficence and justice to all Muselmans. » — Ceci se
 rapporte à l'année 1369.—On trouve, p. 138 : « The Khutbeh was
 « read for my success from the pulpit of Samerkand, being now the
 « capital of my empire, etc. »

¹ Fræhn, *Novæ symbolæ ad rem numar. Muhamm.* 1819, p. 37.
 Voyez aussi *Rec. num. Muhamm.* t. I, p. 424. سیور غتمش یرلغی
 امیر تیموز کورگان. — Sujurghatmyschi Jarlikum (s. manda-
 tum) Emir Timur Gurekan. Ann. 785 (1383 de J. C.).—Voy. aussi
 Erdmann, *Num. as.* t. II, p. 571.

² Marsden, *Numismata orient. illustr.* t. I, p. 277. سلطان
 محمود خان امیر تیمور شورگان. Fræhn, *loc. cit.* p. 425 et
 suiv., cite quelques monnaies de Mahmoud-khan de 795 (1392 de
 J. C.).—Voy. aussi Erdmann, *Num. asiat.* t. II, p. 573 et suiv.

³ Hallenberg, *Coll. num. cufic.* Stockholmæ, 1800. Il y rappelle
 un autre opuscule de sa composition, publié en 1796 sous ce titre :
Disquisitio de nomine Gud ex occ. nummi cufici.

⁴ Voyez aussi *Descrizione di alcune moneti cufiche del maseo Mai-
 noni*, p. 93 et 94, et les observations sur cet ouvrage, publiées à
 Milan, en 1821.—Assemani, *Mus. cufic. Naniano*, p. 111.— Il
 s'arrête à Abou Saïd Behadur, vers l'année 736 (1335 de J. C.).

⁵ Tychsen, *Introductio in rem numariam.* Il ne parle que de
 Schah Rokh, petit-fils de Nadir Schah, p. 197, et p. 68 de ses *Ad-
 ditamenta.*

⁶ Adler s'arrête, comme Assemani, à Abou Saïd Behadur, 736

été plus heureux. C'est à M. Fræhn et à Erdmann seulement que nous pouvons nous adresser pour avoir quelques documents malheureusement très-incomplets, puisqu'ils n'ont pu reproduire par la gravure l'empreinte des monnaies qu'ils ont eues sous les yeux. Chacun d'eux parle d'une médaille de Schah Rokh, fils de Timour : la première, frappée à Samarcande en 830 de l'hégire (1426 de J. C.), porte d'un côté : *Saltanus supremus Emir Schah Rokh Behadur, perpetuet Deus regnum et imperium ejus*, et, sur le revers, le symbole sonnite avec les noms des quatre premiers khalifes¹; la seconde, frappée à Samarcande en 822 (1419 de J. C.) et à demi effacée, offre la même légende². Ces deux

(1335 de J. C.). *Collect. nova numorum cuficorum*, p. 122, et *Museum cuficum Borgianum*, p. 77.

¹ Fræhn, *Rec. num. Muhamm.* t. I, p. 430.

سلطان الاعظم

۸۳۰

ضرب

امير شاه رخ بهادر خلد الله

سمرقند

ملک و سلطان...

² Erdmann, *Num. asiat.* t. II, p. 574.

...طا.. الاعظ...

۸۲۲

ضرب

.. شاه رخ بهادر خلد الله

سمرقند

... و سلطانه

médailles ne pouvaient nous servir qu'à constater l'identité du surnom de Behadur, adopté par le fils de Tamerlan, et, comme on ne trouve nulle part l'indication d'autres monnaies des Timourides de la Transoxiane, nous désespérons de pouvoir établir de comparaison matérielle entre le cachet de Schah Rokh et quelques-unes de ces monnaies. Le sceau dont parle Baber¹ dans ses mémoires n'était qu'un nouvel indice à ajouter à ceux que nous possédions, sans nous fournir une preuve suffisante, lorsque nous avons été assez heureux pour nous procurer, par l'intermédiaire de M. Reinaud, deux pièces en argent de Schah Rokh, dont nous reproduisons ci-après le dessin², et qui présentent, sous le rapport des caractères, une conformité si parfaite avec le cachet du manuscrit 1138 de la Bibliothèque royale, qu'on ne peut conserver le moindre doute sur son authenticité.

IV.

La première de ces monnaies a été frappée à Hé-
rat³; elle fait partie de la collection de médailles for-

¹ Man. pers. (fonds Ducaurroy), n° 35, fol. 17 r. lig. 6. — مهر چار سوی — ومهر چار سوی میرزا سلطان ابو سعید حوال او بود. Voy. aussi la traduction anglaise, p. 17, et la note. — Chardin, *Voyages*, t. V, p. 461.

² Voyez la planche ci-jointe, n° 2 et 3.

³ Fræhn, *Rec. num. Muham.* t. I, p. 116 et 507. — Quatre-

mée à la Rochelle par les soins éclairés de M. Guillemot, fils aîné. M. Reinaud, l'ayant eue quelque temps entre les mains, voulut bien me la communiquer, et il me fut permis d'en prendre l'empreinte; elle porte d'un côté :

ضرب Cusus est
 سلطان الاعظم Sultanus supremus

.. شاه رخ بهادر خلد ال Schah Rokh Behadur, perpetuet Deus

هرات Herat

... ملكه وسلطا Regnum ejus et imperi....(um);

et de l'autre côté, en carré :

لا اله الا الله محمد Non Deus nisi Deus; Mohammed

رسول الله legatus Dei;

et, sur les bords du carré, les noms des quatre premiers khalifes :

عمر عثمان ع. Aboubèkre, Omar, Othman, Ali.

La seconde de ces monnaies, achetée récemment par le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, provient de la collection de M. Schultz; elle a été frappée à Iezd¹, en 1425, et nous en devons

mère, *Histoire des Mongols de Perse*, Vie de Raschid-eldin, p. 84. — Prinsep, *The Journal of the asiatic Society of Bengal*, vol. III, pag. 9 et suiv. — Ce fut en 818 (1415 de J. C.) que Schah Rokh releva la ville de Hérat, que son père avait détruite, et qu'il en fit sa capitale. La médaille est donc d'une époque postérieure à 1415.

¹ Voyez, sur la ville d'Iezd (Jesda), Abou'l-féda (éd. de MM. Rei-

le dessin à l'extrême obligeance de M. de Longpérier.

On lit d'un côté :

ضرب يزد Cusus est Iezd

سلطان الاعظم Sultanus supremus

شاه روك بهادر خلد الله Shah Rokh Behadur, perpetuet Deus

ملكه وسلطانه Regnum et imperium ejus

سنت ٨٢٩ Anno 829 (1425).

De l'autre côté, comme sur celle de M. Guillemot, dans un carré fort régulier :

لا اله الا الله Non Deus nisi

الله محمد رسول الله Deus, Mohammed legatus Dei ;

et, sur les bords de ce carré :

ابو بكر عمر عثمان عيسى Aboubèkre, Omar, Othman, Ali.

V.

L'examen de ces monnaies nous permet de conclure que le sceau marqué sur les feuillets du manuscrit arabe 1138 appartient évidemment à Schah Rokh, fils de Tamerlan; il offre le même type, sous le rapport des caractères et sous le rapport

naud et Mac Guckin de Slane), pag. 330 et 332; et Fræhn, *Rec. num. Muhamm.* tom. I, pag. 426 et 502. — Fræhn, *loc. cit.* indique une monnaie du sultan Mahmoud frappée à Iezd. — Voyez aussi les détails que donne, sur cette ville (Yezd), M. le chevalier Am. Jaubert, dans sa traduction de l'Édrisi, tome I, pages 391, 403, 419, 436, 438.

des surnoms donnés au fils de Tamerlan, et cette identité résout la question que nous nous étions proposée. Un fait récent est encore venu confirmer nos premières assertions. La médaille de Schah Rokh qui devait se trouver dans la collection de M. le duc de Blacas est revenue entre les mains de M. Reinaud, et l'empreinte que nous en donnons ci-après justifie pleinement les indications que ce savant académicien avait eu l'extrême obligeance de nous transmettre. D'un autre côté, les livres qui composaient la bibliothèque de Schah Rokh ont dû être estampillés de son vivant, c'est-à-dire entre les années 1405 et 1447, chacun des successeurs de ce prince ayant eu son cachet particulier; et, si l'on songe que la découverte de la *variation* par Tycho Brahé ne fut rendue publique qu'en 1610, on reconnaîtra aisément que la priorité de cette découverte, que nous avons restituée à Aboul-Wéfa de Bagdad (mort en 998 de J. C.), appartient bien réellement aux Arabes, puisque le manuscrit qui constate ce fait important, quelle que soit d'ailleurs la date

¹ Voyez la planche ci-jointe n° 4. Cette monnaie, presque entièrement effacée, faisait partie d'un collier. On lit d'un côté :

لا اله الا الله محمد (رسول الله)

Et de l'autre côté :

ضرب شاه رخ بهادر خلد

سمرقند

(سلطانہ) و (ملکہ)

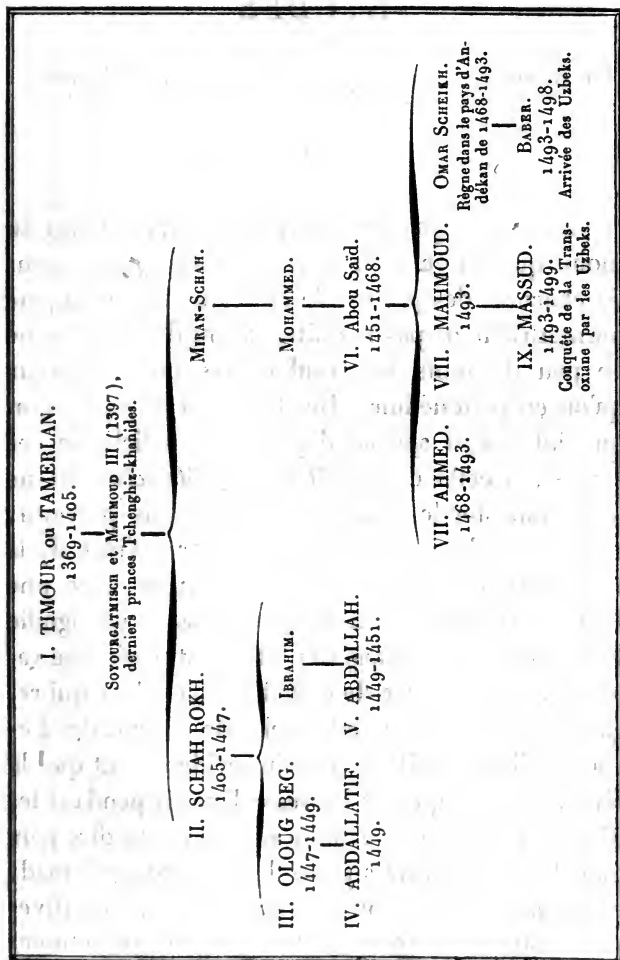
exacte de sa copie, a fait partie de la bibliothèque d'un prince de la Transoxiane qui vivait près de deux cents ans avant l'astronome danois.

Nous ne terminerons pas ce mémoire sans exprimer de nouveau le désir que la collection de monnaies orientales que possède le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, et qui est encore malheureusement fort incomplète, reçoive enfin tous les accroissements qu'on est en droit d'attendre de la haute intelligence de MM. les conservateurs, et du zèle infatigable de ces nombreux voyageurs que l'amour de la science attire chaque jour dans les contrées les plus reculées de l'Asie¹.

¹ Voir le tableau ci-après.

SÉDILLOT.

TIMOURIDES DE LA TRANSOXIANE.



 ÉTUDES

Sur la langue et sur les textes zends, par M. E. BURNOUF.

(Suite.)

Maintenant que l'analyse philologique, autant du moins que j'ai pu m'en servir, a mis au jour le sens de chacune des parties de ce texte, le lecteur me permettra de ne pas le quitter avant d'avoir résumé en peu de mots les résultats les plus généraux qu'on en peut déduire. Relativement à l'expression qui fait l'objet spécial du premier article de ces Études, à celle de *yavaétcha yavatâtaétcha*, on ne peut contester le résultat auquel je suis parvenu, savoir : qu'elle n'a aucun rapport avec l'idée de la résurrection. On peut ensuite affirmer avec une égale certitude que, si cette expression ne signifie pas à *jamais et pour toujours*, elle doit avoir une valeur très-rapprochée de celle-là. Quant à ce qui regarde le dernier texte cité, celui de l'esch des Ferouers, il en résulte non moins évidemment que la fête des âmes, que les Parses célèbrent pendant les dix derniers jours de chaque année, c'est-à-dire pendant les cinq derniers jours du mois Sapandomad, et pendant les cinq jours épagomènes, est positivement indiquée dans un texte ancien et parfaitement

authentique, dans un texte qui ne porte aucune trace, à mon sens du moins, des réformes qui peuvent avoir modifié l'ancien système de Zoroastre. Ce texte n'est pas, comme ceux que j'ai cités dans le premier volume de mon Commentaire sur le Yaçna, noyé dans une glose pazende qui ne peut guère prétendre à une plus haute antiquité que l'époque des Sassanides¹. Et cependant la preuve que je tirais des textes auxquels je fais allusion, quant à l'existence, dans les livres zends, de la véritable forme de l'année persane, c'est-à-dire d'une année de 360 jours avec cinq épagomènes, était déjà tellement forte que personne n'avait été tenté de la contester. Maintenant il n'est pas permis de révoquer en doute ce fait : qu'une portion importante de la prière aux âmes des morts fait mention de la dernière des époques de création dans lesquelles est divisée l'année religieuse des Persans, époque dont le terme aboutit aux derniers jours du mois Sapandomad, et qui est suivie des cinq épagomènes, lesquels sont compris au nombre des dix jours rappelés dans le texte en question. Je me crois en droit de conclure de ces faits qu'on s'est trop hâté, quand on a dit que Quinte-Curce était le seul auteur de l'antiquité qui fournît le moyen d'établir que l'année persane ancienne était composée de 365 jours, et que rien dans les textes zends ne nous instruisait de la forme de cette année. Les deux données si importantes de la prière des Ferouers, savoir : le nom de l'époque dite *Ha-*

¹ *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 333, sqq.

maspathmaédha, et la mention des cinq jours épagomènes implicitement contenue dans l'indication des dix jours que dure la fête; ces deux données, dis-je, rapprochées des textes nombreux où sont invoquées les six époques qui divisent l'année religieuse des Persans, et surtout des passages pazends où est exprimée en nombre de jours la durée de ces époques, ne permettent pas de douter que l'année, telle qu'elle ressort des textes zends les plus authentiques, n'ait été réellement composée de 360 jours avec cinq épagomènes. Ce résultat explique l'attention que j'ai dû apporter à interpréter le texte qui nous le donne: il fallait montrer que le passage de la prière des Ferouers que je viens d'analyser appartenait, par le langage et par l'exposition des idées, aux textes les plus incontestablement anciens que nous ait conservés le recueil du Zend Avesta. Je crois ce fait solidement établi par les précédentes recherches, et je pose comme un point qui est à l'abri de toute contestation, que la prière des Ferouers est du même âge que les vingt-deux chapitres du Vendidad, que les Ieschts les plus développés, ceux de Mithra, de Behram, d'Ormuzd et autres, et que la plus grande partie du Yaçna, tous morceaux sur l'authenticité et l'ancienneté desquels il ne me paraît pas permis d'élever le moindre doute.

Sous le point de vue religieux, je crois que le lecteur exempt de préjugés sera frappé du caractère pur et simple de cette naïve prière qu'adressent aux vivants les âmes des morts. Je sens bien tout ce que

ma traduction lui a enlevé de sa grandeur antique : le vague qui reste encore sur quelques termes du texte original s'est répandu quelquefois sur l'expression française, qui n'est pas, par elle-même, la mieux faite pour la traduction d'idées aussi primitives. Mais ce défaut vient de la difficulté du texte et du peu de secours que j'ai à ma disposition, surtout quand il s'agit d'interpréter des mots aussi rares que quelques-uns de ceux qui se présentent dans ce passage. Il est à peu près certain que ce culte des Ferouers est, pour l'ancienne Arie et pour la Perse proprement dite, ce qu'est, pour l'Inde, le vieux culte des Pitris ou des Manes. Nous ne connaissons cependant jusqu'ici, dans les textes sanscrits, rien qui nous montre ce culte pieux sous un aspect aussi touchant que le fait la prière zende des Ferouers. Il est vrai que, tant qu'on ne possédera pas le rituel des Védas, on ne pourra pas affirmer que des prières semblables soient inconnues aux Brâhmanes, et l'on devra d'autant plus soigneusement se garder sur ce point de toute conclusion trop précipitée, que les mémoires de Colebrooke, relatifs aux cérémonies religieuses des Indiens, et que de nombreux passages du premier livre du Rîgvêda, nous ont révélé l'existence d'hymnes dont l'élévation et la pureté égalent ce qu'aucune religion possède de plus beau en ce genre. Il est toutefois permis de conjecturer, d'après ce qu'on connaît déjà des productions du génie brâhmanique comparées aux rares débris de l'antique civilisation arienne, que le culte

des âmes a pu se présenter chez les anciens Persans avec un caractère plus individuel et plus moral que chez les Brâhmanes. C'est un des traits les plus apparents et les mieux connus du système dont on rattache l'origine à Zoroastre, que la place qu'y occupe le sentiment de la personnalité et de la moralité humaines. Les proportions de ce système, autant du moins que nous l'entrevoyons dans les fragments qui nous restent des livres zends, sont sans doute moins larges que celles du Brâhmanisme, tel qu'il apparaît dans les vastes conceptions du naturalisme védique. Mais, en se détachant plus franchement de Dieu et de la Nature, le Zoroastrisme a certainement tenu plus de compte de l'homme que n'a fait le Brâhmanisme, et on peut dire qu'il a, jusqu'à un certain point, regagné en profondeur ce qu'il perdait en étendue. Il ne m'appartient pas d'indiquer ici ce qu'un système qui tend à développer les instincts les plus nobles de notre nature, et qui impose à l'homme, comme le plus important de ses devoirs, celui de lutter constamment contre le principe du mal, a pu exercer d'influence sur les destinées des peuples de l'Asie, chez lesquels il a été adopté à diverses époques. On peut cependant déjà dire que le caractère religieux et martial tout à la fois, qui paraît avec des traits si héroïques dans la plupart des Ieschts, n'a pas dû être sans action sur la mâle discipline sous laquelle ont grandi, s'il en faut croire l'antiquité classique, les commencements de la monarchie de Cyrus. Plus nous avancerons dans la connaissance

des textes zends, plus nous trouverons de motifs en faveur de cette conjecture, qui recevra peut-être une confirmation nouvelle des détails relatifs à l'état ancien de la Perse, qu'on ne peut manquer de découvrir dans la grande inscription de Bisoutoun, monument précieux dont on devra bientôt l'explication au zèle et au savoir de M. Rawlinson.

II. *𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎*, *Yazata*.

L'analyse que j'ai donnée de ce nom, qui est, comme on sait, le titre générique des êtres divins auxquels s'adresse l'adoration des hommes, n'a dû laisser subsister aucun doute sur la nature des éléments dont il se compose¹. Je n'ai pas hésité à y reconnaître un suffixe *ata*, donnant au mot qu'il modifie le sens de *digne de*. Mais j'ignorais encore qu'il existât en sanscrit, et notamment dans la langue des Vêdas, une formative qui ajoute au radical auquel on la joint la valeur d'un participe grec en *τος* ou d'un adjectif latin en *bilis*; d'où il résulte que l'on doit traduire maintenant avec certitude *yazata*, comme j'avais proposé de le faire conjecturalement, par « digne d'être honoré du sacrifice. » C'est ce dont on peut se convaincre en parcourant le livre I^{er} du Rîgvêda de Rosen. C'est ainsi qu'on trouve au commencement du liv. I, ch. 1^{er}, hymne 2, st. 1, दर्शत

¹ *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 218 et 219.

darçata, que Rosen traduit par *conspiciendus*¹. Ce même mot se représente encore ch. III, h. 36, st. 9; ch. IV, h. 50, st. 4; ch. VII, h. 102, st. 2; ch. VIII, h. 117, st. 5. Enfin on rencontre यजत *yadjata*, c'est-à-dire le *yazata* zend même qui nous occupe, et Rosen le traduit par *sacris celebrandus*². Dans le savant commentaire auquel il n'a malheureusement pas pu mettre la dernière main, Rosen renvoie au Siddhânta Kâumudî de Bhaṭṭôdjî Dikchita, pour la preuve de l'existence de ce suffixe, que les grammairiens indiens nomment *atatch*, ainsi que je l'avais indiqué. La règle de Bhaṭṭôdjî établit, en effet, que dix radicaux, parmi lesquels se trouve *yadj* (honorer par le sacrifice), prennent ce suffixe *ata*; et elle donne pour synonyme de *yadjata* le nom du prêtre officiant, ou le Rîtvij³. L'application toute spéciale que les Brâhmanes ont faite de l'adjectif *yadjata* n'infirme pas le témoignage du Rîgvêda, ou plutôt des commentateurs qui, comme Sâyaṇa, remplacent le terme archaïque *yadjata* par यष्ट्य « digne « qu'on lui offre le sacrifice⁴. » L'existence de termes comme *darçata*, *yazata*, dans le plus ancien sanscrit,

¹ Cette traduction repose sur l'autorité du Nirukta de Yâska, cité dans Sâyaṇa, sur le passage même du ch. 1^{er}, que je rappelle en ce moment.

² *Rîgvêda Saṃhitâ*, l. I, ch. III, h. 34, st. 7.

³ *Siddhânta Kâumudî*, fol. 198 v. et 199 r. Cette règle doit être plus ancienne que Bhaṭṭôdjî, car elle se trouve déjà dans le commentaire de Sâyaṇa, au ch. 1^{er} et au ch. IV, dans le passage auquel renvoie la note suivante.

⁴ Sâyaṇa, sur *Rîgvêda Saṃhitâ*, l. I, ch. III, h. 34, st. 7.

est une preuve manifeste des rapports intimes qui unissent l'idiome védique avec celui du Zend Avesta. Des exemples aussi frappants sont bien faits pour confirmer dans l'opinion qu'il n'y a presque aucune dénomination importante, parmi celles qui forment le fonds des croyances indo-persanes, qui ne se retrouve également en zend et en sanscrit.

III. 𑀧𑀲𑀭𑀸, *Fchu*.

La lecture des portions du Rîgvêda publiées par Rosen fournit, pour ce terme, un rapprochement du plus grand intérêt, en ce qu'on y trouve la confirmation de la valeur assignée par la glose sanscrite de Nériosengh au composé zend 𑀧𑀲𑀭𑀸. 𑀧𑀲𑀭𑀸 *frâdat fchu*, c'est-à-dire, selon Nériosengh, « celui qui fait « croître les troupes de bestiaux ¹. » Dans la discussion que j'avais consacrée à ce terme curieux, j'étais arrivé à cette conclusion que le *fchu* zend devait être le चु ou le चु, *su* et *chu* sanscrit, et que ce monosyllabe exprimait « l'action d'engendrer, la production. » J'étais bien éloigné de m'attendre à trouver dans les Vêdas le mot *fchu*, sous une forme indienne, च्चु *psu*, et avec deux significations différentes. Il y a, en effet, premièrement celle de *corps*, dans l'épithète de अद्रुतप्सवः *ahrutapsavaḥ* ², par laquelle le Rîgvêda caractérise les Maruts ou les vents, considérés

¹ *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 225 sqq.

² *Rîgvêda Saṁhitâ*, l. I, ch. iv, h. 52, st. 4.

comme les auxiliaires d'Indra dans sa lutte avec Vrītra, et que Rosen traduit par « non curvata cor-
 « pora habentes, » d'après Sâyaṇa, qui commente
 ainsi cet adjectif : अकुटिलरूपाः शोभनावयवाः « dont le
 « corps n'est pas de travers, c'est-à-dire dont les
 « membres sont beaux. » Il a ensuite le sens de *vache*,
 dans l'adjectif *aruṇapsavaḥ* de ce vers : वहन्त्वहृणाप्सव उप
 त्वा सोमिनो गृहं « vehunto rubicundæ vaccæ te ad liban-
 « tis domum¹. » La première de ces deux significa-
 tions, celle de *corps*, est positivement donnée par
 le Nighaṇṭu, qui cite le mot प्सुः (nomin.) comme
 synonyme de रूप *forme*². La seconde est établie
 d'une manière également positive par la glose de
 Sâyaṇa, qui commente ainsi le composé védique
aruṇapsavaḥ अरुणावर्णा गावः « des vaches de couleur
 « fauve, » et qui, pour donner l'étymologie de *psu*,
 ajoute cette glose : प्सा भक्षयो प्सान्ति भक्षयन्ति स्तनं पिबन्तीति
 प्सवो वत्साः औषादिकः कुप्रत्ययः आतो लोप इटि चेत्याकारलोपः;
 c'est-à-dire : « Le radical *psá* signifie *manger*; le mot
 « *psavaḥ* désigne les veaux (ou les génisses), parce
 « qu'on dit d'eux *psânti*, c'est-à-dire : ils mangent, ils
 « boivent à la mamelle. Ce mot *psu* est formé au
 « moyen de *ku*, suffixe de la classe *uṇádi*, et par la
 « suppression de l'*á* long du radical *psá*, laquelle a
 « lieu en vertu de la règle de Pâṇini (VI, 4, 64), qui
 « veut que l'*á* final d'un thème se supprime devant les
 « voyelles des suffixes des classes *iṭ*, *kit* et *ḡit*. » Dans
 le passage de l'hymne 52, où Sâyaṇa donne à *psu* le

¹ *Rigvéda Saṁhitá*, l. I, ch. IV, h. 49, st. 1.

² *Nighaṇṭu*, ch. II, art. 7.

sens de *corps*, il se contente de rappeler la première partie de cette explication : « le radical *psá* signifie « manger; *psu* en est formé au moyen du suffixe *u*, « de la classe *unádi*; » mais il ne dit pas comment le sens de *corps*, *forme*, peut, aussi bien que celui de *génisse*, sortir d'un radical qui signifie *manger*. Il est probable que *psu*, dans la première de ces deux acceptions, exprime *la forme*, *le corps* que les êtres animés reçoivent de la nourriture qu'ils prennent. Quoi qu'il en soit, le *psá* sanscrit se retrouve peut-être dans le grec $\psi\omega\mu\acute{o}s$, qui ne peut être un mot premier, et où l'on remarque le radical $\psi\omega$ ($\psi\alpha$), *psá*, et le suffixe bien connu *ma*. Mais, une fois établie l'identité matérielle du *psu* védique et du *fchu* zend, il reste à vérifier si l'explication étymologique des commentateurs indiens peut rendre compte du *fchu* zend; en d'autres termes, si ce dernier substantif ne se prête pas à une autre explication étymologique.

Avant de nous livrer à cette recherche, il importe d'examiner si les significations que les commentateurs assignent au védique *psu* sont de nature à jeter quelque jour sur les textes zends où se trouve le mot *fchu*; 2° de rassembler toutes les formes sous lesquelles se présente ce mot.

Et d'abord je dirai que les rapports frappants qui se découvrent tous les jours entre le zend et le plus ancien dialecte sanscrit, nous autorisent certainement à faire au *fchu* zend l'application de l'un des deux sens, au moins, que les commentateurs indiens

reconnaissent au védique *psu*. On peut donc traduire *frádat fchu* par : « celui qui multiplie les génisses, » comme le pensait Nériosengh lui-même, et il est facile de démontrer que cette traduction s'accorde bien avec l'ensemble des textes où ce composé se présente. Quant à la forme première de *fchu*, je crois avoir établi, dans la discussion que j'ai consacrée à ce mot¹, que son thème doit être *fchu* ou *fchú*; mais, pour mettre cette assertion hors de doute, je vais réunir le petit nombre de formes que les textes nous fournissent pour ce mot. Je le trouve à l'acc. sing. masc. et en composition avec *frádat* dans *فردات فرادات* *frádat fsaom*, que le *Vendidad Sadé* et les n^{os} II F. et III S. lisent de la même manière, tandis que le n^o VI S. le lit *فردات فحوم* *fcháum*, et deux mss. de Londres, le n^o II et le n^o III, *فردات فسوم* *fsúm*². C'est cette dernière leçon qui me paraît la meilleure, car elle sort directement du thème *fchu*; seulement il faut l'écrire *fchúm*: les leçons comme *fchaom* et *fcháum*, au contraire, ne sont régulières que si l'on admet un thème *fchava*, qui sans doute est possible, mais auquel ne nous conduisent pas les autres cas de ce nom. Je le trouve encore au même cas dans le morceau adressé au Gâh Rapitan, et lu *فردات فرادات* dans nos deux manuscrits des *leschts*³, ce qui confirme la leçon des manuscrits

¹ *Comment. sur le Yaçna*. t. I, p. 225, sqq.

² *Vendidad Sadé*, p. 15; ms. Anquetil, n^o II F., p. 26; n^o III S., p. 15; n^o VI S., p. 11.

³ Ms. Anq. n^o III S., p. 411; n^o IV F., p. 318.

tantif auquel Nériosengh, c'est-à-dire une tradition déjà ancienne, donne deux fois au moins la signification de «troupe d'animaux domestiques.» Rapprochée du témoignage des commentateurs indiens qui assignent au védique *psu* le sens de *génisse*, *veau*, la tradition persie acquiert une très-grande autorité, et il semble que nous pouvons, sans trop nous hasarder, traduire les deux épithètes *frádat fchu* et *drvó fchu* par : «qui multiplie et qui conserve les «bestiaux.»

Faudra-t-il conclure de là qu'on doit aussi faire au zend *fchu* l'application de l'étymologie que Sâyaṇa propose pour le *psu* védique, pris dans le sens de *génisse*? J'avoue pour ma part que cette étymologie me paraît fort contestable, et je crains qu'en la proposant, les grammairiens indiens n'aient cédé à l'habitude où ils sont d'expliquer tous les mots sanscrits, quels qu'ils soient, par les seules racines qu'ils possèdent. Il se peut que *psu* ne vienne pas de *psá*, et que le rapport qu'offrent ces deux monosyllabes soit purement accidentel. Or, une fois mis de côté le radical *psá*, les listes actuelles de racines n'offrent plus aucun secours pour l'explication de *psu*. Si nous nous adressons au premier sens de ce nom, celui de *forme*, que constate le passage cité du Nighaṇṭu, nous n'y trouverons aucune lumière nouvelle. Mais, en partant de celui de *génisse*, que donne Sâyaṇa, on est conduit à cette supposition que *psu* pourrait bien n'être qu'une contraction ancienne de *paçu* (bétail). Quelque singulier que

ce résultat puisse paraître, il se présente cependant appuyé de quelques preuves. Premièrement, c'est un fait constaté par un grand nombre d'exemples, que le dialecte védique contracte souvent des mots au moyen de la suppression d'un *a* médial, et cela non-seulement dans la conjugaison, mais encore dans le corps des thèmes, et qu'il ne recule pas devant des accumulations de consonnes résultant de cette contraction, qui paraîtraient insolites et presque barbares au sanscrit classique. Le texte publié par Rosen, et les notes qui l'accompagnent, offrent trop de preuves de ce fait, en ce qui regarde la conjugaison, pour que je croie nécessaire de m'y arrêter : d'ailleurs, on pourrait objecter que la suppression d'un *a* médial dans la conjugaison tient ou à l'accent ou à quelque influence encore peu connue de la désinence sur le thème. J'aime mieux citer des mots premiers, comme ceux par lesquels s'ouvre le Nighanṭu, savoir : ग्मा *gmá* et क्श्मा *kchmá*, mots qui désignent la terre et qui sont manifestement des contractions de *gamá* (celle sur laquelle on marche), et de *kchamá* (celle qui supporte), nom qui est encore employé dans la langue classique, et qui suffirait à lui seul pour établir le fait dont je parle. Je rappellerai encore ग्ना *gná* (femme), pour *ganá*, de *gan* (et plus tard *djan*), engendrer, ainsi que सुम्न *sumna* (approbation), où il faut probablement rétablir le radical *man*, et धिच्य *dhichnya*, qui est certainement pour *dhichanya*¹. Si de telles contrac-

¹ Rosen ad *Rigvéda Sāmhita*, t. I, annot., p. xi.

tions existent déjà dans la langue védique, on peut, ce me semble, étendre par analogie le principe, quel qu'il soit, d'où elles partent, jusqu'au mot *psu*, pour *paçu*, surtout si l'on fait attention que ce mot, placé ainsi qu'il l'est en sanscrit et en zend, comme seconde partie d'un composé, se trouve dès lors soumis à la loi de l'accent propre de ce composé, loi qui doit ici passer avant toutes les autres, car elle résulte d'ordinaire de l'idée qu'on veut exprimer par le composé même. La seule objection que l'on pourrait faire contre cette explication, c'est que la sifflante n'est pas la même dans *psu* que dans *paçu*: cette objection n'est cependant pas aussi forte qu'elle paraît l'être; car, comme ç appartient à une autre classe de consonnes que *p*, il était naturel que cette sifflante se transformât en *s*, lettre qui a beaucoup plus d'analogie avec *p*; et cela devait se faire d'autant plus facilement que, dans la langue classique elle-même, la distinction qui existe entre ç et *s* est loin, pour quelques radicaux, d'être nettement tranchée.

Je n'hésite pas à faire l'application de cette analyse au zend *fchu*, qui est le védique *psu* avec la seule différence qu'on remarque dans la sifflante: car l'existence du *f* pour le *p* est un fait propre à l'orthographe zende; et, quand même on écrirait notre mot avec un *s*, comme le font d'ordinaire les manuscrits, le *f* serait encore nécessaire, et il faudrait toujours le lire *fsu*. Mais, avant d'adopter définitivement cette explication, il importe d'examiner s'il ne serait pas possible de trouver à *fchu*

« abondant, il fait prospérer. » Si Nériosengh a fidèlement reproduit la tradition ancienne, et nous verrons que la vraisemblance est pour l'affirmative, il faudra traduire le texte précité de la manière suivante : « Tu l'as engraisnée pour notre nourriture, » en considérant *fchuyó* comme la 2^e pers. imparf. de *fchu*, conjugué suivant le thème de la 4^e classe des radicaux sanscrits, et privée d'augment, selon une habitude aussi fréquente en zend que dans le sanscrit védique.

Cette analyse s'applique au participe 𑂔𑂗𑂏𑂑𑂩 *fchuyās*, dont j'ai cité déjà le nomin., le vocat. et l'acc. singuliers dans mes notes sur le Yaçna¹. Ces formes, qui sont 𑂔𑂗𑂏𑂑𑂩 *fchuyās*, 𑂔𑂗𑂏𑂑𑂩 *fchuya*, et 𑂔𑂗𑂏𑂑𑂩𑂔𑂗𑂏𑂑𑂩 *fchuyañtēm*², dérivent toutes du radical *fchu*, conjugué (comme l'imparfait cité tout à l'heure) sur le thème de la 4^e classe. Le nomin., que je n'avais fait que rappeler en passant, sans indiquer les passages qui me le fournissent, se trouve dans le Yaçna et dans le Vendidad, dans des morceaux qu'il me paraît suffisant de rapporter en note, parce qu'ils seront en général expliqués ailleurs³. Nos Yaçnas le lisent 𑂔𑂗𑂏𑂑𑂩 *fsuyāç*, excepté

¹ *Comment. sur le Yaçna*, t. I, note A, p. XVIII, n^o 46; et note R, p. CXXVII.

² Ce mot se retrouve à ce cas dans le Vendidad Sadé, p. 56, 212 et 458, et dans le volume des Ieschts, n^o III S., p. 415 et 528.

³ *Vendidad Sadé*, p. 55; éd. de Bombay, p. 58; n^o VI S., p. 54. *Vendidad Sadé*, p. 85; éd. de Bombay, p. 89; n^o II F., p. 157; n^o III S., p. 97; n^o VI S., p. 82. *Vendidad Sadé*, p. 186, 231, 410, 418;

le n° VI S. qui a *𐬯𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀* *fchuyās*, ce qui est la véritable orthographe. Le datif est, ainsi qu'on doit s'y attendre, *𐬯𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀𐬀* *fchuyañté*, comme cela est établi par les passages que je rappelle en note¹; je remarquerai seulement que, dans le premier des passages auxquels je renvoie, ce participe (que nos mss. lisent à peu près uniformément *𐬯𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀* *fsuyañté*, au lieu de *𐬯𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀𐬀* *fchuyañté*), est employé seul et sans être accompagné du nom du laboureur *𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀𐬀* *váčtryái*. Le génitif est *𐬯𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀𐬀𐬀* *fchuyañtó*, que nos mss. lisent en général *𐬯𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀𐬀* *fsuyañtó*²: ces formes qui, en sanscrit, seraient irrégulières, sont moins anormales en zend, où le suffixe *añt* paraît avec sa nasale dans les cas indirects, qui la perdent en sanscrit. Il en faut dire autant de l'accusatif pluriel, qui est également *𐬯𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀𐬀* *fchuyañtó* ou, comme le lisent nos mss., *𐬯𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀𐬀* *fsuyañtó*³. Enfin j'en trouve à la fois le nomin. et le locat. pluriels dans un passage du chapitre XLVII du Yaçna, dont je ne citerai en ce moment que les mots relatifs à

éd. de Bombay, p. 184, 230, 420, 430. *Ieschts*, ms. Anq., n° III S., p. 582; n° IV F., p. 759. Ces deux mss. lisent *fasuyās*.

¹ *Vendidad Sadé*, p. 171, 195, 196, 234; éd. de Bombay, p. 169, 192, 193, 233. *Ieschts*, ms. Anq., n° III S., p. 582.

² *Vendidad Sadé*, p. 65, 171, 410, 418; éd. de Bombay, p. 70, 169, 421, 430. Il faut seulement observer que dans le passage de la page 171, qui appartient au Yaçna, tous les mss., excepté le *Vendidad Sadé*, lisent avec raison au datif le mot qui nous occupe.

³ *Vendidad Sadé*, p. 58 et 65; éd. de Bombay, p. 61 et 71. Dans ces deux passages, l'édition de Bombay lit par erreur *𐬯𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬀𐬀* *fsuyañtu*: je note cette variante pour montrer combien aisément les copistes confondent les voyelles *ó* et *u*.

chu, mais dont l'orthographe véritable doit être *فحویاچو* *fchuyachû* (ou, si l'on admet l'influence du *y* médial sur l'*a* suivant, qui alors se change en *é*, *fchuyéchû*); ce mot, dis-je, se présente comme le locat. plur. masc. du participe dont il s'agit ici; car un mot dont le thème est terminé par *اچ* *at* doit perdre en zend son *ت* final, le groupe *ts* ne se rencontrant pas dans cette langue: de sorte que de *fchuyat-chû* il est naturel que nous ayons *fchuyachû*. Si, maintenant, nous faisons à ces deux termes l'application du sens que Nériosengh lui-même assigne aux autres dérivés jusqu'ici cités du radical *fchu*, il faudra traduire comme il suit la proposition qui nous occupe: «Empêchant par leurs langues [c'est-à-dire par leurs discours] la prospérité de ceux «qui prospèrent.» Quoi qu'il en soit de cette dernière interprétation, nous pouvons toujours affirmer positivement: 1° que les textes zends nous offrent des exemples du participe présent d'un verbe que Nériosengh traduit par: «il engraisse;» 2° que ce participe, joint (excepté dans deux passages seulement) au nom du laboureur, peut se traduire, conformément à la donnée de Nériosengh, par: «celui qui engraisse [les bestiaux], ou, qui fait «prospérer [les biens de la terre];» 3° enfin que toutes ces formes se laissent ramener par l'analyse au primitif *fchu*.

Le participe parf. pass. de ce même radical, ou tout au moins un mot qui rappelle bien cette forme, se trouve une seule fois, à ma connaissance, dans le

« Zour du lait ni de la chair de cet animal ¹. » Je crois qu'on peut traduire plus littéralement ce texte ainsi qu'il suit : « Est-ce qu'elles sont pures, ô saint Ahura Mazda, les vaches qui viendraient à toucher à un chien ou à un homme mort? Ahura Mazda dit alors : Elles ne peuvent plus être pures, ô saint Zoroastre, tant que dure l'année, ni pour l'offrande de lait caillé, ni pour l'offrande de lait [faite avec] le Barsom élevé. » Je ne présente qu'avec réserve la traduction de ce texte difficile; plusieurs des mots qui en font partie reparaitront, d'ailleurs, plus tard. Je remarquerai seulement que la version d'Anquetil est inadmissible, et qu'il y a un contre bon sens à dire que le prêtre restera pendant un an sans manger de la chair d'une vache souillée. Il me semble que par *gêus zaothra*, littéralement « offrande de la vache, » il faut entendre « offrande de ce qui vient de la vache, » c'est-à-dire, du lait: c'est de cette manière que, dans les Vêdas, le mot गे गó est synonyme de क्षीर *kchîra* (lait) ². Je voudrais être aussi sûr du sens de *payô fchuta*, mots qu'Anquetil propose en note de traduire, d'après le pehlvi, « du lait (devenu) fromage. » Ma traduction repose en partie sur la tradition que cette glose pehlie nous a conservée, et en partie sur le sens que, d'après Nériosengh, je crois devoir assigner au radical *fchu*. En effet, si *fchu* a la valeur du sanscrit स्फाय *sphây*, comme le

¹ *Zend Avesta*, t. I, II^e part., p. 329.

² Rosen, *Rigvéda*, lib. I, annot., p. XVIII.

pense Nériosengh, et si *fchuta* vient de *fchu*, les mots *payô fchuta*, où je ne puis voir qu'un composé de dépendance, signifient : « la partie solide du « lait, » c'est-à-dire le caillé ou la crème; en un mot, le *dadhi*, ou caillé des Vêdas. Quoi qu'il en soit du sens de ces deux termes, il faut toujours admettre que, grammaticalement parlant, *fchuta* se présente comme le part. parf. passif de *fchu*.

C'est encore à ce même radical *fchu* que je rattache l'adjectif 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 *fchaonîm*, que je trouve dans l'Iescht des sept Amschaspands, et que les deux manuscrits écrivent avec un *s*¹. Ce mot est donné dans une invocation qui suit immédiatement une courte prière adressée à l'Amschaspand Amerdad (Amërêtât), et il est manifeste qu'elle se rapporte à cette prière, observation qui est confirmée par ce fait, que l'Amschaspand Amerdad passe pour le génie de la vie animale. Voici le passage même :

𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀
 (𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 n° IV) 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 (𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 I.) 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀
 𐬵𐬀𐬎𐬎𐬎𐬎𐬀

Anquetil le traduit ainsi : « Je fais Izeschné à « Amerdad Amschaspand; lui qui (donne) tout, les « troupeaux, je lui fais Izeschné; lui qui multiplie « les grains, je lui fais Izeschné². » Je crois qu'on doit traduire plus exactement : « Nous offrons le « sacrifice à Amërêtât, l'Amschaspand; nous l'of-

¹ Ms. Anq. n° III S., p. 455; n° IV F., p. 424.

² Zend Avesta, t. II, p. 154.

« frons au gras troupeau; nous l'offrons aux deux jeunes cavaliers. » J'ajoute que ce même mot est encore écrit 𐬰𐬀𐬎𐬎𐬀 *fsuním* au commencement de l'iescht de Gosch, mais dans une longue suite d'épithètes, relatives à Drvâçpa, qui ne nous en expliquent pas le sens ¹.

En disant que le second terme de l'énumération précédente se rapporte à l'Amschaspand Amerdad, j'ai particulièrement en vue un passage de l'iescht des sept Amschaspands, où les mots que renferment les trois invocations précédentes se présentent au génit. duel, cas qui est appelé, 1° par le mot 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 (et à la louange de), qui termine la célèbre prière commençant par 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 (puissé-je prier, ou je prierai ²); 2° par une invocation à l'Amschaspand Khordad (Haurvatât). Or, on sait que ce génie précède d'ordinaire, dans les prières de la liturgie, le nom d'Amerdad, de sorte que ces deux Amschaspands marchent souvent ensemble dans les textes. Cela posé, omettant l'invocation relative à Khordad, qui ne nous apprendrait rien de nouveau, je transcris uniquement le passage qui contient le mot, objet spécial de cette discussion :

𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 1.) 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 (𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀)
 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 (𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 1. ?) 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 (𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 1.)
³ (𐬀𐬎𐬎𐬀𐬎𐬎𐬀 1.)

¹ Manuscrits d'Anquetil, n° III S., p. 510; n° IV F., p. 566.

² *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 37. J'indiquerai ailleurs les motifs qui m'engagent à modifier la traduction de cette prière, dont je n'ai pas assez marqué le rapport avec ce qui suit.

³ Ms. Anq. n° III S., p. 453; n° IV F., p. 420. Ces deux mss.

Anquetil traduit ainsi ce texte : « Amerdad, grand, « qui (produit) tout, les troupeaux, qui multiplie les « grains ¹. » On peut, je crois, traduire avec certitude : « [Je prierai à la louange de Khordad et] « d'Amerdad le chef, de ces deux [Amschaspands], « maîtres des gras troupeaux, de ces deux jeunes « cavaliers. » Je remarque, en passant, qu'Anquetil, après avoir omis le mot *açpanibya*, qu'on peut lire aussi *açpinibya*, et qui a certainement la signification que je lui assigne, (des deux cavaliers), s'est laissé tromper par l'analogie que présente le mot *yavanibya* avec le substantif «^{۱۱۱۱۱} *yava* (orge). La comparaison du présent passage avec celui que je citais tout à l'heure, et où nos deux manuscrits lisent correctement *yavanô* (l'*â* étant abrégé devant *n* par une règle d'euphonie zende), ne laisse aucun doute sur la valeur de ce terme. C'est également sur la comparaison de ce passage que je me fonde pour lire *fchaonibya*, au lieu de *fsunibya*, que donnent les manuscrits des Ieschts, et pour traduire les deux adjectifs *fchaonibya vāthwānibya* par : « maîtres des gras « troupeaux, » quoique, détachés l'un de l'autre, ces deux termes puissent se traduire : « qui sont gras, « qui possèdent des troupeaux. » La manière dont sont groupés les deux termes *fchaonīm vāthwām* me paraît démontrer que les adjectifs *fchaonibya vāthwānibya* sont dans le même rapport l'un avec l'autre.

sont ici identiques ; j'ai cependant la certitude qu'ils ne sont pas la copie l'un de l'autre.

¹ *Zend Avesta*, t. II, p. 153.

« moi cette grâce, pure et bienfaisante source Ar-
 « douisour..... Lorsque j'élève (que j'offre) ce
 « qu' (Ormuzd m') a donné, que je fais un Iescht
 « enflammé, (que j'offre) tout ce que je possède,
 « mes troupeaux¹. » Voici comme je crois qu'il faut
 l'entendre : « Accorde-moi, pure, bienfaisante Ar-
 « dvi-çûra, [cette grâce...] que je puisse enlever aux
 « Daêvas, je dis les biens et les plaisirs, je dis les
 « gras troupeaux. » C'est à dessein que je ne m'arrête
 pas sur les mots «^{۱۰۰۰۰۰۰۰}, «^{۱۰۰۰۰۰۰۰}, «^{۱۰۰۰۰۰۰۰}, que j'examinerai
 ailleurs en détail ; je n'ai à discuter en ce moment
 que le terme manifestement fautif et presque illi-
 sible «^{۱۰۰۰۰۰۰۰}, dans lequel je n'hésite pas à rempla-
 cer « y par « i, et « u par « ao : j'obtiens ainsi
 «^{۱۰۰۰۰۰۰۰} *fchaonisa*, mot dans lequel je regarde la
 voyelle finale « a comme une addition fautive, ap-
 pelée par la prononciation. Ainsi analysée, la leçon
 «^{۱۰۰۰۰۰۰۰} revient à «^{۱۰۰۰۰۰۰۰}, *fchaonis*, acc. plur. fém.
 régulier, moins l'abrégement de la voyelle i du
 thème en é dont nous avons l'acc. sing. fém. dans
fchaonim. C'est exactement, plus la sifflante finale,
 le *fchaoni* (acc. plur. fém.) de l'iescht de Gosch
 cité tout à l'heure, où cette sifflante manque pro-
 bablement par la faute du copiste.

Or, de ces quatre passages, il résulte que nous
 avons, dans les textes des Ieschts, trois formes dis-

lisent exactement ce passage de la même manière : il me paraît
 résulter de là qu'ils dérivent d'un même original. Les corrections
 que je propose sur le texte me semblent trop fondées pour que
 je croie nécessaire de m'y arrêter.

¹ *Zend Avesta*, t. II, p. 167.

« cipe) de tout ¹, » et, suivant la glose sanscrite : वृद्धिमान् नाम अस्मि किल उत्तमेभ्य अलं वृद्धये । वृद्धिः प्रमाणो नाम अस्मि किल यत् प्रमाणेन अपेक्षे ता च ता च वृद्धये ॥ . Cette glose n'est ni correcte, ni claire ; je suppose qu'il faut lire तच्च तच्च. Il me semble qu'on ne peut tirer de ce passage que le sens suivant : « Je suis nommé *celui qui croît*, « c'est-à-dire que je crois abondamment pour les « hommes vertueux. Je suis nommé [*celui dont*] le « commandement est la croissance, c'est-à-dire que, « quelle que soit la chose que j'aie en vue, par mon « commandement je la fais croître. » De la comparaison de cette glose avec le texte zend, il résulte, en ce qui touche *fsûmâo* (que je propose de lire *fchûmâo*), que c'est un adjectif dérivé du radical *fcha* (dont la voyelle est ici allongée peut-être à cause de l'accent), au moyen du suffixe *man*, dont nous savons que le nominatif est, en zend, *mâo*. Le traducteur parso-indien semble avoir eu le sentiment de cette analyse, quand il a choisi *vriddhimân* pour remplacer le terme original. Nous retrouvons ici, comme je l'indiquais tout à l'heure, la notion de *croissance*, que j'ai assignée ci-dessus au dérivé *fchûcha*. La version de Nériosengh me paraît confirmer ma conjecture : je remarquerai seulement qu'elle n'est intelligible que si l'on fait de वृद्धिः प्रमाणः un composé possessif comme il suit : वृद्धिप्रमाणः, lequel ne peut avoir un autre sens que celui que j'ai proposé. Mais cette supposition tend à masquer le véritable

¹ *Zend Avesta*, t. II, p. 147.

rapport des deux mots zends *fchûcha māthra* qui sont ici au pluriel, comme l'indique encore la variante du manuscrit de Manakdjî, *·fšúšé mā-thré*, et qui sont dans la relation d'un adjectif à un substantif. Je propose donc de traduire la seconde des propositions dont il s'agit en ce moment comme il suit : « Mon nom est *les paroles qui font croître*; » et par là j'entends la parole divine et les textes sacrés. Aussi pensé-je qu'en employant le mot प्रमाण (autorité), le traducteur parso-indien a eu en vue le persan فرمان (ordre). Cette épithète d'Ormuzd fait manifestement allusion aux passages du Vendidad et du Vispered que j'ai rapportés tout à l'heure, et dans lesquels « la parole qui fait croître » est invoquée directement; c'est exactement comme si Ormuzd disait : « Quand, dans les textes sacrés, on adore la « parole qui fait croître, c'est mon nom qu'on invoque. »

Il n'est pas aussi facile de dire précisément quel est le sens de *fchûmāo*, cet autre dérivé de *fchu*, qui ouvre le texte cité tout à l'heure, et dont l'analyse ne peut donner lieu à aucun doute. Signifie-t-il au propre « celui qui croît, » à peu près comme on dit de Brâhma que c'est l'être qui se répand et se développe; ou bien exprime-t-il cette idée d'une manière figurée, de la même façon que, dans les Vêdas, on dit du dieu Indra qu'il croît par les hymnes qu'on chante en son honneur et par les sacrifices qu'on lui adresse, c'est-à-dire que la jouissance des sacrifices dont il recueille les offrandes

l'élève au-dessus des autres Dieux? Ou bien encore ce mot signifie-t-il simplement *fortuné*, *heureux*? Tous ces sens sortent bien du radical *fchu*, tel que je le déduis des exemples précités, et ce ne sont que des nuances d'une seule et même signification fondamentale. Pour dire quelle est exactement celle qu'a eue en vue le texte de l'hescht d'Ormuzd, il faudrait disposer d'un plus grand nombre de passages que ceux que je puis consulter. Je ne le retrouve que deux fois au chapitre LXVII du Yaçna, dans un texte auquel j'ai déjà emprunté *fchûché*¹, toujours au nomin. sing. masc., c'est-à-dire sous la forme même qu'il a dans l'hescht d'Ormuzd. Rien dans ce texte, d'ailleurs difficile, ne m'autorise à supposer que *fchûmâo* ait une autre signification que celle de « celui qui croît, » ou de « fortuné, prospère; » on peut donc regarder ces sens comme établis, au moins d'après le témoignage de Nériosengh et d'Anquetil. Quoi qu'il en soit de la détermination précise dont on aurait encore besoin, il n'en est pas moins constant que *fchûmâo*, comme *fchûcha*, appartient au radical duquel j'ai déjà dérivé *fchaona* et les diverses formes qui s'y rattachent.

Dirons-nous maintenant que ce radical *fcha*, qui se retrouve sous les dérivés divers analysés jusqu'ici, n'est autre que le *fcha* qui figure à la fin de quelques composés, et que je crois devoir iden-

¹ *Vendidad Sadé*, p. 523 et 524; ms. Anq., n° VI S., p. 214; *Zend Avesta*, t. I, p. 232 et 233.

tifier avec le sanscrit *paçu*? Cela est rigoureusement possible, quoiqu'on ne puisse pas affirmer que cela soit démontré. Rien n'empêche, au contraire, qu'on n'admette à la fois l'existence de *fchu* (pour *fçu*), contraction de *paçu*, employée comme seconde partie d'un composé, et celle d'un radical *fchu*, n'offrant avec *fchu* (pour *paçu*) qu'un rapport accidentel. Déjà, dans mon Commentaire sur le Yaçna, lorsque je ne connaissais pas encore le védique *psu*, signifiant *vache*, j'avais cru que le zend *fchu*, du composé *frádat fchu*, signifiait *la vie*, et je le tirais du sanscrit *su* et *chu* (engendrer). Mais aujourd'hui je renonce à cette explication pour deux motifs : le premier, c'est que le radical sanscrit *su* et *chu* existe dans quelques dérivés zends sous la forme régulière *hu* ; le second, c'est que l'on trouve dans les Vêdas le *psu* que je rappelais tout à l'heure. Les grammairiens indiens, ainsi que je l'ai dit au commencement de cet article, tirent ce *psu* du radical *psá* (manger) ; mais, comme je l'ai encore remarqué, ils peuvent avoir oublié la véritable origine de ce monosyllabe, sur la forme première duquel la comparaison du zend nous donne des lumières qu'ils n'avaient pas. Je n'en veux rien conclure contre l'existence du radical *psá* (manger) ; je pense, au contraire, que ce radical (dont, pour le dire en passant, nous n'avons pas plus ici la forme primitive que nous n'avons celle des radicaux terminés par une voyelle longue ou composée), est, selon toute apparence, très-voisin du *fchu*, que

j'aimerais à reconnaître comme indépendant du *fchu* supposé identique à *paçu*. Ces deux radicaux se tiennent autant par l'idée que par le son, et la différence de leur voyelle n'est peut-être que l'indice de la nuance de sens qui les distingue, *psá* signifiant *manger*, et *fchu* (pour *psu*), *engraisser*, *croître*. Je ne dois pas non plus omettre de citer ici deux autres radicaux qui me paraissent des transformations l'un de l'autre, et qui ne sont probablement pas fort éloignés de ceux que j'examine en ce moment; ce sont, 1° स्फाय् *spháy* (s'augmenter), radical qui n'en est pas un à proprement parler, et qui revient à la forme causale d'un primitif *sphi*; 2° च्चि *çvi* (croître, prendre de la vigueur), radical dont nous n'avons probablement pas davantage ici la forme véritable. En effet, si स्फित् *sphíta* (gros, prospère, part. parf. pass. de स्फाय् *spháy*), qui se présente comme la contraction possible de *sphayita*, nous conduit à un primitif *sphi*, de même च्चून् *çúna* (gros, accru, part. parf. pass. de च्चि *çvi*), qui se présente comme la contraction possible de *çavana*, nous conduit à un primitif *çu*. Dans son état actuel, le radical *çvi*, que l'on dégage de la conjugaison de च्चयामि *çvayámi*, se rapproche assez de *sphi*, primitif supposé de *spháy*, pour être regardé comme identique avec ce primitif, les significations étant d'ailleurs absolument semblables. Quant à l'analogie que ces deux formes *sphi* et *çvi* (de *çu-i*) peuvent avoir avec le *psu* védique, le *fchu* zend et le *psá* du sanscrit classique, elle me paraît justifiable

par la métathèse si facile de la sifflante, élément essentiellement mobile et aisé à déplacer. Si l'on transforme d'après cette supposition *psu* et *psá*, on a *spu* et *spá*, thèmes bien voisins de *sphi* et de *cvi*, qui n'en diffèrent que par les voyelles finales, et dont le développement a pu se faire, sous l'influence des antiques lois de la variation des radicaux, de la manière suivante : 1° *çu*; 2° *spu* (et, par métathèse, *psu*), augmentation de la racine *çu*, opérée par le changement de la voyelle radicale *u* en sa labiale congénère *p*, laquelle continue d'être vocalisée par *u*; 3° *fchu* (métathèse de *chfu*), aspiration zende du précédent *psu*; 4° *spá* (et, par métathèse, *psá*), augmentation de la racine *çu*, par le changement de *u* en la labiale *p*, mais en admettant une nouvelle voyelle, *á*; 5° *sphi*, augmentation de la même racine par le changement de la voyelle *u* en la labiale *p*, qui s'aspire ici, mais en admettant une nouvelle voyelle, *i*. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que ces transformations ne sont pas présentées ici comme historiques; elles ont pu se produire toutes à la fois, lorsque s'opérait le travail de formation dont les plus anciennes langues de la famille indo-européenne nous laissent apercevoir de loin en loin de si curieuses traces.

(La suite dans un prochain numéro.)

 CRITIQUE LITTÉRAIRE.

كتاب تقويم البلدان *Géographie d'Aboulféda* (texte arabe),
 publiée par M. Reinaud et M. le baron Mac Guckin de
 Slane, aux frais de la Société asiatique de Paris. — Paris,
 Imprimerie royale, 1834-1840; 1 vol. in-4°¹.

L'impression du texte complet de la Géographie d'Aboulféda, entreprise aux frais de la Société asiatique de Paris, sur la proposition de M. le baron Silvestre de Sacy, et confiée aux soins de MM. Reinaud et de Slane, est aujourd'hui entièrement achevée, et déjà cette publication a été annoncée dans le compte rendu des travaux de l'année, lu par M. Mohl à la dernière séance générale. Quelques mots d'examen, ajoutés à cette annonce, m'ont paru pouvoir trouver place dans le Journal asiatique, tant pour appeler l'attention des personnes qui se vouent aux études orientales sur un ouvrage dont l'utilité est très-grande, que pour exposer comment les savants éditeurs ont rempli leur tâche et mérité les remerciements qui leur ont été adressés, au nom du Conseil, par l'organe de M. le président.

Ismaël Aboulféda, issu de Schâhinschah, frère

¹ L'ouvrage se trouve au bureau de la Société asiatique, et à la librairie de madame veuve Dondey-Dupré. Prix : 56 francs.

du grand Saladin, appartenait à la branche de la famille des Ayoubites qui régnait en Syrie sur la ville de Hamat et les places voisines. Il était né en 1273 de notre ère, à Damas, où ses parents avaient cherché un refuge contre une invasion des Tartares. Il se distingua de bonne heure dans les guerres des musulmans contre les chrétiens d'Occident, qui étaient encore maîtres de quelques villes sur les côtes de Syrie. On le voit, à l'âge de douze ans, figurer à la prise du château de Marcab sur les chevaliers de l'Hôpital. En 1289 de J. C., il se trouve à la conquête de Tripoli; enfin, l'année suivante, il contribue à la prise de Saint-Jean-d'Acre, et à l'entière destruction des colonies chrétiennes d'Orient. Au milieu de ses occupations guerrières, il se livrait à l'étude avec ardeur, et les témoignages de ses contemporains s'accordent à le représenter comme ayant possédé à un haut degré tous les genres de connaissances cultivés par les musulmans, la jurisprudence, l'interprétation du Coran, les principes du droit canonique et de la religion, la grammaire, la philologie, les belles-lettres, l'histoire, l'astronomie, la logique, la philosophie et la médecine. Après diverses vicissitudes, Aboulféda, en 1310, fut investi par Malik-Nâssir Mohammed, fils de Kélaoun, sultan d'Égypte et de Syrie, du gouvernement de Hamat, dont ses ancêtres avaient joui à titre de principauté. Il obtint lui-même, en 1312, le diplôme de prince de Hamat et autres lieux, comme récompense de ses services

dans une guerre contre le rebelle Cara-Sancor, et, en 1319, il fut décoré du titre de sultan. Aimé de ses sujets, partageant son temps entre la société des gens de lettres, la composition de divers ouvrages et les soins de l'administration; il régna paisiblement jusqu'en 1331. Il termina sa carrière âgé seulement de soixante ans, et fut enterré à Hamat, dans un mausolée qu'il s'y était fait construire.

Une notice moins succincte sur la vie d'Aboulféda a été donnée par M. Jourdain dans la Biographie universelle¹. MM. Reinaud et de Slane en ont inséré deux autres entièrement inédites dans leur préface : la première tirée du dictionnaire *Alminhal assafi* d'Aboulmahâcin²; la seconde empruntée à un chroniqueur nommé Hassan Ibn-Omar³. Elles font connaître le titre de quelques écrits d'Aboulféda, dont on ignorait l'existence, et montrent que ce prince joignait à ses autres mérites un talent poétique, dont Aboulmahâcin a conservé plusieurs échantillons. A la suite de ces deux notices, riches surtout de renseignements littéraires, les éditeurs en ont ajouté une troisième sur Nâssir-eddin Mohammad, fils d'Aboulféda, qui lui succéda, et en qui s'éteignit la branche de la dynastie des Ayoubites, qui avait gouverné pendant près de deux siècles la principauté de Hamat.

MM. Reinaud et de Slane ont indiqué sommaire-

¹ Publiée par Michaud.

² Man. arabe de la Bibliothèque royale (ancien fonds), n° 747.

³ *Id.* n° 688.

ment les événements de la vie politique d'Aboulféda, mais ils se sont abstenus d'en développer le tableau circonstancié. Ils ont craint, en traitant cette matière, d'être entraînés dans des détails qui auraient pu paraître étrangers à leur sujet, et n'ont point d'ailleurs jugé à propos de reproduire des faits déjà publiés dans des livres auxquels chacun peut recourir, notamment dans la version latine donnée par Reiske des Annales musulmanes d'Aboulféda. J'avoue que, pour mon compte, je regrette qu'ils aient cru devoir s'imposer cette réserve. Les particularités politiques qui concernent Aboulféda et les princes de Hamat ses ancêtres, dont plusieurs ont dû jouer un rôle dans les guerres des musulmans contre les colonies fondées par les croisés en Orient, sont disséminées dans cette chronique et ailleurs; il est difficile d'en saisir l'ensemble. Réunies et coordonnées par deux savants, dont l'un surtout s'est occupé de recueillir tous les documents relatifs à l'époque des croisades fournis par les monuments arabes, elles auraient sans doute formé un morceau historique d'un trop haut intérêt et d'une étendue d'ailleurs trop modérée, pour qu'il pût venir à la pensée d'aucun lecteur de critiquer la longueur de la préface.

Les principaux ouvrages d'Aboulféda, ceux qui lui ont mérité la grande réputation dont il jouit comme écrivain parmi les Orientaux, sont : 1° son *Abrégé de l'histoire du genre humain*, كتاب المختصر في اخبار البشر; 2° sa Géographie intitulée تقويم

البلدان. L'un et l'autre ont été depuis longtemps appréciés par les savants qui cultivent en Europe la langue et la littérature arabes.

Il y a environ dix ans que M. Fleischer a imprimé à Leipsick, avec une traduction latine et des notes, sous le titre de *Abulfedæ Historia anteislamica*¹, la première partie de l'*Abrégé de l'histoire du genre humain*, dont un fragment important avait déjà été donné par M. de Sacy, à la suite de la nouvelle édition du *Specimen historiæ Arabum* de Pococke. La seconde partie avait paru dès 1789, à Copenhague, par les soins de M. Adler, avec une traduction et des notes savantes de Reiske, en cinq volumes in-4° intitulés *Abulfedæ Annales moslemici*. Plus anciennement encore, deux extraits de cette seconde partie de l'Histoire d'Aboulféda avaient été publiés, l'un, la vie de Saladin, par Alb. Schultens, en 1732²; l'autre, la vie de Mahomet, par Gagnier, en 1723. Ce dernier morceau a depuis été réimprimé, en 1837, avec plus de correction dans le texte, et de fidélité dans la traduction, par M. Noël Desvergès³.

Plusieurs chapitres de la Géographie d'Aboulféda avaient aussi été imprimés et traduits en Europe, de 1650 jusqu'à présent, tels que les descriptions du Khawarizm et du Mawarannahr par Gravius⁴, de

¹ Un volume in-4°.

² A la suite de *Vita et res gestæ sultani Saladini, autore Boha-eddino, Lugduni Batavorum*; in-fol.

³ Un volume in-8°, chez Firmin-Didot et Dondey-Dupré.

⁴ Londini, 1650; in-4°.

la Syrie par Koehler¹, de l'Égypte par Michaelis², de la Nigritie par Rink³, du Maghreb par Eichorn⁴, de la Mésopotamie par Rosenmuller⁵, de l'Arabie par Rommel⁶, de l'Inde par M. Gildmeister, etc.⁷.

Cependant des portions fort curieuses de la Géographie d'Aboulféda restaient encore inédites. Les fragments isolés publiés jusqu'ici étaient difficiles à réunir, et quelques-uns n'avaient pas été soumis à toute la critique désirable. Dans cet état de choses, l'on sent aisément combien il était utile de livrer enfin aux orientalistes un texte pur et correct de l'ensemble d'un ouvrage aussi justement estimé.

Pour cette publication, MM. Reinaud et de Slane se sont principalement servis de trois manuscrits, dont deux appartiennent à la Bibliothèque royale de

¹ Lipsiæ, 1766; in-4°.

² Gottingæ, 1776; in-8°.

³ A la suite de l'Histoire des rois musulmans d'Abyssinie; Leyde, 1790.

⁴ Gottingæ, 1791.

⁵ Dans le Nouveau Répertoire de la littérature orientale, vol. III.

⁶ Gottingæ, 1801; in-4°.

⁷ Si je ne mentionne pas dans cette énumération la nouvelle édition de la description du Maghreb imprimée à Alger, en 1839, par M. Solvet, et accompagnée d'une bonne traduction française et de notes succinctes, mais intéressantes, c'est que cette édition n'est pas véritablement antérieure au travail de MM. Reinaud et de Slane, dont une première livraison contenant, entre autres chapitres, celui du Maghreb, avait déjà paru en 1839. M. Solvet n'avait pas entre les mains de manuscrit d'Aboulféda; et, le texte de M. Eichorn étant en général défectueux, c'est d'après la partie alors imprimée du texte de MM. Reinaud et de Slane que M. Solvet a publié le sien et fait sa traduction.

Paris; ce sont les n^{os} 578 et 579 de l'ancien fonds. Le troisième fait partie de la riche bibliothèque de Leyde, et a été mis à la disposition des éditeurs, avec une obligeance parfaite, par MM. les curateurs de l'Université de cette ville. Ce dernier exemplaire a l'inappréciable avantage d'avoir été copié sous les yeux mêmes de l'auteur, et pour son usage particulier; l'on y trouve çà et là des changements et additions de sa main.

Ces manuscrits, qui offrent des différences assez notables dans l'ordre des matières et la rédaction, sont considérés par MM. Reinaud et de Slane comme formant trois éditions successives qu'Aboulféda aurait données lui-même de sa Géographie : la première, représentée par le manuscrit n^o 579; la seconde, par le manuscrit de Leyde; la troisième, par le n^o 578.

Les éditeurs ont sagement évité de s'attacher exclusivement à une seule édition, car chacune des trois contient des renseignements qui manquent dans les autres. Ils ont suivi pour l'ensemble l'ordre du n^o 578, qui paraît avoir été adopté définitivement par Aboulféda; pour les détails de la rédaction, ils se sont conformés particulièrement à l'exemplaire de Leyde, qui, ayant été revu par l'auteur, présentait plus de garanties d'exactitude. En même temps, ils ont inséré, dans le texte de cet exemplaire (mais entre parenthèses, afin de les distinguer), divers passages qui ne s'y trouvaient point, et qui leur ont été fournis par les manuscrits 578 et 579; d'autres

fois, ils ont mis en notes ces additions. De cette manière, toutes les indications utiles, éparses dans les trois éditions, sont conservées et rassemblées.

La Géographie d'Aboulféda se compose, en majeure partie, de tables disposées sur des doubles pages. Dans tous les manuscrits, ces doubles pages sont divisées en sept bandes horizontales, dont chacune est consacrée à un lieu particulier. La page du côté droit est partagée en dix colonnes, qui coupent verticalement ces bandes, et renferment le nom du lieu, sa prononciation, sa longitude, sa latitude, les sources auxquelles l'auteur a puisé, etc.; la page du côté gauche est réservée pour les descriptions. Mais, comme les lieux n'ont pas tous la même importance, que les uns peuvent être décrits en peu de mots, tandis que les autres exigent une place considérable, les bandes des pages gauches sont quelquefois presque vides; souvent aussi elles n'ont pu suffire à contenir tout ce qui méritait d'y entrer, et des notices supplémentaires ont été inscrites sur les marges.

La typographie ne permettait point d'admettre cette disposition sans modification aucune. Aussi, plusieurs des personnes qui ont publié jusqu'ici des chapitres du texte d'Aboulféda ont-elles décomposé ces tables en imprimant le contenu de chaque bande sous la forme de paragraphes successifs, dont le nom des lieux, leur longitude et latitude, etc., figurent le titre. MM. Reinaud et de Slane, pour ne point détruire les tables, ni introduire une choquante iné-

galité de largeur entre les bandes, ont réuni et mis en tête de chaque chapitre les notices marginales qui en dépendaient. A la vérité, ces notices, ainsi retirées de leur place primitive, se trouvent séparées des passages qui, dans les tables, se rapportaient aux mêmes sujets; mais cet inconvénient, léger en réalité, est compensé par la régularité typographique, et disparaît d'ailleurs, au moyen de l'index joint à l'ouvrage par les éditeurs, et qui relie ensemble tous les passages dans lesquels un même nom est cité.

Cet index, fait avec une attention et une exactitude scrupuleuses, rendra l'usage de la Géographie d'Aboulféda aussi commode que le serait celui d'un dictionnaire. J'ajouterai, pour compléter la justice due au travail de nos savants confrères, que le soin apporté à la correction du texte, à l'indication des variantes, à la vérification des citations empruntées par Aboulféda à des auteurs, dont les écrits originaux se trouvent à la Bibliothèque royale, m'a paru ne rien laisser à désirer. Cette vérification demandait des recherches nombreuses : aucune bibliothèque de l'Europe ne présentait peut-être à cet égard de plus abondantes ressources que celle de Paris; mais il fallait, pour les mettre à profit, un zèle et des connaissances spéciales qui n'ont point manqué aux éditeurs. Quant à l'exécution typographique, elle est digne de l'Imprimerie royale.

Après avoir exposé ainsi le mérite en quelque sorte matériel et extérieur de cette publication, il

convient de dire quelques mots du fond même de l'ouvrage.

Le *Traité géographique d'Aboulféda* est un abrégé fait judicieusement de traités plus anciens, enrichi d'un grand nombre d'observations personnelles à l'auteur, qui avait vu lui-même la Syrie, l'Égypte, le Hedjâz, et les contrées qui s'étendent au nord de la Syrie, depuis Tarse jusqu'à Césarée de Cappadoce, et depuis Césarée jusqu'à l'Euphrate. Les ouvrages qu'il a mis le plus fréquemment à contribution sont ceux d'Ibn-Haukal et d'Ibn-Saïd, le *Kitab el-azîzi* de Hassan el-Mohallebi, le *Lobâb* d'Ibn al Athîr, et la Géographie du chérif el-Edricy, bien connue aujourd'hui par la traduction française de M. Amédée Jaubert. Quelquefois, par exemple pour l'Inde, il a fait usage de renseignements que des voyageurs, ses contemporains, lui ont transmis. Aucun autre auteur arabe n'avait entrepris avant lui un travail géographique réunissant, à la description des villes et des pays, la fixation de la prononciation des noms, et l'indication de la position des lieux par les degrés de longitude et de latitude. L'idée de rassembler ces notions éparses dans des écrits divers dénote un excellent jugement; mais il faut avouer que les positions de lieux marqués dans les tables d'Aboulféda ne sont point déterminées astronomiquement d'une manière assez certaine pour qu'on puisse les adopter avec confiance. Le mérite principal de ce livre consiste dans des notices pleines d'intérêt sur l'état des pays et leurs

productions, sur les villes anciennes ou détruites, sur les monuments qui en subsistent, etc., et dans une foule de données historiques relatives soit au temps d'Aboulféda, soit aux temps antérieurs, qui se rencontrent dans ces notices.

Au reste, les personnes étrangères à la connaissance de la langue arabe pourront bientôt elles-mêmes apprécier cet ouvrage dans la traduction française qu'en prépare M. Reinaud. Je n'ai point essayé de traiter plusieurs questions qui se rattachent à la Géographie d'Aboulféda, et dont M. Reinaud annonce l'intention de s'occuper dans une introduction qui précédera sa traduction; je lui laisse cette tâche qui lui revient de droit, et dont il s'acquittera mieux que je ne saurais le faire.

A. GAUSSIN DE PERCEVAL.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 septembre 1840.

On dépose sur le bureau un exemplaire du *Râdjataranginî* publié par M. Troyer, aux frais de la Société, en 2 vol. in-8°. M. Troyer, présent à la séance, reçoit les remerciements du conseil pour les soins qu'il a donnés à cet ouvrage. La commission des fonds propose de fixer le prix de cet ouvrage à 24 francs pour les membres de la Société et à 36 francs pour le public; cette proposition est adoptée.

La même commission propose de fixer à 30 francs pour les membres de la Société et à 50 francs pour le public le prix de l'exemplaire de la *Géographie arabe d'Abou'lféda*, publiée par MM. Reinaud et de Slane, aux frais de la Société, en un volume in-4°. Cette proposition est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 septembre 1840.

Ambassade en Boutan, journal abrégé du voyage du capitaine Pemberton en 1837 et 38, rédigé par GRIFFITH, accompagné de notes et d'une carte, par CH. OLLOBA D'OCHOA; in-8°. Extr. des *Annales des voyages*.

Catalogue de la bibliothèque d'Edchmiadzin, publié par M. BROSSET, académicien extraordinaire. Saint-Petersbourg, 1840, in-8°. En français et en russe.

Le Koran, traduction nouvelle faite sur le texte arabe par KASIMIRSKI, revue et corrigée, avec une préface par M. G. Pauthier, in-8°. Paris, 1840.

Bulletin de la Société géographique. N^{os} de juillet et d'août.
2^e partie de la *Géographie d'Édrisi*, publiée par la Société de géographie.

An Account of the establishment of the Fatemite dynasty in Africa, etc. With introduction and notes, by John NICHOLSON. Tübingen, 1840, in-8°, 138 pages.

HHAMMÂM MESKHOUTHÎN (LES BAINS MAUDITS)¹.

Hhassan el-Meskhouth vivait, il y a bien des années, dans un lieu situé à deux heures de marche de M'djez el-Hhamar. Il était fils d'un Maure que le Seigneur avait ap-

¹ *جام مسخوطين* *Hhammâm meskhouthîn* (les Bains maudits) est une source d'eau minérale, ainsi nommée par les Arabes parce que, ne pouvant pas s'expliquer à eux-mêmes les phénomènes qui s'y présentent aux regards, ils ont imaginé la légende donnée ici.

Cette source est située à trois quarts de lieue environ de M'djez el-Hhamar, position militaire qui se trouve sur la route entre Bone et Constantine. Les ruines répandues sur le terrain ne permettent aucun doute sur leurs premiers constructeurs : Hhammâm meskhouthîn était un therme romain. On peut encore reconnaître la roche calcaire conique percée suivant son axe, et de laquelle devait sortir la source principale qui l'alimentait, ainsi que l'aqueduc qui, partant du sommet de cette roche, se développait à l'entour des bains, parcourait des détours sans doute calculés pour abaisser la température de l'eau, qu'il conduisait à un endroit couvert. On y remarque également un bain public et des bains particuliers, qui n'étaient point couverts, à l'exception d'un seul qui l'est encore par une voûte de moellons, soutenus par une chaîne en pierres de taille. Une construction restée presque tout entière debout paraît avoir dû servir en même temps à la défense de l'établissement et aux logements des

pelé à lui au moment où se sont passées les choses que nous allons raconter. Sa mère, d'origine turque, après le décès de son mari, était allée voir ses parents à Stamboul avec sa jeune fille, sœur de Hhassan. El-Meskhouth était ainsi nommé à cause de sa mauvaise conduite, sujet de scandale pour tout le monde. Immensément riche, il n'employait ses trésors que pour faire le mal. Les habitants de la contrée le redoutaient d'autant plus, qu'avec son or il soldait une bande de méchants dont il était sans cesse entouré, et qui

employés. On y retrouve aussi des restes de bâtiments qui, par leurs dispositions intérieures, donnent à penser qu'ils pouvaient être employés aux différentes dépendances d'un poste aussi important. Les fouilles qu'on doit entreprendre dans cet endroit feront probablement découvrir quelques inscriptions ou quelques médailles, qui indiqueront le nom que portait ce therme et l'époque de sa fondation. Hhammâm meskhouthîn est situé sur une montagne dont les courbes sont interrompues de temps en temps par des lignes horizontales : la réunion de ces lignes donne naissance à divers plateaux ; et c'est sur le plus bas de ces plateaux que l'ancien therme se trouve. Ses eaux ont une température moyenne de 76° Réaumur, lorsque l'orifice par lequel elles sortent est ouvert depuis quelque temps ; quand il est nouveau, elles y arrivent en bouillonnant à 80°. Quoique non encore analysées, on a reconnu qu'elles tiennent en dissolution certains sulfureux ; elles renferment aussi, dissous dans l'acide carbonique, de la chaux et du fer carbonatés. Elles dégagent un peu d'hydrogène sulfuré. En coulant à la surface du sol, ces eaux ont formé des roches calcaires dont le principe de formation est unique, mais qui se sont présentées sous trois aspects : 1° masses coniques isolées de différentes hauteurs, ayant pour bases des courbes de formes différentes ; 2° une roche d'environ 500 mètres de longueur, 10 de hauteur et 40 de largeur à la base ; 3° une véritable cascade solidifiée de 30 mètres à peu près de hauteur sur 60 de largeur. Toutes ces roches sont formées par les sédiments et concrétions que les eaux sont obligées de déposer en se vaporisant, quand leur température s'abaisse et qu'elles laissent dégager l'acide carbonique qu'elles contiennent. On remarque, dans les roches en formation, que les parties les plus voisines des orifices sont d'un blanc de neige, parfaitement homogènes et composées de chaux carbonatée pure ;

auraient massacré leurs pères et mères même, si leur maître en eût donné l'ordre.

Bientôt sa mère mourut à Stamboul; et les parents chez lesquels elle était, ignorant la scélératesse de Hhassan, lui renvoyèrent sa sœur, alors âgée de quatorze ans, jolie comme une rose fraîchement épanouie, et douée des plus belles qualités du cœur et de l'esprit.

plus loin elles sont grises, et enfin légèrement colorées de rouge aux extrémités.

Le plateau, sur lequel on voit sourdre les eaux de tous côtés, est terminé, au nord et à l'ouest, par un escarpement de roc de 20 à 30 mètres de hauteur, au pied duquel coule un ruisseau d'eau froide (واد مسخوط *oued meskhouth*), qui, primitivement, devait couler dans une direction un peu oblique à celle de la roche en formation, mais qui, peu à peu, a été rejeté vers sa rive gauche par les concrétions qui se formaient dans son lit. Il coule aujourd'hui du sud au nord, parallèlement à cette roche, et, arrivé à l'endroit où elle n'est encore qu'en formation, coule de nouveau du nord au sud pour aller reprendre son cours de l'ouest à l'est.

Entre Hhammâm meskhouthîn et M'djez el-Hhamar, sur la rive gauche de la Seybouz et en suivant les crêtes, on rencontre deux systèmes de roches nues, identiques de forme, de structure et de composition avec celles dont il est ici question. Nul doute qu'elles n'aient été produites par la même cause et de la même manière; mais à présent les eaux ne s'y montrent plus. Ce fait donne à penser que le point par où, dans le principe, les eaux sortaient, a été déplacé. A une demi-lieue de Hhammâm, on voit les restes d'un autre therme qui a dû être assez considérable.

On retrouve les mêmes roches jusqu'à la hauteur de Maounah, point situé entre M'djez el-Hhamar et Guelma; cela fait une étendue de plus de quatre lieues.

On prétend que certaines de ces roches datent de plus de deux mille ans. (D^r Gⁿ.)

Les Arabes, qui ont appelé ce lieu les Bains maudits, ont aussi donné un nom semblable au héros de la légende, qu'ils nomment حسن المسخوط *Hhassan el-meskhouth*, Hhassan le maudit; au moins cela est assez probable, quoiqu'ils disent que c'est sa mauvaise conduite qui l'a fait surnommer ainsi.

Mais les talents et les vertus de la jeune fille ne firent aucune impression sur l'esprit farouche de son frère, incapable de les apprécier : Hhassan ne remarqua que son incomparable beauté ; et, loin de chercher à étouffer le feu de la criminelle passion qui s'allumait dans son cœur, il mit tout en œuvre pour la faire partager à la charmante Yamina. Celle-ci, révoltée des abominables tentatives de son frère, ne voulut point y répondre, et le Qoroughly¹, pour vaincre ses scrupules, l'enferma dans le château fort dont on voit encore aujourd'hui les ruines. Il lui déclara qu'elle n'en sortirait que lorsqu'elle aurait consenti à se marier avec lui ; que d'ici là elle ne recevrait que du pain et de l'eau pour nourriture, et qu'elle devait se bien persuader que rien ne pourrait changer sa résolution.

Yamina résista pendant plus de deux ans : mais, convaincue que son méchant frère ne reviendrait pas à de meilleurs sentiments, et affaiblie d'ailleurs par les mauvais traitements dont elle était victime, elle se soumit enfin à ce qu'il voulait. Transporté de joie, Hhassan fit immédiatement les préparatifs de la cérémonie nuptiale. Le qâdhi et le moufti²,

¹ *Qoroughly* قروغلى, fils d'un Turc et d'une Mauresque, ou d'un Mauré et d'une femme turque.

² Le *moufti* مفتى, chef de la religion, pourrait être comparé à nos évêques si les musulmans avaient un pape. Dans toutes les villes un peu considérables, il y a un moufti, sous l'autorité duquel sont placés des imams, prêtres desservant des mosquées.

Il a la haute main en matière de religion, et ne relève d'aucune autre autorité spirituelle (je parle du Maghreb). Pour tout ce qui regarde le temporel, il est soumis aux beys, amirs, pachas, etc., ou tous autres qui gouvernent la localité.

Dans certains endroits, il est élu, sous l'approbation du prince, par les imams ; dans d'autres, c'est le chef de l'État qui le choisit à son gré parmi les prêtres.

C'est toujours à la grande mosquée, qui remplace notre église cathédrale, que le moufti prêche ou remplit les devoirs de son ministère.

Le moufti, dans presque tous les lieux où il y a un homme revêtu

appelés par lui, refusèrent d'abord d'entendre parler de cette union sacrilège; ils lui représentèrent que c'était une action condamnable aux yeux de Dieu et des hommes, que les lois s'y opposaient et qu'il ne fallait point y songer. Bientôt, vaincus par l'or qu'il leur prodigua et effrayés par ses menaces de les faire périr dans les plus affreux supplices s'ils ne se rendaient point à ses désirs, ils se déterminèrent à passer outre. On procéda à la célébration.

Les prêtres et les magistrats vinrent de grand matin au palais d'el-Meskhouth pour dresser l'acte, unir les deux époux et prendre part aux réjouissances. Les gens des environs y accoururent aussi, parce que le Qoroughly avait fait publier qu'il conviait tout le monde. Les instruments commencèrent à jouer; les esclaves allumèrent d'immenses feux sur lesquels ils suspendirent des chaudières énormes, afin de préparer le *couscoussou* et le *m'hemsah*¹ qui devaient être distribués indistinctement à tous ceux qui viendraient en demander, invités ou non, attirés par l'odeur des mets ou par les sons de la musique et la voix des chanteurs².

de cette dignité, fait partie du *diouân* ديوان, conseil d'État, tribunal supérieur, etc.

¹ Plats nationaux qui se composent de petites boulettes roulées dans les doigts, et faites avec une pâte de semoule. On y ajoute du piment, du mouton haché, des tomates, des poules, etc. Les boulettes du *couscoussou* sont très-petites; celles du *m'hemsah* sont de la grosseur d'un pois.

² La légende ne donne ici que des détails fort incomplets sur les cérémonies nuptiales des Maures. Je vais remplir cette lacune, en retraçant succinctement les faits qui s'accomplissent en cette circonstance, faits qui sont encore à peu près inconnus des Européens, que les indigènes tiennent éloignés de leur intérieur avec beaucoup de soin.

Lorsqu'un homme veut se marier, il prie une de ses parentes d'aller voir sa future et de prendre toutes les informations possibles sur elle. Si le rapport est favorable, il en fait la demande formelle au père, qui lui donne un rendez-vous, où le futur se trouve accompagné d'un de ses parents ou amis qui lui sert de témoin. Là se débat

Bientôt les danseuses arrivèrent : elles commencèrent leurs pas cadencés et leurs poses voluptueuses, qui réjouissaient

l'article important de la dot, qui consiste ordinairement en effets, auxquels on joint un peu d'argent. Avant de se séparer, le jeune homme donne à son beau-père futur, comme arrhes du marché, une bague destinée à sa fiancée.

Quand on est d'accord, les parents des deux côtés se rendent à la mosquée, où se trouvent deux *âdouls* (عدول, conseiller du qâdhi) que l'on a avertis. Le témoin de la future leur dit : J'accorde ma fille. Le témoin du futur dit à son tour : Je l'accepte. Aussitôt après ce consentement mutuel et authentique, les articles du contrat sont lus et acceptés ; si la bague n'a point encore été donnée, on la donne, et les âdouls terminent en prononçant une espèce de sermon ; puis on se sépare.

A peine sorti de la mosquée, le fiancé est obligé d'envoyer à sa prétendue des bijoux, des robes, du henné (matière qui sert à teindre les ongles, les paumes des mains et les plantes des pieds en rouge), ou tous autres objets qu'il croit devoir lui être agréables, et auxquels il joint des aliments non préparés. En réponse à cet envoi, la fiancée lui adresse, dans les plats d'étain qui ont servi aux présents, des mets qu'elle a préparés elle-même, et qui doivent être servis dans un festin que font tous les parents.

Le jour fixé pour la cérémonie, toutes les amies des contractants se réunissent dès le matin dans la maison qui doit servir de demeure à ces derniers. Les danseuses (personnages indispensables de toutes fêtes de ce genre) se livrent dans la cour, convertie pour cette occasion en salle de bal, aux figures les plus voluptueuses et même les plus obscènes, aux sons d'une musique et d'un chant, tantôt graves et lents, tantôt vifs et en rapport avec leurs poses lubriques, mais toujours d'une cadence uniforme. Pendant ce temps, la fiancée, parée et chargée de bijoux, reste gravement assise entre deux matrones richement vêtues ; elle ne doit pas bouger de sa place jusqu'à la fin de la fête.

Quand arrive la nuit, le futur entre dans la chambre nuptiale, où il trouve le témoin de sa fiancée, qui vient bientôt elle-même les rejoindre précédée des danseuses : celles-ci s'arrêtent sur le seuil. Le mari va au-devant d'elle, pose son pied sur le sien, et la fait asseoir à côté de lui. Alors, la femme qui remplit les fonctions de coiffeuse (مشطة) entre, portant un flacon de fleur d'oranger ; elle

les yeux des assistants. L'une d'elles cessa cet exercice peu après pour chanter les vers suivants, tandis que ses compagnes dansaient en mesure :

en verse quelques gouttes dans le creux des mains de la mariée, qui offre le breuvage à son époux en l'invitant à le boire; mais, lorsqu'il va pour y porter les lèvres, elle écarte ses mains et le liquide tombe. La même chose se répète par l'époux, qui attrape la mariée de la même manière.

Alors, les femmes invitées (qui ont gardé leurs voiles depuis le commencement de la fête) viennent procéder au déshabillé de la mariée, qu'elles conduisent à la couche préparée avec le plus grand luxe. Enfin, on laisse les époux seuls : ils se voient à visage découvert pour la première fois.

La fête continue toute la nuit. Le lendemain matin, le marié sort pour se rendre au bain (ce qui est indispensable); toutes les femmes se pressent sur son passage. Les mots à double entente, les plaisanteries, retentissent à ses oreilles; pour s'y soustraire plus vite, il jette aux pieds de ceux qui l'obsèdent *la preuve muette et palpable de sa puissance*.

Le mariage est consommé; chacun se retire, la fête est finie.

Nous ne terminerons pas cette note sans donner un aperçu des usages et coutumes (qui ont force de loi) qui régissent le mariage chez les musulmans.

1° Le mariage est valable, qu'il soit contracté devant le qâdhi ou simplement en présence de témoins (ce qui se fait quelquefois), sans l'assistance de ce magistrat.

2° Le mariage peut être rompu.

3° La fille est forcée de recevoir l'époux qu'il plaît à son père de lui imposer; mais celle qui n'a plus ni père ni mère ne peut être contrainte d'aucune manière dans son choix.

4° L'homme peut avoir légalement quatre femmes à la fois. Quand un homme a plusieurs femmes, il est forcé par la loi (que les femmes peuvent invoquer dans ce cas) de remplir les devoirs conjugaux avec chacune d'elles à tour de rôle. Si un homme avait des préférences pour une de ses femmes, et que les autres s'en plaignissent au qâdhi, juge né de ces différends, celui-ci condamnerait le délinquant à agir plus maritalement avec chacune d'elles.

5° L'époux a le droit de frapper sa femme : si elle sort de la maison sans sa permission; si elle ne se soumet pas à ses désirs; si elle ne

Que ton matin soit heureux,
 Toi dont la main couvre mes yeux !
 Tes cils font l'effet de la poudre ;
 Ton œil est semblable à la foudre.
 Ta joue ressemble à la rose de Turquie ;
 Ta taille semble être un beau kemari.
 Ta jolie bouche est un anneau d'or ;
 Celui qui l'a touchée veut la toucher encor.
 Lorsque je te vois, que j'entends ta voix, je suis aux abois.
 Ton signe noir fait mon désespoir, quand je l'admire le soir.
 Étoile du matin, heureux augure, quand on te rencontre en chemin,
 Ta chevelure, où tu places le jasmin, à ton visage sert de bordure¹.

Mais Dieu, qui ne voulait pas qu'un crime semblable se
 veut point faire la prière; si elle laisse voir son visage à des étrangers, etc., etc.

6° Les deux parties peuvent demander le divorce. L'époux peut répudier sa femme le lendemain même de son mariage, et sans décliner les raisons qui le font agir. Quant à la femme, il lui faut de nombreux témoins qui attestent de bien grands sévices, pour que l'homme de loi prononce la séparation.

7° L'homme peut répudier et reprendre la même femme jusqu'à trois fois; mais, entre chacune de ces séparations et de ces reprises, il doit s'être écoulé trois époques menstruelles.

8° S'il n'y a pas de dotation par acte exprès, la femme divorcée reprend tout ce qu'elle avait apporté dans la communauté; elle emmène avec elle les enfants provenus de l'union: cependant, si les deux parties sont d'accord, l'époux peut les garder.


9° Les époux divorcés sont libres: ils deviennent étrangers l'un pour l'autre. La femme et le mari peuvent se marier à d'autres, chacun de son côté.

¹ Pour donner une idée de la versification des Arabes, j'ai tâché de reproduire en français quelques métaphores et jeux de mots dont les poètes se servent habituellement dans leurs compositions. Leurs *ghazals* (غزل) et leurs *qaçidas* (قصيدة) en fourmillent. Il existe aussi, chez les peuples de l'Orient et du Maghreb, un genre de prose poétique où l'on retrouve à chaque instant des mots de même consonnance, bien qu'ils présentent un sens différent. Mais, mon but n'étant point de m'étendre à ce sujet, je renvoie le lecteur aux savantes et judicieuses observations consignées par M. Grangeret de Lagrange dans son *Anthologie arabe*.

consommât, Dieu tourna sa face vers eux, au moment où la fête était dans son plus bel éclat. Irrité, il fit gronder son tonnerre et punit, non-seulement les époux, mais encore tous ceux qui avaient participé, ne fût-ce que par leur présence, à cet hymen réprouvé. Il les foudroya donc de sa malédiction. Les conjoints, les prêtres, le qâdhi, les danseuses, les principaux acteurs furent en un clin d'œil changés en pierres, dans la position même où ils se trouvaient : ce sont eux que l'on voit encore, de nos jours, répandus à la surface des Bains maudits, sous les formes les plus irrégulières. A ce spectacle inattendu, la foule des esclaves et des conviés s'enfuit éperdue ; elle s'élance en désordre au dehors de la maison maudite.... Le doigt du Seigneur la poursuit, l'atteint ; tout est changé en pierres, en pierres que l'on distingue toujours, traversant, comme un sentier, les flots de la Rivière maudite, laquelle fut nommée ainsi par suite de l'aventure qui se passa le long de sa rive. Les chaudières elles-mêmes qui avaient servi aux apprêts du festin, furent condamnées à bouillir éternellement : c'est l'eau qu'elles contiennent que nous entendons frémir sous nos pas ; c'est cette eau qui dégage les vapeurs que nous voyons s'élever du sol ; c'est le feu infernal qui la chauffe qui occasionne l'odeur de soufre dont notre odorat est frappé lorsque nous approchons de cet endroit.

Toutes ces choses nous préviennent que nous encourrons aussi la colère du Très-Haut si nous faisons usage de ces eaux qui s'échappent en gémissant des lieux où il a manifesté sa puissance et sa colère, des eaux des Bains maudits.

(Extrait d'un ouvrage inédit et intitulé : *Contes et Traditions du Maghreb.*)



BIBLIOGRAPHIE.

Note sur le Dictionnaire hexaglotte de la géographie de l'Asie centrale, intitulé : SI-IU-THONG-WEN-TCHI 西域同文志, 24 livres en 8 cahiers in-8°.

La préface ne donne aucun détail sur les auteurs de cet important ouvrage ni sur la manière dont il a été composé. Le catalogue de la bibliothèque de *Kien-long* nous apprend qu'en 1763 cet empereur en confia la rédaction à *Fou-heng*, etc., afin de faire connaître les noms exacts des pays, des montagnes, des rivières et des personnages remarquables des contrées qu'il avait soumises, en totalité ou en partie, en 1755, et de faciliter les rapports des Chinois avec les diverses peuplades de *Thien-chan-pé-lou* (les Dzoungars, les Kirghis et les Torgots), de *Thien-chan-nân-lou* (petite Boukharie), du Khoukhounoor et du Thibet.

Ces noms sont donnés: 1° en tartare mandchou; 2° en chinois, avec leur étymologie qui est souvent suivie de détails historiques et géographiques; 3° en caractères mongols; 4° en thibétain; 5° en œlet ou kalmouk; 6° en turc oriental.

Cet ouvrage a été rédigé par une réunion de savants possédant les six langues citées plus haut et bien versés dans la géographie et l'histoire de l'Asie. Indépendamment des notions intéressantes qu'il offre sous ce double rapport, il pourrait fournir les matériaux nécessaires pour composer un tableau complet des caractères de convention adoptés par les Chinois dans la transcription des mots étrangers. Ce travail ferait disparaître une des plus grandes difficultés que

présentent les relations de voyages et les notices historiques et géographiques composées en chinois.

Jusqu'à présent on ne connaissait en Europe qu'un seul exemplaire de cet ouvrage important. C'était celui du baron Schilling de Canstadt, dont M. Klaproth a pu faire usage, et d'où il a tiré une foule de renseignements précieux pour la connaissance de la géographie et des divers idiomes de l'Asie centrale.

Je dois la communication de l'exemplaire que j'ai entre les mains à l'obligeance de M. Robert Morrison, qui a bien voulu me l'envoyer de la Chine. Je me propose de le traduire et de le publier en entier, en l'accompagnant d'une table alphabétique de tous les noms de lieux, de personnes et de choses qui y sont cités ou expliqués.

Stanislas JULIEN, de l'Institut.

Rough notes on the campaign in Sindh and Afghanistan in 1838-39, by major James Outram. Bombay, 1840; et réimprimé à Londres chez Richardson. 12° p. 260.

Le major Outram est un des officiers qui se sont le plus distingués dans la guerre contre les Afghans; il raconte jour par jour ce qu'il fait et ce qui se passe sous ses yeux. Ce livre est précisément ce qu'il prétend être, le journal d'un soldat; il ne contient point de recherches scientifiques, mais il n'est pas sans importance pour la géographie: le style est simple et très-convenable. L'auteur a suivi quelques routes entièrement nouvelles; il a traversé le Hindokousch jusqu'à Bamian, les montagnes des Ghilzis, entre Kaboul et Kandahar, et le Beloudchistan, de Khelat à Sonmeang.

Narrative of a Tour through Armenia, Kurdistan, Persia and Mesopotamia, by Horatio Southgate. Londres, 1840, 2 vol. in-8°.

L'auteur est un missionnaire américain qui a voyagé dans le Levant en 1836-37. C'est un homme de sens, qui a cherché à bien observer les mœurs des nations musulmanes. Il raconte un peu longuement, mais avec simplicité et avec le désir évident de ne dire que ce qu'il a vu. Sa route l'a conduit à Erzeroum, Mousch, Van, Ouroumiah, Tauris, Téhéran, Hamadan, Bagdad, Mosoul et Mardin. Il ne s'occupe pas d'antiquités, mais uniquement de l'état moral de ces pays et de la position des chrétiens d'Orient. Ce qui lui fait particulièrement honneur, c'est qu'il ne s'est pas cru obligé de présenter un plan pour la régénération de l'Orient.

An Account of the establishment of the Fatimite dynasty in Africa, by John NICHOLSON. Tübingen, 1840; in-8°, 138 pag.

Ce livre est la traduction d'un fragment considérable d'un manuscrit arabe de la bibliothèque de Gotha, qui a été attribué à Masoudi, mais, selon notre auteur, à tort. M. Nicholson a choisi la partie qui traite des années 290-300 de l'hégire. Il fait précéder sa traduction d'une introduction dans laquelle il expose d'une manière fort claire et fort intelligente la position dans laquelle se trouvaient alors les deux grands partis musulmans et dont se servirent les Alides pour fonder un empire en Afrique. Tout le monde connaît la manière dont M. de Sacy, dans son *Exposé de la religion des Druses*, et M. Quatremère, dans le *Journal asiatique*, ont traité le même sujet; et on lira avec d'autant plus d'intérêt les renseignements nouveaux que publie M. Nicholson, qu'il a accompagné

sa traduction d'un commentaire utile, dans lequel il discute avec savoir et mesure les questions qui se rattachent à son texte.

M. Noël Desvergers fait imprimer, en ce moment, l'Histoire de la dynastie africaine des Aglabites, extraite du grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun. Le texte arabe et la traduction française sont accompagnés de notes et d'éclaircissements.

M. Freytag, professeur à l'université de Bonn, vient de terminer le manuscrit du troisième et dernier volume de son Recueil des proverbes arabes.

M. Weil, bibliothécaire à Heidelberg, prépare une nouvelle Histoire de Mahomet, en allemand, composée d'après quelques manuscrits arabes inédits de la bibliothèque de Gotha.

M. Wullers, professeur de langues orientales à Giessen, se propose de mettre sous presse, après la publication de la 2^e et dernière partie de sa Grammaire persane, un nouveau Dictionnaire persan, plus complet que ceux qui ont paru jusqu'ici.

L'édition du *Kitâb-alaghâni* que prépare M. Kosegarten, et dont la 1^{re} livraison a été annoncée dans le cahier précédent, porte en tête une dissertation sur la musique arabe et les termes de musique. L'auteur s'est servi particulièrement

d'un traité d'Alfarâby, qui expose le système de musique des anciens Arabes. Déjà M. Villoteau avait inséré dans le grand ouvrage sur l'Égypte une dissertation étendue sur la musique moderne des Arabes d'Égypte; il y parle aussi des traités de musique qui se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris : mais ces traités roulent principalement sur le système musical des Persans, et M. Villoteau n'a pas suffisamment établi la différence qui existe entre la musique de ce peuple et celle des Arabes. La 2^e livraison de l'édition de M. Kosegarten est sur le point de paraître.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE 1840.



LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut royal de France.



V.

Monsieur,

Lorsqu'un fait historique nouveau vient se placer de vive force en dehors du cadre qui jusqu'alors avait compris tous les faits du même ordre, celui qui a le bonheur de le divulguer court, par compensation, le risque de voir révoquer en doute la petite découverte qu'il regarde comme sa propriété. Je savais que je m'exposais à cette triste chance en publiant une monnaie latine de Musaben-Nasir ; aussi n'ai-je point été surpris d'entendre attribuer au hasard seul les combinaisons de lettres qui m'avaient fourni la curieuse légende que j'ai

interprétée et appliquée, je le crois, d'une manière convenable.

Le parti que j'avais à prendre dès lors était de rechercher avec ardeur des arguments favorables à mon système, et ces arguments, je ne devais les attendre que des monuments eux-mêmes. J'ai donc mis à contribution les cabinets publics et privés, et j'ai pu recueillir les types d'une série de pièces analogues à la monnaie indubitable de Musa-ben-Nasir. Cette fois comme toujours, l'amitié du jeune et savant explorateur de la numismatique sassanide, M. Adrien de Longpérier, m'est venue en aide; et, grâce à ses secours, je suis en mesure aujourd'hui de prouver que je ne me suis pas trompé, que je n'ai pas été le jouet d'une illusion.

J'ai maintenant le droit d'affirmer que les Arabes, non-seulement à leur arrivée dans la Mauritanie, qu'ils venaient de conquérir, mais encore pendant un certain nombre d'années, ont frappé des monnaies qu'ils munissaient de types byzantins et de légendes conçues en langue latine, pour leur donner plus facilement cours au milieu des populations chrétiennes auxquelles ils venaient imposer le joug de l'islamisme. On ne fait pas subir brutalement en un jour à des peuples, même vaincus, des mœurs, des lois, une langue étrangères; il faut des années pour qu'un changement aussi compliqué s'accomplisse; car, dans ce cas aussi, le progrès, pour être sûr et durable, doit être lent et graduel. Le fait numismatique que j'ai mis au jour prouve

simplement que les Arabes étaient bien pénétrés de la vérité de cette immuable loi, qui régit tous les phénomènes physiques et moraux.

Toutefois, Monsieur, je me hâte de déclarer hautement mon insuffisance, et de confesser l'impossibilité absolue dans laquelle je me trouve d'expliquer toutes les légendes des monnaies dont je viens vous entretenir. Cela tient à ce que ces légendes sont entachées d'une barbarie extrême, dans la forme comme dans le fond; presque toujours elles sont illisibles, et néanmoins elles se laissent assez comprendre pour permettre d'atteindre le but intéressant que je me suis proposé; c'est-à-dire que leur analyse, tout incomplète qu'elle est, suffit pour constater irréfragablement les faits historiques que j'énonçais à l'instant.

Prétendre tout éclaircir, en numismatique comme dans la plupart des études humaines, c'est folie: l'on doit donc s'estimer heureux quand le peu que l'on parvient à expliquer établit des vérités qui se rattachent pour toujours au domaine de la science. A ce compte, je suis loin d'avoir à me plaindre; car le fait que je n'avais qu'entrevu demeurera désormais acquis et à l'abri de toute controverse. D'autres, plus habiles que moi, interpréteront peut-être ce que je n'aurai pas compris; personne, j'en ai l'intime conviction, ne pourra prouver que j'ai commis une erreur radicale.

Dans ma troisième lettre, Monsieur, j'ai cru devoir vous rappeler brièvement l'histoire de l'éléva-

tion et de la chute de Musa-ben-Nasir, le conquérant de l'Afrique, de l'Espagne, de la Corse; de la Sardaigne: je me dispenserai donc de vous reparler de ces faits, que vous possédez d'ailleurs beaucoup mieux que moi-même, et je me contenterai d'inscrire ici quelques dates qu'il est indispensable de ne pas perdre de vue.

En 83 de l'hégire (702 de J. C.), Musa avait reçu le titre pompeux d'Emir-el-Moghreb. En 96 (février 715), il rentra à Damas, où il était appelé par le khalife Oualid-ben-Abd-el-Malek, pour rendre compte de sa conduite en Espagne, et pour se disculper des griefs élevés contre lui par son rival de gloire Tharik-ben-Zyad.

En quittant l'Espagne et l'Afrique, Musa avait investi trois de ses fils du gouvernement des provinces nouvellement conquises. Abdou'l-Aziz restait à Séville, où il épousait Egilone, veuve de Roderic, le dernier roi des Wisigoths; il était gouverneur d'El-Andalos. Abdou'l-Aâla prenait le titre d'Emir-el-Moghreb et résidait à Tanger; enfin Merouan régissait la province de Caïroân.

Nous avons vu avec quelle barbarie le khalife Suleïman punit la désobéissance de Musa; les trois fils de cet infortuné furent enveloppés dans l'implacable vengeance de Suleïman, et des émissaires chargés de les mettre à mort partirent de Damas en 97. Abdou'l-Aziz fut assassiné pendant qu'il récitait sa prière, et son cousin Ayoub, le fondateur de Calatayud, dont le véritable nom fut d'abord

Cala'at Ayoub, reçut la dignité d'émir, qu'il conserva jusqu'à l'avènement du khalife Omar II, c'est-à-dire jusqu'en 99 de l'hégire (vers décembre 717). Ayoub fut alors dépouillé de ses honneurs et de son titre, parce qu'il avait le malheur d'être neveu de l'illustre proscrit Musa-ben-Nasir.

Quant aux deux autres fils de Musa, qui s'étaient partagé le gouvernement de l'Afrique, ils succombèrent vraisemblablement sous les coups du haineux Suleïman à la même époque que leur frère Abdou'l-Aziz. Toutefois j'ignore les détails de leur chute.

Musa mourut de désespoir en Arabie, dans le courant de l'année 98.

De tout ce qui précède résulte évidemment la nécessité d'attribuer à d'autres émirs que ceux du sang de Musa toute monnaie qui porterait une date postérieure à l'année 97 de l'hégire.

Vous vous rappelez, Monsieur, que la pièce qui fait le sujet de ma troisième lettre présente les types suivants :

I.NOMENODN....OS. Deux têtes semblables à celles des monnaies de cuivre d'Héraclius, en société avec son fils Héraclius-Constantin, sauf que les diadèmes des deux effigies sont surmontés d'une gerbe de pierreries au lieu d'une croix.

R. MUSEFNASIR AMIRA. Espèce de croix placée sur des degrés, et dont la tête est supprimée.

Cuivre. Fig. 1. Mon cabinet.

Je présuiais que la légende du droit devait être

l'analogue de la formule *بِسْمِ اللَّهِ ضَرْبُ هَذَا الْفَلَسِ* qui se lit sur des felous arabes contemporains, et qui se termine ordinairement par une date ou un nom de ville : j'avais deviné juste; la pièce que je vais actuellement décrire, et dont j'ai dû la connaissance à notre ami A. de Longpérier, vient lever tous les doutes à cet égard.

Mêmes types. Les légendes sont : du côté de la figure qui a remplacé la croix des espèces byzantines, *INNΔNI IVSSIT MVSE AMIRA*; du côté des deux effigies, *NVMINTRIPOF AN...VX∇NI*.

Cuivre. Fig. 2. Cabinet du Roi.

La double légende de cette pièce me paraît devoir se lire de la manière suivante :

*IN Nomine DomiNI IVSSIT MVSE AMIR
Africæ NVMum INTRIPOLi (cudi sous-entendu)
ANno.... VX DomiNI.*

Quant à la date, elle est très-probablement comprise entre les années 90-95 de l'hégire. Comment cette année est-elle appelée *annus Domini*? il faut, pour expliquer cette étrange qualification, admettre un *lapsus styli* du graveur, qui, sans aucun doute, était chrétien et ne songeait pas que des formules religieuses bonnes pour ses coreligionnaires, ne pouvaient convenir à des musulmans.

Quoi qu'il en soit, les légendes de cette pièce offrent un sens indubitable, et l'on aurait mauvaise grâce à ne vouloir reconnaître cette fois encore qu'un simple jeu du hasard dans l'arrangement des lettres.

Une troisième pièce de cuivre de la même classe se trouve dans le riche cabinet de M. le marquis de Lagoy, qui a bien voulu me la communiquer avec son obligeance accoutumée. Malheureusement, cette pièce ne présente que des légendes incomplètes, ainsi qu'on en pourra juger par la figure fidèle que j'en donne, fig. 3.

Je lis d'un côté ...SFVS IN NOMINO (*sic*) TV.... et je serais tenté de voir dans le mot FVS la transcription maladroite du mot arabe فلس. Dans l'autre légende, je ne vois que le mot MVSI, et encore douté-je un peu de cette lecture.

Voulant cette fois réunir sur une seule planche toutes les monnaies à moi connues, qui rentrent dans la classe des espèces latines frappées en Afrique par les musulmans, je donne ici la figure de la jolie pièce d'or que je n'avais que mentionnée dans ma troisième lettre, et dont les types ont été malheureusement imprimés assez excentriquement pour qu'il ne soit pas possible d'apprécier convenablement les légendes. Voici la description de cette monnaie :

Croix sans tête, sur deux degrés;CVSETA-NIVS..... Peut-être ceci doit-il se lire : CVSus Est TAngeriae IVSsu, etc.

Ry. Deux effigies, comme sur les pièces de cuivre.IEMOVSI?....

Or. Fig. 4. Mon cabinet.

Je crois voir ici une monnaie frappée à Tanger par l'ordre de l'émir Musa ; les mêmes types exis-

tent indubitablement à Tripoli; si donc on pouvait constater leur emploi à Caïroan-Afrika, il n'y aurait plus de doutes à conserver sur l'uniformité des types adoptés par Musa-ben-Nasir dans les villes monétaires de la vaste province soumise à ses lois. Jusqu'ici, malheureusement, aucune des pièces de cette classe frappées à Caïroan ne porte la double effigie des monnaies héracliennes.

La pièce suivante se rapproche beaucoup de celle dont je viens de parler; elle est également d'or, comme toutes celles qui me restent à décrire.

Même type que sur les pièces de cuivre de l'émir El-Naâm, de l'année 80 de l'hégire; dans le champ, γ : la légende est INNO...NETVObSO. Je lis bien IN NOmiNE TVO. mais j'ignore ce que veulent dire les trois dernières lettres.

R γ . Les deux têtes ordinaires des monnaies de Musa. La légende, étant rognée sur presque toute sa longueur, se prêterait fort difficilement à une explication que j'aime mieux ne pas tenter.

Or. Fig. 5. Cabinet du Roi.

J'arrive actuellement aux pièces qui ont été monnayées à Caïroan.

Même type au droit que sur la pièce précédente, mais avec la légende INNDNINo γ M γ zI γ MO γ .

R γ . Dans le champ, une légende horizontale que je ne déchiffre pas, et que la figure reproduit fidèlement; en légende circulaire, γ POFRGINAFRK-ANXCV.

Or. Fig. 6. Cabinet du Roi.

Quel est le sens de ces deux légendes? La première se lit en entier, suivant moi : IN Nomine DomiNI NoS MiSSI SuMOS (*sic*)¹. La seconde offre probablement un nom propre caché sous les trois premières lettres, qui sont de forme peu certaine; elle donne du resteFeRiT IN AFRiKiâ ANno XCV. Cette pièce est donc certainement fabriquée à Caïroan.

La suivante sort du même atelier monétaire, ainsi que le prouvent ses légendes. Au droit, on lit dans le champ : CINO IIII, et, autour de la pièce, INNDNI...SLFRINAFR.

Le revers porte, dans le champ, 4INNO, et, en légende circulaire : MAEMSR..SETIRNSOS.

Or. Fig. 7. Cabinet du Roi.

Je lis au droit : IN Nomine DomiNI... SL FeRit IN AFRikiâ, et dans le champ, la date Centesimo IIII (quarto); mais je renonce prudemment à chercher l'explication des légendes du revers. Toutefois je présume que le mot placé dans le champ doit se lire *anno*.

Cette jolie pièce d'or est très-épaisse, ainsi que la suivante, dont l'existence est sans contredit le meilleur de tous les arguments que l'on puisse présenter en faveur de l'attribution des pièces en question aux musulmans. Il serait difficile, cette fois, de révoquer en doute l'emploi de la langue latine

¹ L'emploi d'un O dans le mot *sumus* n'a rien qui doive nous étonner; il tient à la prononciation de la lettre U.

sur les monnaies frappées par les Arabes à leur arrivée en Afrique.

Dans le champ, en deux lignes, لا اله الا الله... لا اله; en légende circulaire : LF OAFRTINAFRK ANXCVIII.

Ry. Dans le champ, en deux lignes, محمد رسول الله; en légende circulaire : INNDNINOSMSSO-SMOSINO.

Or. Fig. 8. Cabinet du Roi.

Voici comment je lis les deux légendes latines : LF OA FeRiT IN AFRiKiâ ANno XCVIII; et IN Nomine DomiNI NOS MiSSO (pour MiSSI?) SuMOS (*sic*) IN O (orbem? universum?).

Vous voyez, Monsieur, que ce précieux monument vient bien à propos pour défendre ma thèse, et qu'il démontrerait à lui seul l'existence de toute une série de monnaies frappées avec des légendes latines par les émirs du Moghreb.

Cette pièce est frappée à Caïroan, et dès lors il y a lieu de s'étonner de la présence d'une double légende arabe inscrite sur les monnaies de l'année 98 de l'hégire, tandis que celles de la même ville et de l'année 104 sont encore purement latines. Je ne me charge pas d'expliquer ce fait bizarre, qui constate peut-être un premier essai d'introduction de la langue arabe. Dans tous les cas, les légendes latines employées à Caïroan de 95 à 98 étaient identiques de forme, ainsi que le prouvent les deux pièces que je viens de décrire. En 104, le fond des légendes était changé. Du reste, je présume que les quatre lettres initiales de

la première légende latine cachent encore un nom propre que je n'ose chercher à deviner.

Les deux dernières pièces qui me restent à décrire présentent des légendes qui demeurent lettres closes pour moi.

La première offre les mêmes types que le n° 6, quant aux légendes. Je dois me borner à en donner la transcription exacte sans essayer de les lire.

Or. Fig. 9. Un exemplaire de cette monnaie existe au cabinet du Roi, et j'en possède également une fort bien conservée, mais dont, malheureusement, la moitié des légendes n'a pu porter faute de métal. C'est une pièce musulmane de ce genre que Mader, le plus habile des numismates allemands, considérerait à cause de la légende du champ, comme un trien mérovingien frappé à Genève. (Mader, t. III, p. 9, fig. 18.)

Le rédacteur du catalogue intitulé *Museum Münterianum*, imprimé à Copenhague en 1839, cite une pièce d'or qui faisait partie du cabinet du savant évêque de Séelande, et dont je reproduis textuellement la description, avec la note qui la suit :

« ḌN ṣIDERTINAF REX AN? In medio ṣIMIAṣ)
« (...NIMENH..... In medio IH? CXIII.

« (Ined. perrar. Crassus.) Aur.

« Hic numus major et melior est quam quos ex-
« posuit Mader, in quibus describendis sine dubio
« errat. Quoniam numus Hispaniæ repertus est, hos

«facilius ad Hispaniam referimus, ad Andalusiam
«forsitan pertinentes, quanquam lectio epigraphes
«hujus saltem numi dubia sit.»

La découverte d'une pièce de ce genre en Espagne est parfaitement naturelle et ne peut que confirmer ce me semble l'attribution que j'ai proposée. Il y a même tout lieu de croire que les pièces de ce genre qui existent dans nos collections, lorsqu'elles ne viennent pas directement d'Afrique, arrivent de l'Espagne, où les Arabes conquérants les auront apportées lors de leurs premières expéditions.

Quoi qu'il en soit, la légende de la pièce de l'évêque Mûnter est mal reproduite, et, bien qu'il soit impossible de la rectifier, on ne déduit pas moins de sa transcription incorrecte, que la pièce qui la porte a été frappée à Afrikia ou Caïroan, dans l'année 113 de l'hégire.

Je ne devine pas mieux le sens des légendes de la monnaie figurée sous le n° 10, et le seul fait qu'il soit possible de déduire de leur examen, c'est que cette monnaie a été frappée dans l'an 111 de l'hégire. Si les inscriptions dont elle se trouve munie ne peuvent nous fournir de grandes lumières, en revanche le type nous présente un point de rapprochement qu'il est bon de ne pas négliger. En effet, cette pièce porte dans le milieu du champ une grosse étoile isolée que nous retrouvons identiquement sur les felous arabes purs que M. le comte Castiglioni a publiés le premier. (*Man. cuf.*

n° CCLVIII.) Ces felous, qui sont incontestablement frappés en Espagne, بالاندلس, l'ont été probablement vers l'année 120 de l'hégire, c'est-à-dire quelques années après l'introduction du type de l'étoile sur les espèces monnayées dans le Moghreb.

Il n'est pas sans intérêt non plus d'observer que, sur dix exemplaires des felous andalous à l'étoile, six au moins sont surfrappés sur les felous si communs, d'un module voisin du MB, et qui n'ont d'autres types que les formules pieuses لا اله الا الله et محمد رسول الله, inscrites, chacune en deux lignes, dans le champ. L'existence de ces surfrappes est un indice évident de l'âge relatif des deux espèces, et démontre que les felous aux légendes pieuses sont d'une émission antérieure à l'année 120 de l'hégire. Ceci, du reste, n'avait pas besoin de démonstration; car, d'un accord unanime, tous les auteurs qui se sont occupés de numismatique arabe avaient classé ces petits monuments à une époque très-voisine de la première fabrication des monnaies musulmanes.

En résumé, Monsieur, je crois fermement ne pas me tromper en affirmant que des monnaies musulmanes-latines furent frappées en Afrique depuis l'année 95 jusqu'à l'année 111 au moins de l'hégire¹; ou, en d'autres termes, que les Arabes conquérants, pendant les vingt premières années de

¹ Je ne fais pas usage de la date fournie par la pièce du cabinet de l'évêque Münter, parce que, en général, je tiens à ne m'appuyer que sur des faits observés par moi-même.

leur domination, n'inscrivirent les monnaies émises par leur ordre que de légendes latines, c'est-à-dire intelligibles pour les habitants du pays; qu'ils employèrent d'abord les types byzantins purs, parce qu'ils étaient familiers aux peuples de l'Afrique septentrionale, et qu'ils n'introduisirent que petit à petit les types de l'islamisme, c'est-à-dire des types analogues à ceux que nous avons retrouvés sur les espèces de cuivre fabriquées en Syrie par le khalife Abdou'l-Malek; que pendant ces vingt premières années la langue arabe ne fut employée que très-rarement sur les monnaies, peut-être comme essai et concurremment d'ailleurs avec la langue latine; qu'enfin la fabrication des espèces musulmanes-latines eut lieu dans plusieurs grandes villes de la Mauritanie, comme Tripoli, Caïroan et, probablement, Tanger.

Je désire bien vivement, Monsieur, que les résultats que m'ont fournis mes nouvelles recherches puissent vous paraître dignes d'occuper un instant l'attention des hommes d'étude. Je m'estimerai surtout bien heureux si cette nouvelle lettre reçoit de vous l'accueil plein de bienveillance dont vous avez honoré celles qui l'ont précédée, et si vous voulez bien la considérer comme un faible témoignage de mon inaltérable attachement.

F. DE SAULCY.

Metz, le 4 mai 1840.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Die Celtischen Sprachen in ihren Verhältnisse, etc. Les Langues celtiques dans leurs rapports avec le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le germanique, le lithuanien et le slave, par Franz Bopp; mémoire lu à l'Académie des sciences de Berlin le 13 décembre 1838, in-4°, 88 pages.

(Second article.)

Après avoir cherché à expliquer, comme nous l'avons vu, le principe de l'*éclipse* dans la déclinaison irlandaise, Bopp tente de ramener à une origine analogue celui de l'*aspiration*, qui ne joue pas un rôle moins important. Les faits qui lui servent de point de départ sont les suivants :

Dans la déclinaison avec l'article, les noms masculins qui ont pour initiale une consonne susceptible d'aspiration aspirent cette consonne au génitif singulier seulement, tandis que les féminins, dans les mêmes circonstances, prennent l'aspiration au nominatif et à l'accusatif, lesquels d'ailleurs sont toujours identiques. Bopp, d'après O'Reilly, excepte de cette loi les noms qui commencent par *t* ou *s*; il faut y ajouter ceux qui ont *d* pour initiale, et observer que ces trois consonnes *d*, *t*, *s*, s'aspirent au vocatif singulier et pluriel, aussi bien que les

autres consonnes muables, et sans distinction de genres.

Maintenant Bopp se demande quelle peut être la cause de cette singulière et, en apparence, si capricieuse distribution de l'aspiration; pourquoi l'homme et la femme s'évitent de manière que celui-là aspire quand celle-ci retient son souffle, et *vice-versa*, excepté au datif (et au vocatif), où tous deux se rencontrent pour l'*aspiration* (ou pour l'*éclipse*). Pourquoi, par exemple, dit-on au nominatif *an cholam* f. le pigeon¹, et *an cu* m. le chien, quoique l'article soit le même, tandis qu'au génitif on dit *an chuin*, par opposition à *na colaim*? — Bopp pense qu'il faut en chercher la raison dans une influence euphonique de l'article, non pas sous sa forme actuelle, mais avec les terminaisons qu'il a dû avoir anciennement, et qui se sont effacées tout en se survivant à elles-mêmes dans leurs effets. Or, le nominatif féminin de l'article *an* a dû se terminer autrefois par une voyelle, et avoir la forme de *ana* (comme en slave le féminin *ona*, celle-là, par opposition au masculin *on*). Ces formes celtiques et slaves, *an*, *ana*, *on*, *ona*, correspondraient au sanscrit अन्, *ana* m. et अना, *aná* f. si ce thème pronominal était usité au nominatif. L'*a* bref du masculin serait tombé, tandis que l'*a* long du féminin se serait seulement affaibli. Or, c'est à cet *a* final

¹ L'exemple est mal choisi en ce que *colam* ou *colum* est un masculin, d'après le dictionnaire même d'O'Reilly; mais on peut y substituer un féminin quelconque commençant par *c*.

que Bopp attribue une puissance aspirante sur la consonne initiale du nom suivant.

Mais en ce cas, objecte-t-il, pourquoi le génitif féminin de l'article, qui est *na*, n'exerce-t-il point cette puissance? C'est qu'ici également il y a eu mutilation; c'est qu'en sanscrit, en grec, en gothique, en lithuanien, les génitifs féminins au singulier se terminent presque toujours par *s*, tandis que les masculins au contraire finissent par une voyelle. Le génitif féminin régulier de *ana*, serait *अनस्यास्*, *anasyâs* (comme *तस्यास्*, *tasyâs*), le génitif masculin *अनस्य*, *anasya* (comme *तस्य*, *tasya*). Il est donc probable que le génitif féminin de l'article irlandais se terminait autrefois par une *s*. Or, cette *s* doit être tombée à une époque où les voyelles n'exerçaient plus sur les consonnes leur influence d'aspiration; de là l'absence d'aspiration après l'*a* final de *na*. Le génitif masculin *an*, au contraire, tout en perdant sa voyelle finale, a conservé, comme le nominatif féminin, l'influence qu'elle avait sur le nom suivant. Au datif, les deux genres s'accordent pour aspirer, parce que la terminaison ancienne du datif, était en *âi*, sans distinction de genre, et qu'en lithuanien on trouve encore une forme *anamai* correspondante au sanscrit inusité *anasmâi*. Au pluriel, tous les cas sont exempts d'aspiration, parce que, dans la déclinaison régulière, toutes les flexions se terminaient primitivement par des consonnes.

Il y a certainement dans cet ensemble de coïncidences quelque chose de frappant et de précieux

et cependant un examen approfondi fait naître un bon nombre d'objections à cette manière d'expliquer l'aspiration.

D'abord, Bopp se voit obligé ici comme plus haut, pour l'assimilation des nasales aux *tenuës*, de sortir entièrement des analogies de la famille indo-européenne, pour attribuer aux voyelles une influence d'aspiration dont il n'y a d'ailleurs pas d'exemples. Aussi a-t-il recours de nouveau à l'hébreu, où le *p* de *pihel*, *hith-pahel*, devient *ph* dans *hi-phil*, *ho-phal*, *ni-phal*. De plus, il est obligé d'admettre que cette influence aspirante n'a eu qu'une durée limitée dans les langues celtiques, puisque actuellement elle serait éteinte; et, comme le rameau cymrique ne la possède pas mieux que l'irlandais, il faut supposer, ou qu'elle s'est éteinte avant la séparation des deux branches, ou qu'elle s'est développée et perdue dans l'irlandais depuis cette séparation. Une durée aussi peu prolongée pour un principe phonique, assez tenace cependant pour avoir survécu dans ses effets aux conditions qui le déterminaient, semble fort improbable.

Ensuite, ici comme pour l'éclipse, la permutation de la consonne initiale ne dépend pas toujours de l'emploi de l'article. Le génitif, par exemple, s'exprime souvent sans l'article, et l'aspiration n'en a pas moins lieu. Déjà dans le poëme de Fiech on trouve : *an innsibh mhara*, « in insulis maris. » (O'Connor. *Prolegom.* p. xc et sqq. stroph. 6). La

version irlandaise de la Bible en offre à chaque pas des exemples, bien que la règle ne soit pas constante. Ainsi, on lit : (Genes. III, 24) *slighe chroinna beatha*, « le chemin de l'arbre de la vie; » (*ibid.* X, 3), *mic Ghomer*, « les fils de Gomer; » (Jos. XVI, 1), *crannchar chloinne Ioseph*, « le lot de la tribu de Joseph; » (*ibid.* XVII, 1), *ceidghin Mhanasseh*, « le premier né de Mannasé, etc. etc. » Le *t* et l'*s*, exceptés de l'aspiration par l'article, s'aspirent quelquefois sans l'article. Ainsi, on trouve : *clan Shem*, « la race de Sem » (mais aussi : *mao Sem*); *a chailin Sharai!* « ô servante de Sara! » Dans le poëme d'Aileach, j'observe *airdri thuaisceirt*, « roi suprême du nord, etc. » Les grammairiens irlandais que j'ai pu consulter se taisent complètement sur tout cet ordre de faits.

Enfin on peut objecter que l'hypothèse de Bopp, ne concernant que quelques spécialités de la déclinaison irlandaise, laisse en dehors tous les phénomènes de l'aspiration des consonnes initiales dans le reste du gaëlique, et dans les autres idiômes celtiques. Cette objection, déjà présentée au sujet de l'éclipse, revient ici avec plus de force encore, parce que le principe de l'aspiration, surtout dans la branche gaëlique, occupe bien plus de place que l'éclipse. Les noms de nombre *aon*, un, et *dà*, deux (en cymrique *tri*, trois, et *chwe*, six); les possessifs *mo*, *do*, *a*; les interrogatifs, quand ils précèdent le prétérit des verbes; les négations, une foule de prépositions, de conjonctions et de particules, etc.

causent l'aspiration, sans égard à leur terminaison actuelle ou ancienne, par des voyelles ou par des consonnes. Tout le système de la composition des mots, un seul cas d'éclipse excepté, est régi dans les dialectes gaéliques par l'aspiration de la consonne initiale du second composant, tandis que, dans le cymrique, l'aspiration partage ce rôle avec les formes *douce* et *nasale*. Prétendrait-on que ces deux principes de l'éclipse et de l'aspiration ont pris naissance dans la déclinaison, pour s'étendre ensuite peu à peu à tout le système de ces langues, sans égard aux conditions qui les auraient fait naître primitivement? Ce serait à coup sûr bien improbable, surtout pour les idiomes cymriques où leur emploi dans la déclinaison est inconnu. Quant à démontrer que tous les mots ou seulement le plus grand nombre des mots qui occasionnent l'aspiration, se sont terminés anciennement par des voyelles, c'est ce qui certainement serait aussi difficile que de retrouver partout la nasale à l'influence de laquelle Bopp attribue l'origine de l'éclipse.

Avant de résumer nos conclusions sur cette question importante, il faut dire quelque chose de deux faits qui s'y rattachent, et dans lesquels Bopp trouve une confirmation de sa théorie.

Le premier concerne la déclinaison des noms irlandais qui se terminent par des voyelles, et qui, dans certains cas, reçoivent la prosthèse d'une *h* par l'influence de l'article. Pour les noms féminins, cette prosthèse a lieu au génitif singulier seulement ;

et on dit, par exemple : *na hoigh*, « virginis; » au pluriel elle s'applique, pour les deux genres également, au nominatif, à l'accusatif et au datif : *na hogha* « virgines » (nomin. et accus.), *dona hogaibh* « virginibus; » et de même pour les masculins : *na hiasca* « pisces » *dona hiascaibh* « piscibus. » Au nominatif et à l'accusatif singulier, les masculins subissent une autre modification initiale dont nous parlerons bientôt.

Bopp n'hésite pas à reconnaître dans cette *h* prosthétique l'*s* qui devrait être la finale de la flexion de l'article ; et il est à remarquer, en effet, qu'à une seule exception près, celle des masculins au nominatif pluriel, les flexions pronominales du sanscrit et du lithuanien se terminent par une *s* dans les mêmes cas où l'irlandais intercale son *h*. Bopp observe de plus que ceci explique pourquoi l'*h* prosthétique ne se trouve précisément que dans les cas qui échappent à l'aspiration de la consonne initiale ; car c'est l'*h* de *nah oigh* (comme il faudrait écrire pour *na hoigh*), qui empêche qu'on ne dise *na cholaimé*, l'*s* finale de l'article, disparue maintenant devant les consonnes, ayant fait autrefois obstacle à l'aspiration. Par la raison inverse, c'est l'absence de l'*h* dans *an eisc* « du poisson, » qui fait qu'on doit dire *an chon* « du chien, » parce qu'ici l'ancienne voyelle finale du génitif de l'article causait l'aspiration. Quant à l'exception des nominatifs masculins au pluriel qui, en sanscrit, se terminent en *é*, Bopp l'écarte en observant que l'article ir-

landais a dû naturellement suivre l'analogie de la grande majorité des thèmes masculins en *a*, lesquels se forment en *as* au nominatif pluriel.

A l'appui de cette hypothèse sur l'origine de l'*h* prosthétique, Bopp aurait pu citer encore l'influence très-remarquable du pronom possessif *a* (son et sa), lequel correspond au génitif irrégulier du sanscrit इदम् *idam*¹. Ce pronom, en effet, suivant qu'il se rapporte à un masculin ou à un féminin, produit l'aspiration des consonnes initiales, ou intercale une *h* devant les voyelles, exactement dans les mêmes conditions que l'article. Ainsi on dit *a chu*, «son chien,» en parlant d'un homme, mais *a cu* en parlant d'une femme, tandis que, pour les mêmes rapports respectifs, on dirait : *a aidh* et *a haidh*, «son visage.» Dans le premier cas, *a* correspond au génitif masculin अस्य *asya*, dans le second au féminin अस्यास् *asyás*, ce qui coïnciderait à merveille avec l'explication de Bopp.

¹ Bopp me reproche (pag. 86, note 37), d'avoir donné le nom de pronoms possessifs dans les langues celtiques à des formes qui, en réalité, correspondent aux génitifs des pronoms possessifs sanscrits. Je n'ai fait que suivre en cela le langage reçu, sans y attacher d'autre importance, car les grammairiens irlandais, à l'exception d'O'Reilly, considèrent *mo*, *do*, *a*, etc. comme des possessifs. Cette distinction me semble au reste d'autant moins essentielle que les deux premiers, même en sanscrit, ne sont des génitifs que de nom, et devraient, en réalité, être regardés comme des formes indéclinables. मम *mama*, n'est qu'une réduplication du thème personnel *ma*, et तव *tava* (pour *tvalva*), peut-être un redoublement du thème *tva*. C'est une manière naïve et presque enfantine d'exprimer la possession : moi-moi pour mien, toi-toi pour tien ; et il n'y a là aucune trace de flexion.

Un autre fait semble l'appuyer encore. Plusieurs prépositions, comme *a*, *go*, *le*, *re*, *tre*, exigent l'*h* prosthétique devant les voyelles initiales. Or, précisément ces prépositions ont une autre forme avec une *s* additionnelle, *as*, *gus*, *leis*, *ris*, *tres*, qui ne s'emploie que devant l'article, celui-ci ne prenant jamais l'*h* prosthétique. Cette *s* finale ne serait-elle point la terminaison primitive de ces prépositions, conservée seulement dans un cas spécial, et qui se changerait en *h* comme l'*s* de la déclinaison ? Cette existence d'une *s* primitive serait appuyée, du moins pour la préposition *tre*, *tres*, par la comparaison avec le cymrique *tros*, le latin *trans*, le russe *чрезъ tchrezi*, etc. lesquels se lient probablement à une forme *तस् taras*, de la racine *तृ trī*, analogue à *पुस् puras*, de la racine *पुर् pur*.

Nous n'avons rien dissimulé, comme on le voit, de ce qui peut venir en aide à l'ingénieuse explication de Bopp; et cependant d'autres faits lui semblent tout à fait contraires. Ainsi, ce qu'O'Reilly n'observe point, le prétérit *ba*, « fuit, » détermine toujours la prosthèse de l'*h* pour les mots qui commencent par des voyelles. Ainsi on trouve dans le poème de Fiech : *ba hemhra reatha*, « fuit felix expe-
« ditio » (str. 5); *ba he*, « fuit is » (str. 24 et 28); *ba haisse*, « fuit obedientior » (str. 30). Dans la Chronique de Tighernach : *ba hordan*, « fuit honor » (Vet. Poem. p. 180); *ba himda*, « fuit insignis » (p. 207); dans les IV Magistri, dès le début, p. 1, *ba heside*, « fuit occisa, etc. etc. Or *ba* ne peut être considéré

que comme un débris du sanscrit *अभवत् abhavat*, et il n'y a aucun moyen de supposer antérieurement l'existence d'une *s* finale, qui ne se trouve jamais à la troisième personne du singulier dans aucun temps et dans aucun mode.

Il y a plus; O'Reilly remarque (pag. 25), à l'article des verbes auxiliaires, que *ba* aspire les consonnes muables (à l'exception de *d* et de *t*) des adjectifs masculins qui le suivent, mais qu'il est sans action sur les adjectifs féminins. Nous avons donc ici un double effet tout semblable à celui de l'article, sans que l'on puisse en appeler à une différence dans les terminaisons primitivement caractéristiques des genres. Ce fait conduirait au contraire, en accord avec plusieurs autres, à reconnaître dans les idiomes celtiques une tendance à appliquer le système des permutations initiales à la distinction des genres, pour remplacer les suffixes primitifs perdus.

Je passe sous silence quelques autres explications de l'*h* prosthétique en irlandais, dont la discussion m'entraînerait trop loin, pour dire quelques mots encore de l'emploi qu'en fait le cymrique, et qui est loin d'appuyer l'hypothèse de Bopp.

En concordance avec l'irlandais, le cymrique fait précéder d'une *h* les mots qui commencent par une voyelle après le pronom féminin *ei*, « son, sa. » Ainsi on dit : *ei hadav*, « sa main, » en parlant d'une femme, mais *ei adav* en parlant d'un homme, exactement comme pour l'irlandais *a*. On pourrait donc attri-

buer à cette *h* la même origine, en la rapportant à l'*s* finale du sanscrit अस्यास् *asyás*. Mais ainsi qu'en cymrique, *cin*, « nôtre, » et *eu*, « leur, » exigent également la prosthèse de l'*h*, sans distinction de genres, tandis que *eich* ou *awch*, « vôtre, » n'exerce aucune influence sur le mot qui suit. Or, on se souvient qu'en irlandais les trois possessifs du pluriel, *ar*, *bhar*, *a*, produisent l'éclipse, et Bopp (p. 38) s'appuie de ce fait pour y voir des débris de génitifs pluriels en *ám*, bien que नस् *nas* et वस् *vas*, auxquels se rapportent les deux premiers, soient sans flexion. Pourquoi donc *ein* (aussi *an*, *yn*), qui bien mieux que *ar* pourrait se ramener à une forme du génitif pluriel, à cause de sa nasale (comparez le grec ἀμμέων), détermine-t-il la prosthèse de l'*h* devant les voyelles ? Comment *eu*, « leur, » si semblable à l'irlandais *a*, exerce-t-il la même influence que *ein* ? Pourquoi enfin ces deux pronoms n'ont-ils aucune action sur les consonnes initiales des noms qui suivent ? On voit comment il est difficile de ramener à un même principe des faits aussi divergents.

Cette difficulté paraîtra dans tout son jour par le tableau comparatif des permutations diverses occasionnées par les possessifs en irlandais et en cymrique. Je choisis de préférence cet ordre de mots, parce que toutes les permutations s'y rencontrent, et qu'ils sont très-propres à donner une idée complète de ce curieux procédé des langues celtiques.

IRLANDAIS.

Mo, mon, ma, produit l'aspiration des consonnes muables. Ainsi on dit :

Mo chu, mon chien. (Thème *cu*.)
Mo phobul, mon peuple. (—*pobul*.)
Mo theine, mon feu. (—*teine*.)
Mo ghort, mon jardin. (—*gort*.)
Mo bhàrd, mon bardé. (—*bard*.)
Mo dhorn, mon poing. (—*dorn*.)

Do, ton, ta, exerce la même influence que *mo*. Ainsi comme ci-dessus :

Do chu, ton chien.
Do phobul, —
Do theine, —
Do ghort, —
Do bhàrd, —
Do dhorn, —

A, son, sa, quand il est question d'un masculin (angl. *his*), aspire les consonnes initiales, comme *mo* et *do*, et intercale une *h* devant les voyelles.

A, quand il se rapporte à un féminin (*her*), n'exerce aucune action sur les consonnes initiales, mais intercale une *h* devant les voyelles.

Ainsi :

A cu, son chien (en parlant d'une femme).
A pobul, —
A teine, —
A gort, —
A bard, —
A dorn, —
A habhal, sa pomme.

CYMRIQUE.

My ou *vy*, mon, ma, produit la forme nasale, qui correspond à l'éclipse irlandaise des *mediæ*.

My nghi, id. — (Thème *ci*.)
My mhobyl, id. — (—*pobyl*.)
My nhân, id. — (—*tân*.)
My ngardd, id. — (—*gardd*.)
My mardd, id. — (—*bardd*.)
My nurn, id. — (—*durn*.)

Dy, ton, ta, produit la forme douce, laquelle correspond, pour *c, p, t*, à l'éclipse, et pour *b, d*, à l'aspiration irlandaise. Le *g* initial s'élide.

Dy gi, id.
Dy bobyl, —
Dy dân, —
Dy ardd, —
Dy vardd, —
Dy ddurn, —

Ei, son, sa, quand il se rapporte à un masculin, produit la forme douce, comme *dy*, et n'a aucune action sur les voyelles initiales.

Ey, quand il est question d'un féminin, aspire les tenues *c, p, t*, laisse intactes les *mediæ g, b, d*, et intercale une *h* devant les voyelles.

Ei chi, id.

Ei phobyl, —
Ei thân, —
Ei gardd, —
Ei bardd, —
Ei durn, —
Ei haval, —

IRLANDAIS.

Ar, nôtre, produit l'éclipse des consonnes muables, ce qui correspond, pour les *tenues* *c*, *p*, *t*, à la forme douce cymrique, et pour les *mediæ* *g*, *b*, *d*, à la forme nasale. Devant les voyelles *ar* intercale une *n*. — Ainsi :

Ar gou, notre chien.

Ar bpobul, —

Ar dteine, —

Ar ngort, —

Ar mbard, —

Ar ndorn, —

Ar nabhal, —

Bhur, vôtre, a la même influence que *ar*.

A, leur, produit les mêmes effets que *ar* et *bhur*.

CYMRIQUE.

Ein, *an*, *yn*, nôtre, n'exercent aucune action sur les consonnes initiales, mais intercale une *h* devant les voyelles.

Ein ci, —

Ein pobyl, —

Ein tân, —

Ein gardd, —

Ein bardd, —

Ein dwrn, —

Ein haval, —

Eich, *ach*, *ych*, vôtre, n'exercent aucune influence ni sur les consonnes ni sur les voyelles.

Eu, leur, ne produit aucun effet sur les consonnes, mais intercale une *h* devant les voyelles.

L'examen de ce tableau fait surgir de nouvelles contradictions au système de Bopp. Ainsi, le cymrique *ei*, quand il se rapporte à un masculin et qu'il correspond à अस्, *asya*, éclipse les *tenues* qu'il devrait aspirer par l'influence de sa voyelle finale; et, au contraire, quand il appartient à un féminin et qu'il équivaut à अस्यास्, *asyás*, il aspire ces mêmes *tenues* qui devraient rester intactes après l's primitive de la flexion.

On ne saurait échapper à ces contradictions en supposant que le cymrique s'est éloigné plus que l'irlandais du vrai et ancien système de permutations qui a dû régir ces idiomes avant leur sépara-

tion, car il n'y a aucune raison d'admettre cette conjecture. L'inverse même serait peut-être plus probable, puisque l'ensemble des permutations, ainsi que nous l'avons vu, est plus riche et plus complet dans le cymrique que dans l'irlandais, et qu'il va s'appauvrissant de plus en plus dans les branches moins anciennes du groupe celtique, l'érse, l'armoricaïn et le cornique.

Il me reste à examiner l'origine qu'assigne Bopp au *t* prosthétique, qui éclipse, dans certains cas de déclinaison, l'*s* initiale des noms irlandais, et qui, dans d'autres cas, se place devant les voyelles initiales. Voici les conditions qui déterminent cette éclipse.

Dans la déclinaison par l'article, les noms qui commencent par *s* suivie d'une voyelle ou de *l*, *r*, *n*, au lieu d'aspirer cette *s*, là où s'aspirent les autres consonnes muables, la font précéder d'un *t* qui rend l'*s* quiescente. Ainsi, les masculins prennent le *t* au génitif et au datif, les féminins au nominatif, au datif et à l'accusatif du singulier. On dit: *an sagart* m. «le prêtre», mais *an tsagairt* (prononcez *an tagairt*), «du prêtre»; et, au contraire, *an tsuil*, féminin, «l'œil» (prononcez *an tuil*), mais *na suile*, «de l'œil»; au datif *don tsagart* et *don tsuil*, sans distinction de genre. Quant aux noms qui commencent par des voyelles, les masculins seulement intercalent le *t* après l'article au nominatif et à l'accusatif, comme dans *an tiasg*, «le poisson».

Dans cette coïncidence des cas qui prennent l'as-

piration et le *t* prosthétique, Bopp voit un argument décisif en faveur de la commune origine de ces deux modifications. Il pense qu'anciennement, au lieu d'être aspirée, l'*s* initiale a été redoublée, et cela par cette même influence des voyelles finales qui causait l'aspiration des autres consonnes. La première *s* alors s'est changée en *t*, par l'effet d'un principe euphonique qui déjà se montre dans quelques formes sanscrites, par exemple : le futur वत्स्यामि, *vatsyâmi* (pour *vas-syâmi*), de la racine वस् *vas*, ou le prétérit अवात्सम्, *avâtsam* (pour *avâs-sam*). L'ancien haut-allemand, qui au lieu d'aspirer le *t* le change en *z=ts*, offre le fait inverse de la sibilante ajoutée au *t*. Dans les nominatifs masculins qui commencent par des voyelles, comme *an tiag*, le *t* serait également une transformation de l'*s* finale du suffixe primitif de l'article, *anas* pour le *an* actuel.

On peut observer là-dessus que cette reduplication de l'*s* initiale par l'influence des voyelles est tout aussi hypothétique que l'aspiration des autres consonnes par l'effet de ces mêmes voyelles, et que cette supposition semble un peu trop amenée là pour servir de transition à l'exemple euphonique tiré du sanscrit. Quant au changement de l'*s* isolée en *t*, dans *an tiasg* pour *anas iasg*, ce serait là certainement un fait insolite, car le *t* s'affaiblit bien fréquemment en *s*; mais le cas contraire serait difficile, je crois, à démontrer par des exemples.

Si l'on voulait rattacher le *t* prosthétique irlan-

dais à quelque principe euphonique sanscrit, on trouverait une analogie bien plus directe et bien plus frappante dans le *t* que le vieux dialecte védique intercale entre l'*n* finale d'un mot et l'*s* initiale du mot suivant, et, par conséquent, exactement dans les mêmes circonstances que l'irlandais. On en voit un exemple dans l'hymne IX du 1^{er} livre du *Rig-Véda*, au vers 6 (édit. Rosen, pag. 13): अस्मान्सु तत्र चोदयेन्द्र *asmántsū tatra tchôdayéन्द्रa!* « Nos bene ibi dirige, « Indra, » où *asmántsū* est pour *asmân-su*. Rosen renvoie pour cette règle, particulière à l'ancien dialecte, à Pâṇini, VIII, 3, 30. — Et cependant, quelle que soit l'analogie singulière de ces deux faits, je ne crois pas qu'ils se rattachent le moins du monde l'un à l'autre, parce que le *t* irlandais me paraît avoir une tout autre origine qu'un principe euphonique.

Ce qu'il importe avant tout, pour l'examen de cette question obscure, c'est de rechercher quelles ont été les formes anciennes de l'article irlandais. Or, on est bientôt conduit à reconnaître que la forme *an* est comparativement moderne. Employée exclusivement dans la version de la Bible, on la trouve déjà dans les Annales des IV Maîtres alternant avec les formes *in*, *inn* et *ind*; mais, à mesure que l'on remonte vers les monuments plus anciens de la langue, il faut, je crois, en chercher la cause dans la position toute spéciale de l'*s* vis-à-vis du principe de l'aspiration, et dans les combinaisons euphoniques qui en résultent.

L'*s*, en effet, s'aspire comme les autres consonnes

muables, quand elle est suivie d'une voyelle ou des liquides *l, n, r*, c'est-à-dire précisément dans les cas où se montre le *t* prosthétique; elle reste intacte devant les autres consonnes. Cette loi, que Stewart a énoncée expressément pour l'érse (*Gael. gramm.* p. 18), est également observée en irlandais. Or, l'*s* aspirée devient dans la prononciation complètement quiescente, et l'aspiration seule reste; *mo shuil*, « mon œil, » se prononce *mo huil*, etc. On comprend dès lors que le *d* primitif de l'article a dû se maintenir mieux devant l'aspiration que devant les consonnes, et que l'aspiration même a dû tendre à s'effacer. Au lieu de *ind huil*, « l'œil, » on aura bientôt prononcé *ind uil*; et le *d* ayant fini par se détacher de l'article, pour jouer le rôle d'une consonne éclipsante et remplacer l'aspiration, on aura écrit *in dsuil* (maintenant *an tsuil*), en prononçant toujours *in duil* ou *an tuil*.

Devant *sl, sr, sn*, la conservation du *d* de l'article, ou la substitution du *t* prosthétique à l'aspiration; était plus impérieusement encore commandée par l'euphonie. En aspirant l'*s* dans les nominatifs féminins, *ind shlat*, « la verge, » *ind shraid*, « la rue, » *ind shneachd*, « la neige, » il aurait fallu prononcer *ind hlat*, *ind hraid*, *ind hneachd*. L'accumulation de ces quatre consonnes a dû faire supprimer l'aspiration, et on a prononcé *ind lat*, *ind raid*, *ind neachd*, en écrivant toutefois l'*s* devenue quiescente. De là il n'y avait qu'un pas à faire pour considérer le *d* comme éclipsant l'*s* et le détacher de l'article, en écrivant

comme aujourd'hui *an t slat*, ou *an tslat*, etc. Dans les nominatifs masculins des noms commençant par *sl*, *sr*, *sn*, l'*s* ne devant point être aspirée, le *d* final est tombé comme avant les autres consonnes, et par cela même le principe de l'éclipse par *t* n'a pas été appliqué. La coïncidence des cas d'éclipse de l'*s* initiale dans la déclinaison avec ceux de l'aspiration des autres consonnes, coïncidence sur laquelle Bopp s'appuie pour leur attribuer une commune origine, se trouverait ainsi pleinement expliquée, et on comprendrait de plus pourquoi cet emploi du *t* prosthétique ne s'étend pas au delà de la déclinaison par l'article, tandis que l'éclipse des autres consonnes s'applique, comme l'aspiration, à presque tout l'organisme de la langue.

Cette hypothèse, assurément, pour être solidement établie, exigerait une étude minutieuse de tous les faits relatifs à l'emploi de l'article sous ses formes diverses, et à celui du *t* prosthétique aux diverses époques de la langue irlandaise. Cette question ne saurait être convenablement traitée que par les philologues irlandais, auxquels les sources originales sont facilement abordables. Je me bornerai ici à citer un fait qui me semble appuyer cette hypothèse d'une manière assez remarquable.

L'article *ind*, comme on a pu le voir par les exemples précités, paraît s'être mieux conservé devant l'*f* initiale que devant les autres consonnes. Ainsi les IV Maîtres offrent encore : *ind Fhocla*. Or l'*f*, comme l'*s*, devient quiescente par l'aspiration,

et quelquefois même ne s'écrit pas du tout; et on trouve, par exemple : *do aicsin* (voir *IV Mag.* p. 472), pour *do fhaicsin* (*ibid.* p. 505). C'est là, sans doute, la cause du maintien du *d* de l'article. Cette quiescence de *f* aspirée après *ind*, dans l'ancien irlandais, est prouvé par deux faits que je rapporte ici. Dans un codex des IV Évangiles de la Bibliothèque harléienne, écrit en 1138 par un nommé Maelbrigta, on trouve une note en irlandais de ce même scribe, note dont O'Connor (*Prolegom.* cXLIV) a donné un fac-simile. On y remarque l'expression de *mac ind ir dana*, « fils de l'homme du chant ou « de la poésie. » *Ind ir* est là pour *ind fhir*, qui se prononçait ainsi. Le poème de Fiech, qui nous fait remonter probablement à trois ou quatre siècles plus haut, offre un autre exemple de ce même fait. A la strophe onzième, on trouve : *ro fhrad ind aitsine*, « verificatum est vaticinium¹. » Or, *aitsine* est là pour *fhaitsine* (aujourd'hui *faistine*), substantif féminin aspiré au nominatif, et dont l'*f* par conséquent ne se prononçait pas déjà alors. — On voit que si l'*f* n'avait pas eu son rôle assigné dans le système de l'éclipse, où *b* le remplace, on aurait été conduit probablement à détacher aussi le *d* de l'article, et à lui attribuer sur l'*f* une influence éclipsante : si l'on découvrait, pour l'*s* aspirée après *ind*, des exemples graphiques analogues, ma thèse serait alors à peu près démontrée; mais cela est peu probable,

¹ O'Connor traduit : *verificata sunt vaticinia*; mais rien n'indique le pluriel.

parce que l'emploi du *t* prosthétique, au moins devant les voyelles, se rencontre déjà dans le poëme de Fiech¹, et que la période de transition de l'aspiration à l'éclipse remonterait ainsi au delà des plus anciens monuments de la langue irlandaise.

Pour résumer nos conclusions sur le système de la permutation des consonnes dans les langues celtiques, et sur la manière dont Bopp a cru pouvoir en dévoiler l'origine, nous dirons qu'indépendamment des difficultés de détail et des objections qui surgissent de toutes parts dès qu'on sort du cercle étroit de la déclinaison irlandaise, ce système, dans son ensemble, nous paraît trop vaste, trop puissant, doué, en quelque sorte, d'une vitalité organique trop grande, pour être ramené à une cause aussi mécanique et aussi restreinte. Si le *t* prosthétique seul (et peut-être aussi l'*h*) nous semble avoir une origine de ce genre, c'est que c'est là un fait isolé, sans analogie réelle avec les autres permutations, et d'un emploi, selon toute probabilité, relativement récent. Quant au système lui-même, nous voyons que c'est en méconnaître la nature que de chercher à le rattacher par une filiation directe à des influences euphoniques, ou à des débris de formes grammaticales léguées au rameau celtique par la langue mère d'où sont sortis les divers idiomes indo-européens. Il faut laisser aux Celtes l'entière possession de ce curieux et puissant moyen

¹ Stroph. 19. *In t armchosal*, diabolus; stroph. 20. *In t apstal*, apostolus.

par lequel ils ont suppléé d'une manière si ingénieuse aux formes grammaticales primitives plus ou moins détruites par le temps et les lointaines migrations. Ceci ne compromet en rien l'unité reconnue et désormais inattaquable de la grande famille indo-européenne. Il faut y voir, au contraire, un exemple frappant de cette continuité de puissance organique et créatrice qui s'est révélée dans tous les embranchements de cette famille, et qui semble la caractériser avant toutes les autres. De là ces résurrections spontanées, après des périodes de décadence, qui ont donné à toutes ces langues sœurs des physionomies si variées à côté des traits ineffaçables d'une commune origine. C'est dans ces époques de seconde création que se sont produits les caractères distinctifs des divers génies nationaux exprimés par le langage, et qu'il faut respecter comme le bien particulier de chaque peuple. Quant aux moyens par lesquels se sont opérées ces rénovations, ils se dérobent presque toujours pour nous dans la nuit des temps, et s'assimilent, par leur nature même, aux procédés mystérieux de la formation primitive des langues. Il en est ainsi du système des permutations dans les idiomes celtiques. A part ce principe général qu'il a dû son origine à la recherche instinctive d'un équivalent pour les formes grammaticales mutilées ou perdues, il serait aussi difficile d'en expliquer la formation que de dévoiler celle de la langue primitive elle-même. Les faibles conjectures que l'on pourrait se permettre sur les

circonstances qui ont pu en favoriser le développement, telles que l'influence d'un sacerdoce fortement constitué (les druides), celle d'une poésie cultivée par un ordre privilégié (les bardes), et, dans cette poésie même, l'action de certains principes d'harmonie, comme la consonnance des lettres initiales, etc. etc. ces conjectures, dis-je, exigeraient d'ailleurs, comme tout ce qui tient à ce sujet, une étude beaucoup plus approfondie des anciens monuments du génie celtique.

Dans un dernier article, nous analyserons le reste de l'intéressant travail de Bopp, qui nous offrira bien plus d'occasions d'assentiment que d'opposition.

A. PICTET.

SUR L'ENCHAINEMENT

Des trois règnes de la nature; extrait de Kazwiny par J. J. CLÉMENT-MULLET, membre de plusieurs sociétés savantes.

Aujourd'hui que le goût pour les études de l'Orient a pris un si grand développement, et que les esprits ont une tendance si prononcée vers les études comparatives, il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître la manière dont les philosophes ou naturalistes arabes comprenaient l'enchaînement des règnes de la nature, et par quels êtres, suivant eux, s'opérait la transition de l'un à l'autre. Le passage que je présente ici est extrait de Kazwiny; il n'existe que dans le manuscrit arabe de la Bibliothèque royale, fonds du supplément n° 8, fol. 128; les autres ne le contiennent point, ni en entier, ni en partie. On est loin, sans doute, d'y trouver la précision philosophique qu'on pourrait y apporter aujourd'hui, si on avait à traiter un pareil sujet; mais il faut se rappeler où en était l'histoire naturelle à cette époque, et combien étaient imparfaits les moyens d'observation, et combien aussi il était difficile aux savants d'entrer en communication d'idées.

Ce morceau est donné pour ce qu'il est, c'est-à-dire comme un monument destiné à montrer à quel point en était la science de la nature vers l'époque

où il fut écrit. On y verra un spécimen des emprunts que les Arabes avaient faits aux Grecs. En effet, si la théorie de Kazwiny n'est point exactement celle d'Aristote, ce foyer primitif où s'alluma le flambeau des sciences de l'Orient, il lui doit son plan général et surtout ce qui regarde le passage des plantes aux animaux. On y observera encore une communauté d'idées avec les latins très-curieuse, car je n'ose pas me servir d'autres expressions après le savant mémoire dans lequel M. de Sacy a prouvé que le Balinois des Arabes n'était point le naturaliste romain. Dans le but de faciliter les comparaisons je n'ai pas craint de multiplier les citations.

Je n'entreprendrai point ici de discuter les théories de Kazwiny : cet objet m'entraînerait trop loin ; et, d'ailleurs, il n'entre point dans le but que se propose la Société asiatique de chercher la solution de ce problème difficile que chaque nouvelle découverte paraît encore compliquer davantage. En effet, la limite des règnes de la nature a dû varier en raison du perfectionnement des expériences ; car, en raison aussi de ce perfectionnement, on a dû descendre plus bas dans l'échelle de l'organisation pour trouver les êtres mixtes intermédiaires. Si du temps d'Aristote et de Kazwiny on s'arrêtait au mollusque et au ver, aujourd'hui, que le microscope est venu révéler des organisations dont alors on ignorait l'existence, on descend jusqu'aux infusoires et aux polypes ou zoophytes. Au surplus, alors

comme aujourd'hui, et maintenant comme toujours, les classifications des œuvres du Créateur et la recherche du point de contact des règnes de la nature sont un travail de l'esprit humain; ce sont des théories destinées à mettre de l'ordre dans les idées; les êtres n'ont point été placés ainsi bout à bout; mais ils parurent alternativement ou simultanément, suivant le besoin de la création et suivant le plan du divin ouvrier, sans que jamais on puisse supposer qu'un règne fût créé entièrement avant l'autre. La matière inorganisée dut sans doute paraître la première, puisqu'elle sert de base et de point d'appui aux êtres organisés auxquels elle fournit le principe matériel de l'existence.

اول المعادن هو اللّصّ ممّا يلي التراب والملح ممّا يلي الماء
 واللّصّ تراب رملي يبطل من الامطار ثم ينعقد فيصير
 حجراً والملح ماء يمتزج باحزاً سخية من الارض فينعقد
 ملحاً واخر المعادن ممّا يلي الامطار والنبات الكفاة وشكالها
 وذلك ان هذا النوع من الكاينات يتكوّن في التراب
 كالمعدن وينبت في موضع ندية ايام الربيع من الامطار
 واصوات الرعد كما ينبت النبات ومن اجل انها لا ورق
 لها ولا ثمرة وتتكوّن من المعدنيات فانها المعدنيات فصارت
 تشبه المعدنيات من جهة وتشبه النبات من جهة واما
 النبات فاولها متصل بالمعدنيات واخرها بالحيوان لان

مرتبة النبات وادناها مما يلي التراب خضر الدمى
واخرها اشرفها مما يلي للحيوان النخل لان خضر الدمى
ليس هوسوا غبار يتولد من الارض ثم تصيبها تلك
الامطار فتصبح بالغد رات خضرا كانها حشيش فاذا اصابها
حر الشمس جفت ثم تصبح من الغد بمثل ذلك من
نداوة الليل وطيب النسيم ولا ينبت الكفاة ولا خضر
الدمى الا في زمن الربيع فاحدها نبات معدني والاخر
معدني نبات واما اخر مرتبة بالنبات الذي يلي للحيوان
فالنخل فان احواله مباينة لاحوال النبات وان كان جسمه
نباتا لان اشخاص الخولة منه مباينة لاشخاص من الاناث
والخولة في انية لقاح كما في للحيوان وايضا ان الخلة اذا
قطع راسها جفت وبطل ثمرها كالحيوان اذا ضرب عنقه
وبهذا الاعتبار ان النخل نبات حيواني واما للحيوان
فاوله شبه النبات لان ادنى للحيوان الذي ليس له الا
حاسة واحدة للحيوان يقال له للزلزون وهو دودة في جوف
انبوبة حجرية توجد في بعض السواحل وتلك الدودة
تخرج نصف بدنها من جوف تلك الانبوبة وتنبسط يمنا
ويسرة تطلب مادة تعتدى بها فاذا احسست برطوبة او
لين انبسطت واذا احسست بصلابة انقبضت ودخلت
في جوف تلك الانبوبة حذرا من مؤذ لجسمها وليس لها

سمع ولا بصر ولا ذوق ولا شمّ إلا اللس فقط وهكذا أكثر
الديدان المتولّدة في الطين فهذا النوع حيوان نباتيّ
لانه نبت كما ينبت النبات وأما مرتبة للحيوانيّة التي تلى
الانسانيّة القرد وشكله فانه جسده قريب من جسد
الانسان ونفسه تحاكي انواع النفوس الانسانيّة وهكذا
الفرس فانه ذكا وحسن ادب وكرم اخلاق ورّما لا
يروت ما دام الملك ركبا عليه او بحضره وله اقدام
في الهيجاء وصبر على طعن وكذا الفيل فانه يفهم
للخطاب ويتمثل الامر والنهي كالانسان العاقل وأما مرتبة
الانسانية التي تلى للحيوانية فان ادنا مرتبة الانسانية
مرتبة الذين لا يعلمون من الامور إلا المحسوسا ولا يرغبون
إلا في زينة الدنيا ولذاتها من الاكل والشرب والنكاح
مثل الخنازير والحمير ويذخرون اكثر ما يحتاجون اليه
كامل ويتهارسون على حطام الدنيا كالكلاب على الجيفة
فهؤلاء وان كانت صورتهم صور الانسان فان افعال
نفوسهم افعال للحيوانية وأما مرتبة الانسان التي تلى
الملائكة فهي مرتبة الذين انتميت نفوسهم من نوم
الغفلة وانفتحت لهم عين البصيرة بنور قلوبهم ما كان
غائبا عن حواسهم وشاهدت بصفا جوهرها عالم
الارواح وتبين لهم سرورهم ونعيمهم فرغبت فيها

وزهدت في نعيم الدنيا فهم من اصناف الملائكة مع ابناء
جنسهم من الادميين اولى خير مقامًا واحسن نديًا

« Les premiers minéraux qui se présentent sont
« le gypse¹, parmi ceux qui tiennent à l'élément ter-
« reux, et le sel, parmi ceux qui tiennent à l'élément
« liquide.

« Le gypse est composé d'une terre sableuse, dé-
« layée par les eaux qui, ensuite, se consolidant,
« devient un corps pierreux. Le sel est de l'eau
« mêlée aux parties salines de la terre et cristallisée
« en masse salée.

« A l'autre point extrême des minéraux est un
« corps qui doit son existence aux eaux pluviales et
« à la végétation, c'est la truffe et ses espèces. Voici
« comment : cette sorte d'être se forme dans le sein
« du sol comme les minéraux, et il se développe
« dans des lieux frais, au printemps, à la suite des
« pluies et des orages, précisément comme les
« plantes². Puisque la truffe n'a point de tige ni de

¹ Une chose digne de remarque, c'est que Kazwiny ne parle
nulle part ailleurs du gypse. Avicenne, qui l'appelle aussi جبسين,
en parle (t. I^{er}, p. 153) dans les termes les plus précis : جبسين

هو حجر الجص صفايحي ابيض مشو واذا احرق ازداد لطافة
« C'est la pierre appelée aussi djezz; elle est feuilletée, elle est
« translucide, et sa ténuité augmente quand on l'expose à l'action
« du feu. » Cette description s'applique au gypse à texture feuilletée,
et non aux variétés fibreuses ou saccharoides.

² Ce passage, qui prouve l'ignorance des anciens sur le mode
de reproduction de la truffe, semble être la répétition de ce qu'on
lit chez les Grecs et les Latins. Athénée dit précisément la même
chose d'après Théophraste (l. II. p. 63, 20. cas.), que les truffes

« feuilles, qu'elle est un produit souterrain comme
 « les substances minérales, elle doit en faire partie;
 « ainsi, d'une part, elle ressemble au minéral, et,
 « de l'autre, au végétal.

« Les végétaux touchent donc par leur base aux
 « minéraux, et par leur extrémité aux animaux; dans
 « la série des plantes, les plus viles tiennent à l'élé-
 « ment terreux, comme le vert de terreau; mais en
 « tête est la plus noble des plantes, celle qui parti-
 « cipe de la nature animale, c'est-à-dire le palmier.
 « En effet, le vert de terreau¹ n'est qu'une substance
 « pulvérulente produite par le sol; la pluie venant
 « ensuite à tomber, on voit alors au matin le terreau
 « briller d'un beau vert comme une plante; puis,
 « l'ardeur du soleil l'atteignant, il disparaît pour se
 « montrer de nouveau le lendemain, rafraîchi par la
 « rosée de la nuit et l'haleine embaumée de la brise.
 « La truffe et le vert de fumier ne sont produits
 « qu'au printemps, et ces deux substances sont, l'une
 « végéto-minérale et l'autre minéro-végétale.

naissent principalement lorsque tombent les pluies du printemps et
 que se font entendre des coups de tonnerre répétés. Pline dit la
 même chose, *Hist. nat.* l. XIX, c. 13. Juvénal, *Sat.* v, vers 116, dit
 plus poétiquement :

..... Post hunc tradentur tubera, si ver
 Tunc erit, et faciunt optata tonitrua cœnas
 Majores.....

La truffe semble avoir fixé l'attention des Orientaux comme elle
 a fixé celle des gastronomes de l'Occident; car plusieurs fois Kaz-
 winy, en traitant des mansions de la lune, se plaît à rappeler la
 naissance de la truffe. Avicenne en parle, t. I^{er}, p. 194.

¹ C'est le *protococcus viridis* des naturalistes modernes.

« Le point le plus élevé dans les plantes est celui
 « qui touche aux animaux. Il est occupé par le pal-
 « mier¹. Son organisation se distingue de celle des
 « autres végétaux; car, bien qu'il ait le corps d'un
 « végétal, les individus mâles sont distincts et séparés
 « des individus femelles, et la puissance fécondatrice
 « réside, comme chez les animaux, dans un appareil
 « particulier, le spathe. Quand on abat la tête du
 « palmier, il se fane, son fruit se flétrit et meurt,
 « comme il arrive chez les animaux quand on leur
 « coupe le cou. Ces comparaisons nous prouvent
 « que le palmier est une plante animalisée.

« Les animaux de l'ordre le plus bas ressemblent
 « aux plantes; en effet, les moins parfaits des ani-
 « maux, qui ne possèdent qu'un sens unique et qu'on
 « nomme vers (*vermes*)², sont des espèces de ver-
 « misseaux renfermés dans des tubes pierreux. Ils
 « se trouvent sur quelques rivages : leur corps sort à
 « moitié du tube, et ils peuvent se mouvoir à droite,

¹ Tout ce qui est dit ici sur l'excellence du palmier est particulier aux Orientaux, et dérive sans doute de l'utilité qu'ils en retirent. L'histoire de sa fécondation se trouve aussi bien dans Théophraste que dans Pline.

² Ce sont les *vermes* de Linnée, *Syst. nat.* t. I^{er}, part. vi. L'être qui est cité pour exemple est sans doute une *serpula*. Aristote prend pour intermédiaire entre les plantes et les animaux les testacées, qui sont adhérents au rivage, l'éponge et les orties de mer (*ἀκαλήφας*), (*Hist. anim.* l. VIII, c. 1). Les modernes n'ont point encore renoncé entièrement aux idées de Kazwiny; car on lit dans le Monde primitif du docteur Link, professeur à l'université de Berlin, trad. franç. t. II, p. 6 : *Le ver et l'homme, les deux extrêmes de la série du règne animal.*

« à gauche, en tout sens, pour trouver la substance
 « qui sert à leur nourriture. Tant qu'ils rencontrent
 « l'humidité et la mollesse ils continuent leurs mou-
 « vements : mais dès qu'ils sentent quelque corps
 « dur, la crainte les porte aussitôt à se contracter
 « et à rentrer dans leur enveloppe. Cependant ces
 « êtres sont privés de l'ouïe, de la vue, du goût et
 « de l'odorat; ils sont réduits au sens unique du tou-
 « cher¹. Il en est de même de la plupart des vers
 « qui sont engendrés dans les limons vaseux : certes
 « ce sont des espèces d'animaux-plantes, parce qu'ils
 « végètent comme les plantes elles-mêmes.

« La classe des animaux qui touche à l'homme de
 « plus près, c'est le singe et ce qui lui ressemble² :
 « en effet, la forme de son corps se rapproche de
 « celle de l'homme, et son intelligence rappelle les
 « diverses nuances de l'intelligence humaine³. Il en

¹ Aristote dit aussi (*Hist. anim.* l. II, c. 3) que le sens du toucher répandu chez les animaux les aide à reconnaître leur nourriture.

² On lit dans Aristote (*Hist. anim.* l. II, c. 8) : « Quelques animaux tiennent de l'homme et du quadrupède, comme les singes. » Pline, l. VIII, c. 54 : *Simiarum genera hominis figuræ proxima.*

³ Cette partie du texte est très-fautive dans l'original; on y lit :
 « وأما مرتبة الحيوانية التي تلى القرد وشكله وجسده
 « قريب من جسد الانسان ونفسه تحاكي انواع نفوس
 « الانسانية وهكذا النفوس. Il m'a été impossible de trouver dans
 ces mots un sens raisonnable. En étudiant le texte et comparant
 la manière dont l'auteur enchaîne les idées, et surtout avec le
 secours des conseils de MM. Reinaud et Munk, j'ai arrangé le

« est presque de même du cheval, car il possède la
 « finesse, la bonté et la générosité. Souvent on le
 « voit s'abstenir de satisfaire à ses besoins physiques
 « tant qu'il porte son maître ou qu'il est en sa pré-
 « sence; dans les combats, il l'assiste de son courage,
 « il montre de la patience quand on le frappe. Tel
 « aussi est l'éléphant, qui comprend ce qu'on lui dit
 « et qui obéit au commandement ou à la défense
 « aussi bien que l'homme doué de raison.

« Les individus de l'espèce humaine qui se rap-
 « prochent des animaux en forment la classe la plus
 « méprisable. Ils ne connaissent que les choses sen-
 « suelles; ils n'ont de jouissances que celles de la
 « terre, et ne songent qu'à boire, manger, satisfaire
 « les plaisirs des sens comme le pourceau ou l'âne;
 « ou bien ils entassent beaucoup au delà de leurs
 « besoins, comme la fourmi, ou bien ils se précipitent
 « avec voracité sur les choses viles et méprisables,
 « comme le chien, qui se jette sur les cadavres; si de
 « tels êtres ont une forme humaine, certes leur
 « conduite est bien celle des animaux sans raison.

« Mais la portion du genre humain qui se rap-
 « proche des anges¹ se compose de cette classe

texte tel que je le présente, c'est-à-dire, j'ai supposé l'absence
 du mot *الاتسانية* après *تلى*, et celle de *فانه* après *شكله*, guidé
 par la phrase analogue qu'on lit plus bas: *التى تلى الحيوانية*
فان. Le second mot, *نفوس*, a été remplacé par *فرس*, qui répond
 bien à la pensée de l'auteur, et qui, surtout, paraît commandé par
 le mot *ركبا*. — Ce passage rappelle quelques phrases de la belle
 description du cheval par Buffon.

¹ Ceci semble être la reproduction de cette pensée du psalmiste

« d'hommes qui secouent le sommeil qui engour-
 « dissait leur esprit, de ces hommes pour qui s'est
 « ouvert l'œil de l'intelligence, et qui ont vu la
 « lumière cachée au fond de leur cœur par le voile
 « des sens, et qui brillent par la beauté de leur na-
 « ture. Êtres du ciel à qui se révèlent ses secrets et
 « ses béatitudes, ils y placent toute leur félicité en
 « même temps qu'ils repoussent les jouissances ter-
 « restres. De tels hommes participent vraiment de
 « la nature des anges, et, quoiqu'ils aient la forme
 « humaine, ils occupent un rang distingué, et ils sont
 « du commerce le meilleur pour leurs semblables, »

SAOPTIKA PARVA,

Épisode du Mahâbhârata¹.

I
 Samdjaya dit :

Ensuite ces chefs (de l'armée des Kourous), étant partis ensemble dans la direction du sud, arrivèrent au soir près du camp (de l'ennemi). Après avoir

(ps. VIII, v. 10 : ותחסרו מעט מאלחים et *minuisti eum paulo minus ab angelis.*)

¹ Mahâbhârata, t. III, p. 307.

en grande hâte dételé leurs chevaux, ils se rapprochent l'un de l'autre tout effrayés, et s'avancent vers une forêt sombre dans laquelle ils pénètrent d'un pas furtif. Parvenus non loin du lieu où campe l'armée (des Pandous), ils s'arrêtent bientôt, déchirés par des armes acérées, et tout couverts de blessures. Là, poussant des soupirs longs et brûlants, ils songent encore aux Pandous; mais le bruit terrible des ennemis animés par la victoire frappe leurs oreilles; la frayeur les talonne de nouveau, et ils reprennent leur course droit devant eux; après quelques instants de marche, leurs chevaux sont fatigués, la soif les presse : les trois guerriers eux-mêmes ne se contiennent plus; dominés par la colère et la rage, dévorés de chagrin par la mort de leur roi (Douryôdhana), ils s'arrêtent quelque temps.

Dhritarâchtra dit :

Il est incroyable qu'un tel exploit ait été accompli par Bhîmaséna, ô Samdjaya! Que mon fils, fort comme dix mille éléphants, ait succombé, lui, jeune héros, au corps solide comme le diamant, et qui ne peut être tué par aucun être (terrestre); il est incroyable que mon fils ait péri dans le combat sous les coups des Pândavas! Qu'on ne redise pas qu'il ait pu être surpassé en force par des hommes, en sorte que lui, mon fils, ait succombé de la main des Pandous! Mon cœur serait de fer, ô Samdjaya! s'il ne se déchirait pas en cent morceaux à la nou-

velle du meurtre de mes cent fils! Que deviendront de vieux époux ainsi privés de tous leurs enfants? — Car je ne me hasarderais plus à habiter dans le pays gouverné par l'aîné des Pandous; père d'un roi et roi moi-même, ô Samdjaya! comment deviendrais-je un esclave soumis aux volontés d'un Pandava, de celui qui seul a détruit jusqu'au dernier mes cent fils, jadis maîtres absolus de toute la terre et placés au premier rang! La prophétie du magnanime Vidoura s'est accomplie par mon fils lui-même, qui ne suivait pas ses conseils. Comment, réduit à cette fin déplorable, deviendrais-je l'esclave du vainqueur? comment pourrais-je, ô Samdjaya! entendre les ordres de Bhîmaséna? — Mais après que, contre la loi des combats, mon fils Douryôdhana eut été tué, ô Samdjaya! que firent Kritavarman, Kripa et le fils de Drôna Açwatthaman?

Samdjaya dit :

Les tiens, ô roi! s'étant donc arrêtés dans leur marche, à une petite distance, aperçurent une forêt sombre, remplie d'arbres et d'arbustes grimpants : là ils se reposent un peu, puis, avec leurs chevaux, qui s'étaient désaltérés, ils atteignirent, au coucher du soleil, la grande forêt, séjour choisi de diverses bêtes fauves, retraite de nombreuses troupes d'oiseaux, assombrie par bien des arbres et des lianes, recherchée par une foule d'animaux féroces, abondamment pourvue d'eau, embellie de mille espèces de fleurs, jonchée de mille touffes de lotus, et toute

brillante de nymphes bleues. Ayant donc pénétré dans ce bois terrible, ils tournent leurs regards à l'entour; un nyagrôdha¹ couvert de mille rameaux épais s'offre à leurs yeux. Lorsqu'ils se furent approchés, ô roi! ces trois héros, les meilleurs d'entre les hommes, virent ce magnifique roi des forêts. Alors, descendant de leurs chars, ils détèlent leurs chevaux, et, après avoir fait leurs ablutions du soir selon la loi, ils se couchèrent.

Cependant l'astre qui répand la lumière s'étant retiré derrière l'excellente montagne de l'ouest, alors s'avança la nuit, protectrice de toutes les créatures. Décoré des constellations, des planètes, des étoiles brillant toutes ensemble, le ciel, pareil à un tissu léger, s'éclaira et resplendit complètement. Alors errent à leur gré les êtres qui marchent dans les ténèbres, et ceux qui marchent au grand jour sont rentrés sous le joug du sommeil; alors aussi retentit le bruit terrible des animaux qui se meuvent dans l'obscurité: les bêtes fauves se réjouissaient; la nuit, source de frayeurs, était complète. Or, à l'arrivée de ces redoutables ténèbres, accablés de souffrance et de chagrin, Kritavarman, Kripa et le fils de Drôna, s'asseyent tous trois ensemble dans la forêt, et, retirés au pied de ce nyagrôdha, ils songent avec douleur au sujet qui les préoccupe, à l'immense désastre des deux familles de Kourou et de Pândou. Le sommeil se répand dans tous leurs membres; ils se couchent sur la terre, excédés de fatigue et percés

¹ *Ficus indica.*

de bien des flèches. Kripa et Kritavarman sont vaincus tous les deux par le besoin de dormir, eux qui ont vécu dans le repos et n'ont pas mérité tant de douleur; ils s'étendent sur le sol, et sommeillent ainsi tous les deux, grand roi! accablés de fatigue et de douleurs, couchés sur la dure, comme s'ils eussent été sur des lits précieux, pareils à des êtres sans protecteurs. Mais le fils de Drôna, dominé par la colère et la rage, ne se livra point au repos, car la douleur le consume, ô puissant guerrier! il promène ses regards sur la forêt terrible à voir: il distingue l'épais fourré, retraite favorite de bien des animaux, il voit le nyagrôdha tout chargé d'oiseaux. Des milliers de corbeaux, qui sont venus y passer la nuit, dorment en paix chacun dans le lieu qu'il a choisi pour asile. Mais comme les corbeaux dormaient ainsi sans défiance, Açwatthaman vit un hibou au vol rapide, hideux, s'agitant à grand bruit, gros oiseau aux yeux gris, tacheté de jaune et de brun, armé de longues serres et d'un long bec, agile comme un garouda (monture de Kriehna). Ayant fait entendre un léger sifflement, ce hibou, comme s'il se fût évanoui dans l'espace, prit son vol pour atteindre la branche du nyagrôdha, et, après s'être abattu sur cette branche, l'oiseau qui extermine les volatiles tua un grand nombre de corbeaux qui se trouvèrent à sa portée: aux uns, il coupa les ailes et arracha la tête; aux autres, il brisa les pattes, lui qui porte des armes au talon. En un instant, le vigoureux oiseau ayant tué ceux qui se tenaient sur

la voie de son regard, tout le tour du nyagrôdha fut complètement jonché de membres épars, et de cadavres (de corbeaux). Alors, quand il eut décimé ces oiseaux, le hibou fut satisfait de cette vengeance exercée à son gré sur les ennemis.

A la vue de l'exploit traîtreusement accompli dans l'ombre par le hibou, arrêtant sa détermination d'après ce fait, Açwatthaman seul (éveillé) se mit à réfléchir, et il se dit : « Cet oiseau m'a donné « un avis (applicable) à la circonstance dans laquelle « je me trouve. Voici le temps propre et convenable « d'exterminer l'ennemi : telle est ma pensée. Je ne « puis aujourd'hui tuer les Pândous triomphants, « adversaires pleins de force, affermis par le succès, « arrivés au terme de leurs désirs et munis de leurs « armes ; cependant, à la face de Douryôdhana (expi- « rant), j'ai promis de les exterminer. Si, choisissant « une marche qui me conduise à ma perte, comme « le papillon courant à la flamme, j'attaque loyale- « ment ces guerriers, ma mort est certaine : mais, « par la ruse, le succès est assuré, et il y aurait « un grand carnage parmi les ennemis. Le moyen « infailible (quel qu'il soit) vaut mieux que le « moyen douteux, car bien des gens l'ont pensé, « même des gens versés dans la connaissance des « livres sacrés (et ils ont dit) : Ce qui, dans cette « même circonstance, serait une chose blâmée, ré- « prouvée dans le monde, cela doit être fait, même « sans blesser les devoirs du Kchatriya, par l'homme « qui s'y trouve obligé. Tous les actes condamnés,

« les actes de trahison, ont été commis à chaque pas
 « par les Pândavas à la merci de leurs passions, et,
 « sur ce sujet, on a entendu chanter par des hommes
 « attentifs à leurs devoirs, observateurs fidèles de
 « la justice, habiles à discerner ce qui est bien,
 « des stances qui tendaient à établir ce principe :
 « — Quand la fatigue l'accable, quand il est brisé
 « de coups, quand il prend son repas, quand il est
 « en marche pour attaquer, quand il est rentré dans
 « son camp, l'ennemi doit frapper l'ennemi; de
 « même aussi, quand, au milieu de la nuit, vaincue
 « par le sommeil, l'armée de l'adversaire n'a plus de
 « guide, et que les guerriers sont dispersés çà et là,
 « ou bien que ses forces sont réparties et occupées
 « en deux endroits. »

C'est de cette manière que le fils de Drôna, plein de puissance, se détermina à massacrer au milieu de la nuit les Pândous et (leurs alliés) les Pântchâliens. Fixé dans son cruel dessein, après avoir réfléchi à plusieurs reprises, il éveilla ses deux compagnons endormis, Kripa et Kritavarman. Mais les deux vaillants héros, tirés de leur sommeil, ne firent point de réponse favorable, car la honte les accable : enfin, après avoir quelques instants mûri son projet, Açwatthaman s'écria avec des larmes et colère :

« Il est frappé à mort, Douryôdhana notre roi,
 « héros sans rival et plein de force, lui pour qui
 « nous avons contracté avec les Pândous une ini-
 « mitié acharnée ! Prince aux exploits héroïques et

« purs, seul contre tant de vils adversaires, il a été
 « tué par Bhîmaséna, lui qui commandait à onze
 « armées ! C'est l'ignoble Pândava au ventre de loup
 « qui a accompli cette œuvre d'iniquité, en souillant
 « de son pied le front d'un Kchatriya qui avait reçu
 « l'onction sacrée ! Ils poussent des cris de joie, les
 « Pântchâliens ! ils se réjouissent, ils sont rayonnans,
 « ils font résonner leurs conques par cen-
 « taines ; dans leur ivresse, ils frappent les grands
 « tambours de guerre, le bruit tumultueux et terri-
 « ble des instruments de musique, mêlé au reten-
 « tissement des conques, est renvoyé par la brise,
 « et semble remplir l'espace. On entend le murmure
 « retentissant des chevaux qui hennissent, des élé-
 « phants qui rugissent, et des guerriers poussant
 « des cris de victoire. Vers l'est, où ils se sont reti-
 « rés, on entend, avec un frisson de terreur, le rou-
 « lement de la roue des chars qui les emmènent
 « dans leur marche joyeuse. Voilà le carnage qui a
 « été porté par les Pândous au milieu des fils de
 « Dhritarâchtra ; nous trois ici sommes tout ce qui
 « a survécu à ce grand désastre ! De tant de héros
 « immolés, les uns avaient la force de cent élé-
 « phants, les autres étaient exercés dans la pratique
 « de toutes les armes, et je regarde leur mort comme
 « un renversement des lois fixées par le temps. C'est
 « de cette manière qu'il faut agir en vérité pour
 « arriver à un pareil dénouement, même à l'aide
 « d'une action inique. Si votre jugement à tous les
 « deux ne fléchit pas par l'effet du trouble, ce que

« notre intérêt réclame le plus impérieusement dans
« cette terrible et extraordinaire occurrence, cela
« dites-le ! »

II.

Kripa dit :

« J'ai entendu l'une après l'autre toutes les paroles
« prononcées par toi ; écoute donc maintenant ces
« quelques mots de ma bouche, ô grand prince !
« Tous les mortels sont limités et restreints à deux
« actions : l'une divine, l'autre humaine, et il n'en
« existe pas une troisième. Le succès des œuvres ne
« dépend pas du ciel seul, ni non plus de la seule
« action humaine : mais il dépend de ces deux causes
« à la fois. Tous, sans exception, sont emprisonnés
« dans ces deux nécessités, les plus élevés comme
« les plus infimes, ceux qui s'occupent activement
« dans la vie, comme ceux qui se retirent hors de
« la vie pratique. Si Indra pleut sur la montagne, le
« fruit est-il obtenu ? mais s'il pleut dans un champ
« labouré, n'y aura-t-il pas production d'un fruit ?
« Qu'il y ait ou non effort de la part des Dieux,
« dans tous les cas, ce sera en vain (sans l'adjonc-
« tion de l'effort de l'homme) ; c'est une chose re-
« connue et admise il y a longtemps. Mais si le ciel
« verse à propos la pluie, si le champ est bien pré-
« paré, alors, que la semence réussisse à point, le
« succès en est dû à l'action humaine. De ces deux
« éléments (concourant à la fois à la production
« d'une œuvre), le ciel est celui qui décide et donne

« l'élan à l'action ; mais les sages qui s'appuyent sur
« l'habileté placent l'action dans l'effort humain.
« Tous ceux qui, parmi les hommes, tendent vers
« un but, ô grand prince ! même ceux qui s'abstien-
« nent des œuvres pratiques, basent leurs efforts
« sur ces deux moyens. Le ciel lui-même fait réussir
« l'œuvre commencée par l'homme, et ainsi le fruit
« de l'entreprise revient à celui qui a su agir. L'ef-
« fort des humains doués d'habileté, s'il est privé du
« secours d'en haut, reste aussi sans effet, bien qu'il
« renferme toutes les conditions voulues. Ceux qui
« sont, parmi les mortels, sans désir et sans cœur,
« blâment tout effort vers un but, mais les sages à
« leur tour condamnent en eux ce jugement. Le
« plus souvent, on ne voit pas dans le monde d'ac-
« tion accomplie qui soit sans fruit ; mais pour celui
« qui s'est tenu en dehors de toute action, de cette
« chose même non accomplie sort une abondante
« douleur. Ne pas faire effort et obtenir quelque
« chose à son gré ; faire effort et ne rien obtenir,
« sont deux cas difficiles à rencontrer. L'homme
« habile sait profiter de l'existence ; l'ambition est
« l'aliment du bonheur, et généralement on voit
« dans ce monde des vivants les gens habiles, affec-
« tueux et désirant le bien. Si, dès le commence-
« ment de son œuvre, l'homme habile n'en obtient
« pas le succès, ou s'il arrive au but désiré, qu'on
« ne le blâme pas ; mais le présomptueux qui, sans
« avoir fait une action, en retire le fruit, celui-là en-
« court le blâme, et le plus souvent il est haï ; celui

« qui, méprisant cette règle, agit d'une manière
« opposée, rend stériles les œuvres de sa vie : telle
« est la loi des sages. Toute entreprise qui ne por-
« tera pas sur ces deux moyens, l'un divin, l'autre
« humain, ne sera qu'un impuissant effort ; privée
« de l'action humaine ; aucune œuvre ne réussit ici-
« bas. Mais l'homme qui, après avoir invoqué les
« Dieux, doué d'ailleurs d'habileté et adroit à l'exé-
« cution, cherche de toutes ses forces l'accomplisse-
« ment de ses désirs, celui-là ne sera pas le jouet
« d'un vain espoir. Cet autre encore qui, poursui-
« vant son but, recherche les conseils des vieillards,
« les questionnera sur le meilleur parti à prendre,
« et il suivra l'avis donné dans son intérêt, car, à
« chaque entreprise, tout en agissant de son côté,
« il faut interroger ceux auxquels l'âge a donné de
« l'expérience, car ils sont, dans l'application des
« moyens, la racine par excellence, et le succès est
« dit avoir sa racine en eux. Celui qui adapte l'effort
« à l'entreprise, après avoir écouté la parole des
« vieillards, obtiendra à la longue le fruit complet
« de ses travaux, mais l'homme qui poursuit ses
« desseins avec le secours de la passion, de la colère,
« de l'inquiétude et de la cupidité, ne veut pas de
« maître, et dédaigne les conseils, celui-là est bien
« vite jeté hors de la voie qui conduit à la prospé-
« rité. Le but auquel tendaient ses désirs ne pou-
« vant être atteint par Douryôdhana agissant sous
« l'empire de la cupidité, incapable de porter ses
« vues dans l'avenir, et dirigé dans ses réflexions par

« la folie, méprisant ceux dont les intelligents con-
 « seils étaient salutaires, et ne consultant que les
 « hommes sans vertus, il a de son plein gré sus-
 « cité la haine des Pândous éminents en qualités.
 « Celui qui s'est toujours mal dirigé ne peut avoir
 « la fermeté d'esprit (qui résiste aux passions), et,
 « à la vue de sa ruine, il se repent de n'avoir pas
 « écouté la voix de ceux qui lui voulaient du bien;
 « — et nous, pour avoir obéi à ce pécheur, nous
 « sommes aussi victimes de ce grand et terrible
 « désastre. Aujourd'hui même, par l'effet de cette ca-
 « lamité qui me consume de douleur et de remords,
 « mon intelligence, quand je me recueille, ne peut
 « me faire connaître de meilleur parti à prendre.
 « L'homme en proie au trouble doit consulter ses
 « amis, c'est là qu'il retrouve l'intelligence; en cela il
 « agit convenablement, et discerne alors ce qui est
 « le meilleur. Ainsi, après qu'ils ont bien réfléchi
 « dans leur esprit clairvoyant, ces sages, qui sont
 « la racine des œuvres de celui qui agit, on doit
 « les interroger, et ce qu'ils diront doit être fait.
 « Nous donc, étant allés vers Dhritarâchtra et Gân-
 « dhari, consultons-les, ainsi que Vidoura dont les
 « pensées sont élevées; et ce qu'ils nous conseil-
 « leront, en répondant à nos demandes, sera ce
 « qu'il nous est le plus avantageux de faire immé-
 « diatement.

« Voilà ce que nous devons faire, telle est ma
 « pensée bien établie. Avant d'avoir mis la main à
 « l'œuvre, on n'obtient jamais un résultat; mais

« ceux dont l'entreprise reste sans succès après qu'ils
 « y ont employé leur effort; sont maudits par le
 « ciel. — Et il n'y a là-dessus aucun doute. »

III.

Samdjaya dit :

« En entendant cette belle parole, pleine de justice
 et de bons conseils prononcée par Kripa, Açwattha-
 man, accablé de douleur et de souffrance, consumé
 par le chagrin comme par un feu dévorant, arrêta
 son dessein pervers et dit à ses deux compagnons :

« Chaque homme admire l'intelligence dont il est
 « doué, et chacun en particulier applaudit à sa pro-
 « pre sagesse; car chacun dans le monde se tient
 « pour le plus sage dans ses jugements. L'opinion
 « générale, universellement estimée, s'applaudit elle-
 « même dans cette collection des idées de chacun,
 « car la sagesse de tout homme n'a d'autre base que
 « sa propre approbation; et ainsi, le plus souvent
 « on blâme l'opinion d'autrui et on loue la sienne.
 « Souvent aussi, dans un cas donné, plusieurs hom-
 « mes se trouvent réunis par le hasard d'une cause
 « étrangère, et, satisfaits les uns des autres, ils se
 « mettent à s'estimer beaucoup; mais bientôt la pen-
 « sée de chacun en particulier prend une direction
 « opposée au temps décisif, et tous deviennent d'avis
 « différent. C'est par la diversité d'opinions qui éclate
 « entre les hommes, sans exception, que chaque pen-
 « sée naît ainsi, respectivement frappée d'impuis-

« sance. De même qu'un médecin habile, après avoir
 « déterminé avec précision le cas d'un malade, em-
 « ploie le remède dans l'idée du soulagement (qui
 « résultera) de son application en temps propre;
 « ainsi les hommes se servent de leur intelligence
 « pour l'adapter à l'œuvre; en cela, c'est sur leurs
 « propres connaissances qu'ils s'appuient, et alors
 « on les blâme. L'homme, dans sa jeunesse, est fol-
 « lement dirigé par cette pensée; au milieu de sa
 « carrière, c'en est une autre, et dans sa vieillesse
 « il se complait dans une nouvelle manière de voir,
 « car, selon qu'il éprouve de grands et terribles
 « désastres, ou arrive à une prospérité extraordi-
 « naire, il apporte des modifications dans ses idées.
 « Chez un même individu, en effet, il y a succes-
 « sivement plus d'une pensée, et c'est parce qu'elle
 « n'a pas amené le succès de son entreprise, que
 « celle-ci lui déplaira. Après avoir réfléchi comme
 « le veut la sagesse, l'avis qui lui paraît le meilleur
 « est celui qu'il suivra dans l'accomplissement de
 « son entreprise, et c'est là ce qui détermine l'effort;
 « car, ô Kritavarman! tout homme qui a dit, après
 « de mûres réflexions, ceci est bien, met la main à
 « l'œuvre avec joie, même dans des entreprises qui
 « le mènent à la mort, et cela, parce que chacun,
 « reconnaissant son intelligence et sa sagesse comme
 « supérieures à toutes autres, agit avec un effort
 « constant et multiplié quand il a cru trouver ce qui
 « convient. — Ainsi, le dessein qui est né en moi de
 « cette calamité même (dans laquelle nous sommes

« plongés), je vais vous l'exposer à tous deux, dessein
 « qui doit détruire ma douleur.

« Pradjâpati, après avoir produit les créatures,
 « et déposé en elles la capacité d'agir, a, dans chaque
 « caste, réparti des qualités respectives. Au Brah-
 « mane il a donné le Vêda et la suprématie; au
 « Kchatriya l'éclat suprême, au Vayçia l'habileté,
 « au Çoudra l'obéissance dévouée envers toutes les
 « castes. Le Brahmane qui ne donne pas (et reçoit
 « toujours) est sans vertus; le Kchatriya sans éclat
 « est dégradé; on blâme le Vayçia sans habileté et
 « le Çoudra qui manque d'égards aux castes supé-
 « rieures. Moi, je suis né dans la plus excellente des
 « castes, dans la caste vénérée des Brahmanes; par
 « suite de l'infortune, je me trouve soumis aux lois
 « qui régissent les Kchatriyas. Maintenant, après
 « avoir connu les devoirs de la caste guerrière, si
 « j'entreprenais une grande action sous les auspices
 « des Brahmanes, ce serait de ma part une démar-
 « che déplacée, moi qui, portant dans la bataille
 « un arc divin et des armes divines, ai vu de mes
 « yeux mon père tué, que dirais-je dans leur assem-
 « blée? Mais, en adoptant selon mon désir la loi qui
 « régit les Kchatriyas, je vais suivre la voie des guer-
 « riers et celle de mon père, héros magnanime.

« Maintenant les Pântchaliens dorment sans dé-
 « fiance, dans l'ivresse du triomphe; ils ont dételé
 « leurs chevaux et détaché leurs armures; ils sont
 « au comble de la joie. Tandis que, croyant tenir la
 « victoire dans leurs mains, fatigués, épuisés par les

« efforts du combat, ils dorment en pleine nuit,
 « bien établis dans leur camp; je vais les assaillir à
 « l'instant même dans leur retraite, d'une manière
 « terrible. Attaquant avec impétuosité, dans leur
 « camp, ces guerriers que le sommeil laisse comme
 « des morts, privés du sentiment, je les consume-
 « rai par ma violence, comme Indra dompta les Dâ-
 « navas. Aujourd'hui même, tous ces guerriers, réu-
 « nis sous les ordres de Dhrichthadyoumna, je les
 « consumerai par ma violence, comme un vent en-
 « flammé dévore l'herbe; et, après avoir massacré
 « les Pântchâliens, je goûterai aussi de la consola-
 « tion. Dans ce coup de main, je vais porter la mort
 « au milieu des Pântchâliens, comme, au milieu des
 « troupeaux, Roudra lui-même, armé du trident et
 « transporté de colère. Aujourd'hui même, après
 « avoir tué, anéanti tous les Pântchâliens, j'immole-
 « rai avec une grande joie les fils de Pândou. Ajour-
 « d'hui même, après avoir jonché la terre des cada-
 « vres des Pântchâliens et les avoir massacrés un à
 « un, j'aurai acquitté ma dette envers mon père. La
 « route qu'ont suivie Douryôdhana, Karna, Bhichma
 « et le roi du Sindhi, je la ferai prendre aux Pântchâ-
 « liens, (cette route funèbre) et terrible à aborder.
 « Aujourd'hui même, leur roi Dhrichthadyoumna,
 « je le broierai, au milieu de la nuit, en un instant,
 « comme Çiva broie une gazelle sous sa main puis-
 « sante. Aujourd'hui même, ces fils des Pântchâliens
 « et des Pândous, qui dorment en pleine nuit, je les
 « briserai sur le champ de bataille avec mon glaive

«acéré. Aujourd'hui même, après avoir massacré,
«dans le sommeil de la nuit, l'armée des Pântchâ-
«diens, mon œuvre étant accomplie, je serai satis-
«fait, ô magnanime guerrier!»

IV.

Kripa dit :

«Grâce au ciel, ta pensée s'est dirigée vers la
«vengeance; le Dieu qui lance la foudre ne pourrait
«lui-même mettre obstacle à tes desseins! Nous te
«suivrons tous les deux, mais dès que le jour paraî-
«tra; repose-toi donc cette nuit, puisque tu as laissé
«de côté ton armure et ta bannière. Je te suivrai,
«moi, et Kritavarman aussi; montés sur nos chars,
«bien fournis d'armes, nous te suivrons dans ta
«marche contre l'ennemi. Accompagné de nous
«deux, demain tu anéantiras les ennemis dans cette
«rencontre, ô toi, le meilleur des héros! après
«avoir dompté par ta puissance les Pântchâliens et
«ceux qui ont suivi leurs pas. Tu es plein d'héroïsme
«quand tu déploies tes forces; repose-toi cette nuit;
«il y a bien longtemps que tu veilles, dors pendant le
«reste de la nuit. Remis de tes fatigues, bien éveillé,
«ta pensée bien établie en abordant l'ennemi dans la
«mêlée, tu l'anéantiras; le succès est certain. Non, ô
«toi, le meilleur de ceux qui montent des chars,
«quand tu as en main tes armes excellentes, Indra,
«qui règne parmi les Dieux, ne pourrait te vaincre,
«même par des attaques multipliées. Ainsi, accom-

« pagné de Kripa, et protégé dans sa marche par
 « Kritavarman, le fils de Drôna, acharné au combat,
 « serait-il défait par le roi des Dieux lui-même? Nous
 « trois, bien reposés, délivrés du sommeil qui nous
 « accable, débarrassés de cette fièvre, dès que la nuit
 « fera place au jour, nous anéantirons les ennemis;
 « car tes armes sont divines, et les miennes aussi,
 « assurément; et Kritavarman Sâtвата est un héros
 « habile dans les batailles. Tous trois réunis, après
 « avoir, dans l'attaque, détruit, par la violence de
 « nos coups, tous les ennemis assemblés, nous goû-
 « terons une joie suprême. Repose-toi donc avec
 « calme, dors en paix toute la nuit; et quand tu
 « partiras, ô toi! le meilleur des hommes, Kritavar-
 « man et moi, tous les deux munis de nos arcs,
 « dévorant l'ennemi et bien armés, nous monterons
 « sur nos chars, pour accompagner le tien dans sa
 « course rapide. Alors, arrivé dans leur camp, et
 « proclamant tout haut ton nom sur le champ de
 « bataille, tu portes un grand carnage au milieu des
 « Pântchâliens en état de défense: après les avoir
 « ainsi décimés à la clarté du jour lumineux, triomphe
 « alors comme Çakra, quand il a exterminé les grands
 « Asouras; car tu peux, dans la mêlée, vaincre l'ar-
 « mée des Pântchâliens, pareil au Dieu vainqueur
 « des Dânavas, qui, dans sa colère, détruisit l'armée
 « des Daityas. Quand tu marcheras ainsi, soutenu
 « par moi et protégé par Kritavarman, le Dieu qui
 « lance la foudre n'oserait lui-même t'affronter en
 « face. Car ni moi, ni non plus Kritavarman, ne

« reviendrons jamais sans avoir vaincu les Pândous.
 « Mais, après avoir massacré, en combattant, les
 « Pântchâliens furieux et leurs alliés les Pândavas,
 « nous reviendrons alors tous trois ensemble, ou
 « bien, tués dans l'attaque, nous serons partis pour
 « le ciel. Par tous les moyens possibles, nous te se-
 « conderons dans cette bataille livrée en plein jour ;
 « et je dis en cela la vérité, ô grand guerrier dont
 « l'âme est pure ! »

A cette parole pleine de convenance dite par son oncle, Açwatthaman répondit, les yeux rouges de colère :

« Pour l'homme malade, dévoré par la passion,
 « préoccupé par l'intérêt, possédé par l'amour, d'où
 « viendrait le repos ? Tels sont aujourd'hui les quatre
 « maux qui m'assiègent, et chacun d'eux, pris à part,
 « suffirait pour détruire à l'instant le sommeil. Le cha-
 « grin qui s'élève en ce monde au souvenir de la mort
 « d'un père, consume mon cœur nuit et jour, et rien
 « ne le calme. Mon père a été tué par des traîtres,
 « tu sais tout cela, et voilà ce qui torture tout mon
 « être. Est-il quelqu'un qui, en un pareil état, puisse
 « vivre, même un instant ? Drôna est mort !... Tel est
 « le cri que j'entends sortir de la bouche des Pântchâ-
 « liens. Tant que je n'aurai pas tué Drichthadyoumna,
 « je ne puis supporter la vie ; puisqu'ils ont tué mon
 « père, ils doivent périr, tous ces Pântchâliens ; à la
 « fois ! Ces cris lamentables de notre roi Douryô-
 « dhana, gisant les cuisses rompues, qui ont frappé
 « mon oreille, quel cœur sans pitié n'enflammeraient-

« ils pas? Quel être sans compassion même he verse-
 « rait des larmes de ses deux yeux en entendant les
 « paroles que prononçait le roi mutilé! et ce senti-
 « ment de tendresse pour un ami, qui subsiste invin-
 « ciblement en moi, augmente encore mon chagrin,
 « comme un torrent accroît l'océan. Quel sommeil,
 « quelle consolation possible pour moi, dont l'esprit
 « est incessamment fixé sur un seul point? Eux qui sont
 « sous la protection de Vâsoudéva et d'Ardjouna,
 « seraient de trop rudes adversaires pour le grand
 « Indra lui-même; telle est ma pensée, ô héros!
 « Mais ce Dieu ne pourrait non plus dompter la
 « colère qui s'est élevée en moi, et, dans ce monde,
 « je ne vois pas quel serait celui qui m'arrêterait
 « dans ma fureur.

« Donc, voilà ma détermination arrêtée, le sage
 « dessein que j'adopte. Des envoyés m'ont annoncé
 « la destruction de ceux qui me sont chers et la vic-
 « toire des Pândavas; mon cœur se consume de
 « douleur; mais quand j'aurai massacré nos ennemis
 « avec un grand carnage, au milieu de leur sommeil,
 « alors je pourrai me reposer et dormir; ma fièvre
 « sera passée. »

V.

Kripa dit :

« L'homme stupide, malgré sa docilité, malgré
 « son attention à réprimer ses sens, ne peut arri-
 « ver à bien discerner le devoir et l'intérêt; telle
 « est mon idée; de même aussi, celui qui, en dépit

« de son intelligence, ne cherche pas à apprendre
 « la véritable règle, celui-là ne connaît point non
 « plus la ligne de démarcation de ces deux choses.
 « Le guerrier sans esprit a beau fréquenter assi-
 « dûment un *pandit*, il ne connaît pas plus les
 « devoirs que la cuiller ne distingue le goût des
 « mets. L'homme habile, au contraire, après avoir
 « une minute seulement écouté le *pandit*, a com-
 « pris bien vite les devoirs, comme la langue con-
 « naît la saveur des aliments; ainsi celui qui est
 « docile aux leçons, doué de sagacité, maître de ses
 « sens, peut savoir ce que prescrivent les livres sa-
 « crés, et ne pas en violer la loi; mais l'orgueilleux
 « impossible à diriger, cruel en ses desseins et cri-
 « minel en ses actions, sortira de la saine voie, et
 « commettra bien des crimes. Celui qui n'est pas
 « sans appui dans ce monde, ses amis le détournent
 « du crime, mais c'est l'homme heureux, et non
 « l'homme en proie au malheur, qui s'abstient du
 « mal; au milieu des fluctuations de son esprit agité,
 « celui qui a des amis peut être arrêté par eux dans
 « cette voie inique, mais celui qui ne peut user de
 « ce secours périt infailliblement. Car aussi, l'ami,
 « sage d'ailleurs, qui veut accomplir une action
 « perverse, les sages l'en détournent à l'envi, chacun
 « de leur côté, chacun selon son pouvoir. Donc,
 « ô prince, dirigeant ton cœur vers le bien, te
 « domptant toi-même par ta propre force, agis sui-
 « vant mes paroles, qui ne t'exposeront point à des
 « regrets.

« Non, dans le monde on n'applaudit point
 « comme loyale la mort d'un ennemi endormi, ou
 « qui a déposé les armes, ou qui a dételé les chevaux
 « de son char, ou bien qui dirait : Je suis à toi! ou
 « qui se mettrait sous la protection du vainqueur,
 « ou qui aurait délié ses cheveux, ou dont les cour-
 « siers auraient été tués. Maintenant ils dorment,
 « les Pântchâliens, leurs cuirasses sont défaites,
 « ô prince! pleins de confiance dans la nuit, ils
 « sont tous comme des morts, privés de sentiment.
 « L'homme assez pervers pour les assaillir dans leur
 « retraite serait, sans nul doute, plongé au fond de
 « l'enfer le plus profond, dans le plus vaste abîme.
 « Tu es, dans le monde, renommé comme le meilleur
 « de ceux qui sont habiles à manier les armes; ja-
 « mais, non plus, dans ce monde, tu n'as commis
 « la plus légère faute, toi, dont l'éclat est celui du
 « soleil; demain, le soleil étant levé, à la face de
 « tous les êtres, tu triompheras des ennemis dans
 « un (véritable) combat, car une action blâmable
 « est incompatible avec ton passé; ce serait comme
 « une tache rouge sur un tissu blanc; tel est mon
 « avis. »

Açwatthaman dit :

« Oui, il en est ainsi que tu l'as dit, ô Kripa, cela
 « est vrai; mais eux, ils ont jadis renversé cette bar-
 « rière de cent façons! A la face des rois gardiens
 « de la terre, et tout près de vous, mon père, qui
 « jetait bas ses armes, a été renversé par Dhrichtha-

« dyoumna; Karna avait perdu une roue de son char,
« lui, le meilleur de ceux qui combattent sur des
« chars, et était plongé dans la dernière détresse,
« quand l'a tué le Pândava qui porte l'arc Gândiva.
« Bhichma, fils de Çântanou, qui venait de déposer
« son glaive et était sans armes, le même Ardjourna
« l'a tué aussi, après avoir adoré Çikandî. Bhourirava,
« le grand archer, exténué au milieu de la lice,
« a été, malgré les cris des rois, renversé par Youyoudhâna;
« Douryôdhana, atteint dans la mêlée,
« a été aussi, sous les yeux des gardiens de la terre,
« et contre toute loi des combats, assommé par la
« massue de Bhîmaséna! Lui seul, entouré de beau-
« coup de chefs ennemis, il a été frappé contre la
« loi des Kchatryas: les lamentations du roi qui
« avait les deux cuisses brisées, je les ai entendues
« de la bouche des envoyés, et elles torturent tout
« mon être. De la même façon, ces pervers Pântchâliens,
« qui foulent aux pieds les devoirs, ont franchi les limites;
« et pourquoi donc, quand ils ont ainsi brisé le frein,
« ne les blâme-t-on pas, ô Kripa? Lorsque j'aurai tué,
« dans la nuit, au milieu de leur sommeil, les Pântchâliens
« meurtriers de mon père, que je renaisse sous la forme
« d'un ver ou d'un insecte, que m'importe! J'ai hâte
« maintenant d'accomplir cette œuvre que je désire
« entreprendre, et, quand je suis ainsi pressé d'agir,
« d'où me viendrait le sommeil, d'où me viendrait le repos?
« Non, jamais il n'a existé dans le monde, jamais il n'existera
« l'homme qui me

«ferait revenir sur le dessein que j'ai formé de les
«massacrer!»

Samdjaya dit :

Après avoir ainsi parlé, ô grand roi! le majestueux fils de Drôna attela ses chevaux, tout seul de son côté, et se mit en marche dans la direction de l'ennemi. Alors ses deux compagnons, Kripa et Kritavarman, lui dirent : « Pourquoi ton char est-il attelé, et que désires-tu faire? Partis nous-mêmes, dans le même but que toi, ô prince, nous partageons ta douleur ou ta joie; tu ne dois pas douter de nous!»

Mais Açwatthaman, plein de rage, poursuivi par le souvenir de la mort de son père, leur expliqua nettement le projet qu'il voulait accomplir. «Après avoir tué mille et mille guerriers de ses flèches acérées, mon père, désarmé, a été tué par Dhrichtadyoumna; je le tuerai aussi quand il aura déposé ses armes; aujourd'hui même je le tuerai, ce fils pervers du roi des Pântchâliens, par une action inique. Car, comment pourrais-je égorger ainsi qu'une gazelle ce Pântchâlien maudit qui, avec ses armes, triompherait de tous les mondes! Ainsi donc, revêtant à la hâte vos cuirasses, saisissant vos glaives et vos arcs, vous resterez près de moi spectateurs, ô vous qui êtes invincibles!»

A ces mots, il s'élança sur son char et court droit vers les Pântchâliens; ses deux compagnons le suivirent, et, dans leur marche, dirigés tous trois vers

l'ennemi, ils brillèrent comme dans le sacrifice étincellent les feux qui dévorent l'offrande; ils allèrent, ô roi, vers le camp, où tout le monde dormait d'un sommeil profond, et, arrivé à l'entrée, le fils de Drôna s'arrêta.

VI.

Dhritarâchtra dit :

Quand les deux héros, Bhôdja et Kripa, virent Açwatthaman arrivé à la porte du camp, que firent-ils, ô Samdjaya?

Samdjaya dit :

Après s'être consulté avec Kritavarman et Kripa, le fils de Drôna, dominé par la colère, s'avança vers l'entrée du camp et, arrivé là, il aperçut un fantôme aux formes gigantesques, rayonnant comme la lune et le soleil, dont la vue faisait frissonner et qui se tenait debout à la porte. Il était couvert d'une peau de tigre; son corps, tout humide de sang, était revêtu à la partie supérieure d'un cuir d'antilope noire, et portait le cordon brahmanique employé dans le sacrifice du serpent. Ses bras longs et énormes agitent dans l'air des armes diverses; il est pareil à un gros reptile (secouant) ses anneaux, à un feu chargé de guirlandes et de flammes; sa gueule a des dents effroyables et reste béante, sa face est ornée de milliers d'yeux. On ne peut décrire ni son corps, ni

son costume, et, de toutes parts, à son aspect, les montagnes même se rompraient en éclats. De sa bouche, de son nez, de ses oreilles et de ses mille yeux à la fois sortent de grandes flammes, et les rayons qui jaillissent de cet éclat font voir par centaines de mille des apparitions de Vichnou portant la conque, le disque et la massue.

Quand il aperçut ce monstre épouvantable, effroi du monde, Açwatthaman, sans se troubler, l'accabla sous un torrent de flèches divines, et les flèches lancées par le fils de Drôna, le grand fantôme les dévora comme un feu sous-marin dévore les vagues de l'Océan. L'apparition absorba donc les traits décochés par Açwatthaman qui, voyant ses masses de flèches sans effet, lança contre elle l'éperon du timon, pareil à une pointe de feu brûlant. Mais, en heurtant le monstre, cet éperon à la tête enflammée se brisa, comme à la fin d'un Youga (à la destruction d'un monde) un brandon en feu tombé du ciel, s'il vient à heurter le soleil. Alors ce fut le glaive divin à poignée d'or, étincelant dans l'espace, qu'il tira vite de sa gaine, pareil au serpent de feu tiré de son repaire, et il plongea dans le fantôme cette lame excellente, mais, en atteignant le monstre, elle s'y enfonça comme l'ichneumon dans son trou. Alors, transporté de colère, le fils de Drôna saisit sa massue enflammée, brillante comme la bannière d'Indra, et la lança contre son ennemi surnaturel qui la dévora aussi. En ce moment, n'ayant plus d'armes, Açwatthaman pro-

mena ses regards tout autour de lui, et il vit tout le ciel obscurci par des apparitions de Vichnou.

A la vue de ce prodige si extraordinaire, le fils de Drôna, privé de ses armes, s'écria avec l'accent du remords, au souvenir de la parole de Kripa : « Celui qui n'écoute pas le conseil sévère mais « utile de ses amis souffre quand il est tombé « dans le malheur; ainsi j'ai fait en méprisant leurs « avis à tous les deux. L'ignorant qui veut tuer son « adversaire au mépris des prescriptions de la loi « sacrée, glisse hors de la voie des devoirs, et périt « au contraire dans le sentier de l'iniquité; car voici « ce qu'ont déclaré aux hommes les brahmanes qui « sont leurs maîtres : Contre une vache, un brah- « mane, un roi, une femme, un ami, une mère, un « précepteur spirituel, un ennemi sans chef pour le « conduire, aveuglé par la folie, endormi ou dominé « par la crainte, enivré par la colère ou la passion, « hors d'état de se défendre, on ne doit pas lever les « armes!

« Et moi, après avoir transgressé cette loi, sen- « tier éternel tracé par la tradition des livres sacrés, « moi, parti d'un principe faux et hors de cette « voie, me voilà tombé dans un terrible malheur! « Et c'est le malheur que les hommes regardent « comme le plus cruel, lorsqu'après avoir com- « mencé une entreprise en ce monde, on s'arrête « par l'effet de la crainte; car l'homme ne peut ici- « bas accomplir son œuvre quand il est arrêté par « un plus puissant que lui, et l'œuvre d'un mortel

« n'est pas dite plus pesante (dans la balance) que
 « l'action du destin. Si l'entreprise humaine n'est
 « pas menée à bien par l'influence des dieux, cet
 « homme, qui s'est précipité hors de la voie, tombe
 « avec justice dans l'adversité. Fût-il plein de sagesse,
 « on l'appellera fou et insensé, celui qui, après avoir
 « commencé d'agir, s'arrête par l'effet de la crainte.

« C'est par suite de mon dessein pervers que cet
 « obstacle effrayant a surgi devant moi, car le fils
 « de Drôna, sur le champ de bataille, ne recule ja-
 « mais! Ce fantôme si effroyable est comme un châ-
 « timent que les Dieux font paraître, et je ne puis
 « savoir ce que c'est, même en y réfléchissant de
 « toutes manières; cette pensée coupable que j'ar-
 « rêtais sur des œuvres iniques, voilà le fruit terrible
 « qui en a été produit pour mettre obstacle à leur
 « accomplissement. Si je m'arrête, ce sont les dieux
 « qui le veulent, car, si ce n'est le ciel, rien autre
 « n'a le pouvoir de me faire reculer en quoi que ce
 « soit.

« Donc aujourd'hui, ayant recherché pour asile
 « Mahadêva, le dieu suprême, il anéantira pour moi
 « cet effroyable châtement du destin. A Çiva dont la
 « chevelure est nattée, au dieu des dieux, époux de
 « Dourgâ et impérissable, à (Çiva qui, sous le nom
 « de) Roudra porte un collier de crânes, à Hara qui
 « a enlevé l'œil du démon Dakcha, qui dort sur le
 « mont Kailaça et porte en main le trident, j'ai re-
 « cours aujourd'hui, car ce dieu l'emporte sur les
 « autres dieux par l'héroïsme et la mortification.»

VII.

Samdjaya dit :

Après avoir arrêté cette décision, le fils de Drôna, ô grand roi, descendu du siège de son char, resta debout et inclina son front.

Açwatthaman dit :

« O Çiva, nommé aussi Ougra (formidable),
 « Sthânou (inébranlable), Roudra (terrible), Çarva
 « (qui détruit); régulateur et maître qui dors sur la
 « montagne Kaïlaça et accordes les dons; maître qui
 « es la cause de ce qui existe; dieu à la gorge noire,
 « qui n'as pas de commencement et qui produis;
 « toi qui as détruit le sacrifice de Dakcha, ô Hara;
 « dieu à la forme multiple, aux trois yeux, aux ap-
 « paritions nombreuses, époux de Dourgâ, chef des
 « grandes troupes célestes, habitant des cimetières;
 « dieu fort et puissant, armé de la massue à la-
 « quelle pend un crâne; Roudra aux cheveux nat-
 « tés, appliqué aux observances du Vêda, je me
 « sacrifie à toi avec un cœur entièrement pur, trou-
 « blé dans ses pensées par la difficulté de son en-
 « treprise; je m'offre avec un entier abondon à toi,
 « destructeur des trois villes, dieu infailible, loué
 « par les hommes, digne de louanges maintenant et
 « à jamais; à toi qui accordes le fruit (de la prière)
 « revêtu d'une peau d'antilope; à toi qui es rouge,
 « dont la gorge est bleue; Dieu irrésistible, que

« rien ne fait reculer; toi qui es Indra, créateur de
 « Brahma et Brahme lui-même, attentif aux obser-
 « vances du Véda (qui est brahme), toi qui prati-
 « ques des œuvres pieuses et t'appliques aux austé-
 « rités; Dieu sans fin, qui es la voie des ascètes;
 « dieu multiple aux trois yeux, chef suprême des
 « troupes célestes, cher à l'assemblée des Dieux,
 « dispensateur des trésors, maître de la terre, ten-
 « drement aimé de la déesse Pârvatî, père de Kar-
 « tikêya (Dieu de la guerre); dieu à la couleur jaune,
 « dont la monture est un excellent taureau; Dieu
 « terrible qui portes un vêtement léger; toujours
 « attentif à veiller aux ornements de Dourgâ; émi-
 « nent parmi les choses éminentes; si excellent
 « qu'il n'existe rien de supérieur; toi qui lances des
 « flèches invincibles; toi qui es l'horizon et le gar-
 « dien du monde; Dieu à l'armure d'or, dont la tête
 « est ornée d'un croissant; je me mets sous ta pro-
 « tection avec une profonde et sincère dévotion; si
 « je suis délivré à l'instant de cette infortune ter-
 « rible qui met à mes desseins un insurmontable
 « obstacle, à toi qui es pur, je me donne en sacri-
 « fice, avec l'offrande pure et absolue de tous les
 « êtres. »

Lorsque le Dieu, par l'effet de la prière, eut connu le dessein d'Açwattaman, dont l'adoration était bien accomplie, un autel d'or parut devant le magnanime héros; sur cet autel, ô roi, le feu brillait et tous les points de l'espace ainsi que le ciel furent remplis de la clarté de ses flammes : puis ap-

rurent aussi les troupes des serviteurs de Çiva, lançant le feu par la bouche et les yeux, portant des pieds, des bras, des têtes de formes diverses, des bracelets ornés de pierres précieuses, levant leurs mains et pareils à des éléphants et à des montagnes. Ils ont des formes de chien, de porc et de chameau, des faces de cheval, de chakal et de vache, d'ours et de chat; d'autres portent des têtes de tigres et d'éléphants, des becs de corneille, de plongeon et de perroquet; ce sont des apparitions pareilles à des boas gigantesques, des êtres à bec de cygne, jetant une blanche lumière, ou de pics des forêts et de geai bleu; des fantômes à têtes de tortues et de crocodiles, de dauphins, de singes, des becs d'oiseau aquatique et de héron, des faces de grenouilles, de pigeons et d'éléphants, de grand makara et de baleines; alors apparurent aussi des êtres ayant des mains et des oreilles avec des milliers d'yeux, très-corpulents; d'autres, privés de chair, ont des becs de corbeaux et de faucon; ceux-ci n'ont pas de têtes, ceux-là ont des têtes d'ours; on en voit dont les yeux et la langue sont enflammés, dont les oreilles lancent le feu; ceux-ci, le front couvert de flammes au lieu de cheveux, ô grand roi! ont tous les poils du corps incandescents et quatre bras comme Vichnou; ceux-là ont des faces de bélier, ces autres encore des figures de chèvre. Là arrivent des troupes nombreuses de serviteurs du Dieu, pareils à des conques, ayant des conques au lieu de bouches et d'oreilles, des guirlandes de

conques et rendant le son de la conque. Ceux-ci, les cheveux nattés ou divisés en cinq mèches ou bien rasés, sont maigres; ils ont quatre dents, quatre langues; des oreilles pointues et des aigrettes; ceux-là portent la ceinture d'herbe du brahmane, la touffe de cheveux retombant sur le front; des turbans, des diamants, de gracieux visages, de riches ornements: il en est qui tiennent à la main des guirlandes de lotus; le front chargé de couronnes, ils vont par centaines de mille, pleins de dignité dans leur démarche: les uns encore sont armés de disques aux pointes aiguës ou portent à la main des pilons, des projectiles aux mèches enflammées, des nœuds coulants et des bâtons; sur leur dos sont liés des carquois, des faisceaux de belles flèches; ils ont des bannières, des étendards, des cymbales et des haches; les autres lèvent dans leurs mains des nœuds tout prêts à saisir l'ennemi, des massues ferrées; ils brandissent des pieux énormes, des poignards, et dressent sur leur front des crêtes de serpents: leurs bracelets sont de gros reptiles et ils portent des ornements brillants; leurs étendards sont souillés de poussière; eux-mêmes, tout salis, portent encore des vêtements blancs et des guirlandes blanches; leurs membres sont bleus et jaunes, leurs têtes rasées.

Cette foule joyeuse, étincelante comme l'or, fit résonner les tambours, les conques, les tambourins, les grands instruments de musique guerrière et les cornes bruyantes: puis les uns se mirent à

chanter, les autres à danser. Ces guerriers sautent, bondissent, s'élancent en l'air; ils courent d'un pas rapide; leur menton est rasé et leur chevelure flotte au vent; ivres comme de grands éléphants furieux, ils poussent des cris à plusieurs reprises; effroyables, hideux à voir, armés de javelots et de tridents, parés de riches vêtements, ceints de belles guirlandes et portant au bras des bracelets précieux, ils lèvent leurs mains en l'air. Ce sont des héros qui immolent leurs ennemis, dont la force et le courage sont irrésistibles, qui se nourrissent de sang et d'os et de graisse, qui se repaissent de chair. Ils portent des crêtes et des aigrettes; ivres de joie, ronds comme des pots, les uns très-petits, les autres longs et lents dans leur marche; tous sont effroyables à voir; les plus gros ont les lèvres noires et pendantes

D'autres, aux formes multiples et brillantes, portent leur chevelure nattée en tresses, ou la tête rasée. Ils feraient croûler sur la terre le soleil, la lune, les astres, les planètes; ils auraient assez de puissance pour anéantir les quatre collections d'êtres.

Ces êtres sans frayeur affrontent toujours la colère qui fronce le sourcil de Çiva, agissent toujours au gré de leurs désirs et sont toujours les maîtres du maître des trois mondes. Animés d'une joie éternelle, éloquentes, dénués d'envie, ils ont acquis la puissance surnaturelle qui se compose de huit (facul-

tés) et ne sont plus sujets au trouble qui résulte de la surprise. De son côté, le bienheureux Çiva se réjouit sans cesse de leurs œuvres; ceux-ci honorent sans cesse le Dieu par la pensée, la parole et l'action bien accomplie, et, ces êtres qui l'honorent ainsi par ce triple attachement, il les soigne comme un père soigne ses enfants légitimes; il y en a qui boivent le sang et la graisse, toujours pleins de colère contre les ennemis des brahmanes. Ceux-là boivent sans cesse le *soma* composé de quatre éléments; par l'écriture, l'étude du Véda, la mortification et la restriction de leurs sens, ils ont vénéré le triple sceptre de Çiva et sont arrivés à l'identification avec la divinité, et aussi, par ces êtres devenus de même nature que lui, par ces grandes troupes d'esprits surhumains, faisant résonner des instruments divers, chantant tour à tour, d'une voix riante, douce et éclatante, ainsi que la déesse Pârvati, se réjouit le dieu, maître du passé, du présent et de l'avenir

Alarmés (par l'évocation), ils arrivèrent tous vers Açwathaman, en célébrant les louanges de Mahâ-déva, pleins d'éclat et d'une splendeur qui se répand au loin, désireux d'augmenter la splendeur du magnanime fils de Drôna, avides de voir jusqu'où peut aller sa puissance et de contempler le carnage nocturne, portant en main des massues aux pointes redoutables, des brandons ardents, des javelots et des haches; ces troupes épouvantables à voir se réunirent et s'avancèrent de tous côtés; et, ceux qui

feraient trembler les trois mondes en se montrant, il les regarda en face, le puissant guerrier, et ne fut pas même troublé. Tenant en main l'arc et le cuir qui protège le poignet, lui-même, et de lui-même, il s'offrit comme un holocauste. Dans ce sacrifice, l'arc remplace le bois qui alimente le feu, les flèches acérées, les divers ustensiles, et l'offrande est cette âme volontairement présentée; ensuite, au moyen d'une prière, du Sôma, Açwatthaman, plein de majesté, s'offrit donc lui-même sur l'autel, lui dont la passion était immense, et, après avoir célébré les louanges du dieu terrible (Roudra) dont les armes sont terribles et qui est impérissable, il dit au magnanime Çiva, en joignant les mains :

Açwatthaman dit :

« Cette âme, qui est mienné, née dans la famille
 « d'Angiras, je te l'offre aujourd'hui dans ton propre
 « feu, ô bienheureux ! accepte mon tribut. Mahâ-
 « déva ! après t'avoir honoré par une dévotion abso-
 « lue, ô Brahma, je t'ai servi en face, dans la grande
 « infortune qui m'accable ; en toi sont tous les êtres,
 « car l'ensemble de toutes les qualités qui consti-
 « tuent la nature réside en toi ; ô toi, donc, maître,
 « qui es le refuge de tous les êtres, reçois-moi,
 « placé ici et devenu une offrande (reçois-moi)
 « puisque je ne puis t'offrir d'autre oblation ! »

Après ces paroles, debout sur l'autel où brille la flamme, faisant monter l'offrande qui est sa propre personne dont il fait l'abandon, il s'assied au-dessus

du feu. Et dès que le bienheureux Çiva vit ce héros, immobile, pareil à un ascète, ainsi déposé comme une offrande, il lui dit, presque avec un sourire : « Par la vérité, la pureté, la sincère pratique des observances, l'abandon de soi-même, la mortification, la restriction des sens, la patience, la réflexion, la fermeté, l'intelligence et la parole, je suis, autant qu'il convient, honoré par Krichna dont les actions ne se ralentissent jamais; aussi, il n'y a pas pour moi d'être plus cher que Krichna. Moi, qui te rends hommage et qui désire te connaître, j'ai sans cesse protégé les Pântchâliens et fait pour eux bien des prodiges, je me rends à ton évocation, moi qui protégeais les Pântchâliens, ils sont déjà tombés en la puissance de Yama, et ne doivent plus vivre. »

Ayant ainsi parlé, Mahadéva entra dans le corps du guerrier et lui donna un glaive brillant d'une vertu suprême : rempli du Dieu qui venait de pénétrer en lui, Açwatthaman resplendit d'un nouvel éclat et devint impatient d'aller au carnage, par l'effet de ce feu divin. Les êtres invisibles, les Râkchasas l'escortèrent dans sa marche, tandis qu'il s'élançait de l'autel vers le camp, pareil à Çiva lui-même.

Théodore PAVIE.

(La suite à un prochain numéro.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 octobre 1840.

On donne lecture d'une lettre de M. Loopuyt, par laquelle il annonce la mort de M. Van der Palm, professeur à l'Université de Leyde et membre honoraire de la Société. On arrête que le Secrétaire exprimera à la famille de M. Van der Palm les regrets de la Société pour la perte qu'elle vient de faire.

M. Dulaurier écrit au Conseil pour lui faire connaître que M. le révérend Jowet, chargé du département des publications de la Société biblique de la Grande-Bretagne, lui a annoncé que cette Société biblique avait décidé qu'elle enverrait à la Société asiatique le complément des Bibles qui manquent à sa bibliothèque. On arrête qu'on remerciera M. Dulaurier de cette communication.

M. Lajard fait hommage à la Société de son Mémoire sur deux bas-reliefs mithriaques qui ont été découverts en Transylvanie; 1 vol. in-4°, 1840. M. Lajard reçoit les remerciements de la Société.

M. de Paravey communique au Conseil deux Notes, l'une sur les *tumulus* du Bosphore cimmérien, l'autre sur quelques passages de l'Édrisi, traduit par M. Jaubert. Ces deux notes sont renvoyées à la Commission du Journal.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 octobre 1840.

Mémoire sur deux bas-reliefs mithriatiques qui ont été découverts en Transylvanie, par M. LAJARD; 1 vol. in-4°, 1840.

Des faux principes en philologie sanskrite, du D^r Hoefler, de Berlin, par M. J. GILDEMEISTER; Bonn, 1840, brochure en allemand.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LE D^r EUSÈBE DE SALLE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, ETC. À M. GARCIN
DE TASSY, MEMBRE DE L'INSTITUT, ETC.

Marseille, 4 juin 1840.

..... Vous savez que les monuments égyptiens ressemblent par plusieurs points à ceux de l'Inde antique. L'hypogée, la colonne lourde, la pyramide, sont communes aux deux pays. Les races humaines représentées dans les monuments de la vieille Égypte ressemblent beaucoup à certaines races que j'ai vues vivantes dans l'Égypte moderne; et celles-ci, à leur tour, m'ont frappé par leur ressemblance avec certaines races de l'Inde dont nous avons vu de nombreux échantillons. Vous voyez que la pente de ces analogies rend excessivement curieuse l'étude des langues parlées par ces races diverses. La Nubie est occupée par des hommes dont le profil ressemble à s'y méprendre à celui des races royales de la dix-huitième dynastie¹; et ces hommes parlent une langue que personne n'a encore débrouillée: vous jugez que ce mystère a plus d'attrait pour moi. Les hiéroglyphistes n'y ont pas un moindre intérêt.....

Pendant le séjour que j'ai fait en Nubie, j'ai recueilli un

¹ Voyez à ce sujet le savant ouvrage de M. Jomard, intitulé: *Études géographiques sur l'Arabie*, etc. p. 162. — G. T.

fort mince vocabulaire de mots utiles et de phrases usuelles; j'ai profité de la conversation des plus intelligents de mes mariniers pour faire un essai de traduction interlinéaire. La peine, l'impossibilité d'arriver de prime-abord à quelque chose de précis, a laissé tous ces essais dans un état informe. Quinze jours passés entre Siène et *Wadyhalfa* ne peuvent suffire pour faire œuvre complète..... Mais des yeux plus exercés que les miens y trouveront sans doute davantage, et voici d'abord le texte arabe avec la contre-épreuve dans les deux idiomes *barberins*. J'avais dans ma barque un exemplaire du *Robinson*, traduit par un Chaldéen du Diarbekr, et publié par les missionnaires de Malte. Ce travail, quoique fort grossier, est encore ce que j'ai trouvé de plus avancé en fait de véritable arabe vulgaire; les livres soit-disant vulgaires sont à cent lieues de l'arabe parlé.

Arabe. وفي اليوم السادس بعدما قطعنا من المينا

Noby. Ougrès gourgitty bahry to kouz belsou.

Routana. Nahar gour gio nouka bahristo kouza falsou.

A. ولاجل انما ما استطعنا ان نسير

N. Gouan tain dou andeguy teguar kemarossou.

R. Abala taiguer leigua taiguar kamarsou.

A. اتينا الى مكان

N. Agarbi kabi you sou.

R. Ihr kieu akik farsou.

A. والمكان الذي رسينا فيه كان اميناً

N. Agar teb sou nagar éminou.

R. Mengi soun na gar émina.

A. لقينا المرسى ورسينا هناك مع جملة مراكب تصادفنا معها

N. Tabbaragar ellegi tebsou koubli geliki tirgodo tebsou.

R. Agarka ala main gisou sigrigela tedda mèn gi sou.

- A. فلما راوا البحر يومئذ انهم في غاية الامان
 N. *Ettan nouitiki yoursy gelsou amaan digri gelson.*
 R. *Noutigou gelsou ama talha dia.*
- A. نسوا ذلك الاضطراب الذي اکتنتهم
 N. *Aiosy naim y naory.*
 R. *Aiegorosy nauisi ke riaory.*
- A. وبدوا يتمشكون ويلعبون على ظهر المركب
 N. *Artigbé dirgy houn natoura hasch kira.*
 R. *Nourka fidda sigry touira batarina.*
- A. كانوا على البر
 N. *Tir bar ea osangy arsa.*
 R. *Bar égu awsan gavosa.*
- A. وفي اليوم الثامن قام ريح عاصف
 N. *Nahar idrittty nahaski tourouk digry.*
 R. *Nahar idwonouka tourouk dia.*
- A. وزوبعة مرعوبة
 N. *Zouba aer taimbou arasur kirou.*
 R. *Zoubar taingua fi ouagia ageron.*
- A. ولاجل خوفنا على المركب ليلا ينكسر
 N. *Koub kasar kiron bitogosi.*
 R. *Sigir ka giawouron fukar giosingu.*
- A. قلنا من هناك
 N. *Inagoroto kouosousou.*
 R. *Inagurolofa kouosrou.*
- A. فاصدين النجاة من خطر البحر
 N. *Salama guidi essir toua dya oucrinisrou.*
 R. *Salama gaman natoun fier girou.*

- A. وجعلنا مركبنا يسير
 N. *Anakoub kibudossou.*
 R. *Sigirfa mirosoy.*
- A. ودخلنا في فهم نهر
 N. *Vide seïala ouerato sou.*
 R. *Widi seïala ouela tos.*
- A. وهو مندار موخره الى قدام ومقدمه الى ورا
 N. *Koubna mekdoum agab kirom dosou.*
 R. *Sigiry mekdoum agaba gosou.*
- A. وفي ما نحن سالكون ضد ارادتنا
 N. *Inagatnal sonaké nègé koulour ourbosou.*
 R. *Inagiri nouskené logo sigouron fasso.*
- A. اندق المركب في صحره وانحرق
 N. *Ai vedé oquir komny audogar digrelgi.*
 R. *Irbour koumon andoro nadoka.*

Maintenant, quelques mots d'explication.

Les Barberins se nomment eux-mêmes *Nobi* depuis Siene jusqu'à *Wadi Séboua*; de *Séboua* à *Korosco* on parle arabe. De *Korosko* à *Wadyhalfa* les Barberins s'appellent *Routana*. Le dialecte *routana* et *nobi*, bien que de la même famille, n'est pas toujours compris par les deux populations. Les phrases que j'ai recueillies peuvent vous montrer que la construction est inversive. C'est pour cela que les traductions mot-à-mot et la correspondances des mots a été impossible à obtenir. Il faut, dans la phrase entière, chercher comme on peut les correspondances en lisant le *noby* et le *routana* de gauche à droite. Beaucoup de mots arabes se sont infiltrés dans ce langage; il est curieux de trouver dans les portions du système numératif, même celles que l'arabe n'a pas envahi, le système décimal tel qu'on le voit fonctionnant après 10.

la dizaine invariablement reproduite avec le nom d'unité. Il semble que les articles *go, mé, hé, gué* et les impératifs en *o* établissent quelque analogie avec les langues sanscrites¹. Voici maintenant des pronoms, avec la conjugaison du temps présent du verbe *je dors* (en dialecte noby) :

| | | |
|---------------|-------------------|---------------|
| <i>Ai bé</i> | <i>nerosry</i> , | je dors; |
| <i>Er bé</i> | <i>nerosna</i> , | tu dors; |
| <i>Ter</i> | <i>neros</i> , | il dort; |
| <i>E</i> | <i>neros</i> , | elle dort; |
| <i>Arby</i> | <i>nerosrou</i> , | nous dormons; |
| <i>Irner</i> | <i>bourou</i> , | vous dormez; |
| <i>Digreg</i> | <i>nerbou</i> ; | ils dorment. |

FUTUR.

Asel giby nery, demain je dormirai.

PRÉTÉRIT.

Wilig ai nerbous, hier je dormis.

INFINITIF ET NOM D'ACTION.

Nalon, dormir et sommeil.

Voici quelques phrases usuelles :

Oui, *eï*. Non, *illa*.

Assez comme cela,

wi dé kefi.

Revenez au bateau,

kouké kousou.

C'est bon,

seré.

Ce n'est pas bon,

adel mounou.

Donnez-moi à manger,

ata kally.

L'*asr* est passé depuis une heure,

asir osaha wer nok sou.

Changez cette pièce,

i heirié sarfo zé.

Donnez-moi de l'argent,

aigé dogou den.

Merci, *كتر الله خيرك*,

arti ser hi ketty reïrek.

Faites cela,

in gao.

¹ Il me paraît que les pronoms démonstratifs sont exprimés par les mots *i* et *ou*. En ce cas, ils ressembleraient tout à fait aux pronoms hindoustani *ih* *يه* et *ouh* *وه*. — G. T.

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Vite, vite! | <i>goa, goa!</i> |
| Venez, venez! | <i>tare, tare!</i> |
| Comment vous portez-vous? | <i>eir oua zebonna?</i> |
| Avez-vous quelque chose à vendre? | <i>be cheir gion dana cheir dana?</i> |
| Combien le vendez-vous? | <i>eaïko take bigiano si?</i> |
| Avez-vous du mouton? | <i>doguir dana?</i> |

FRANÇAIS.

NOBY.

ROUTANA.

| | | |
|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| Du pain, | <i>kal,</i> | <i>kabaoulo.</i> |
| Lait et œuf, | <i>itchi-gestaki,</i> | <i>Songo kombougo.</i> |
| Viande, | <i>kousou,</i> | <i>aritch.</i> |
| Volaille, | <i>darba.</i> | <i>dour.</i> |
| Pigeon, | <i>iminegy,</i> | <i>hamamga.</i> |
| Eau, | <i>ossy,</i> | <i>aman.</i> |
| Beurre, | <i>denkofourouk,</i> | <i>noïgo fourougo.</i> |
| Dattes, | <i>betty,</i> | <i>felty.</i> |
| Eau-de-vie de dattes, | <i>aragyuai,</i> | <i>aragyoullo.</i> |
| Un brave homme, | <i>iguid adelon,</i> | <i>iguid massa.</i> |
| Mauvais homme, | <i>iguid debbo,</i> | <i>iguid oussa.</i> |
| Enfant, | <i>inafêto,</i> | <i>inasarto.</i> |
| Fille, | <i>imbourto,</i> | <i>ingourouga.</i> |
| Vache, | <i>ittiga,</i> | <i>ittyga.</i> |

FRANÇAIS.

NOBY.

FRANÇAIS.

NOBY.

| | | | |
|-------------------|------------------|-------------------|-------------------------|
| Feu, | <i>yeky.</i> | Chat, | <i>saubké.</i> |
| Bois, | <i>ygdy.</i> | Oiseau, | <i>kourté.</i> |
| Charbon, | <i>ouloudky.</i> | Mouche, | <i>koulti.</i> |
| Maison, | <i>ikaagy.</i> | Poisson, | <i>kaaré.</i> |
| Saquié, | <i>koulegy.</i> | Chemise bleue, | <i>kade de sé.</i> |
| Chameau, | <i>kamgay.</i> | Draperie blanche, | <i>melain doulgy.</i> |
| Cheval, | <i>kaschky.</i> | Grand, | <i>doulgy.</i> |
| Ane, | <i>anougy.</i> | Petit, | <i>kinnatog.</i> |
| Bateau, | <i>koubky.</i> | Le jour, | <i>ougrès, nahar.</i> |
| Arbre, | <i>gaaba.</i> | La nuit, | <i>ougou.</i> |
| Radeau, | <i>geï.</i> | Le matin, | <i>fégir ké.</i> |
| Rivière, | <i>assi.</i> | Le soir, | <i>mogreb ké.</i> |
| Ceinture de cuir, | <i>beïa.</i> | Peu à peu, | <i>kinner kinnégué.</i> |
| Chien, | <i>walgy.</i> | | |

NOMS DE NOMBRE.

| NOBY. | ROUTANA. |
|--------------------------|---|
| 1 ouerou. | Très - légères différences de voyelles. |
| 2 oou. | |
| 3 toscou. | |
| 4 kemsou. | |
| 5 diou. | |
| 6 gourdgou. | 20 ariy. |
| 7 kourodou. | 30 talatin. |
| 8 idaou. | 40 arbain. |
| 9 iscod. | 100 imilwerou. |
| 10 dimnon. | 1000 elf ou imil dimno. |
| 11 demin de weron. | Année, dgeverou. |
| 12 demin doou. | Mois, swaiwerou. |
| 13 demin de toscou. | Dimanche, kiragi. |
| 14 demin de kemsou, etc. | Les autres jours comme l'arabe. |

Quelque informes et incomplets que soient ces matériaux, ils sont plus amples que ce qu'à donné M. Costaz dans le travail de la Commission d'Égypte. Le berber que M. Marcel a donné dans son nouveau vocabulaire est la langue cabile de l'Atlas, et ne ressemble en rien au barberin. — M. de Laporte fils a envoyé une collection de dialogues cabyles qui peuvent encore mieux établir cette différence.....

P. S. A Palerme, j'ai trouvé quantité de matériaux arabes et quelques arabisants. A Rome, j'ai vu plusieurs orientalistes, et notamment Mgr. Molsa, le cardinal Mezzofanti et l'abbé Lanci. Ce dernier va publier une nouvelle édition de ses inscriptions arabes. Il m'a remis un exemplaire de plusieurs de ses ouvrages, et entre autres une histoire des rois himyarites que ni M. Perron, ni M. Fresnel ne paraissent connaître.....

Un nouveau cours d'arabe vulgaire a été ouvert (à Marseille) à l'usage spécial des militaires; une centaine d'officiers et sous-officiers l'a suivi avec attention depuis son ouverture.....

BIBLIOGRAPHIE.

JOB ET LES PSAUMES, traduction nouvelle d'après l'hébreu, les anciennes versions et les plus habiles interprètes, précédée de deux discours préliminaires et accompagnée d'arguments et de notes; par H. LAURENS, professeur de philosophie, membre de l'Académie de Montauban et de la Société asiatique de Paris. Édition illustrée par Porret; 1839. In-8°. Paris, chez Poussiègue-Rusand, rue Hautefeuille, 9. Prix : 7 fr. 50 c.

Job et les Psaumes forment, avec le Cantique et les Thérèni, les quatre livres poétiques de la Bible, et les deux premiers sont ceux qui offrent le plus de difficultés. Ces difficultés sont de deux sortes, celles qui tiennent à l'exégèse religieuse et celles qui ressortent du contexte grammatical. Nous examinerons l'ouvrage de M. Laurens sous ce dernier point de vue seulement, car, sous le rapport de la doctrine, il est revêtu de l'approbation de l'un de plus illustres prélats de l'Église de France, M. l'archevêque de Bordeaux.

Il est à observer d'abord que cette traduction offre une innovation pour les catholiques de France, c'est le tutoiement, qui est généralement banni des livres bibliques et religieux écrits en notre langue. Il serait à désirer, peut-être, qu'on imitât cet exemple et qu'on exclût de la traduction de l'Écriture sainte ces formules de politesse inconnues aux anciens, qui souvent ôtent aux discours des patriarches leur simplicité native et rendent la phrase pesante et embarrassée. Nos voisins, même les catholiques, n'ont pas cru, en conservant le tutoiement, soustraire à Dieu et à sa parole le respect qui leur est dû. Le traducteur a cependant eu une distraction au chap. II de Job, où il a conservé les expressions modernes dans l'entretien de ce saint homme avec sa femme.

M. Laurens a été plus hardi en retranchant du livre de Job les formules de transition qui lient les chapitres dans le texte, et en mettant un équivalent en tête, sous prétexte qu'elles ne font point partie des vers dont ils se composent. Mais connaît-on assez quelle est la structure du vers hébreu, pour assurer que ces formules n'entrent point dans sa composition ? De plus, elles font partie intégrante du texte sacré et, comme telles, elles doivent être inviolables aussi bien que le discours soutenu ; enfin, c'est ôter à ce livre son cachet d'antiquité, son acte de naissance, pour ainsi dire. En effet, plus on approche des temps primitifs, plus on est assuré de rencontrer une sorte de verbosité naïve qui n'est pas sans solennité. La société est déjà loin de ce siècle où rien ne pouvait paraître en France qu'habillé à la française ; elle veut étudier les peuples sur leur propre sol. Au reste, la comparaison du style biblique avec celui des plus anciens auteurs profanes n'est pas sans intérêt, et l'Écriture ne peut qu'y gagner. Ainsi, si nous lisons dans la Bible : ויסקף איוב שאת משלו ויאמר, et Job reprit sa parabole et dit, ou bien: ויען בלדר, et Bildad de Sué répondit et dit ; nous voyons fréquemment cette formule dans Homère :

Τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη κρείων Ἀγαμέμνων.

Le souverain Agamemnon répondit en lui adressant la parole.

Dans les anciennes épopées sanscrites, on interrompt de même le discours pour remettre en scène le narrateur.

Le livre de Job est un des moins étudiés de toute la Bible, du moins parmi les gens du monde ; il est cependant un de ceux qui renferment le plus de notions curieuses sur presque toutes les branches des connaissances humaines. Philosophie, astronomie, histoire naturelle, géologie, métallurgie même, rien ne lui semble étranger ; on y trouve, sur tous ces objets, des passages qui indiquent l'état de la science à cette époque, et qui, de plus, sont écrits d'un style à désespérer les imitateurs. La description du cheval, de *Béhémot* (l'hippopotame) et de *Léviathan* (le crocodile), est traitée de main de

maître; celle des travaux des mines présente des renseignements du plus haut intérêt, et démontre que, quelques siècles après le déluge, la race humaine n'était pas aussi arriérée qu'on le croit communément. En fait d'histoire civile, on trouve le tableau suivant d'une peuplade étrangère et barbare qui avait fait irruption dans quelques contrées de l'Arabie, et qui pourrait bien être les Troglodytes, comme l'insinue le traducteur d'après plusieurs interprètes.

Et maintenant je sers de jouet à des hommes moins âgés que moi et dont je n'aurais pas daigné mettre les pères parmi les chiens de mes troupeaux.

A quoi m'eût servi le secours de leurs bras ? ils avaient usé leurs forces.

Desséchés de misère et de faim, ils se réfugiaient dans les contrées arides, dans les lieux depuis longtemps solitaires et dévastés.

Ils arrachaient la plante amère d'entre les buissons; la racine du genêt était leur pain.

On les banissait de la société; on les poursuivait à grands cris comme des voleurs.

Ils habitaient les bords abruptes des torrents, les antres de la terre et des rochers.

Du milieu des broussailles ils poussaient des cris sauvages; ils se rassemblaient pêle-mêle sous les ronces.

Race impure, gens sans aveu, ils étaient le rebut de la terre.

On peut comparer ce morceau avec ce que Montesquieu rapporte des Troglodytes d'après les anciens auteurs (*Lettres persanes*, xi^e lettre). On trouve aussi dans Job des extraits infiniment précieux de livres plus anciens et de chants populaires.

M. Laurens a eu l'heureuse idée de diviser ce livre poétique en cinq parties précédées d'un prologue et suivies d'un épilogue. Ces cinq parties sont, d'abord les trois entretiens de Job avec ses amis, ensuite l'intervention d'Elihu, enfin le discours de Dieu. Cette division fait clairement ressortir la forme essentiellement dramatique de ce poème, où l'intérêt va toujours croissant, et où sont débattues les thèses les plus importantes à l'humanité. Le traducteur le compare

aussi, dans un discours préliminaire, à l'Iliade d'Homère, et démontre que l'avantage reste encore à l'écrivain sacré.

Le livre des Psaumes est plus répandu; c'est, dans l'Ancien Testament, celui qui a été traduit le plus fréquemment; mais il nous manquait encore une traduction faite sur l'original et qui pût être mise entre les mains de toutes les classes de la société. Celle de Laharpe, fort bien écrite d'ailleurs, est rédigée d'après la Vulgate. Quant à celles qui sont composées sur l'original, elles traînent à leur suite un bagage scientifique qui ne saurait être apprécié que par les connaisseurs.

M. Laurens a évité cet écueil; on trouve dans son œuvre très-peu de notes, mais elles offrent toutes de l'intérêt; on en désirerait un plus grand nombre, si l'on ne se rappelait que son intention a été, sans doute, d'écrire pour tout le monde. Un autre mérite qu'on ne saurait assez apprécier, c'est qu'il a su rendre sa traduction claire et concise en même temps. En effet, la plupart des traductions de la Bible, des Psaumes surtout, sont d'une prolixité qui en fait plutôt des paraphrases et des commentaires adaptés à l'esprit de chaque auteur, que la fidèle représentation du texte. Les protestants sont tombés dans un excès contraire: en voulant reproduire le texte purement et simplement, ils nous ont donné un français barbare et à peine intelligible.

Le discours préliminaire sur les Psaumes renferme de courtes notions sur les auteurs de ces cantiques, sur leurs épigraphes, sur leur double sens, littéral et prophétique, sur leur division, sur le rédacteur de leur collection, sur les instruments de musique qui servaient à les accompagner. Chaque psaume est précédé d'un argument qui expose la circonstance certaine ou probable où il a été composé, et sur l'application qu'on en peut faire.

La traduction qui nous occupe est donc destinée à populariser le livre de Job et à faire lire les Psaumes; son style est facile et s'élève souvent à la hauteur de l'original. On pourrait cependant reprocher à l'auteur de s'être quelquefois un peu trop éloigné du texte et des autres versions authentiques;

ainsi, chap. IX, il fait dire à Job en parlant de Dieu : « Recourrai-je à la force : « Me voici » : *dira-t-il* ; à la justice : « Qui m'enseignera ? » Cette phrase est inexacte ; on lit dans l'hébreu : *אם לכה אמיץ הנה ואם למשפט מי יועידני* « Si je recours à la force ; il est puissant, voilà ! si à un jugement ; qui me citera ? » M. Laurens a donc omis le mot *אמיץ* *fort, robuste* ; et n'a pas entendu le verbe *הועיד* qui signifie *faire une citation* ; Job veut donc dire : « Si je veux entrer en jugement avec lui, qui est-ce qui se chargera de la citation ? »

Psaume XIX. Le traducteur : « Seigneur, sauve le Roi ! exauce-nous au jour où nous t'invoquons. » Hébreu : « Seigneur, opère la délivrance ! Le roi nous exaucera au jour où nous invoquerons. » Le mot *המלך* est le sujet du verbe suivant *יעננו* qui est à la troisième personne et non point à l'impératif. Le mot *הושיעה* n'a point ici de régime ; c'est moins un verbe qu'une exclamation, ainsi que nous le voyons dans le Nouveau Testament.

Psaume XX. Le traducteur : « C'est pourquoi tu les a mis en déroute ; tu as dirigé tes traits contre leur face. » L'hébreu porte : *כי השיתמו שכם*, Vulg. *Quoniam pones eos dorsum* ; il est certain qu'on ne peut décocher des traits sur la face de ceux qui tournent le dos. Aussi Sixtinus Amama remarque que *שכם* est ici mis pour *monceau*, comme Virgile a employé *dorsum* pour *aggerem*. L'hébreu signifie donc : « Tu les placeras en monceau, tu prépareras sur les nerfs de ton arc des traits contre leur face. » C'est de toutes les interprétations de ce verset la plus naturelle et la seule conforme au texte, s'il n'est pas corrompu.

Psaume LXXXIII. Le traducteur : « Le passereau trouve une demeure et la tourterelle un nid pour déposer ses petits : tes autels ô Dieu des armées ! » M. Laurens voit ici, avec plusieurs interprètes, une ellipse produite par un mouvement de l'âme ; mais Silvestre de Sacy observe judicieusement (*Chrestomath. arabe*, tome II) que le Prophète fait ici allusion à la coutume des anciens d'élever des oiseaux dans les temples où ils erraient librement. David exilé

enviait donc le sort de ces petits animaux, qui avaient le bonheur de construire leurs nids *auprès des autels* du Dieu des armées. אֵת est une préposition qui signifie *auprès, chez, avec*. C'est ainsi qu'ont entendu ce verset les versions syriaque et arabe, et R. David Kimchi dans son commentaire.

Psaume CXII. Le traducteur: « Qui fait asseoir dans sa maison l'épouse stérile, mère joyeuse de plusieurs enfants. » *La maison* serait plus correct que *sa maison*; le texte porte הַבַּיִת, sans affixe, *la maison, la famille*. Le psalmiste fait ici allusion à la facilité du divorce chez les Hébreux, surtout pour cause de stérilité. Un de nos collègues qui, comme le savant Gerson, ne dédaigne pas de consacrer ses talents aux enfants, a, dans un livre édité à leur usage, chez Curmer, traduit ainsi ce passage: « Il conserve à l'épouse stérile sa place dans la famille en lui donnant des fils qui font la joie de leur mère. »

On pourrait signaler aussi quelques anomalies dans cet ouvrage; ainsi l'auteur suit la division des Juifs, qui partagent les Psaumes en cinq livres, et cependant il les a numérotés d'après les Septante et la Vulgate. Le nom tétragramme est rendu indifféremment par Jéhovah, Adonāi, Dieu, Éternel, Seigneur; quelquefois il est supprimé.

M. Laurens me pardonnera, je l'espère, ces observations, en se rappelant ce verset de Job, chap. XI: נָם אֲנֹכִי כִכֶּם אֲדַבְרָה לֹא יֵשׁ נַפְשְׁכֶם תַּחַת נַפְשִׁי.

L'abbé BERTRAND.

ERRATA DU CAHIER D'OCTOBRE.

Page 286, ligne 25, supprimez les mots : ou *chi-ssé-sen-pou*.

Page 287, ligne 9, au lieu de : quand on fend les pierres. . . . lisez : on cite plusieurs rochers qui ressemblent à des colonnes.



JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1840.

LETTRE SUR ANTAR,

Par M. A. PERRON.

A M. J. MOHL, A PARIS.

Kaire, août 1839.

Monsieur,

Il y a deux ans M. Fresnel, dans sa Troisième lettre sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme, vous adressa le récit des aventures et de la mort héroïque et chevaleresque de Rabiya, fils de Moukadam. Puis, à la suite, il vous traça en quelques lignes la fin *historique*, mais peu dramatique d'Antarah.

Je veux vous donner aujourd'hui le complément de ce qu'on sait de ces deux héros, d'après l'Aghâniyy, c'est-à-dire d'après les témoignages les plus authentiques que l'on possède aujourd'hui. L'Antarah réel est bien loin de l'Antar du *roman*, qu'on pourrait presque appeler un poëme héroïque,

et bien loin aussi du fils de Moukaddam, le plus beau des héros arabes.

Aussi le nom de Rabiyāh resta cher à sa tribu; les vers qui rappellent la journée de Kadiyd, où il succomba, et expriment les regrets qu'il laissa, ont quelque chose d'un pathétique touchant. Telle est l'oraison funèbre que, longtemps après, improvisa un Ckorayschide en passant, monté sur sa chamelle, près du tombeau de Rabiyāh, au défilé de Kadiyd. La chamelle eut peur et fit un écart; . . . le Ckorayschide dit ces vers :

Ma chamelle bondit à l'aspect de la tombe élevée sur cette terre jonchée de pierres noircies par le soleil; c'est la tombe d'un héros aux deux mains généreuses, aux bienfaits abondants.

Ne fuis pas, ma chamelle; il savait boire, il savait chauffer une bataille.

N'était le long chemin que j'ai devant moi, n'était l'espace immense des sables que j'ai à franchir, oui, je laisserais ici ma chamelle se traîner sur ses jarrets coupés et expirer en sacrifice aux mânes de ce héros.

Quoi! les cavaliers de Firàs ont abandonné Rabiyāh, lorsqu'il venait de les sauver des mains et de la fureur de l'ennemi!

Il appelait les enfants d'Aliyy à son aide, et ils se sont enfuis; ils l'ont laissé la face tournée vers l'ennemi. Rabiyāh, tu appelais des lâches qui ne surent pas te répondre!

Grâces soient rendues à ces enfants d'Aliyy! Hommes sans cœur, ils n'ont pas encore allumé vingt guerres, coup sur coup, comme les lapements du loup altéré.

Gloire au guerrier dont Noubayschah, ce Noubayschah, le fils de Hhabiyyb, enleva la dépouille à la journée de Kadiyd.

Ah! que Rabiya^h, fils de Moukaddam, ne quitte jamais notre pensée (qu'il reste au milieu de nous!), et que les fraîches ondées des nuages du matin arrosent et rafraîchissent sa tombe!

Tels sont encore les vers de la sœur de Rabiya^h, Oummou-Amr, déplorant la mort de son frère :

Pourquoi tes yeux pleurent-ils ? Pourquoi ces larmes tombant comme une averse ? Non, jamais elles ne diminueront, pas plus qu'elles ne pourront augmenter¹. (Ma douleur sera éternelle, et mes larmes seront toujours les mêmes.)

Je pleure un guerrier qui n'est plus, un héros mort, et qui, en nous échappant, m'a laissé un héritage impérissable de deuil.

Si la douleur pour un proche avait puissance de rappeler un mort à la vie, ma douleur et mon désespoir ranimeraient mon frère.

S'il était une rançon pour satisfaire la mort, oui, tout ce que j'ai de cher, tous les biens dont je jouis seraient sacrifiés et me rendraient mon frère.

Mais la flèche du trépas, ah! celui qu'elle a couché en arrêt et frappé, nul médecin, ni puissance de médecin, ni puissance évocatoire, rien ne peut le rappeler !

Va, ô mon frère ! dors en repos séparé de nous ; mais

¹ Je traduis mot à mot le second hémistiche de ce vers, que voici :

ما بال عينك منا الدمع مـهـ سراق
 سخا فلا غارب كـلا ولا راق

Je crois que ce texte est exact ; toute l'histoire du fils de Moukaddam est répétée plusieurs fois dans ce que nous possédons de l'Agghâniyy : et dans une copie d'une écriture très-soignée, toutes les *motions* sont marquées.

que Dieu jamais n'éloigne de nous ton souvenir; homme, tu as trouvé ce que trouvent les hommes, la mort¹!

Je te pleurerai tant que gémira la colombe au brun collier, tant que mes jambes me conduiront avec ce qui marche sur la terre.

Rabiyàh m'a laissée inondée de pleurs, abîmée de douleur. Jamais sa pensée ne me quittera, et jamais le coin de ma paupière ne se desséchera.

Kàb, fils de Zohayr, et qui était Kinânide, de même que Rabiyàh, mais seulement par sa mère, fit aussi un éloge funèbre du fils de Moukaddam; il y anime les Kinânides à venger leur frère; leur reproche d'avoir, en plusieurs rencontres, payé aux Soulamides le prix du sang, et de ne leur avoir pas encore demandé le prix de celui de Rabiyàh :

Le jeune âge s'en va; les amis passent; et moi aussi, ma jeunesse a pris voyage avec mes amis; tout est parti.

Qu'as-tu donc? me dit ma chère Oumaymah; où est ta vive gaieté? tout en toi est changé. Je te vois accablé de tristesse; ce n'est pas là ta vie habituelle.

Laisse ces plaintes, mon Oumaymah; elles me réveillent dans l'âme une douleur, qui me semble ne devoir jamais finir et dont les secousses m'épuisent.

Allez, allez dire à tous les Kinânides, maigres et gras, à ceux, qui viennent prendre demeure parmi eux, tout comme aux enfants mêmes de la tribu,

Allez leur dire à tous: La honte reste sur vous! car votre sang versé est demeuré sans vengeance; et le sang d'Awf (que vous avez tué à vos ennemis) est déjà garanti et sera payé de vos richesses!

¹ Notre poète Malherbe a dit :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Quoi! vos troupeaux seront livrés en rançon aux Soulamides pour le sang que vous leur avez versé, et le sang du chevalier protecteur de vos femmes, le sang de Rabiya, qu'ils ont tué, n'est pas encore expié!

Le chef de vos ennemis vous a demandé le *piaculum* pour ses hommes morts et l'a obtenu; et ceux qui devaient exiger l'expiation du sang des hommes de votre tribu n'osent pas la réclamer!

Ceignez vous les flancs pour la guerre; prenez vengeance pour votre frère mort. Q'une noble indignation!... Toujours elle est payée d'une glorieuse récompense.

Ah! comment pourrais-je encore supporter la vie, maintenant que tu n'es plus, fils de Moukaddam! Puis-je désormais trouver de la joie aux accents du *Mazhar* (sorte de luth ou de mandoline) et des chanteuses!

Rabiya a été immolé dans les plaines du désert, et son frère Hhârith, débile plante des sables, (le vit succomber et) ne bougea pas!

Fils de Moukaddam! combien de veuves et de mères ont été sauvées par toi le jour de ta mort; par toi, qui es maintenant peut-être la pâture de l'hyène, et du vautour cramponné sur ton cadavre!

Je n'ai pas pu résister au plaisir de vous donner ces vers. Prenez-les en forme épisodique dans cette lettre, et arrivons maintenant à ce que je pensais vous écrire tout d'abord.

C'est une véritable joute de preux chevaliers pour de jeunes jouvencelles belles comme les étoiles, et l'un des deux combattants, notre Rabiya, est un jeune guerrier, portant encore les cheveux à l'enfant, mais déjà fort et vigoureux, joutant d'adresse et de courage contre un des plus rudes batailleurs connus avant l'Islamisme, Amr, fils de

Mâdiyariba, qui ne savait, parmi les Arabes, que trois hommes assez hardis pour lui venir en face.

Cette joute singulière, racontée sous deux formes, est la représentation de la manière dont ces anciens *chevaliers* arabes faisaient leurs *champs clos*, en plein désert, avec une loyauté naïve et dramatique. C'est un tableau de mœurs et de caractère qui m'a semblé frappant. Le voici tel que le donne l'Aghâniyy, sur plusieurs témoignages traditionnels que je passe sous silence :

« Omar, fils d'Al-Khattâb, que Dieu lui donne
 « ses grâces! dit un jour à Amr, fils de Mâdiyariba
 « le Zobaydide : « Quel est le plus brave adversaire
 « que tu aies jamais rencontré? — Par Dieu! Prince
 « des Croyants, je veux te dire ce que j'ai trouvé
 « de plus rusé, de plus lâche et de plus brave. —
 « Voyons. — J'avais mis aux pâturages verts ma ca-
 « vale rousse, et elle en était sortie magnifique, bien
 « découpée, les membres élancés et vigoureux.
 « Vive et ardente, elle bavait l'écume comme un
 « vieux sans dent bave en humant un bouillon ou
 « de la sauce. Un jour je la monte et je pars en
 « course, jurant de tuer le premier que je rencon-
 « trerais. Ma jument va son train; j'arrive entre
 « deux monts et je me trouve en face d'un jeune
 « homme : En garde, lui dis-je, je te tue. — Par
 « Dieu! mon cher Abow-Thawr, me répondit-il, ce
 « n'est pas là agir selon la loyauté et les conve-
 « nances. Un moment : tu vois bien que je n'ai pas
 « ma lance en main, que je n'ai pas non plus mon

« sabre ni mon bouclier. Attends, que je prenne au
 « moins ma lance. — Contre moi, à quoi ta lance
 « te servira-t-elle? — Je me défendrai. — Voyons,
 « prends-la. — Non, pas ainsi; je veux que tu me
 « fasses un serment qui me rafraîchisse et me tran-
 « quillise l'âme, c'est-à-dire que tu me promettes de
 « ne pas me toucher avant que j'aie ma lance en
 « main. — Je te le promets. — Eh bien! par le
 « dieu des Ckorayschides, je te déclare que je ne
 « la prends pas, ma lance.»

« Le rusé m'échappa ainsi; fidèle à ma parole,
 « je le laissai, et nous partîmes chacun de notre
 « côté. — Voilà pour la ruse.

« Je poussai plus loin; la nuit survint. . . . J'allais
 « par un magnifique clair de lune, lumière presque
 « comme en plein jour. Je dépiste un cavalier,
 « jeune, amenant avec lui une dame à qui il disait
 « ces vers :

Loudaynâ, ma belle Loudaynâ!

Que n'ai-je ici quelque ennemi à combattre,
 Pour lui donner échantillon de mon courage!

« Puis, pour montrer son adresse, il tire de sa
 « sacoche des pommes de coloquinte, les fait voler
 « en l'air, et de la pointe de sa lance les pique au
 « vol et les embroche à la file. J'approche: « En
 « garde, faquin, tu es mort! » Déjà il chancelle sur
 « son cheval, il descend à terre. « Insolent, lui dis-
 « je alors, qui méprises ainsi les gens! » J'arrive sur
 « lui en ajoutant: « Je vais t'apprendre à vivre. » Il

« reste immobile, stupéfait; il n'a plus la force de
 « bouger de place. D'un seul coup je lui coupe la
 « peau des flancs; il tombe roide et reste sur place
 « comme s'il fût mort au moins depuis un an. Je
 « passe outre et le laisse là.

« Voilà pour la lâcheté.

« Je marchai le reste de la nuit. Au matin, j'étais
 « vers les sables de Harscha à Ghazâl (défilé près de
 « Djohhfah). J'aperçois de loin des tentes; je vais
 « droit à ces tentes. J'arrive et je vois trois jeunes
 « filles superbes, trois brillantes pléiades. A mon
 « aspect, les larmes leur viennent aux yeux. « Qui
 « vous fait pleurer, leur dis-je? — Le malheur qui
 « t'amène ici; et puis, nous avons encore dans la
 « tente là-bas, derrière nous, une jeune sœur bien
 « plus belle que nous (nous allons sans doute être
 « ta proie). »

« Emporté par la curiosité, je vais à l'autre tente,
 « et, de dessus un tertre, je regarde . . . Je découvre
 « le plus beau visage qu'on puisse jamais voir, un
 « beau jeune homme qui cousait ses sandales. Ses
 « cheveux, encore à l'enfant, flottaient sur ses
 « épaules. Sa cavale était près de lui. Il m'aper-
 « çoit. . . . il saute à cheval, part au galop, et
 « avant moi il arrive aux premières tentes. Il voit
 « les jeunes filles tout émues et troublées; . . . et
 « je l'entends leur dire ces vers :

Attendez un moment, mes chères petites jouvencelles;
 n'ayez pas peur.

S'il est femmes aujourd'hui qui doivent être délivrées d'un ennemi, c'est vous.

Laissez librement jouer le pan de vos vêtements, et promenez-vous tranquillement.

« Quand je fus près de lui : « Cours-tu sur moi
« d'abord, me dit-il, ou bien courrai-je le premier
« sur toi ? — Je cours sur toi, répondis-je. » Il
« pique des deux ; je me précipite sur ses pas, et
« bientôt j'eus la pointe de ma lance tout contre
« son épaule. Je pousse le coup . . . il a disparu,
« glissé sous le poitrail de son cheval . . . Il se
« remet en selle. « Nulle, lui dis-je ; et d'une. » —
« Bien, réplique-t-il ; à une autre. Charge. » Je
« pars, je le serre ; j'avais le fer de ma lance sur
« lui, entre les deux épaules. J'allonge le coup . . .
« mon homme est debout à terre et me regarde ;
« ma lance avait filé sans le trouver . . . Il est en
« selle. « Et de deux, lui dis-je. — Charge. » Je
« fonds sur lui . . . ma lance lui effleure les reins ;
« j'allonge le coup . . . Je le croyais enferré . . . Je
« le vois à terre sous le ventre de son cheval ; il
« s'était glissé de sa selle, et ma lance n'avait rien
« touché. Il remonte à cheval. « Et de trois, me
« dit-il ; est-ce que, par hasard, tu en voudrais encore
« une ? . . . Allons, charge-moi ! Que le diable t'em-
« porte ! » Mais je tourne bride et je pars devant lui
« au galop. J'avoue que je n'étais pas tranquille.
« Il me suit, et j'entendais le vent de sa lance qui
« jouait derrière moi . . . Je tourne la tête . . . Il
« me chassait avec une lance sans fer. Il n'avait pas

« voulu me frapper. « Descends de cheval, me dit-il. » Nous mêmes tous deux pied à terre. Et le « gaillard me coupa le toupet; puis: « Tu peux « t'en aller, me dit-il; c'eût été dommage vraiment « de te tuer. » Tout cela, Prince des Croyants, me « fut vingt fois plus cruel que la mort même.

« Voilà ce que j'ai rencontré de plus brave et de « plus impassible.

« Je m'informai, je demandai ensuite qui était ce « jeune Arabe: on m'apprit que c'était Rabiyâh, fils « de Moukaddam, le Firâcide, de la tige des Banow- « Kinânah. »

La seconde version de l'encontre de nos deux cavaliers diffère totalement de la première et retrace une autre forme de duel. Le récit se fait également à Omar, qui donne, comme vous allez le voir, une singulière leçon d'islamisme au fils de Mâdiykariba: c'est un coup de fouet sur les doigts pour lui apprendre que la nouvelle foi change totalement le passé, et consacre un nouveau caractère à l'autorité devenue religieuse et politique tout ensemble dans les chefs qui en sont revêtus, c'est-à-dire consacre l'autorité qui veut le silence absolu et la soumission absolue des religionnaires ou sujets de la religion née à la voix de Mahomet.

Vous remarquerez ensuite dans le même récit une autre circonstance curieuse des mœurs arabes antiques, et qui rappelle les mœurs des temps chevaleresques d'Europe. Une jeune fille offre successivement sa main à trois hommes de sa tribu, et

ne la promet qu'à celui qu'elle juge à ses paroles, à son maintien, à son courage et à son dévouement, le plus capable de bien se battre et de bien défendre la tribu; ce fut notre Rabiya, fils de Moukaddam.

Il y a à conclure de là qu'avant l'islamisme la femme pouvait avoir, en Arabie, une influence puissante sur l'homme; qu'elle avait une valeur sociale, pour ainsi dire, et que la religion nouvelle l'en a complètement dépouillée; en telle sorte qu'elle n'est plus, depuis lors, qu'un joujou domestique, un être qui doit, par vertu, se tenir loin de tous les mouvements de la société, de tout ce qui peut faire partie de la vie de l'homme public ou de l'homme agissant pour le bien de ses frères, même dans un cercle d'action très-limité. L'islamisme a voulu la nullité de la femme; il l'a obtenue,

Il y aurait un long chapitre à écrire sur cette question; j'en dirai quelque chose ailleurs. Je viens à notre récit,

Amr, fils de Madiykariba, alla un jour trouver Omar, fils d'Al-kattab, et Omar lui dit: «D'où viens-tu, mon cher Abow-Thawr? — Je viens de chez l'Arabe le plus recommandable des Banow-Makhzowm, le plus haut de tête (de noblesse), le plus grand de stature, le plus net de reproches, le plus vénérable pour sa sagesse, le plus ancien dans la foi islamique, le plus intrépide devant l'ennemi. — Quel est cet homme? — Sayf-Allah wa Sayf-al-Raçowl (l'épée de Dieu et l'épée de son prophète, c'est-à-dire Aliyy). — Et qu'as-tu fait

« chez lui? — J'allais simplement pour le voir, et il
 « me fit apporter par ses gens une buvée de lait
 « frais, un reste de dattes sèches qui étaient dans
 « un panier, et une jatte de lait caillé (ازيته قايرًا)
 « (فدعا لي بكعب وقوس وثور). — Et cela suffisait pour
 « se rassasier? — Cela eût suffi pour toi ou pour
 « moi. — Dis plutôt : Eût suffi pour toi et pour moi.
 « — Moi, je mange un mouton entier, et je bois le
 « lait qui se présente, lait pur et frais, ou mêlé au
 « lait aigri... — Et... quelle est la meilleure et la
 « plus distinguée de vos tribus? — C'est la tribu des
 « Mazhidjides; mais toutes ont d'ailleurs leur mé-
 « rite, et leurs cavaliers braves et intrépides, gens
 « sachant vaincre et manier la lance. — Qu'est-ce
 « que sont les Banow-Sàd-al-Aschihrah? — Ce sont
 « nos plus rudes batailleurs, les plus nombreux en
 « guerriers, les plus élevés par leur générosité et par
 « la naissance de leurs chefs, les plus prodigues dans
 « leurs bienfaits, les plus durs sabreurs en bataille.
 « — Maintenant, mon cher Abow-Thawr, te con-
 « nais-tu en armes? — Moi! Tu as trouvé ton
 « homme pour ce chapitre-là. Parle; que veux-tu
 « savoir à ce sujet? — Le javelot, qu'en penses-tu?
 « — Arme redoutable, la mort, mais qui souvent
 « manque son coup. — Et la lance? — C'est un aini,
 « mais un ami qui n'est pas toujours sûr. — Le bou-
 « clier? — Le bouclier est une bonne protection, une
 « bonne défense sur laquelle se jouent les chances des
 « coups de la fortune. — La cotte de mailles? — Em-
 « barras pour le cavalier, fatigue pour le fantassin. —

« Et le sabre? — Ah! le sabre! ta mère te l'a défendu.
 « — Ta mère à toi te l'a défendu. — Ta mère, te
 « dis-je, à toi. » Omar prend un fouet en courroies
 et en frappe un coup sur les doigts d'Amr qui
 était assis, accroupi, les mains croisées sur ses
 deux genoux relevés devant lui. Amr surpris se lève
 soudain, et d'une voix irritée dit à Omar ces vers :

Toi! me frapper! Te crois-tu donc par hasard un Zow-
 Roàyn, un prince de haut éclat, un Zow-Nouwàs?

Nous en avons vu d'autres que toi, rois à puissance et
 grandeur, rois autrement que toi, par la noblesse de leur
 langage et par leur abord imposant et grave;

Et tous ces rois, leurs familles sont éteintes (songez-y-bien);
 et leur empire a dix fois déjà passé en d'autres mains.

« — Tu as raison, Abow-Thawr, reprend tran-
 « quillement Omar; mais l'islamisme a détruit tout
 « cela. . . . Je ne te demanderai plus maintenant
 « qu'une chose, c'est que tu veilles bien t'asseoir
 « encore. . . . Amr s'assit; puis Omar continua :
 « Dis-moi, n'as-tu jamais eu peur d'aucun cavalier
 « arabe parmi tous ceux avec qui tu as eu affaire?
 « — Prince, voici ce qui m'est arrivé. Et je dois te
 « dire d'abord que, ne m'étant jamais permis le men-
 « songe dans le temps de mon paganisme, je me le
 « permettrais bien moins encore étant musulman.
 « Un jour donc je dis à mes cavaliers, tous cava-
 « liers de ma tribu, les Banow-Zobayd : « Allons faire
 « une incursion chez les Banow-Bakkâ. — C'est
 « aller faire incursion bien loin, me dirent-ils, chez
 « les Bakkâ. — Alors, ajoutai-je, allons chez les Ba-

« now-Mâlik-Ibn-Kinânah. » Nous partîmes. Nous
« arrivâmes à une tribu célèbre par son nom et
« sa richesse. — Comment reconnus-tu qu'elle était
« si distinguée de nom et de richesse? — Com-
« ment? J'y vis des réserves de provisions pour
« un nombre extraordinaire de chevaux; des mar-
« mites au feu de tous côtés; des tentes en cuir.
« Il me semble que voilà des signes de bien-être.
« Je fis cacher mes cavaliers dans un bas-fond et
« j'allai me poster, moi, assez près des tentes pour
« entendre ce que disaient ces Arabes. (Il était nuit.)
« Or voilà qu'une jeune fille sort de sa tente et vient
« s'asseoir auprès de plusieurs de ses compagnes.
« Puis elle appelle une de ses esclaves et lui dit:
« Va me chercher un tel. » L'esclave lui amène un
« homme de la tribu, et la jeune fille dit à cet
« homme : « Certaine idée me dit qu'il nous vient
« une troupe de cavaliers fondre sur nous. Com-
« ment te comporterais-tu avec eux si je te promet-
« tais de t'épouser? — Je leur en ferais voir, répond-
« il, de toutes les couleurs. » Et le voilà qui vante
« et surfait son adresse et son courage. « Bien, lui
« dit la belle Arabe, va-t-en; je verrai ce que j'ai à
« faire. » Puis s'adressant à ses compagnes : « Ce
« n'est rien que cet homme-là. Va me chercher un
« tel, » dit-elle à son esclave. L'esclave obéit; et,
« l'homme venu, la belle lui adresse le même dis-
« cours qu'au premier. Elle en reçoit à peu près
« même réponse. Elle le congédie de la même
« manière et dit ensuite à ses compagnes : « Encore

« un où il n'y a rien. » Puis, à son esclave : « Va, dit-elle, me chercher Rabiyàh, fils de Moukaddam. » L'esclave part. . . . et revient avec Rabiyàh, auquel la jeune fille fait la même allocution qu'aux deux autres. « Le suprême de la sottise, répond Rabiyàh, est de se vanter soi-même; mais quand je serai en face de l'ennemi, j'agirai de telle sorte que, même si je suis vaincu, je sois encore excusé. Il a toujours fait son devoir, celui dont les efforts ont mérité d'être approuvés. — Je t'épouse, dit la jeune Arabe; viens demain à l'assemblée de la tribu pour sceller notre union. » Rabiyàh part.

« Je laisse passer la nuit. A l'aube du jour, je fais sortir mes cavaliers de l'embuscade; je monte à cheval et je dis à ma troupe : « Marchez de ce côté de la tribu. » Moi, je me sépare d'eux; je me dirige vers le lieu où les femmes étaient rassemblées la veille, et j'arrive à la tente de la jeune Arabe. J'aperçois une fille superbe. A mon aspect, elle prend à deux mains son vêtement et le déchire en s'écriant : « Quel malheur est le nôtre! . . . Mais ne crois pas que je m'afflige de la perte de troupeaux, d'héritages; non. Ce qui m'afflige, c'est le malheur que je vois pour ma jeune sœur qui est là-bas, derrière ce petit monticule. Et quand je serai prise, elle va rester seule, abandonnée dans cet endroit caché; elle y périra certainement. » Elle m'avait montré du doigt un monticule de sable, à quelque peu de distance. « Très-bien, me dis-je alors, capture sur capture. » Et je lance mon che-

« val vers le monticule. Mais, au lieu d'une jeune
 « fille, je découvre un homme vigoureux, bien taillé,
 « à la chevelure touffue, à l'encolure robuste. Il
 « cousait sa sandale. Près de lui étaient sa cavale et
 « ses armes. Il me voit, jette sa sandale, saute à che-
 « val, saisit sa lance et part sans m'adresser une
 « seule parole. Je pars à sa suite, d'abord au petit
 « galop, la lance en main et lui criant : « Holà ! rends-
 « toi. » Il court sans daigner me répondre. Mais, voilà
 « qu'il découvre dans une vallée ma troupe ramassant
 « les chameaux qui venaient d'être enlevés. Il s'arrête ;
 « de grosses larmes lui tombent des yeux, et il dit :

Elle savait bien, quand elle me donna sa parole et me
 promit sa main,

Que je la délivrerais de quiconque oserait penser à la
 prendre captive.

Que ne puis-je connaître celui qui est venu jusqu'à elle !

« Je lui répons :

C'est moi, moi Amr, après l'épuisement d'une longue
 marche,

Avec des braves qui, malgré leur fatigue, sauront te la
 disputer ;

C'est moi, Amr, qui, pour l'enlever, suis allé jusqu'à la
 tente où elle était.

« Alors mon adversaire me fait face en me di-
 « sant :

Je suis ému, mais c'est d'impatience de reprendre sur toi
 mes troupeaux, ma vie de ce monde de douleur.

Je verse des larmes, tu le vois, et plus elles coulent plus
 elles veulent s'accroître ;

Je suis enfant du plus pieux serviteur de Dieu, révééré par ses hautes vertus ;

Ma pensée est toujours pour l'absent, et je sais être fidèle à mes promesses ;

Je suis le plus généreux de tout ce qui foule la terre de son pied ;

Mais je suis aussi le lion qui brise et broie ce qu'il lui plaît de briser et de broyer.

« J'avance sur lui en lui répondant :

Et moi, je suis-le fils de celui qui prend le quart des captures à la guerre; je suis le fléau des braves.

Qui me rencontre, tombe roide mort, comme s'il était mort dès le temps des enfants d'Iram (fils de Sem);

Et je le laisse là comme une viande abandonnée sur le billot du boucher.

« Lui se dispose à me charger, et me réplique :

Eh bien! voici l'arène où je prétends sauver tout ce qui m'est cher. Ceux qui pourraient penser à nous séparer sont loin d'ici (tu n'auras affaire qu'avec moi);

Et puis la mort n'est qu'une source où tous doivent aller boire.

« Il se lance sur moi; il m'adresse un énorme
« coup de sabre. J'esquive, il me manque; mais le
« sabre tombe sur la tête de ma selle, la coupe
« ainsi que tout ce qui était dessous, et arrive jus-
« qu'à la descente du garrot de mon cheval. Il re-
« double de suite par un coup de revers. J'esquive
« encore, il me manque; son sabre tombe sur l'ar-
« rière-selle, la fend en deux et entaille mon cheval
« jusqu'à la cuisse. Je suis démonté : « Holà! m'écriai-
« je, qui es-tu? Vie de Dieu! Je ne soupçonnais, en

« Arabie, que trois hommes capables de me tenir
 « tête: Hhârith, fils de Zhâlim, à la fierté auda-
 « cieuse et insolente; Amir, fils de Tofayl, vieux
 « roué plein de ruses; et Rabiyâh, fils de Moukad-
 « dam, jeune encore, mais connu par sa noble
 « fierté. Toi, qui es-tu? réponds. — Mais toi, qui
 « parles si fier, qui es-tu? — Je suis Amr, fils de
 « Madiykariba. — Et moi, je suis Rabiyâh, fils de
 « Moukaddam. — Écoute; je suis démonté. Voici
 « trois propositions, choisis-en celle qui te plaira :
 « ou nous allons nous battre à coups de sabre jus-
 « qu'à mort du vaincu; ou nous allons lutter, et
 « celui qui renversera son adversaire aura le droit
 « de vainqueur sur lui; ou bien faisons la paix. —
 « Eh bien, la paix, j'y consens; si tu es utile à ta
 « tribu, moi, dans la mienne, je ne suis pas de ceux
 « qu'on dédaigne. — Allons, soit, la paix. » Puis, je
 « le prends par la main et le conduis à mes cava-
 « liers. Ils avaient pris les chameaux de Rabiyâh et
 « les avaient près d'eux. « Avez-vous jamais ouï dire
 « ou vu, dis-je à mes compagnons d'armes, que
 « j'eusse jamais eu peur d'un cavalier, du plus brave,
 « quel qu'il fût? — A Dieu ne plaise! Jamais. —
 « Alors, écoutez-moi; ces chameaux que vous avez
 « pris, demain vous recevrez de moi en échange
 « un même nombre de chameaux de notre tribu.
 « Ceux-ci sont à ce jeune guerrier; et je vous jure;
 « au nom de Dieu, que, moi vivant, rien de ce qui
 « peut lui appartenir ne passera entre nos mains. —
 « Dieu te confonde, maudit cavalier; tu nous as

« éreintés pour venir faire ici une chétive capture,
 « et ensuite, tu nous l'escamotes. — Je vous dis qu'
 « je le veux. » Sur ma promesse réitérée d'échange,
 « ils me les abandonnèrent et je les remis à Rabiya.
 « Puis : « C'est donc là Rabiya, me dirent-ils? —
 « Lui-même. » Les chameaux furent rendus, je jurai
 « paix et amitié à Rabiya. »
 « Il n'entendit jamais menace de guerre de ma
 « part, et jamais il ne fit levée d'armes contre nous. »

Passons maintenant à l'histoire ou *khavar* d'Antarah, fils de Schaddâd, d'après l'Aghâniyy; j'y ajouterai quelques lignes, ou plutôt quelques vers qui, avec un court exposé du motif qui leur donna naissance, composent tout ce qu'on sait sur le poète Abd-Ckays, fils de Khoufâf. L'auteur de l'Aghâniyy n'a pas donné un *khavar* particulier pour ce dernier poète; il lui consacre simplement une sorte d'alinéa à la suite d'Antarah. Je ne vois, pour raison de cette place accordée à Abd-Ckays après l'histoire du fils de Schaddâd, qu'un mot par lequel une tradition attribuée à Abd-Ckays les vers de l'ariette qui précède le *khavar* d'Antarah.

Il arrive souvent à l'auteur de l'Aghâniyy de consigner dans un chapitre des notices épisodiques de noms qu'il a eu occasion de citer, bien que ces noms n'aient aucun rapport direct avec l'histoire principale qu'il raconte. Ce luxe d'érudition, qui trop souvent fait chaos, est cependant d'une im-

mense utilité historique; il a sauvé de l'oubli, peut-être pour toujours, des noms, des événements, des traits de mœurs, des parallèles d'époques, des origines de proverbes, et, par suite de tout cela, une foule de vers anciens.

L'époque d'Abd-Ckays, fils de Khoufâf, je ne saurais la fixer par sa généalogie, car elle ne m'est pas connue; mais, comme le seul fait raconté de sa vie le met en nécessité de recourir à la générosité de Hhâtim-Tayy, par là il se trouve de suite classé chronologiquement avec ce héros de la libéralité arabe.

Abd-Ckays était Bourdjoumide ou des Banow-Barâdjim, nom collectif donné à une coalition de quatre tribus secondaires, branches des Banow Hhanzhalah, tribu Moudharique des Tamiymydes.

Quant à Antarah, il était Abside ou des Banow-Abs, branche des descendants de Ckays, petit-fils de Moudhar. Son époque pourrait se fixer, seulement d'après les coévismes donnés par l'Aghâniyy. Généralement, et à peu près *a priori*, on avait toujours admis qu'Antarah atteignit presque l'islamisme. Ce qui paraît positif, d'après son genre de mort, c'est qu'il vécut assez vieux; et cette circonstance pourrait aplanir quelques difficultés relatives à son époque juste, et qui résulteraient de certaines contemporanéités dont on l'environne. Ainsi Hhotayâh aurait raconté au khalife Omar que, dans une expédition, ils formèrent une coalition dont firent partie, comme chefs remarquables, Ckays, Antarah, Rabiyy, fils de Ziyâd, et le poète

Orwak, fils de Ward¹. Cet Hhotayâh devait être très-vieux quand il faisait son récit à Omar. Mais, quel qu'ait pu être son âge, en se tenant, bien entendu, dans les limites de longévité rationnelles, il y a toujours ceci à conclure, qu'Antarah a dû toucher à l'époque de la prédication islamique ou à peu près.

En reprenant cette question sous un autre rapport, c'est-à-dire sous la valeur chronologique que présentent les appréciations des généalogies, on trouve qu'Antarah est en ligne contemporaine juste

¹ Je n'ai rien encore de particulier sur ce poëte, fils de Ward. Mais pour lui comme pour plusieurs autres poëtes antéislamiques, je recevrai d'ici à peu de temps, d'Alexandrie, les *akhbar* qui me manquent. Dans le voyage que je fis à Alexandrie il y a un an, j'allai voir le schaykh Mohhammad, fils de Mahbmowd, Al-Djazâyriyy, ex-moufti d'Alger, et qui possède un exemplaire incomplet de l'Aghâniyy. Je lui demandai de me permettre de faire copier par un schaykh de ses amis, le schaykh Hhaçan Hhamzah, les *akhbar* dont j'avais besoin; depuis lors j'en ai reçu quelques-uns.

Mais ce que j'ai obtenu jusqu'à présent, et ce que j'obtiendrai encore, je le dois à l'amitié et à la bienveillance active et infatigable de M. Dantan, interprète en chef au consulat général de France à Alexandrie. M. Dantan, dont je me glorifie d'avoir l'amitié, sait vaincre par instances et par politesse, l'insouciance arabe du schaykh qui, sans lui, n'aurait pas encore fait pour moi les transcriptions que j'en ai déjà reçues. L'ardeur et la persévérance de M. Dantan sont l'expression la plus vraie et la plus nette de son amour pour les lettres arabes, et pour tout ce qui touche aux travaux de M. Fresnel et aux miens.

Dans ce que j'ai reçu de *texte*, d'Alexandrie, nous avons parfois des passages bien obscurs, bien altérés; mais il est merveilleux de voir comment notre savant schaykh Mohhammad Ayyâd sait, avec son microscope intellectuel, plonger et découvrir dans ces difficultés.

avec Abd-Allah, père de Mahomet. Il est vrai que ce père du prophète de la péninsule arabique mourut lorsque son fils était encore tout enfant; il est vrai aussi que Hâschim, aïeul d'Abd-Allah mourut à vingt-cinq ans; et dès-lors ces deux avitismes du prophète ne sembleraient pas devoir faire chacun un degré complet de génération, d'après l'exigence de l'Art de vérifier les dates. Mais si on se rappelle qu'Abd-al-Moultalib, l'ayeul de Mahomet, vécut un siècle, les trois cases Abd-Allah, Abd-al-Moultalib et Hâschim, se trouvent également remplies du chiffre d'années que chacune doit avoir.

On peut donc laisser ces trois noms comme ayant chacun une valeur représentative d'une génération complète, et comme pouvant dès lors faire ligne exacte de correspondance et de parallèle pour toutes les autres lignées qui seront établies dans toutes les tribus et pour tous les noms conservés par l'histoire des événements et par l'histoire des généalogies. De là, en reprenant notre Antarah, nous le considérerons, placé au rang que j'ai indiqué, comme placé au point généalogique qui lui convient relativement aux autres lignes d'un tableau complet des généalogies arabes, dressé comme base et moyen de chronologismes, soit absolus, soit synchronitiques.

Antarah étant au point d'époque qui correspond à celui d'Abd-Allah, père du Prophète, il a dû venir, comme je l'ai déjà dit tout-à-l'heure, assez près de l'islamisme, et Mahomet était certainement au

monde en même temps que lui. Mais il est positif qu'Antarah n'entendit pas les premières paroles de la religion nouvelle; il mourut *païen*, ainsi que Rabiya, fils de Moukaddam, qui naquit après Antarah; car Rabiya, quand il fut tué, était jeune encore. — Amr, fils de Madykariba, qui embrassa l'islamisme, aurait pu rencontrer Antarah et briser quelques lances avec lui; c'est du moins ce qu'indique, comme nous le verrons, un passage de l'histoire du fils de Schaddâd. Mais il est certain qu'Amr vit la jeunesse du fils de Moukaddam; il raconta à Omar, le khalife, son pas d'armes avec le héros Firâcide; et il ne paraît pas être encore d'âge très-avancé lorsqu'il reçoit le coup de fouet d'Omar.

Antarah, dans l'histoire et dans le roman, est un *hadjiyn*, c'est-à-dire un homme né de mère esclave noire et de père arabe de sang libre. Noir comme sa mère, il fut, pour cela et pour son courage, mis au nombre des trois *corbeaux* arabes du paganisme; tous *hadjiyn* comme lui et braves aussi.

La figure d'Antarah, ou Antar par abrégé, est une des figures frappantes dont se compose la galerie historique du désert avant l'islamisme. Il sentait évidemment lui-même sa valeur d'homme, et la teinte de tristesse que nous verrons dans les premières circonstances de son histoire beaucoup trop courte annonce une âme outragée du hasard de sa naissance. Du reste il était noblement disposé à se faire respecter et à se donner par la puissance

du sabre ce que la nature lui avait dénié; témoin le vers où il jette ce trait de satire : « J'ai de bon la
« moitié de ma personne, comme fils d'un père de
« sang noble; l'autre moitié, comme fils d'une mère
« esclave, j'ai mon sabre pour la faire respecter, et
« on la respectera. »

Antarah est encore posé dans l'histoire des déserts comme poète de premier ordre. Au milieu des physionomies dont se glorifie le plus le *Djâhilyyah* ou *paganisme* arabe, s'élève sa noire physionomie aux traits rudes et gros, à la lèvre fendue. Au milieu des batailleurs de ces âges, il marche prudent, prévoyant, calculant, loin de la témérité folle. Et peut-être même pourrait-on dire qu'il n'est pas aussi intrépide et sans détour de courage qu'on semble l'exiger de ces héros, vrais chevaliers antiques; car lui, selon ses propres paroles, il ne se prend pas d'abord aux plus braves dans une mêlée; ce sont les moins redoutables combattants qui les premiers reçoivent ses coups, ses coups terribles qui font pâlir les plus braves; et c'est lorsque ces braves sont tout émus de ses prouesses qu'il tombe sur eux, profitant ainsi de leur étonnement et de l'ébranlement de leur courage. En sévérité chevaleresque il y aurait là quelque chose à lui reprocher.

Mais, le plus beau qu'il y ait dans le *hadjiyn* fils de Schaddâd, c'est qu'il arriva comme poète au temple des grands poètes révéérés encore à la *Kabah* lors de l'arrivée de l'islamisme. On vit encore là sa

noire face au milieu des poètes à sang pur ; et seul de tous les *hadjiyn* de la péninsule arabe, il porta au temple un poème qui brilla suspendu avec les *poèmes dorés*, les sept *Mouàllackât* : honneur magnifique rendu au talent du poète, laid esclave affranchi, dans un temps et chez un peuple où la pureté d'origine était la première valeur humaine !

L'auteur du roman d'Antar avait à choisir, dans la gentilité antéislamique, vingt autres noms plus brillants que celui du fils de Schaddâd ; mais il est évident qu'il a choisi ce *hadjiyn* pour l'ériger en modèle vivant : il l'a grandi de nombre d'illustrations possibles et impossibles, pour montrer ce que peuvent la volonté, le courage, la force, l'amour ; pour prouver que ni la couleur, ni le rang de l'homme, ni la tente qu'il habite, ni les outrages qu'il a bus, ni les coups qu'il a reçus, ni l'injustice et les tribulations qui l'ont saturé, ne sauraient l'empêcher, lui homme de cœur et d'âme, de s'asseoir même sur la tête de ceux que les préjugés présents de son siècle placent au sommet de la colonne.

L'Antarah du roman est chevalier, on peut le dire, des temps chevaleresques de l'Europe ; cela est presque entièrement vrai ; mais cela est entièrement vrai en Arabie ; ce fut un chevalier arabe ; de plus, il fut poète.

Au désert des Arabes, on ne concevait pas bien un vrai *fâris* ou cavalier, et surtout un *fâris al-fawâris*, un chevalier des chevaliers, qui ne fût pas poète, qui ne sût pas assaisonner de rimes et de vers un coup

de lance et de sabre, et chanter ses gestes et faits en hémistiches cadencés. Aussi, combien eurent les honneurs de l'éloge funèbre dans les rimes animées et fraîches d'une sœur, d'une mère, d'une amante! car là les femmes avaient tout naturellement le droit des poètes; et rimer étant pour elles chose simple et commune, elles n'en étaient ni plus fières ni moins tendres; elles étaient plus hommes sans être moins femmes. . . . D'ailleurs, de tout temps et de nos jours encore, les déserts et les tentes arabes ont été la patrie, la demeure aimée des vers. On avait les Tyrtées dans les combats aussi bien que les Anacréons aux festins et sous les flots de vin; les vers coulaient partout. Et tout ce vaste manteau de sables, qui depuis l'Irak et la Palestine s'allonge jusqu'au Grand-Océan, n'a peut-être pas autant de grains de silice qu'il est éclos de rimes et de vers sur sa vaste surface; sur ses monts et sur ses plaines.

Toutefois, les chevaliers arabes n'étaient pas toujours d'aimables personnages. Il y eut nombre de ces joueurs de lances, des ces poètes guerriers ou détrousseurs qui se rendirent odieux à leurs propres tribus et s'en firent excommunier. Mais, tout brigands qu'ils étaient, ils ont des chants poétiques pleins d'un tendre amour, et souvent aussi en même temps la fureur y parle.

N'y a-t-il pas une couleur chevaleresque dans ces vers de Ckays, fils de Haddâdiyyah, poète inconnu en Europe? . . . La tribu de son amante était par-

tie pour un temps indéterminé; et ce Ckays, qui fut chassé de sa tribu comme brigand, qui, plus tard, traqué comme une bête fauve, mourut la lance au poing, en cadencant et improvisant des vers, disait dans son amour :

Maintenant, ma chère Oummou-Mâlik, au lieu de tes douces et généreuses faveurs, j'ai les nocturnes soucis toujours assidus à mon chevet.

Je n'ai plus mon amie... Je revêts ma cotte d'armes, et tous ces guerriers cuirassés, je vais les abreuver de rudes coups de lance.

Eh! j'ai deux jours dans ma vie: l'un, je suis bardé de fer; l'autre, j'ai les belles femmes blanches aux joueuses caresses.

Mais, non! Oummou-Mâlik est loin de moi; je ne trouve plus mes voluptés près d'elle; je n'ai plus de repos dans la vie: il me faut mourir.

Vous, mes amis, qui êtes avec sa tribu, si le caprice du sort venait à frapper mon Oummou-Mâlik, envoyez, envoyez-moi le message de sa mort,

Ah! ne m'oubliez pas alors; car le cours de mon bonheur sera fini et vous ne me verrez pas lui survivre.

J'espérais d'Oummou-Mâlik... Espoir déçu!... Les cheveux de la nuque m'en ont blanchi, et mon cœur bouleversé ne se connaît plus.

Que n'est-elle venue la mort, au matin de son départ, que n'est-elle venue m'immoler! Au moins je n'eusse pas entendu les cris du chamelier entraînant la foule.

Je regardais encore la tribu de ma chère Oummou-Mâlik, et déjà étaient entre nous les monts Yazboul et Amâyah... et mon œil plongeait encore de loin;

Et je me plaignais à Dieu de l'éloignement de son nouveau séjour, et du poids de mon amour, et de la perte de mes espérances.

Je n'en puis plus, disais-je, ô Amr, fils d'Amir; la mort d'amour s'avance sur moi, car mon amie est déjà jusqu'à Rackmatayn.

Je savais bien, ce soir où les tribus se séparèrent au fond du vallon, que nous ne nous reverrions plus.

O Oummou-Mâlik, quand la mort t'aura enveloppée de son suaire, moi et la mort qui finit tout, nous ne ferons qu'un.

Je pourrais vous donner ici plusieurs traits de ces singuliers caractères. Le recueil historique des poètes arabes antéislamiques que je prépare, en offrira de nombreux modèles. Là ressortiront avec plus de relief ces hommes poètes, ou rois, ou répudiés, ou voleurs, ou esclaves, ou guerriers, ou coureurs, ou chevaliers, etc. véritable panorama de cette antiquité trop peu connue où paraîtra dans ses couleurs natives et tracées par des mains arabes, la vie intellectuelle, matérielle, morale et littéraire de la péninsule.

Nécessairement ce qu'il y avait de chevalerie ou de penchants *héroïques et rudes* viendra s'y montrer, et en dessinera les différences avec la chevalerie européenne, qui peut-être en est la sœur.

Tous nos héros arabes ont, comme les paladins d'occident, leurs dames d'amour. Vingt guerres en Arabie ont le nom d'une femme écrit dans leur cause ou dans leurs principales circonstances. Ce fut pour Ablah la Potelée, que notre Antarah joua sa vie dans les périls pendant nombre d'années. Ce fut pour mériter la judicieuse fille qui lui promit sa main, que Rabiya, fils de Moukaddam, défen-

dit sa tribu contre l'escadron Zobaydide du chevalier errant, fils de Mâdiykariba; et ce fut pour sauver un convoi de femmes que ce brave Rabiya'h, sentant se perdre son sang et sa vie, courut expirer à cheval, au défilé de Kadiyd. Un soufflet donné à Schanfara par une petite fille, souleva sa colère, et fit jurer à ce poète aux os maigres et desséchés, à l'arc infailible, de tuer cent de ses ennemis. Une des guerres dites guerres de Fidjâr, vers l'époque de l'islamisme, eut pour motif un outrage fait à une femme assise à la foire *olympique* d'Okâzh, par de jeunes étourdis qui, avec une épine, lui attachèrent, sans qu'elle s'en aperçût, le pan de son vêtement vers le milieu du dos, de sorte qu'en se levant cette femme découvrit sa nudité aux yeux de la foule; . . elle cria vengeance et à sa voix la guerre s'alluma. Rihhânah, mère de ce Dorayd, qui rendit un si bel hommage à la bravoure chevaleresque de Rabiya'h, fils de Moukaddam, lequel, sous les yeux de sa dame montée sur un chameau, tua trois assaillants qui vinrent le sommer de la leur livrer; Rihhânah, dis-je, ne laissa de repos à son fils que lorsqu'elle l'eut décidé à venger la mort de son frère tué par une tribu voisine. Une femme Tamiymide, appelée Baçows, et qui était chez les Bakrides, simplement sous la protection de Djasçâs, eut sa chameau blessée d'un trait lancé par Kolayb, le chef de la tribu des Taghlabides; elle cria vengeance dans la tribu de Djasçâs. . . Djasçâs la vengea en tuant Kolayb. . . Et de là s'alluma entre deux tribus sœurs,

les Banow-Taghlib et les Banow-Bakr, la fameuse guerre connue sous le nom de guerre de Baçows, qui ne s'éteignit qu'au bout de quarante ans¹. Dans des temps bien plus anciens, chez les Banow-Djadiys, population née quelque peu après le déluge, selon les traditions arabes, une jeune fiancée fut la cause d'une révolution qui coûta la vie au roi des Djadiys et affranchit cette tribu du *droit du seigneur*. Il était d'usage, avant cet événement, que le roi déflorât les nouvelles épouses. Une jeune fille, après avoir subi cette loi, sortit tout indignée de chez le roi; et à sa tribu, à son époux, elle cria ces vers :

Non, il n'y a rien de plus avili que les Djadiys. Quoi! laisser traiter ainsi vos fiancées, vos épouses!

L'homme libre, l'homme de cœur, qui a fait ses dons et ses présents à sa fiancée, qui de ses biens lui a payé son douaire, peut-il consentir à tant d'ignominie!

Oui, se précipiter lui-même dans les flots de la mort, est plus digne de lui, que de souffrir ainsi l'outrage de celle qu'il a choisie pour épouse!

On se révolta, le roi fut égorgé, et le droit aboli.

Je pourrais apporter une foule d'autres exemples; ils se trouveront aussi dans mes *histoires des poètes antéislamiques*. Amour et gloire des armes, femmes et lances, reviennent presque partout dans les motifs des incursions, des combats, de tout le mouvement des tentes arabes dans leur presque île païenne.

¹ Voyez Première lettre de M. Fresnel sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pag. 15.

Ajoutons encore que les femmes savaient par leurs applaudissements, par leurs défis intellectuels, par toute la magie de leur sexe, et par la merveilleuse puissance de leur empire, remuer et chauffer la verve des poètes. Quelque temps encore après l'islamisme, ce feu sacré resta dans le cœur des femmes. La passion des beaux vers n'était pas encore devenue uniquement mâle; au moins les femmes approchaient encore alors du sanctuaire, s'y assyaient pour entendre les souvenirs et restes poétiques du passé. Ainsi Ayschah, fille de Talhhah, fils d'Obayd-Allah, était un jour entourée de plusieurs poètes et on récitait des vers. On vint à réciter un petit poème, ou le *Chassiydah* de Ckays, fils de Hhad-dâhiyyah. (J'en possède quatre-vingt-huit hémistiches). Ayschah, tout émue et émerveillée de l'expression passionnée et délicate de l'amour du poète, homme de proie et de sang, et de la couleur des espérances et des craintes qui l'agitaient, s'écria tout-à-coup, s'adressant aux poètes qui venaient d'entendre avec elle le *Chassiydah*: « Celui de vous
 « qui sera capable d'y ajouter un seul vers qui soit
 « en harmonie juste avec sa nuance, et entre par-
 « faitement dans son sens, je lui donne toute cette
 « parure que j'ai sur moi. » Aucun n'accepta le défi.
 Ainsi les femmes, dans ces siècles, étaient une puissance morale dans les populations arabes. C'était pour leur obéir, pour leur plaire, pour les défendre, pour les mériter, pour les délivrer, pour les enlever, qu'à tout moment brandissaient les lances, que

se heurtaient les cavaliers, qu'étincelaient au milieu des mirages du désert leurs sabres de l'Inde ou leurs lames yamaniques, que s'improvisaient et se chantaient les vers.

Ajoutez à cela l'implacable exigence du talion, la loi inexorable, et l'ancien point d'honneur imprescriptible de prendre partout et toujours œil pour œil, dent pour dent, et vous aurez presque tous les motifs des guerres éternelles qui eurent lieu dans les contrées où naquit plus tard l'islamisme, qui n'y apporta pas de remède.

Mais, outre ces habitudes de combats de tribus ou de familles entre elles, nous voyons, par la description du pas d'armes qui eut lieu entre Rabiya, fils de Moukaddam, et Amr, fils de Madiykariba, que, parmi les Arabes, il y avait des combats singuliers, et que, sans inimitié, des chevaliers rompaient des lances pour conquérir ou défendre des femmes. Bien plus, par l'une des trois propositions adressées à Rabiya par le fils de Madiykariba, il paraît que les luttes corps à corps et sans effusion de sang, étaient du nombre des épreuves chevaleresques : c'était la lutte grecque et romaine. Mais rien n'indique que le pugilat fût au nombre de ces épreuves, ou des exercices gymnastiques des Arabes.

Le goût de la chevalerie, sous la forme que j'ai signalée, se lie intimement à l'histoire du développement des Arabes. Il fut là comme il fut en Europe, mais d'une manière bien moins sensible. Selon que l'a si judicieusement remarqué pour l'Occident,

M. J. J. Ampère dans la Revue des deux mondes (1^{er} numéro de février 1838) : « La chevalerie n'est « pas un accident, mais un résultat. » Et pour l'Orient, c'est en grande partie ce même résultat qui porta, peu après l'islamisme, les armes musulmanes par delà les Pyrénées et jusque près du Rhin.

En thèse générale, peut-être serait-il convenable de dire cependant que les mœurs arabes, sous le rapport des prouesses dont nous voulons parler, sont plutôt héroïques que chevaleresques; et en cela elles ont une énorme ressemblance, je crois, avec celles des guerriers et des chevaliers persans du Schah-Nameh. Nous avons dans notre péninsule, comme vous avez dans la patrie de Firdowsy, nos guerriers et nos chevaliers parfois couverts de fer des pied à la tête, armés de lances munies d'une pointe et d'un talon de fer, brandissant de longs et lourds sabres à deux tranchants; « Ils se précipitent « aussi les uns contre les autres, au galop, se portent « de grands coups de lance comme dans les tournois « et les joutes de l'Occident. »

Et aussi, pour nos Arabes païens d'il y a douze à quatorze siècles, « la femme avait le rôle inspirateur « de la vaillance. » Elle n'était pas pour eux, comme elle l'était pour Grecs, une créature de malheur. Celles qui furent causes de guerres, ne furent pas des Hélènes maudites par les poètes leurs frères, mais des femmes toujours aimées, des yeux toujours beaux comme les yeux des légères gazelles, des consolations, des jouissances recherchées et exquisés.

« Hélène est bien la cause de la guerre de Troie ;
« mais ce n'est pas pour lui plaire , ni pour lui faire
« honneur que l'on combat ; c'est pour la conqué-
«rir et la rendre à son époux.... rien là ne ressemble
« à de l'amour chevaleresque... cet amour est tou-
«jours une malédiction envoyée par les dieux...
« jamais la source de belles actions et de grandes
« choses... l'amour est toujours un empêchement ,
« jamais une excitation à l'héroïsme. » Chez les
Arabes il n'en fut pas ainsi. L'amour réel et la pas-
sion de protéger la femme inspirèrent souvent des
défis , des combats , des luttes.

Jamais toutefois ces sentiments ne suscitèrent et
ne purent susciter de ces guerres meurtrières comme
celle que célèbre l'Iliade. Mais aussi il faut dire
que , chez les Arabes , qui n'étaient pas un peuple ,
mais seulement des populations , un simple voisinage
de petites tribus d'hommes d'origine autochtone ,
éparses sur leur territoire , jamais aucun événe-
ment , parmi des fragments aussi peu unis d'intérêts ,
au milieu de tentes nomades toujours prêtes à se
plier et à partir chercher un autre gîte et d'autres
eaux , ne put donner lieu à des grandes expéditions
comme nous les comprenons. Ainsi la guerre de
Baçows , guerre de quarante ans , coûta la vie en-
viron à cinq cents hommes et à huit ou dix chefs
de tribus.

Les guerres les plus meurtrières qui surgirent
durant le paganisme sur le sol arabe paraissent
être celles qui inaugurèrent l'islamisme et Mahomet.

Les grandes journées ou *encontres* des Arabes, telles que la fameuse journée de Khazaz, qui affranchit le Hhidjâz de la domination des Yamanites, ne comptent peut-être pas plus de deux cents morts; et cependant, à s'en rapporter aux récits et légendes des écrivains, les deux moitiés, pour ainsi dire, de l'Arabie, se battirent là l'une contre l'autre.

HISTOIRE D'ANTARAH,

FILS DE SCHADDAD.

(Traduite de l'Aghâniyy al-Kâbiyr.)

ARIETTE.

O demeure d'Ablah, demeure située sur la face orientale des monts Mâcil! hélas! ses murs sont détruits, ses traces sont perdues!..

Elle est devenue le gîte de la fauve gazelle, dont les crottins, par les jours ardents de l'été, y sont desséchés et durcis comme les grains du poivre.

Dans ces lieux maintenant déserts, l'autruche se promène lentement, comme les chrétiens marchent en pompe autour de leurs temples.

Passager, éloigne-toi de ces endroits de malheur, fuis-les; quand le séjour d'un lieu t'est pénible, n'y reste pas.

... Ablah, garde la paix du cœur; il le faut, je t'en conjure. Sache donc bien que je suis homme; que je ne succombe pas dans les périls de la guerre, n'en dois-je pas moins mourir?

Ces vers sont sur le mètre *hamil*. D'après Abow-

Mohammed Yahya, fils d'Aliyy, ils sont d'Antarah, fils de Schaddad l'Abside; mais je ne les ai pas trouvés dans les recueils des poésies d'Antarah; il paraîtrait qu'ils nous ont été transmis par quelque tradition maintenant inconnue. D'autres prétendent qu'ils sont d'Abd-Ckays, fils de Khoufâf, poète des Banow-Baradjim. Toutefois il est certain que le dernier est véritablement d'Antarah.

Le chant de l'ariette précédente est de la composition de Doulaf-al-Ckâsim, fils d'Iyçà l'Idjlide; il y en a un autre dû à Moukhdâr, sur le premier rythme *thackiyl*; on en rapporte un troisième à Mâbad, etc.

Antarah est fils de Schaddâd, selon d'autres, il est fils d'Amr, fils de Schaddâd. Généralement on donne ainsi sa généalogie: Antarah, fils de Schaddâd, fils d'Amr, fils de Monâwiyah, fils de Ckourâd, fils de Makhzowm, fils d'Awf, fils de Mâlik, fils de Ghâlib, fils de Ckoutayâh, fils d'Abs, fils de Baghiydh, fils d'Al-Rayth, fils de Ghatafân, fils de Sâd, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Mondhar.

Antarah reçut le sobriquet d'*Antareh-al-Falhka*, c'est-à-dire *la lèvre inférieure fendue*.

Sa mère était une esclave abyssinienne appelée Zabiyyah. Elle avait eu de son premier maître, avant Schaddâd, des fils noirs, qui furent ainsi frères maternels d'Antarah.

Longtemps Schaddâd refusa d'appeler Antarah

son fils ; mais il finit par le reconnaître et le faire entrer dans la lignée de sa famille légitime. L'habitude des Arabes, aux époques du paganisme, était de ne considérer que comme leurs esclaves les enfants qu'ils avaient de leurs femmes esclaves. Mais si ces enfants venaient à se distinguer et se faire un certain renom, leur père les avouait ; sinon, ils restaient perpétuellement esclaves.

Avant qu'Antarah eût reçu de son père le nom de *fils*, Soumayyah ou Soubaynah, femme légitime de Schaddâd, cherchait à exciter la haine de son époux contre lui ; elle accusa Antarah de vouloir la séduire. Schaddâd furieux tomba sur notre pauvre esclave et l'accabla de coups ; il en vint même à le frapper de coups de sabre. Mais cette femme alors courut au secours d'Antarah, éloignant de lui Schaddâd. Et voyant Antarah atteint de plusieurs blessures, elle se mit à pleurer. Antarah dit à ce propos les vers suivants qui sont passés dans les chants publics :

Quoi ! des larmes tombent des yeux de Soumayyah. Que n'ai-je eu plus tôt des preuves de ta pitié et de ta bienveillance !

Du jour où elle détourna de moi ses regards et cessa de m'adresser la parole, elle me semblait être une gazelle de la vallée d'Osfân, à l'œil en repos, à la paupière immobile (elle ne voulait plus me voir).

Et voilà qu'aujourd'hui elle est accourue pour me protéger quand le bâton de Schaddâd me tomba sur la tête ; alors elle me parut comme une belle statue que tous aiment et re- viennent sans cesse adorer.

Esclave ! c'est de vous que je suis esclave ; les troupeaux

que je fais paître sont vos troupeaux (je ne suis rien et je n'ai rien); de ce jour, puis-je l'espérer, Soumayyah, tu ne me tourmenteras donc plus!

Tu avais oublié mon intrépidité quand les guerres s'élèvent, quand s'élancent aux combats les rapides coursiers;

Quand ils se ruent, et que leurs selles sont inondées de sueur sous les nobles dédaigneux et fiers qui les conduisent;

C'est alors que je leur porte d'énormes coups de lance, de larges blessures dans les flancs; et que, voyant couler leur sang par flots, les mains leur en jaunissent de peur¹.

Suivant Mohammad, fils de Hhaçan, Ibn-Ibrahiym, fils d'Ayyowb, Ibn-Ckotaybah, et Ibn-al-Kalbiyy, voici comment on raconte l'affranchissement d'Antarah:

Schaddâd, dit-on, n'était que l'aïeul d'Antarah, et, bien que celui-ci soit dit généralement le fils de Schaddâd, il était réellement fils d'Amr, fils de Schaddâd. J'ai même ouï raconter que Schaddâd n'était que l'oncle paternel d'Antarah, qui, ayant grandi près de lui, fut pour cela appelé *fils de Schaddâd*.

Quoi qu'il en soit, le père d'Antarah ne le déclara comme son fils que lorsqu'il fut déjà homme fait, car il était né d'une esclave noire appelée Zabiyyah. — Voici à quelle occasion Antarah fut adopté dans la lignée libre de son père.

Des tribus arabes vinrent foudre sur les Banow-Abs et leur enlevèrent des chameaux qu'ils emmenèrent. Les Absides coururent à leur poursuite, les

¹ Ces vers sont sur le mètre *baciyt*. La chanteuse Alawwiyah composa un air pour les deux premiers. (Aghâniyy.)

atteignirent et les combattirent pour leur reprendre leur butin. Antarah était avec les Absides. « Va, « Antar, lui dit son père, va fondre sur eux. — « Mais l'esclave comme moi ne sait pas fondre sur « l'ennemi; il ne sait que traire les troupeaux et lier « entre deux bâtonnets les pis des femelles (pour em- « pêcher les petits de teter). — Fonds-moi sur ces « Arabes, tu es libre. » Antarah se précipite aussitôt sur l'ennemi en prononçant ces vers :

Tout homme défend ses flancs,
Noirs ou blancs,
Et ses cheveux flottants.

Antarah combattit avec intrépidité et donna à l'ennemi la mesure de ce qu'il savait faire; puis son père l'admit au nombre de ses enfants et lui donna le nom de *fil*s.

Une autre tradition raconte ainsi la circonstance qui amena l'adoption d'Antarah.

Les Banow-Abs firent une incursion sur le territoire des Tayydes, et leur enlevèrent des troupeaux. Quand on en fut au partage du butin, les Absides dirent à Antarah: « Nous ne te ferons pas, à toi, « une part aussi grande que les nôtres; tu n'es qu'un « esclave. » Les discussions se prolongèrent entre eux, et voilà qu'arrivent les Tayydes. Antarah se retirait et laissait les Absides faire face à l'attaque, en leur disant: « A vous l'ennemi! vous êtes aussi « nombreux qu'eux. » Les Tayydes reprennent leurs chameaux. Schaddâd dit alors à Antarah: « Antar,

« va fondre sur l'ennemi. — Eh! l'esclave ne sait
 « pas fondre sur l'ennemi. — L'esclave! tu n'es plus
 « esclave. » Et, par cette réplique, Schaddâd le dé-
 clara son fils. Antarah s'élança sur les Banow-Tayy
 et enleva les chameaux. C'est alors qu'il dit:

Je suis le Hadjiyn Antarah:
 Tout homme défend ses flancs,
 Noirs ou blancs,
 Et ses cheveux flottants.

(Nul impunément ne doit lui enlever un seul cheveu.)`

Quand Antarah fut accepté pour fils par Schad-
 dâd, il dit :

Je suis un homme des Absides; j'ai de bon, à leurs yeux,
 la moitié de ma personne seulement (car mon père est de
 sang libre et ma mère esclave); l'autre moitié, j'ai mon sabre
 pour la faire respecter.

Quand nos guerriers pensent à reculer en face de l'en-
 nemî, quand au fort du danger ils se regardent stupéfaits, alors
 je vauX pour eux vingt fois mieux que ceux qui ont tous
 leurs oncles de haute et noble lignée.

Ces deux vers, je crois, font partie du *ckassiydah*
 où se trouvent aussi les vers de l'ariette: « O demeure
 « d'Ablah! » etc. et Antarah les aurait composés à
 propos de la guerre de Dâhhis et de Ghabrâ.

Selon le récit d'Ibn-al-Kalbiyy, Antarah était un
 des trois *Ghourâb* ou mieux *Aghribah*, ou *corbeaux*
 arabes du paganisme. Le second fut Khoufâf, fils
 d'Amr-al-Schariydiyy, et sa mère fut Nadbah; le
 troisième fut Solayk, fils d'Omayr le Sâdide, et sa

mère fut Solakah. Chacun est distingué, comme *Ghourâb*, par le nom de sa mère.

Abow-Amr raconte que les Banow-Abs allèrent faire une incursion sur le territoire des Tamiyides. Ceux-ci, commandés par Ckays, fils de Zohayr, mirent en fuite les Absides et les poursuivirent; mais Antarah soutint la retraite de sa tribu, surtout au moment où elle était atteinte par une troupe de cavaliers Tamiyides. Il la défendit si bien que pas un Abside ne fut pris. Ckays, fils de Zohayr, prince de la tribu des Banow-Tamiym, mécontent de voir que par l'œuvre seule d'Antarah sa proie lui avait échappé, répétait en regagnant sa tribu : « Par Dieu ! c'est le fils de la *noire* qui les a sauvés. » Ce Ckays était gros mangeur.

Lorsque Antarah eut connaissance de la parole méprisante du chef Tamiymide, il composa un Ckassiydah où se trouvent les vers suivants dirigés contre Ckays et qui passèrent ensuite dans le domaine des chants publics.

Au matin accourut mon amante; elle me détournait de m'exposer à la mort; comme si, en me tenant à l'écart, loin des combats, je pouvais éviter la mort.

Eh ! lui dis-je, la mort est l'abreuvoir général; et il faudra bien que moi aussi j'aie y remplir et boire ma coupe.

Sache te modérer, aie quelque pudeur, je t'en conjure. Je suis homme; mourir en repos, ou être tué, il faut l'un ou l'autre.

Si jamais la mort paraît sous forme humaine, c'est bien moi qui suis la mort, lorsque je vois les Absides tombés dans le danger.

Je suis homme des Banow-Abs; j'ai de bon, à leurs yeux, la moitié de moi; l'autre moitié, le tranchant de mon sabre la fait respecter.

Quand les bataillons Absides tremblent, quand nos guerriers inquiets et stupéfaits se regardent du coin de l'œil et hésitent, alors je vauX pour eux plus que tous ceux qui ont tous leurs oncles de sang noble et pur.

Les chevaux, les cavaliers ennemis savent que c'est moi qui, de mes coups décisifs et déroutants, disperse leurs escadrons.

Et puis, je sais ne pas conduire nos guerriers là où j'aurais toutes les chances d'une déroute; je ne me jette pas (comme le chef des Tamiymides) aux premiers coups de bataille (quand la prudence le défend).

Quand nos soldats sont atteints, je vole à leur défense; quand la mêlée s'échauffe, je serre de près l'ennemi; quand Abs est en péril, j'accours le délivrer (je ne fais pas comme le fils de Zobayr).

Aussitôt qu'apparaît le moment d'aller à leur secours, c'est moi qui me charge de les sauver; mais l'ignorant, le lâche (comme le fils de Zobayr) ne sait que prendre la fuite,

Alors que l'œil des coursiers aux flancs élancés est stupéfait d'épouvante, et qu'il semble que leurs cavaliers pâlis avalent en grimaçant une amère infusion de coloquinte.

Moi, je me couche, les entrailles contractées sur elles-mêmes par la faim; puis, le jour encore, je reste à jeun, jusqu'à ce que se présente à moi une noble et digne pâture (une œuvre de gloire); mais toi, Ckays, tu ne sais que manger¹.

Il y a un long poëme, encore d'Antarah, et qui

¹ Ces vers sont sur le mètre *kâmil*. — Les quatre premiers et le huitième ont été chantés par Ariyb (célèbre chanteuse, musicienne et poëte) sur un air du rythme *ramal* léger, d'après le thème de Hischâmiyy, d'Ibn-al-Moùtazz et d'Abow'l-Obays.

fut récité en entier au prophète. Dans ce poëme, qui commence par ce vers :

O demeure d'Ablah ! tu as reparu à Tawwy, belle comme un joli tatouage sur la main d'une jolie fiancée,

Antarah raconte à sa tribu ses prouesses guerrières et les souvenirs de sa bravoure.

Al-Kourâwy, Nadhr et Haytham rapportent qu'un jour on dit à Antarah : « Es-tu vraiment, « comme on le répète partout, le plus brave des « Arabes, le plus intrépide ? — Non. — Et pourquoi « donc as-tu cette réputation de vaillance ? — Voici : « Je cours sur l'ennemi quand je crois le moment « favorable pour fondre sur lui ; je me retire ou « m'arrête quand la prudence le commande. Je ne « m'engage jamais dans un lieu sans avoir vu le « moyen d'en pouvoir sortir. En bataille, je me pré- « cipite sur le faible et le lâche ; je l'écrase de mes « redoutables coups ; alors l'épouvante saisit au cœur « le plus brave ; je fonds sur lui et le tue. »

Hhabiyb et Ahhmad racontent, d'après Omay, fils de Schabbah, qu'un jour Omar le khalife, fils d'al-Khattâb, dit à Hhotayah : « Comment étiez-vous « en chefs lors de votre expédition ? — Nous avions « mille cavaliers, tous intelligents et dociles. — Do- « ciles ! comment ? — Nous avions avec nous Ckays, « fils de Zohayr ; c'est la prudence même ; nous « l'écoutions et lui obéissions ponctuellement. Nous « avions le brave cavalier Antarah ; quand il char- « geait, nous chargions ; quand il s'arrêtait, nous

« nous arrêtons. Nous avons Rabiyy, fils de Ziyâd;
 « c'est la sagacité et l'adresse mêmes; c'est lui que
 « nous consultations, et ses paroles étaient des oracles
 « pour nous. Enfin nous avons Orwah, fils de War;
 « nous marchions à la mâle et chaude cadence de
 « ses vers. Voilà comme nous étions. — Parfaite-
 « ment, dit Omar. »

D'après une série de témoignages et de tradi-
 tions reçus successivement d'Ibn-al-Kabbiyy, d'Ibn-
 Hhabiyb, d'al-Moufadhhal, d'Ibn-al-Arâbiyy, etc.
 Solaymân raconte ainsi la mort d'Antarah :

« Antarah, déjà très-avancé en âge, alla faire une
 « incursion sur le territoire des Banow-Nabhân, tribu
 « tayyde (issue de Nabhân, fils d'Amr, fils de Ghawth,
 « fils de Tayy). Antarah leur enleva quelques cha-
 « meaux, et s'en revint chassant sa capture, tout en
 « prononçant ces vers sur le mètre *radjaz* :

Les Nabhân, ils ont de la poussière plein la bouche (ils
 sont déroutés).

Leurs pas, sur la face plane du désert,
 Sont comme la trace de l'autruche fugitive sur les plaines
 desséchées des sables.

« Mais Wizr, fils de Djâbir le Nabhânide était à
 « l'affût sur le passage d'Antarah. Il lui lance un trait.
 « Attrape, lui dit Wizr; je suis le fils de Salmé.»
 « Antarah est frappé; le trait lui a coupé les reins.
 « Malgré la douleur du coup, il eut encore la force
 « d'arriver à sa tribu; et, quoique blessé à mort, il
 « dit encore ces vers aux Absides :

C'est le fils de Salmé, sachez-le, enfants d'Abs, qui vous

doit le prix de mon sang. Hélas! peut-être ne lui demandera-t-on pas vengeance de ma mort.

Car, lorsqu'il franchit les monts Tayydes, Salmé et Adjâ, ces monts élevés touchant aux Pléiades, nul ne songe à l'interpeller. (Là il ne craint plus personne; comment alors serais-je vengé?)

Il m'a frappé quand il n'avait pas à redouter les fers coupant des lances bleuâtres, le soir que nous descendions des monts Nâf et Makhrâm.

Abow-Amr le Schaybânide raconte autrement la mort d'Antarah. Il dit que le fils de Schaddâd, avec des hommes de sa tribu, partit en expédition contre les Tayydes. Les Absides furent mis en déroute. Antarah tomba de cheval, et, déjà vieux et débile, il ne put plus se remettre en selle. Il se blottit dans une cachette. Un éclaireur tayyde l'aperçoit dans son gîte; il court à lui; mais, n'osant pas le faire prisonnier, il lui décoche une flèche et le tue.

Voici une autre tradition encore rapportée par Abow-Obaydah : Antarah, devenu vieux, vivait misérable, et souvent était sans ressources. Accablé par les années et infirme, il ne pouvait plus aller en excursions... Un Ghatafânide lui devait un jeune chameau. Antarah partit pour le réclamer; mais un vent brûlant d'été s'éleva lorsqu'il était entre Schardj et Nâzhirah (deux eaux appartenant aux Absides), et il fut étouffé par la chaleur.

Abow-Khaliyfah rapporte qu'Amr, fils de Madiykariba disait : « Je m'inquiète peu de rencontrer
« tous vos fameux cavaliers arabes; mais, quand je
« me trouve en face des deux hommes libres ou des

deux hadjiyn . . . ! » Par les deux premiers, il désignait Amir, fils de Tofayl et Otaybah, fils de Hhâ-rith, fils de Schihâb; et par les deux hadjiyn il voulait dire Antarah et Solayk, fils de Solakah.

Voilà (dit ici l'auteur de l'Aghâniyy) tout ce que j'ai trouvé relativement à l'histoire d'Antarah.

Quant à Abd-Ckays, fils de Khoufâf (auquel des traditions rapportent les premiers vers de l'ariette « O demeure d'Ablah, etc. »), je n'ai trouvé de lui d'autre histoire que le peu que je vais exposer et que je dois à Djâfar, fils de Ckoudâmah, qui l'avait lu dans un livre d'Abow-Othmân le Mâzinide.

ABD-CKAYS LE BOURDJÔUMIDE,

FILS DE KHOUFÂF.

Abd-Ckays, fils de Khoufâf, était Boudjoumide, c'est-à-dire des Banow-Barâdjim. Il alla demander à Hhâtim-Tayy de quoi payer une amende expiatoire dont il s'était chargé au nom de sa tribu, qui s'était ensuite refusée de l'acquitter avec lui. Ne pouvant pas, par lui-même, en donner la valeur : « Je trouverai, leur avait-il dit, qui payera le prix de « cette expiation. »

Abd-Ckays était renommé comme poète et comme guerrier Il se rendit près de Hhâtim : « J'ai à payer, lui dit-il, au nom de ma tribu, « un *piaculum* pour prix du sang. Chacun dans nos « tribus, s'en remettait à un autre pour l'acquitter.

« Je m'en suis chargé, espérant que d'autres con-
 « tribueraient avec moi. J'ai livré le premier ce que
 « j'avais; pour les autres, mon espoir est déçu; nul
 « ne veut m'aider. Tu es, pour moi, le seul secours
 « sur lequel je puisse compter. Tu me débarrasseras
 « de ce fardeau; car combien ta générosité n'a-t-elle
 « pas prodigué de pareils bienfaits! combien de
 « soucis n'a-t-elle pas éteints! Cependant, si tu as
 « aujourd'hui quelque obstacle, je n'en appellerai pas
 « pour cela ce jour jour de malheur; je n'en ou-
 « blierai pas pour cela ta libéralité d'hier, ni je ne
 « désespérerai pas de son lendemain. » Puis, Abd-
 Ckays ajouta ces vers :

Cent fois j'ai pris sur ma foi le prix du sang versé par les
 Barâdjim; mais aujourd'hui ils me refusent leur secours, et
 je viens à toi.

Ils n'ont pas eu honte de me dire : Pourquoi te chargeais-
 tu de nos expiations? — N'importe, répondis-je, Hhâtim me
 suffit pour les payer.

J'irai à lui, et il me dira : Approche, sois le bienvenu; aie
 joie et bonheur. La peine ne t'atteindra pas.

Il payera pour moi, et même, si je le veux, il me donnera
 plus encore, comme un homme dont la libéralité est sans
 bornes.

Oui, la munificence vivra sur la terre tant que vivra Hhâ-
 tim-Tayy; du jour où il mourra, les pleurs publics feront le
 deuil de la générosité,

Et des cris de douleur diront de partout: La générosité
 n'est plus; plus de voix qui réponde aux demandes de qui
 est dans la gêne, tant que Hhâtim restera sous la tombe!

Des hommes nous ont dit: Cette année a dévoré, absorbé
 en bienfaits tout ce que possédait Hhâtim. — Je le sais, leur
 ai-je dit, je le sais;

Qu'importe! il donne des biens de sa tribu, alors que ses devoirs rigoureux de générosité ont épuisé les siens.

Et puis, il donne jusqu'à enrichir celui à qui il donne, et il croit encore qu'il a refusé, tant il trouve qu'il a peu donné.

Sublime vertu, magnifique héritage qu'il a reçu de ses pères, d'Adyy, de Hhaschradj, de Sâd, d'Abd-Allah, tous noms pleins de gloire et de souvenirs.

Hhâtim lui répliqua : « Tu es l'homme des Ba-
 « râdjim que je désirais voir venir à moi. Voilà mon
 « lot du quart des dépouilles que nous avons enle-
 « vées dans une expédition contre les Famiymides,
 « prends-le tout entier. Vois s'il peut satisfaire à ta
 « dette; sinon, je te compléterai ce qu'il te faudra.
 « Il y a deux cents chameaux, sans y comprendre
 « les petits et ceux qui sont encore avant l'âge de
 « service; cela ne se compte pas. Je ne veux pas
 « que tu sois obligé de gêner ta tribu et de lui de-
 « mander de te donner ce qui te manquerait. »

Abow-Djobayl (surnom d'Abd-Ckays) sourit et lui dit : « A toi, ce que tu as reçu de moi (les vers
 « que je te viens d'adresser, tu en es digne). A nous
 « ce que je reçois de toi (les chameaux). Tous ces
 « chameaux dont tu me fais don, n'ont plus la queue
 « dans la main de leurs maîtres (ils sont ta légitime
 « possession), tu es libre d'en disposer. » Et Abd-
 Ckays les accepta. Hhâtim y en ajouta encore cent autres. Puis Abd-Ckays partit et retourna à sa tribu.

C'est à propos de cette circonstance que Hhâtim dit les vers suivants :

Abow-Djobayl le Bourdjoumide est venu à moi, l'âme accablée d'inquiétude.

Prends, lui ai-je dit, prends ce quart de dépouilles, et calme ton souci; je n'aime pas à donner peu

A qui que ce soit. J'ai des défauts, sans doute, mais je n'ai pas celui de l'avarice.

Prends-moi ces deux cents chameaux; emmène aussi ce qui s'y trouve en plus de jeunes chameaux, soit trop faibles pour les courses, soit fatigués;

Et ne te regarde pas, pour cela, obligé à la reconnaissance: à mes yeux un bienfait rappelé a perdu tout son prix.

Et le Bourdjoumide part soulagé du fardeau qu'il devait porter pour son expiation;

Il part, laissant traîner libre le pan de son vêtement (le cœur satisfait); il marche d'un pied dégagé et content, le dos déchargé du faix pesant qui le gênait.

يَجْرُ الذِّيدَ يَنْفُضُ مَدْرُوبِهِ
خَفِيفَ الظَّهْرِ مِنْ حِمْلٍ ثَقِيلٍ

Agréez, Monsieur, l'assurance de tout mon attachement et de toute ma reconnaissance.

PERRON,

Directeur de l'École de médecine du Kaire, médecin
à l'hôpital de Ckassr el-Ayniyy, etc.

RECHERCHES

Sur la température ancienne de la Chine,
par M. Éd. Bior.

Dans l'Annuaire de 1834, M. Arago a fait un très-habile emploi des observations du savant voyageur danois M. Schouw sur les plantes cultivées actuellement et autrefois dans l'Asie occidentale, pour démontrer que la température moyenne de la Palestine n'a pas varié depuis l'époque de Moïse. Ce fait important est prouvé par la culture constante et simultanée, en Palestine, du dattier, dont le fruit exige pour mûrir une température moyenne d'au moins 21 degrés centigrades, et de la vigne, dont le raisin ne mûrit plus par une température de plus de 22 degrés centigrades. Ces deux limites ne différant que d'un degré, il en résulte que la température de la Palestine est restée sensiblement constante et égale à 21,5 degrés. Dans d'autres pays, le climat a varié, depuis l'antiquité, par l'effet très-probable des travaux de l'homme, et cette variation a été examinée par M. Arago pour les différents pays de l'Europe, à l'aide de données physiques analogues aux précédentes, mais beaucoup moins précises, en comparant pour deux époques, ancienne et moderne, les phénomènes de la végétation et les circonstances météorologiques.

J'ai cherché à faire un travail analogue pour la Chine, en me guidant sur le modèle que m'offrait le travail de M. Arago, et j'ai réuni dans le mémoire que l'on va lire les divers documents que j'ai pu découvrir dans les textes originaux. Si je n'arrive point à des résultats aussi précis que ceux de M. Arago pour la Palestine, j'espère au moins que la publication de ces documents pourra être de quelque utilité.

Comme remarque générale, je rappellerai d'abord que, d'après l'ensemble des observations faites principalement par les missionnaires, et discutées par M. de Humboldt dans son mémoire sur les lignes isothermes, la température moyenne de la Chine actuelle est plus basse, à latitude égale, que celle de notre Europe, et en même temps le climat actuel de la Chine est un *climat excessif*, à grandes chaleurs en été, à grands froids en hiver, d'où il résulte que les plantes annuelles qui se sèment au printemps et se récoltent en automne y peuvent fructifier dans des localités où la température moyenne de l'année est plus basse que sous le climat tempéré de la France. Or j'ai extrait des trois cent unième et trois cent quatrième cahiers du *Wen-hian-thoung-ihao* les catalogues des grandes pluies et grandes sécheresses, notées par les annalistes chinois depuis une haute antiquité, et ils nous montrent la Chine entière exposée, dans les anciens temps comme dans les temps modernes, à des alternatives fréquentes de grandes sécheresses et de grandes pluies. Ceci me paraît une

première induction pour présumer que le climat ancien de la Chine était un climat excessif comme le climat actuel; car ces grands et désastreux phénomènes physiques seraient nécessairement beaucoup plus rares sous un climat tempéré, et ainsi ils ne se rencontrent qu'à des intervalles bien plus longs dans l'histoire de notre Europe ancienne.

Pour imiter maintenant la marche tracée par M. Arago et comparer la végétation ancienne et moderne de la Chine, il faut nécessairement y choisir une zone spéciale, puisque cette vaste contrée embrasse près de vingt degrés de latitude, depuis le tropique jusqu'au 41° degré de latitude boréale. Cette zone nous est indiquée par les Annales historiques. Jusqu'au III^e siècle avant notre ère les parties méridionales de la Chine ont été occupées par des hordes sauvages. Le peuple chinois civilisé n'occupait, au XII^e siècle avant notre ère, qu'un espace limité au midi par le 33° ou le 34° degré de latitude, au nord par les 37° et 38°. Le milieu de cet espace correspond à la vallée inférieure du fleuve Jaune, et, d'après un recensement de cette époque, sa population s'élevait à vingt et un millions d'individus. C'est cette zone dont je vais examiner la végétation ancienne et moderne.

Les limites géographiques que je lui ai assignées se reconnaissent aisément dans les deux livres sacrés *Chou-king* et *Chi-king*. Le premier de ces ouvrages présente, au chapitre *Yu-kong*, un tableau des diverses provinces de l'empire et de leurs principaux

produits au temps de l'empereur Yu. La date de cet empereur est, comme l'on sait, fixée au xxiii^e siècle avant notre ère par les historiens et commentateurs chinois, et cette date paraît très-admissible, bien que l'on n'ait pas encore pu calculer l'époque exacte de la célèbre éclipse solaire notée dans le texte du *Chou-king*. Le second ouvrage, le *Chi-king* ou Livre des vers, rapporte les chansons des divers royaumes dont l'empire se composait, depuis le xii^e jusqu'au vii^e siècle avant notre ère; et ces chansons, images de la vie du peuple, citent pour chaque royaume les plantes d'un usage habituel et les détails généraux de la culture. Depuis les anciens temps, les noms et les limites des divisions de la Chine ont varié sans doute; mais la détermination des localités citées dans les livres sacrés a été faite avec beaucoup de soin par les premiers commentateurs, dès le n^e siècle avant notre ère, et par ceux qui les ont suivi jusqu'à nous. Les provinces citées au chapitre *Yu-kong* du *Chou-king* embrassent des espaces fort étendus, et les limites de plusieurs d'entre elles ne sont pas fixées bien nettement; mais, quant aux districts cités dans le *Chi-king*, il ne peut y avoir aucune incertitude; car ces districts se rapportent à une zone peu étendue, et les noms qu'ils portaient alors se sont longtemps conservés dans les textes historiques.

Pour être plus précis, j'ai dirigé principalement mes recherches sur ce second recueil. J'en ai extrait diverses citations des végétaux assimilés à ceux de

notre Europe par le P. La Charme, qui traduisit le *Chi-king* en Chine même, et par les autres missionnaires ou voyageurs européens. D'après les localités indiquées dans le texte chinois, j'ai distribué ces végétaux sur une carte de Chine qui est jointe à ce mémoire. J'ai fait un relevé analogue pour l'époque actuelle dans deux ouvrages, savoir : l'Encyclopédie japonaise, qui présente aux livres LXIII et suivants l'état des produits commerciaux de chaque province chinoise, et le *Kouang-yu-ky*, abrégé de géographie chinoise, qui a servi de base à l'*Atlas Sinensis* du P. Martini et à la Description générale de la Chine par Duhalde. Enfin j'ai profité des notes insérées dans les mémoires des missionnaires. J'ai comparé les limites qui m'étaient données aux deux époques pour la culture du mûrier, du riz, de l'oranger et autres végétaux naturels à la Chine. Cette comparaison m'a conduit aux résultats suivants.

A l'époque décrite dans le *Chi-king*, ou du XII^e au VII^e siècle avant notre ère, le mûrier était cultivé dans toute la vallée inférieure du fleuve Jaune, par 34 à 35 degrés de latitude. D'après les citations du texte chinois, la culture de cet arbre paraît s'arrêter au nord vers le 37° ou 38° degré de latitude, sur le versant septentrional de la vallée du fleuve Jaune, et dans les gorges du Chan-tong, province contiguë à la mer d'Orient ¹.

¹ Le mûrier est cité dans le *Chi-king*, part. 1^{re}, Tcheou-fong, ch. v, ode 4; ch. ix, ode 2 (royaume de Wey, latit. 35°). Même partie, ch. xi, ode 1 (royaume de Tsin, latit. 34 à 36 degrés);

Aujourd'hui la limite nord de la culture du mûrier paraît encore la même en Chine¹. En France, la culture *facile* et régulière du mûrier s'étend jusqu'au 46° degré de latitude, où la température moyenne est d'environ 14 degrés centigrades. On espère encore que les espèces dites multicaules pourront s'acclimater assez bien aux environs de Paris, et même en Belgique. Mais on ne peut admettre leur culture habituelle dans le nord de la Chine, aux environs de Pékin, où le thermomètre descend ordinairement en hiver jusqu'à 15 degrés Réaumur, et reste pendant trois mois au-dessous de zéro. En 1838 un froid de 15 degrés pendant quelques jours a détruit tous les multicaules des environs de Paris.

A l'époque décrite par le *Chi-king*, le riz était cultivé dans toute la vallée inférieure du fleuve Jaune, par 34 à 35 degrés de latitude. Au nord de cette vallée, il ne paraît plus dans le texte et est remplacé par d'autres espèces de céréales appelées *chou* et *tsi*².

id. ch. vii, ode 2 (royaume de Tching dans le Ho-nan, même latitude); *id.* ch. xv, ode 1 (royaume de Pin dans le Chen-sy, même latitude). Il y a trois autres citations dans la partie II, *Ta-ya*, ch. II, ode 3; ch. v, ode 3; ch. VIII, ode 4, mais sans indication des localités.

Le *Chou-king*, au chapitre *Yu-kong*, attribue au district Yèn-tcheou la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie. Ce district correspond à la partie centrale du Chan-tong (par 36 et 37 degrés de latitude), comme le prouve la citation de la rivière de Tshy, faite dans le texte.

¹ Voyez le *Kouang-yu-ky*, l'Encyclopédie japonaise et Duhalde, *Description générale de la Chine*, articles des provinces du nord.

² Le riz est cité dans le *Chi-king*, par 35° de latitude, 1^{re} partie, *Tcheou-fong*, ch. x, ode 8, royaume de Wey. — *Id.* ch. xv, ode 1^{re},

Actuellement la limite de la culture habituelle du riz paraît encore la même dans les localités correspondantes aux districts ou royaumes du *Chi-king*. D'après la liste des produits du Chan-sy et du Chen-sy, cités dans le *Kouang-yu-ki* et l'Encyclopédie japonaise, toute la partie septentrionale de ces provinces est trop froide pour la maturation facile du riz, et l'on n'y cultive généralement que les espèces de céréales appelées *chou* et *tsi*, que les voyageurs anglais rapportent à l'*holcus sorgho*. Il en est de même dans le Pe-tche-ly. D'après Timkowski (t. II, p. 365 et suivantes de la traduction), au mois de mai, dans sa route de Peking à Suen-hoa, par 41 degrés de latitude nord, il ne voyait que des champs de blé. Au surplus, le riz étant une plante annuelle et se semant à la fin du printemps, sa culture sous un climat excessif ne peut servir comme mesure de la température moyenne : mais les époques de sa semence et de sa récolte peuvent très-bien servir pour reconnaître la variation du climat. Je m'en occuperai plus loin.

L'oranger n'est pas cité dans le *Chi-king*; cependant la Chine actuelle a, comme on le sait, des espèces d'orangers qui lui sont particulières, et les compilations chinoises d'histoire naturelle repré-

royaume de Pin. — IV^e partie, ch. II, ode 4, royaume de Lou, par 34° de latitude. — Les autres citations, dans les parties II et III, sont sans indication de localité. — Le royaume de l'empereur (environs de Fong-tsiang-fou, par 35° de latitude) cultive la céréale *chou*, à la grappe baissée, et la céréale *tsy*, I^{re} partie, ch. VI, ode 1^{re}. Le *Chou-king* ne parle pas du riz en particulier au chapitre Yu-kong. Il cite la culture des céréales en général.

sentent cet arbre comme naturel à la Chine. Mais actuellement, suivant l'abbé Voisin, qui a séjourné huit ans dans le Sse-tchuen, la culture générale de l'oranger ne dépasse pas, dans la Chine occidentale, le 30° degré de latitude¹. Au centre, par 31 degrés, la capitale du Hou-kouang, Wou-tchang-fou, est renommée pour ses orangers; et, plus au nord vers l'orient, l'arrondissement de Kouey-te-fou (34 degrés de latitude) cultive des orangers et des grenadiers qui donnent de bons fruits. Comme cette dernière latitude est à peu près la limite sud des localités citées explicitement dans le *Chi-king*, les oranges ne peuvent pas être comptées parmi leurs produits ordinaires, et il n'est pas étonnant que le *Chi-king* n'en fasse pas mention. Le *Chou-king*, au chapitre *Yu-kong*, cite les oranges (*kan* ou fruits doux) du Yang-tcheou. Ce district avait pour centre la ville actuelle de Yang-tcheou, située par 32 degrés de latitude, vers l'embouchure du grand fleuve Kiang².

Dans notre Europe, l'orange ne mûrit bien qu'à Malte, à Majorque, en Sicile, où la température moyenne est de 17 à 19 degrés centigrades. En Provence, où la température moyenne est de 15 degrés environ, les oranges d'Hyères sont beaucoup moins douces.

¹ *Annales de la propagation de la foi*, t. IX.

² *Chou-king*, ch. *Yu-kong*, province d'Yang-tcheou. Le thé n'est cité ni dans le *Chou-king*, ni dans le *Chi-king*. Sa culture actuelle s'arrête à la rive droite du fleuve Jaune. D'ailleurs l'usage du thé ne paraît s'être répandu en Chine que vers le v^e siècle de notre ère, sous les Tsin, comme M. Klapproth l'a remarqué (*Asiat. Journal*, 1835).

Le grenadier et le laurier, arbres naturels à la Chine, ne sont pas mentionnés dans le *Chi-king*; mais actuellement leur végétation s'arrête, comme celle de l'oranger, au sud des pays dont les latitudes sont décrites dans ce recueil. L'arbre à vernis s'y trouve cité plusieurs fois, ainsi que dans le *Chou-king*. Celui-ci parle déjà de l'extraction du vernis par incision dans le Yen-tcheou, qui correspond au Chan-tong actuel (36 à 37 degrés de latitude). Cet arbre, transporté en France depuis le xviii^e siècle, vit sans difficulté dans les environs de Paris, par 10 degrés de température moyenne; mais, sous cette température, sa végétation n'est pas assez active pour qu'il fournisse du vernis.

Le *Chi-king* cite fréquemment le pêcher, le cognassier¹; et, d'après les observations de divers voyageurs, ces arbres s'élèvent sensiblement en approchant du tropique. Ainsi encore, sur la côte d'Alger, les plaines dont la température moyenne est 21 degrés centigrades, présentent le dattier et le mûrier, et le pêcher ne commence que dans les montagnes où le dattier cesse². Il lui faut donc moins de 21 degrés. En France, la culture du pêcher en plein vent à pêches hâtives s'arrête au nord vers Dijon, par 14 degrés de température moyenne. En Amérique, le cognassier vit sur le plateau de

¹ *Chi-king*, part. 1, ch. 1, ode 6, Royaume de Tcheou. — Part. 1, ch. 7, ode 10, royaume de Wey (près du Honan, latitude 34°). — Part. 1, ch. 19, ode 3, royaume de Wey (district de Ping-Leang, latitude 36°).

² Voyages de Shaw, t. 1^{er}.

Bogota, par une température moyenne de 14,7 degrés et à une élévation considérable au-dessus du niveau de la mer. Ces données limiteraient la température des pays cités dans le *Chi-king* entre 15 et 21 degrés centigrades. Mais on ne peut affirmer que les espèces dont il parle soient identiques avec celles qui vivent dans notre monde occidental. Cependant l'histoire chinoise nous apprend que sous l'empereur Wou-ty des Han, environ cent vingt ans avant notre ère, les armées chinoises rapportèrent le pêcher et la vigne de la Perse, et ces arbres furent cultivés avec succès dans les environs de la capitale, alors Tchang-ngan, par 34 degrés de latitude, non loin du coude oriental du fleuve Jaune. La vigne produisit du bon vin. De là résulte, d'après les observations de M. Léopold de Buch sur le climat de la vigne, que la température moyenne du 34° parallèle chinois ne pouvait être alors de plus de 22 degrés centigrades. Notre pêcher (*persica arbor*) nous est venu également de Perse; et puisque cette espèce prospérait en Chine sous le 34° parallèle, nous trouvons encore que la température moyenne de ce parallèle ne pouvait dépasser 21 degrés. Le mûrier et le riz n'étant pas indiqués comme cultivés habituellement dans les districts nord du *Chi-king*, non plus que dans les provinces nord de la Chine actuelle, on peut prendre comme limite inférieure, pour ces districts nord, 12,50 degrés, température moyenne de Pékin, d'après les missionnaires.

Pour resserrer ces limites, nous pouvons rap-

peler que l'orange est citée dans le Yang-tcheou du *Chou-king*, par 32 degrés de latitude, et non citée dans les royaumes du *Chi-king* situés au nord du 34° parallèle; et de là suit, comme induction probable, que la température moyenne de la zone occupée par ces royaumes était au-dessous de 18°, température moyenne des pays où l'orange mûrit bien. Cette conjecture est appuyée par quelques faits physiques notés dans un registre météorologique de la ville de Khai-foung-fou, sise par 35 degrés de latitude, lequel a été traduit du chinois par les missionnaires et inséré au tome XII de leurs mémoires. On y lit qu'en l'an 131 avant J. C. une gelée blanche fit périr les arbres et les plantes; qu'en 115 il y eut cinq pieds de neige, et qu'un hiver très-froid, en l'an 307 de notre ère, fit fendre les mûriers. Ces grands froids se sont aussi fait sentir quelquefois au nord de l'Italie et dans notre Provence, dont le climat moyen varie de 16 à 15 degrés centigrades. La température moyenne de Khai-foung-fou ne devait donc pas différer sensiblement de ce chiffre.

Le même registre parle des jujubes récoltés à Khai-foung-fou, 168 ans avant notre ère. Cette récolte se trouve également citée en divers passages du *Chi-king*¹. La culture du jujubier s'arrête encore aux mêmes limites boréales en Chine et en Syrie. Les jujubes mûrissent aussi dans notre Provence; leur fructification s'arrête en remontant au nord. Le châtaignier se trouve cité en plusieurs passages

¹ *Chi-king*, part. 1, ch. 1x, ode 3. Chants du royaume de Wey.

du Chi-king. La deuxième ode des chants du royaume de Thang, situé vers les 36° et 37° parallèles, place le châtaignier dans la vallée, et l'arbre à vernis sur la colline. Cette même disposition se retrouve dans la première ode des chants du royaume de Thsin, dont la limite sud était le territoire actuel de Singan-fou, par 34 degrés de latitude. Dans la strophe suivante, cette même ode place le mûrier sur des points escarpés, et le peuplier dans la vallée. De nos jours, le voyageur Timkowski (t. I, pag. 318, trad. de Klaproth) cite entre Peking et la grande muraille des châtaigniers, des noisetiers, des vignes, des cyprès. En France, le châtaignier et le mûrier se touchent dans la vallée supérieure du Gardon, par 44 degrés de latitude, dans des localités où la neige doit durer en hiver.

Ces analogies, dans les phénomènes de la végétation, sont des indices en faveur de la constance sensible de la température, depuis les anciens temps, dans la zone chinoise que nous étudions. Je vais y joindre une autre preuve qui me semble encore plus concluante.

Divers passages du Chi-king montrent que l'éducation des vers à soie était habituelle dans cette zone, dès le x^e ou xii^e siècle avant notre ère¹. Une ode de ce recueil parle même des vers à soie sauvages qui vivent sur les mûriers : le passage se rapporte à une

¹ *Chi-king*, 1^{re} partie, chap. II, ode 7. Royaume de Tchou (lat. 35°-36°). Ch. xv, ode 1, royaume de Pin (lat. 34°-35°). — III^e partie, ch. III, ode 10.... Habits et fil de soie *passim*.

expédition de Tcheou-kong dans la partie orientale de la Chine, qui est désignée actuellement sous le nom de Chan-toung, et s'étend jusqu'au 38° degré de latitude¹. C'est aussi dans ces localités que se voient aujourd'hui les derniers vers à soie sauvages, en allant vers le nord. Quant aux vers domestiques qui font la soie fine, leur éducation *habituelle* s'arrête aujourd'hui vers le 36° ou 37° degré de latitude. Cette limite est indiquée par les recueils qui traitent des produits des provinces, telles que la grande géographie chinoise, le *Kouang-yu-ki*, l'Encyclopédie japonaise et la compilation de Duhalde. La production de la soie n'est pas citée comme un produit commercial des provinces boréales. Les citations du *Chi-king* se rapportent aussi à des localités moins boréales que le 36° degré de latitude. Au chapitre *Yu-kong*, le *Chou-king* cite l'éducation des vers à soie comme possible dans le district d'Yen-tcheou (le Chan-toung actuel). Le texte n'explique pas s'il s'agit de vers à soie domestiques ou sauvages: en admettant qu'il parle des vers domestiques, la limite nord ne s'élèverait au plus qu'au 37° degré. Les annales de la Chine, dans les temps demi-fabuleux, demi-historiques, citent aussi l'épouse de l'empereur Hoang-ty comme élevant des vers à soie. La cour impériale était alors à Thay-yuen du Chan-sy, au-dessous du 38° parallèle, et encore on ne peut dire que cette éducation ne fût pas un simple passe-temps de l'impératrice.

¹ *Chi-king*, 1^{re} partie, ch. xv, ode 3.

Les meilleures expériences faites en Europe ont prouvé que la température la plus favorable pour l'éducation des vers à soie était de 18 à 19 degrés au commencement, et de 15 à 16 vers la fin. Or, d'après les ouvrages chinois et les observations des missionnaires, en Chine, la majeure partie des éducations se fait sans chauffage artificiel, et, à plus forte raison, il en devait être ainsi dans les siècles décrits par le *Chi-king*. Donc, si nous trouvons que, pour une même partie de la Chine, ces éducations commencent dans le même mois, aujourd'hui et dans les temps anciens, il s'ensuivra une probabilité très-forte que la température de ce mois est restée sensiblement constante, et que le climat n'a pas varié.

Le *Chi-king* n'indique pas d'une manière précise l'époque où commence l'éducation : il est dit dans l'ode première, chap. xv, chansons du royaume de Pin (voyez à l'appendice la pièce n° iv), qu'au printemps la jeune fille va cueillir les feuilles tendres du mûrier; et plus loin, même ode, que dans le mois où l'on élève les vers à soie, on cueille les feuilles des mûriers. Mais cette époque est parfaitement fixée par un autre document très-ancien, par un calendrier rural connu sous le nom de calendrier des Hia, et dont je donne la traduction complète dans l'appendice à ce mémoire, sous le n° 1. Le nom de Hia désigne, comme on le sait, la première dynastie des empereurs chinois, et leur capitale était située dans le district montagneux de Thay-yuen, vers le 38° degré de latitude; mais la majeure partie de la po-

pulation était groupée au sud de cette ville, dans la vallée inférieure du fleuve Jaune, dont l'endiguement fut le principal travail d'Yu, le premier empereur de la dynastie Hia. La capitale était placée dans les montagnes du nord, comme poste de défense contre les invasions des nomades septentrionaux. Les diverses circonstances de culture et d'irrigation consignées dans le calendrier des Hia prouvent évidemment qu'il décrit les usages de la vallée inférieure du fleuve Jaune et de ses embranchements, depuis le 34° jusqu'au 36° degré de latitude. Les commentateurs doutent que ce calendrier des Hia remonte jusqu'à la dynastie de ce nom, parce qu'il n'en est question dans aucun texte ancien. Il fut même retrouvé au 11^e siècle de notre ère dans le tombeau de Confucius, qui passe pour l'avoir mis le premier en lumière. Mais on peut certainement dire que les levers et passages au méridien de diverses constellations qu'il mentionne, se rapportent à un état du ciel très-ancien, et ceci nous suffit : il ne nous est pas nécessaire de fixer ici la date précise de ce document.

En prenant donc ce calendrier simplement pour ce qu'il est, pour un document très-ancien qui se rapporte à la vallée du fleuve Jaune, à la Chine cultivée par arrosement, entre les latitudes correspondantes aux royaumes cités par le *Chi-king*, nous y lisons qu'au milieu de la lune qui suit l'équinoxe vernal, les vers à soie commencent à marcher, et que leur éducation se fait dans la lune suivante. La

lune qui suit l'équinoxe vernal représente évidemment la fin de mars et le commencement d'avril. La lune consécutive représente la fin d'avril et le commencement de mai. Ainsi, suivant ce calendrier, l'éducation des vers à soie commençait autrefois aux premiers jours d'avril, et elle se continuait pendant ce mois et la première partie de mai, ce qui fait de trente à quarante jours. Or, c'est précisément à la même époque, dans les premiers jours d'avril, que commence actuellement l'éducation des vers, dans la partie centrale de la Chine, qui produit la plus grande quantité de soie, et s'étend du 31° au 34° degré¹. Cette dernière latitude est à peu près la moyenne de celles où les livres sacrés parlent de mûriers, de production de soie, d'éducation des vers à soie; de là, on peut conclure avec beaucoup de probabilité que du 31° au 36° parallèle le climat de la Chine n'a pas sensiblement varié depuis les temps anciens. Si nous voulons fixer ce résultat par des chiffres, les expériences faites en Europe nous indiquent que les meilleures conditions de température pour l'éducation des vers à soie sont 18 à 19 degrés en commençant, 17 à 18 au milieu de l'é-

¹ Ceci peut se vérifier facilement dans les traités chinois sur l'éducation des vers à soie et la culture des mûriers. (Voyez le Résumé de M. Stan. Julien.) Dans le catalogue des grandes pluies, liv. ccciii du *Wen-hian-thong-khao*, il est parlé au milieu du xii^e siècle de longues pluies qui ont eu lieu à la troisième lune, et ont nui aux éducations de vers à soie dans le Tche-kiang, où était alors la cour. Au xii^e siècle, comme aujourd'hui, la troisième lune chinoise était la seconde après l'équinoxe vernal (fin d'avril, commencement de mai).

ducation, 15 à 16 à la fin. La moyenne est sensiblement 17,50 degrés, et, en appliquant ce chiffre à l'éducation faite en avril dans le calendrier des Hia, nous en pouvons inférer que la température d'avril était alors de 17 degrés environ, dans la vallée inférieure du fleuve Jaune, par 34 à 35 degrés de latitude. Or, les observations faites au XVIII^e siècle à Pékin (40 degrés de latitude) par les missionnaires donnent 13,9 degrés, pour la température d'avril dans cette capitale, et ce chiffre peut se réduire au 34^e parallèle, en ajoutant 0,59 degré de température par degré de latitude, suivant la proportion approximative que donnent Pékin et Canton, distants de 17 degrés de latitude, et différant de 10 degrés pour leur température moyenne. En calculant ainsi, nous aurons 17,44 degrés pour la température actuelle d'avril, sous le parallèle chinois de 34 degrés, ce qui s'accorde avec l'évaluation déduite du calendrier des Hia.

Les premiers indices que j'ai déduits des phénomènes de végétation ne nous ont pas présenté pour la Chine des limites aussi resserrées que celles que M. Arago a obtenues pour la Palestine. Mais l'identité de l'époque de l'éducation des vers à soie me paraît une preuve très-forte en faveur de la constance du climat dans la zone chinoise que nous étudions. La probabilité de ce fait physique peut encore se confirmer pour les divers mois de l'année par l'identité des époques assignées aux principaux travaux de l'agriculture, dans les temps anciens et modernes, et

par la similitude des phénomènes indiqués comme spéciaux à chaque saison, par des documents rédigés à plus de deux mille ans d'intervalle.

Le calendrier des Hia donne pour chaque lune des indications sur les époques où se récoltent les divers produits de la terre. Les noms des végétaux cités ne sont pas, en général, assez précis ou assez bien identifiés pour pouvoir servir à une évaluation de la température. On y voit cependant que les semences d'hiver se font dans la deuxième lune, avant le solstice d'hiver ou au commencement de novembre; que les labourages du printemps commencent à la première lune, avant l'équinoxe vernal ou vers la fin de février; que dans les derniers jours de cette lune, ou vers le milieu de mars, les abricotiers et les pêchers fleurissent, et le saule jette ses chatons. Ces époques correspondent toujours aux époques actuelles. On peut avoir à cet égard des indications encore plus nettes, en consultant un quatrième document que l'on trouvera également à la suite de ce mémoire. C'est un cycle des saisons que la tradition chinoise fait remonter à la plus haute antiquité, et qui est encore d'un usage constant pour les travaux de l'agriculture¹. Il est cité dans tous les ouvrages modernes, tels que l'Encyclopédie japonaise et les Compilations astronomiques. Ce cycle

¹ La traduction de ce cycle, revue par M. Stan. Julien, a déjà été publiée par mon père dans le second article de ses Recherches sur l'astronomie chinoise, insérées aux premiers cahiers du Journal des savants, 1840.

est divisé en vingt-quatre parties dont deux font une lune, et dont chacune est indiquée par un trait partant du centre. Les époques des solstices d'été et d'hiver, ainsi que des deux équinoxes, correspondent à quatre de ces signes, et les autres portent la notation des phénomènes naturels, ou des travaux qui sont particuliers à chaque saison. Dans le quadrant compris entre l'équinoxe vernal et le solstice d'été, à la cinquième ligne ou division, on lit : *petite abondance ou plénitude*, ce qui indique la première récolte; à la sixième, on lit : *grains dans les épis, mounq-tchoung*. Ces deux divisions comprennent évidemment la fin de mai, et le commencement de juin; les limites qu'elles établissent pour la première récolte et la deuxième semence sont assez resserrées. Aujourd'hui, dans le centre de la Chine, cette première récolte se fait dans le courant de juin, et la seconde semence a lieu immédiatement après.

Le calendrier des Hia présente encore les époques des arrivées et départs des oiseaux voyageurs, tels que les cailles et les hirondelles; et ces époques, qui se lient nécessairement avec la température des saisons, sont restées sensiblement les mêmes, d'après les indications des livres chinois modernes, qui ne font que copier les anciens. Les hirondelles se montrent dans la deuxième partie de la lune qui suit l'équinoxe vernal, et disparaissent au commencement de la deuxième lune qui suit l'équinoxe d'automne. Les cailles paraissent dans la deuxième lune après l'équinoxe vernal, et cessent d'être vues, dans

la première, après l'équinoxe d'automne. Les croyances populaires font descendre les hirondelles du ciel, et transforment les cailles en rats des champs pendant l'hiver; ce qui signifie que les Chinois ignorent ce que deviennent ces oiseaux pendant la mauvaise saison.

Des données identiques avec celles du calendrier des Hia se trouvent également dans un document intitulé : *Chi-chun* (Exposition des saisons), § 52 du *Tcheou-chou*, livre des Tcheou (Bibl. royale, *Han-ouey-tsong-chou*, Fourm. 309); et dans le chapitre *Youe-ling* du *Li-ki*. J'ai traduit le paragraphe entier du *Tcheou-chou*, et je le donne dans l'appendice à la suite du calendrier des Hia, sous le n° II.

Le *Chi-king* nous présente encore d'autres indications climatologiques sur la Chine ancienne. Les chants du royaume de Pii, qui était traversé par le fleuve Ouey, et dont le centre correspond à l'arrondissement de Tchang-te-fou par 36 degrés de latitude, au nord du Ho-nan, disent que le vent du midi favorise la germination; que le vent d'est, généralement doux, réunit les nuages et amène la pluie; que le vent du nord est froid, et amène la pluie et la neige. Dans les chants du royaume de Tching, qui était voisin de l'arrondissement de Khai-fong-fou, il est parlé de deux rivières du Chan-tong et du Ho-nan, le Tchin et l'Ouey, dont la glace se fond et qui commencent à couler. Ainsi alors ces deux rivières gelaient ordinairement pendant l'hiver, ce qui arrive encore aujourd'hui. Il est également

parlé de neige et de glace dans l'ode première des chants du royaume de Pin, voisin du territoire de Si-ngan-fou, par 34 et 35 degrés de latitude.

Cette ode décrit les divers travaux du cultivateur dans les douze lunes de l'année, en la commençant par la lune du solstice d'hiver, selon le calendrier des Tcheou, tandis que le calendrier des Hia commençait à la première lune avant l'équinoxe vernal. J'ai classé par lune ces travaux, et j'en ai formé un tableau que l'on trouvera à la suite de ce mémoire, après le calendrier des Hia, le chapitre du *Tcheouchou* et le cycle rural. Enfin, outre la carte où j'ai classé par latitude les différentes cultures citées dans le *Chi-king*, j'ai dressé une carte plus étendue qui représente la zone entière de l'Asie, comprise entre les 32° et 36° parallèles. J'y ai classé les différentes cultures anciennes, d'après Pline, Quinte-Curce, Strabon, pour la partie occidentale, et d'après le *Chi-king*, la relation de Tchang-ÿen sous Han-wou-ty (II^e siècle avant notre ère), et le *Foe-koue-ki* ou Voyage de Fa-hien dans l'Inde, au v^e siècle de notre ère, pour la partie orientale et centrale. On voit ainsi d'un seul coup d'œil la similitude des cultures dans toute la zone représentée, et, d'après cette similitude, on peut étendre à toute la zone la constance sensible de la température depuis les temps anciens, constatée pour la Palestine rigoureusement, et pour la Chine centrale au moins d'une manière très-probable.

PIÈCES

JOINTES AU MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

N° I.

夏小正 HIA-SIAO-TCHING, OU PETIT CALENDRIER
DES HIA.

D'après les commentateurs, le fragment intitulé *Hia-siao-tching* fut retrouvé dans le tombeau de Confucius, vers le VI^e siècle de l'ère chrétienne. Les uns disent que Confucius en est l'auteur, et qu'il le rédigea d'après les données qu'il avait sur l'état des saisons au temps des Hia. D'autres objectent que Confucius l'aurait intitulé *Livre des Hia* et l'aurait inséré dans ses autres ouvrages. Ils pensent que ce morceau n'est qu'un débris d'un ouvrage perdu, composé du temps même des Hia, de l'an 2400 à l'an 1700 avant notre ère.

Le *Hia-siao-tching* présente la série des travaux du cultivateur et les divers phénomènes naturels qui ont lieu pendant les douze mois de l'année. Les données astronomiques qu'il fournit sont trop vagues pour assigner la date précise de sa composition; mais elles suffisent pour montrer qu'il se rapporte à une époque très-ancienne. Quelques passages du texte semblent tronqués ou altérés et leur interprétation varie extrêmement dans les divers commentaires. J'espère donc que la difficulté de l'entreprise fera excuser les imperfections de ma traduction.

La première lune du calendrier, au temps des Hia, était la lune qui précédait immédiatement l'équinoxe du printemps.

PREMIÈRE LUNE.

Commencement du mouvement des vers ¹. L'oie sauvage retourne vers son habitation du nord. Le coq crie et bat des ailes ². Les poissons montent et soulèvent la glace ³. Le laboureur attache *les pièces de sa charrue*. Au commencement de l'année, il consacre la charrue ⁴. Il commence à s'en servir pour la longue campagne.

Dans le jardin, il faut visiter les plantes potagères (littéral. la plante *kieou*, le porreau) ⁵. A cette époque on éprouve des vents violents, des jours froids, des variations de temps, des gelées, de l'humidité. Les rats des champs sortent *de leurs trous*. Les inspecteurs de l'agriculture divisent également les terres ⁶.

L'animal *tä* (probablement la loutre) *immole* le poisson.

¹ La même phrase se retrouve dans le *Tso-tchouen*, 5^e année de Wan-kong. On lit : « toutes les années, quand les vers commencent à remuer, on fait le sacrifice ».

² Suivant le premier et principal commentaire, ces cris du coq tiennent à l'influence secrète du tonnerre et du principe actif, qui préside aux six premières lunes de l'année.

³ Suivant le même commentaire, cette métaphore indique que les poissons sortent en grand nombre.

⁴ La consécration de la charrue se rapporte à la cérémonie du labourage, pratiquée par les anciens empereurs au commencement de l'année.

⁵ Cette phrase a été omise dans le texte de quelques éditions.

⁶ Sous les dynasties antérieures au 11^e siècle avant l'ère chrétienne, il n'y avait pas d'autre propriétaire du sol que l'empereur, et, chaque année, l'inspecteur de l'agriculture venait diviser les champs entre les cultivateurs. Le 10^e ou le 9^e des terres était cul-

L'oiseau de proie devient l'oiseau *kieou* (tourterelle) ¹. Les travaux de culture sont contrariés par la neige et l'humidité. Commencez par vous occuper du champ de l'état ².

Cueillez la plante *yun* ³ A cette époque *Kie* se voit ⁴. Au commencement du soir, *Tsan* est au milieu *du ciel* ⁵. Le Manche du boisseau pend en bas ⁶.

Les saules jettent leurs chatons ⁷. Le prunier, l'abricotier, le pêcher se couvrent de fleurs. On tisse la soie blanche. Les poules prennent ensemble leur nourriture, *ou, suivant une autre interprétation*, les poules couvent et nourrissent leurs petits ⁸.

DEUXIÈME LUNE.

On va recouvrir de terre les semences du grain *chou* ⁹. On fait le sacrifice à la terre.

tivé par eux pour subvenir aux frais du gouvernement; c'était le champ de l'état; le domaine du fisc.

¹ C'est l'époque où il faut tuer ces animaux nuisibles, avant la transformation.

² Voyez la note précédente.

³ La plante *yun* est analogue au trèfle: ce même caractère paraît aussi pouvoir désigner une plante potagère.

⁴ On ne sait pas précisément quelle constellation désigne l'astérisme *Kie*. Ce nom ne s'est pas conservé. Il paraît probable qu'il s'agit ici de *Kio*, division stellaire dont la brillante est α de la Vierge.

⁵ *Tsan* est la division stellaire déterminée par δ Orion. Le texte indique que *Tsan* passe au méridien.

⁶ Le manche du boisseau désigne les trois étoiles ε , ζ , η , Grande-Ourse, qui forment ce qu'on appelle chez nous le timon du Chariot.

⁷ Ceci est l'interprétation la plus probable de ce passage.

⁸ Suivant cette seconde interprétation, le caractère *fou*, B. 3379 bis, du texte, serait en place de *fo*. B. 134, «couver».

⁹ Le caractère *chu* ou *chou* (B. 13124) désigne une espèce de millet généralement usité dans le nord de la Chine. Suivant les voyageurs anglais, c'est l'*holcus Sorgho*; suivant M. Rémusat (No-

Dès ce moment, les grands agneaux soulagent leurs mères pour leur nourriture (*ils commencent à ne plus teter*).

On console beaucoup de femmes et de garçons. Au jour heureux *ting-hay*, nombre d'individus passent dans la condition des hommes faits (*s'établissent à part*)¹.

On immole le poisson *oey*². Floraison de la plante potagère *kin* (B. 9010). On cueille la plante *fan*³. Tous les petits vers deviennent capables de marcher.

Arrivez et descendez, hirondelles. Alors on les voit en l'air.

On coupe ou on dessèche⁴ l'anguille des lacs (*pour faire des tambours avec sa peau*).

On entend le chant de l'oiseau *tsang-keng*⁵.

A cette époque, où la végétation est active, on doit visiter les plantes alimentaires et commencer à les cueillir⁶.

tice sur l'Encyclopédie japonaise), c'est le *milium globosum*, espèce très-peu connue. Il est probable qu'il désigne ici les céréales en général, car on retrouve plus loin, à la 9^e lune, les semailles du même grain *chu*. Ici le texte note les labours et hersages de mars.

¹ C'est l'époque des mariages.

² Le poisson *oey* (B. 12811) est aussi cité dans le *Chi-king*, chansons du pays d'Ouey. Il est indiqué comme assez gros et analogue à un autre poisson appelé *tchen* (B. 12868). Le commentaire dit que ce poisson paraît à cette époque de l'année. C'est peut-être un scombres. (Encyclop. japon.— Catalogue de M. Rémusat.)

³ La plante *fan* (B. 9327) est aussi citée dans le *Chi-king*. Ses feuilles se donnent aux vers à soie à défaut des feuilles de mûrier, qui ne sont pas encore poussées. C'est ce que disent Khang-hy, Basile et La Charme. Celui-ci indique que c'est une absinthe sauvage (*genus absinthii sylvestris*, notes sur le *Chi-king*, éd. Mohl. p. 5). — Le texte indique clairement que les vers à soie éclosent à cette époque de l'année.

⁴ *Po* (B. 808) a ces deux sens.

⁵ L'oiseau *tsang-keng* est cité aussi dans le *Chi-king*, et assimilé à celui qu'on appelle *hoang-niao*, l'oiseau jaune. Celui-ci paraît être un loriot.

⁶ Le 2^e commentaire explique qu'il s'agit ici des jeunes pousses

TROISIÈME LUNE.

Tsan alors se cache. Occupez-vous des mûriers. L'osier pousse ou fleurit ¹. Les bêtes à laine (*vont aux champs*).

La cigale commence son bruit. Distribuez la glace (*pour l'offrir au préfet (ta-fou) comme boisson*). Cueillez la plante *tchy*.

La femme du second rang et la jeune fille soignent les vers à soie. Elles les prennent, les nourrissent et desservent leur maison ².

Demandez si le froment réussit. A cette époque il y a une petite sécheresse. Les rats des champs se transforment en cailles ³. Otez les fleurs de l'arbre *thoung* ⁴ (arbre qui produit une sorte d'huile). Les oiseaux chantent ensemble.

QUATRIÈME LUNE.

Alors Mao (*le groupe des Pléiades*) se voit (*le matin*). Au commencement du soir Nan-men paraît ⁵.

On entend le bruit de l'insecte *tcha* ⁶. Dans le jardin, il

qui sont bonnes à manger. Le caractère *ty* (B. 7177) est interprété par Tÿ, B. 8940, par Mão, B. 8593 : « plantes qui commencent à pousser. »

¹ C'est l'interprétation que le premier commentateur donne aux deux caractères *oey-yang*. Au lieu de *oey* B. 1893, il lit *oey* B. 9033, le même que le précédent avec l'addition de la clef des plantes. Elle est suivie par les autres commentateurs. Les deux caractères suivants, qui signifient bêtes à laine, ont exactement le même son, *oey-yang*.

² Les vers à soie sont éclos dans la lune précédente; leur éducation suit immédiatement.

³ Ceci est une croyance encore générale à la Chine.

⁴ On diminue probablement le nombre des fleurs de cet arbre, pour que ses fruits soient plus gros.

⁵ On ne peut pas dire d'une manière précise à quelles étoiles répond le groupe *Nan-men*; l'opinion la plus probable l'assimile à α et β du Centaure.

⁶ Suivant le 1^{er} commentateur, l'insecte *tcha* (B. 4064) est sem-

faut visiter l'abricotier. On entend le bruit de l'animal appelé *yu*¹. La grosse courge appelée *wang-fou* fleurit².

Prenez la plante amère appelée *tou*³. L'ivraie croît, cachée. A cette époque il y a une grande sécheresse⁴. On prend les jeunes chevaux, on les monte⁵.

CINQUIÈME LUNE.

Alors Tsan est vu (*le matin*). Sur l'eau il y a beaucoup d'insectes éphémères qui nagent. L'oiseau *ku* alors chante⁶.

A cette époque sont les longs jours. Melon précoce (*il est*

blable à la cigale, mais plus petit; il a quatre ailes et six pieds. Il cite le dictionnaire *Eul-ya* suivant lequel *Tcha* est l'espèce de sauterelle dite *tsing-ling*. C'est probablement une espèce de grillon.

¹ (B. 9,486.) Les commentateurs ne savent pas bien quel est cet animal. Le dictionnaire *Eul-ya* dit que c'est un petit renard. Peut-être est-ce une espèce de loir.

² Le caractère du texte *yeou* (B. 8968) signifie l'ivraie; mais le commentateur en supprime la clef des plantes, ce qui le ramène à signifier *fleur, fleurir* (B. 7115). V. aussi *Khang-hi*.

³ La plante *tou* (B. 8948) est la chicorée sauvage, d'après La Charme, notes du *Chi-king*.

⁴ Suivant le commentateur, il faut sous-entendre ici : « l'ivraie paraîtra ».

⁵ Ceci indique le temps des promenades du prince.

⁶ *Ku* (B. 12,902). Cet oiseau paraît être le coucou d'Asie, dont le cri est semblable à celui de notre coucou d'Europe. Le second commentateur dit : « Cet oiseau, appelé autrement *pe-lao*, vient au « solstice d'été et part au solstice d'hiver. Il suit le mouvement « du principe inerte, qui domine pendant cette partie de l'année. « Son nom vient de son cri *ku-ku*. » — Le *Li-ki* (*Youe-ling*) le place aussi à la 5^e lune; le *Chi-king* à la 7^e (P. I, ch. 15, ode 1), mais, dans ce dernier ouvrage, l'année commence deux lunes plus tôt, suivant le calendrier des *Tcheou*. L'Encyclopédie japonaise place l'arrivée du *pe-lao* à la 4^e lune, et les voyageurs européens disent que le coucou paraît vers le 10 juin dans l'est de l'Asie. — Le texte du *Hia-siao-tchin* dit que l'oiseau *ku* chante, et non pas qu'il commence à chanter : on peut donc le supposer arrivé depuis quelque temps.

bon à manger). Les cigales appelées *lang-tiao* crient. De leur sommeil elles se réveillent. Au cinquième jour elles se réunissent. A la pleine lune, elles disparaissent¹.

Séparez (*coupez*) la plante *lan-leao* (*l'indigo*) qui est en pleine croissance².

Nombreux deviennent les oiseaux de proie. La cigale des étangs (*tang-tiao*) crie.

Au commencement du soir, *Ta-ho*, le grand feu, est au milieu, (*du ciel*)³.

On présente les abricots en offrande. On récolte la plante *lân* (B. 9330). On recueille le blé rouge.

On sépare les chevaux (1) pour le service du préfet (*Ta-fou*).

SIXIÈME LUNE.

Au commencement du soir, le Manche du boisseau est droit au haut du ciel⁴.

On présente les pêches en offrande. L'oiseau de proie commence ses ravages.

¹ D'après le commentateur, ces cigales, d'une espèce particulière, se font entendre à cette époque de l'année. Comme on ignore quand elles naissent, on suppose qu'elles se réveillent de leur sommeil. Au bout de cinq jours, elles se taisent au coucher de la pleine lune, *ou bien simplement*, à la pleine lune, elles disparaissent. Le caractère *fo* (disparaître) semble, d'après le commentaire, se rapporter à la fois à la pleine lune et aux cigales.

² *Lan* (B. 9264) est le nom ordinaire de l'indigo. Dans le texte, il y a *lan-leao*, et ces deux caractères indiquent au second commentateur, que la plante est employée dans la teinture. Il dit qu'elle donne une couleur *verte*.

³ *Ta-ho* est Antarès, α du Scorpion, qui se trouve alors près du méridien.

⁴ Le manche du Boisseau désigne, comme on l'a dit, ϵ , ξ , η , Grande-Ourse, qui forment le timon du Chariot.

SEPTIÈME LUNE.

Floraison et accroissement de la plante *kouan* (à suc blanc), et des grands roseaux.

Le renard commence à s'approcher (*des lieux habités*).

L'humidité des lieux bas, l'eau répandue engendrent les herbes aquatiques. Nettoyez, vous ferez périr ces mauvaises herbes ¹.

La rivière Han est sur le bord de la porte ² (*le soir, la voie lactée se dirige du nord au sud*).

La cigale du froid se fait entendre ³. Au commencement du soir, la constellation de la Fileuse (*tchi-niu*) est droite du côté de l'orient ⁴.

Dans ce temps, il y a des pluies abondantes et les mauvaises herbes poussent en quantité.

Quand le Manche du Boisseau ⁵ pend en bas, alors c'est l'aurore.

HUITIÈME LUNE.

Coupez les courges, leur couleur est noirâtre ⁶. Abattez les jujubes. *Déjà* ils tombent.

¹ Le caractère *choang* (5606), clair, est identifié par le commentateur avec le caractère *sou* (6264), diviser, pénétrer, nettoyer, qui sert de verbe à la phrase.

² Ceci est assez obscur; le sens que je donne est indiqué par le 1^{er} commentateur. *Han* désigne généralement la voie lactée. La maison est orientée nord et sud.

³ C'est une autre espèce de cigale.

⁴ La Fileuse, c'est α de la Lyre et les deux étoiles qui l'accompagnent.

⁵ Le manche du Boisseau, ε , ζ , η , Grande Ourse.

⁶ Le caractère 校 *hiao* ou *kiao* est ici fort obscur. Les commentateurs y voient un terme d'analogie. Ils l'expliquent par *youén*. B. 1940, ou par *lo*, vert, B. 7884.

L'oiseau rouge (*tan-lang*) mange les oiseaux blancs (*les mouchérons et cousins*)¹.

La constellation *Chin* se couche². Les cerfs mâles vont en troupes³. Les cailles se transforment en rats des champs. Quand *Tsan*⁴ est au milieu *du ciel*, alors c'est le matin.

NEUVIÈME LUNE.

Le feu (*ta-ho*, le groupe d'Antarès) est au dedans (*il est dans le soleil*).

Au loin *on voit* les oies sauvages *qui arrivent*. Le préfet ou prince (*Tchu-fou*) sort le feu (permet l'usage du feu).

Montez, oiseaux noirâtres (hirondelles), et soyez nombreux⁵.

L'ours, le renard dormeur, le loir se terrent.

En grande quantité semez le grain *chou*⁶.

Le souverain commence le temps du deuil.

Le groupe *Chin*⁷ est enveloppé dans le soleil. Les petits oiseaux (*tsio*) entrent dans la mer et deviennent des huîtres rondes.

¹ Ceci est l'interprétation donnée par le commentaire.

² *Chin* est un ancien nom de constellation qui paraît s'appliquer au groupe du Scorpion suivant les uns, ou à l'Épi de la Vierge suivant les autres : cette dernière supposition semble la plus probable. L'Épi se couche le soir, et le soleil s'en rapproche.

³ Le commentateur dit qu'à cette époque les biches sont pleines. C'est le moment du rut.

⁴ *Tsan* est la division stellaire déterminée par δ d'Orion.

⁵ Ceci indique clairement le départ des hirondelles. *Tchi* (B. 9571) a ici le même sens qu'à la première lune, en parlant des poissons.

⁶ C'est l'époque des semailles d'automne. Comme je l'ai dit, *Chou* désigne, suivant les voyageurs anglais, l'*holcus sorgho*, et, suivant Rémusat, le *milium globosum*.

⁷ *Chin* paraît désigner le groupe de l'Épi de la Vierge.

DIXIÈME LUNE.

Le loup *immole* les animaux. Au commencement du soir les *Nan-men* paraissent ¹.

Le corbeau noir se joue dans les airs. Alors sont les longues nuits ².

Le faisan entre dans les rivières et devient une huître de la grande espèce.

Quand la constellation de la Fileuse (*Tchi-niu*) ³ est droite du côté du nord, alors c'est le matin.

ONZIÈME LUNE.

L'empereur va chasser. Il examine les armes ⁴. Les officiers préposés au service intérieur du palais ne le suivent pas *dans sa tournée*.

Chute des bois du cerf ⁵.

DOUZIÈME LUNE.

On entend le cri (γ , γ) des oiseaux *de la pluie*.

Les animaux noirs (*les fourmis*) disparaissent ⁶.

On prend (*on mange*) les gousses d'ail. L'officier inspecteur des jardins entre dans le lieu où sont déposés les filets. Il examine l'état des filets, *parce que le temps de la pêche approche*.

Chute des cornes du cerf.

¹ On présume que ce nom désigne α et β du Centaure.

² On est près du solstice d'hiver.

³ *Tchi-niu* représente le groupe d' α de la Lyre et des deux voisines.

⁴ C'est l'époque des chasses impériales en hiver, usage qui existe encore aujourd'hui. Elles donnent lieu à de grandes revues.

⁵ Les cornes du cerf tombent parce qu'alors commence la période soumise à l'influence du principe actif.

⁶ Cette disparition des fourmis paraît tardive.

N° 2.

EXPOSITION DES SAISONS.

(Extrait du *Tcheou-chou*, paragraphe 52. — Fonds Fourmont 309, collection Han-ouey-tsong-chou.)

Au jour du *li-tchun* (commencement du printemps), le vent d'est dissout la glace. Cinq jours après, les vers cachés en terre commencent à se mouvoir. Cinq autres jours après, les poissons montent sur la glace.

Si le vent ne dissout pas la glace, les édits impériaux ne seront pas exécutés; — si les vers cachés ne se meuvent pas, le principe inerte résistera au principe actif; — si les poissons ne montent pas sur la glace, les cuirasses et les casques seront cachés en secret.

Mêmes circonstances climatologiques, première lune du printemps, au chapitre *Yue-ling* du *Li-ki*: voyez *Y-li* de *Tchu-hi*, k. xxix, pag. 17 v.

Au jour de *yu-choui* (eaux de pluie) l'animal *ta* (la loutre) immole les poissons. Cinq jours après, les oies sauvages viennent. Cinq jours après, les plantes et les arbres commencent à germer.

Si l'animal *ta* (la loutre) n'immole pas les poissons, il y aura dans l'empire beaucoup de brigands, de voleurs; — si les oies sauvages ne viennent pas, les hommes éloignés n'obéiront pas; — si les plantes et les arbres ne commencent pas à germer, les fruits et les légumes ne mûriront pas.

Les deux premiers faits se lisent au chapitre *Yue-ling*, première lune du printemps, *Y-li*, kiv. xxix, pag. 17 v. Le troisième se lit pag. 21.

Au jour de *king-tchi* (mouvement des vers), le pêcheur commence à fleurir. Cinq jours après, l'oiseau *tsang-keng* (loriot) chante. Cinq jours après, l'oiseau de proie se transforme et devient l'oiseau *kieou* (tourterelle).

Si le pêcheur ne commence pas à fleurir, ceci indique que le principe actif sera mauvais; — si l'oiseau *tsang-keng* ne chante pas, les sujets ne respecteront pas le souverain; — si l'oiseau de proie ne se transforme pas en l'oiseau *kieou*, les ennemis paraîtront en force.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, dans le *Y-li* de Tchou-hi, kiv. xxix, pag. 23, deuxième lune du printemps.

Au jour du *tchun-fen* (moitié du printemps), les oiseaux noirâtres (les hirondelles) arrivent. Cinq jours après le tonnerre commence à retentir. Cinq jours après on commence à voir les éclairs.

Si les hirondelles n'arrivent pas, les femmes ne (caractère perdu); — si le tonnerre ne commence pas à retentir, les dignitaires (*heou*) (caractère perdu) le peuple; — si l'on ne commence pas à voir des éclairs, les princes (*kun*) s'irriteront sans mesure.

Yue-ling, pag. 24 et 25, deuxième lune du printemps.

Au jour de *tsing-ming* (pure clarté), l'arbre *thoung* commence à fleurir. Cinq jours après, les rats des champs se transforment et deviennent des cailles. Cinq jours après, l'arc-en-ciel commence à être vu.

Si l'arbre *thoung* ne fleurit pas, il y aura de grands froids cette année; — si les rats des champs ne se transforment pas en cailles, il y aura dans l'empire beaucoup de cupidité et de mal; — si l'arc-en-ciel ne se voit pas, les femmes commettront de grands désordres.

Yue-ling, troisième lune du printemps, pag. 27.

Au jour de *ko-yu* (pluie féconde), la plante aquatique (*ping*, B. 9032) commence à naître (à paraître au-dessus de l'eau). Cinq jours après, l'oiseau *kieou* (la tourterelle) agite ses ailes en chantant. Cinq jours après, l'oiseau *tai-ching* s'abat sur les mûriers.

Si la plante *ping* ne paraît pas, l'esprit du principe actif naîtra avec peine; — si la tourterelle en chantant n'agite pas

ses ailes, les royaumes ne feront pas la guerre ; — si l'oiseau *tai-ching* ne descend pas sur les mûriers, les instructions réglementaires n'atteindront pas leur but.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, troisième lune du printemps, pag. 27 et 29.

Au jour de *li-hia* (commencement de l'été), on entend le bruit du *leou-kou* (frelon). Cinq jours après, les vers de terre sortent. Cinq jours après, les grosses courges naissent.

Si le *leou-kou* ne fait pas entendre son bruit, il y aura de grandes inondations ; — si les vers de terre ne sortent pas, des misérables entraîneront un prince ; — si les grosses courges ne naissent pas, il y aura disette parmi le peuple.

Yue-ling, première lune d'été, pag. 31.

Au jour de *siao-man* (petite plénitude), la chicorée (*hou-pien*) fleurit. Cinq jours après, les plantes nuisibles meurent. Cinq jours après, la petite chaleur arrive.

Si la chicorée ne fleurit pas, les hommes sages resteront dans l'obscurité ; — si les plantes nuisibles ne meurent pas, l'empire sera en proie aux brigands et aux voleurs ; — si la petite chaleur n'arrive pas, cela signifie que le principe inerte est caché.

Yue-ling, première lune d'été, pag. 31 et 34.

Au jour de *mang-tchoung* (grains dans les épis), la sauterelle *tang-lang* paraît. Cinq jours après, l'oiseau *ku* commence à chanter. Cinq jours après, le *fan-che* (langue changeante, l'étourneau) ne se fait plus entendre.

Si la sauterelle *tang-lang* ne paraît pas, ceci indique que le principe inerte est en repos ; — si l'oiseau *ku* ne commence pas à chanter, les édits seront dissimulés et contrariés ; — si l'étourneau se fait entendre, les flatteurs seront auprès du prince.

Yue-ling, deuxième lune d'été, pag. 35.

Au jour de *hia-tchi* (sommets d'été), les cornes des cerfs se

dissolvent. Cinq jours après, la cigale commence à chanter. Cinq jours après, le *phing-hia* (*dracontium*) naît.

Si les cornes des cerfs ne se dissolvent pas, les guerres ne cesseront pas; — si la cigale ne commence pas à chanter, des hommes distingués seront exilés; — si le *phing-hia* ne naît pas, il y aura beaucoup de maladies parmi le peuple.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, deuxième lune d'été, pag. 39.

Au jour de *siao-chou* (petite chaleur), le vent chaud arrive. Cinq jours après, le grillon (*si-tso*) se loge dans les murs. Cinq jours après, l'oiseau de proie s'instruit à voler.

Si le vent chaud n'arrive pas, dans l'empire, on ne respectera pas les instructions; — si le grillon ne se loge pas dans les murs, il y aura des vexations et de la misère; — si l'oiseau de proie ne s'instruit pas à voler, on ne domptera pas les brigands armés.

Yue-ling, troisième lune d'été, pag. 40.

Au jour de *ta-chou* (grande chaleur), les plantes décomposées (*fou-tsao*) se transforment et deviennent vers luisants. Cinq jours après, la terre est moite; il fait une chaleur humide. Cinq jours après, la saison des grandes pluies arrive.

Si les plantes décomposées ne se transforment pas en vers luisants, les fruits seront rares et tomberont; — si la terre est moite et qu'il n'y ait pas une chaleur humide, les choses ne correspondront pas aux châtimens; — si les grandes pluies n'arrivent pas dans leur saison, il ne sera pas accordé de grâces dans l'empire.

Yue-ling, troisième lune d'été, pag. 40 et 42.

Au jour du *li-tsieou* (commencement d'automne), le vent frais arrive. Cinq jours après, la rosée blanche tombe. Cinq jours après, la sauterelle de la saison froide chante.

Si le vent frais n'arrive pas, on n'obéira pas au gouvernement; — si la rosée blanche ne tombe pas, il y aura beaucoup de mauvaises maladies; — si la sauterelle de la

saison froide ne chante pas, parmi les hommes tout sera dispute.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, première lune d'automne, pag. 45.

Au jour de *tchu-chou* (fin de la chaleur), l'oiseau de proie *immole* des oiseaux. Cinq jours après, le ciel et la terre commencent à être attentifs. Cinq jours après, les grains (*de mars*) mûrissent.

Si l'oiseau de proie n'*immole* pas des oiseaux, les armées n'agiront pas; — si le ciel et la terre ne commencent pas à être attentifs, le prince et les sujets ne (caractère perdu); — si les produits de la culture ne sont pas nombreux, il y aura des désastres.

Yue-ling, première lune d'automne, pag. 45.

Au jour de *pe-lou* (rosée blanche), les oies sauvages viennent. Cinq jours après, les oiseaux noirâtres (les hirondelles) partent. Cinq jours après, les oiseaux vont en troupes et cherchent leur nourriture.

Si les oies sauvages ne viennent pas, les hommes éloignés se révolteront; — si les hirondelles ne partent pas, des familles se diviseront et se disperseront; — si les oiseaux ne vont pas en troupes chercher leur nourriture, les officiers inférieurs seront orgueilleux et négligents.

Yue-ling, deuxième lune d'automne, pag. 48.

Au jour de *tsieou-fen* (milieu d'automne), le tonnerre commence à retenir son bruit. Cinq jours après, les vers qui se sont terrés bouchent l'ouverture de leurs trous. Cinq jours après, les sources commencent à tarir (par la gelée).

Si le tonnerre ne commence pas à retenir son bruit, plusieurs dignitaires se livreront à la débauche; — si les vers qui se sont terrés ne bouchent pas leurs trous (caractère perdu), il y aura des tromperies; — si les sources ne commencent pas à tarir, les vers à cuirasse (les limaces) seront nuisibles.

Yue-ling, deuxième lune d'automne, pag. 50.

Au jour de *han-lou* (rosée froide), les oies sauvages viennent et s'établissent. Cinq jours après, les petits oiseaux entrent dans les grandes eaux et deviennent de petites huitres. Cinq jours après, la plante *kio* (matricaire) a des fleurs jaunes.

Si les oies sauvages ne viennent pas, le petit peuple ne pourra pas se vêtir; — si les petits oiseaux n'entrent pas dans les grandes eaux, c'est le signe d'un temps d'erreur; — si la matricaire n'a pas des fleurs jaunes, sur la terre il n'y aura pas de récolte.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, troisième lune d'automne, pag. 52 v.

Au jour de *choang-kiang* (le givre tombe), le loup *immole* des animaux. Cinq jours après, les plantes et les arbres jaunissent et perdent leurs feuilles. Cinq jours après, les vers cachés en terre se ramassent et se replient.

Si le loup n'*immole* pas des animaux, les courges (*koua-ya*) ne seront pas bonnes; — si les plantes et les arbres ne jaunissent pas et ne perdent pas leurs feuilles, c'est que le principe actif est excessif; — si les vers de terre ne se replient pas, il y aura parmi le peuple beaucoup de gens errants et misérables.

Yue-ling, troisième lune d'automne, pag. 52 et 55.

Au jour de *li-thoung* (commencement de l'hiver), les eaux commencent à geler. Cinq jours après, la terre elle-même commence à geler. Cinq jours après, le faisan (*tchy*) entre dans les grandes eaux et devient une huitre de la grande espèce.

Si les eaux ne commencent pas à geler, cela signifie que le principe inerte est ingrat; — si la terre ne commence pas à geler, c'est un signe de malheur; — si le faisan n'entre pas dans les grandes eaux, il y aura dans l'empire beaucoup de femmes lascives.

Yue-ling, première lune d'hiver, pag. 56.

Au jour de *siao-sue* (petite neige), l'arc-en-ciel n'est plus

visible. Cinq jours après, l'esprit du ciel monte en haut, l'esprit de la terre descend en bas. Cinq jours après, on ferme, on bouche : c'est l'hiver.

Si l'arc-en-ciel n'est pas caché, des femmes ne seront pas attentives à un seul homme ; — si l'esprit du ciel ne monte pas en haut, si l'esprit de la terre ne descend pas en bas, le prince et les sujets se disputeront ensemble ; — si l'on ne ferme pas, si l'hiver n'arrive pas, les princesses mères auront une mauvaise conduite.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, première lune d'hiver, pag. 56 et 58.

Au jour de *ta-sue* (grande neige) l'oiseau de proie *ngo* ou *ho* ne parle plus. Cinq jours après, les tigres commencent à se réunir. Cinq jours après le *li-ting* (herbe odoriférante) pousse.

Si l'oiseau *ngo* parle (caractères perdus) ; — si les tigres ne commencent pas à se réunir (caractères perdus) ; — si le *li-ting* ne pousse pas, les officiers feront des désordres.

Yue-ling, deuxième lune d'hiver, pag. 61. Ho-tan au lieu de ho, pag. 63.

Au jour de *thoung-tchi* (sommet d'hiver), les vers de terre se replient sur eux-mêmes. Cinq jours après, les cornes des cerfs tombent. Cinq jours après, les eaux et les sources éprouvent un mouvement.

Si les vers de terre ne se replient pas sur eux-mêmes, les ordres des dignitaires ne seront pas exécutés ; — si les cornes des cerfs ne tombent pas, les armes et les cuirasses ne seront pas déposées ; — si les sources et les eaux n'éprouvent pas un mouvement, le principe inerte ne prête pas son secours au principe actif.

Yue-ling, deuxième lune d'hiver, pag. 63.

Au jour de *siao-han* (petit froid), la grue retourne vers le nord. Cinq jours après, la pie commence son nid. Cinq jours après le faisan commence à crier.

Si la grue ne retourne pas au nord, le peuple ne respectera pas son chef; — si la pie ne commence pas son nid, l'empire ne sera pas tranquille; — si le faisan ne commence pas à crier, dans l'empire il y aura de grandes eaux.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, troisième lune d'hiver, p. 64.

Au jour de *ta-han* (grand froid), les poules commencent à couvrir. Cinq jours après, l'oiseau de proie est fort et rapide. Cinq jours après, les rivières et les lacs sont solides et durs.

Si les poules ne commencent pas à couvrir, des femmes ardentes troubleront les hommes; — si l'oiseau de proie n'est pas fort, dans les royaumes, on ne diminuera pas les troupes; — si les rivières et les lacs ne sont pas solides et durs, on parlera et on ne se conformera pas aux paroles.

Yue-ling, troisième lune d'hiver, pag. 64, 66.

On voit dans l'Encyclopédie japonaise, kiv. v, pag. 2, un grand tableau, analogue au précédent et plus complet. Il est formé de six cercles concentriques, et dont chacun renferme des indications particulières. Chaque mois est représenté par un secteur circulaire compris entre deux rayons partant du centre commun, et l'intersection de ces rayons par les divers cercles divise chaque secteur en six portions distinctes. Dans celle qui est la plus voisine du centre, on lit les noms des divisions stellaires (*su* ou *siu*) qui passent au méridien le matin et le soir. Dans la suivante, se trouve le nom de la division stellaire où se trouve le soleil. Dans la troisième, on lit le nom des douze divisions ou signes de Tcheou-kong où le soleil et la lune sont en conjonction. La quatrième présente les caractères des douze heures. La cinquième contient les noms des tchong-ki et tsie-ki correspondants à chaque quinzaine, et tels que je viens de les donner. La sixième présente l'indication des circonstances météorologiques ou climatologiques correspondantes à chaque mois; et toutes ces circonstances sont, en grande partie, textuellement extraites du *Hia-siao-tching* ou du paragraphe *Chi-chun* du livre des Tcheou.

Ainsi, à la moitié de la première lune (*li-tchun*), commencement du printemps, on lit : « Le vent « d'est dissout la glace. — Les vers renfermés commencent à se mouvoir, etc. » A la seconde moitié, on lit : « L'animal *ta* immole le poisson. — L'oie sauvage se dirige vers le nord, etc. »

N° 4. CHANTS DU ROYAUME DE PIN, ch. xv, 1^{re} ode. Limite sud, 34° degré.

- 1^{re} lune. Les vents soufflent. On chasse la bête sauvage.
- 2^e lune. Il fait froid. Les cheveux se hérissent. On chasse en battue. On casse la glace.
- 3^e lune. On apprête la charrue. On met la glace dans des fosses.
- 4^e lune. Travail du labourage. La plante *yao* est sans fleurs et monte en graine. On fait l'offrande de l'agneau et de la plante *kicou*.
- 5^e lune. Au printemps, on cueille les feuilles du mûrier et de la plante *fan*. La cigale chante. La sauterelle *cha-ki* étend ses ailes. La sauterelle se fait entendre.
- 6^e lune. L'oiseau *ku* chante. La sauterelle *cha-ki* est dans les champs. On mange le fruit *yo*.
- 7^e lune. On coupe les joncs. On se met au travail, pour les teintures jaune et noire; couleur rouge pour les habits du prince. On mange des manves et légumes cuits. On mange des concombres et des melons.
- 8^e lune. Habits contre le froid. Gelée blanche. Le blé est mûr. La sauterelle *cha-ki* vient sous le toit. On abat les jujubes. On fend en deux les citrouilles.
- 9^e lune. On bat sur l'aire. Les feuilles tombent. On récolte le ricin. On cueille la laitue sauvage. La sauterelle *cha-ki* vient dans la maison. On prépare l'aire pour battre le grain, millet, riz, sésame, pois et blé noir.
- 10^e lune. On bat sur l'aire. Les feuilles tombent. Le riz est mûr. On fait du vin de riz. Le grillon entre sous le lit. On ferme tout.
- 11^e lune.
- 12^e lune.

* La première lune des Tcheou commençait au solstice d'hiver. Cette détermination du commencement de l'année des Tcheou était tout à fait indépendante de l'époque des divers Tchong-khi et Tsié-khi, qui est toujours restée constante.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 13 novembre 1840.

Sont présentés et admis membres de la Société :

MM. CASENOVE, peintre d'histoire du roi d'Aoude;

DE FREMERY, élève de l'École royale des jeunes de langues.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Brosset, qui offre à la Société, en son nom et en celui de l'auteur, un volume in-4° intitulé *Dictionnaire géorgien-russe-français*, par David Tchoubinof. La lettre de M. Brosset, contenant en outre quelques détails sur les travaux relatifs aux études orientales qui se font en Russie, est renvoyée au comité du journal.

M. Gustave d'Eichthal communique le résultat de ses recherches sur l'histoire et l'origine des foulahs. Il conclut, de la comparaison des langues, que la race foulah est originaire de l'archipel indien. Le conseil renvoie au comité du journal un extrait de ce travail.

M. Pagès donne lecture d'un extrait de sa traduction du *Tchong-yong*, et l'heure avancée ne permet pas à l'auteur d'achever la fin de son travail.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 novembre 1840.

Par l'auteur. *Rudiment de la langue syrjaniennne*, par M. H. C. D. GABELENTZ. Altenbourg, 1841; in-8°.

Par l'auteur. *Sur la haute importance et les progrès des études asiatiques en Russie*; discours, par M. DORN. In-4°. (Extrait des actes de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg.) 1840.

Par l'auteur. *KITAB-WAFAYAT, Vies des hommes illustres de l'islamisme*, en arabe, par Ibn-Khallikan; publié par M. le baron MAC GUCKIN DE SLANE. Tome I^{er}, 4^e partie. In-4°.

Par l'auteur. *Lettre sur la géographie de l'Arabie*, par Fulgence FRESNEL. In-8°. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Copie figurée de quelques cachets géorgiens*, par M. BROSSET; lu le 6 mars 1840 à l'Académie impériale de Saint-Petersbourg. Demi-feuille in-8°, avec planche in-4°.

Par la Société. *Actes de la Société philosophique américaine*. In-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*. Numéro de septembre 1840.

NOTE RELATIVE AUX TUMULUS DU BOSPHORE CIMMÉRIEN,
ANALOGUES AUX STOUPAS DE L'INDE OCCIDENTALE.

J'appelle l'attention de la Société asiatique sur les *obos* ou *tumulus*, décrits par le docte voyageur Clarke, soit à Kertchy, ancienne Panticapée, route de Caffa en Crimée, lieu où l'on croit voir la tombe de Mithridate, soit à Taman ou Phanagorie, sur la côte opposée du Bosphore Cimmérien.

Le vaste tumulus de Kertchy (nous dit M. Clarke, t. II, pag. 270), nommé par les Tartares *Altyn-obo* ou l'*obo* d'or, est construit en murs cyclopéens et en pierres énormes à l'extérieur, et il est terminé, non point en pyramide ou en cône, comme les tumulus ordinaires de la Tauride; mais par une calotte hémisphérique (c'est-à-dire comme plusieurs des grands *stoupas* de l'Inde, gravés dans le Journal asiatique), et Clarke doute avec toute raison que ce remarquable monument, d'une très-haute antiquité, dit-il, soit le tombeau du célèbre Mithridate.

Nous voyons donc ici une première analogie avec l'Inde¹.

Quant au monument dont on lui parla à Iénikalé, en Tauride, et qu'on lui montra, il provenait des fouilles faites à Taman ou Panticapée pour la construction de la forteresse, fouilles qui procurèrent aux Russes un nombre prodigieux de vases de terre et d'autres antiquités.

« En creusant près de l'église, dit ici le voyageur (t. II, pag. 257, *Voyages en Russie et en Tartarie*, Turquie), on déterra une pierre sépulcrale d'un bloc entier, pierre de forme cylindrique, taillée comme la bouche d'un puits, et couverte d'un carreau de marbre.

« Ce cylindre renfermait une espèce de pâte de forme ovale, dont le dehors était enduit de ciment blanc, semblable à du stuc ou du mortier.

« En levant cette croûte extérieure, on trouva un petit vase de terre (qui fut montré à Clarke); il était rempli de cendres et fermé par une pâte de stuc, offrant une représentation de la tête de Méduse.

« Plusieurs figures tracées en noir ornaient ce vase à l'extérieur; mais les efforts que l'on avait faits pour le dépouiller de la pâte qui l'entourait avaient altéré ces figures.

« Ces particularités, qui annoncent des usages si différents de ceux des Grecs et des autres nations, rendent le degré d'antiquité de ce monument impossible à déterminer, dit l'auteur.

« Mais quand on pense que 1400 ans avant notre ère on commerçait déjà dans ces mêmes contrées, on a un espace bien suffisant pour fixer la date reculée de ce monument funéraire si remarquable. »

A l'époque où l'auteur anglais écrivait ces lignes, il ne se doutait pas qu'un illustre général français, M. Allard, dont on regrette encore la mort si prématurée, et d'autres mili-

¹ Le nom même d'*obo*, *ouba*, donné en Tauride à ces monuments, n'est évidemment qu'une contraction du nom qu'ils ont dans l'Inde, *st-oupa*.

taires européens non moins distingués, ouvriraient dans le Caboulistan des monuments de même nature, puisque, dans les stoupas de ces contrées, terminés aussi en dômes hémisphériques, on a retrouvé, comme dans ce débris des antiques *obos* de la ville de Panticapée, des cendres de corps humain et des médailles plus ou moins précieuses renfermées dans des *enveloppes cylindriques* d'or et d'argent et de pierre.

Dans ces riches contrées de l'Inde, et à cette époque plus récente sans aucun doute, l'or était devenu plus commun : mais l'identité d'usage est évidente ; et, quand on se rappelle les rapports des Grecs de la Tauride avec les peuples de l'Indo-Perse, on s'explique facilement ces analogies de sépulture.

Déjà M. Jacquet, de notre Société asiatique, et le docte géographe M. Carle Ritter, ont écrit sur les stoupas du Pendjab et du Caboulistan ; j'ai pensé que cette note, publiée dans le Journal asiatique, pourrait donner lieu à de nouvelles réflexions sur les rapports des peuples de l'Asie et de l'Europe avec les Indes : je la livre à MM. les rédacteurs du journal de notre Société.

Chevalier DE PARAVEY.

Paris, 8 octobre 1840.

FIN DU TOME X.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE X^e VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

| | Pages. |
|---|--------|
| Études sur la langue et sur les textes zends. (E. BURNOUF.) . . . | 5 |
| Suite | 237 |
| Suite | 320 |
| Catalogue des manuscrits malays appartenant à la bibliothèque de la Société royale asiatique de Londres. (Éd. DULAURIER.) | 53 |
| Lettre sur la géographie de l'Arabie. (F. FRESNEL.) | 83 |
| Suite et fin | 177 |
| Mémoire sur la série des médailles indiennes connues sous la dénomination d' <i>Indo-scythiques</i> . (Feu JACQUET.) — Suite et fin | 202 |
| Études sur les montagnes et les cavernes de la Chine, d'après les géographies chinoises. (Éd. BIOT.) | 273 |
| Observations sur un sceau de Schah-Rokh et sur quelques médailles des Timourides de la Transoxiane. (SÉDILLOT.) | 295 |
| Lettres à M. Reinaud sur quelques points de la numismatique arabe. (Fr. DE SAULCY.) — Cinquième lettre | 385 |
| Sur l'enchaînement des trois règnes de la nature; extrait de Kazwini. (J. J. CLÉMENT-MULLET.) | 421 |
| Saôptika parva, épisode du Mahâbhârata. (Th. PAVIE.) | 431 |
| Lettre sur Antar, adressée à M. J. Mohl. (A. PERRON.) | 481 |
| Recherches sur la température ancienne de la Chine. (Éd. BIOT.) | 530 |

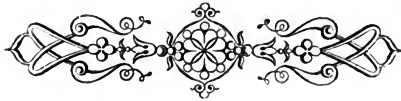
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

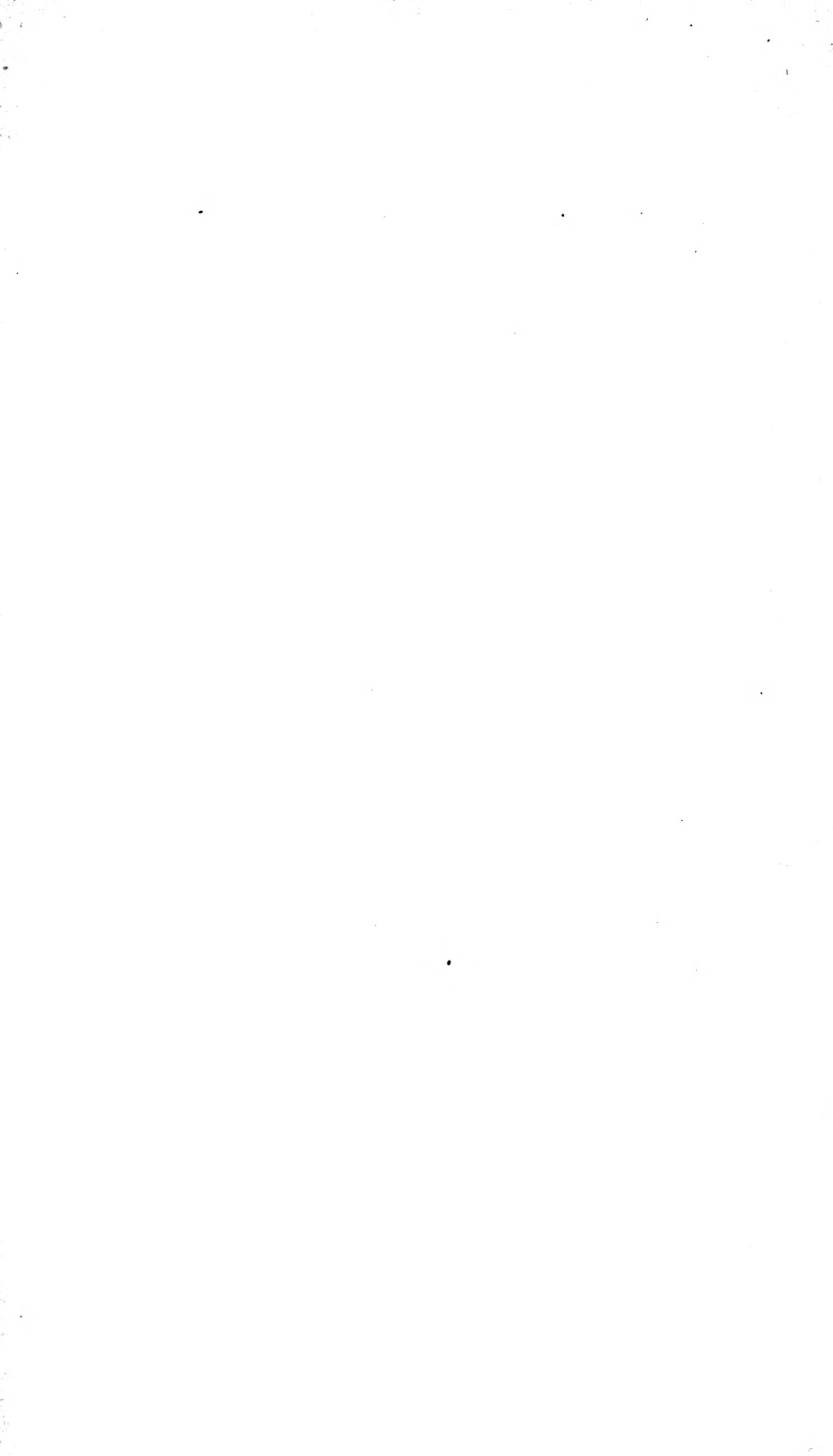
| | |
|--|-----|
| Compte rendu de la Géographie d'Aboulféda, publiée par la Société asiatique. (A. CAUSSIN DE PERCEVAL.) | 359 |
|--|-----|

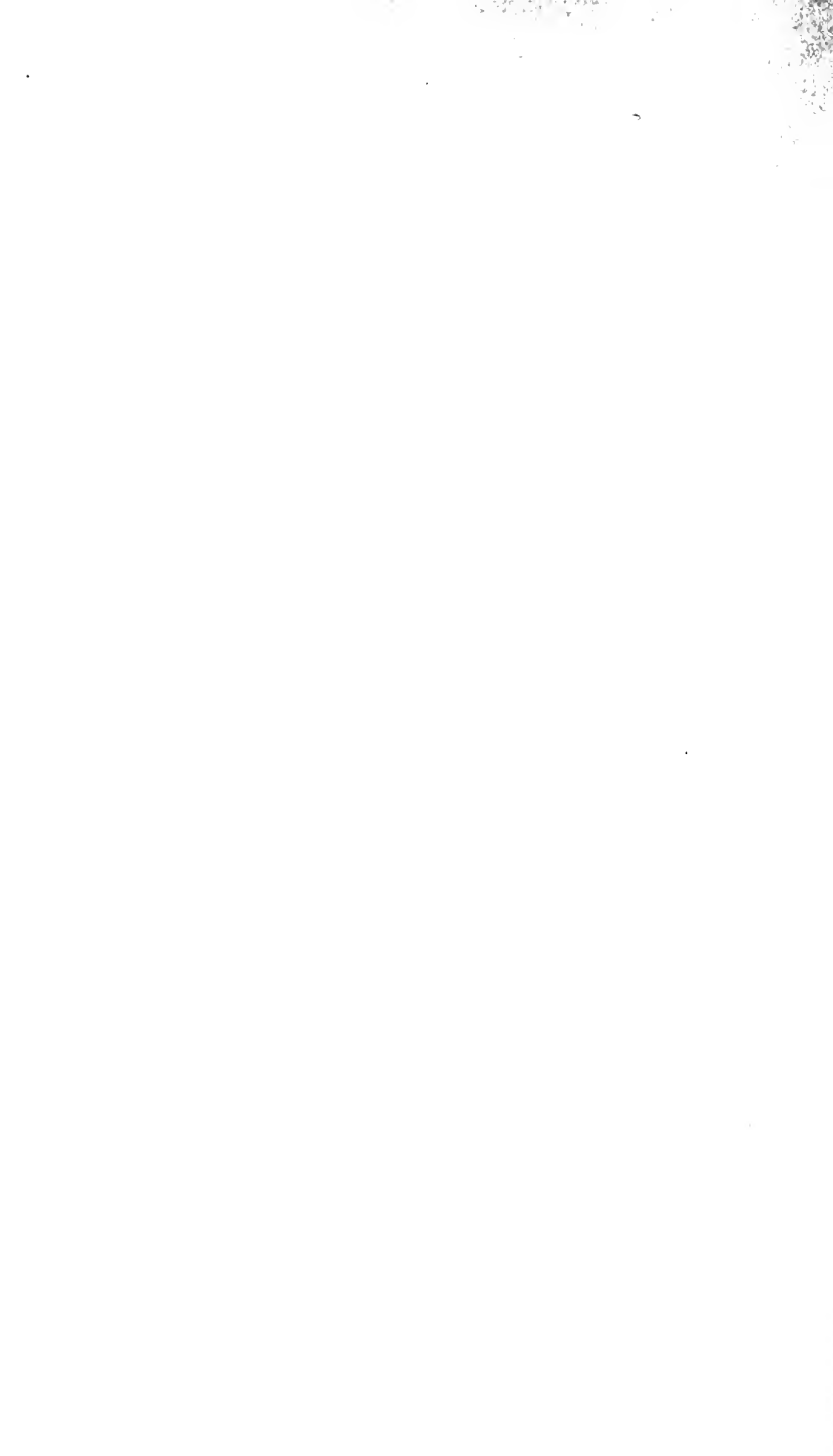
| | Pages. |
|---|--------|
| <i>Die Celtischen Sprachen in ihren Verhältnisse, u. s. w.</i> von Franz Bopp. (A. PICTET.) — Second article..... | 399 |

NOUVELLES ET MÉLANGES.

| | |
|---|-----|
| Procès-verbal de la séance générale de la Société asiatique du 18 juin 1840..... | 97 |
| Tableau du Conseil d'administration..... | 102 |
| Rapport sur les travaux du Conseil..... | 104 |
| Liste des Membres souscripteurs..... | 155 |
| Liste des Membres associés étrangers..... | 165 |
| Liste des ouvrages publiés par la Société asiatique..... | 168 |
| Liste des ouvrages mis en dépôt par la Société asiatique de Calcutta..... | 171 |
| Règlement relatif aux publications de la Société asiatique.... | 172 |
| Lettre de M. LESSON à M. Éd. Dulaurier..... | 175 |
| Hammâm Meskhouthîn, les bains maudits..... | 371 |
| Extrait d'une lettre à M. Garcin de Tassy. (E. DE SALLES.) | 468 |
| Note relative aux <i>tumulus</i> du Bosphore Cimmérien, analogues aux <i>stouïpas</i> de l'Inde occidentale. (DE PARAVEY.)..... | 572 |

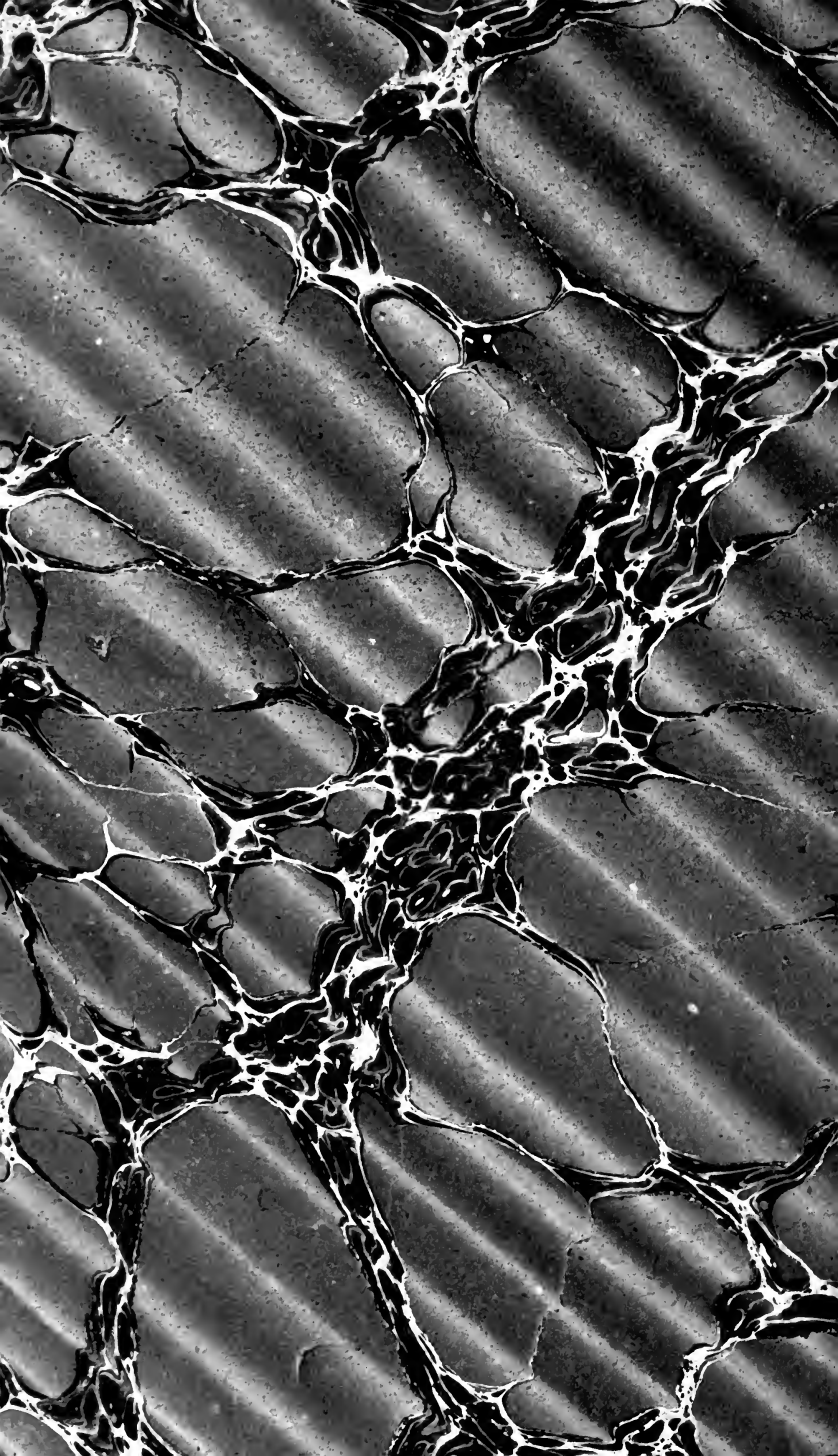












PJ

4

J5

1911-12

Journal asiatique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

